



**HAL**  
open science

# Territoires éphémères. Les réseaux sociaux des étudiants marocains en mobilité internationale

Sabrina Marchandise

► **To cite this version:**

Sabrina Marchandise. Territoires éphémères. Les réseaux sociaux des étudiants marocains en mobilité internationale. Géographie. Université de Montpellier 3, 2013. Français. NNT : . tel-01075848

**HAL Id: tel-01075848**

**<https://theses.hal.science/tel-01075848>**

Submitted on 20 Oct 2014

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

# THÈSE

Pour obtenir le grade de  
Docteur

Délivré par **Université Montpellier III – Paul Valéry**

Préparée au sein de l'école doctorale n°60  
« **Territoires, Temps, Sociétés et  
Développement** »

Et de l'unité de recherche ART-Dev – UMR 5281

Spécialité : **Géographie et Aménagement**

Présentée par **Sabrina Marchandise**

## **TERRITOIRES EPHEMERES**

### **Les réseaux sociaux des étudiants marocains en mobilité internationale**

Soutenue le 3 décembre 2013 devant le jury composé de

M. Henry BAKIS, Professeur, Université Montpellier III	Directeur
M. William BERTHOMIERE, Directeur de recherche CNRS, Université de Poitiers	Rapporteur
Mme Geneviève CORTES, Professeur, Université Montpellier III	Directrice
Mme Dana DIMINESCU, Enseignant-chercheur, Télécom ParisTech	Examinatrice
M. Thomas LACROIX, Chargé de recherche CNRS, Université de Poitiers	Examinateur
M. Jean-Baptiste MEYER, Directeur de recherche IRD, Université Aix-Marseille	Rapporteur







**UNIVERSITE MONTPELLIER III – PAUL VALERY**  
Arts, Lettres, Langues, Sciences Humaines et Sociales  
Ecole Doctorale n°60 « Territoires, Temps, Sociétés et Développement »  
UFR III « Sciences Humaines et Sciences de l'Environnement »

*Laboratoire ART-Dev – UMR 5281*  
*Acteurs, Ressources et Territoires dans le Développement*

**DOCTORAT DE L'UNIVERSITE PAUL-VALERY – MONTPELLIER III**

**Discipline : GEOGRAPHIE et AMENAGEMENT**

**THESE**

Présentée et soutenue publiquement par  
**Sabrina MARCHANDISE**

# **TERRITOIRES EPHEMERES**

**Les réseaux sociaux des étudiants marocains  
en mobilité internationale**

Sous la direction de  
**Mme Geneviève CORTES et de M. Henry BAKIS**

**MEMBRES DU JURY :**

**M. Henry BAKIS**, Professeur de Géographie, Université Montpellier III, directeur

**M. William BERTHOMIERE**, Directeur de recherche CNRS, Université de Poitiers,  
géographe, rapporteur

**Mme Geneviève CORTES**, Professeure de Géographie, Université Montpellier III, directrice

**Mme Dana DIMINESCU**, Enseignant chercheur à l'Ecole d'Ingénieur Télécom ParisTech,  
sociologue, examinatrice

**M. Thomas LACROIX**, Chargé de recherche CNRS, Université de Poitiers, géographe,  
examineur

**M. Jean-Baptiste MEYER**, Directeur de recherche IRD, Université Aix-Marseille,  
sociologue, rapporteur

**3 décembre 2013**



## **Résumé**

La thèse analyse les mobilités internationales étudiantes marocaines en France au regard de la configuration de leurs réseaux sociaux et de leur inscription territoriale. Le questionnement porte sur l'espace en mouvement ou plutôt les formes spatiales engendrées par des réseaux aux formes variées s'appuyant sur des lieux connectés. La thèse apporte un éclairage sur un type particulier de migration qualifiante, parce qu'éphémère, et insiste sur une appropriation des lieux basée sur le relationnel et la présence plurielle entre l'ici et le là-bas. La démarche combine méthodes quantitatives (analyse de données statistiques) et qualitatives (corpus d'entretien, observations) auquel s'ajoutent des techniques innovantes d'analyse des réseaux du web social (notamment par la mobilisation de graphes de réseaux Facebook). L'analyse des trajectoires de mobilité, des réseaux relationnels et des sociabilités, mais aussi des pratiques du quotidien des acteurs migrants, mettent à jour une territorialisation mobile et réticulaire qui permet de définir un territoire relationnel construit par les relations à partir des réseaux. Le territoire révèle ainsi des propriétés relationnelles, éphémères et dynamiques. Le web social est intégré comme un élément fondamental de cette territorialisation mobile et réticulaire par la mise en relation des lieux et l'opérationnalité de la présence plurielle. En parallèle, les pratiques du web social dessinent un territoire des possibles permettant de réinterroger l'imaginaire migratoire.

## **Mots-clé**

Mobilité étudiante internationale – migration marocaine – réseaux sociaux – territoire relationnel – territoire éphémère – présence plurielle – web social

## **Abstract**

This thesis analyzes the social networks and spatial mobility of Moroccan students in France. The main focus is on the socio-spatial practices and patterns generated by the students' networks, and on the various spatialities and connected places they produce. The thesis provides insights into a particular type of short-term migration, and outlines how this form of migration leads to the appropriation of places and a relational, multi-nodal presence that situates students in a continuum between here (France) and there (Morocco). The research approach combines quantitative methods (statistical analysis) and qualitative methods (interviews, participant-observation) and introduces innovative techniques for analyzing online social networks (including the use of graphs to visualize Facebook networks). Analysis of mobility trajectories, relational networks and sociability, along with the daily practices of migrant actors, reveals a flexible spatial usage which allows for the delineation of relational spaces, and leads to an understanding of the interconnections formed through online social networks. Moroccan students' spatial patterns thus have relational, temporary and dynamic properties. The social web is an integral element of students' mobility and multi-nodal spatial usage, and by linking a diversity of places and practices leads to a form of 'plural presence'. At the same time, the online social networking practices of Moroccan students in France allows for a re-examination of the possible spatial imaginations (or, imaginaries) of migration.

## **Key words**

International student mobility - Moroccan migration - social networks - relational spaces - temporary spaces - plural presence - social web





*Ai miei nonni, Ida e Donato  
Mi avete trasmesso moltissimo*



*Les notions de séparation, d'absence, de distance, de retour, si les mots sont demeurés les mêmes, ne contiennent plus les mêmes réalités. Pour saisir le monde aujourd'hui, nous usons d'un langage qui fut établi pour le monde d'hier. Et la vie du passé nous semble mieux répondre à notre nature, pour la seule raison qu'elle répond mieux à notre langage.*

*Chaque progrès nous a chassés un peu plus loin hors d'habitudes que nous avions à peine acquises, et nous sommes véritablement des émigrants qui n'ont pas fondé encore leur patrie.*

Antoine de Saint-Exupéry, 1939, *Terre des hommes*, Editions Gallimard, p.50



## REMERCIEMENTS

---

Je voudrais tout d'abord exprimer ma reconnaissance et ma gratitude à Geneviève Cortes et Henry Bakis pour avoir dirigé ce travail. Merci pour leur patience à mon égard, leur rigueur et la fertilité de leur accompagnement.

Je remercie également les membres du jury qui ont accepté d'évaluer le travail.

Mes remerciements s'adressent ensuite au laboratoire ART-Dev et à l'ensemble de ses membres pour l'accueil, les conditions de travail et l'intégration dans la vie scientifique. Je remercie particulièrement Christiane, Lalao, Stéphane et Lala pour leur implication et leur soutien sans faille, ainsi que Pascal, Stéphane, Marc et Isabelle.

J'adresse aussi mes remerciements à tous ceux qui ont participé, de près ou de loin, à ce travail de thèse. Tout d'abord un grand merci aux étudiants marocains, pour leur patience et leur investissement, spécialement Youssef, Salah, Abdellah.

Je remercie Dana Diminescu, qui m'a accordée sa confiance au sein du programme « e-Diasporas », ainsi que Mehdi, Matthieu et Tobias.

Je remercie également les chercheurs marocains qui ont accepté de me recevoir en France ou au Maroc.

Je repense aux rencontres lors de colloques ou de séminaires et j'ai ici une pensée particulière pour les personnes qui ont stimulé ma soif de connaissance, qui ont ouvert les portes de ce bel apprentissage de la recherche et m'ont accompagnée lors de ce cheminement intellectuel. Je remercie aussi les différents relecteurs pour le temps et l'attention consacrés à ce travail.

Aucun mot n'est suffisant pour remercier la patience et le soutien de ma famille. Merci à vous.

Je ne remercierai jamais assez les amis qui ont su attendre, être présents malgré la distance et le temps. Je pense également aux amitiés créées au fil des années de doctorat, à tous ces moments partagés et inoubliables... avec une affectueuse pensée pour Lionel. Et comment ne pas remercier mes partenaires de rédaction et chères amies.

Quelle chance d'être entourée par tant de chaleur et de bienveillance !



# SOMMAIRE

---

<b>REMERCIEMENTS.....</b>	<b>13</b>
<b>INTRODUCTION GENERALE .....</b>	<b>17</b>

## **PREMIERE PARTIE**

<b>Intégrer la complexité des mobilités étudiantes internationales.....</b>	<b>27</b>
---	-----------

<b>CHAPITRE 1 - Le renouvellement de l'approche des mobilités en géographie. Réseaux sociaux et nouvelles technologies .....</b>	<b>31</b>
<b>CHAPITRE 2 - Une méthode composite pour saisir la géographie de la mobilité étudiante marocaine.....</b>	<b>59</b>
<b>Conclusion Partie 1 - La construction de l'objet géographique « réseaux sociaux » .....</b>	<b>95</b>

## **DEUXIEME PARTIE**

<b>Les logiques de mise en œuvre du projet de mobilité internationale .....</b>	<b>97</b>
---	-----------

<b>CHAPITRE 3 - Les étudiants marocains au sein d'un système de mobilité internationale .....</b>	<b>101</b>
<b>CHAPITRE 4 - Construction des ressources de mobilité et projet d'étudier .....</b>	<b>151</b>
<b>Conclusion Partie 2 - Un déploiement de stratégies étudiantes concurrentielles .....</b>	<b>199</b>

## **TROISIEME PARTIE**

<b>Des réseaux élargis et connectés dans des mobilités provisoires.....</b>	<b>201</b>
---	------------

<b>CHAPITRE 5 - Trajectoires, circulations et réseaux sociaux : liens réciproques dans la mobilité étudiante.....</b>	<b>205</b>
<b>CHAPITRE 6 - Le web social des étudiants marocains : des réseaux structurés, dynamiques et inscrits dans l'espace .....</b>	<b>249</b>
<b>CHAPITRE 7 - La mobilité des étudiants marocains par l'approche du collectif sur le web social .....</b>	<b>289</b>
<b>Conclusion Partie 3 - Des réseaux étudiants élargis, connectés et dynamiques.....</b>	<b>329</b>



**QUATRIEME PARTIE**

**Réhabiliter la mobilité provisoire pour penser la territorialisation étudiante ?.. 331**

<b>CHAPITRE 8 - Une territorialisation étudiante mobile et réticulaire .....</b>	<b>335</b>
<b>CHAPITRE 9 - Du territoire relationnel au territoire des possibles .....</b>	<b>367</b>
<b>Conclusion Partie 4 - Les étudiants marocains internationaux, figure emblématique d'une territorialisation éphémère .....</b>	<b>383</b>
<b>CONCLUSION GENERALE .....</b>	<b>385</b>
<b>BIBLIOGRAPHIE .....</b>	<b>393</b>
<b>ANNEXES.....</b>	<b>421</b>
<b>TABLE DES ILLUSTRATIONS.....</b>	<b>442</b>
<b>TABLE DES MATIERES .....</b>	<b>446</b>

# **INTRODUCTION GENERALE**

---



## Introduction

*« J'ai rencontré mes amis marocains à Montpellier au fur et à mesure. Par exemple, mes parents m'ont dit qu'il y a la fille d'un ami à Montpellier donc je l'ai contactée, on s'est rencontrés et, de fil en aiguille, je connaissais pas mal de marocains. Je pense qu'on se connaît presque tous, au moins par l'intermédiaire d'autres personnes. Déjà les étudiants qui viennent de Fès, de ma ville, je dois en connaître au moins la moitié, soit par les soirées, les rencontres, la famille, donc après tu connais vraiment beaucoup de monde. Plus de la moitié de mes amis sont marocains parce qu'on a la même culture, la même langue, la même religion, on a tout en commun, on se retrouve très vite. »*

**A., étudiant à Montpellier**

*« Je me sers de Facebook pour tous les amis, avec les amis ici et au Maroc, d'ailleurs c'est un avantage parce qu'on n'appelle pas forcément les amis au Maroc alors Facebook c'est une facilité pour garder le lien, je peux leur parler tous les jours, ce qui aurait été impossible il y a encore quelques années. Ça permet de garder le contact avec ceux à Paris, à Nice, aux Etats-Unis et je sais que je pourrai garder le contact avec ceux que je vais rencontrer dans les futurs voyages. Donc au final, c'est vraiment une toile qui se tisse entre nous tous. Facebook c'est une ouverture vers le monde et en même temps ça me rattache au Maroc. »*

**H., étudiant à Montpellier**

*« La vie à l'étranger ça fait partie de l'imaginaire de tous les jeunes marocains et de tous les pays en voie de développement. Mais peut-être que mon cas est un peu particulier, disons que j'étais déjà très proche culturellement de la France, j'étais beaucoup plus proche de la culture française que de celle des autres pays arabes, surtout quand j'étais plus jeune. Maintenant, ça commence à s'équilibrer. Je ne dénigre rien mais maintenant je cherche à valoriser cet aspect de ma culture, le côté arabe en moi. Parfois il faut s'éloigner un peu pour mieux se rapprocher. »*

**S., étudiant à Lille**

Ces paroles d'étudiants marocains en mobilité internationale nous invitent à penser une géographie de la territorialisation des réseaux sociaux. Elles interrogent la place des réseaux sociaux dans la mobilité, leur implication se révélant à la fois dans le développement du projet de mobilité, dans le choix des destinations et dans les liens sociaux entretenus, créés ou recréés en mobilité. Les réseaux sociaux, comme objet intermédiaire entre le niveau macro et celui des individus, font apparaître ce qui relève des actions et des choix individuels ou de groupes en fonction de leur environnement social. Ces paroles questionnent également l'usage des réseaux sociaux du web, non pas pour créer mais pour entretenir les liens sociaux permettant ainsi une coprésence dans plusieurs lieux en même temps. Enfin, elles soulèvent la question du rapport à l'espace et de la position des étudiants marocains en mobilité face au pays d'origine et au pays d'accueil, entre circulation, ancrage et projection. Autant de dimensions qui vont traverser cette thèse.

Cependant, cette recherche renvoie à un débat beaucoup plus large qui vise à repenser le rapport du social et du web dans la circulation des diplômés au sein des relations internationales en Méditerranée. D'une part, l'implication des nouvelles technologies a profondément marqué le contexte des révolutions arabes. D'autre part, au sein d'un espace de circulation historique en Méditerranée, la circulation des qualifiés entre les deux rives a toujours représenté un enjeu majeur de transformation des sociétés. Enfin, la mobilité internationale des étudiants et son inscription dans des réseaux sociaux est un phénomène

ancien mais qui connaît aujourd'hui une évolution majeure des contextes, des motivations, des modalités et donc des impacts sur la dynamique de société. Cette mobilité apparaît aujourd'hui comme un processus complexe obéissant à des logiques multiples. Le contexte actuel apporte deux éléments à intégrer dans l'approche des mobilités étudiantes : l'utilisation massive des nouvelles technologies laissant penser un nouveau rapport à l'espace et le développement d'une économie mondialisée exacerbant la concurrence des compétences. En effet, le thème des mobilités étudiantes est au cœur de l'actualité et se reflète à travers des sujets de préoccupation tels le classement de Shanghai<sup>1</sup>, la compétition pour l'obtention des talents, l'intérêt manifesté par les universités et les villes à l'égard de l'attractivité des sites universitaires et les politiques migratoires de restriction, ou au contraire de facilitation, à l'accès au travail après le diplôme pour les étudiants étrangers.

La mobilité internationale des étudiants marocains s'inscrit donc dans cette conjoncture dynamique des sociétés méditerranéennes mais émerge du contexte particulier propre au Maroc. Les rapports historiques entre la France et le Maroc dans le cadre de liens postcoloniaux se manifestent notamment par une coopération culturelle et scientifique privilégiée. Les liens diplomatiques entre les deux pays favorisent l'entretien des mobilités étudiantes depuis l'indépendance en parallèle des migrations de travailleurs. Toutefois, le Maroc développe son propre système d'enseignement supérieur et les étudiants marocains élargissent leur horizon des possibles à l'international. Du point de vue du Maroc, les circulations des élites marocaines, la formation et le retour des compétences au pays se révèlent être des enjeux nationaux.

Ce travail de thèse est donc né de la volonté de comprendre comment les étudiants marocains organisent et vivent leur mobilité en France au regard des migrants « traditionnels » dont le fonctionnement a déjà été largement décrit<sup>2</sup>.

### ***L'étudiant étranger, une figure intermédiaire de la migration***

Le rapport SOPEMI<sup>3</sup> de 2010 insiste sur la transition entre le statut d'étudiant et celui de migrant permanent c'est pourquoi nous posons la question d'une figure intermédiaire de la migration, d'un migrant provisoire<sup>4</sup>. La figure de l'étudiant international est ancienne, la circulation des savoirs est décrite par les historiens. Ce n'est donc ni un effet de conjoncture

---

<sup>1</sup> Classement académique des universités mondiales par l'université Jiao Tong de Shanghai. Les institutions de recherche sont classées selon un nombre restreint de critères comme le nombre de publications ou le nombre de prix Nobel attribués.

<sup>2</sup> Citons entre autres C. Arab, 2009 ; M. Charef, 2003 ; Z. Chattou, 1998 ; H. De Haas, 2005 ; T. Lacroix, 2005 ; M. Mghari, 2008 ; M. Péraldi, 2001 ; F. Schaeffer, 2004 ; A. Tarrius, 2007.

<sup>3</sup> Système d'Observation PERmanente des Migrations Internationales de l'OCDE.

<sup>4</sup> Les définitions varient selon les organismes, ou émetteurs de données, et évoluent dans le temps. L'étudiant dit étranger n'est pas une entité statistique claire et précise. Nous avons contacté l'Institute for Statistics de l'Unesco pour avoir plus de détails. Hanna Taleb (Education Indicators and Data Analysis Unit – Arab States Region) nous a renseigné sur l'évolution de la définition de l'étudiant étranger. Avant 2004, celle-ci se rapportait à sa citoyenneté, donc sa nationalité. Elle concernait toute personne qui poursuivait ses études dans un pays autre que celui dont elle détenait la citoyenneté. Depuis 2004, cette définition se réfère aux étudiants qui ne possèdent pas le statut de résident permanent dans le pays hôte. Elle élimine ainsi les étudiants faisant partie de la deuxième ou troisième génération. Pour illustrer ce changement de définition, nous pouvons signaler que le nombre d'étudiants marocains en Belgique est passé de 4527 en 1999 à 59 en 2007 (données Unesco, 2008).

appelé à disparaître, ni une nouveauté (Mazzella, 2009). Mais cette figure connaît aujourd'hui des évolutions et des changements impliquant des orientations dans les politiques de l'enseignement et dans les politiques migratoires. La mobilité des étudiants est donc un objet d'études ancien et actuel au croisement de la mobilité, de la migration et des circulations. La population étudiante est une catégorie de migrants particulière au moins à trois niveaux : elle fait preuve de logiques propres dans la migration, dues à la quête d'un diplôme ; c'est une population qualifiée dont les compétences importent dans la relation espace / société ; enfin, nous supposons que ces migrants ont un accès et une utilisation massive des technologies de l'information et de la communication (TIC).

De part l'ampleur<sup>5</sup> qu'il a pris au cours des dix dernières années, le phénomène des migrations étudiantes internationales est déterminant. Il représente aujourd'hui une part non négligeable des migrations internationales.

### ***D'une approche en termes de perte et de gain...***

L'idéologie dominante des années 1960-70 considérait les migrations de compétence comme « une forme de pillage » des pays du Sud par les pays du Nord (Dia, 2005). Le développement (ou non) des pays d'origine reste la question centrale dans la compréhension du phénomène. Le *brain drain* peut être un facteur négatif parmi d'autres qui bloque le développement et les investissements étrangers. Aujourd'hui le débat a ré-émergé et retrouve parmi les universitaires et les politiques un regain d'intérêt. Toutefois, le *brain drain* est revisité à travers des réalités nouvelles, pour reprendre le titre de l'article de M. Cervantes et D. Guellec paru en mai 2002 dans *OECD Observer*, « The brain drain : old myths, new realities ». Ces réalités sont le fait de changements dans l'évolution de la conception de l'aide au développement, mais également dans la forme et l'organisation que prennent ces migrations (Brown, Meyer, 1999 ; Meyer, 2001). De nouveaux vocables sont apparus pour définir les migrations étudiantes et scientifiques internationales, comme l'utilisation d'expressions, telles *brain gain*, *brain return* ou *brain exchange* révélatrices de la diversité des phénomènes et de l'émergence de nouvelles voies.

### ***... à un regard novateur sur la mobilité internationale des étudiants***

En géographie, la mobilité des compétences est plutôt analysée sous l'angle des pôles d'attraction et des pôles de compétence. Ces mobilités restent marginales en termes de flux au sein des migrations internationales mais intéressantes puisqu'elles ont des incidences et des implications sur les politiques de l'enseignement supérieur (comme l'attractivité des universités et les enjeux des classements internationaux) et les politiques migratoires (citons par exemple la circulaire Guéant du 31 mai 2011 relative à la limitation de l'accès au marché du travail aux diplômés étrangers abrogée le 31 mai 2012).

---

<sup>5</sup> En 2009, on comptait 3 324 871 étudiants internationaux dans le monde. Ce nombre a augmenté de 31,3% depuis 2005 (données Campus France, 2011).

Les mobilités étudiantes ne sont pas nouvelles mais soulèvent des questions inédites dans le champ de recherche des migrations. Nous constatons, par ailleurs, que les mobilités étudiantes internationales sont rarement abordées comme construction migratoire spécifique.

Ainsi,  **dans cette thèse, il s’agit de démontrer en quoi et comment ces mobilités créent du lien à l’espace, de la territorialisation dans le mouvement et dans des temps courts.** Le fil directeur qui sous-tend la réflexion de cette recherche tient à la dimension territoriale des réseaux sociaux dans le cadre de mobilités étudiantes provisoires. Notre approche, tout en tenant compte de ce contexte régional méditerranéen, interroge la place des réseaux sociaux dans les mobilités étudiantes marocaines dans le but d’identifier leur inscription territoriale. **En quoi les dynamiques des réseaux sociaux, qui se déploient dans le cadre d’une mobilité provisoire étudiante, participent-elles à la définition d’une territorialisation dans le mouvement ?**

Ce questionnement amène à l’élaboration de trois hypothèses principales.

- D’abord, l’hypothèse de ressources de mobilité différenciées en fonction des contextes et des logiques individuelles et/ou collectives ;
- Ensuite, l’hypothèse de réseaux élargis et connectés dans le cadre de mobilités provisoires selon différentes temporalités et différents profils ;
- Enfin, l’hypothèse de la territorialisation des réseaux sociaux étudiants.

### *Une nécessaire traversée des disciplines*

Le lien mobilité – réseaux sociaux – territorialisation nécessite un croisement des disciplines et des approches afin d’enrichir la compréhension géographique des phénomènes observés. Si l’on évalue la place des étudiants dans les travaux sur les migrations en général, et marocaines en particulier, nous observons une quasi absence des travaux géographiques, la dimension spatiale n’est que rarement explorée<sup>6</sup>. La double direction de cette recherche se justifie par le choc fertile des approches permettant le lien entre la géographie des migrations et celle des télécommunications. L’apport géographique de la recherche se fait également dans le dialogue des disciplines. Tout au long de ce cheminement, nous n’avons cessé d’interroger l’espace au regard de l’apport des autres disciplines. Ainsi, la recherche s’inscrit dans le champ de la géographie des migrations et celui de la géographie des réseaux, mais bénéficie des apports de la sociologie (théorie des réseaux sociaux, théorie des graphes, sociologie des migrations) et des sciences de l’information et de la communication pour l’élaboration d’outils méthodologiques spécifiques. Le croisement des disciplines révèle l’enjeu et l’intérêt d’une analyse géographique des réseaux sociaux de qualifiés en mobilité, notamment par l’apport d’outils et de méthodes de compréhension du rapport entre le social et le spatial.

---

<sup>6</sup> Peu de travaux abordent la mobilité internationale des étudiants maghrébins notamment lorsqu’ils étudient en France. Des recherches ont été réalisées sur les étudiants maghrébins dans une perspective historique ou d’insertion et d’accueil en France. Se référer notamment à V. Borgogno et J. Streiff-Fenart (1999), A. Latrèche (2003), B. Laffort (2004) et E. Gérard (2008). Les mobilités étudiantes d’autres nationalités ont également fait l’objet de recherches, surtout relatives à la question de la fuite des cerveaux. Citons, entre autres, I. Dia (2005) concernant les étudiants sénégalais, et J-B. Meyer (2002) à propos de la diaspora qualifiée sud-africaine.

## *Comprendre comment les réseaux sociaux étudiants façonnent l'espace*

Comprendre la dynamique spatialisée des réseaux sociaux étudiants nous conduit à saisir le rôle des réseaux dans les processus qui se mettent en place et la manière dont ils influencent les trajectoires de vie des étudiants marocains. Nous abordons ainsi l'espace et le social par la prise en compte des liens sociaux qui entrent en jeu dans les mobilités étudiantes. Plusieurs champs de questionnements guident le fil de la réflexion.

- Qu'est-ce qui fait réseau ?

La définition du réseau est large et dépasse le simple ensemble de nœuds interconnectés (Castells, 1998). Nous retenons les éléments avancés par D. Parrochia (2001) : un réseau s'identifie à la distribution cohérente et ordonnée d'une pluralité de liaisons dans l'espace, ces liaisons sont plus ou moins denses et permettent l'existence de circulations. P. Musso (2003) propose une définition incluant la dynamique et la structure : « le réseau est une structure d'interconnexion instable, composée d'éléments en interaction, et dont la variabilité obéit à quelques règles de fonctionnement » (p.42). Pour reprendre ses éléments, le réseau social s'apparente à un ensemble d'acteurs reliés par des interactions sociales qui peuvent être de différentes natures et utiliser différents supports. Le terme de réseau est polysémique, traversé d'usages multiples, mais reste pertinent. La fécondité d'une approche géographique du réseau tient en particulier au fait qu'il permet la compréhension de ce qui lie des individus au sein d'un espace de proximité ou d'un espace distancié, mais aussi de dénouer les liens réciproques entre mobilité et réseaux. Pour les étudiants marocains en mobilité internationale, les réseaux permettent-ils la mobilité ? Et la mobilité permet-elle de recréer du réseau ?

- Comment s'organisent et se structurent ces réseaux ?

Cette question appelle à nous interroger sur la nature des réseaux, leur configuration et leur rôle dans la mobilité. Y a-t-il un éclatement des réseaux de sociabilités, réseaux davantage fondés sur d'autres référents sociaux que les réseaux traditionnels de la migration ? Comment les étudiants les articulent-ils en vue d'optimiser leur mobilité ? Ensuite, il s'agit d'interroger les modalités de formation en eux-mêmes des réseaux. Quels sont les mécanismes d'émergence, d'élargissement ou de consolidation des réseaux (l'entraide par la circulation de l'information, des services, des soutiens, des conseils) ?

- Que révèlent les réseaux en termes spatial / territorial ?

C'est ici la question du lien réseaux et territoire qui est soulevée. En quoi la mobilisation d'une approche par la territorialisation sera-t-elle pertinente pour appréhender les formes spatiales des réseaux ? Peut-on mettre en avant de nouvelles formes de territorialisation réticulaire ? Comment se reconstruit du réseau, dans les territoires élargis, en lien avec les expériences migratoires des étudiants ? L'acquisition de compétences entraîne-t-elle une transformation / recomposition des territoires pratiqués, vécus, imaginés ?



## ***Organisation de la thèse***

La première partie de la thèse s'attache à expliciter le cadre d'analyse et la méthodologie employée pour rendre compte de la complexité des mobilités étudiantes internationales. L'argumentaire théorique est construit autour des concepts clés de mobilité, de réseaux et de territorialisation. Le questionnement en termes d'implication des réseaux sociaux dans la mobilité étudiante entraîne de nouvelles exigences sur le plan méthodologique dans l'idée d'articuler théorie et méthode. Le travail porte à la fois sur l'aspect quantitatif par l'éclairage des données statistiques et sur l'aspect qualitatif des relations sociales afin de saisir la dynamique des rapports sociaux et leurs manifestations dans l'espace. L'approche se base sur l'analyse des trajectoires, des sociabilités et des pratiques des acteurs, en mobilisant des techniques classiques de production de données (enquête par entretiens, observation) et des techniques plus innovantes d'analyse des réseaux du web social.

La deuxième partie propose d'interroger les logiques de mise en œuvre du projet de mobilité internationale. Les étudiants marocains sont une population circulante pour qui la mobilité internationale répond à des logiques spécifiques (mobilité historique, familiale, objectif de formation, de diplôme, de travail, etc.). Nous supposons que ces logiques entraînent certaines formes de réseaux. L'hypothèse de ressources de mobilité différenciées, selon les contextes et les logiques, nécessite une analyse à différentes échelles : l'échelle macro pour le contexte historique, économique, social et éducatif (le système de mobilité internationale) et l'échelle individuelle ou du groupe pour une vision du projet de l'étudiant au regard de la construction des ressources de mobilité.

La troisième partie revient sur les réseaux élargis et connectés. Dans le cadre de mobilités particulières (provisoires, passagères, éphémères), nous supposons la capacité des étudiants à mobiliser des réseaux multiples et élargis, sans exclure une solidité des réseaux inscrits dans la durée et le rapport à l'origine. L'analyse du lien réciproque entre trajectoires, circulations et réseaux sociaux permet de tester l'hypothèse de la nature des réseaux, notamment par une remise en question des réseaux sociaux traditionnels dans la circulation des qualifiés. Ces réseaux traditionnels, à défaut d'être remis en cause, changent d'intensité et de fonctions. Les réseaux sociaux étudiants sont ensuite abordés par le web à la fois par les réseaux personnels des étudiants et par le collectif. Nous supposons que les dimensions spatiales du développement des usages des réseaux sociaux du web chez les étudiants marocains participent d'une recomposition de l'espace, tout en influant les mobilités.

Enfin, la quatrième partie propose de discuter la réhabilitation d'une mobilité provisoire pour penser la territorialisation étudiante. Les différents niveaux des réseaux, de l'individuel au collectif permettent d'amorcer la discussion sur le lien entre réseaux et territoire. Celle-ci fait l'hypothèse que ce sont les réseaux (de natures différentes, qui se font et se défont, se superposent dans des temporalités variées) qui sont structurants et permettent l'existence d'un territoire spécifique construit dans la mobilité. Il s'agira alors de revenir sur les éléments de la territorialisation étudiante et d'interroger l'existence d'un territoire relationnel.





**PREMIERE PARTIE**

---

*Intégrer la complexité  
des mobilités étudiantes  
internationales*

---



Parler de « territorialisation » pour des migrants, et plus encore pour des étudiants, peut paraître paradoxal. Classiquement, la notion de territoire fait référence à l'ancrage, à la fixation. Nous supposons donc que la mobilité et la dimension du passage, de la présence courte, voire éphémère pour les étudiants, dans des lieux n'est pas incompatible avec l'idée de territorialisation. Ce processus est abordé ici dans une dynamique de constitution territoriale et de transformation prenant en compte les opérateurs non-humains (TIC) et les dynamiques relationnelles.

Le premier chapitre développe l'argumentaire théorique pour un renouvellement de l'approche des mobilités en géographie à partir des réseaux sociaux et des nouvelles technologies. Il s'agit d'établir le fil de la réflexion en considérant les réseaux sociaux comme socle des mobilités et en interrogeant le rapport à la ressource. Ainsi, le dispositif relationnel des étudiants en mobilité questionne le rapport à l'espace par une possible territorialisation éphémère dans le mouvement. La géographie sociale s'applique à mettre en avant les processus de spatialisation et de territorialisation de la sphère sociale (Di Méo, 1998)<sup>7</sup>. Le rôle spécifique du géographe dans l'étude des réseaux est l'analyse de la répartition des réseaux dans l'espace, des relations sur un même territoire de réseaux différents, de l'établissement de la relation entre les réseaux et le territoire considéré (Bakis, 1993). Quelles sont alors les capacités des réseaux dans la mobilité étudiante marocaine ?

Intégrer la complexité des mobilités étudiantes internationales en termes d'implication des réseaux sociaux entraîne des exigences méthodologiques. Le deuxième chapitre revient sur la méthode composite élaborée pour saisir la géographie des mobilités étudiantes marocaines. La méthode fait appel à la fois aux données quantitatives par l'éclairage de diverses sources statistiques et aux données qualitatives pour saisir la dynamique des rapports sociaux et leurs manifestations dans l'espace. L'approche se base sur l'analyse des trajectoires, des sociabilités et des pratiques des acteurs, en mobilisant des techniques classiques de production de données (enquête par entretiens, observation) et des techniques plus innovantes d'analyse des réseaux du web social.

---

<sup>7</sup> Pour l'instant, gardons la définition de territorialisation comme étant le « processus par lequel les individus et les groupes s'inscrivent dans un espace à partir de différents potentiels, contraintes, demandes et par lequel ils pratiquent cet espace en fonction de leurs stratégies » (Di Méo, 1998, p.267) .



## CHAPITRE 1

---

*Le renouvellement de l'approche  
des mobilités en géographie.  
Réseaux sociaux  
et nouvelles technologies*

---



La mobilité questionne un des symboles identitaires de nos civilisations, la sédentarité (Urry, 2005). Nous sommes toutefois confrontés à la complexité du phénomène et à l'impossible réduction à un seul modèle territorial (« antimonde », Brunet, 1981 ; « territoires circulatoires », Tarrus, 2000 ; « espaces mobiles », Retailé, 2005 ; « territoires transnationaux », Portes, 1999, Faret, 2003, Bruneau, 2004). Dans un contexte global de mobilités généralisées, de nombreuses transformations sont intervenues dans le rapport des migrants à l'espace et aux liens (Capron, Guénola, Cortes, 2005). L'approche par la mobilité permet d'interroger les rapports à l'espace dans le mouvement ainsi que les formes de socialisation entretenues et (re)créées en mobilité. Il s'agit alors d'identifier les enjeux sociaux et territoriaux des migrations, les migrants étant acteurs de leur territoire.

L'objectif est de déplacer la problématique de la mobilité internationale des étudiants en faisant le lien entre la dimension migratoire de la mobilité et les nouvelles technologies par une approche des réseaux sociaux de la mobilité. L'approche par les réseaux sociaux s'avère pertinente pour une lecture dynamique de la mobilité qui évolue selon des contextes et des modalités variées et dont les formes et les impacts permettent la revalorisation de l'espace dans l'analyse du social. De nouvelles formes de territorialisation se développent alors à partir des réseaux au sein d'espaces discontinus et pourtant connectés dans la mobilité. L'approche dynamique et relationnelle en termes de réseaux et de circulations permet d'appréhender l'ensemble des ressources circulatoires, non seulement les ressources *in situ* mais également les transferts de capitaux, les transferts d'idées et d'informations.

Ce chapitre propose donc de suivre le fil du cadre d'analyse adopté pour le renouvellement de l'approche des mobilités étudiantes en géographie à partir des réseaux sociaux et des nouvelles technologies en intégrant les circulations et les ressources circulatoires et en interrogeant les nouvelles formes de territorialisation étudiante.

# **1. Une mobilité généralisée incitant à renouveler nos questionnements**

## **1.1. Le paradigme de la mobilité : discours, contexte et dimension migratoire**

Cette recherche défend une dimension migratoire des mobilités en articulant la caractéristique circulaire, provisoire et éphémère de la mobilité pour les étudiants étrangers avec la dimension migratoire par l'inscription dans les réseaux, l'analyse des trajectoires et la projection après les études. Cette orientation justifie une approche par les réseaux sociaux, resituant la mobilité dans une problématique plus générale des mobilités étudiantes selon des évolutions, des changements, et leurs implications en termes théorique et conceptuel.

Nous observons une substitution progressive du concept de migration par celui de mobilité pour rendre compte des changements des modalités du mouvement, notamment les migrations temporaires ou circulaires. R. Knafou (1998) évoque la « transition mobilitaire » par référence à la théorie de la transition démographique, même si la première ne peut pas concerner l'ensemble de la population. Ces transformations discursives sont liées à des changements socio-économiques importants. Nous relevons notamment un paradoxe entre la volonté des Etats de contrôler les flux migratoires, perçus négativement, et en même temps la volonté de favoriser les mobilités, présentées comme valorisantes. L'évolution des discours se fait au niveau politique<sup>8</sup> mais également dans la recherche et se reflète dans les textes législatifs et dans les orientations scientifiques. Le débat scientifique sur la mobilité n'est pas nouveau<sup>9</sup> mais s'affirme au cœur des préoccupations de recherche<sup>10</sup>.

Comment alors interroger la mobilité dans cette transition discursive et contextuelle ?

La migration est généralement entendue comme un changement durable du lieu de résidence principal. Le terme de mobilité est plus englobant (exemple de la mobilité sociale qui se fait sans mobilité géographique). Il est intéressant d'approfondir le glissement conceptuel opéré entre migration et mobilité. On peut dire que la mobilité se décline en plusieurs registres articulés : le déplacement (mouvement de réalités physiques et matérielles), la mobilité sociale et les nouvelles technologies de l'information et de communication (mouvement de réalités immatérielles). Finalement, la mobilité favorise la maîtrise de l'éloignement, permettant ainsi de « conjurer la distance en rapprochant les réalités par le mouvement » (Lussault, 2007, p.58).

---

<sup>8</sup> Les textes législatifs des Etats et les textes des organismes internationaux comme l'Organisation Internationale pour les Migrations (OIM) ou l'UNESCO adoptent le terme de mobilité en remplacement de migration.

<sup>9</sup> Voir entre autres le chapitre 4 « L'effet de mobilité », in Frémont et al., 1984, *Géographie sociale*, et le numéro de la revue *Hommes et Migrations* de 2001 qui titre « Les nouvelles mobilités ».

<sup>10</sup> La mobilité est au programme du Capes en 2010. Plusieurs ouvrages paraissent à cette occasion. Ces dernières années, des publications majeures enrichissent l'approche des mobilités, citons par exemple l'ouvrage de J. Urry (2005). Nous observons également une multiplication des colloques et séminaires traitant des mobilités ou les interrogeant au regard des migrations, citons par exemple la conférence internationale sur les mobilités et migrations académiques, dont la dernière a eu lieu en Malaisie en juillet 2012.

H. Pellerin (2011) évoque le passage du paradigme migratoire au paradigme de la mobilité. Quelles sont les implications d'imposer la mobilité comme cadre conceptuel ? La dimension performative de la mobilité s'exerce à plusieurs niveaux (Pellerin, 2011). Tout d'abord, la mobilité est souvent associée à une migration temporaire et circulaire. Ensuite, la mobilité rend compte de la fluidité de la circulation des personnes, éphémère et réversible. Enfin, la mobilité est favorisée par les nouvelles technologies, les outils de communication et les moyens de transport (Urry, 2007). La mobilité rend ainsi particulièrement compte d'une certaine catégorie de travailleurs : les travailleurs hautement qualifiés. C'est en partie l'idée de la qualification qui est sous-jacente à l'emploi du terme migration ou mobilité. La mobilité relève d'un contexte social dans lequel s'inscrit le mouvement, et les étudiants sont une population ancrée dans un contexte particulier répondant à une certaine injonction à la mobilité.

On s'aperçoit de la complexité des logiques à la base des mobilités. Le concept de mobilité n'échappe pas à une certaine idéologie et induit des significations différentes selon les époques et les groupes concernés.

« Cette double tension – qui comporte d'un côté le risque de l'apologie et de l'autre celui de la diabolisation – montre en tout cas à quel point la mobilité spatiale est désormais à appréhender comme un « fait social total », une « question de société » devenue une composante incontournable de l'analyse du changement. » (Capron, Cortes, Guétat-Bernard, 2005, p.312).

Ainsi, la migration et la mobilité se chevauchent et sont principalement distinguées par le critère temporel, relativement éphémère pour la mobilité et plutôt à long terme pour la migration. Mobilité et migration demandent, pour être étudiées, à identifier les trajectoires et les logiques des acteurs selon des méthodes similaires. Les articulations sont donc fines entre migration et mobilité, c'est pourquoi nous parlons de dimension migratoire de la mobilité.

## **1.2. Les étudiants dans un système global de mobilités**

Un nouveau régime de mobilité se développe dans un contexte de mondialité (Leclerc, 2011) défini, entre autres, par une concurrence de la main-d'œuvre qualifiée, la compétitivité des universités et des écoles, et la circulation des élites. Nous évitons ici l'emploi de l'expression de circulation des « cerveaux », jugée péjorative pour l'ensemble des migrants. Nous lui préférons les termes de mobilité étudiante, qualifiante ou de qualifiés. Il existe aujourd'hui une certaine injonction à la mobilité pour les étudiants qui induit une transformation des mobilités étudiantes dont les enjeux questionnent notre approche scientifique.

La mobilité étudiante représente un enjeu international à prendre en considération. Il semble alors pertinent de confronter, brièvement, les attentes divergentes des pays d'accueil et d'origine.

### **1.2.1. Pays d'accueil : entre rayonnement, attractivité et maîtrise des flux**

#### Une volonté de rayonner

Les facteurs exerçant une influence culturelle ou politique sur les pays d'origine des étudiants sont évidemment à prendre en considération.

« L'accueil des étudiants étrangers peut constituer, pour les pays d'accueil, un investissement politique et culturel à plus ou moins long terme » (Latrèche, 2001, p. 24). Dans les années 1950-1960, l'accueil des étudiants étrangers des pays en développement était un enjeu politique de taille. C'est un facteur d'exportation à long terme des idées politiques et culturelles du pays d'accueil. A cette époque, se sont développés les accords de coopération et les programmes de bourses.

Aujourd'hui, comme hier, l'enjeu géopolitique de ces migrations apparaît de la première importance. Il est clair que les liens politiques, intellectuels, culturels et commerciaux s'enracinent dans l'accueil fait aux étudiants étrangers durant la période de leurs études, et même à l'ère des réseaux électroniques, les liens créés de personne à personne restent prépondérants et prioritaires dans le maillage relationnel des individus (Gaillard et Gaillard, 1999). Dans le sens du renforcement des liens politiques, culturels et intellectuels par les mobilités étudiantes, en mars 2007, le Ministère de l'Education Nationale français a créé « Campus France ». C'est un instrument à destination des étudiants étrangers destiné à favoriser la promotion de l'enseignement supérieur français et à améliorer l'accueil des étudiants étrangers en France. Ce dispositif facilite ainsi l'information et la communication, il participe de l'attractivité de la France en termes d'enseignement supérieur et de recherche au niveau international.

#### L'internationalisation de l'enseignement supérieur ou le « marché » mondial de l'éducation

Nous faisons le choix de l'utilisation du concept d'internationalisation plutôt que celui de mondialisation. D'après I. Berry-Chikhaoui, A. Deboulet et L. Roulleau-Berger (2007), l'usage du terme « globalisation » (ou mondialisation) obéit à une « vision du monde surdéterminée par l'économie », tandis que le caractère d'internationalisation « tient tout autant à la circulation, entendue au sens large, d'individus, de savoirs, de modèles ordinaires ou "savants", de normes spatiales, d'images (...) parfois plus reliés au monde, et aux liens multiples et protéiformes qui construisent les "territoires circulatoires" (Tarrius, 1992) qu'à l'environnement proche » (Berry-Chikhaoui, Deboulet, Roulleau-Berger, 2007, p.12). La globalisation favorise donc l'internationalisation par l'accroissement des circulations (Breton, Lambert, 2003). Ainsi l'internationalisation des villes, même moyennes, facilite la visibilité et l'attractivité de celles-ci, *a fortiori* dans le domaine universitaire. La concurrence entre les villes est sous-jacente à la volonté d'une représentation internationale, les mêmes dynamiques sont observables pour l'attractivité universitaire, par une mise en concurrence des lieux et des acteurs. Les acteurs impliqués dans l'internationalisation de l'enseignement supérieur sont très divers et n'ont pas tous les mêmes intérêts : gouvernements ; monde académique : universités, enseignants, ... ; ONG ; organisations multilatérales (Union Européenne, Banque Mondiale...). Finalement, l'internationalisation fait figure d'un caractère élitiste où les

étudiants ont peu de place. Les enjeux institutionnels relatifs à la mobilité des étudiants permettent de comprendre l'importance de la question pour l'ensemble des acteurs concernés. Attirer et retenir les étudiants sont des objectifs centraux dans les stratégies des établissements universitaires. Cette attractivité dépend de plusieurs facteurs dont la qualité de l'offre de formation, l'intégration dans la recherche, l'environnement de travail ou la politique d'ouverture à l'international.

En Europe, une politique active de recrutement des étudiants internationaux s'est mise en place depuis une dizaine d'années car les retombées sont positives et tangibles sur l'économie nationale et sur les capacités scientifiques des universités (Dia, 2005<sup>11</sup>). Des pays comme l'Australie, le Canada ou les Etats-Unis développent des politiques volontaristes de recrutement des étudiants étrangers. Les pays du Golfe sont également actifs dans le recrutement. La mobilité est donc élevée en tant que nouvelle norme d'excellence scolaire. Cependant, le paradigme de la coopération internationale universitaire est centré de plus en plus vers le Nord<sup>12</sup>, même si un accroissement des échanges avec l'Asie de l'Est est observé.

#### Migrations étudiantes, migrations économiques : même traitement

Les pays d'accueil, paradoxalement à ce qui vient d'être dit, n'accordent plus de traitement spécifique aux étudiants étrangers originaires des pays en développement. Les migrations étudiantes constituent même, pour les pays d'accueil, la menace d'une immigration déguisée (Latrèche, 2001).

Plusieurs « politiques » d'accueil des étudiants étrangers se dégagent (Borgogno, Streiff-Fenart, 1999) dont :

- une « forte gestion administrative », par un renforcement des procédures d'entrée et de séjour et l'instauration de quotas. Exemples de la France et de l'Australie où les étudiants doivent obtenir un visa d'étude. Chose qui peut paraître simple, mais, pour l'obtenir, le prétendant aux études en France, doit justifier, lors du dépôt de la demande auprès des autorités consulaires françaises dans son pays d'origine, d'une inscription dans un établissement d'enseignement reconnu par l'Etat, de revenus, et produire un justificatif de domiciliation ou d'hébergement en France. L'Australie, quant à elle, a fait le choix plus radical d'une limitation des inscriptions offertes aux étrangers.
- D'autres pays pratiquent « l'élimination par l'argent », avec l'introduction de frais de visa et l'augmentation des frais d'inscription. Ce sont les pays d'économie libérale, avec les exemples de la Grande-Bretagne ou du Canada.

Les politiques européennes sont assez convergentes dans le sens d'un contrôle accru. Les Etats ont adopté un schéma politique commun. La gestion du phénomène migratoire a un rôle de puissant révélateur des particularités des sociétés d'accueil. Elle est le signe que ces

---

<sup>11</sup> L'auteur revient sur les facteurs qui ont participé du développement de l'internationalisation de l'enseignement supérieur : l'uniformisation du modèle anglo-saxon à l'échelle mondiale, un marché mondial « académique » en expansion, l'anglais comme langue de communication et d'enseignement, Internet comme outil dans l'enseignement à distance, la coopération interuniversitaire et l'harmonisation des systèmes éducatifs.

<sup>12</sup> Le programme d'échange Erasmus a joué un rôle important dans la mobilité étudiante en Europe.

migrations « spécialisées » sont désormais gérées à partir d'un point de vue qui les banalise et tend à souligner exclusivement leur appartenance à une immigration « à risque », par opposition à un point de vue davantage fondé sur des considérations et des valeurs universitaires (Borgogno, Streiff-Fenart, 1999). Cette gestion des flux migratoires étudiants se fait ressentir sur la composition du groupe des étudiants étrangers par nationalité (Latrèche, 2001). En France, ce recul des effectifs des étudiants originaires de pays en développement a profité aux étudiants d'origine européenne dans un premier temps, puis bénéficie aujourd'hui d'une ouverture aux étudiants asiatiques, spécifiquement chinois.

Paradoxe d'une volonté d'être attractif face à une politique de contrôle des migrations, pour ne pas dire à une politique de fermeture. Mais ce paradoxe peut être en partie explicité par la cible de chaque politique. D'une part, attractivité des étudiants des pays du Nord, ou les plus aisés du Sud, pour se créer une place sur la scène internationale, et d'autre part, limitation des entrées de migrants qui risqueraient de prolonger leur séjour alors qu'ils sont considérés comme indésirables, ce sont les étudiants originaires des pays « à risque migratoire ».

### **1.2.2. La mobilité étudiante au regard des pays en développement**

#### Une mobilité étudiante sous conditions

La « forteresse » Europe tend au contrôle et à la limitation exacerbée des migrations provenant des pays du Sud. Les étudiants n'y échappent pas, d'autant que la tendance européenne en matière d'enseignement supérieur favorise les échanges intra-communautaires. La politique des différents pays en faveur de l'accueil des étudiants étrangers est un critère fondamental dans la mobilité étudiante internationale (procédures, droit d'inscription, conditions d'accueil). L'accès aux études supérieures dans un pays étranger peut relever du « parcours du combattant » selon les critères consulaires, la politique des visas, les critères financiers et d'orientation. Du point de vue des barrières à la mobilité estudiantine depuis les pays d'origine, différents facteurs interviennent : le manque de moyens financiers, l'ignorance de la langue, les contraintes administratives ou académiques, et certainement le manque d'informations.

#### La mobilité des étudiants : une opportunité pour les pays en développement ?

Dans les anciennes colonies (la plupart sont aujourd'hui des pays en développement), les systèmes d'enseignement supérieur sont nés durant la période coloniale ou au lendemain des indépendances et sont inspirés par le modèle de la puissance coloniale. Les conséquences peuvent se situer à différents niveaux, d'une part linguistique, et d'autre part en termes d'influence culturelle et intellectuelle. Les problèmes politiques et d'entente entre pays du Sud compliquent les volontés de se détacher du modèle colonial et, par conséquent, influencent les destinations des étudiants au sein de systèmes de mobilités internationales.

« Il en résulte une diversité linguistique à l'intérieur d'une même région. C'est le cas du monde arabe, où le français est dominant au Maghreb et l'anglais dans le Golfe. S'ajoutent à cela l'instabilité politique et l'échec des tentatives de construction d'alliances régionales. » (Latrèche, 2001, p. 17).

Les migrations étudiantes sont considérées de différentes manières : soit favorablement, soit comme un mal nécessaire, soit avec indifférence<sup>13</sup>. Ainsi, la migration étudiante ne peut être dissociée de la géopolitique et de la nature des relations politiques qu'entretiennent les pays d'accueil avec les pays d'origine des étudiants. Ceci est particulièrement vrai pour les relations entre la France et les pays du Maghreb. Une approche historique du développement de l'enseignement supérieur au Maghreb permet de faire émerger la spécificité des migrations étudiantes maghrébines<sup>14</sup>.

Pour les étudiants, la recherche d'un enseignement de qualité et la valorisation des diplômes obtenus restent un puissant moteur de déplacement (Gaillard et Gaillard, 1999). Toutefois, les motivations à l'expatriation sont de moins en moins corrélées à l'absence de formation locale, la mobilité représentant une expérience valorisante. Nous y reviendrons à travers les constructions territoriales des étudiants et les pratiques de circulations.

La mobilité est un enjeu fondamental pour la société, les individus et particulièrement les étudiants. Aujourd'hui, la mobilité recouvre une image très positive, en particulier dans la mise en valeur de cursus scolaires. Ce qui met en mouvement l'étudiant révèle la grande diversité des situations (nature des motivations, héritage familial, type de qualification, cohérence culturelle et ouverture au monde, éléments politiques, déterminants structurels, facteurs « push » dans le pays d'origine et facteurs « pull » dans le pays d'accueil) et peut être approché par les réseaux sociaux.

## **2. Les réseaux sociaux, socle des mobilités**

Comment rendre compte de la mise en relation entre les lieux dans la mobilité internationale ? Les réseaux sociaux nous permettent de saisir ce qui fait lien, de rendre visible les proximités invisibles et d'interroger la construction de la mobilité étudiante internationale, provisoire et éphémère, à partir des réseaux sociaux élargis et connectés.

Il n'est pas question de succomber à la tentation de voir du réseau partout, de céder à la ferveur réticulaire sans justification. Nous avançons au contraire la nécessité de penser les réseaux sociaux de la mobilité dans la défense d'un concept scientifique qui fait sens pour comprendre une population particulière. L'approche par les réseaux sociaux en mobilité permet d'interroger l'espace dans le mouvement ainsi que les formes de socialisation

---

<sup>13</sup> Référence au *Brain drain* et au *brain gain* (revoir introduction générale). Certains pays ont même mis en place de véritables politiques d'incitation au retour, mais il s'agit surtout de l'exemple des pays asiatiques, tels la Corée du Sud ou aujourd'hui la Chine. En ce qui concerne les pays du Maghreb, nous aborderons ultérieurement l'expression d'une volonté récente de récupération des jeunes qualifiés (chapitre 8).

<sup>14</sup> Voir chapitre 3

entretenues et (re)créées en mobilité. Il s'agit alors de prendre en compte la complexité des rapports sociaux en dehors des catégories duales local/global ; ici/ailleurs ; centre/périphérie ; réel/virtuel... et d'analyser l'inscription des espaces dans une dynamique plus relationnelle en prenant en considération le côté éphémère de la pratique des espaces par les étudiants. Cette problématique générale de la recherche permet l'analyse de l'inscription spatiale des réseaux sociaux étudiants. Le réseau social s'apparente pour nous à un ensemble d'acteurs reliés par des interactions sociales qui peuvent être de différentes natures et utiliser différents supports (nous entendons ici l'ensemble des réseaux sociaux : familiaux, associatifs, amicaux, d'école, web...). Notre démarche est de comprendre comment s'insèrent les individus en mobilité dans des réseaux sociaux, les liens existants au sein de ces réseaux (la structuration des réseaux à partir des interactions entre les individus) et d'interroger le rapport à l'espace.

## **2.1. Une lecture dynamique et spatiale des réseaux sociaux dans la mobilité**

### **2.1.1. S'emparer des relations sociales en géographie**

L'analyse des réseaux sociaux n'est pas nouvelle. Quelques sociologues reconnus ont marqué cette discipline : G. Simmel en est le précurseur (1908), J.-L. Moreno (1933) objective la dynamique du groupe avec les sociogrammes, J. A. Barnes introduit le terme de « réseau social » en 1954, S. Milgram (1967) démontre l'effet du « petit monde » et les six degrés de séparation, M. Granovetter (1973) évoque la force des liens faibles.

Ces quinze dernières années, nous observons un tournant géographique qui tend à reconsidérer l'espace comme une dimension, parmi d'autres, du social. La dimension spatiale rend compte de la complexité des rapports sociaux, d'autant plus dans la mobilité internationale qui implique une multiplication des rapports individuels et collectifs à l'espace. La géographie sociale s'applique à mettre en avant les processus de spatialisation et de territorialisation de la sphère sociale (Di Méo, 1998). Il s'agit alors de voir en quoi les mobilités contribuent à l'émergence de nouveaux rapports à l'espace, et en quoi la spatialisation des réseaux sociaux est révélatrice de ces rapports. Le rapport entre les pratiques sociales et l'espace se fait par l'approche de l'ensemble des réseaux pratiqués avant, pendant et après la mobilité. Quelle est la place de l'espace dans les considérables transformations des réseaux ? Par l'approche des réseaux sociaux en tant qu'objet de recherche, on peut apprécier le rôle des acteurs animant ces réseaux, le rôle de ces derniers dans la structuration et la recomposition des réseaux. Les réseaux révèlent l'existence de connexions entre les différents points d'un espace discontinu. Les réseaux constituent alors la morphologie sociale (Castells, 1998). Ils représentent le meilleur outil opératoire pour rendre compte dans une large mesure du fonctionnement social et spatial. Les réseaux permettent une diversité d'échanges reliant des lieux complémentaires. Le réseau a donc une capacité de mise en relation des acteurs et des lieux dans des espaces différenciés (Dupuy, 2002). Selon A. Colonos (1995), « en sciences sociales, le réseau désigne des mouvements faiblement institutionnalisés, réunissant



des individus et des groupes dans une association dont les termes sont variables et sujets à une ré-interprétation en fonction des contraintes qui pèsent sur leurs actions. » (p.22). Ainsi, les réseaux obéissent à une logique horizontale n'excluant pas pour autant « l'existence de relations de pouvoir et de dépendance ». Il apparaît alors pertinent de s'emparer de cette définition dans un sens géographique pour saisir les réseaux sociaux dans la mobilité étudiante internationale.

### **2.1.2. Une approche par les trajectoires, les pratiques et les sociabilités**

Nous proposons une approche qualitative par les trajectoires, les pratiques et les sociabilités des étudiants en mobilité internationale permettant d'appréhender la configuration, l'évolution et la recomposition des réseaux sociaux.

#### Lien réciproque réseaux sociaux – mobilité

A travers les mobilités, il s'agit de comprendre les mobiles, les intentionnalités et les logiques à l'origine des mobilités étudiantes. Les imbrications complexes relevant des mobilités permettent de mettre à jour une série d'enjeux spatiaux et sociaux, que l'on va articuler autour de l'efficacité des réseaux sociaux. Notre réflexion nécessite des allers-retours incessants entre théorie et empirisme afin d'apprécier les différents réseaux sociaux des étudiants : les réseaux liés à la famille, aux amis et connaissances ; les liens entre les universités d'origine et d'accueil ; la renommée de telle ou telle université ; les réseaux étudiants, associatifs, syndicaux ; les réseaux internet (réseaux sociaux, blogs...) ; les effets liés au hasard ou de second choix. La notion de réseau permet d'appréhender les liens tissés à partir d'une ville d'origine, de villes de passage, d'installation, à travers la dispersion géographique, à partir des liens recréés en mobilité.

Les trajectoires mettent en évidence les lieux de départ et d'arrivée, et la relation avec les migrations familiales et communautaires. Les pratiques évoquent les espaces vécus, les liens entretenus avec le pays d'origine, les relations établies dans la ou les villes d'accueil et les projets des étudiants. Pour tous les réseaux coexistant (réseaux familiaux, communautaires, étudiants...), nous pouvons nous demander quelles sont les modalités des pratiques et des usages. Elles peuvent être révélées à la fois par les sociabilités établies ou entretenues dans des rapports directs et par des sociabilités établies ou entretenues par l'utilisation des technologies d'information et de communication (TIC). L'analyse des sociabilités permet alors de retracer les réseaux sociaux des étudiants dans l'idée que les réseaux traduisent les formes de sociabilités.

#### Nature des réseaux et configurations : différents réseaux à différentes échelles

Les réseaux sociaux permettent de relier l'échelle micro-sociale des individus et celle des phénomènes macro-sociaux. Les réseaux sociaux révèlent en même temps « les stratégies individuelles, celles des groupes (issues de l'agrégation des premières) et rendent compte des données structurelles qui les conditionnent » (Potot, 2003). C'est pourquoi les réseaux sociaux doivent être étudiés à plusieurs échelles : à l'échelle individuelle, familiale ou collective

(Faret, 2003). Ces échelles sont complémentaires, emboîtées et sont prises en compte selon les étapes du projet de mobilité. Le premier facteur de la mise en relation des pôles du réseau est le lien familial sur un espace éclaté. Les contacts sont maintenus grâce aux circulations physiques et aux télécommunications. Toutefois, les autres réseaux relationnels sont également présents. Nous pouvons émettre l'hypothèse d'une diversification des acteurs dans les réseaux de relation des étudiants par rapport aux migrants de travail. Différentes sociabilités ont été mises en avant par A. Degenne et M. Forsé (2004). Les auteurs distinguent les sociabilités *formelles* et *informelles* (différence entre un type de réseau dont l'organisation est constituée et un autre dont l'organisation n'est pas constituée). Une deuxième distinction a trait au caractère *collectif* ou *individuel* de la sociabilité (autrement dit si la relation existe à travers ou en dehors du groupe). Les auteurs distinguent ensuite les sociabilités selon leur *intensité forte* ou *faible* (permet d'établir différents stades, par exemple amis, connaissances...). Enfin, les auteurs différencient *les relations électives ou affinitaires* de celles qui ne le sont pas.

#### Modalités de formation des réseaux : le temps des réseaux

La réflexion porte sur le processus de mise en réseau et les logiques de ce qui fonde le lien, le sens de la relation. P-Y. Cusset (2007) nous apporte sa définition du lien social : « Elle désigne de fait des réalités multiples, qui vont de l'ensemble des relations concrètes que l'on entretient avec sa famille, ses amis, ses collègues ou ses voisins, jusqu'aux mécanismes collectifs de solidarité, en passant par les normes, les règles, les valeurs et les identités qui nous dotent d'un minimum de sens d'appartenance collective. » (p.5). L'auteur s'interroge notamment sur la crise du lien social dénoncée par l'usage des nouvelles technologies. Selon lui, le lien social ne disparaît pas mais prend de nouvelles formes. Nous allons également interroger cette nouvelle géographie des liens par ces opérateurs techniques pour lesquels le temps compte plus que la distance.

Différents mécanismes peuvent ainsi être appréhendés : des mécanismes d'approfondissement des réseaux (entraide par la circulation de l'information, des services, des soutiens, des conseils), des mécanismes d'élargissement des réseaux et des mécanismes de consolidation des réseaux. Les évolutions des réseaux sont permanentes et demandent un suivi dynamique. La dimension temporelle des réseaux sociaux est essentielle pour comprendre en profondeur la mobilité étudiante internationale.

Au-delà d'une maîtrise des distances spatiales et sociales, le paradigme de la mobilité se réfère également à la dimension temporelle. « L'ordre des temporalités permet d'instaurer des continuités là où nous ne voyons que discontinuités et d'articuler les trois étages territoriaux » (Tarrus, 1996, p. 94). Les temporalités sont perçues à travers les rythmes sociaux de quotidienneté, les étapes de mobilité (la mobilité étudiante peut concerner l'ensemble ou une partie d'un cursus), l'histoire de vie et le temps des successions des générations.

## **2.2. Une approche spatiale de l'analyse structurale et de l'interactionnisme**

H. Bakis (1993) nous rappelle que le rôle du géographe des réseaux est de décrire et d'analyser leurs structures et usages selon les liens et nœuds, l'utilisation d'indices et le complément d'une analyse quantitative. Nous proposons ici de se saisir de la théorie de l'interactionnisme enrichissant notre approche. L'étude des sociabilités constitue alors la première phase nécessaire à la compréhension des relations qui composent les structures.

La démarche de la sociologie structurale consiste à discuter et à refonder théoriquement et analytiquement quelques-uns des concepts classiques de la sociologie à partir, non pas des attributs des individus (âge, sexe, profession...) mais des caractéristiques de leur position structurale. L'objectif est de rendre compte des effets des structures sur les comportements et inversement, des effets des comportements sur les structures. G. Simmel est le précurseur de l'approche structurale. Il a élaboré une sociologie « relationnelle » à un niveau « mésosociologique » (1908), c'est-à-dire à partir de l'analyse des formes sociales qui résultent des interactions entre les individus (au-delà du micro (individu) et pas non plus macro (société)). L'interactionnisme est défini dans le dictionnaire de J. Lévy et M. Lussault (2003) comme « ce couple conceptuel qui fait de l'ordre des interactions un domaine propre de la sociologie, distinct de l'ordre social et non réductible aux logiques de la reproduction. D'une part, la notion d'interaction comme « action réciproque » (Simmel) est l'unité élémentaire d'analyse pour le sociologue. D'autre part, cette unité sociale élémentaire est déterminée et descriptible comme l'agencement singulier, à la fois, de l'action des participants à une situation sociale et de leur visibilité mutuelle. » (p.520). E. Goffman est la référence fondamentale de l'interactionnisme. Ce courant interpelle les géographes soucieux d'interroger l'espace au regard des pratiques sociales à l'échelle des individus. En effet, pour les sociologues, l'espace est le grand absent. Notre intérêt est donc à ce niveau : repositionner l'acteur au sein d'un système où les relations sociales et les interactions sont appréhendées spatialement. Nous pouvons parler d'une géographie « relationnelle ».

L'héritage de J.-L. Moreno (par l'établissement d'un corpus de données relationnelles) et de sa « géométrie du monde social » (sociométrie) se perpétue dans l'idée de s'approprier des techniques anciennes mais de les mobiliser dans un contexte nouveau et dans une autre discipline. D'autre part, la théorie des graphes a apporté plus que les sociogrammes moréniens : des concepts, algorithmes, raisonnements « grâce auxquels la figuration graphique dépasse la simple représentation pour autoriser un traitement mathématique générateur de connaissances nouvelles. » (Mercklé, 2011, p.24). Ainsi, l'analyse des réseaux sociaux n'est pas seulement descriptive mais peut être mobilisée comme facteur explicatif de phénomènes sociaux.

L'apport de la géographie peut être considérable à cette approche dans la compréhension de phénomènes sociaux en valorisant l'espace. C'est un enrichissement mutuel des disciplines. Pouvons-nous révéler l'effet spatial des réseaux en plus de leur composante sociale ? L'analyse structurale peut porter sur des réseaux personnels (ensemble des relations d'une personne) ou des réseaux de groupes (ensemble d'individus au sein d'un

groupe). Les objectifs se situent à plusieurs niveaux. Il s'agit d'abord de comprendre la structure d'un réseau (taille, distance moyenne, connectivité, densité des relations, etc.). Ensuite, l'analyse structurale permet de saisir la position des individus : les positions clés, les rôles, les médiateurs, les liens faibles, les trous structuraux. Enfin, elle permet d'analyser les sous-groupes par la mise en évidence de catégories émergentes, la recherche de cliques. Par la mobilisation de cette approche, nous envisageons une analyse fine des types et des structures des réseaux de mobilité. Le réseau est structurant pour les acteurs mais aussi structuré par les acteurs. Le rôle de la formation, de la configuration des élites et de son évolution, de la circulation des qualifiés, justifient une approche par les structures relationnelles. Les éléments seront développés dans les chapitres qui font appel à cette théorie, notamment les chapitres 6 et 7.

L'analyse des réseaux sociaux présente également quelques failles et nécessite de ne pas tomber dans une certaine idéologie ou utopie engendrées par les réseaux. Ce sont des révélateurs du fonctionnement social qui apportent des éléments de compréhension à la complexité mais qui doivent toujours être interrogés dans leur apport scientifique. La recherche est notamment limitée par la confidentialité des données, la nature informelle et spontanée des réseaux et la complexité des relations (combinaisons de préoccupations identitaires, affinitaires, de distinction...).

### **3. Une mobilité fondée sur une ressource circulaire**

La mobilité relève d'une dynamique et les réseaux sociaux en révèlent la structure. Les recherches opposent souvent, ou, *a minima*, mettent en tension, la mobilité et l'enracinement. Bouger *versus* s'enraciner. Aujourd'hui, la géographie nous permet l'articulation entre le « trans », ce qui traverse, et les différents pôles spatiaux.

Dans cette recherche, nous nous attachons à saisir la complexité du lien entre les deux mouvements, dans l'idée de transversalité, puisque les deux mouvements sont vécus de manière chevauchée et simultanée par les migrants. La mobilité des personnes qualifiées ou des étudiants ne diffère pas fondamentalement des paradigmes migratoires généraux. La circulation met l'accent sur la dynamique de création de réseaux et de liens. Il n'est pas question d'un présupposé pro-circulaire. Le déterminisme est évité en interrogeant également les formes d'ancrage et de non-circulation. Nous abordons plusieurs dimensions de la dynamique des mobilités : la dimension circulaire, la dimension migratoire et les ressources circulaires faisant le lien.

### **3.1. Les dimensions circulatoire et migratoire : les pratiques de circulations induites par la mobilité**

La mobilité n'induit pas forcément des circulations. La mobilité peut alors être perçue comme déterminant du départ et formation d'un capital. Toutefois, les circulations peuvent être appréhendées dans le cadre de l'entretien de liens, de la mise en relation de plusieurs lieux.

L'expression « circulation migratoire » apparaît dans les années 1980 en France pour décrire des phénomènes de mobilités internationales qui se sont complexifiés. « Avec la circulation migratoire, définie comme la somme des mobilités découlant de la présence à l'étranger d'une population émigrée installée, l'objectif est alors de proposer une approche globale des migrations, qui rassemble des éléments « immobiles » et des composantes mobiles qui n'ont pas vocation à l'installation. La notion permet de prendre en compte tout à la fois l'ensemble des espaces concernés par les migrations, les déplacements des personnes entre lieux d'origine et d'arrivée, l'ensemble des flux matériels (biens, services, remises) et immatériels (normes, valeurs, représentations) induits par ces mobilités. » (Guerassimoff, 2004, p.9)

La circulation migratoire fait référence aux divers types de déplacements, de personnes, de marchandises ou de savoir-faire, liés à la migration. La notion de circulation migratoire explicite la forme dynamique du « va-et-vient » en termes de mobilité. Ce concept implique l'idée de bi- ou de multipolarité<sup>15</sup>. Il est fondamental dans le positionnement conceptuel général de ce travail et justifie notre méthodologie à partir des réseaux sociaux. L'utilisation du terme circulation implique une dynamique, établie ici de part et d'autre de la Méditerranée et la mise en réseaux entraîne plusieurs registres : les circulations physiques d'individus, les circulations de biens, de compétences, etc. C'est pourquoi les circulations migratoires entrent dans notre cadre d'approche des migrations étudiantes. Le concept de circulation migratoire peut alors être utilisé comme « clé de lecture » (Schaeffer, 2004) ou outil d'observation afin d'appréhender les trajectoires des migrants, leurs ancrages et les différentes formes de sociabilités des étudiants. Ainsi, les circulations des étudiants marocains sont abordées à partir de la multiplicité des mouvements, de leurs temporalités, de la fréquence des retours, des mobilités pour le travail ou la carrière. Le rapport aux étudiants marocains nous permet également une entrée féconde à partir des voyages et circulations au cours des études pour rendre visite à d'autres étudiants marocains. Lors de ces visites, les étudiants rencontrent-ils d'autres personnes que des Marocains ? L'analyse de ce type de circulation permet d'interroger l'exclusivisme communautaire, la fermeture ou le brassage et l'ouverture multiculturelle. A. Findlay (1990) parle de « canaux » comme de chemins dans des univers relativement hermétiques (effet tunnel) qui sont alors différents des réseaux, plus diffus, et permettant des bifurcations.

---

<sup>15</sup> Il peut y avoir circulation entre deux pôles (la bi-polarité), la multipolarité est une conséquence de l'approche par les circulations puisqu'elle nous amène à considérer les pôles liés par la circulation. Rappelons que les notions d'espace relationnel et de champs migratoires ont été des leviers antécédents à l'approche par la circulation migratoire.

Toutefois, la logique d’ancrage ne doit pas être sous-estimée, au contraire, elle représente l’essentiel du temps et de l’implication des personnes en mouvement et révèle l’importance des lieux, du local. Être en mobilité internationale ne signifie pas être toujours en mouvement. On ne circule pas toujours, on est le plus souvent ancré. Il paraît donc essentiel de situer ces lieux comme des repères, des plots au sein de réseaux plus larges et éclatés. Ces lieux sont révélateurs de la capacité de ces populations circulantes à jouer sur plusieurs espaces et plusieurs appartenances. Dans le cadre des mobilités étudiantes marocaines internationales, le thème du retour se développe, beaucoup d’étudiants y songent. Ces retours sont au moins réalisés dans la circulation, de manière ponctuelle, faisant du pays d’origine le premier point d’ancrage. Nous distinguons donc plusieurs échelles de l’ancrage, d’abord l’échelle nationale que nous venons d’évoquer, l’échelle locale à partir des villes et l’échelle micro-locale à partir des lieux fréquentés dans la ville.

### **3.2. La ressource circulatoire à partir du capital social et des réseaux sociaux**

La dimension stratégique des réseaux sociaux dans la migration est d’avoir accès à des ressources (Potot, 2003). La ressource peut prendre deux sens distincts : la circulation par la ressource et la ressource par la circulation<sup>16</sup>. Dans le premier cas, la ressource circulatoire entraîne la mobilité, dans le second cas, la ressource est générée dans la mobilité. Nous questionnons la construction de la ressource circulatoire mobilisable et re-mobilisable.

Le concept de ressource circulatoire renvoie d’une part à une certaine « prédisposition de l’individu ou du groupe issue, notamment, de l’accumulation d’expériences antérieures et de savoir-faire spécifiques culturellement ou socialement transmis » (Cortes, 2008, p.64). Ce premier sens fait référence aux ressources de mise en mobilité. Mais la ressource circulatoire renvoie également « aux multiples composantes, d’ordre matériel ou symbolique (informations, codes, normes, modèles culturels...), construites parfois dans l’immédiateté, dans l’improvisation et la négociation, et qui sont mobilisées de façon individuelle ou collective par les acteurs migrants » (Idem, p.65). Ainsi, la ressource circulatoire est abordée dans notre recherche à partir de l’ensemble des moyens permettant la circulation : le capital social et les réseaux sociaux.

La structure des relations dans laquelle s’insèrent les individus peut constituer un système de contraintes et de ressources. Ceci amène à une réflexion sur le capital social. En simplifiant, nous pouvons exposer deux conceptions du capital social (Cusset, 2007). Dans la lignée de Burt (1993), le capital social est individuel et dépend de contacts non liés entre eux et donnant accès à des groupes de contacts différents. L’autre conception à la suite de

---

<sup>16</sup> Nous élargissons la notion de ressource au-delà des objets matériels et avançons la capacité d’agencement de l’espace et de mise en circulation par la ressource (Portes, 1998). La notion de « ressource circulatoire » peut être entendue comme « une opportunité et une stratégie d’actions permettant de circuler ou faire circuler, et par là-même une mise en liens des lieux et des hommes » site du laboratoire Art-Dev <http://recherche.univ-montp3.fr/artdev/>

Coleman (1988) rend le capital social dépendant d'un réseau serré et relativement clos. De même, pour Burt ou Bourdieu, le capital social exige un certain investissement en temps, voire en argent, alors que pour Coleman il semble plutôt le fait d'un environnement donné, d'une « externalité positive » (Cusset, 2007). Le capital social représente-t-il une ressource spécifique de la mobilité ? Cette ressource ne se mesure pas par le nombre d'amis mais plutôt par « le produit de la taille du réseau personnel, du volume des ressources contenues dans ce réseau (c'est-à-dire de l'information et des différentes espèces de capital détenues par les agents avec lesquels des relations sont entretenues), et des chances d'accès à ces ressources. » (Mercklé, 2011, p.46). Le capital social peut produire des effets positifs ou négatifs, il faut donc le contextualiser (Lin, 1995). N. Lin (1990) considère que la structure des réseaux de relations est hiérarchisée selon les ressources détenues par les individus (Ponthieux, 2006). Selon le paradigme interactionniste, les ressources sont révélées par la place de l'individu dans les réseaux. Ainsi, le réseau est structurant quand il permet un accès aux ressources extérieures important. R. Putnam (2000), en dehors de défendre la thèse du déclin du capital social, présente en introduction de son ouvrage les termes *bonding* et *bridging* (Ponthieux, 2006). *Bonding* est associé aux liens forts, à la réciprocité spécifique et à la solidarité, tandis que *bridging* permet de mettre en contact différents réseaux (c'est l'idée des liens faibles de Granovetter ou des trous structuraux de Burt).

Le capital social peut être interprété à l'échelle de l'individu : quelles sont les ressources auxquelles un individu accède et qu'il peut mobiliser grâce à son réseau personnel ? Mais l'analyse peut se faire à l'échelle du collectif : quelles sont les ressources qu'un individu peut mobiliser du fait de son appartenance à une communauté ? Dans le cas des étudiants, les ressources à mobiliser peuvent être de divers ordres : législatives, organisationnelles, relationnelles ou informatives.

La mobilisation des ressources fait appel à la stratégie des acteurs.  
« Trois déclinaisons de la manière d'utiliser des ressources externes et que les acteurs peuvent mobiliser au gré de ses projets peuvent être proposées : il faut connaître les ressources pour agir, il faut les comprendre et il faut savoir les mobiliser de la manière la plus efficace possible. » (Gumuchian et *alii*, 2003, p.59).

Nous formulons l'hypothèse que les étudiants s'inscrivent dans des réseaux de relations mixtes, permettant ainsi un potentiel supérieur de mobilisation de ressources. D'autant que le capital social est « également susceptible d'accroître le rendement d'un autre capital » (Degegne, Forsé, 2004, p.135).

A partir de ces éléments, il s'avère nécessaire de s'emparer de la question dans une orientation géographique en faisant le lien entre ressources, réseaux sociaux et mobilité ainsi qu'entre l'individuel et le collectif.

## 4. Mobilité et nouvelles technologies

Beaucoup de débats prennent place dans l'actualité sur l'impact des réseaux sociaux du web, notamment sur leur rôle dans les révolutions arabes. Ce raccourci semble caricatural et nécessite un recul critique. Sans tomber dans l'illusion d'un monde nouveau et ainsi éviter tout déterminisme technologique, il est utile de prendre en considération les changements qu'opèrent les nouvelles technologies sur les pratiques et les représentations de l'espace. En outre, cette approche s'avère cruciale pour l'étude des mobilités étudiantes.

### 4.1. Le web : un élément d'un dispositif relationnel complexe dans la mobilité

Les réseaux sociaux du web représentent un élément d'un dispositif complexe au cœur de la problématique générale de la mobilité internationale des étudiants marocains. Les réseaux développés sur le web, ainsi que l'utilisation des sites web dédiés aux migrants, permettent d'intégrer des éléments supplémentaires et devenus indispensables à la compréhension des trajectoires individuelles et collectives des migrants. L'approche complémentaire entre les constructions transnationales et les communautés numériques permettent alors une précision des pratiques et réseaux jusqu'à poser la question des impacts spatiaux (Proulx et *al.*, 2008). Cette recherche questionne d'abord la place des pratiques du web dans les réseaux sociaux des étudiants marocains, la structuration et l'organisation de ces réseaux ainsi que la manière dont ils s'inscrivent dans l'espace. La connectivité transforme-t-elle le rapport à l'espace ? En tant que réseaux sociaux, nous nous demandons également si et comment ils font ressource pour les étudiants en mobilité.

Dans un contexte global de mobilités généralisées, de nombreuses transformations sont intervenues dans le rapport des migrants à l'espace et aux liens, notamment par le développement des nouvelles technologies laissant entrevoir la possibilité d'une certaine ubiquité. L'analyse des migrations a ainsi évolué de l'immigré déraciné (« la double absence » d'A. Sayad, 1999) au migrant circulant jusqu'au migrant « connecté » (Diminescu, 2005) et à « la double présence » (Dufoix, 2003). Il est ainsi de moins en moins possible de penser le lien social en dehors des technologies de l'information et de la communication (TIC). La multi-appartenance et l'hypermobilité des migrants entraînent une évolution permanente des réseaux, renouvelant ainsi leur perception de l'espace. E. Leclerc (2011) parle d'une révolution spatiale des TIC. Cette approche s'insère au cœur des problématiques étudiées par les humanités digitales. Pluridisciplinaire, ce mouvement émergent est à l'intersection des sciences sociales et des technologies numériques<sup>17</sup>. Au sein de la géographie, des recherches sur le cyberspace ont balisé les questionnements sur la nouvelle appropriation de l'espace à partir des usages Internet (Bakis, 2001 ; Valentin, 2010).

---

<sup>17</sup> Exemple de l'émergence et de l'intérêt de ces recherches : dans le cadre de l'initiative d'excellence de l'université de Bordeaux (IDEX) de 2012 est prévue la création de l'Institut des humanités digitales de Bordeaux (IHDB). De même, le laboratoire junior « NHumérisme » a été créé en avril 2013 à l'ENS de Lyon.



Les théories de la migration s'accordent sur le fait que les migrants, dans la mobilité internationale, sont à l'origine d'une culture de lien (D. Diminescu, 2005). Celle-ci est d'autant plus visible avec le développement des nouvelles technologies de communication. Les étudiants sont connectés et ne sont pas en rupture avec leur pays d'origine, le migrant connecté devient l'icône de la mobilité. Les étudiants, comme le reste des migrants, ne renoncent pas aux réseaux d'origine, élargissent et approfondissent ces réseaux par des liens interpersonnels tissés en chemin. C. Licoppe (2002) interroge les modalités d'entretiens des sociabilités par les nouvelles technologies selon différentes échelles et fait le lien entre la distance spatiale et la distance relationnelle.

Si la géographie s'est largement renouvelée sur l'analyse des espaces de circulations et des territorialités mouvantes dans la migration, nous proposons ici un renouvellement des questionnements géographiques et du positionnement théorique faisant le lien entre les migrations, les réseaux de sociabilités et les pratiques web. Nous adoptons un positionnement qui rend compte des transformations du rapport des migrants à l'espace et aux liens dans un contexte d'une société hypermobile où l'environnement est augmenté par l'utilisation des TIC. Les migrants « connectés » gardent toujours le contact avec le pays d'origine, leur réseau social d'origine, mais peuvent élargir leurs relations en dehors de leur groupe d'appartenance. Nous adoptons ici la définition de connectivité établie par D. Diminescu. La connectivité est utilisée comme un analyseur global des réseaux techniques et sociaux, qui peut donc vérifier l'aptitude du migrant disposant de terminaux informatiques à fonctionner dans des réseaux différents (Diminescu, 2005). Nous proposons un traitement géographique de cette connectivité à partir de la spatialisation de ces réseaux sociaux du web. Cette notion peut faire l'objet d'un traitement géographique.

Par l'usage et les pratiques liés à Internet, l'espace virtuel devient un support des relations sociales mobilisées dans la migration, espace de socialisation (par la communication, la communauté) et espace de ressources (culturelle, économique et sociale), ayant des traductions concrètes dans l'espace physique. Cette approche impose donc de prendre en considération les discontinuités spatiales et temporelles, l'organisation réticulaire de l'espace, la relativisation des distances, le rôle des nouvelles technologies dans l'apparition et l'entretien des réseaux. Nous proposons ainsi de dépasser les oppositions classiques : mobile/immobile ; là-bas/ici ; présent/absent ; distance/proximité ; centre/périphérie ou réel/virtuel. Il s'agit également de situer la dimension *online* dans la construction de trajectoires individuelles et collectives, l'analyse du web devenant indispensable dans l'étude géographique d'une population en mobilité.

## 4.2. Les TIC génératrices de proximité en relativisant la distance et la séparation

Les réseaux sont soumis à une recomposition continue, notamment par les TIC, laissant émerger de nouvelles pratiques sociales, dynamiques et inédites. Les usages des TIC permettent-ils d'assimiler le web à un producteur de lien social qui réorganise les réseaux ? Le positionnement ici est différent par rapport à celui des défenseurs de la disparition des distances grâce à Internet. Il y a nécessité de produire une grille de lecture permettant l'interprétation géographique des usages des TIC.

E. Eveno (2004) nous rappelle que pour bien comprendre la nature des usages des TIC, « il faut aussi les lire dans l'espace et en lien avec les évolutions sociales qui réorganisent les espaces ». Il est donc nécessaire de contextualiser l'usage des TIC par les étudiants marocains par rapport à l'ensemble des éléments qui tendent à structurer leur mode d'organisation sociale. Ceci interroge sur le rapport à l'espace et au lien. Dans ce cadre, les TIC sont considérées comme un *continuum* social entre les espaces sociaux construits dans le monde réel et ceux construits et entretenus dans le monde virtuel. Il s'agit alors d'approfondir l'analyse des « e-pratiques » des migrants : quel impact d'internet sur les pratiques migratoires ? Quel est le rôle de la connectivité dans la relation mobilité / communication ? Les TIC offrent-elles la possibilité de conquérir de nouveaux espaces de socialisation par des sociabilités développées en ligne (continuum social et construction identitaire) ? Autant de questions sur lesquelles la réflexion et la méthodologie porteront.

Le contexte de l'avènement des TIC et de l'utilisation des sites web par les migrants a entraîné la remise en cause des modes de contacts entre l'individu et le collectif, entre le pays d'origine et le pays d'accueil, par un rétrécissement de l'espace. Le paradigme du migrant connecté prend aujourd'hui de l'ampleur dans les recherches en réinterrogeant le rapport de la communauté à l'espace et aux liens, les TIC offrant une capacité inouïe de stockage de l'information ou d'échanges. Cette recherche géographique sur les mobilités internationales des étudiants marocains s'applique à rendre compte spatialement de l'ensemble des réseaux qui tendent à structurer l'organisation sociale des étudiants. Cette population qualifiée est supposée avoir un large accès aux TIC. Au-delà des échanges par e-mails, textos et autres messageries instantanées, les étudiants ont une pratique des sites web qui peuvent être de différentes natures (communautaires, étudiants, professionnels...), avec des usages variés (communication, information, culture) et dans différentes logiques (sociale, économique ou culturelle).

Les TIC sont alors liées à la mobilisation des ressources professionnelles, sociales et humaines en situation migratoire. Le « nouveau terrain virtuel » se révèle être un espace inédit de sociabilités, il apparaît ainsi comme un des moyens de transmission d'une culture de la mobilité. Être connecté permet l'accès à des ressources qu'on ne pourrait atteindre autrement. Notre orientation théorique considère donc les TIC comme de nouveaux espaces de sociabilités et dépasse la seule fonction de l'instrument de communication.

De ce fait, une réflexion émerge sur la notion de communauté. Peut-on considérer les étudiants marocains comme faisant partie d'une même communauté (ici, virtuelle) ? La communauté étant entendue ici comme fondée sur des relations sociales et moins sur une

proximité spatiale. En d'autres termes, la communauté, même si elle n'est pas une contiguïté spatiale, peut être entretenue par l'usage et les pratiques des TIC sur des espaces différenciés, ce sont les communautés réticulaires, liées à l'usage des réseaux. Mais il faut ajouter que l'aspect social développé grâce aux TIC peut également avoir des impacts spatiaux (rencontres, circulations...). Superposition d'espaces sociaux réels et virtuels : les frontières ne sont pas figées. On peut alors se demander comment l'un structure l'autre, et vice versa. Et quelles sont les traductions spatiales de ces structurations en miroir ?

L'espace virtuel peut donc être étudié en tant que générateur de capital social, il fait le lien entre différents réseaux et différentes ressources et permet en partie d'échapper aux contraintes des distances spatiales. Ainsi, nous pouvons nous demander si le territoire référence de cette population migrante ne serait pas celui à l'intérieur de l'espace virtuel, réinventant l'espace national d'origine et intégrant l'espace d'accueil, le tout formant le marqueur spatial d'une certaine identité collective.

« Le fait d'investir dans la reproduction des relations sociales en ligne est l'expression d'une stratégie que le migrant adopte pour satisfaire un besoin social en termes de sociabilité, support émotionnel, culturel, opportunité de travail ou autre. Le réseau virtuel observé se constitue en espace initial (et initiatique) d'une nouvelle socialisation, d'accoutumance à la société d'accueil et au statut impliqué par l'errance. Le recours répété aux repères de l'univers d'origine, l'index des sujets abordés témoignant de l'intérêt des débats et des disputes à ce sujet, assure paradoxalement l'ancrage progressif et balancé dans le nouvel univers social, celui du pays d'accueil. » (Nedelcu, 2002 (1), p.162).

### **4.3. Ubiquité *versus* mobilité. Le réel intègre le virtuel**

Le développement des pratiques web semble mener à une évolution paradigmatique : l'espace géographique est modifié par une nouvelle relation à la distance et par l'émergence de nouvelles pratiques. Nous considérons les TIC comme ayant un fort potentiel de restructuration de l'espace géographique et de recomposition des relations entre les espaces. Le développement des pratiques liées à Internet crée de nouveaux rapports aux espaces, et, selon nous, la multiplication des réseaux permet une évolution des territoires de référence (ville d'origine et ville d'accueil) et par là, une recomposition des territoires. Autrement dit, nous voudrions introduire l'idée d'une géographie de l'information du web basée sur les acteurs, leurs pratiques et les liens qu'ils entretiennent et développent par le web.

Différentes recherches en sciences sociales et communication ont constaté que les identités sont fondées aussi bien *online* que *offline*. Les principaux travaux sont le fruit de recherches sociologiques sur les communautés numériques (Proulx, 2008 ; Casilli, 2010) et certaines plus précisément sur les communautés de migrants sur le web (Diminescu, 2005 ; Nedelcu, 2009).

L'analyse des pratiques du web incite le chercheur à changer d'échelle à toutes les étapes de la réflexion. L'imbrication des échelles met au jour de nouveaux questionnements,

notamment sur l'idée de mobilité virtuelle. La possibilité d'être mobile derrière l'ordinateur permet à l'utilisateur de se situer physiquement à un endroit et de partager et de se sentir ailleurs. La mobilité est ainsi remise en débat via l'opérateur matériel de l'ordinateur. Nous pouvons considérer l'existence d'un méta-environnement entre les deux endroits connectés puisqu'il y a un partage mais pas avec les cinq sens. Cet espace serait alors comme suspendu et partagé dans l'idée d'une resynchronisation perpétuelle de l'espace et du temps.

Les pratiques web incitent également à la révision du concept d'imaginaire migratoire développé par G. Simon. Dans la mesure où la migration évolue avec les nouvelles technologies, la construction d'un imaginaire n'est plus un fantasme mais est construit dans le lien via l'opérateur technique qu'est l'ordinateur. Ainsi le discours relatif à l'imaginaire de la migration se déplace en fonction des outils et des technologies modifiant l'entretien des liens. Nous relativisons toutefois l'ubiquité puisqu'elle n'est pas « vraie » dans le sens où il y a aussi des effets d'éviction et d'exclusion, ce qui justifie le travail sur les sociabilités.

Les pratiques virtuelles sont repositionnées comme totalement intégrées au réel dans la superposition du réel physique et de la réalité propre du virtuel. Les impacts sont tangibles en termes de réseaux, de circulations, de projet d'avenir. Et ces pratiques jouent un rôle dans l'ancrage local.

La question du lien entre les réseaux sociaux numériques et traditionnels est essentielle (plutôt fermeture et canaux ou ouverture et réseaux) et fera l'objet d'une réflexion théorique en lien avec l'empirie.

## **5. De nouvelles formes de territorialisation ?**

Nous posons l'hypothèse d'une production de territoires par les réseaux sociaux élargis et éclatés, permettant d'envisager de nouvelles formes de territorialisation construites dans la mobilité. Nous nous attachons donc à comprendre comment les différentes sociabilités des étudiants élargissent leur territoire.

### **5.1. Une lecture spatiale des relations et des liens, une « géographie du lien »**

Notre interrogation porte sur l'espace en mouvement ou plutôt les formes spatiales engendrées par des réseaux variés s'appuyant sur des lieux connectés. Aborder la dimension spatiale de la société c'est interroger le statut de l'espace dans le relationnel et donc questionner l'appropriation de l'espace (Ripoll et Veschambre *in* Séchet, Veschambre, 2006). Les géographes en général, et le champ des migrations en particulier, ont largement questionné la dimension spatiale des liens et restent actifs dans ce domaine. Nous pouvons citer les travaux de D. Rettaillé (2005) sur l'espace mobile et ceux de G. Di Méo et P. Buléon

(2005) sur l'espace social. E. Leclerc (2011) évoque, quant à lui, un nouveau régime de spatialité à l'heure des nouvelles technologies d'information et de communication.

Avec les pratiques virtuelles favorisant la co-présence, nous défendons une hybridité des rapports à l'espace. Les réseaux développés par les étudiants marocains en mobilité internationale mettent en avant une situation que l'on pourrait qualifier de « polyspatiale » leur permettant une circulation entre les espaces physiques et virtuels et leur offrant la possibilité d'établir différentes sociabilités construites par des réseaux variés et complémentaires. Les pratiques des étudiants sont donc multiples et reposent sur différents supports, elles sont en perpétuelle mutation en fonction d'un grand nombre de paramètres. Nous sommes donc dans un processus multidimensionnel de construction spatiale dont le web est un outil.

Concernant les réseaux sociaux des étudiants sur le web, nous proposons d'étudier la corrélation entre les temporalités de construction des réseaux personnels et les mobilités. En cela, nous pouvons qualifier leurs réseaux d'« hybrides ». Quels champs des possibles ces réseaux permettent-ils en termes de circulation ? Peut-on parler de multi-appartenance et d'hypermobilité pour les étudiants marocains en mobilité internationale ? Les espaces auxquels les étudiants appartiennent ne sont pas seulement les espaces géographiques mais aussi les réseaux variés liés à l'usage des réseaux sociaux sur le web.

L'analyse par la dynamique relationnelle permise par une géographie du lien rend compte à la fois du mouvement et des points d'ancrage. L'approche interactionniste développée plus haut va dans ce sens puisque nous partons des interactions entre les individus pour repositionner l'acteur au sein d'un système où les relations sociales sont spatialisées.

## **5.2. Interroger la territorialisation étudiante**

Le territoire diffère du simple espace géographique qui, lui, revêt un sens plus descriptif et donc limité. Le territoire est au contraire une combinaison entre la réalité (la pratique des lieux, la dimension matérielle, les expériences sociales) et les représentations idéologiques (images, souvenirs, etc.). Le territoire ne peut exister qu'à travers l'imaginaire humain qui offre une certaine plus-value à l'espace géographique.

Ainsi, l'idée de territoire est indissociable de celle d'un groupe ou d'une communauté construite (le « nous » identifiant d'A. Tarrus). « Ce sont les pratiques, les stratégies, les perceptions et les lectures de l'espace que font les membres de ce groupe qui construisent le territoire » (Faret, 2003, p. 280). Les dimensions temporelle et symbolique participent du processus de territorialisation. En effet, ce sont ces deux composantes essentielles qui permettent cette construction du territoire à travers la relation entre l'individu et le groupe. A. Tarrus évoque « le marquage spatial de la conscience historique d'être ensemble », le territoire peut donc être considéré comme espace collectif de référence.

### **5.2.1. Un territoire réseau pour le collectif en mouvement**

L'hypothèse de la complexité territoriale concerne les nouveaux défis posés à la territorialisation et ses représentations (Debarbieux, Vanier, 2002) ; les territoires en mouvement se transforment et se recomposent. « Pour le migrant, l'espace investi ne se réduit pas en effet au lieu où il arrive, où il séjourne. Il comprend également le lieu d'où il vient ainsi que les lieux où se trouvent d'autres migrants du même groupe. » (Hirschorn, Berthelot, 1996, p. 9). Le territoire devient la condition, le lieu, l'espace dans lesquels s'ancrent les réseaux.

Le fonctionnement de ces populations en réseaux déborde nos cadres territoriaux traditionnels. La mobilisation de ces réseaux entraîne une superposition des territoires qui excède largement le cadre de la ville et englobe plusieurs échelles de territoires. La relation entre réseaux et territoires est un paradigme intégré par les géographes pour lesquels territoires et réseaux sont toujours imbriqués, nous parlons de « banalisation des territoires en réseaux » (Bakis, 1990) ou de « territoires réticulaires ». Ainsi, le territoire n'est plus continu mais repose sur un espace de relations discontinu, en archipel. Il s'agit ici de dépasser l'approche réseaux-territoires liée aux transports et réseaux de télécommunications. C'est la dimension sociale des réseaux qui vient enrichir le territoire. Les réseaux permettent de s'affranchir des contraintes de la distance. Ils permettent une diversité d'échanges reliant des lieux complémentaires. Le réseau a donc une capacité de mise en relation des acteurs et des lieux dans des espaces différenciés.

Les « territoires réseaux » sont constitués par des pôles connectés entre eux et mettent en relation des acteurs et des lieux dans des espaces différenciés, en rompant avec la continuité territoriale. « Le territoire des réseaux fait place à un véritable territoire en réseau, où chaque pôle se définit comme point d'entrecroisement et de commutation de réseaux multiples, noyau de densité dans un gigantesque enchevêtrement de flux » (Veltz, 2005, p. 74). L'élargissement et la complémentarité des réseaux dans la migration réinterrogent notamment le jeu des filières migratoires (Simon 1995, Faret 2003). Aujourd'hui, la densification des champs migratoires impliquent des réseaux de plus en plus vastes et structurés. Ces réseaux (familiaux, relationnels, commerçants, associatifs) transforment et dynamisent les espaces du champ migratoire, et participent à toutes sortes de circulations. L'approche par les réseaux impose donc de prendre en considération les discontinuités spatiales et temporelles, l'organisation réticulaire de l'espace, la relativisation des distances, le rôle des nouvelles technologies dans l'apparition et l'entretien des réseaux.

Les particularités de notre population d'étude sont les réseaux multiples dans lesquels sont inscrits les étudiants et la mobilité très dynamique des étudiants. D'une part, les réseaux sociaux étudiants impliqués dans la mobilité internationale sont peu connus et, d'autre part, de nouvelles configurations sont à prendre en compte. Les étudiants passent d'un réseau à l'autre de manière totalement souple, les connexions au sens large se diversifient. L'ensemble des réseaux structurent l'espace social des étudiants et renvoient à la connexion d'espaces différenciés dans une pratique de circulations.

### **5.2.2. Définir la territorialisation des acteurs comme construction dynamique**

L'acteur, ici l'étudiant marocain, va alors pouvoir construire, déconstruire et recomposer « son » territoire selon une pratique dynamique d'espaces différenciés. « L'acteur territorialisé comme concept peut alors être considéré comme une opportunité pour se saisir pleinement de problématiques liées à cet espace mis en mouvement par des hommes à la fois Sujet pensant, individu social et acteur agissant. » (Gumuchian et *alii*, 2003, p.24).

La territorialisation peut être étudiée à différentes échelles, elle révèle les façons dont les territoires s'emboîtent et s'articulent entre eux, s'édifient et s'identifient en fonction des représentations et des pratiques des membres d'une collectivité.

Différents concepts expriment la capacité des migrants à mettre en lien les lieux d'origine et les lieux d'accueil. Nous parlons d'*extra-territorialité*, qu'E. Ma Mung (2000) a défini dans le cadre de la diaspora chinoise, plaçant ainsi les migrants dans des situations de multipolarité et d'interpolarité des espaces de vie. G. Cortes (2008) aborde l'*exo-territorialité* en tant que construction transnationale. Le terme renvoie « au fait que la dynamique de transformation d'un lieu ou d'un territoire, mais aussi des pratiques et des identifications individuelles et collectives qui s'y déploient, se font et ne peuvent se faire que « par le dehors », c'est-à-dire par les interactions qui se nouent avec un ou plusieurs lieux » (p. 203). Ainsi, le développement des mobilités a favorisé l'apparition de territoires nomades ou « en archipel » (Viard, 1994) constitués par la connexion de lieux éloignés mais réunis dans une circulation régulière. Cette approche reste indispensable à la compréhension du fonctionnement social et aux implications spatiales d'un collectif migrant. Pourtant, le nouveau contexte numérique et la quasi-gratuité d'Internet nous incitent à intégrer d'autres éléments constitutifs de la formation des réseaux migrants. Il s'agit alors de prendre en considération les pratiques web en considérant celles-ci comme constitutives de la migration.

La combinaison de l'analyse des réseaux et des territoires virtuels ou concrets renforce notre approche. Plutôt que de s'en tenir à une définition fixe du territoire, nous nous demandons ce qui fait territoire, donc quelles sont les nouvelles formes de territorialisation (Musso, 2008 ; Vanier, 2009). Le territoire n'est pas défini une fois pour toute mais, au contraire, il est dynamique et se redéfinit sans cesse par les pratiques des acteurs (Antheaume, Giraut, 2005). Le territoire n'a pas nécessairement une matérialité propre (dans le sens d'un espace géographique délimité et défini), au contraire il peut être abstrait tout en nous permettant de nous faire apprécier le réel, particulièrement dans le cadre de circulations élargies et de pratiques de mobilité internationale.

Le web des migrants marocains nous incite à un dépassement du territoire classique dans la mesure où nous observons une superposition des espaces collectifs réels et virtuels par les réseaux, les frontières se révélant alors perméables et non figées. Au-delà des réseaux sociaux, l'opérateur non-humain devient un média pour les nouvelles territorialisations notamment grâce à l'intensité du lien permise.

Nous avançons ici l'idée d'un territoire des possibles pour les étudiants. Au-delà des circulations internationales concrètes des étudiants, il s'agit des potentialités de l'imaginaire par les liens et d'une projection de l'étudiant dans un champ des possibles entretenu par les sociabilités. Le territoire transnational est à la fois vécu mais également possible ou imaginé. Les liens participent donc de nouvelles territorialisations construites dans la mobilité (en dehors du simple lieu de départ et d'arrivée).

Les acteurs se situent au cœur de territorialisations et de temporalités multiples (Di Méo, Buléon, 2005). Les étudiants marocains en tant qu'acteurs adoptent des logiques et processus qui leur sont propres, mais que l'on peut rapprocher des migrations marocaines internationales en général. L'étude des espaces et temporalités dans la migration étudiante révèle des particularités inhérentes à la migration internationale pour études notamment dans la pratique éphémère des lieux.

Ajoutons que toute la fluidité de la mobilité n'annule pas les plots, qui peuvent être considérés comme points fixes du territoire. Ces repères sont pris en compte lors de prise de décision majeure comme le retour ou non après les études. Dans la stratégie du migrant, sa propension au retour constitue-t-elle la dernière phase d'un processus qui s'inscrit sur la longue durée ? Si l'étudiant opte pour le retour, différentes questions orientent notre réflexion. Quels sont les modes de territorialisation ? Quels sont les modes de réintégration des migrants de retour ? Egalement quelles ressources sont mobilisées et influent sur le choix du lieu ? Ces questions seront approfondies à partir des résultats du travail de terrain en France.



## **Conclusion – De l'intérêt d'explorer les mobilités en géographie à partir des réseaux sociaux**

Ainsi, notre approche par une géographie du lien se propose d'intégrer les perspectives théoriques du migrant « circulant » et du migrant « connecté » (tableau suivant) afin de rendre compte de la construction de nouvelles formes de territorialisation par la spatialisation des réseaux sociaux.

L'application de ce type d'approche au cas des étudiants étrangers nous semble d'autant plus pertinente que les travaux relatifs à cette catégorie de population sont peu nombreux, comparativement aux recherches sur les migrations de travail. Les travaux existants se positionnent dans le champ socio-démographique (et quantitatif) ou encore socio-historique sous l'angle de l'intégration et du politique.

La migration étudiante est certainement difficile à catégoriser, et surtout la mobilité des étudiants est très dynamique donc particulièrement délicate à saisir. Nous remarquons tout de même que les transformations des mobilités étudiantes sont aujourd'hui au cœur des préoccupations scientifiques, reflet d'une réalité sociétale actuelle.

Les étudiants marocains représentent une population particulièrement pertinente pour entreprendre cette recherche. La migration marocaine a déjà fait l'objet de nombreuses études dans l'analyse de son fonctionnement en réseau dans les territoires physiques. Nombre de travaux ont permis une meilleure compréhension des relations entre réseaux de la migration et construction territoriale notamment par la mise en exergue des circulations transnationales (citons, entre autres, les travaux de Arab, 2009 ; Charef, 2003 ; Lacroix, 2005 ; Péraldi, 2001 ; Schaeffer, 2004 ; Tarrus, 2007). Ces travaux ont abordé les circulations transnationales entre le Maroc et les pays d'installation ou de circulation des migrants marocains par le commerce, les retours et les liens familiaux ou les associations.

Cependant, les migrations marocaines ne sont encore que très peu appréhendées dans ce champ nouvellement ouvert par l'analyse des pratiques liées aux TIC et de leurs impacts territoriaux. L'analyse à partir des pratiques web est d'autant plus pertinente que l'Etat marocain s'applique à mettre en place un certain « gouvernement à distance » des MRE (Marocains Résidant à l'étranger) dans lequel les TIC sont appelées à jouer un rôle de premier plan.

Tableau 1 – La géographie des migrations, une évolution des approches

	<b>L'immigré déraciné</b>	<b>Le migrant circulant</b>	<b>Le migrant connecté</b>
<b>Contexte</b>	Après-guerre et décolonisation	Globalisation des échanges économiques et mondialisation des cultures	Nouveau contexte numérique et quasi-gratuité d'Internet
<b>Approche</b>	Immigration Intégration / discrimination	Migrations et circulations migratoires	Connectivité TIC et migrations
<b>Méthode</b>	Ancrage dans le(s) lieu(x) d'arrivée	Liens et circulations entre pays d'origine et pays d'accueil	Pratiques des TIC et surtout du web (sites communautaires, associatifs, institutionnels... également réseaux sociaux)
<b>Analyse et concepts mobilisés</b>	Rupture et déracinement  ↓  Intégration	Constructions transnationales. Articulation de plusieurs territoires non continus dans la migration  ↓  Extra-territorialité (Ma Mung, 2000) Exo-territorialité (Cortes, 2008) Territoires réticulaires (Viard, 1994 ; Tarrus, 2000)	Constructions diasporiques du web  ↓  Communautés de migrants sur le web (Diminescu, 2005 ; Nedelcu, 2009) Communauté numérique (Proulx, 2008)



Chevauchement / Articulation

Conception : S. Marchandise



## CHAPITRE 2

---

*Une méthode composite  
pour saisir la géographie  
de la mobilité étudiante  
marocaine*

---

Comment approcher les réseaux de la mobilité des étudiants marocains ? Comment les cerner alors qu'ils sont pluriels, fluides et parfois éphémères ? Nous abordons ici les enjeux méthodologiques d'une nouvelle approche des mobilités. Quels outils méthodologiques nous permettent de prendre en considération l'ensemble des réseaux de sociabilités des étudiants pour évaluer les impacts spatiaux ?

Notre entrée se fait par les individus, les pratiques et les usages. La méthodologie est définie selon les objectifs et hypothèses de recherche dans une relation évidente entre l'argumentation scientifique et les opérations de l'enquête. Elle est composite et a subi plusieurs tâtonnements, impasses, retours en arrière propres à tout cheminement de la recherche.

Nous voulons défendre une approche constructiviste, basée sur un éclectisme des données, permettant de mieux tenir compte des multiples registres du réel social. Chaque méthode employée permet d'appréhender des facettes du réel de nature différente ou complémentaire. C'est pourquoi le dispositif méthodologique est quasi-expérimental. Il a nécessité une réflexion sur les méthodes et moyens utilisés pour la constitution, la saisie et le traitement de données relatives à la mobilité et à la dimension temporelle. La définition de la problématique nous aide à choisir les outils méthodologiques appropriés, avec, pour chacun, des difficultés liées à leur usage mais également une richesse des résultats à obtenir. Le positionnement épistémologique et les nouvelles exigences méthodologiques répondent aux défis et innovations imposés par la complexité du contexte de la mobilité étudiante.

La méthodologie se fonde à la fois sur les statistiques, sur les entretiens avec les étudiants marocains et sur une expérimentation de visualisation des réseaux sociaux sur le web.

Les statistiques permettent une analyse spatiale des mobilités mais ne sont pas adaptées à l'analyse des processus sociaux. La production de données devient ainsi une obligation pour saisir les comportements individuels et une méthode doit être conçue pour comprendre les ancrages spatiaux de la mobilité. L'analyse des mobilités et trajectoires requiert donc le recours aux deux types de démarches : quantitative et qualitative. Chacune d'elle a ses propres limites, ses méthodes et ses rigueurs. Les deux approches sont complémentaires pour cette recherche et nous permettent une démarche multi-scalaire par une connaissance des faits dans une approche macro, puis une connaissance du particulier (du micro) et de la complexité (connaissance de l'expérience quotidienne). Nous n'opposons pas ici les statistiques et l'usage des entretiens approfondis, ni le « macro » et le « micro », la géographie nous permettant un jeu d'échelles permanent.

La démarche est résolument celle d'une étude menée sur l'espace d'accueil afin de saisir l'ensemble des réseaux de mobilité à toutes les étapes du parcours. Les terrains de Lille et Montpellier ont été définis à partir de critères statistiques et l'approche du terrain se réalise,

dans un premier temps, selon une démarche hypothético-déductive et, dans un second temps, selon une démarche inductive.

Nous développons le lien entre sciences sociales et sciences expérimentales, entre savoirs théoriques et démarche expérimentale pour investiguer un nouveau terrain : le web dans une dialectique terrain – expérimentation. De plus en plus, la recherche universitaire se penche sur les communautés en ligne et examine les pratiques Internet comme des sources d'information. Ceci soulève des questions sur la façon d'appréhender ces informations et de les utiliser dans les recherches empiriques sur les migrations. Internet est ici considéré comme objet et source d'étude dans la construction d'un terrain particulier.

De l'ensemble de la démarche méthodologique émerge la question de la réflexivité. Y. Calbérac, dans sa thèse (2011) explore la place du terrain dans les dispositifs heuristiques et dans l'imaginaire disciplinaire. L'auteur mobilise les notions de réflexivité, de construction, de labyrinthe et de déconstruction. La réflexivité du chercheur par rapport au terrain nous semble primordiale et rend compte également du cheminement personnel, de la construction de la démarche, du rapport personnel à la recherche. C'est pourquoi nous reviendrons sur le chemin de la réflexivité à toutes les étapes de la démarche : le parcours du combattant pour obtenir les données statistiques des universités, le terrain « à la maison », la position de femme, doctorante et non-marocaine pour cette recherche et enfin le terrain exploratoire du web.

## **1. Localisations spatiales des mobilités étudiantes marocaines**

La connaissance du phénomène de la mobilité étudiante est d'abord permise par des données chiffrées. Elles permettent d'appréhender l'ampleur du phénomène et ses configurations spatiales (concentration, dispersion, polarisation). La recherche bibliographique a permis de cerner le contexte des mobilités étudiantes, de les définir, de les situer parmi les mobilités de compétence ainsi que d'apprécier le contexte maghrébin et marocain en particulier. Ce sont également les statistiques qui ont permis de définir deux terrains d'enquête privilégiés en France : Lille et Montpellier.

### **1.1. Une approche de la mobilité par les statistiques**

Pour mesurer la mobilité étudiante internationale, différentes sources sont mobilisables. Elles diffèrent selon l'émetteur (le pays d'accueil, le pays d'origine ou des organismes internationaux tel l'UNESCO) et selon le contenu.

Une vision globale des mobilités étudiantes marocaines selon les orientations géographiques et disciplinaires est handicapée par plusieurs biais. En effet, une analyse précise nécessite l'accès aux données statistiques de toutes les universités, des Consuls ou des différents Ministères en charge de l'éducation supérieure des pays accueillant les étudiants marocains ; l'exhaustivité est délicate à réaliser. En outre, dans les données internationales, les étudiants marocains peuvent être situés soit dans la catégorie « Afrique », soit « Proche et Moyen Orient », soit « pays arabes ». Enfin, la catégorisation des disciplines universitaires varie selon les données des Ministères de l'Education nationale, des universités ou de l'UNESCO. Ces sources peuvent être confrontées pour enrichir une approche comparative qui s'avère pertinente à plusieurs niveaux. Tout d'abord, elle permet une confrontation des données selon leur origine. La comparaison permet ensuite de mieux déterminer les contours d'une population.

Les sources sont nombreuses, mais ne correspondent pas toujours les unes aux autres. Sans prétendre à l'exhaustivité, nous avons réalisé un tableau de synthèse des données acquises. Nous y avons précisé la source, le titre, le mode d'obtention, les années concernées, les données, les possibilités d'exploitation et les limites.

Tableau 2 – Synthèse des données statistiques

Données sur les Marocains dans le monde					
Source	Titre	Mode d'obtention	Années concernées	Données	Possibilités exploitation / limites
UNESCO	"Moroccan students in the world"	Demande spécifique formulée auprès du service statistique de l'Unesco. Contact avec Hanna Taleb, Education Indicators and Data Analysis Unit - Arab States Region - Unesco Institute for statistics	1999, 2007 et 2010	Nombre d'étudiants marocains à l'étranger ; Répartition des étudiants dans les différents pays de destination ; Pour chaque pays, les données sont soit précisées, soit "missing data", soit "not applicable", soit "null"	Cartographie ou tableau répartition internationale et évolution 1999-2010 / manque de certaines données pays et changement de définition entre les dates
Fondation Hassan II	"Les Marocains de l'extérieur"	ouvrage 2007	2007	Répartition des Marocains à l'étranger, dans les différents pays d'accueil	Comparaison distribution Marocains de l'étranger et étudiants à l'étranger
OCDE		site statistique OCDE : <a href="http://stats.oecd.org">http://stats.oecd.org</a>	2000 (dernières données disponibles)	"Immigrants by labour force status, education level ISCED 5-6"  "Immigrants by occupation, all levels of education, professionals"  "Immigrants by occupation, all levels of education, technicians and associate professionals"  "Immigrants by labour force status, all levels of education"	Indications sur les différentes migrations marocaines
		Idem	1996 à 2006	"Flux de migrants marocains in OCDE"  "Stock de main-d'œuvre migrante marocaine in OCDE"	
Données sur les étudiants marocains au Maroc					
Source	Titre	Mode d'obtention	Années concernées	Données	Possibilités exploitation
UNESCO	"Orientation des étudiants dans l'enseignement supérieur au Maroc"	site internet Unesco, statistique 2008 :	2003 et 2007	Orientations des étudiants en 9 catégories ; Données également pour l'Algérie (2007) et la Tunisie (2003)	Graphiques



Ministère de l'Education Nationale, de l'Enseignement Supérieur, de la formation des cadres et de la recherche scientifique	"Effectifs des étudiants de l'enseignement supérieur marocain"	Par l'intermédiaire de M. Mohamed Mghari, Haut Commissariat au Plan, CERED, Rabat	2003-04 à 2007-08	Nombre d'étudiants inscrits au Maroc (dont femmes et étrangers) ; distribution des étudiants en 11 catégories de disciplines + par universités + Instituts et écoles supérieures + établissements pédagogiques	Cartographies ou tableaux de répartition et comparaison avec les données en France
<b>Données sur les étudiants marocains en France</b>					
<b>Source</b>	<b>Titre</b>	<b>Mode d'obtention</b>	<b>Années concernées</b>	<b>Données</b>	<b>Possibilités exploitation</b>
Ministère de l'Education Nationale français	"Etudiants des Universités françaises"	Par l'intermédiaire du personnel de la Direction Evaluation et Prospective du Ministère	de 1996-97 à 2007-08	Pour les 26 académies de France, distribution des étudiants selon les disciplines (16 catégories regroupées ensuite en 5) et selon l'origine géographique (français / étrangers : UE sauf France, Europe hors UE, Asie, Afrique, Amérique, Océanie, non-définis et apatrides. Distribution détaillée pour les Marocains, Algériens et Tunisiens.	Cartographies ; définition des terrains d'études pertinents
Fichiers des étudiants marocains inscrits à Montpellier	"Les étudiants marocains de Montpellier"	Demande auprès de la Présidence de chaque université et travail en collaboration avec les services de Relations internationales	2004-2009	Ville de naissance, établissement fréquenté l'année du baccalauréat, ville de résidence des parents, parcours universitaire de l'étudiant	Cartographies, illustrations
Fichiers des étudiants marocains inscrits à Lille	"Les étudiants marocains de Lille"	Demande auprès de la Présidence de chaque université et travail en collaboration avec les services de Relations internationales	2005-2010	Ville de naissance, établissement fréquenté l'année du baccalauréat, ville de résidence des parents, parcours universitaire de l'étudiant	Cartographies, illustrations
Données Campus France	« Etudiants étrangers en mobilité en France »	Site web et rencontre Elisabeth Gay, Campus France Maroc à Rabat	2007	Académies d'accueil des étudiants étrangers à l'université, origine des étudiants étrangers par académie	Comparaison avec données du Ministère

Nous signalons également d'autres bases de données consultables en ligne qui apportent des éléments relatifs à l'éducation, principalement dans les pays de l'OCDE :

-L'enquête Unesco-OCDE-Eurostat (UOE) :

[http://circa.europa.eu/Public/irc/dsis/edtc/library?l=/public/unesco\\_collection&vm=detailed&sb=Title](http://circa.europa.eu/Public/irc/dsis/edtc/library?l=/public/unesco_collection&vm=detailed&sb=Title)

- La base de données sur l'éducation de l'Institut de Statistique de l'Unesco (ISU)

<http://stats.uis.unesco.org/unesco/ReportFolders/ReportFolders.aspx>

- EUROSTAT – base de données éducation

<http://epp.eurostat.ec.europa.eu/portal/page/portal/education/data/database>

Les données sont relativement du même ordre, mais les statistiques de l'Unesco sont un peu plus précises et variées dans les indicateurs.

L'ensemble de ces données soulève des enjeux méthodologiques sur :

- le cadrage statistique de la population d'étude ;
- la définition de l'étudiant étranger ;
- l'échantillon statistique à utiliser.

Ainsi, les différentes sources statistiques n'offrent pas toutes les mêmes possibilités d'exploitation selon les échelles, les données et leurs limites.

#### **Source et définition du Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche**

« La population étudiante de nationalité étrangère recouvre les étrangers venus étudier en France dans l'enseignement supérieur, ainsi que les enfants de nationalité étrangère de parents résidents étrangers ayant suivi des études secondaires en France. La sous-direction des systèmes d'information et études statistiques du ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche et la Direction de l'évaluation, de la prospective et de la performance de ce ministère et du ministère de l'Éducation nationale effectuent un recensement à partir de diverses sources statistiques selon le type de formation suivie. On dispose chaque année de statistiques pour les étudiants français et pour l'ensemble des étudiants étrangers. Les questions relatives à la nationalité détaillée des étudiants ne sont pas posées tous les ans dans toutes les enquêtes. 2006 était la dernière année disponible pour l'ensemble de l'enseignement supérieur. Toutefois, ce portrait exclut les formations paramédicales et sociales, ainsi que les STS et CPGE relevant du ministère en charge de l'agriculture, qui ne représentent que 0,8 % des étudiants étrangers (2 100). L'étude a été réalisée à partir de l'ensemble des données disponibles de 2008-2009 sur la quasi-totalité de l'enseignement supérieur : les étudiants étrangers venant en France dans le cadre du programme ERASMUS sont pris en compte. Les étudiants déclarent leur nationalité ; ceux qui en possèdent plusieurs en choisissent une. Le champ des universités a été enrichi d'une information supplémentaire qui permet d'isoler, par une approximation (non-bacheliers admis à l'université avec un diplôme équivalent au baccalauréat), la population des étudiants étrangers venus en France pour suivre des études supérieures, de la population des étudiants, enfants de résidents étrangers ayant suivi des études secondaires en France. »

« Les étudiants étrangers dans l'enseignement supérieur français : augmentation à la rentrée 2008-2009 après deux années de baisse », *Note d'information Enseignement supérieur & Recherche 10.02*, MEN-DGESIP-DGRI-SIES, février 2010

L'analyse des statistiques des étudiants au Maroc apporte des détails sur la population étudiante marocaine : augmentation des bacheliers au Maroc, augmentation des inscriptions en études supérieures, valorisation de la mobilité internationale, développement de certaines disciplines, besoin du marché de l'emploi, etc. Ensuite, les données statistiques de mobilité internationale nous permettent de situer les différentes orientations et l'importance de la place de la France. Par effet de zoom, les statistiques à l'échelle de la France ont permis de déterminer deux terrains – Lille et Montpellier – que nous avons ensuite également investis par les statistiques locales. Les fichiers des universités de Lille et de Montpellier nous apportent un éclairage particulier et la possibilité de situer l'enquête qualitative selon les données statistiques. Pour accéder aux fichiers relatifs aux étudiants marocains dans les universités de Montpellier et Lille, nous avons formulé une requête spécifique auprès des directeurs des universités ainsi qu'auprès des directeurs des services des relations internationales. En outre, par souci de respect des procédures délicates d'accès et de traitement de données statistiques, une déclaration du travail d'enquête a été faite à la Commission nationale de l'informatique et des libertés (CNIL). La première difficulté de la recherche a été l'attente, relativement longue, des autorisations administratives des universités. Des relances ont été régulièrement effectuées. Les requêtes ont été réalisées à l'aide du fichier Apogée pour les universités de Montpellier I et II, l'université de Montpellier III n'ayant pas voulu transmettre les données<sup>18</sup>. De même pour les universités de Lille, Lille I et Lille II ont accepté de transmettre les données contrairement à Lille III<sup>19</sup>. Les données collectées sont les suivantes : la ville de naissance des étudiants, l'année d'obtention du baccalauréat, la série et le département d'obtention de celui-ci, le parcours universitaire (ville et année de première inscription, le libellé du diplôme). Nous savons également si les étudiants ont obtenu un baccalauréat français au Maroc ou en France. A partir de ces données, nous pouvons concevoir des indicateurs de mobilité, notamment à partir de l'établissement précédent, à partir de la ville d'obtention du baccalauréat et à partir de la ville de naissance.

Nous rappelons ici que notre recherche ne porte que sur la catégorie d'étudiants étrangers expatriés (Borgogno, Vollenweider, 1998) donc venus en France dans le but d'effectuer des études supérieures, étudiants dont les parents sont de nationalité étrangère et résident à l'étranger. Ces éléments sont à prendre en considération lors de la réalisation des échantillons pour les entretiens.

---

<sup>18</sup> Université Montpellier I : Administration, droit, gestion, santé, sciences économiques, Staps.

Université Montpellier II : Sciences et techniques

Université Montpellier III : Arts, lettres, langues, sciences humaines et sociales

Pour l'Université de Montpellier III, le responsable CNIL a argumenté le refus par une volonté de ne pas transmettre de données à caractère personnel (malgré notre insistance dans le cadre de cette recherche scientifique).

<sup>19</sup> Université Lille I : Sciences et technologies

Université Lille II : Droit et santé

Université Lille III : Sciences humaines et sociales

Le secrétariat de l'Université de Lille III a argumenté le refus par un climat tendu avec les étudiants étrangers qui faisait écho aux positions politiques de la présidence de M. Sarkozy.

### **L'inattendue difficulté d'obtenir les données de mon université**

La collecte des statistiques universitaires a relevé d'un parcours du combattant inattendu et inachevé.

La démarche s'est avérée complexe et sensible.

La démarche d'obtention de données concernant les étudiants marocains s'est faite pour les trois universités de Lille et de Montpellier, donc six établissements avec des procédures distinctes, des services différents pour traiter la demande et toute la place pour se retrouver confronté au labyrinthe administratif du fonctionnement universitaire, selon le bon vouloir des services en charge de la requête.

D'abord les courriers sans suite auprès des présidents d'université et des services des relations internationales, puis auprès des services responsables du traitement informatique des dossiers étudiants.

Refus de la part de mon université pour le motif, soumis par le responsable CNIL, que les données pouvaient être recoupées et par conséquent les étudiants identifiés malgré un traitement des données à l'échelle collective, une procédure auprès de la CNIL dans la norme et le caractère scientifique de la recherche.

La justification du refus était plus hasardeuse pour l'université de Lille III. Selon le responsable des relations internationales, le sujet était trop sensible et il n'est pas dans l'intérêt de l'université de créer des tensions supplémentaires dans un climat déjà assez tendu pour les étudiants étrangers.

Cette situation révèle la complexité et la sensibilité du sujet.

Toutefois, certains ont répondu positivement produisant de belles collaborations et des rencontres très motivantes. L'université de Montpellier I a permis de mettre en place le fichier des requêtes possible à partir du logiciel Apogée qu'utilisent les universités. Puis les universités de Lille I et de Montpellier II ont suivi.

Ensuite Lille II a délivré des informations plus parcellaires.

Enfin, Lille III et Montpellier III ont refusé pour les motifs signalés plus haut.

Toutes ces circonstances ont rendu l'homogénéité des données difficile.

## **1.2. Une démarche à partir de l'espace d'accueil : Montpellier et Lille en France**

La démarche est de présenter le phénomène des mobilités étudiantes sous l'angle du point d'aboutissement des étudiants pour saisir l'ensemble des réseaux de la mobilité. Ainsi, délibérément, le contexte choisi est celui de l'espace d'accueil. L'intérêt de ce positionnement est de comprendre les réseaux de mobilité des étudiants marocains depuis l'étranger, c'est-à-dire de savoir qui ils sont, d'où et comment ils viennent, ce qu'ils font et ce qu'ils projettent.

Le choix de la France s'est imposé par les statistiques puisque la France reste la première destination des étudiants marocains en mobilité internationale et les étudiants marocains sont la première population étudiante étrangère en France. Ce choix est également motivé en fonction des critères historiques, de la connaissance d'une certaine élite marocaine formée en France, l'intérêt étant d'en saisir les évolutions.

La définition des terrains est basée sur des critères statistiques relatifs à la présence des étudiants marocains dans les universités françaises. Les terrains sont entendus comme le lieu privilégié des observations et des enquêtes parmi les différentes destinations des étudiants marocains. Les statistiques nous amènent sur deux terrains : Montpellier et Lille. Ces deux villes sont la deuxième et la troisième ville d'accueil des étudiants marocains. Nous avons évacué la ville de Paris, première ville d'accueil des étudiants marocains, puisque la capitale est la ville qui accueille le plus d'étudiantes et d'étudiants étrangers, toutes nationalités confondues. Nous avons cherché une spécificité par rapport à la population d'étude. Les critères de sélection des terrains sont statistiques mais il est également intéressant de choisir deux terrains bien distincts géographiquement : l'un au nord de la France et l'autre au sud. L'objectif n'est pas dans la comparaison des deux villes, mais plutôt dans la possibilité d'élargir les profils d'étudiants rencontrés, de renforcer des hypothèses ou, au contraire, de les relativiser. Nous pouvons penser que les réseaux étudiants de la mobilité diffèrent d'une ville à l'autre, que la mobilité repose sur des fonctionnements distincts, ou, au contraire, que des points communs apparaissent dans les réseaux de la mobilité. Par le choix de deux villes attractives mais très différentes, nous pouvons penser à une différenciation des réseaux (filières migratoires différentes, raisons du choix différentes, etc.). Les premiers éléments de réponse seront donnés par l'origine des étudiants marocains, puis un approfondissement sera apporté par les entretiens.

Deux terrains au Maroc ont été réalisés pendant la recherche, lors de la première et de la deuxième année, et ceci principalement à Rabat avec deux séjours d'un mois. Plusieurs objectifs ont guidé cette démarche : tout d'abord un travail bibliographique, ensuite la rencontre des chercheurs marocains (pour situer les travaux sur cette problématique et participer à des rencontres scientifiques), puis la rencontre de jeunes étudiants marocains au Maroc pour avoir leur ressenti par rapport aux études à l'étranger. Enfin, ce sont les séjours au Maroc qui nous ont permis de nous imprégner en partie du pays, du mode de vie, des potentiels de travail et de la place des jeunes dans la société.

Pendant toute la durée de la thèse, des carnets de terrain ont été tenus permettant ainsi de suivre le fil conducteur, l'évolution de la pensée. Ces carnets représentent une mine d'informations et de remarques. Ils concernent à la fois le terrain français et marocain, notamment avec le vécu des manifestations quotidiennes des diplômés chômeurs à Rabat devant le Parlement, les rencontres des professeurs marocains, l'apprentissage des codes marocains, etc.

### **L'expérience du terrain « à la maison »**

Par terrain « à la maison », je fais ici référence au fait de mener des enquêtes dans des villes familières : je vis à Montpellier et j'ai vécu à Lille. Les terrains ne sont donc pas ici synonymes de voyage, de lointain, d'inconnu comme dans de nombreux travaux de géographes. Il ne s'agit pas pour autant de les dévaloriser.

L'approche ethnologique sur le terrain moderne participe de la mise en discussion de l'exotique et du normal. Des travaux sur la réflexivité chez les anthropologues des sciences, comme ceux de Steeve Woolgar, avancent que les terrains ne sont plus seulement ceux de Levi-Strauss sur des tribus lointaines mais aussi des terrains « normaux ».

Ces terrains permettent la mise en avant de processus complexes éclairant le fonctionnement des sociétés, d'où la nécessité de les investir. C'est aujourd'hui chose faite dans toutes les sciences sociales.

Le voyage et le lointain se sont invités à domicile.

Par la rencontre des étudiants marocains et la connaissance de leurs pratiques, nous étions toujours un peu là-bas, ici et ailleurs. J'ai pu être initiée à une culture et à une langue par la rencontre de personnes généreuses qui, dans leur statut d'étudiant en mobilité internationale, m'ont ouvert les portes, chez eux, chez moi, à la croisée de lieux communs.

(Im)mobilité de la recherche

Il a fallu m'imprégner de la problématique à tel point qu'elle est devenue l'essence de mes pratiques quotidiennes. Mobile, immobile ? Parfois l'un, parfois l'autre, entre les séjours au Maroc et les périodes d'enquête à répétition entre Lille et Montpellier. La mobilité devient alors une notion complexe vécue, expérimentée, dans une immobilité feinte, apparente.

## 2. Des méthodes classiques de production de données

L'inspiration méthodologique vient de la géographie sociale mais également d'autres disciplines (sociologie, anthropologie) pour lesquelles l'enquête de terrain par la méthode qualitative (notamment l'entretien et l'observation participante) s'inscrit dans une longue tradition. Ces méthodes permettent de comprendre les ancrages spatiaux de la mobilité, de saisir les pratiques, les trajectoires et les réseaux : nature, enchaînement et durée des étapes, analyse des parcours, des représentations et des pratiques. Les méthodes employées sont l'observation participante et les entretiens.

### 2.1. L'observation participante

Les situations d'observation participante sont l'occasion de s'imprégner des codes de la population d'étude, d'obtenir des informations plus informelles. Ces données ne sont pas toutes forcément intégrées dans le corpus mais aident à modifier, déplacer ou élargir la problématique. Les objectifs de cette méthode sont d'élargir les connaissances sur la population d'étude par le vécu d'occasions particulières ou le partage de moments quotidiens dans des lieux de vie familiers.

Les modes d'accès aux enquêtés-observés se sont faits soit en ciblant un lieu de rencontre associatif au sein de l'université de Lille, soit par la participation à quelques événements ponctuels dont la cible étaient les étudiants marocains, soit grâce à certains étudiants qui ont partagé une partie de leur quotidien. Les lieux ressources de ces observations ont été repérés pendant l'enquête avec les étudiants, par la connaissance d'une association active ou d'événements les intéressant. Il s'agit de situations soit d'observation soit d'interaction (conversations) lors du partage du thé, de soirées culturelles, de projections de films, de la rencontre des familles et d'entretien des liens pour certains étudiants avec qui une amitié s'est développée. Cette position d'écoute, d'observation et de partage a joué un rôle dans la familiarisation avec le groupe, et avec quelques étudiants en particulier. La maison des étudiants de l'université de Lille I a été un lieu privilégié d'observation. Elle accueille les différentes associations étudiantes dont l'AMEL (Association Marocaine des Etudiants de Lille) et représente un véritable lieu de vie quotidien pour les étudiants marocains de Lille I. Cette situation privilégiée a permis de voir quotidiennement les étudiants pendant la durée du terrain, de créer des liens, de saisir des logiques d'association, des logiques de pouvoir, des positionnements identitaires, etc.

Des situations particulières d'observation ont eu lieu lors de forums destinés au recrutement des jeunes diplômés marocains. Trois manifestations ont eu lieu entre décembre 2009 et mai 2010. Il s'agit du *Forum Horizons Maroc* organisé par l'Association des Marocains des Grandes Ecoles (AMGE-Caravane) le 8 décembre 2009 à Paris ; du *Forum des compétences marocaines en Europe* (careers in Morocco) organisé par des professionnels des ressources humaines en partenariat avec l'Association des étudiants marocains en France (AEMF) le 24 avril 2010 à Paris ; et des *Journées de la jeunesse marocaine* initiées par

l'AMGE-Caravane du 14 au 16 mai 2010 à Paris. Ces événements ont été l'occasion de rencontrer de jeunes étudiants ou diplômés marocains ainsi que des professionnels venus recruter pour leurs entreprises situées au Maroc. Nous avons pu observer le fonctionnement par stand, le dépôt des candidatures, la file d'attente pour les entretiens tout en discutant avec le public concerné. Ces événements font l'objet d'une bonne publicité et sont l'occasion de débats sur le retour et le rôle des jeunes au Maroc organisés par les institutions marocaines comme le Ministère des Marocains résidant à l'étranger (MRE) ou le conseil de la communauté marocaine à l'étranger (CCME). Les grandes écoles françaises sont bien représentées notamment grâce à la présence de l'association des Marocains aux grandes écoles (AMGE) qui participe également à l'organisation des rencontres.

D'une manière générale, les discussions informelles avec un grand nombre d'étudiants ont permis de tester des idées, de vérifier des interprétations, de sonder des opinions, de voir la différence entre discours individuels et collectifs.

Les observations participantes au Maroc lors de séminaires ou de rencontres scientifiques ont permis de sonder les problématiques liées au sujet de recherche. Des éléments de compréhension des mobilités internationales ont été apportés par les discussions informelles avec les étudiants.

L'observation participante permet de prendre du recul par rapport aux entretiens, dont les biais cognitifs existent. L'un permet ainsi de repositionner l'autre.

## **2.2. Les entretiens**

La perception des mobilités n'est pas évidente puisqu'il s'agit de rendre visible ce qui ne l'est pas. La méthode des entretiens a été préférée à celle des questionnaires. Les trajectoires des étudiants sont supposées être complexes et les questionnaires ne posent pas toujours les bonnes questions, les modalités renvoyant souvent à des catégories inadaptées. La méthode du questionnaire a pu être expérimentée lors du mémoire de master 2 mais les résultats ont démontré que les données étaient lacunaires.

Les entretiens décrivent plus aisément les trajectoires, les représentations et les pratiques par une subtilité permettant de creuser les discours des étudiants. Les entretiens permettent de mieux rendre compte de processus s'inscrivant dans la durée, et de mieux saisir la complexité de l'évolution des parcours. L'importance de prendre en considération les motivations des acteurs permet ainsi la compréhension et l'explication des mobilités.

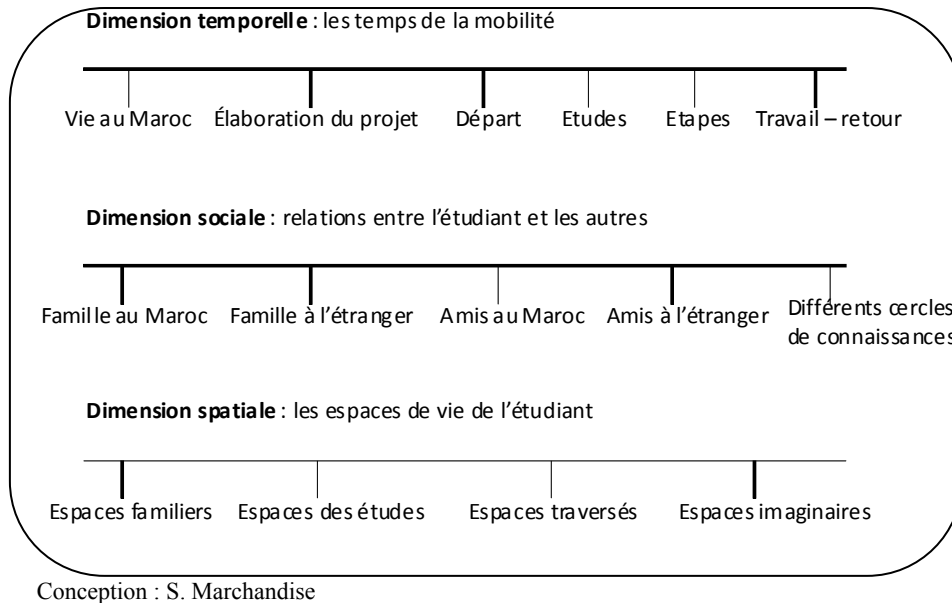
L'objectif des entretiens est de creuser toutes les dimensions de la mobilité (figure suivante). Ainsi, pour rendre opératoire la mobilité, nous l'avons décomposée en trois dimensions et le guide d'entretien permet d'obtenir les renseignements et discours relatifs à chaque composante de chaque dimension.

Les entretiens permettent de relever le sens que la personne accorde aux événements. Le critère de cette technique est relatif puisque la personne interrogée expose un moment de son expérience vécue mais il est important de croiser les dimensions individuelles et contextuelles.



« Les entretiens ne nous livrent jamais des « faits » mais des « mots ». Ces mots expriment ce que le sujet vit ou a vécu, son point de vue sur « le monde » qui est « son monde » et qu'il définit à sa manière, en même temps qu'il l'apprécie et qu'il tente de convaincre son interlocuteur de sa validité. C'est à la « découverte » de ces « mondes » que sont destinés les entretiens de recherche centrés sur les sujets qui ont accepté le dialogue. » (Demazière, Dubar, 2007, p.7)

Figure 1 – Les dimensions de la mobilité



Nous allons voir s'il est possible de faire émerger les réseaux à partir du matériau des entretiens qualitatifs. Le dispositif de l'enquête par entretien à usage principal a nécessité plusieurs phases : préparation, conception, ciblage de la population, réalisation et analyse.

### **2.2.1. Préparation et conception de l'enquête**

Les données recueillies lors de l'enquête par questionnaire en master 2 ont permis d'élaborer un premier guide d'entretien. Celui-ci a d'abord été testé lors d'entretiens exploratoires. Il a ensuite été modifié et fixé définitivement pour l'enquête (voir le guide d'entretien en annexe 1). Les entretiens permettent de recueillir des données de différents ordres : données biographiques (personnelles et familiales), le cursus scolaire au Maroc, l'élaboration et la mise en œuvre du projet d'études en France, l'arrivée en France, le cursus suivi en mobilité internationale, les réseaux de sociabilités développés, les pratiques liées aux nouvelles technologies de l'information et de la communication ainsi que les projets, les attentes, les déceptions et les représentations des étudiants. Suite aux premiers entretiens exploratoires, il s'est avéré impossible de faire l'impasse sur les usages des réseaux sociaux sur le web. Il s'est ensuite agité d'un incessant aller-retour entre les différentes méthodes mises en place ainsi qu'entre l'analyse des réseaux du web et les entretiens.

### 2.2.2. Population enquêtée

Le choix des villes de Montpellier et de Lille s'est imposé selon la répartition des étudiants marocains en France et selon des orientations qui diffèrent entre les villes dans l'objectif de recueillir des enregistrements sur des parcours et des profils les plus variés possibles. Le critère qualitatif de l'échantillonnage doit être préféré au critère purement quantitatif de représentativité statistique. Pour la méthode par entretien, la représentativité statistique ne se justifie pas scientifiquement (Blanchet, Gotman, 2006), il est préférable de privilégier la variété des individus (donc la diversification des modes de rencontre). La représentativité se place plutôt au niveau de la qualité des données en fonction desquelles nous pourrions identifier des groupes d'individus présentant *a priori* un certain nombre de points communs (origine géographique, origine sociale, inscription dans des réseaux spécifiques...). Pour construire les échantillons cibles et variés, nous nous sommes servis des données relatives aux fichiers des universités de Lille et Montpellier ainsi que des données présentes sur le web par l'intermédiaire des réseaux sociaux. Pour la constitution des échantillons, nous avons fait le choix d'intégrer entre un quart et un tiers d'étudiants des grandes écoles dans notre terrain. L'échantillon des étudiants à l'université s'est construit en respectant la distribution selon les universités et selon le genre.

Tableau 3 – L'échantillon d'enquête par rapport aux statistiques des universités

	<b>Distribution des étudiants selon les données statistiques des universités (en %) en 2010</b>	<b>Distribution des étudiants au sein de l'échantillon d'enquête (en %)</b>
Lille I	71,7	75
Lille II	19,2	20,8
Lille III	9,1	4,2
Total	100	100
Montpellier I	34,9	34,5
Montpellier II	36,4	51,7
Montpellier III	28,7	13,8
Total	100	100
Genre : % de femmes	42	43,9

Source : données statistiques des universités de Lille et de Montpellier, données enquête personnelle

L'échantillon est donc aléatoire au regard de la connaissance de la population de référence dans les terrains d'études. La constitution du groupe de personnes enquêtées doit répondre d'une utilité heuristique dans le sens où l'anticipation des possibilités d'interprétation en fonction des catégories doit être pensée puisque les résultats dépendront de cette base empirique.

Les modes d'accès aux étudiants ont été variés :

- Par l'intermédiaire de l'Université de Montpellier I qui a accepté d'envoyer un email à tous les étudiants marocains inscrits,
- par l'intermédiaire des Universités de Lille I et de Montpellier III qui ont envoyé un courrier aux étudiants marocains inscrits,
- par l'intermédiaire de certaines écoles comme l'Institut Agronomique Méditerranéen de Montpellier (IAMM),
- par l'intermédiaire de l'association marocaine des étudiants de Lille (AMEL) et l'association des marocains des grandes écoles (AMGE),
- par l'intermédiaire d'interlocuteurs privilégiés (des étudiants, des membres d'associations, des professeurs dont certains ont été experts, d'autres médiateurs),
- par des contacts ciblés et aléatoires d'étudiants dans les groupes Facebook AMEL, AMGE et celui des étudiants marocains de Montpellier,
- par des contacts aléatoires au sein du groupe d'amis Facebook de certains étudiants rencontrés,
- par arborescence, de proche en proche.

Ainsi, 82 entretiens enregistrés avec des étudiants marocains ont été réalisés :

44 entretiens avec des étudiants de Montpellier

33 entretiens avec des étudiants de Lille (dont 3 sont passés par Lille mais ont poursuivis leurs études à Paris ou à Lyon, tous 3 contactés par le groupe Facebook AMGE)

5 entretiens avec des étudiants au Maroc (soit amis de certains étudiants rencontrés en France, soit anciens étudiants de Lille rentrés au Maroc). Ces étudiants ont été retenus dans le corpus final pour leur discours éclairant la mobilité.

Les étudiants enquêtés sont nés au Maroc et arrivés en France pour les études supérieures (excepté trois des cinq étudiants au Maroc qui n'ont pas quitté le Maroc, les deux autres sont rentrés après des études en France). Nous avons porté une attention particulière à la répartition entre hommes et femmes (46 hommes et 36 femmes) et entre les différentes universités et écoles. Une base de données des étudiants vus en entretiens a été réalisée (avec le renseignement de différentes rubriques : nom de l'étudiant, date d'entretien, ville, université ou école, membre d'un groupe Facebook analysé).

Tableau 4 – Présentation générale des étudiants marocains vus en entretiens

<b>Genre</b>	
Hommes	46
Femmes	36
<b>Résidence</b>	
Montpellier	44
Lille	33
Maroc	5
<b>Ecoles ou universités de Montpellier</b>	
Université Montpellier 1	10
Université Montpellier 2	15
Université Montpellier 3	4
Ecole d'architecture	4
Polytech	4
ESC	2
IDRAC	2
IAMM	3
<b>Ecoles ou universités de Lille</b>	
Université Lille 1	18 (dont 4 en cycle ingénieur)
Université Lille 2	5
Université Lille 3	1
IAE	1 (+1 retour au Maroc)
EDHEC	4
ESPEME	1
Grande école de commerce	3
<b>Facebook</b>	
Groupe AMEL	18
Groupe AMGE	12
Groupe AMEL et AMGE	7
Groupe des étudiants marocains de Montpellier	19

En complément des entretiens avec les étudiants, trois entretiens avec des professeurs marocains de Lille et Paris ont été réalisés permettant d'élucider des éléments de contexte et d'évolution de la mobilité étudiante. Ensuite vingt entretiens « Facebook » de commentaire de graphe des réseaux personnels des étudiants (réseaux égocentrés expliqués dans le paragraphe relatif à la méthode d'analyse du web) ont été réalisés avec vingt étudiants volontaires parmi les 77 étudiants de Montpellier et Lille.

Et finalement, dix entretiens au Maroc ont pu apporter un éclairage sur la mobilité étudiante marocaine internationale :

- Ilyas Azzoui : responsable cellule Fincome du CNRST de Rabat
- Trois professeurs marocains spécialistes des problématiques migratoires : Bachir Hamdouch, Mohamed Khachani, Mehdi Lahlou

- Ministère MRE : . Brahim Ounir, chef de cabinet du Ministre  
. El Mahdi Mouchid, conseiller au cabinet  
. Mohamed Ettrab, chef de division Partenariat, coopération et information
- Elisabeth Gay, SCAC Rabat
- Abdellatif Mouchid, Centre culturel russe (+ responsable Racus)
- Daniel Menschaert, Délégation Wallonie – Bruxelles

### **2.2.3. Réalisation des entretiens**

Les entretiens ont pu, dans la majorité des cas, être réalisés en face à face, soit au sein de l'école ou de l'université de l'étudiant, soit dans un lieu propice à la discussion (chez les étudiants, dans un café calme, dans un parc). Certains entretiens ont été réalisés *via* Skype parce que les étudiants étaient en stage dans une autre ville en France, à l'étranger ou au Maroc. Les entretiens, tous enregistrés, durent entre une heure et trois heures selon la facilité de discussion des étudiants, le plus souvent près de deux heures. Les entretiens sont à la fois des récits de vie, des interactions, des conversations afin de réduire l'artificialité de la situation d'entretien et de favoriser l'échange, de faciliter les effets des relances et de permettre un discours simple et compréhensible. Nous avons procédé à une alternance de questions fermées et ouvertes sur l'ensemble du parcours et des réseaux. Le consentement explicite de l'étudiant a été recueilli en début d'entretien : « Est-ce que nous sommes d'accord sur le but de notre rencontre ? Avez-vous des questions à me poser avant de commencer ? ».

Comment savoir si l'enquête peut prendre fin et si elle est réussie ? L'enquête par entretien prend fin quand une certaine redondance des informations apparaît, c'est le principe de saturation. De nombreux ouvrages traitent des terrains de l'enquête, citons ici l'article de J-P. Olivier de Sardan (1995) sur la production des données. L'auteur revient sur les principes de triangulation, d'itération, de saturation permettant de mettre fin à un travail d'enquête par entretien. Nous avons suivi ces principes d'abord en cherchant à croiser les informateurs, c'est-à-dire en explorant à la fois des groupes de personnes en lien, des étudiants dans les mêmes filières, mais aussi des personnes extérieures, marginales dans leur formation ou dans leur rapport à la mobilité. Le principe d'itération a pu être appliqué dans un aller-retour entre problématique, données, interprétations et résultats. La saturation signifie que l'enquête prend fin avec la redondance des données.

La réussite des entretiens s'évalue en partie par l'interaction, la mise en mots, l'engagement, la confiance. Les interlocuteurs ont souvent pris des risques dans leur mise en mots en abordant des sujets personnels, difficiles (quelques pleurs ont ponctué certains discours). La réussite se mesure également à la transcription en saisissant toute la dynamique des échanges, le poids des mots, l'interaction fructueuse entre celle qui pose des questions, oriente l'échange et celui ou celle qui se dévoile. Le sens des récits se dévoile une fois la transcription faite selon une méthode d'analyse des entretiens.

La gestion des biais, en dehors de la subjectivité du chercheur, demande de faire attention à l'« enclivage », même si le fait d'approfondir le fonctionnement du groupe de l'association AMEL nous a semblé être un fait important à prendre en compte.

#### **2.2.4. Les étapes de l'élaboration d'un cadre d'analyse : du discours aux types de réseaux**

La préoccupation majeure est de rendre compte au mieux de la parole des étudiants, ce qui interroge sur la mise en récit de leur vie et surtout sur le traitement et l'analyse des récits de vie (Rémy, Ruquoy, 1990). Pour effectuer le passage du discours à l'identification des types de réseaux, quelques étapes sont nécessaires :

- la transcription puis la synthèse des entretiens
- la création d'une matrice pour une vision d'ensemble
- l'analyse de discours

Ce procédé nous donne la possibilité de construire des indicateurs, des profils types d'étudiants mais aussi de les relativiser, ainsi que d'identifier des types de réseaux.

La transcription des entretiens représente un travail substantiel de plusieurs mois. Le corpus des transcriptions permet une analyse classique des réseaux de la migration et nous renseigne également sur les pratiques et représentations des étudiants. L'analyse générale se fait à la fois dans l'analyse par entretien et dans la production du sens global. Pour chaque entretien, l'analyse est construite selon une grille élaborée à l'aide des premiers entretiens permettant de repérer les différents réseaux des étudiants et leurs trajectoires. Le travail consiste à passer de l'analyse des discours à l'analyse structurale des réseaux sociaux tout en mobilisant les deux aspects des données.

Les notes et les transcriptions d'entretiens constituent une grande part du corpus. Les entretiens ont également permis un travail incessant de reformulation de la problématique et ainsi, de nouvelles questions ont été formulées notamment sur l'usage des réseaux sociaux sur le web.

Les profils d'étudiants vont être définis en fonction des questions posées et ne sont pas fixés une fois pour toute. J-P. Olivier de Sardan (1995) parle de « groupes stratégiques » : « On peut entendre par là une agrégation d'individus qui ont globalement, face à un même « problème », une même attitude, déterminée largement par un rapport social similaire à ce problème (il faut entendre ici « rapport social » au sens large, qui peut être un rapport culturel ou symbolique comme politique ou économique). Contrairement aux définitions sociologiques classiques des groupes sociaux (telle la classe sociale dans la tradition marxiste), les « groupes stratégiques » ne sont pas pour nous constitués une fois pour toutes et pertinents quels que soient les problèmes. (...) La notion de groupe stratégique est donc essentiellement d'ordre empirique. » (p.93)

Nous avons joint la matrice d'analyse des entretiens ci-après, chaque intitulé représentant une colonne dans notre tableau final (et les données de chaque étudiant sont réparties sur une ligne du tableau).

## Matrice d'analyse des entretiens

Numéro	Prénom Nom	Sexe	Mode d'accès étudiant	Ville / Université ou école					
<b>1- Situation familiale</b>	ville de naissance	ville de résidence des parents	situation professionnelle père	situation professionnelle mère	expérience à l'étranger des parents	situation et localisation frères et sœurs	situation et localisation famille plus élargie	langue parlée à la maison	
<b>2- Coursus scolaire au Maroc</b>	diplôme obtenu - Lycée, école ou université fréquentés	expérience professionnelle	situation financière	logiques, raisons et mécanismes du cursus scolaire au Maroc					
<b>3- Le projet d'études à l'étranger</b>	construction du projet, choix de la filière et de la spécialité	raisons du choix	Amis à l'étranger	préparation / visites antérieures en France	réseaux et ressources mobilisés / logiques de mobilité				
<b>4- L'arrivée en France</b>	différentes formes de soutien	connaissances en France et/ou dans la ville d'études	arrivée / logement	difficultés rencontrées					
<b>5- Coursus d'études supérieures en France</b>	raisons du choix de la ville	cursus	objectif fixé	financement des études	vécu des études	vécu dans la ville d'études			
<b>6- Réseaux de sociabilités</b>	liens avec le pays d'origine	relations sociales dans la ville d'accueil	soutiens dans la ville d'études	AMEL / AMGE	formes d'implication dans des réseaux sociaux amicaux ou organisés (association)	expériences à l'étranger	circulations		
<b>7- Pratiques liées aux TIC</b>	utilisation du téléphone	utilisation des réseaux sociaux	autres outils (Internet, skype...)	télévision					
<b>8- Attentes / déceptions / apports</b>	champ des possibles								
<b>9- Représentations</b>	liens aux français en général et aux français d'origine marocaine	liens aux autres marocains	représentation de soi						
<b>10- Projets</b>	retour envisagé ou non	conditions du retour	où ?	position de la famille / exemples de retours	champ des possibles / projections / circulations				
<b>11- Questions du genre</b>	<b>12- Choix du partenaire / projection vie de famille</b>	<b>13- Religion</b>	<b>14- Travail étudiant</b>	<b>15- Autres</b>	<b>Remarques</b>				

Les entretiens sont mobilisés selon des indicateurs qui seront précisés au début des chapitres suivants. Nous mobiliserons également le discours des étudiants.

L'analyse est donc à la fois thématique par la réalisation d'une matrice biographique et qualitative par la parole des enquêtés sur des points précis. Il est nécessaire de ne pas user des entretiens dans une posture simplement illustrative pour conforter un raisonnement ou offrir un exemple à une démonstration (Demazière, Dubar, 2004). Il s'agit de ne pas mobiliser seulement deux entretiens pour justifier une analyse. Evidemment, nous pouvons parfois ne citer que deux entretiens, mais en les resituant par rapport à l'ensemble.

Doctorante, femme et non marocaine : la place du chercheur dans le recueil du discours

La méthode d'enquête par entretien nécessite une approche réflexive de la part du chercheur pour comprendre les corrélations entre le recueil des données et le statut du chercheur. Des travaux comme celui de Florence Bouillon (2011) sur le don et le contre-don de l'enquêté posent des questionnements dont il semble essentiel de tenir compte. De même la revue *Terrain* aborde la relation d'enquête et la place du chercheur en sciences sociales.

Mon statut de femme non marocaine a bénéficié au travail d'enquête notamment par la possibilité de recueillir une parole « libre de tout jugement ». Grâce à ma connaissance de la société marocaine, un climat de confiance s'est instauré, dans l'idée que les étudiants enquêtés pouvaient me parler de faits, de représentations dont j'avais connaissance, qui m'étaient malgré tout familiers. Malgré la différence de nationalité qui nous séparait, nous avions une certaine « proximité culturelle ». Les étudiants enquêtés étaient également particulièrement touchés qu'une « française s'intéresse à eux », dans le sens où, selon eux, il est profitable de ne pas rester entre Marocains, mais de savoir que leur parcours a un sens, qu'ils existent pour leur société, pour la société française et même plus largement.

Etre femme a facilité le recueil de la parole des femmes étudiantes même si parfois cette situation a pu représenter une adversité ou un embarras dans la relation d'enquête auprès des hommes, notamment dans les rapports de séduction.

Le statut de jeune chercheuse a également facilité les contacts et la compréhension de ma démarche auprès des étudiants, parfois eux-mêmes jeunes chercheurs. En tant qu'étudiants, ils ont très vite saisi les enjeux de la recherche et, une fois les conditions acceptées, ont fait en sorte de répondre aux objectifs sans retenir les détails de leur parcours.

En tant que doctorante en géographie, femme et française, je ne possédais donc aucune suprématie sur les enquêtés. J'ai toujours gardé en tête le fait que le recueil des discours est en partie lié au chercheur qui en fait la démarche, à son intentionnalité et à la réceptivité de sa requête.

Il me semble que ce statut particulier a offert trois atouts à la recherche ou du moins m'a permis de recueillir des discours les plus authentiques possibles.



### 3. Un autre terrain : le web social

L'exploration du web n'était pas particulièrement prévue en début de recherche mais s'est imposée suite aux premiers entretiens. Les questions faisant référence aux moyens de garder le contact avec le pays d'origine, avec la famille et les amis ont fait émerger l'usage fréquent d'Internet et particulièrement des réseaux sociaux sur le web. La question dans les entretiens de l'usage des différents médias a révélé l'importance du web social et en premier lieu de Facebook. Ce sont donc les premiers éléments de terrain qui ont entraîné une vraie réflexion théorique et méthodologique non prévue initialement. La démarche de terrain est donc inductive et s'est faite dans un va-et-vient avec le processus de théorisation sur le traitement géographique des données du web. La posture réflexive permet de réagir au terrain par la mise en place de différentes étapes :

#### Premiers retours de terrain

- 1- Retour des deux premiers entretiens sur l'utilisation du web.

#### L'approche du web par le programme « e-diaspora »

- 2- Première hypothèse : les jeunes migrants qualifiés utilisent le web de façon intensive.
- 3- Questionnement méthodologique : quelles données chercher et comment les obtenir ?  
Questionnement théorique : comment les traiter géographiquement ?
- 4- Participation au programme « e-Diasporas »<sup>20</sup> sur la structure de la diaspora marocaine sur le web avec l'hypothèse de retrouver les sites dédiés aux étudiants marocains. Donc formation d'un corpus de sites et analyse.
- 5- Réfutation de l'hypothèse puisque les étudiants sont quasiment absents du corpus de sites web.

#### Le web social des étudiants

- 6- Confrontation aux pratiques étudiantes par les quinze premiers entretiens : les étudiants utilisent massivement le web social, surtout Facebook, et n'ont pas une utilisation du web 1.0 de la diaspora. Comment traiter cette information ?
- 7- Reformulation de l'hypothèse : le web social permet d'entretenir et de créer des réseaux élargis construits dans des temporalités distinctes.
- 8- Mise en place d'un protocole de suivi d'étudiants sur Facebook avec l'accord des étudiants lors de l'entretien.
- 9- Réalisation de graphes de réseaux : représentation des liens de réseaux personnels d'étudiants et de groupes d'étudiants marocains sur Facebook.
- 10- Second entretien de commentaire du graphe pour comprendre les liens.
- 11- Analyse des données extraites des réseaux Facebook et analyse structurale.

Pour l'analyse du web, il y a donc eu nécessité de réaliser un travail à plusieurs niveaux, à la fois sur les pratiques des sites web fréquentés par les étudiants et le web social.

<sup>20</sup> Projet ANR e-Diasporas Atlas coordonné par la FMSH – programme TIC-migrations et sous la responsabilité de Dana Diminescu. L'objet de ce projet est d'analyser et de visualiser la dynamique des systèmes migratoires et ses évolutions sur le web. Pour en savoir plus : <http://www.e-diasporas.fr/>

L'enquête par entretiens pose différents questionnements en rapport avec les pratiques liées aux TIC. Sur ce point, l'objectif est d'appréhender leurs utilisations : qu'est-ce qu'on utilise et selon quoi ? Avec qui ? Types de relations ? Fréquences ? Lieux des pratiques ? Il s'agit également de différencier les pratiques selon la famille / les amis ; le Maroc / la France ; et l'utilisation des blogs, forums, msn, facebook, webcam...

Mais comment aller au-delà ? Comment explorer ce nouveau terrain virtuel qui s'offre au chercheur ? Le terrain du géographe est aujourd'hui élargi à son écran. Cette position peut sembler provocatrice, mais mérite d'être largement approfondie nous semble-t-il. Les acteurs agissent dans une réalité qui s'apprécie spatialement à partir du terrain physique (et à toutes les échelles). Mais, en même temps que des actions s'inscrivant dans l'espace physique, ils produisent des actions et représentations s'inscrivant dans l'espace numérique. Il y a là un autre « terrain » qui mérite aussi une grande attention.

Cette recherche est expérimentale et mène une réflexion sur la manière dont la géographie peut et doit s'emparer de la traçabilité du social sur le web et des impacts spatiaux. Au-delà de ces deux méthodes d'exploration du web, un travail d'interprétation et de croisement des résultats entre les deux méthodes et les entretiens enrichit la recherche. Le positionnement épistémologique est en lien direct avec la mise en place de la méthode. En effet certains auteurs, comme R. Rogers (2009) ou A. Ben David (2012), affirment que le web détient ses propres informations à analyser et à interpréter sans l'intervention des entretiens. Notre démarche est différente et représente un défi épistémologique puisque nous partons des entretiens et d'un contexte pour approfondir les usages du web et en analyser les traductions géographiques.

L'objectif est donc d'analyser le web « de l'intérieur » en explorant à la fois la traduction des liens entre les sites du web 1.0 et l'activité sociale des migrants sur le web<sup>21</sup>.

Deux temps de recherche se complètent :

- La réalisation d'un corpus de sites web et son analyse.
- L'analyse des réseaux sociaux sur le web et principalement Facebook.

### **3.1. L'approche par les sites web des Marocains de l'étranger**

« La diversité des environnements virtuels et la multitude des connexions qui existent entre les communautés réelles et virtuelles sont deux aspects qui imposent d'emblée une analyse plus profonde de ce processus, la frontière entre virtuel et réel semblant plutôt fluide et perméable » (Nedelcu, 2002 (1), p.151).

Pour intégrer le nouveau champ de recherche lié aux TIC, il s'avère nécessaire de repenser les outils méthodologiques dans une optique innovante. Le programme « e-

---

<sup>21</sup> L'auteur Richard Rogers (2009) distingue les méthodes qui ont été appliquées au web (« *digitized method* » comme des enquêtes online ou des répertoires) face aux méthodes « *natively digital* » ou « *digital method* » qui partent du web en tant que source. C'est dans cette seconde acception que nous situons notre approche méthodologique.

Diasporas » participe du renouveau théorique et méthodologique du lien entre migration et Internet. L'intérêt de la recherche s'inscrit dans la problématique du programme par la compréhension de la capacité stratégique des migrants à s'installer dans un monde global. L'objectif est de savoir si les étudiants marocains forment une communauté sur le web et comment ils se positionnent par rapport à la communauté marocaine en général.

Le scénario méthodologique se décompose en plusieurs étapes<sup>22</sup> : 1) constitution d'un corpus de sites web liés à la migration marocaine<sup>23</sup> (sites faits « par », « pour », « au sujet » des migrants) à l'aide du logiciel de navigation assistée (outil semi-automatique) Navicrawler<sup>24</sup> ; 2) classification des sites selon la « catégorie »<sup>25</sup>, la langue, la localisation géographique de leurs administrateurs et leurs destinataires, etc. ; 3) Prospection et validation du corpus et de ses liens à l'aide d'un crawler automatique ; 4) Spatialisation du réseau hypertexte des sites et visualisation selon les différents champs de classification, avec le logiciel Gephi<sup>26</sup> ; 5) Archivage des sites du corpus à l'Institut National de l'Audiovisuel (INA) afin de prendre en compte la temporalité du réseau.

Depuis le début des années 2000, de nombreux sites internet ont été lancés par les communautés marocaines de l'étranger et permettent de se soutenir, d'échanger des informations et de créer un lien entre les migrants de toutes les générations. Certains sites Internet sont très fréquentés. On y trouve entre autres des revues de presse, des forums, des interviews, des notes de lecture, de la musique et des possibilités de rencontres. Ces différents services proposés sont de qualité et permettent de justifier une telle affluence sur les sites web. Citons, entre autres, *yabiladi.com*, *wafin.be*, *kifkif.be* et *wafin.com*. Si ces quelques sites nous semblaient utilisés par les étudiants, les entretiens nous ont révélé le contraire. D'autres sites leurs sont spécifiquement dédiés, tels *amge-caravane.com*, site de l'Association des Marocains des grandes écoles. L'interprétation des liens entre les sites se fait à partir de la visualisation de graphes réalisés avec le logiciel Gephi. L'analyse porte sur l'ensemble du corpus de sites<sup>27</sup>, c'est-à-dire sur le web 1.0, mais également sur la blogosphère (la Blogoma

<sup>22</sup> Pour les détails du scénario méthodologique, se référer au site web du programme : <http://ediasporas.ticmigrations.fr/chaine-methodologie/>

<sup>23</sup> Ont participé à la réalisation du corpus : Asmaa Azizi, Dana Diminescu, Sabrina Marchandise et Matthieu Renault

<sup>24</sup> <http://ticmigrations.fr/fr/outils/nos-outils?view=item&cid=1&id=2>

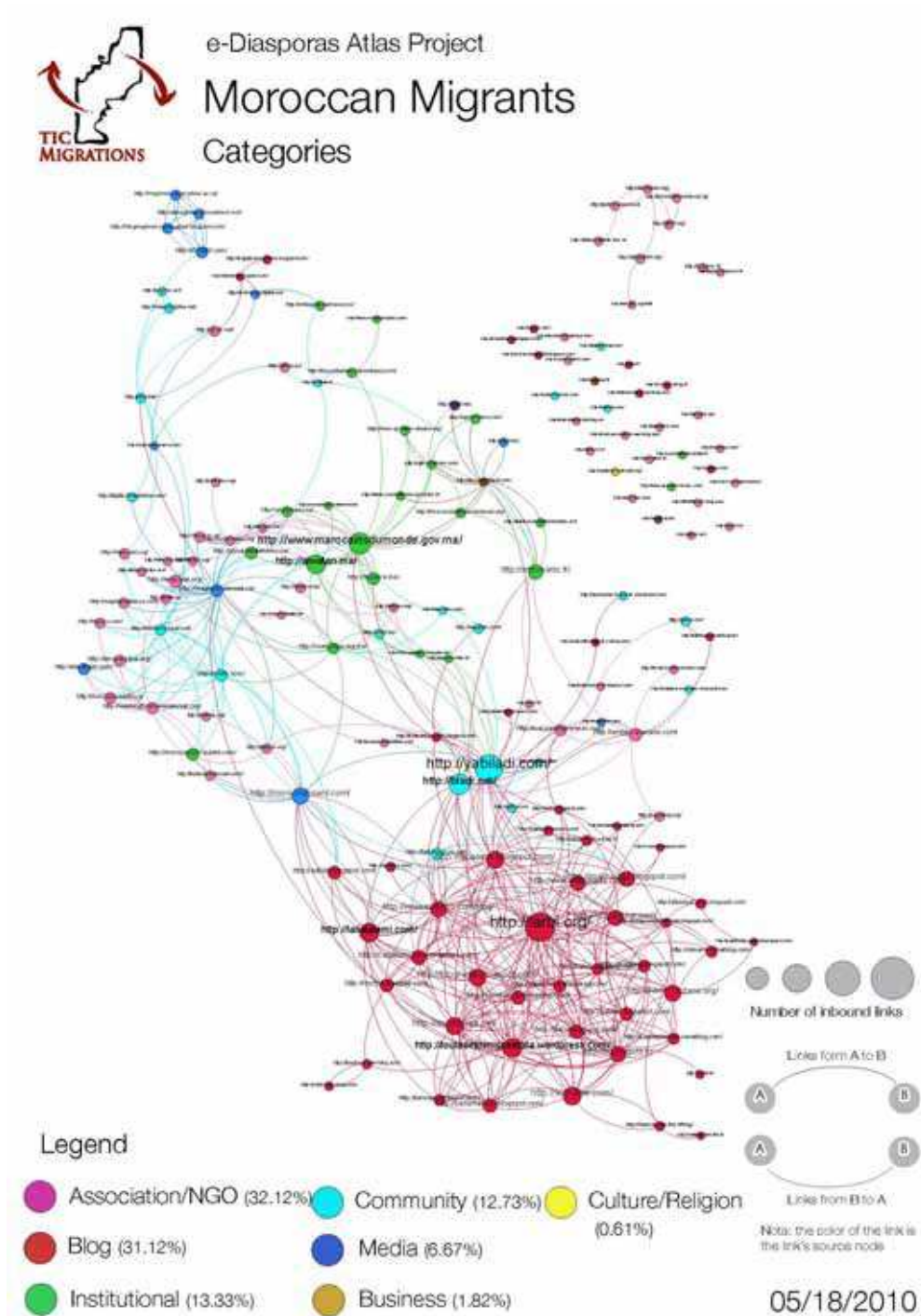
<sup>25</sup> Les différentes catégories sont : association / ONG ; blog ; site communautaire ; site institutionnel ; média.

<sup>26</sup> <http://gephi.org/>

<sup>27</sup> Pour mettre en évidence les sites de la diaspora marocaine, nous sommes partie d'une liste de quelques sites repérés et connus des migrants marocains. L'outil « Navicrawler » (outils d'exploration du web couplant un navigateur et un crawler, c'est-à-dire un robot capable de naviguer et d'indexer les pages), développé dans le cadre du projet, a ensuite été utilisé pour permettre de naviguer entre les sites connectés, permettant de constituer un corpus d'ensemble de sites relativement connectés. Les pratiques de certains migrants, notamment étudiants, nous ont renseignée sur un certain nombre de sites non visibles puisque non connectés entre eux. La recherche a été enrichie par une « googlisation » c'est-à-dire une recherche par mots-clés. Parallèlement à ces deux techniques, la pratique d'un crawl automatique a servi à faire de la prospection pour découvrir de nouveaux sites. La collecte a débuté en septembre 2009 et a été actualisée régulièrement. Les 253 sites de la diaspora recensés dans les pays d'accueil de la migration marocaine ont ensuite été classés soit comme faisant partie du corpus (156 sites) soit en tant que site « frontière » (hors corpus, mais permettant une meilleure compréhension des contours de ce dernier).

ou blogosphère marocaine, intégrée au corpus) et illustre une première composante du web social. L'interprétation repose sur le positionnement de la catégorie étudiante au sein du corpus. L'analyse intègre également les éléments recueillis pendant les entretiens.

Figure 2 – La diaspora marocaine sur le web



Source : programme e-Diasporas

Les sites composant le corpus ont fait l'objet d'un classement selon des catégories (associations/ONG ; blog ; site communautaire ; entreprise ; institutionnel ; média) et des sous-catégories spécifiques à chaque catégorie (telles étudiants/qualifiés, citoyenneté, culture, développement, ambassade, consulat, fondation, ministère...).

Cette exploration met en exergue des éléments particulièrement intéressants pour la compréhension de la diaspora marocaine sur le web mais nous ne retrouvons pas les étudiants de façon significative. C'est pourquoi nous ne mobiliserons pas ce travail dans les chapitres suivants. Il représente une étape nécessaire pour invalider une hypothèse et permettre une autre exploration du web.

### **3.2. La méthode développée pour les réseaux du web social**

Les entretiens réalisés auprès des étudiants en France nous permettent d'avancer que leurs pratiques Internet sont principalement orientées vers le web social, notamment les réseaux sociaux comme Facebook<sup>28</sup>.

L'objectif de la méthode pour les réseaux sociaux du web est double car elle consiste tout d'abord à spatialiser les réseaux et à les repositionner dans un contexte global de mobilité, et ensuite à identifier les groupes, les leaders, les mécanismes, les filières et donc à les repositionner par rapport à la structure du réseau. Ces filières spatialisent-elles la mobilité ?

Nous faisons l'hypothèse de réseaux élargis construits dans des temporalités très distinctes : réseau des amis marocains d'avant la mobilité étudiante internationale, réseau familial, réseau élargi construit pendant la mobilité. La structuration de ces réseaux serait en partie basée sur l'origine géographique mais également sur d'autres éléments liés à la mobilité internationale des étudiants. Le travail étant expérimental<sup>29</sup>, nous partons du principe que quelques cas « privilégiés » peuvent suffire pour élaborer la théorie.

« L'enrichissement de l'information de base peut découler d'une analyse de « données » encore dépourvues de tout statut de représentativité statistique. Dans son raisonnement d'enquêteur, le chercheur reste maître de déterminer le moment où il insérera le plus utilement, dans son argumentation naturelle, le recours aux opérations quantitatives. L'exigence de l'échantillonnage représentatif n'est pas un *oukase* du traitement quantitatif des données ; elle ne peut en tout cas s'interposer entre l'observation d'une réalité empirique et son interprétation comme un barrage ou un préalable. » (Passeron, 1995, p.32).

Il s'agit de présenter les étapes qui ont permis l'investigation du web social des étudiants marocains en mobilité internationale. La méthode n'est pas stabilisée, elle a été construite en marchant puisqu'il n'existe pas encore de travaux présentant la même approche.

Nous présenterons donc successivement les étapes de la méthode développée dans une démarche inductive, du terrain au graphe puis du graphe au terrain et enfin du terrain à l'analyse. Nous nous sommes inspirés des travaux de la sociologie des réseaux pour mettre en place la méthode. Dans un premier temps nous verrons comment le terrain a imposé cet axe de recherche. Ensuite nous présenterons l'utilisation du graphe comme outil de confrontation

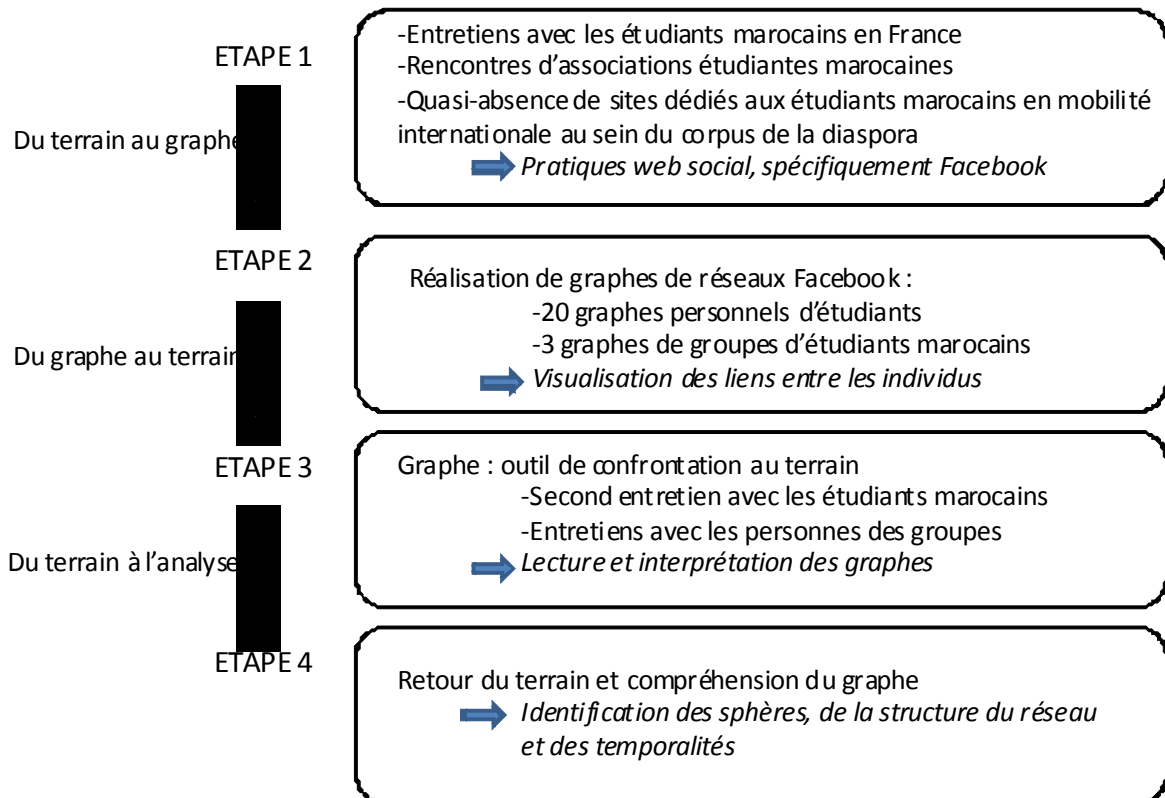
---

<sup>28</sup> La moyenne de temps quotidien passé sur Facebook est entre 30 minutes et 5 heures (en utilisation active), en sachant que la grande majorité des étudiants sont toujours connectés via le téléphone portable ou l'écran d'ordinateur (utilisation passive).

<sup>29</sup> Ce travail de recherche est réalisé en collaboration avec le programme de recherche « TIC-Migrations » dirigé par Dana Diminescu à la MSH de Paris. La méthodologie a été conçue avec Mehdi Bourgeois.

au terrain. La particularité de cette étape est d’avoir mis les enquêtés dans une situation particulière de réflexivité. Enfin, le retour du terrain permettra une analyse et une interprétation des graphes.

Figure 3 – Etapes de la méthode développée pour l’analyse des réseaux du web social



### 3.2.1. Du terrain au graphe, l’imposition par le terrain de l’exploration du web social

Les entretiens avaient comme objectifs de saisir l’ensemble des réseaux de sociabilités des étudiants marocains en France et de comprendre comment les liens sont entretenus dans la mobilité. Dans cette optique, l’utilisation intense et quotidienne des réseaux sociaux sur le web, surtout Facebook, nous est apparue de manière systématique.

Une distinction des moyens de communication selon les destinataires a souvent été faite par les étudiants rencontrés. Le téléphone ou Skype restent majoritairement réservés aux intimes :

« Facebook c’est pour tous les amis, mais les amis intimes c’est le téléphone. Facebook c’est plus distant. En audio ça n’a rien à voir, c’est pas comme par écrit. » M., étudiant à Montpellier (60)<sup>30</sup>

<sup>30</sup> Nous précisons la modalité de référence aux entretiens valable pour tout le texte : première lettre du prénom de l’étudiant, étudiant(e) à Lille ou à Montpellier, numéro de référence de l’entretien dans la base de données entre parenthèses. Exemple : M., étudiant à Montpellier (60)

D'une manière générale, la communication avec la famille se fait par téléphone ou par Skype et parfois par Msn :

« Avec mes parents, je parle soit par téléphone, soit par Skype mais je ne suis pas « ami » avec eux sur Facebook. Je ne veux pas qu'ils voient mes photos de soirées ou les délires entre potes, c'est ma vie privée, tout ça me regarde. Avec eux, je suis plus soft, même quand on met la webcam, je range ma chambre avant pour ne pas qu'ils voient le bordel, les bouteilles et tout ça. » O., étudiant à Montpellier (43)

Or, en ce qui concerne Msn, les étudiants l'ont souvent qualifié de « dépassé » ou même de « préhistoire des réseaux sociaux ». Quand ce réseau reste utilisé, il est plutôt pour la famille puisque en général les parents ne sont pas inclus dans le réseau Facebook. Twitter est utilisé par un seul des étudiants rencontrés et seulement pour suivre l'actualité de ses stars préférées. Et aucun étudiant rencontré n'entretient un blog, la question semble même surprendre puisque tout est dit sur Facebook. Par contre, l'usage de Skype se fait souvent en addition à l'usage de Facebook. Nous reprenons ici différents éléments qui nous ont orientés dans la recherche sur le réseau social Facebook.

Sur 77 entretiens avec des étudiants marocains en France, trois étudiants n'ont pas de compte Facebook : un seul n'en a jamais eu et deux n'en ont plus. Deux de ces trois étudiants sont parmi les plus âgés de l'ensemble des étudiants rencontrés (tous les deux nés en 1977) et ont quitté le Maroc depuis plus de 10 ans.

A., étudiant à Montpellier (68) justifie l'absence d'un compte Facebook. L'entretien nous révèle qu'il n'a quasiment plus de liens avec le Maroc et qu'il a très peu d'amis en France, c'est un étudiant très solitaire.

« Avant j'en avais un, mais je ne savais pas que ça marchait comme ça alors j'ai laissé tomber. Il faut commenter l'activité des gens pour pouvoir communiquer. Je trouve ça nul. Il y a le côté personnel qui doit rester privé, ça ne doit pas être public. Je fais bien la distinction entre le personnel et le public. » A., étudiant à Montpellier (68)

H., étudiant à Montpellier (65) a également très peu d'amis en France et presque plus de contacts au Maroc ; il se sent très isolé même s'il pense rentrer au Maroc pour trouver une femme et se marier.

La troisième est une jeune étudiante très bien entourée qui utilise Skype tous les jours avec sa famille mais qui n'adhère pas au fonctionnement de Facebook :

« Je l'avais, mais je l'ai supprimé parce que ça ne m'intéresse pas, je ne vois pas l'intérêt, c'est juste pour ceux qui sont curieux. Moi pour communiquer, je préfère utiliser Skype, c'est beaucoup mieux. Facebook ça sert juste à voir ce que font les gens, mais moi je préfère parler directement et voir les gens. » Y., étudiante à Montpellier (48)

Donc 74 étudiants rencontrés ont un compte Facebook (plus de 96 % de l'ensemble). En parallèle de l'usage personnel des réseaux Facebook, il est apparu intéressant de creuser la question des groupes d'étudiants marocains. Les groupes sont constitués soit à partir d'associations existantes, soit virtuellement, c'est-à-dire n'ayant pas d'existence associative dans la réalité physique. Au cours du terrain, nous avons pu rencontrer des membres de deux associations d'étudiants marocains à Lille. Les informations recueillies de manière plutôt informelle ont permis de cibler quelques questionnements sur la structure des groupes

Facebook, leur composition dans le temps et leur utilisation de l'outil. Dans la ville de Montpellier, aucune association étudiante marocaine n'existe, par contre nous avons eu connaissance de l'existence d'un groupe Facebook par l'intermédiaire de quelques étudiants rencontrés. Nous avons construit une base de données de 150 groupes Facebook relatifs aux étudiants marocains à partir des requêtes « étudiants marocains », « moroccan students », ainsi qu'à travers les anciens élèves des lycées français de Rabat et Casablanca, le lycée Descartes et le lycée Lyautey. Notre analyse portera plus précisément sur les groupes des étudiants marocains de Montpellier (179 membres), de l'association marocaine des étudiants de Lille (556 membres) et de l'association des Marocains des grandes écoles à Lille (401 membres).

Nous avons donc représenté les réseaux de trois groupes Facebook et de 20 étudiants. Après un premier entretien classique, les étudiants ont donné leur autorisation pour extraire leurs données personnelles et permettre ainsi l'exploration du réseau par le graphe.

Les données extraites sont :

- les liens et réseaux complets des 20 étudiants,
- les liens et réseaux complets des 3 groupes.

L'analyse des réseaux égocentrés d'étudiants<sup>31</sup> entre dans un protocole particulier de suivi dynamique et nécessite l'accord de l'étudiant après un premier entretien ainsi qu'un second entretien de décryptage du réseau. Pour le respect des données personnelles, après un premier entretien, l'étudiant qui donne son accord doit lui-même suivre les instructions d'un lien mis en place exclusivement pour cette étude. Il entre ensuite dans le protocole de suivi et peut à tout moment rompre la procédure. 20 étudiants sont entrés dans ce protocole dont les objectifs sont multiples. Il s'agit d'abord de visualiser l'ensemble du réseau d'un étudiant, d'analyser la dispersion géographique des amis et d'en suivre l'évolution. Quelques cas peuvent expliciter des phénomènes non observables de façon macro et faire émerger de nouveaux questionnements ou des apports théoriques<sup>32</sup>.

---

<sup>31</sup> Un réseau égocentré est un réseau relatif à une seule personne, c'est-à-dire le réseau de l'ensemble des amis d'une personne, ici l'ensemble des amis Facebook d'un étudiant.

<sup>32</sup> C'est l'idée de la production de la théorie à partir des données de terrain développée par la *Grounded Theory* de Glaser et Strauss (1967). Les auteurs désignent ainsi le fait que la théorie doit être fondée sur les données issues du terrain.



### 3.2.2. Le graphe comme outil de confrontation au terrain

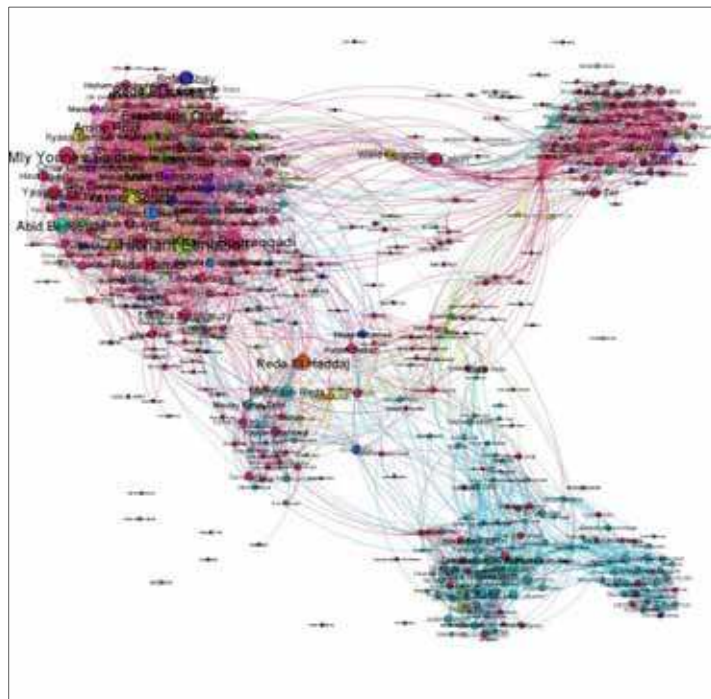
L'objectif de cette étape est de donner du sens aux graphes. La démarche repose sur une approche réflexive de commentaire de graphe. Les enquêtés construisent leur commentaire du graphe selon leur subjectivité et leur vécu (ils ont donc leur propre description du graphe). Le graphe est mobilisé comme instrument privilégié pour que les enquêtés resituent les réseaux qui apparaissent. Nous partons des liens pour interroger la géographie. Après un premier entretien déjà réalisé, il est intéressant de voir comment les discours évoluent dans la présentation des réseaux.

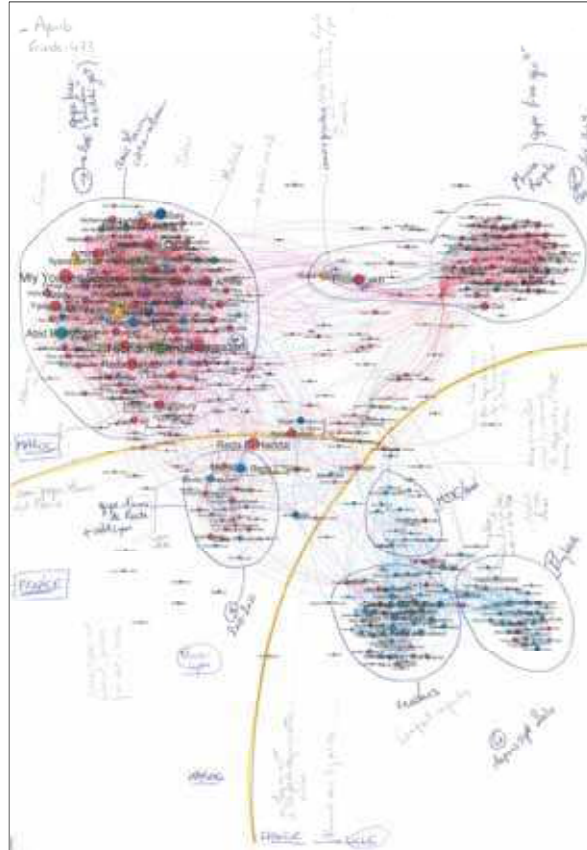
Nous verrons donc les deux niveaux d'analyse : les réseaux personnels d'étudiants et les réseaux des groupes. Plusieurs techniques ont été employées. Pour les réseaux personnels d'étudiants, il s'agissait d'une confrontation directe de l'étudiant face à son graphe. Pour les groupes, il s'agissait soit d'une confrontation à plusieurs face au graphe du groupe, soit d'une confrontation d'une personne à la fois face au graphe du groupe concerné.

#### □ *Réseaux personnels d'étudiants*

A partir du graphe, les étudiants ont repéré les différents groupes d'amis. En expliquant pourquoi et comment existent les clusters, ils donnent du sens au graphe. Voici l'exemple d'un graphe vierge et d'un graphe commenté par un étudiant (figure 4).

Figure 4 - Graphe vierge et graphe commenté du réseau Facebook d'A., étudiant à Lille, juin 2011





Au début des entretiens de commentaires de graphes, les étudiants sont surpris et s’attachent à comprendre la logique du graphe. Ils sont, dans un premier temps, souvent attirés par les clusters plus importants et tentent donc d’abord d’avoir une vision d’ensemble en identifiant des noms connus au sein de chaque cluster. Très vite, le graphe prend sens. En général, les étudiants resituent tout de suite les différentes personnes déjà mentionnées lors du premier entretien puis, à partir de là, ils expliquent les liens avec les autres personnes.

□ *Réseaux des groupes d’étudiants marocains*

La première utilité méthodologique de la représentation de ces groupes a été de faciliter une certaine pré-reconnaissance virtuelle des liens entre les personnes du groupe et donc de permettre de « cibler » quelques personnes aux profils variés pour la réalisation des entretiens. En effet, l’analyse de ces réseaux met en évidence les liens entre les individus, la connaissance des « centralités » dans le groupe et la visualisation de groupes dans le groupe (clusters). Cet axe de recherche permet de poser quelques questionnements en lien avec la migration : qui connaît qui ? Avec quelles connaissances communes ? Selon quelles temporalités de construction des réseaux ? Quels sont les liens que l’on qualifie de forts ou de faibles ? Et comment se concrétisent ces liens (recherche d’un logement, d’un job, informations lors de l’arrivée, partage de soirées...) ?

Le terrain nous renseigne sur la différence de structure et de fonctionnement des groupes. Les deux premiers groupes sont ceux d'associations étudiantes marocaines de Lille. Ils sont très denses et les individus, nombreux, sont très connectés. Le troisième groupe n'a pas d'existence « réelle » en association, il s'agit d'un groupe d'étudiants marocains de Montpellier dont les individus sont relativement peu nombreux. Pour aller plus loin dans la compréhension de la structure des groupes, une confrontation avec des étudiants a été organisée. D'abord une confrontation en groupe pour l'association lilloise Amel et une confrontation étudiant à étudiant pour les groupes de l'AMGE et des étudiants marocains de Montpellier.

- *L'Association Marocaine des Etudiants de Lille (AMEL)*

Pour la confrontation au graphe, nous avons réuni quatre étudiants pour comprendre la place des individus. La confrontation en groupe permet d'enrichir la connaissance sur le groupe, chacun apportant son expérience au sein de l'association. Nous avons donc eu un échange riche avec deux membres de l'ancien bureau de l'association et deux membres du bureau actuel.

- *L'Association des Marocains aux Grandes Ecoles (AMGE)*

L'ancienne présidente de l'association et le président actuel ont pris le temps de commenter le graphe de l'association et nous ont ainsi renseignée sur sa structure.

- *Les étudiants marocains de Montpellier*

Ce groupe n'ayant pas d'existence associative dans la réalité physique, le graphe est alors un outil privilégié de connaissance des liens et facilite la prise de contact avec les étudiants. Dans ce cas, la confrontation avec le graphe s'est faite tour à tour avec plusieurs étudiants.

L'intérêt et l'originalité de la méthode développée reposent sur l'aller-retour entre le terrain et le graphe. Ce dernier est mobilisé comme une ressource pour analyser les réseaux selon la réalité propre vécue par les enquêtés, dont la position réflexive permet de donner sens au graphe, c'est-à-dire de saisir une logique de représentation des réseaux non décryptable pour le chercheur seul.

### **3.2.3. Du terrain à l'analyse**

A partir de cette méthode, nous développons une analyse qualitative (sur les entretiens) puis quantitative par l'analyse des bases de données des réseaux des étudiants et par l'analyse structurale (dans l'étape 4). L'approche par la sociologie structurale est mobilisée dans l'objectif de spatialiser les réseaux.

Le travail de représentation, d'analyse multi-niveaux et d'interprétation sont développés dans les chapitres 6 et 7.

### La confrontation au terrain du web

Le web n'est pas un « terrain » dans le sens du terme généralement entendu par les géographes. Pourtant je me suis sentie en position d'exploratrice dans le sens où un monde nouveau s'est offert à moi et il me fallait le décoder, en comprendre les rouages, la technique, les codes, le partage des valeurs, etc.

Jusqu'à la mise en place de mon terrain virtuel, j'ai toujours refusé d'avoir un compte Facebook. J'ai dû m'y résoudre. A partir de ce moment, j'avais accès à un monde nouveau, un monde à explorer, toujours dans l'exigence de préserver mon regard de chercheur. J'ai ainsi pu me familiariser avec le web social marocain, y prolonger des rencontres et même développer certains liens d'amitié. Aujourd'hui c'est encore un moyen d'observation et de communication privilégié entre la jeune chercheuse que je suis et les étudiants marocains.

Toutefois la difficulté de ce terrain particulier a été justement de ne pas se sentir « en terrain ». Comment rendre compte de mon implication sur le terrain alors que je suis là, devant mon écran ? Comment tenir un carnet de terrain ? Comment rendre compte des liens développés, des connaissances nouvelles « virtuelles », des échanges éclairants et qui comptent comme des étapes de terrain ? Comment justifier mon indisponibilité alors que ma présence est visible ? L'imposition d'un carnet de bord n'a pas toujours été simple, la prise de distance non plus. Pourtant ce terrain a bien représenté une implication considérable. Je me suis parfois surprise à envier certains terrains lointains de collègues, leur possibilité d'être en immersion dans un monde, une société à découvrir, à décoder... mais très vite, il s'est avéré que j'étais moi-même plongée dans un univers extrêmement complexe et passionnant en même temps. J'ai pu y être accompagnée par les étudiants rencontrés lors des entretiens, par ceux rencontrés de façon plus informelle et également par des collègues bienveillants qui ont cheminé à mes côtés dans ce terrain si particulier.

La dernière difficulté de ce terrain est qu'il ne se termine jamais réellement. Encore maintenant, je fais environ une heure de « terrain » par jour par la consultation des groupes et le suivi du fil des discussions.

## Conclusion – L'épreuve de la méthode

L'originalité de la méthodologie, nous semble-t-il, réside dans le couplage de méthodes appliquées à plusieurs échelles d'analyse, mais également selon un retour réflexif du terrain pour permettre l'exploration de pistes qui ont émergé et se sont imposées. L'étude des mobilités prend en considération les réseaux par les circulations mais s'élargit également à l'ensemble des réseaux mobilisés notamment *via* le web.

Nous revenons ici sur l'intérêt de regrouper des compétences variées servant à enrichir une recherche comme celle-ci. En effet, pour l'exploration du web, nous avons bénéficié de l'implication de plusieurs personnes venant de disciplines différentes, au service des sciences sociales. Il était nécessaire d'importer des données, de les exploiter grâce à des logiciels comme Gephi développé par des ingénieurs et de les analyser grâce à des outils mathématiques. Ces compétences techniques représentent un enrichissement pour notre recherche et se trouvent au service d'une meilleure compréhension de nos sociétés.

Le corpus, construit méthodiquement par anticipation et « supputation critique de ses usages dans l'analyse et l'interprétation » (Passeron, 1995), se compose donc :

- des données statistiques,
- des transcriptions d'entretiens,
- du corpus de sites web des marocains de l'étranger,
- des données Facebook relatives aux trois groupes cibles,
- des données Facebook des vingt étudiants entrant dans le protocole de suivi,
- des données Facebook de l'ensemble des amis des étudiants entrant dans le protocole (les étudiants suivis ont entre 80 et 700 amis, ce qui porte la population à 6257 individus, dont une large majorité est marocaine).

La base de données attributaire est construite grâce aux renseignements indiqués dans la page de présentation des étudiants (ville d'études, ville d'origine, ville actuelle de résidence, type d'études). Par ailleurs, nous détenons également les données « Like »<sup>33</sup> de tous les étudiants ainsi que de tous les amis de chaque étudiant mais, faute de temps, cette riche base de données ne sera pas traitée dans cette recherche.

Nous avons également recueilli un ensemble d'articles de presse relatif aux étudiants et qualifiés marocains dans le monde. Les thèmes abordés sont la question du retour, la diaspora scientifique, le statut des étudiants étrangers en France et dans d'autres pays, le travail des diplômés marocains à l'étranger, etc.

Dans les chapitres suivants, les données mobilisées ainsi que leur traitement et leur analyse seront reprécisés. Pour garder la cohérence de la recherche, nous avons préféré faire le lien directement dans les chapitres de résultats entre les méthodes utilisées, les techniques d'analyse, la théorie mobilisée et l'apport de cette recherche (tableau suivant).

---

<sup>33</sup> Les « Like » correspondent à ce que l'étudiant définit comme ses musiques préférées, ses films et livres préférés, ses activités et intérêts.

Tableau 5 – Les méthodes de la recherche

	<b>L'approche quantitative de la mobilité étudiante</b>	<b>L'approche qualitative à partir de l'espace d'accueil</b>	<b>L'approche qualitative du web social</b>
<b>Objectif</b>	Approche globale des mobilités : les situer dans le temps et dans l'espace	Saisir les réseaux en mobilité	Saisir la reconfiguration des sociabilités par le web
<b>Hypothèse</b>	Population circulante et évolution de la mobilité étudiante marocaine	Stratégies différenciées de mobilité Complémentarité des réseaux	Réseaux élargis construits dans des temporalités distinctes
<b>Méthode</b>	Quantitative : recueil de données	Qualitative : observation participante et entretiens avec les étudiants à partir de l'espace d'accueil	Qualitative par les entretiens Quantitative par les données du web
<b>Source</b>	Diverses bases de données statistiques	Acteurs de la mobilité : pratiques / trajectoires / représentations	Le web social : les réseaux Facebook
<b>Traitement</b>	Cartographies Tableaux	Matrice biographique Construction des trajectoires et réseaux Analyse des discours	Graphes de liens Commentaires de graphes par les étudiants Analyse structurale
<b>Limite</b>	Définition de l'étudiant étranger dans les bases de données Accès aux données	Echantillon aléatoire	Méthode expérimentale
<b>Intérêt</b>	Visibilité des mobilités à l'échelle macro	-Démarche hypothético-déductive -Production de données	-Démarche inductive -Réflexivité et imaginaire pour l'approche du terrain et la construction des données -Nouveau terrain du web imposé par la recherche
<b>Chapitres concernés</b>	3	4, 5 et 8	6 et 7



## *Conclusion Partie 1*

### *La construction de l'objet géographique « réseaux sociaux »*

---

L'usage croissant de l'expression réseau social doit beaucoup au contexte de connexion facilitée par l'internet, alors que l'analyse des réseaux sociaux a déjà fait l'objet de nombreux travaux, principalement en sociologie et anthropologie. On distingue souvent deux traditions d'analyse des réseaux sociaux (Eve, 2002). Tout d'abord, l'analyse structurale se focalise sur les propriétés des structures relationnelles constituées par les réseaux sociaux. Elle a tendance à expliquer les comportements des acteurs au prisme de leur position au sein des structures (Cristofoli, 2008). La seconde tradition est celle développée par les anthropologues de *l'Ecole de Manchester* dans les années 1950. Cette approche prend en considération l'ensemble des contextes relationnels des individus. « Elle s'intéresse surtout aux processus qui engendrent les configurations observées dans les réseaux sociaux » (Cristofoli, 2008, p.26). Notre approche géographique se réfère particulièrement à la seconde tradition et interroge donc les rapports à l'espace liés aux réseaux en mobilité. Toutefois, nous considérons que l'analyse structurale complète et enrichit les analyses issues des données de terrain.

Cette recherche entend participer à l'enrichissement de l'analyse des réseaux sociaux par un apport géographique sur le plan théorique et méthodologique. Un des défis de la géographie actuelle consiste à construire une grille de lecture capable de saisir les relations entre le social et l'espace. L'accent porté sur les relations entre les acteurs et leur environnement permet d'élaborer et de pratiquer une géographie relationnelle (dans le champ de la géographie sociale), et, ainsi, de questionner les répercussions des réseaux en termes de représentations et de pratiques de l'espace. Notre interrogation porte sur l'espace en mouvement ou plutôt les formes spatiales engendrées par des réseaux variés s'appuyant sur des lieux connectés. Nous supposons que la dynamique territoriale des étudiants marocains en mobilité internationale repose sur une possible territorialisation éphémère dans le mouvement.

Dans l'objectif de rendre compte de leurs réseaux sociaux, il s'avère indispensable de construire un corpus de données relationnelles et d'adopter une démarche multi-niveaux. Ces données sont recueillies de deux manières, d'abord classiquement par les entretiens, ensuite par le web afin d'intégrer l'ensemble des réseaux étudiants.





## DEUXIEME PARTIE

---

*Les logiques de mise en œuvre  
du projet  
de mobilité internationale*

---



Cette partie propose d'analyser les logiques de mise en œuvre du projet de mobilité internationale des étudiants marocains selon l'hypothèse de ressources de mobilité différenciées en fonction des contextes et des logiques individuelles et/ou collectives. Les chapitres suivants combinent les échelles d'analyse afin de saisir les différentes logiques des mouvements par les phénomènes relevant du macro et par les expériences individuelles.

Les mobilités étudiantes marocaines sont donc étudiées, d'une part, en tant que système de mobilité (chapitre 3). Au sein de ce système international de mobilité étudiante, nous supposons que le contexte historique, économique, social et éducatif explicite des logiques de mobilité internationale. Il s'agira alors d'interroger les mobilités étudiantes maghrébines au regard d'une approche socio-historique pour rendre compte de l'épaisseur historique de ces mobilités et de la spécificité des étudiants marocains. Le contexte éducatif national marocain par le développement de l'enseignement supérieur au Maroc nous éclaire également sur son influence en termes de mobilité internationale, notamment par des contraintes sociales et de formation. Ensuite, les éléments de localisation et de caractérisation de la population étudiante marocaine permettent d'avancer que la France occupe une place prépondérante pour les étudiants marocains, particulièrement dans les académies de Lille et de Montpellier.

D'autre part, nous aborderons les mobilités à partir de l'expérience des étudiants pour approcher la mise en mobilité : comment les étudiants orientent leurs mouvements en fonction de quels critères ? Le rôle du réseau est alors central en tant que vecteur de soutien et d'information mais également en tant qu'espace de sociabilités. Il s'agit ici d'analyser les logiques individuelles et de groupes à partir des données qualitatives de l'enquête par entretien. Le chapitre 4 propose donc d'identifier les ressources de mobilité au départ et les logiques des étudiants selon plusieurs dimensions des ressources soutenant le projet de mobilité à l'étranger.



## CHAPITRE 3

---

*Les étudiants marocains  
au sein d'un système  
de mobilité internationale*

---

Ce chapitre propose de repositionner les étudiants marocains dans un contexte national et international. Notre recherche doit être contextualisée pour pouvoir ensuite mettre en avant les évolutions actuelles des mobilités étudiantes marocaines au sein d'un système de mobilité internationale qui évolue.

L'approche socio-historique des mobilités étudiantes maghrébines développée dans un premier temps permet d'intégrer des éléments historiques pour une meilleure compréhension des systèmes d'enseignement nationaux et de l'influence des champs migratoires. Appréhender le phénomène d'abord à l'échelle du Maghreb nous semble pertinent dans la mesure où Algérie, Maroc et Tunisie ont connu un système de mobilité étudiante similaire. Nous verrons quelles sont les spécificités des étudiants marocains. Ensuite, pour mieux saisir les particularités de la population étudiante marocaine à l'étranger, il semble impératif de resituer la population étudiante au sein de l'enseignement supérieur au Maroc. Le nombre de jeunes marocains ayant la possibilité de poursuivre des études supérieures n'a cessé de croître entraînant ainsi une massification des effectifs à l'université et le développement du marché privé de l'enseignement supérieur. Nous nous intéressons ensuite à la mobilité étudiante marocaine internationale par la mise en exergue de l'émergence de nouveaux pôles d'attraction et le renforcement de la place de la France. Nous verrons, enfin, dans quelle mesure la France reste attractive pour les étudiants maghrébins en général et marocains en particulier. Il s'agit donc d'établir des changements d'échelles spatiales permettant une décomposition des niveaux d'analyse.

Les données s'appuient sur différentes sources, depuis les données du Ministère de l'éducation nationale marocain, de l'UNESCO, de l'OCDE, de Campus France, du Ministère de l'éducation nationale français et des Universités de Lille et Montpellier. Les données sont très différentes mais les interroger permet de caractériser les étudiants marocains. Qui sont-ils ? Où sont-ils ? Que font-ils ?

## **1. Approche socio-historique des mobilités étudiantes maghrébines**

La présence des étudiants maghrébins en France peut se saisir comme un fait historique dans le cadre des liens postcoloniaux entretenus entre la France et les pays du Maghreb (Algérie, Maroc et Tunisie). La mobilité étudiante maghrébine a évolué selon les changements intervenus dans les pays d'origine et dans les pays d'accueil, principalement la France<sup>34</sup>. En dehors des comportements individuels, les étudiants maghrébins sont inscrits dans un certain contexte historique, politique et économique qui varie et influence la mobilité étudiante. Aujourd'hui, le traitement des étudiants maghrébins a évolué pour passer d'une coopération culturelle et scientifique privilégiée à une logique de compétitivité et d'excellence, modifiant ainsi leur accueil et leur orientation. Le contexte actuel européen, et français particulièrement, tendent à contraindre les mobilités étudiantes maghrébines aux mêmes réglementations que celles des migrants travailleurs dans l'idée de limitation et de contrôle des mobilités.

La formation des étudiants du Maghreb en France ne peut être examinée à la lumière de la seule problématique universitaire du pays d'accueil. Elle suppose d'être analysée au regard des raisons et impacts sur les sociétés d'origine. S'interroger sur la signification des trajectoires étudiantes implique de les replacer dans des systèmes plus généraux, dans des cadres structurels dans lesquels ces trajectoires se déroulent. En cela, une brève approche historique complète notre compréhension globale des trajectoires.

Une contextualisation nous semble nécessaire. Les politiques nationales en matière d'enseignement figurent parmi les facteurs influençant la mobilité étudiante maghrébine, ainsi que les politiques bilatérales de coopération. Différents auteurs reviennent sur la construction historique des systèmes d'enseignement supérieur dans les pays du Maghreb et les mobilités étudiantes internationales. Les trois pays du Maghreb ont connu une évolution assez convergente sans toutefois être similaire.

Dès les premières années de la colonisation du Maghreb, la migration étudiante vers les universités de la métropole était considérée comme une voie de formation privilégiée. Il s'agissait alors de quelques « élus » et leur nombre était très restreint (quelques dizaines). Cette situation a prévalu jusque la fin de la Seconde Guerre mondiale. « C'est en effet à partir de cette date que se marque une rupture dans l'évolution des inscriptions d'Algériens en France et que celles-ci tendent à être plus nombreuses d'année en année » (Latrèche, 2003, p.141). D'après l'auteur, en 1954 on recensait 1100 étudiants algériens en France, en 1956 on dénombrait 500 étudiants tunisiens. Les migrations étudiantes maghrébines sont caractérisées par une arrivée tardive des étudiants marocains (surtout à partir des années 1970).

Pendant cette période, la migration étudiante maghrébine vers la France est tributaire du caractère sélectif de l'enseignement supérieur français au Maghreb, et de la nature des structures d'enseignement, conçues comme des annexes des universités françaises (excepté

---

<sup>34</sup> Aujourd'hui encore, la France est la principale destination pour les étudiants maghrébins : 89 % des Algériens en mobilité internationale, 65,4 % des Marocains et 60,8 % des Tunisiens en 2009 (données Campus France).



l'université d'Alger fondée en 1909). A travers cette migration, transparaissent également les motivations individuelles mais aussi les stratégies familiales dans l'objectif d'une ascension sociale, avec une nette préférence pour les cursus académiques par rapport aux cursus professionnels (Khelfaoui, 2000).

A partir des indépendances, différentes phases se dessinent.

La période de l'après-indépendance voit la formation à l'étranger s'imposer comme un besoin nécessaire au développement des Etats.

« Au lendemain de l'indépendance des trois pays du Maghreb, cette migration est devenue l'ultime moyen dans la formation des ressources humaines nationales, nécessaires pour assurer le développement des économies en pleine restructuration. » (Latrèche, 2003, p. 143).

Ainsi, l'envoi d'étudiants à l'étranger est un fait intégré dans les politiques éducatives des pays maghrébins, stimulé par le besoin en ressources humaines, les liens entre universités du Maghreb et de France, et l'usage permanent de la langue française. Pour la France, l'accueil de ces étudiants représente une coopération culturelle et scientifique privilégiée, et également un investissement à long terme dans le domaine culturel (linguistique) et économique.

« Dans les années soixante, la formation des étudiants maghrébins figure en bonne place dans la politique étrangère de la France. Elle est largement définie par les accords de coopération culturelle et technique et s'effectue principalement dans ce cadre. » (V. Simon, 2000, p. 245).

La France affirme alors sa « générosité » et s'implique dans la lutte pour le développement. Dans ce contexte particulier de l'après-indépendance, les trois pays du Maghreb prennent des orientations politiques au niveau de l'éducation nationale : la scolarisation, l'orientation autour des sciences et des technologies et le processus d'arabisation de l'enseignement (Latrèche, 2003). En Algérie, « 1971 a pu apparaître comme la date de naissance d'une université algérienne proprement nationale qui ne devait plus rien au colonisateur » (Kadri, 2000, p. 41). L'université de Tunis a été créée en 1960 et a constitué un évènement majeur après seulement quatre ans d'indépendance politique (Siino, 2000). Cependant, la Tunisie fait le choix d'un modèle « hérité » de l'ancienne puissance colonisatrice, préfigurant une familiarité institutionnelle avec le modèle français. Mais « plus encore que les emprunts institutionnels, ce sont en effet ces hommes qui porteront avec eux des valeurs, des normes, des habitudes qui contribueront à façonner le système universitaire tunisien pour de nombreuses années » (Siino, 2000, p. 77). Au Maroc, les politiques éducatives sont articulées autour d'une massification des effectifs et une marocanisation (Mellakh, 2000). Dès 1958, le gouvernement marocain s'engage dans une politique d'éducation de masse avec comme objectif d'abord de généraliser l'accès à l'éducation primaire et ensuite d'orienter les jeunes vers l'enseignement supérieur. Toutefois, l'auteur met en avant le caractère de plus en plus sélectif de l'enseignement supérieur, engendrant des inégalités notamment par rapport au sexe et au milieu d'origine (urbain/rural).

Les années 1970 représentent un tournant dans la perception de la présence des étudiants maghrébins en France. « L'aspect quantitatif retient de plus en plus l'attention » (Latrèche, 2003, p. 146). En effet, le nombre d'étudiants maghrébins est de plus en plus important et « déborde largement le cadre de la coopération » (Simon, 2000, p. 248),

échappant ainsi au contrôle des Etats. Cette situation n'est pas propre aux maghrébins, elle concerne tous les étudiants originaires des pays en développement. En 1970, sur les 499.144 étudiants étrangers inscrits dans un autre pays que celui de leur nationalité, 76,5 % sont issus de pays en développement, ce qui est principalement dû à l'amélioration de la scolarisation dans ces pays au niveau du primaire et du secondaire. Toutefois, les pays du Maghreb connaissent des périodes de grèves et d'agitations étudiantes. La France peut alors pallier aux dysfonctionnements des systèmes des pays d'origine. La perception des étudiants étrangers en France va se ternir peu à peu jusqu'à l'application de nouvelles réglementations pour contrôler les arrivées dans un contexte général de limitation de l'immigration. V. Simon souligne l'ambiguïté de la période, avec d'un côté la tradition d'accueil, et de l'autre la restriction de la présence des étrangers. Jusque la fin des années 1970, l'envoi d'étudiants maghrébins à l'étranger, surtout en France, contribue à nationaliser les enseignants des universités des pays d'origine. F. Siino (2000) nous apprend qu'en 1970-71, en Tunisie, 92,3 % des coopérants dans le supérieur sont des enseignants étrangers, chiffre qui s'atténue progressivement, mais ils représentent encore 60% en 1980-81. La formation à l'étranger permet de « tunisifier » l'enseignement supérieur. D'autre part, la France offre des possibilités de formation non encore disponibles dans les pays du Maghreb, autant par rapport aux cycles (doctorat, formation à la recherche, écoles d'ingénieurs, etc.), qu'aux spécialités (sciences, économie-gestion, langues, etc.).

Une tendance est clairement perceptible à la limitation de l'accueil des étudiants maghrébins au cours des années 1980-90.

Au Maghreb, on observe pour cette période une forte poussée des effectifs des étudiants maghrébins dans chacun des trois pays. En Algérie, l'effectif des étudiants a été multiplié par 3, au Maroc par 2,5 et en Tunisie par 2,3 (Latrèche, 2003). Les pays du Maghreb sont alors confrontés à une obsession de la gestion quantitative des flux d'étudiants. C'est à cette période que « le problème, jusque là inconnu, des débouchés des diplômés de l'université commence à être ça et là ouvertement posé » (Siino, 2000, p. 85). Au Maroc, durant les années 1990, le chômage des diplômés se pose comme une question sociale de grande importance, d'autant que le pays est « en mal de développement » (Mellakh, 2000, p. 98). Ainsi, parallèlement, la présence des étudiants maghrébins en France s'accélère pendant cette période, alors que la France réinscrit sa conception de la coopération dans une logique de compétitivité et d'excellence (avec l'Europe communautaire particulièrement), et non plus dans une logique d'assistance.

Aujourd'hui, on constate toujours un nombre important de demandes de candidats maghrébins sollicitant la France (notamment dans les années 1990-2000 pour l'Algérie). « Globalement, la migration des étudiants maghrébins vers les universités françaises a accompagné la naissance et le développement de l'enseignement supérieur au Maghreb au point de rythmer son évolution. » (Latrèche, 2003, p. 156).

Les conditions de naissance des systèmes universitaires maghrébins ont fortement influencé leur évolution ultérieure, souvent paradoxale. L'université au Maghreb subit le poids de la démographie scolaire et ainsi le recours à la migration universitaire régule le

dysfonctionnement du système universitaire maghrébin. Cependant, on constate un éloignement des étudiants du système de formation nationale et des priorités de la recherche nationale. L'une des conséquences est qu'aucune vision future de la demande sociale en enseignement spécialisé n'est possible, ni de l'évolution du marché de l'emploi au Maghreb. Les étudiants sont à la fois « responsables » et « victimes » (Latrèche, 2004).

Au Maroc, les mobilités étudiantes internationales étaient historiquement le fait de l'élite du pays (Vermeren, 2011). Dans les années 1970, le contexte politique national incitait de nombreux jeunes étudiants à quitter le pays pour étudier à l'étranger en raison de positionnement politique divergent du gouvernement national. Ces évolutions sont à resituer dans le contexte sociologique actuel : les étudiants sont moins dans une démarche politique ou revendicative. Différents profils d'étudiants sont a priori envisageables. Les propos des enseignants et chercheurs marocains rencontrés en France appuient l'idée d'une transition entre les générations d'étudiants marocains en France. Les évolutions, qui seront reprises en détails avec les entretiens des étudiants, sont autant politiques, religieuses que sociales. La tendance actuelle relevée correspond à une non-implication politique des étudiants et un lien religieux désormais plus ancré. Il existe peut-être un lien avec l'évolution de l'origine sociale des étudiants. Selon B. Laffort (2004), les étudiants marocains étaient historiquement plutôt issus des classes moyennes et aujourd'hui les étudiants sont plutôt des classes supérieures. Son hypothèse est que cette situation est liée à un problème de langue par une dégradation de l'apprentissage du français par l'arabisation. Nous pensons que cette hypothèse doit en partie être nuancée, nous y reviendrons <sup>35</sup> lors de l'analyse des fichiers étudiants et l'approfondissement de l'origine des étudiants.

Nous proposons un extrait d'entretien d'un enseignant-chercheur marocain arrivé en France à la fin des années 1980, militant engagé, qui met les mots sur ces changements vécus de l'intérieur.

---

<sup>35</sup> Voir chapitre 4

### **Engagement militant au Maroc et dès son arrivée en France**

« J'étais au lycée dans une petite ville et on avait une certaine ouverture d'esprit, on avait des débats politiques, philosophiques. Il faut resituer dans le contexte des années 1980 dans une région fortement culturelle berbère avec une identité très forte et en même temps une ouverture puisqu'on a été colonisé par les espagnols. Je suis d'une culture espagnole très forte mais latino aussi avec toute l'histoire de l'Amérique latine, les combats, les luttes. J'ai intégré tout ça. Après il fallait partir. A cette époque là, l'université marocaine d'Oujda, là où je pouvais aller, était très mobilisée, il y avait des grèves très importantes. Et mes parents ont tout fait pour que je n'y aille pas étant donné mon militantisme au lycée. Et en même temps moi je voulais partir voir le monde, tenter l'aventure. J'ai fait des demandes un peu partout, en Suisse, Hollande, Espagne bien sûr, Belgique. Mais la France pour moi c'était ne pas aller assez loin. Peut-être qu'arriver à Marseille, ça voulait dire pour moi ne pas être dépaycé. Je me suis finalement orienté vers le nord de la France, c'était vraiment pour connaître autre chose. Je croyais en beaucoup de choses et je sentais qu'il fallait passer réellement à l'acte. L'idée c'était donc de partir. Je voulais même aller en Amérique latine mais c'était pas possible à l'époque. Parce que je croyais à la lutte des peuples, c'est un modèle très particulier, un modèle pour l'époque très intéressant. J'ai rêvé d'y aller même quand j'étais en France. D'ailleurs à peine arrivé en France, j'ai intégré un syndicat étudiant tout de suite, l'Unef<sup>36</sup>. J'étais déjà engagé.

Et j'ai recréé l'Unem<sup>37</sup> en même temps parce qu'elle arrivait à sa fin. A Lille j'organisais personnellement des réunions de militants et j'ai donc cherché à monter l'Unem. Je suis arrivé avec des copains, qui sont d'ailleurs aujourd'hui éparpillés dans le monde. Les vrais militants de l'Unem je les connais, même les plus anciens parce que quand on a créé la structure, on cherchait à connaître l'historique. La dernière phase de l'Unem est dans les années 1990, elle s'est arrêtée avec nous parce qu'on arrive à la fin du régime Hassan II. Après on a créé d'autres structures parce qu'il n'y avait pas assez d'étudiants, donc on essayait de faire le contact avec ceux qui ne sont plus étudiants, par exemple le mouvement des démocrates marocains, il y a eu aussi Mémoires vives. Mais l'Unem en soi s'est terminée dans les années 1990, entre 1995 et 1997.

On était tous à l'Unef. C'était des alliances entre Unef et Unem, des partenariats. Moi j'étais purement Unef, en France je me battais pour toutes les causes étudiantes défendues par l'Unef. Mais il y avait une valeur ajoutée avec l'existence de l'Unem compte tenu de problèmes politiques au Maroc. Il fallait traiter certaines questions d'une part avec les marocains pour aller très loin dans la pratique de la démocratie, parce qu'on peut défendre la démocratie sans être démocrate. On apprend au quotidien à être démocrate, ça se fait avec le temps. On s'est construit ici en opposition au régime marocain de l'époque. On sortait des positions, des appels purement politique, que l'Unef signalait avec nous. Mais quelque fois on avait des combats purement Unem dans lesquels l'Unef n'avait pas à entrer comme la lutte des travailleurs mineurs d'une montagne du Maroc. »

### **Pour un apprentissage de la démocratie**

« Les étudiants marocains qui viennent ici doivent profiter de leur passage en France pour l'apprentissage d'un fonctionnement démocratique, c'est important. Ça fait partie de la mobilité, c'est une ouverture d'esprit. De toute façon, les missions de l'université ne sont pas que la transmission des savoirs et la recherche, c'est aussi la citoyenneté. C'est un lieu particulier au sein de la Cité où les étudiants peuvent acquérir un certain nombre de valeurs, pour avoir les outils pour sa vie personnelle et professionnelle. Donc l'étudiant marocain qui arrive devient étudiant de l'université, et à partir de là, il doit avoir cette formation à la citoyenneté. Et le côté associatif contribue à ça. Maintenant il peut ne pas être membre d'une association mais ça accélère parce qu'on creuse beaucoup plus au sein d'une association. »

### **Transition entre les deux époques par le religieux**

« A l'époque, le modèle qui était établi c'est qu'on accueillait les étudiants marocains à la gare et ça marquait. Moi j'ai eu des témoignages, c'était la collectivité qui marchait à l'époque, la pensée collectiviste. Les contacts étaient établis depuis le Maroc, on savait qui arrivait, les étudiants passaient

<sup>36</sup> Union Nationale des Etudiants de France

<sup>37</sup> Union Nationale des Etudiants du Maroc

par l'Unem en sachant que l'Unem était hyper organisée, politiquement très surveillée mais très efficace. Et les militants de l'Unem ici allaient à la gare tous les jours.

Qu'est-ce qui s'est passé ? J'ai créé l'Unem, ça a marché un temps mais pas assez, donc il fallait arrêter l'Unem et se regrouper avec l'Unef pour ne garder qu'une seule structure. Moi je suis parti finir ma thèse à Nantes. Pendant ce temps, il y a l'apparition de l'EMF<sup>38</sup> les étudiants musulmans de France. Il fallait analyser et comprendre ce qui se passait. C'est très simple, c'est ce que j'appelle l'international islamique, et non pas islamiste. Un étudiant a le droit d'adhérer à une association musulmane, c'est pas le problème, mais il peut aussi faire partie de l'Unem ou de l'Unef, etc. Mais se regrouper seulement selon une appartenance religieuse, pour moi c'est une fausse démarche.

Ce n'était pas directement EMF, ils ont eu d'autres noms selon l'évolution du débat interne. Elle est arrivée dans un contexte où il y avait de grandes représentations des étudiants étrangers, en plus de l'Unem, il y avait la représentation des palestiniens, l'Uget pour les tunisiens, l'Ugea pour les algériens, d'autres pour les camerounais, etc.

A l'époque, l'Unef c'était l'Unef et solidarité étudiante dans laquelle il y avait toutes ses associations là, il y avait un lien politique très fort. C'était le lien politique qui unissait tout le monde. C'était très à gauche sur des thèses socialistes et beaucoup communistes avec beaucoup de tendances et des courants de pensées. Le fil conducteur c'était la lutte contre l'impérialisme. Ici, pourquoi la tendance islamiste est apparue ? D'une part parce qu'on est dans la chute du modèle communiste et d'autre part on est dans l'émergence des islamistes dans le monde. Mais surtout c'est la faiblesse des structures par nation, donc qu'est-ce qui va regrouper les étudiants algériens, camerounais ou marocains entre eux ? C'est la religion. C'est fédérateur, c'est ce que j'appelle l'international. Pourquoi un sénégalais se mettrait à table avec un marocain ? Avant c'était la lutte contre l'impérialisme, contre les régimes en place. Après c'est toujours un discours contre les américains, contre la France mais d'un point de vue islamique. Voilà comment a émergé le virement.

L'étudiant arrive dans un premier temps et fait des constats. Il est triste d'être loin de chez lui, il doit faire face à ses problèmes seul, il n'a pas d'argent, il voit les autres faire des fêtes et lui n'a pas de bourse. Et là il peut s'orienter vers une organisation collective qui va lui donner du réconfort psychologique et matériel. C'est là où les islamistes ont séduit parce qu'ils avaient des atouts financiers très forts.

Ce sont des réseaux de solidarité mais qui ont changé de main à la différence que nous on n'avait pas beaucoup d'argent. Les islamiques ont beaucoup d'argent qui viennent des dons des mosquées, ça marche, vous savez on donne beaucoup plus pour aller au paradis que juste pour dire qu'on soutient un mouvement démocratique. Après il y a des financements étrangers, et ça ce sont les renseignements généraux français qui savent mais pas moi.

Entre parenthèse, quand ça a démarré, moi et d'autres amis d'organisations syndicales on luttait contre cette émergence islamique, pendant ce temps l'Etat français, et par là je n'entends pas les citoyens, autorisait et laissait faire la formation de ces groupuscules. J'ai assisté à des réunions où on déclarait le djihad en Afghanistan et surtout en Bosnie, ça c'est une réalité et on ne peut pas me dire que l'Etat français, encore une fois au sens des institutions, n'était pas au courant. Ça a commencé avec l'Algérie et le début des combats armés. On a laissé faire et quelques années plus tard quand le contexte a changé, ces islamistes là n'étaient plus des amis, on pensait que beaucoup de jeunes français se trouvaient dans des camps. Tout ça était prévisible, on a laissé faire, les arguments d'aujourd'hui je les ai donnés à l'époque.

Je discutais même avec des étudiants en résidence universitaire plutôt de droite et ils disaient qu'il vaut mieux soutenir les islamiques que les communistes. C'est ce que je ne comprenais pas et c'est le choix qu'a fait l'Etat français. Et c'est aujourd'hui, une fois qu'on a fini avec le communisme, qu'on se dit en fait il y a pire. C'est ça le raisonnement.

En fait l'évolution des organisations marocaines reflète des orientations de politiques internationales.

Moi-même j'aurais pu tomber dans un mouvement islamique. Alors comment on fait pour recruter des militants ? Nous, on ne faisait pas de réunions secrètes, non, on pense qu'on est dans notre droit parce qu'on pense au bien des étudiants. Mais voilà, vous savez, les étudiants ont besoin d'argent et donc les islamiques apportent beaucoup de réponses là-dessus.

<sup>38</sup> Etudiants Musulmans de France

On a compris une chose, c'est que le milieu estudiantin c'est le milieu le plus approprié par son aspect intellectuel pour propager des idées, des idéologies, des doctrines. Donc l'enjeu c'est celui là. Un étudiant militant universitaire, vis-à-vis de la population immigrée... si vous regardez la structure des organisations, même si elles sont pacifiques, quoiqu'il en soit c'est un constat, ce sont tous des anciens étudiants à la tête de ces structures. Parce qu'ils ont accès à la connaissance, ils ont accès au pouvoir. Une mosquée c'est quoi ? Un lieu de prière mais aussi un lieu de pouvoir. Je peux même aller encore plus loin, nos politiques s'appuient aussi sur ces mosquées pour leur vote, donc l'idée des politiciens n'est pas d'être contre mais de savoir comment ils vont voter pour eux. Si vous discutez avec un politique, il va dire que non. Mais c'est la même chose avec l'église ou la synagogue, c'est pas là le problème. Et on sait que les services de renseignements français ont laissé faire dans les universités françaises. »

### **D'une idéologie citoyenne au nationalisme**

« Aujourd'hui c'est catastrophique parce que c'est le nationalisme qui l'emporte auprès des jeunes. Il y a une simple façon de le constater, vous mettez un match de foot, par exemple Maroc – Algérie, c'est catastrophique, vous verrez comment le nationalisme s'exprime. Vous voyez aussi, comment à la télévision marocaine, pour chaque événement il y a un drapeau marocain, c'est systématique. Vous savez c'est pas un drapeau qui fait le bonheur des gens. Moi je serai fier de mon pays quand tout le monde pourra se soigner, quand les démunis pourront accéder à des choses qu'ils n'ont pas. Le Maroc n'est pas dans cette catégorie. En France on a encore des problèmes mais malgré tout on s'en sort mieux. La société marocaine commence à se poser des questions. Je vois quand même l'évolution. Mais ça reste quand même une fierté de masse, un patriotisme, j'appelle ça la fausse fierté parce qu'on est fier d'un pays quand on est au top, que les systèmes sociaux sont compétents. On ne peut pas être fier d'un pays dans lequel les gens meurent parce qu'ils n'ont pas de soin. Il faut faire comprendre aux jeunes que l'important pour être fier d'un pays c'est développer les domaines clé d'une société, l'éducation, la santé pour accéder à la citoyenneté et à la démocratie.

Ma génération, on venait surtout à l'étranger en ayant conscience de ça et dans la recherche d'un endroit où développer ce sens de la démocratie. Maintenant les étudiants marocains sont fiers de leur pays et ils vont à l'étranger pour un projet d'études. Certains d'entre eux, par cette expérience à l'étranger, ont dans un second temps cette réflexion sur la citoyenneté et la démocratie au Maroc. Rappelons que le contexte est très différent. Nous, on croyait à des idéologies et on venait les pratiquer réellement à l'étranger parce qu'on ne pouvait pas le faire au Maroc. Entre deux, il s'est passé beaucoup de choses, les temps ont changé. Je ne vais pas me placer de façon supérieure en disant qu'avant c'était mieux. On agit dans le présent pour le futur en tenant compte des événements passés. Donc soit on se retrouse les manches, soit on la ferme. C'est comme ça, le monde a changé.

Ce que j'ai oublié de dire par rapport à avant, c'est que l'origine des étudiants marocains est maintenant de rang élevé. Avant, les seuls qui étaient d'origine sociale de rang élevé allaient vers les grandes écoles seulement, ils le font toujours mais une partie s'est transférée vers les universités. Parce que finalement il suffit d'un diplôme français, ils reviennent au Maroc et ils occupent des postes. L'accès aux universités pour les étudiants modestes est restreint donc c'est normal qu'il y ait un déplacement des préoccupations étudiantes. »

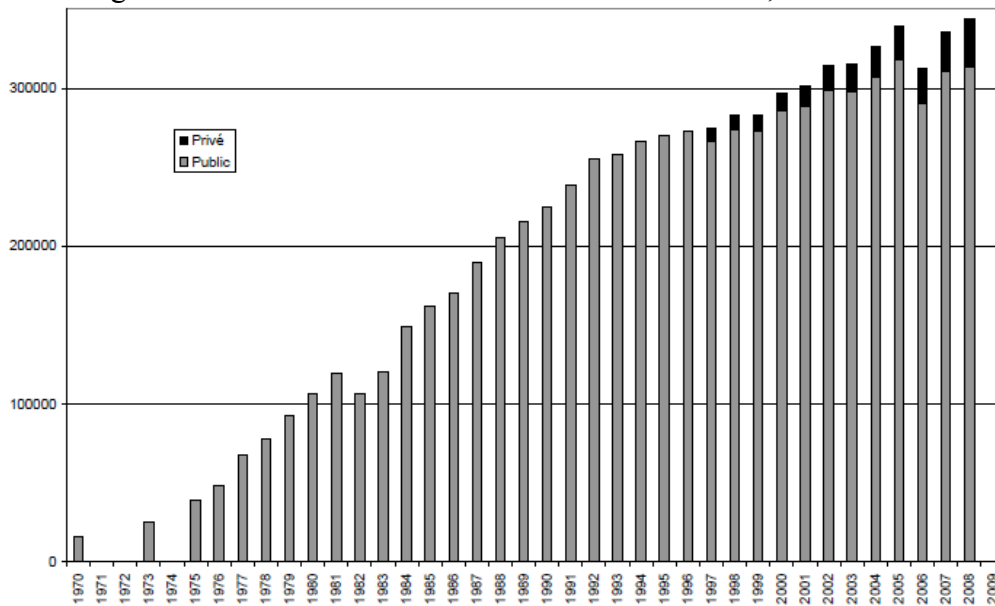
**Professeur marocain, arrivé en France comme étudiant à la fin des années 1980  
Entretien du 3 juin 2010**

## 2. Le développement de l'enseignement supérieur au Maroc influence la mobilité internationale

Afin de mieux cerner la spécificité de la population des étudiants marocains en France, nous présentons brièvement la population étudiante au Maroc, à la fois au sein de l'enseignement supérieur public (92,5 % de l'ensemble des étudiants en 2008) et de l'enseignement supérieur privé (7,5 % de l'ensemble). L'enseignement supérieur public a connu une massification des effectifs depuis les années 1960 pour atteindre plus de 300.000 étudiants inscrits aujourd'hui. Le nombre de jeunes qui poursuivent des études après le baccalauréat a été multiplié par 60 entre 1960 et 1999 (Direction de la statistique, Maroc, graphique suivant).

« En 2004, près d'un marocain âgé de 18 à 24 ans sur dix était étudiant, dans son pays ou dans le reste du monde. Les étudiants constituent ainsi une minorité au sein de la jeunesse marocaine. L'accès aux études supérieures, malgré un élargissement du nombre et de la proportion d'étudiants, est donc toujours, au seuil du XXIème siècle, le fait d'une partie relativement étroite de la société chérifienne. » (Balac, 2008, p.29).

Figure 5 – Evolution des effectifs étudiants au Maroc, 1970-2008



Source : R. Balac, 2010, d'après le Ministère de l'Education Nationale marocain, annuaire statistique du Maroc

Au niveau de l'éducation, le pays a instauré une politique d'arabisation. Celle-ci est complète jusqu'au lycée mais certains départements universitaires ont conservé le français<sup>39</sup>. Cela représente un facteur de sélection et favorise encore un certain élitisme (Vermeren, 2011). Les écoles privées sont également très sélectives socialement puisque les coûts d'inscription sont en général prohibitifs (Vermeren, 2000).

<sup>39</sup> Il s'agit de certaines études juridiques, de filières de gestion-économie et de toutes les filières scientifiques (médecine comprise) (Vermeren, 2011)

Les données sont issues du Ministère marocain de l'Education nationale, de l'enseignement supérieur, de la formation des cadres et de la recherche scientifique<sup>40</sup>.

## 2.1. La population étudiante dans l'enseignement supérieur public marocain

L'enseignement supérieur public est composé des universités (93,7 % des étudiants du public en 2008), des instituts et écoles supérieures (4,7 %) et des établissements de formation pédagogique (1,6 %) (tableau suivant). En 2007, l'enseignement supérieur public accueillait 46,5 % de femmes. Ce chiffre tend à augmenter un peu chaque année et révèle la place prise par les femmes dans l'enseignement supérieur. Pour l'orientation disciplinaire des étudiants, deux domaines prédominent toujours : les lettres et sciences humaines et les sciences juridiques économiques et sociales. A eux seuls, ces deux domaines regroupent plus de 70 % des étudiants des universités en 2008, même si une tendance à la baisse est observée (75 % des effectifs en 2004). Viennent ensuite les sciences avec plus de 15 % des effectifs. Les autres domaines se partagent le reste des effectifs étudiants.

Tableau 6 - L'enseignement supérieur public marocain

	2007-2008		2006-2007		2003-2004	
<b>Effectif total</b>	311 395	%	289 905	%	297 321	%
femmes	...		134 877	46,5	137 229	46,2
hommes			155 028	53,5	160 092	53,8
étrangers	7 571	2,4	7 019	2,4	4 911	1,7
<b>Inscrits aux Universités (tous cycles)</b>	291 763	93,7	272 578	94,0	277 632	93,4
<b>Inscrits aux Instituts et écoles supérieures</b>	14 571	4,7	13 074	4,5	11 573	3,9
<b>Inscrits aux établissements pédagogiques</b>	5 061	1,6	4 253	1,5	8 116	2,7
<b>Parmi les étudiants inscrits aux Universités :</b>						
Enseignement Originel	4 698	2	4 354	1,6	6 075	2,2
Lettres et sciences humaines	89 596	30,7	83 115	30,5	92 677	33,4
Sciences juridiques économiques et sociales	117 948	40,4	106 702	39,1	115 278	41,5
Sciences	45 380	15,6	47 539	17,4	39 037	14,1
Sciences et techniques	10 061	3,4	9 527	3,5	7 610	2,7
Médecine et pharmacie	8 738	3,0	7 882	2,9	6 942	2,5
Médecine dentaire	994	0,3	1 023	0,4	1 029	0,4
Sciences de l'éducation	711	0,2	707	0,3	499	0,2
Sciences de l'ingénieur	4 941	1,7	4 249	1,6	3 357	1,2
Commerce et gestion	3 679	1,3	3 194	1,2	2 029	0,7
Technologie	4 896	1,7	4 189	1,5	3 026	1,1
Traduction	121	0,0	97	0,0	73	0,0
		100,0		100,0		100,0

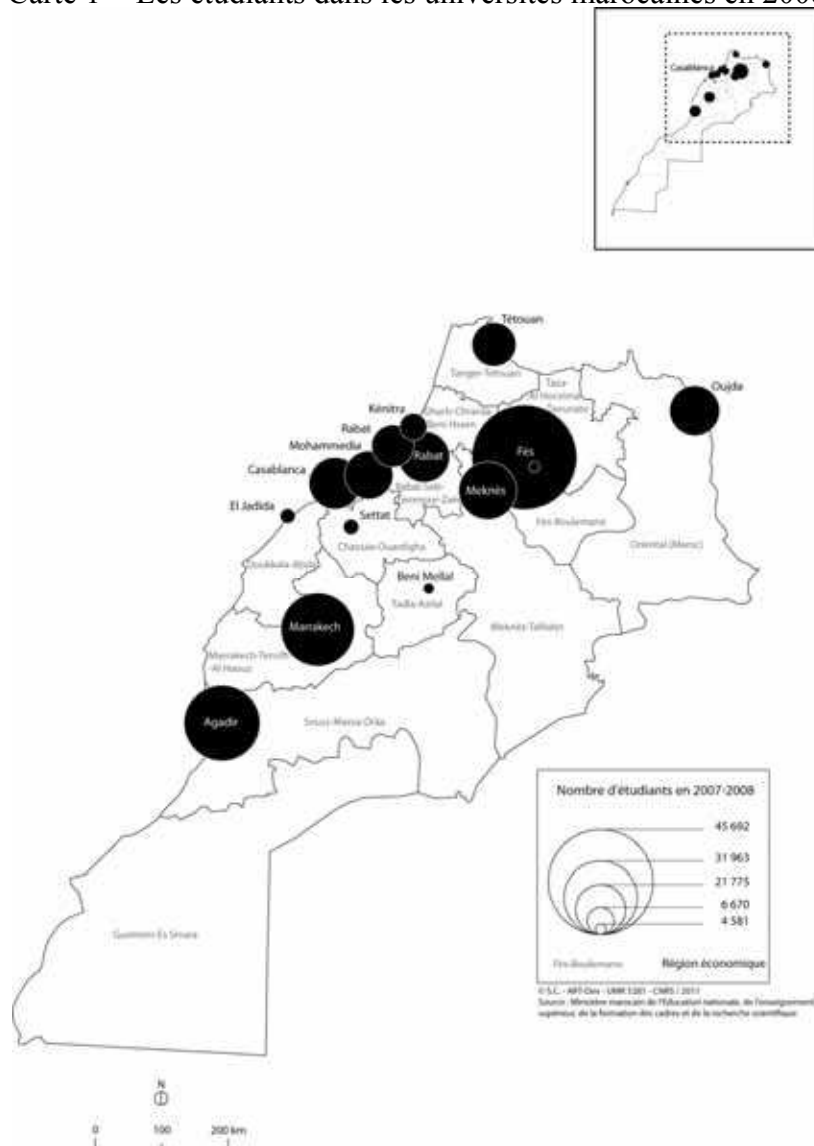
Source : Ministère de l'Education Nationale, de l'Enseignement Supérieur, de la Formation des Cadres et de la Recherche Scientifique

<sup>40</sup> Les données ont été obtenues fin 2010 et n'ont pas pu encore être mises à jour.



La répartition des effectifs par université est intéressante (carte suivante et tableau annexe 2). Elle ne coïncide pas tout à fait avec la répartition générale de la population marocaine. En effet, les cinq premières villes pour les effectifs d'étudiants à l'université sont dans l'ordre décroissant : Fès, Rabat, Agadir, Marrakech, et Meknès ; tandis que les cinq plus grandes villes du pays sont Casablanca, Rabat, Fès, Marrakech et Tanger. L'université de Fès est dominante dans le système d'enseignement supérieur public marocain<sup>41</sup>. Seuls 9,6 % des étudiants des universités sont inscrits en troisième cycle. Certaines universités ont un taux très bas d'étudiants inscrits en troisième cycle, c'est le cas de Meknès (3,7 %) et d'Agadir (2,5 %), tandis que l'université Mohammed V – Agdal de Rabat affiche un taux de 27,4 %.

Carte 1 - Les étudiants dans les universités marocaines en 2008



Le tableau suivant renseigne sur la répartition des étudiants marocains par université et par domaine d'étude en 2007-2008.

<sup>41</sup> En partie grâce à la renommée de l'Université Al Quaraouiyine, fondée au IXème siècle, et à la qualité de l'Université Sidi Mohammed Ben Abdellah fondée en 1975.

Tableau 7 - Répartition des étudiants marocains par université et par domaine d'étude – 2007-2008

	Enseignement Originel	Lettres et sciences humaines	Sciences juridiques économiques et sociales	Sciences	Sciences et techniques	Médecine et pharmacie	Médecine dentaire	Sciences de l'éducation	Sciences de l'ingénieur	Commerce et gestion	Technologie	Traduction	Faculté poly-disciplinaire	TOTAL
Université Mohammed V Souissi-Rabat			12 826			3 524	390	699	113		423			17 975
Université Mohammed V Agdal-Rabat		6 260	6 842	6 226					1 425		625			21 378
Université Mohammed Ben Abdellah-Fès		15 887	14 747	5 327	1 683	1 324				65	955		4996	44 984
Université Quaraouiyine-Fès	4 623													4 623
Université Mohammed Ier-Oujda		6 123	7 413	3 710					8	391	807		2966	21 418
Université Cadi Ayad-Marrakech		8 401	10 439	4 459	1 251	1 276				382	579		4590	31 377
Université Moulay Slimane - Beni Mellal		2 376			959								1246	4 581
Université Hassan II Aïn Chock-Casablanca		3 431	11 647	3 034		2 333	507		471		667			22 090
Université Hassan II Mohammedia		5 671	10 015	3 708	1 458					65				20 917
Université Ibn Tofaïl-Kénitra		5 352	1 631	4 420						255				11 658
Université Abdelmalek Essaâdi-Tétouan		3 568	6 352	2 830	1 831				4	785		121	3282	18 773
Université Moulay Ismail-Meknès		8 684	7 858	4 191	1 307				622		845		1389	24 896
Université Ibn Zohr-Agadir		13 882	12 431	5 130					150	711	419		193	32 916
Université Chouaïb Eddoukali-El Jadida		3 141		2 523						126			505	6 295
Université Hassan I Settat			2 900	41	1 384					815	45		1188	6 373
<b>Total</b>	<b>4 623</b>	<b>82 776</b>	<b>105 101</b>	<b>45 599</b>	<b>9 873</b>	<b>9 873</b>	<b>897</b>	<b>699</b>	<b>2 793</b>	<b>3 595</b>	<b>5 365</b>	<b>121</b>	<b>20 355</b>	<b>290 254</b>
<b>en % du total</b>	1,6	28,5	36,2	15,7	3,3	3,3	0,3	0,2	0,9	1,2	1,8	0,0	7,0	100

Source : Ministère de l'Education Nationale, de l'Enseignement Supérieur, de la Formation des Cadres et de la Recherche Scientifique

La catégorie « Faculté poly-disciplinaire » a été ajoutée par rapport au tableau précédent. Nous pouvons penser qu'elle emprunte aux domaines d'études principaux puisque leurs taux ont légèrement été modifiés à la baisse. Le tableau révèle que tous les domaines d'études ne sont pas enseignés dans toutes les universités, à l'exception des deux domaines principaux que l'on retrouve presque partout. Certaines universités sont spécialisées dans des domaines particuliers. C'est évidemment le cas pour l'université Quaraouiyyine de Fès, mais également pour l'université Mohammed V – Souissi de Rabat, spécialisée dans les sciences juridiques économiques et la médecine.

L'enseignement supérieur public intègre également les instituts et écoles supérieures publiques et compte 14571 étudiants pour l'année 2007-2008 (voir tableau annexe 3). L'Etat marocain compte 38 instituts et écoles supérieures (dont 8 instituts de formation aux carrières de santé).

Les femmes représentent 49,8 % des effectifs, toutefois elles sont surreprésentées dans les domaines de la santé, du social, du tourisme, de la culture, de la communication et de l'architecture. Elles sont sous-représentées dans de nombreux autres domaines comme l'ingénierie, l'agriculture, l'administration, les écoles royales ou l'aviation.

L'ensemble des instituts et écoles est réparti sur 9 villes avec une présence dominante de Rabat. En effet, la ville accueille 18 établissements et concentre 48 % de l'effectif total. Ensuite, la ville de Casablanca accueille 8 instituts et écoles et 26 % de l'effectif total. Les autres villes accueillent un ou deux établissements avec des effectifs modérés.

Cette répartition des écoles sur le territoire national est intéressante puisqu'elle suppose une mobilité nationale plus importante que pour les universités.

## **2.2. L'émergence du marché privé de l'enseignement supérieur marocain**

L'enseignement supérieur privé représente 7,5 % de l'ensemble de l'enseignement supérieur marocain en 2008. Même si ce secteur de l'enseignement supérieur reste marginal, il tend à se développer rapidement. Depuis la loi marocaine 01-00, le Ministère de l'enseignement supérieur reconnaît les diplômes des établissements supérieurs privés sous condition d'un cahier des charges précis.

L'émergence du marché privé de l'enseignement supérieur a été encouragée par l'Etat pour répondre à une crise structurelle de l'enseignement supérieur public avec une saturation des effectifs et un chômage élevé des diplômés. Différentes réactions sont observées : le départ à l'étranger, le développement de filières courtes et la privatisation de l'enseignement pour développer de nouvelles filières (Mazzella, 2011).

Tableau 8 - Etudiants et diplômés de l'enseignement supérieur privé marocain par ville d'implantation en 2007-2008

	<b>Total</b>	<b>Féminin</b>	<b>Nouveaux inscrits</b>	<b>Etrangers</b>	<b>Diplômés en 2006-2007</b>
Casablanca	<b>11 381</b>	5 123	3 465	830	<b>1 680</b>
Rabat	<b>5 829</b>	1 929	1 899	431	<b>785</b>
Fès	<b>1 784</b>	807	553	769	<b>93</b>
Marrakech	<b>3 170</b>	1 342	930	275	<b>199</b>
Meknès	<b>169</b>	95	68	5	-
Agadir	<b>1 085</b>	387	320	298	-
Oujda	<b>184</b>	105	83	7	<b>5</b>
Tétouan	<b>136</b>	64	48	17	<b>10</b>
Tanger	<b>656</b>	224	196	5	<b>82</b>
Nador	-	-	-	-	-
Kénitra	<b>106</b>	51	30	15	-
Settat	<b>53</b>	23	9	25	<b>10</b>
Mohammedia	<b>154</b>	76	64	96	<b>17</b>
El Jadida	<b>186</b>	49	88	6	<b>9</b>
Safi	<b>169</b>	88	38	-	-
Témara	<b>6</b>	6	6	-	-
<b>Total</b>	<b>25 068</b>	<b>10 369</b>	<b>7 797</b>	<b>2 779</b>	<b>2 890</b>

Source : Ministère de l'Education Nationale, de l'Enseignement Supérieur, de la Formation des Cadres et de la Recherche Scientifique

Seuls 41,4 % des étudiants du privé sont des femmes, taux bien inférieur à celui de l'enseignement supérieur public.

La ville de Casablanca accueille à elle-seule plus de 45 % des étudiants de l'enseignement supérieur privé. Ensuite ce sont les villes de Rabat et de Marrakech qui accueillent à elles deux 36 % des étudiants du privé.

S. Mazzella (2011) parle de la construction d'un marché international de l'enseignement supérieur privé au Maghreb. Le Maroc compte plus de 70 établissements en 2010 qui permettent une internationalisation *in situ* de l'enseignement supérieur privé selon différentes formes. L'enseignement peut être transnational avec une formation sur place et des enseignants étrangers rattachés à des universités réputées. Les diplômés (comme le *Master of Business Administration, MBA*) relèvent surtout de la finance, du marketing, de la stratégie ou du management et répondent à la demande des entreprises. Les établissements supérieurs privés peuvent être nationaux et proposer une formation labellisée « LMD » dans des domaines comme la gestion, les langues, les études commerciales, l'informatique, etc. L'internationalisation *in situ* peut aussi être le résultat d'un partenariat avec les hautes instances des pays étrangers et permettre une double diplomation. C'est par exemple le cas de l'université internationale de Rabat (consortium académique adossé à une Fondation, portée par l'ambassadeur du Maroc en France et le PDG de Vivendi) ou de Mundiapolis, université internationale privée de Casablanca. Il existe également une dernière forme d'enseignement

privé qui correspond au développement du *e-learning*. Ce sont des formations virtuelles et payables en ligne<sup>42</sup>.

La libéralisation du secteur de l'enseignement supérieur engendre des formes de partenariats hybrides entre privé et public (Mazzella, 2011) qui répondent à une demande des étudiants marocains, des entreprises et de l'Etat mais visent également le marché des classes aisées de l'Afrique. Le Maroc cherche donc à renforcer sa position en tant que partenaire économique pour le Nord et ressource pour le reste de l'Afrique (Mazzella, 2011).

Le développement de l'enseignement supérieur marocain public et privé a des conséquences sur les mobilités internationales des étudiants marocains. Le nombre d'étudiants au Maroc a augmenté de 32,8 % entre 2002 et 2009. Cette situation présente deux conséquences paradoxales. En effet, le déséquilibre entre offre et demande de formation explique en partie le désir d'expatriation pour études (Balac, 2010), alors que le nombre d'étudiants marocains en mobilité internationale a baissé de 19,9 % pendant cette période (de 16,4 % à 9,9 %, données Campus France) tout en observant une relative stabilité en données absolues.

### **2.3. L'attractivité internationale des étudiants de l'enseignement supérieur au Maroc**

De nombreux travaux émergent sur la position du Maroc en tant que nouveau pays d'accueil, et les étudiants n'y échappent pas. En 2008, les étudiants étrangers représentent 1,8 % de l'ensemble des étudiants dans les universités et près de 3 % en 2011. 77,4 % d'entre eux sont originaires d'Afrique et leur nombre a doublé en dix ans.

Selon l'Agence marocaine de coopération internationale (ACMI), les universités marocaines attirent 9000 étudiants étrangers en 2011 dont 7000 étudiants africains. Ils seraient autant, sinon plus, dans les établissements d'enseignement supérieur privés. Pas de chiffres officiels, mais certaines estimations avancent un chiffre de 8000. Ainsi, 15000 étudiants africains feraient leurs études supérieures au Maroc en 2011. Parmi eux, 7000 sont boursiers de l'Etat marocain (bourse de 750 Dh par mois et un logement gratuit en cité universitaire). Les raisons avancées pour le choix du Maroc sont nombreuses, nous pouvons évoquer notamment les conditions dissuasives de l'obtention du visa pour l'Europe, des études de bonne qualité, une stabilité politique et un niveau de vie abordable. Les principaux pays africains représentés sont la Mauritanie, le Sénégal, la Guinée et le Mali. Ces quatre pays représentent près du tiers des étudiants africains (voir tableau annexe 4).

---

<sup>42</sup> Les travaux d'Abdel Benchenna (2008) portent notamment sur l'internationalisation de l'université française et particulièrement à destination des pays du sud. L'auteur s'interroge sur les logiques marchandes et industrielles de ses formations et cherche également à comprendre la modification des rapports entre les usagers et l'enseignement supérieur des pays destinataires d'une part, et les universités françaises et celles des pays francophones du sud d'autre part.

Les universités qui accueillent le plus d'étudiants étrangers sont les universités de Rabat (1324 étudiants soit 25 % du total), l'université de Fès (708 étudiants soit 13,4 %) et l'université de Marrakech (586 étudiants soit 11,1 %). Plus de 35 % des étudiants étrangers des universités marocaines étudient les sciences juridiques, économiques et sociales. Ensuite, ce sont les domaines des sciences (18,3 %) et des lettres et sciences humaines (13,5 %) qui attirent le plus d'étudiants. La médecine attire tout de même plus d'un étudiant sur dix et presque autant pour les sciences et technologies (voir tableau annexe 5).

Le Maroc est aujourd'hui considéré à la fois comme un pays d'émigration mais aussi comme pays d'immigration et de transit, notamment pour les migrants d'Afrique subsaharienne y compris les étudiants.

### **3. La mobilité internationale marocaine : émergence de nouveaux pôles d'attraction et renforcement de la place de la France**

Malgré une baisse de la mobilité internationale observée ces dernières années, les étudiants marocains restent très mobiles comparativement à d'autres pays<sup>43</sup>. Nous nous intéressons aux différents pôles d'attraction des étudiants marocains.

#### **3.1. Les étudiants marocains dans le monde**

Rappelons que les cinq principaux pays d'accueil des étudiants étrangers en 2009 (données Campus France) sont : les Etats-Unis (660 218 étudiants étrangers) ; le Royaume-Uni (368 817 étudiants) ; l'Australie (257 635 étudiants) ; la France (249 142 étudiants) et l'Allemagne (197 814 étudiants). Les Etats-Unis sont donc nettement le premier pays d'accueil des étudiants étrangers, suivi par deux pays anglo-saxons. La France, qui était troisième jusque là, a reculé d'une place en 2009. Les cinq pays suivant l'Allemagne sont la Russie, le Japon, le Canada, l'Italie et la Chine. Le tableau suivant présente la répartition des étudiants marocains à l'étranger.

---

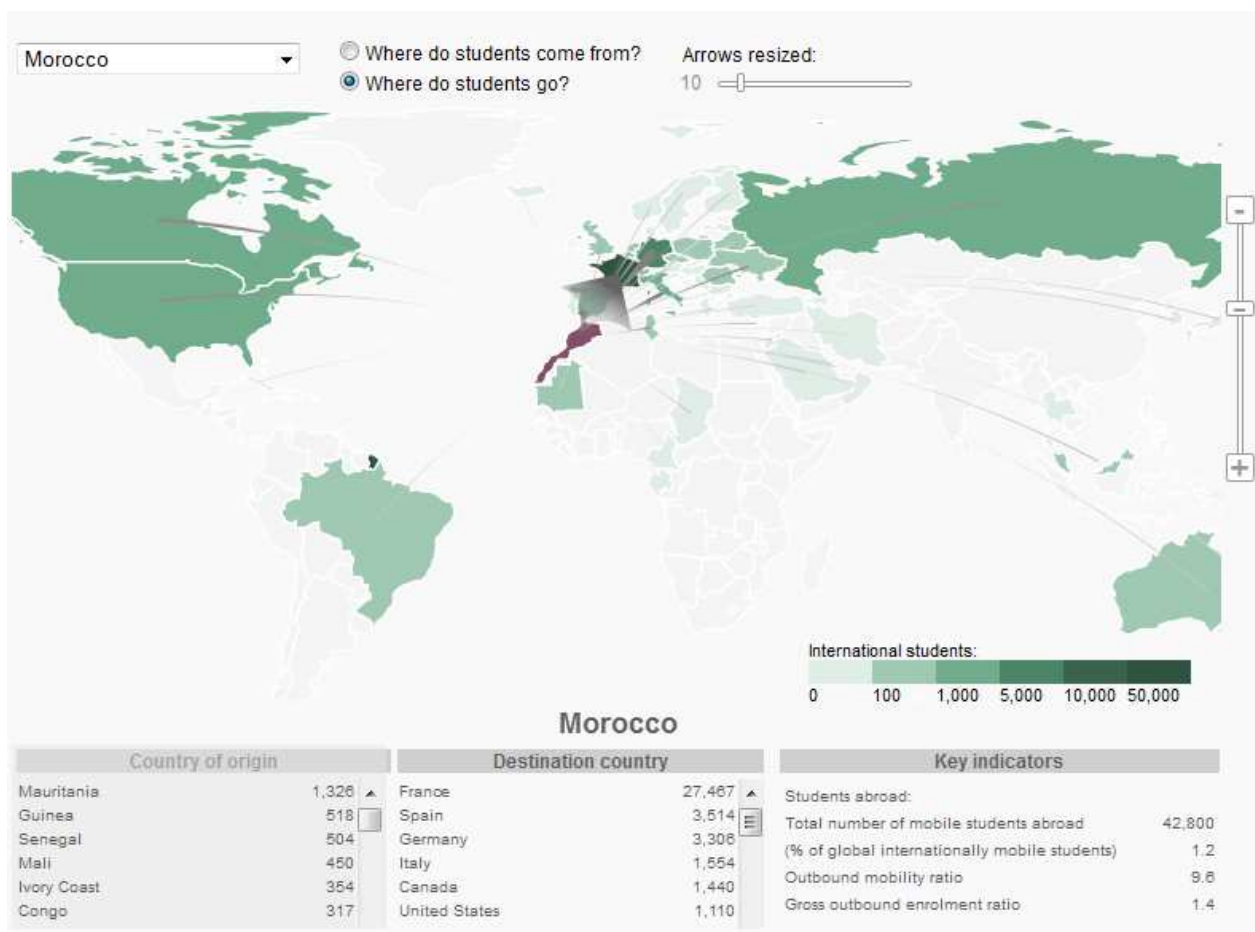
<sup>43</sup> Le pourcentage moyen dans le monde de la mobilité étudiante internationale est de 1,9 % en 2010 (données Unesco). Les taux varient entre moins de 1 % (exemples : Argentine, Brésil, Chili, Etats-Unis, Mexique, Russie, Ukraine), de 1 à 3 % (Canada, Pérou, Chine, Inde, Vietnam, Pologne, Roumanie, Turquie), de 3 à 10 % (Algérie, Tunisie, Malaisie, Liban, Norvège, Suisse), de 10 à 20 % (Maroc, Qatar), plus de 20 % (Sénégal, Mauritanie, Djibouti, Lesotho, Namibie, Luxembourg). Les taux les plus élevés sont observés dans quelques pays comme Chypre, Haïti ou Cap Vert (source : données Unesco, 2013)

Tableau 9 - Les 10 pays accueillant le plus d'étudiants marocains

2010			2007			1999		
		%			%			%
France	27467	64,2	France	27684	66,7	France	18849	50,4
Espagne	3514	8,2	Allemagne	4369	10,5	Allemagne	5416	14,5
Allemagne	3306	7,7	Canada	2652	6,4	Belgique	4527	12,1
Italie	1554	3,6	Espagne	1782	4,3	Espagne	2258	6
Canada	1440	3,4	USA	1229	3	Pays-Bas	1829	4,9
USA	1110	2,6	Italie	1017	2,5	USA	1306	3,5
Russie	860	2	Ukraine	671	1,6	Canada	1026	2,7
Ukraine	851	2	Tunisie	596	1,4	Ukraine	679	1,8
Tunisie	596	1,4	Suisse	368	0,9	Roumanie	300	0,8
Suisse	352	0,8	Pays-Bas	234	0,6	Suisse	281	0,8
Sous-total	41050	95,9	Sous-total	40602	97,9	Sous-total	36471	97,5
Total	42800	100	Total	41501	100	Total	37456	100

Source : statistiques UNESCO, 2013

Carte 2 – Les étudiants marocains dans le monde en 2010



Source : Unesco, 2013 - <http://www.uis.unesco.org/Education/Pages/international-student-flow-viz.aspx>

Ces chiffres laissent apparaître le renforcement de l'attractivité de la France pour les étudiants marocains entre 1999 et 2010. En 2010, la France attire encore 64,2 % des étudiants marocains. Toutefois, avant 1998, date à laquelle la France a relancé une politique active d'accueil des étudiants étrangers dans un contexte de concurrence mondiale des universités<sup>44</sup>, la place de la France pour les étudiants marocains s'était considérablement amenuisée (78 % des étudiants marocains en France en 1989 et seulement 50,4 % en 1999). De nouvelles destinations non francophones sont apparues pendant la décennie 1990, notamment l'Espagne et l'Allemagne. En 2007, nous constatons un élargissement de l'aire de mobilité en dehors de l'Europe, notamment au Canada (qui accueille 6,4 % des étudiants marocains en 2007 et 3,4 % en 2010) et aux Etats-Unis qui devient le cinquième pays d'accueil en 2007 même si les effectifs stagnent relativement. L'Italie s'est révélée être une nouvelle destination durant la décennie 2000. Les effectifs sont depuis en constante augmentation. Le pays accueille 2,5 % des étudiants marocains en 2007 et 3,6 % en 2010. L'Ukraine voit ses effectifs rester stable et se place à la huitième position des pays d'accueil.

Cette mobilité internationale plus élargie constitue un indice qu'une partie de la population étudiante marocaine se différencie économiquement et culturellement des générations précédentes (Balac, 2008) dans la mesure où étudier aux Etats-Unis coûte plus cher que d'étudier en France<sup>45</sup>.

Rappelons qu'avant 2004, la définition de l'étudiant étranger se rapportait à sa citoyenneté, donc sa nationalité. Elle concernait toute personne qui poursuivait ses études dans un pays autre que celui dont elle détenait la citoyenneté. Depuis 2004, cette définition se réfère aux étudiants qui ne possèdent pas le statut de résident permanent dans le pays hôte. Elle élimine ainsi les étudiants faisant partie de la deuxième ou troisième génération, ce qui explique les variations de chiffres depuis 2004, notamment pour la Belgique et les Pays-Bas.

### **3.2. Des filières migratoires différenciées entre les marocains du monde et les étudiants**

Il est intéressant de faire le parallèle entre la répartition des Marocains Résidant à l'Etranger (MRE) dans le monde et la répartition de la population étudiante. Les MRE sont une catégorie de l'action publique du gouvernement marocain incluant les étudiants à l'étranger. La proportion des étudiants est faible par rapport à l'ensemble des effectifs, c'est pourquoi la comparaison des données est possible (tableau suivant).

---

<sup>44</sup> En 1998, le nombre d'étudiants étrangers en France était tombé à 150 000, faisant prendre conscience du risque de l'érosion de l'attractivité des universités dans un contexte mondial de concurrence des universités. Ainsi, les visas étudiants délivrés entre 1998 et 2002 ont doublé, de 29 000 à 65 000. Précisons que les ressortissants communautaires sont dispensés de visa.

<sup>45</sup> Voir chapitre 4



Tableau 10 - Répartition des Marocains résidant à l'étranger en 2007

	Effectifs des Marocains de l'extérieur en 2007	%	Répartition de la population étudiante marocaine (%)
Europe	2.837.654	86,18	88,63
France	1.131.000	34,35	66,71
Espagne	547.000	16,61	4,29
Italie	379.000	11,51	2,45
Belgique	285.000	8,66	0,14
Pays-Bas	278.000	8,44	0,56
Allemagne	130.000	3,95	10,52
Autres pays européens	87.654	2,66	
Pays arabes	281.631	8,55	1,75
Libye	120.000	3,64	
Algérie	80.000	2,43	
Arabie Saoudite	28.000	0,85	0,18
Tunisie	26.000	0,79	1,44
Emirats Arabes Unis	13.040	0,4	
Autres pays arabes	14.591	0,44	
Amérique	161.216	4,9	9,36
Etats-Unis	100.000	3,04	2,96
Canada	60.000	1,82	6,39
Autres pays d'Amérique	1216	0,04	
Afrique au sud du Sahara	8.061	0,25	0,01
Côte d'Ivoire	1.971	0,06	
Sénégal	1.900	0,06	
Mauritanie	1653	0,05	
Afrique du Sud	832	0,03	
Gabon	785	0,02	
Autres pays d'Afrique	920	0,03	
Asie et Océanie	4.037	0,12	0,25
Total général	3.292.599	100	100

Source : *Les Marocains de l'Extérieur*, 2007, Fondation Hassan II et l'UNESCO

Les données ne sont pas de la même source<sup>46</sup> mais quelques grandes lignes peuvent être dégagées. Le continent européen accueille presque la même proportion de MRE que d'étudiants, toutefois la répartition entre les pays est différente. Les MRE ont une distribution plus hétérogène entre les pays. La France reste le premier pays d'accueil mais ne concerne seulement qu'un peu plus du tiers des MRE. Ensuite, les Marocains se situent plutôt en Europe du sud : en Espagne (16,6 %) et en Italie (11,5 %). La Belgique et les Pays-Bas attirent chacun autour de 8,5 % des effectifs MRE. Enfin, l'Allemagne est une destination assez marginale (moins de 4 %) alors qu'elle est le deuxième pays européen pour les étudiants. L'attractivité des pays arabes concerne surtout les MRE. En dehors de la Tunisie, ces pays intéressent surtout pour les conditions de travail et les salaires attractifs. La destination des Etats-Unis concerne presque la même proportion de MRE que d'étudiants tandis que le Canada est surtout attractif pour les étudiants.

Ainsi, les filières des migrations marocaines ne coïncident pas avec celles des étudiants marocains. Ces données alimentent la distinction logique entre migration économique et migration pour études. Toutefois, nous aurions pu imaginer que les filières migratoires traditionnelles de travail aient orienté les filières étudiantes. Comme le nombre d'étudiants est minime par rapport aux MRE, nous pouvons penser que les étudiants restent influencés par les filières traditionnelles et familiales. L'hypothèse de filière migratoire est développée dans le chapitre suivant à partir de la dimension familiale. Existe-t-il une dynamique de mobilité déclenchée par l'histoire familiale ?

---

<sup>46</sup> Les données relatives aux MRE sont issues de l'ouvrage *Les Marocains de l'Extérieur* (2007) publié par la Fondation Hassan II. La source de l'ouvrage est le Ministère des affaires étrangères et de la coopération marocain. Les données relatives aux seuls étudiants sont issues de l'UNESCO.

## **4. Les étudiants marocains en France : la première population estudiantine étrangère**

Nous aborderons successivement les évolutions des mobilités étudiantes maghrébines en France, en relevant les particularités de chaque pays. Ainsi, la pertinence du choix de la population étudiante marocaine pourra être justifiée. Nous analyserons les orientations disciplinaires et géographiques des étudiants. L'intérêt est ici de saisir la spécificité marocaine en l'intégrant au sein d'un processus plus large au niveau du Maghreb.

Notre analyse se fonde sur la base d'effectifs d'étudiants et non pas de « flux », ce qui permet de penser que les changements en cours, notamment lors de la première inscription des étudiants en France, sont moins perceptibles puisque fondus dans l'effectif total. Un pas de temps de dix années met en évidence les changements survenus récemment. L'année 2003-2004 a également été étudiée car elle représente l'année avec les plus importants effectifs d'étudiants maghrébins en France.

### **4.1. La France et les étudiants étrangers : les maghrébins comme composante principale**

La France a encore aujourd'hui une tradition d'accueil des étudiants étrangers dans ses universités et écoles supérieures. La France reçoit beaucoup plus d'étudiants qu'elle n'en « exporte ». En 1992, la France apparaît comme l'un des pays avec la plus grande proportion d'étudiants étrangers (Borgogno, Streiff-Fénart, 1995). Quelles sont les évolutions que la France a connues dans l'accueil des étudiants étrangers ? Ce bref rappel permet une meilleure compréhension de la situation actuelle, notamment de la présence des étudiants marocains.

#### **4.1.1. Les transformations historiques de la présence des étudiants étrangers selon les nationalités**

Dans la première moitié du XX<sup>ème</sup> siècle, on observait une forte domination des étudiants européens. En 1920, 88,4 % des étudiants étaient originaires de pays d'Europe. « Il s'agit là de la forme classique et traditionnelle de la mobilité internationale des étudiants, à savoir leur mobilité régionale » (Latrèche, 2003, p. 138). Ces mobilités s'expliquent surtout par l'appartenance à une même aire culturelle, et sont héritières des pratiques du Moyen-âge.

La fin des années cinquante et le début des années soixante ont été marqués par un fort afflux d'étudiants originaires des anciennes colonies et territoires français d'Afrique et d'Asie. Ces mobilités sont issues d'un cadre historique particulier liant la France et ces territoires. « Ce mouvement, qui synthétise au mieux la nature des liens de dépendance, résulte de l'imbrication d'un ensemble de facteurs » (Latrèche, 2003, p. 139). Les universités françaises servent alors à palier le manque d'offre de formation dans les pays d'origine. Le facteur de la langue a tenu une place tout à fait singulière dans les mobilités étudiantes. Cette période est

abordée dans la perspective générale de la coopération au sens d'aide au développement (Borgogno, Steiff-Fénart, 1999). La France a également la volonté de maintenir une zone d'influence. Le parallèle peut être fait avec les autres migrations. « La distribution des flux d'étudiants étrangers selon leur origine géographique conduit à souligner leur parallélisme avec les migrations de travail originaires des mêmes pays » (Vollenweider-Andresen, 1995, p.10)<sup>47</sup>. En effet, à partir de ces années, le nombre de migrants provenant des anciennes colonies et territoires français a connu un essor incontestable.

Au cours des trente dernières années, le nombre d'étudiants étrangers dans les universités françaises a considérablement augmenté, passant de 35 038 en 1971-72 à 216 286 en 2012-2013. Le nombre d'étudiants étrangers a augmenté plus rapidement que le nombre d'étudiants français. Ainsi en 1984-85 le pourcentage d'étrangers atteint-il un premier pic (14,1 %) ; puis il diminue (8,6 % en 1996-1997) et reprend son ascension à partir des années 2001-2002. Pour l'année 2012-2013, les étudiants étrangers dans les universités représentent 14,8 % du total des étudiants et 12,1 % de l'ensemble des étudiants quand on inclut les classes préparatoires, les écoles d'ingénieurs et l'ensemble des formations.

Tableau 11 - Evolution des effectifs et représentation des étudiants étrangers dans l'enseignement supérieur en France, 1971-2012

<b>Etudiants étrangers</b>	<b>1971-72</b>	<b>1976-77</b>	<b>1984-85</b>	<b>1990-91</b>	<b>1998-99</b>	<b>2001-02</b>	<b>2003-04</b>	<b>2007-08</b>	<b>2012-13</b>
<b>Dans les universités</b>	35038	96409	133484	136306	122142	159463	200588	211731	216286
% étrangers	6,6	11,9	14,1	11,5	8,6	11,4	13,7	15,3	14,8
<b>Total étudiants étrangers</b>	41686	107375	149399	161148	149295	196706	245298	266448*	289274
% étrangers	7,1	11	13,7	9,4	7	9,1	10,9	11,9	12,1

Source : Ministère de l'Education Nationale, 2008 et Ministère de l'Enseignement supérieur et de la recherche, 2013

\*donnée pour 2008-2009

L. Vollenweider-Andresen (1995) a procédé à un examen détaillé de l'évolution des effectifs annuels d'étudiants étrangers selon leur origine géographique sur la période 1971-1995. Trois phases se distinguent, qui mettent en avant des courants migratoires étudiants différents.

- La période 1971-1984 se situe dans le prolongement de ce qui a été remarqué à partir de la fin des années cinquante, à savoir un afflux d'étudiants provenant des anciennes colonies. La progression la plus importante est celle des étudiants originaires du Maghreb (+ 563 %, surtout du Maroc et d'Algérie), suivi des étudiants originaires des pays d'Afrique noire

<sup>47</sup> In Borgogno, Steiff-Fénart, 1995

francophone (+ 353 %), alors que les effectifs des étudiants européens augmentent plus faiblement (+ 217 %). Les pays d'Asie du Sud-est, quant à eux, voient leur effectif diminuer (- 20 %).

- Les années 1985-87 voient le nombre d'étudiants étrangers en France décroître (-7%), alors que les effectifs d'étudiants français augmentent (+ 6 %). La diminution est surtout importante parmi les étudiants originaires du Maghreb (- 10 %) et de l'Asie du Sud-est (- 13,2 %). La régression de l'accueil d'étudiants provenant du Maghreb est à mettre en lien avec les raisons internes à chaque pays, notamment l'évolution des systèmes d'enseignement supérieur, mais également avec les politiques mises en place par la France pour l'accueil des étudiants étrangers<sup>48</sup>.

- De 1988 à 1994, mais que nous pouvons poursuivre jusqu'à aujourd'hui. Ici on observe l'émergence d'un « marché universitaire européen ». Globalement, les effectifs d'étudiants étrangers sont en constante progression. Contrairement aux périodes précédentes, l'augmentation des effectifs concerne surtout les étudiants originaires des pays du continent européen (+ 59 % alors que + 3 % pour les étudiants originaires d'Afrique). Plusieurs raisons expliquent ces évolutions d'origines des étudiants. Tout d'abord la construction d'un cadre spécifique de coopération universitaire entre les pays européens, le programme Erasmus, a largement contribué à faciliter les mobilités étudiantes. Puis, la chute du mur de Berlin a permis une augmentation considérable de la mobilité des étudiants provenant d'Europe de l'Est. Enfin, cette évolution « renvoie à un recentrage européen de la politique française de coopération internationale en matière d'enseignement supérieur » (Vollenweider-Andresen, 1995, p. 19). Pendant la période 1988-94, seuls trois groupes d'étudiants originaires de pays en développement voient leurs effectifs s'accroître : les Algériens (+ 79 %), les Sénégalais (+ 25 %) et les étudiants d'Asie du Sud-est (+ 64 %).

L'accueil des étudiants étrangers suit l'évolution des politiques et des représentations (Borgogno, Streiff-Fénart, 1997). En France, il existe plusieurs logiques et plusieurs instances de décision qui, selon les époques, interagissent différemment :

Une logique proprement universitaire dans laquelle les étudiants étrangers, comme la population universitaire générale, sont soumis à la « mission de transmission des connaissances et de certification de ces connaissances par la délivrance de diplômes qui incombe aux universités » (Borgogno, Streiff-Fénart, 1997, p.74). Ce sont alors le Ministère en charge des universités et les établissements universitaires qui prennent en charge la gestion des étudiants étrangers.

Une logique de gestion des relations internationales « selon laquelle l'accueil d'étudiants étrangers touche aux intérêts politiques, économiques ou diplomatiques de la France » (Idem, p. 74). A travers cette logique, la France veut témoigner de sa place dans le

---

<sup>48</sup> Obligation de visa pour les étudiants non ressortissant de la CEE à partir de 1986, justification de moyens d'existence suffisants, obtention d'une préinscription dans une université française (qui sera en pratique impossible si la filière existe déjà dans le pays d'origine).

monde (par exemple grâce au maintien de la francophonie dans les anciennes colonies). Ce sont alors les ministères des affaires étrangères et de la coopération qui jouent un rôle dans l'attribution des bourses aux étudiants étrangers. Elles sont plus ou moins en lien avec la première logique, à partir d'une sélection sur critères universitaires.

Une logique d'administration du territoire national et de gestion des populations, liée à la question générale de l'immigration. Les étudiants étrangers représentent une catégorie particulière d'étrangers, dont la gestion est assurée par le Ministère de l'intérieur qui fixe des conditions d'entrée et de séjours.

Selon les époques et les contextes internationaux, les logiques peuvent se recouper ou au contraire s'opposer.

Dans la phase de l'après-indépendance, la formation des étudiants étrangers se fait dans une perspective d'aide au développement et de coopération. Le contexte des années 1970 d'une crise internationale va altérer cette représentation positive des étudiants étrangers. Ainsi, « le caractère tacite d'aide au développement, que revêtait jusqu'ici l'accueil de ces migrants, apparaît brutalement en pleine lumière pour être aussitôt dénoncé comme synonyme d'une « charge » désormais privée de signification » (Borgogno, Streiff-Fénart, 1997, p. 79). Les étudiants étrangers apparaissent non plus comme des vecteurs dans le prestige de la France, mais comme une menace. La troisième logique, citée plus haut, s'affirme désormais de plus en plus nettement par la remise en cause de la finalité de la migration étudiante, et s'inscrit dans l'ensemble des mesures prises à partir de 1974. Dans le cadre de la logique universitaire, la France met en avant le coût trop important de l'accueil d'étudiants étrangers et le risque de dévalorisation des universités françaises. Les années 1980 marquent l'introduction d'un marché de la formation dans la perspective de la construction européenne. « Cette nouvelle conception de la coopération qui met en avant l'équivalence des valeurs, la réciprocité des échanges et la compétitivité, conduit à en redéfinir à la fois les partenaires, les modalités et les fondements éthiques » (Borgogno, Streiff-Fénart, 1997, p. 83). La France passe alors de l'invocation de la « tradition d'accueil » à la « tradition multiséculaire d'échanges intellectuels dans l'espace européen », où Paris figure être l'un des pôles centraux. On observe alors une « européanisation » croissante du public universitaire étranger par une recomposition de la migration étudiante autour du modèle du marché européen.

Signalons que depuis 2007, la France a mis en place un dispositif pour faciliter et simplifier les procédures d'inscription des étudiants étrangers en France. La France a mis en place un dispositif d'un groupement d'intérêt public dénommé « CampusFrance » en 2007 dans le cadre du projet de création d'une agence de mobilité universitaire initié en 2006<sup>49</sup>. Ce

---

<sup>49</sup> Cette nouvelle structure est issue du groupement d'intérêt public constitué en 1998 entre l'Etat (représenté par les ministères des Affaires étrangères et européennes, de l'Education nationale, de l'Enseignement supérieur et de la recherche, de la Culture et de la communication, le secrétariat d'Etat chargé du commerce extérieur) et 191 établissements d'enseignement supérieur publics et privés, auxquels se sont ajoutés deux nouveaux membres : le Centre français pour l'accueil et les échanges internationaux (Egide) et le Centre national des œuvres universitaires et scolaires (Cnous).

groupement a pour objectif d'appuyer le développement de la mobilité universitaire et scientifique internationale, de concourir à l'amélioration de l'attractivité et la mobilité universitaire et scientifique, de concourir à l'amélioration des conditions d'accueil et de séjour des étudiants étrangers en France. On dénombrait 143 espaces Campus France au 1<sup>er</sup> janvier 2009 répartis dans 80 pays (en Asie, Amérique, Europe, Moyen-Orient et Afrique). Les adhérents de CampusFrance comprennent 229 établissements d'enseignement supérieur dont 75 universités, 46 écoles d'ingénieurs, 36 écoles de commerce et 40 autres écoles supérieures et instituts. L'objectif officiel est de faciliter les procédures d'inscription, de permettre une meilleure information sur les dossiers et de s'assurer que les étudiants s'engagent dans des parcours de réussite. En réalité, ce dispositif permet aussi une sélection des étudiants (une frontière supplémentaire) en donnant son accord ou son refus à l'inscription en fonction de critères socio-économiques. Certains étudiants vus en entretien reviennent sur cette procédure parfois qualifiée de discriminante ou d'obscur.

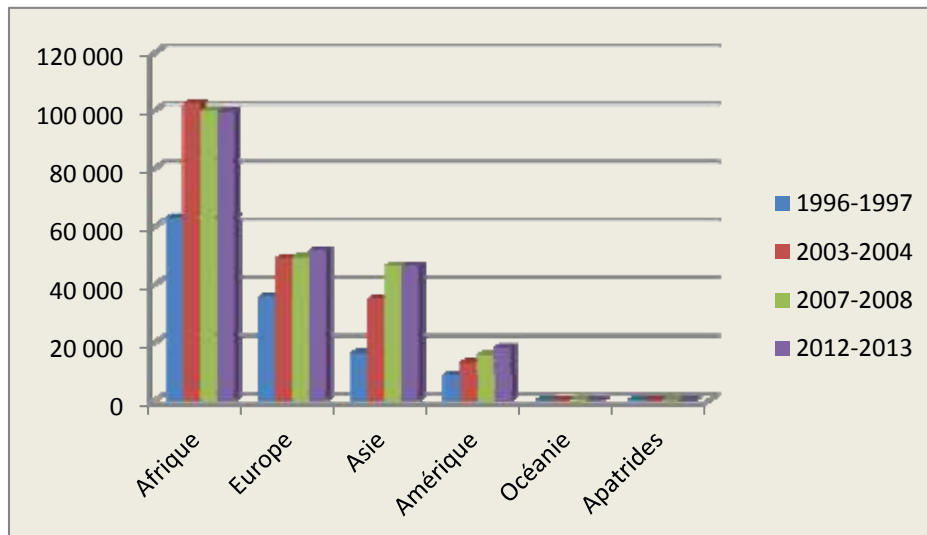
**4.1.2. Le public universitaire étranger en France : situation actuelle et importance de la composante maghrébine**

La mobilité internationale des étudiants s'est considérablement développée ces dernières années (Tomasini, 2005). Une différence est faite entre la présence d'étudiants étrangers dans les universités et ceux dans les établissements d'enseignement supérieur. Nous nous référons ici spécifiquement aux universités en raison d'une moindre difficulté dans l'accès aux données et dans leur interprétation.

□ *Effectifs des étudiants étrangers*

L'augmentation des effectifs concerne toutes les origines géographiques, à l'exception des étudiants maghrébins pour qui 2003 représente un pic avant l'amorce d'une diminution des effectifs (graphiques suivants).

Figure 6 – Evolution des effectifs des étudiants étrangers dans les universités françaises par origine géographique



Source : Ministère de l'Éducation nationale, DEP, 2008 ; Ministère de l'Enseignement supérieur et de la recherche, 2013

Tableau 12 – Répartition des étudiants étrangers par origine géographique

Origine des étudiants dans les universités françaises	1996-1997		2003-2004		2007-2008		2012-2013	
	Effectifs	%	Effectifs	%	Effectifs	%	Effectifs	%
Toutes nationalités	1 449 129	100,0	1 437 818	100,0	1 382 872	100,0	1 468 324	100
Français	1 324 895	91,4	1 238 061	86,1	1 171 141	84,7	1 252 038	85,2
Etrangers	124 234	8,6	199 757	13,9	211 731	15,3	216 286	14,8
		% parmi les étudiants étrangers		% parmi les étudiants étrangers		% parmi les étudiants étrangers		% parmi les étudiants étrangers
Afrique	62 990	50,7	102 371	51,2	99 945	47,2	99 439	46
dont Maghreb	38 355	30,9	59 817	29,9	53 214	25,1	50 916	23,5
dont Algérie	17 380	14,0	21 662	10,8	19 135	9,0	20 412	9,5
dont Maroc	16 064	12,9	29 028	14,5	23 749	11,2	21 222	9,8
dont Tunisie	4 911	4,0	9 127	4,6	10 330	4,9	9 282	4
Europe	35 804	28,8	48 933	24,5	49 324	23,3	51 671	24
dont UE	26 925	21,7	28 565	14,3	33 752	15,9	41 595	19
dont Europe hors UE	8 879	7,1	20 368	10,2	15 572	7,4	10 076	4,6
Asie	16 343	13,2	34 996	17,5	46 342	21,9	46 326	21,4
Amérique	8 748	7,0	13 044	6,5	15 633	7,4	18 171	8,5
Océanie	140	0,1	301	0,2	424	0,2	360	0,1
Apatrides	209	0,2	154	0,1	129	0,1	88	0
Total étrangers	124 234	100,0	199 757	100,0	211 731	100,0	216 286	100

Source : Ministère de l'Éducation nationale, DEP, 2008 ; Ministère de l'Enseignement supérieur et de la recherche, 2013

Les étudiants africains, qui, jusqu'en 2003, représentaient la majorité des effectifs, sont passés sous la barre symbolique des 50 %, ceci peut être imputé aux effectifs d'étudiants maghrébins qui représentent plus de la moitié de la catégorie.

Le fait majeur dans l'analyse des effectifs d'étudiants étrangers est que ceux-ci évoluent dans le sens d'une « asiatisation » du public universitaire en France. En effet, les étudiants originaires d'Asie représentent en 2012 près de 22 % des effectifs (13 % en 1996). Ils sont, à ce jour, presque aussi nombreux que les étudiants européens. Ces derniers représentent 24 % des effectifs en 2012 (près de 29 % en 1996). La baisse de leur représentativité s'explique par la diminution des effectifs des étudiants originaires d'Europe hors UE depuis 2003, tandis que les effectifs d'étudiants européens originaires de l'UE augmentent sensiblement. Ces tendances devront être confirmées ou non dans les années à venir.

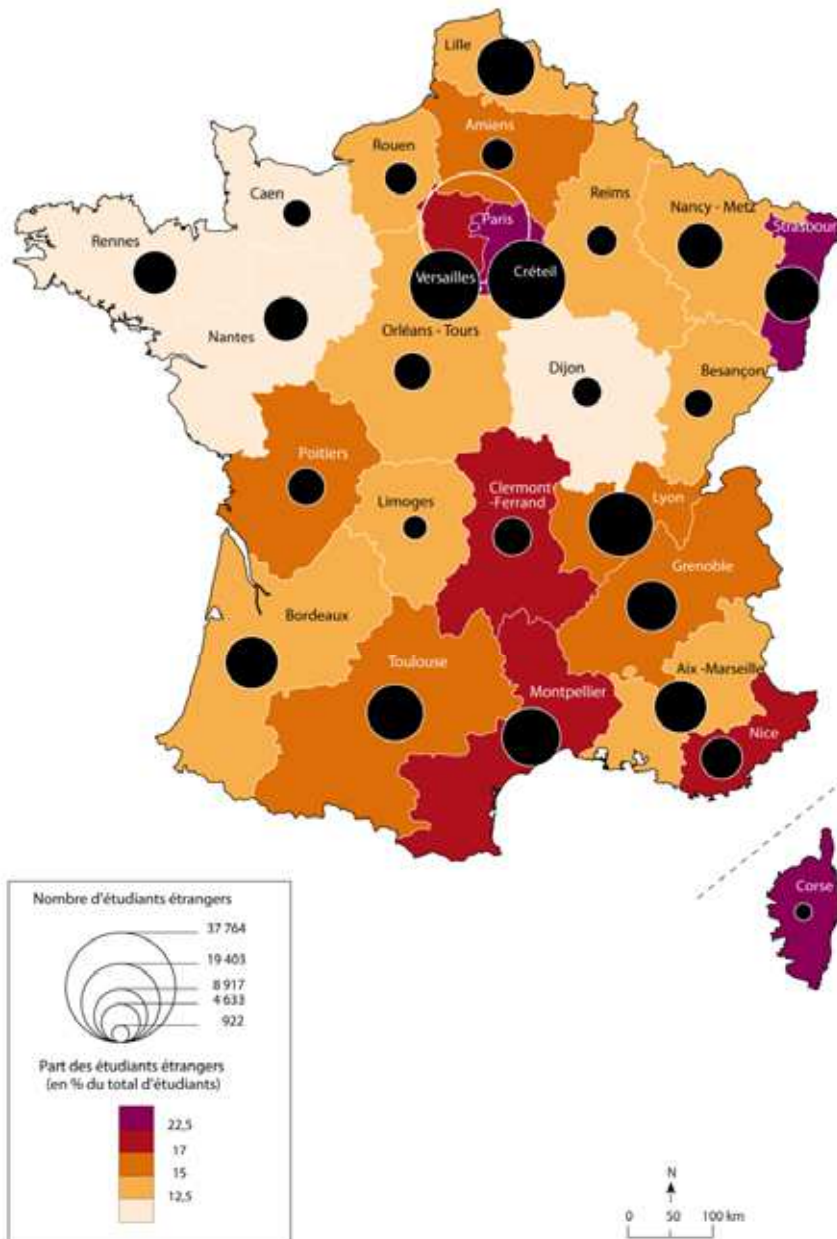
#### □ Localisation des étudiants étrangers et approche disciplinaire

La répartition des étudiants étrangers dans les académies françaises est représentée sur la carte suivante. La part des étudiants étrangers est la plus forte (supérieure à 22,5 % du total d'étudiants) pour l'année universitaire 2007-2008 dans les académies de Paris, Créteil, Strasbourg et Corse. Elles sont suivies des académies de Montpellier, Versailles, Nice et



Clermont-Ferrand (plus de 19 % d'étudiants étrangers). D'une manière générale, les étudiants étrangers se situent principalement dans la région parisienne, le Sud de la France et la région de Strasbourg. Les étudiants étrangers sont fortement concentrés en Ile-de-France : 34,4 % d'entre eux contre 24,5 % des étudiants français. Selon la nationalité, la concentration est plus ou moins forte, par exemple moins de 10 % des Djiboutiens contre plus des trois quarts des Sri Lankais et des ressortissants des Emirats arabes unis, 27,8 % des Sénégalais, 29,3 % des Chinois, 39,4 % des ressortissants de l'Union européenne et 46,8 % des Nord-américains. Nous observons des taux inférieurs à la moyenne nationale dans les académies de l'Ouest, du centre et du Nord de la France.

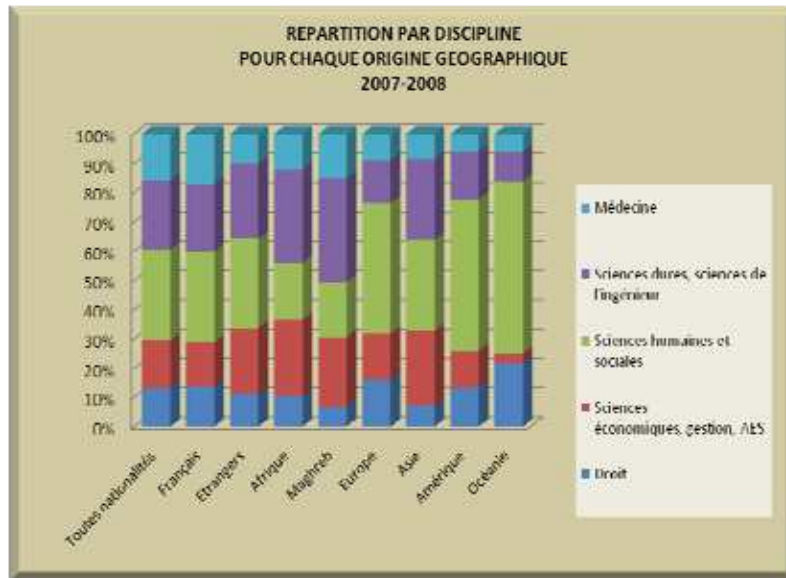
Carte 3 – Les étudiants étrangers dans les académies françaises en 2007-2008<sup>50</sup>



<sup>50</sup> Pour la réalisation des cartes, nous avons gardé les données de 2008 puisqu'elles ont déterminé le choix des terrains d'enquête.

Le graphique suivant nous renseigne sur les orientations disciplinaires des étudiants étrangers dans les universités françaises.

Figure 7 – Répartition par discipline pour chaque origine géographique en 2007-2008



Source : Ministère de l'Education Nationale, DEP, 2008.

Une différenciation peut être faite selon les disciplines. Les étudiants du Nord (Europe UE et hors UE, Amériques, Océanie) viennent en France principalement pour des études linguistiques et de sciences humaines (et généralement pour un séjour relativement court, un ou deux semestres). Alors que les étudiants provenant du Sud se retrouvent surtout dans les études scientifiques et techniques, et principalement pour des séjours de longue durée (plusieurs années). Encore une fois, ceci s'explique en partie par l'offre de formation dans les pays d'origine.

#### □ *Les spécificités du public universitaire étranger*

La représentation féminine selon l'origine géographique des étudiants est intéressante. En 1994, toutes catégories confondues, les étudiants étrangers se caractérisent par une sous-représentation des femmes, elles étaient 43 % du total, alors qu'en 2012 elles représentent 57 %. Cependant, des variations importantes sont observables. 70 % des étudiants sont des femmes parmi les ressortissants d'Europe hors UE en France, alors que le taux de féminisation chez les étudiants maghrébins n'atteint que 41,4 %. Finalement, il y a une sous-représentation des femmes seulement chez les étudiants africains, alors qu'elles sont majoritaires ou égalitaires pour toutes les autres origines.

Parmi les étudiants étrangers, quatre grands groupes d'origine se distinguent, dont les effectifs ont tendance à se rejoindre (tableau suivant).

- Les maghrébins : premier public universitaire étranger

Ils représentent jusque 2008 les étudiants étrangers les plus nombreux en France, malgré une baisse des effectifs depuis 2003.

- Une tradition d'accueil des étudiants africains.

Après les étudiants maghrébins, les Africains représentent le plus important volume d'étudiants jusque 2008, ceci s'expliquant par les liens historiques entre la France et l'Afrique.

- Une « asiatisation » du public universitaire français.

L'accueil des étudiants originaires d'Asie n'a de cesse de s'accroître. Entre 1996 et 2007, leur présence a progressé de 183 %. Ils ne sont pas encore le plus grand stock d'étudiants mais ils représentent la population étudiante la plus importante à arriver (10.000 en 2010).

- Le public universitaire européen : une autre mobilité en modèle.

En Europe, les programmes Erasmus ont agi comme un catalyseur des mobilités étudiantes depuis 1987. Les mobilités étudiantes sont inscrites dans un cadre organisé, politique de coopération institutionnelle et/ou étatique expliquant ainsi l'augmentation constante des effectifs des étudiants provenant de l'UE.

Tableau 13 – Répartition des étudiants étrangers par nationalité et formations (hors formations paramédicales et sociales et STS-CPGE du ministère chargé de l'agriculture) en 2008 (en %) France métropolitaine + DOM

Formation	Universités (formations générales et de santé)	IUT	Grands établissements	IUFM	Formations d'ingénieurs	CPGE	STS et assimilés	Écoles de commerce, gestion et comptabilité	Écoles supérieures artistiques et culturelles	Autres écoles de spécialités diverses	Total	Évolution 2008/2006	Poids dans le total des étrangers	Part des étudiantes	Part des étudiants étrangers en Île-de-France
<b>Europe</b>	<b>76,0 %</b>	<b>1,7 %</b>	<b>4,5 %</b>	<b>0,9 %</b>	<b>3,2 %</b>	<b>0,7 %</b>	<b>1,5 %</b>	<b>5,1 %</b>	<b>2,2 %</b>	<b>4,1 %</b>	<b>59 845</b>	<b>- 2,5</b>	<b>22,6 %</b>	<b>66,0 %</b>	<b>38,8 %</b>
<b>Union européenne</b>	<b>75,5 %</b>	<b>1,6 %</b>	<b>4,6 %</b>	<b>1,1 %</b>	<b>3,4 %</b>	<b>0,7 %</b>	<b>1,4 %</b>	<b>5,4 %</b>	<b>2,1 %</b>	<b>4,2 %</b>	<b>48 121</b>	<b>15,1</b>	<b>18,2 %</b>	<b>64,9 %</b>	<b>39,4 %</b>
dont :															
Allemagne	72,9 %	2,0 %	5,4 %	1,2 %	4,5 %	0,6 %	0,5 %	8,7 %	1,1 %	3,0 %	8 005	- 4,2	3,0 %	63,5 %	33,1 %
Italie	72,6 %	0,7 %	7,9 %	1,7 %	2,9 %	0,5 %	0,9 %	5,5 %	2,7 %	4,6 %	6 352	9,7	2,4 %	60,9 %	50,2 %
<b>Europe hors Union européenne</b>	<b>78,3 %</b>	<b>2,1 %</b>	<b>3,7 %</b>	<b>0,0 %</b>	<b>2,3 %</b>	<b>0,9 %</b>	<b>1,7 %</b>	<b>4,2 %</b>	<b>3,0 %</b>	<b>3,8 %</b>	<b>11 724</b>	<b>- 40,1</b>	<b>4,4 %</b>	<b>70,5 %</b>	<b>36,5 %</b>
<b>Afrique*</b>	<b>76,8 %</b>	<b>3,3 %</b>	<b>1,7 %</b>	<b>0,1 %</b>	<b>6,1 %</b>	<b>1,4 %</b>	<b>2,5 %</b>	<b>3,8 %</b>	<b>0,2 %</b>	<b>4,0 %</b>	<b>116 677</b>	<b>- 3,0</b>	<b>44,1 %</b>	<b>41,5 %</b>	<b>34,7 %</b>
<b>Maghreb</b>	<b>74,6 %</b>	<b>2,9 %</b>	<b>2,1 %</b>	<b>0,1 %</b>	<b>7,6 %</b>	<b>1,9 %</b>	<b>2,4 %</b>	<b>4,1 %</b>	<b>0,3 %</b>	<b>4,0 %</b>	<b>65 461</b>	<b>- 3,4</b>	<b>24,8 %</b>	<b>41,4 %</b>	<b>37,3 %</b>
dont :															
Maroc	63,4 %	4,9 %	2,2 %	0,2 %	12,2 %	3,1 %	3,1 %	6,8 %	0,4 %	3,7 %	30 284	- 5,7	11,5 %	41,4 %	28,8 %
Algérie	88,8 %	1,2 %	1,5 %	0,2 %	1,1 %	0,5 %	1,6 %	1,4 %	0,2 %	3,5 %	20 789	- 7,0	7,9 %	41,2 %	46,1 %
Tunisie	76,3 %	1,3 %	3,0 %	0,1 %	7,8 %	1,4 %	1,9 %	2,7 %	0,2 %	5,4 %	12 821	7,9	4,8 %	43,8 %	44,2 %
<b>Afrique hors Maghreb*</b>	<b>79,6 %</b>	<b>3,7 %</b>	<b>1,3 %</b>	<b>0,1 %</b>	<b>4,2 %</b>	<b>0,7 %</b>	<b>2,8 %</b>	<b>3,4 %</b>	<b>0,2 %</b>	<b>4,1 %</b>	<b>51 216</b>	<b>- 2,4</b>	<b>19,4 %</b>	<b>41,6 %</b>	<b>31,5 %</b>
dont :															
Sénégal	78,0 %	5,6 %	1,1 %	0,1 %	6,4 %	1,0 %	2,1 %	2,9 %	0,1 %	2,7 %	9 623	- 5,4	3,6 %	37,6 %	27,8 %
Caméroun	72,5 %	2,5 %	1,8 %	0,0 %	7,8 %	1,2 %	3,0 %	5,5 %	0,2 %	5,5 %	6 641	4,4	2,5 %	46,2 %	36,3 %
<b>Asie*</b>	<b>71,4 %</b>	<b>2,9 %</b>	<b>2,8 %</b>	<b>0,0 %</b>	<b>5,0 %</b>	<b>0,5 %</b>	<b>1,0 %</b>	<b>5,3 %</b>	<b>4,2 %</b>	<b>6,7 %</b>	<b>63 187</b>	<b>10,4</b>	<b>23,9 %</b>	<b>54,3 %</b>	<b>35,7 %</b>
<b>Moyen-Orient*</b>	<b>80,7 %</b>	<b>0,9 %</b>	<b>3,4 %</b>	<b>0,0 %</b>	<b>3,7 %</b>	<b>0,5 %</b>	<b>1,6 %</b>	<b>3,1 %</b>	<b>0,9 %</b>	<b>5,2 %</b>	<b>15 854</b>	<b>- 0,6</b>	<b>6,0 %</b>	<b>41,8 %</b>	<b>39,8 %</b>
dont :															
Liban	76,0 %	0,3 %	2,2 %	0,1 %	7,9 %	0,8 %	0,3 %	5,4 %	0,7 %	6,3 %	5 620	- 4,9	2,1 %	36,3 %	37,2 %
<b>Asie hors Moyen-Orient</b>	<b>68,3 %</b>	<b>3,6 %</b>	<b>2,7 %</b>	<b>0,0 %</b>	<b>5,5 %</b>	<b>0,5 %</b>	<b>0,8 %</b>	<b>6,1 %</b>	<b>5,4 %</b>	<b>7,2 %</b>	<b>47 333</b>	<b>14,7</b>	<b>17,9 %</b>	<b>58,6 %</b>	<b>34,3 %</b>
dont :															
Chine	69,1 %	4,0 %	1,5 %	0,0 %	7,1 %	0,5 %	0,5 %	6,6 %	3,6 %	7,1 %	27 112	20,8	10,3 %	59,4 %	29,3 %
Viêt-Nam	76,3 %	3,5 %	4,4 %	0,0 %	5,3 %	0,3 %	1,3 %	1,2 %	0,5 %	7,2 %	6 254	10,0	2,4 %	51,4 %	34,7 %
<b>Amériques</b>	<b>74,3 %</b>	<b>0,9 %</b>	<b>4,6 %</b>	<b>0,1 %</b>	<b>5,3 %</b>	<b>0,5 %</b>	<b>1,1 %</b>	<b>5,4 %</b>	<b>1,9 %</b>	<b>6,0 %</b>	<b>21 667</b>	<b>15,0</b>	<b>8,2 %</b>	<b>58,3 %</b>	<b>43,1 %</b>
Amérique du Nord	74,6 %	0,7 %	5,4 %	0,1 %	1,1 %	0,7 %	0,4 %	9,2 %	2,3 %	5,5 %	5 898	12,0	2,2 %	67,3 %	46,8 %
Amérique du Sud	73,9 %	1,0 %	4,8 %	0,1 %	7,9 %	0,3 %	0,9 %	3,0 %	1,9 %	6,3 %	11 289	20,6	4,3 %	56,1 %	44,0 %
Antilles-Amérique centrale	75,2 %	1,1 %	3,2 %	0,0 %	4,1 %	0,6 %	2,4 %	6,1 %	1,4 %	5,8 %	4 480	6,0	1,7 %	52,6 %	36,0 %
<b>Océanie</b>	<b>73,3 %</b>	<b>0,4 %</b>	<b>4,7 %</b>	<b>0,0 %</b>	<b>2,0 %</b>	<b>0,2 %</b>	<b>1,1 %</b>	<b>10,2 %</b>	<b>4,2 %</b>	<b>3,8 %</b>	<b>450</b>	<b>4,4</b>	<b>0,2 %</b>	<b>64,5 %</b>	<b>32,9 %</b>
Autres	5,5 %	0,5 %	0,0 %	0,0 %	7,4 %	0,0 %	0,0 %	54,2 %	10,6 %	21,7 %	2 526	- 6,6	1,0 %	59,8 %	59,5 %
<b>Total</b>	<b>74,4 %</b>	<b>2,6 %</b>	<b>2,8 %</b>	<b>0,3 %</b>	<b>5,1 %</b>	<b>0,9 %</b>	<b>1,8 %</b>	<b>5,1 %</b>	<b>1,9 %</b>	<b>5,0 %</b>	<b>264 352</b>	<b>1,3</b>	<b>100,0 %</b>	<b>51,1 %</b>	<b>36,7 %</b>

Source : MESR-DGESIP-DGRI-SIES et MEN-MESR-DEPP

« Les étudiants étrangers dans l'enseignement supérieur français : augmentation à la rentrée 2008-2009 après deux années de baisse », *Note d'information Enseignement supérieur & Recherche 10.02*, février 2010

\*L'Égypte est comptabilisée dans le Moyen-Orient, donc en Asie et non en Afrique

La répartition des étudiants étrangers par type de formation montre que les trois quarts des étudiants sont à l'université, le dernier quart se répartissant entre les différentes écoles et formations. Il est intéressant de constater que les étudiants marocains ont le taux le plus bas d'étudiants à l'université (63,4 %) et le plus élevé dans les formations d'ingénieur (12,2 %) et classes préparatoires aux grandes écoles (3,1 %). Près du tiers des étudiants marocains sont dans des formations d'ingénieurs ou des écoles.

## **4.2. Des maghrébins en général et des marocains en particulier**

Après cette analyse globale de la présence étudiante en France, notre travail poursuit son avancée par l'analyse des caractéristiques relatives aux étudiants maghrébins dans le pays. Il s'agit ici de saisir les particularités des étudiants marocains au sein d'un processus de mobilité étudiante différencié pour les trois pays du Maghreb.

### **4.2.1. La France parmi les destinations des étudiants maghrébins**

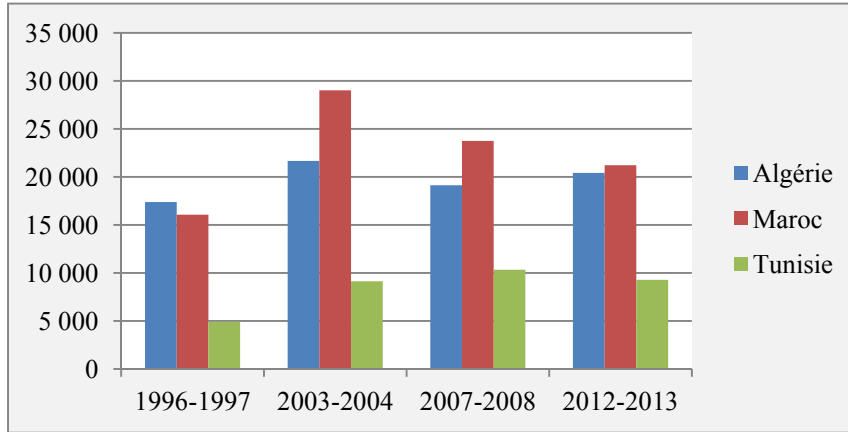
La présence des étudiants maghrébins en France peut se saisir comme un fait historique dans le cadre des liens entretenus entre la France et les pays du Maghreb. En outre, l'accent est mis sur la langue utilisée dans les pays du Maghreb pour les études supérieures. Les Tunisiens et les Marocains poursuivant des études à l'étranger sont désormais proportionnellement moins nombreux que les Algériens à effectuer des études en France. L'Unesco nous renseigne sur les cinq destinations principales des étudiants du Maghreb à l'étranger.

- Pour l'année scolaire 2009-2010, 21.526 étudiants algériens sont à l'étranger : 19.171 en France (89 %), 796 au Canada (3,7 %), 261 au Royaume-Uni (1,2 %), 169 aux Etats-Unis (0,8 %) et 167 en Allemagne (0,8 %).
- Comme nous l'avons déjà souligné, les étudiants marocains ont une plus grande diversité des destinations, même si la France reste centrale. Pour l'année scolaire 2009-2010, la France accueille 65,4 % des étudiants, l'Allemagne 9 %, l'Espagne 7,6 %, le Canada 4 %, et l'Italie 3 %.
- Les étudiants tunisiens sont 18.391 à réaliser leurs études supérieures à l'étranger en 2010. Parmi eux, la France en accueille 60,8 %, l'Allemagne 14,5 %, la Roumanie 5,8 %, l'Ukraine et l'Italie 3,3 % chacun.

**4.2.2. Effectifs des étudiants maghrébins**

Le nombre d'étudiants maghrébins dans les universités françaises est passé de 38 355 en 1996-1997 à 50 916 en 2012-2013. Les effectifs ont atteint un pic historique en 2003-2004 avec 59 817 étudiants. La répartition selon la nationalité est présentée dans les graphiques ci-dessous. Les étudiants marocains sont aujourd'hui les plus nombreux. Ils représentent 45 % des effectifs et ont connu une évolution de 48 % entre 1996 et 2007. Les étudiants algériens ne représentent plus que 36 % du total, même si leur effectif a connu une légère augmentation de 10 % entre 1996 et 2007. Quant aux étudiants tunisiens, ils ont connu la plus forte progression de leur effectif, avec une augmentation de 110 % entre 1996 et 2007. Ils représentent aujourd'hui 19 % des effectifs totaux.

Figure 8 – Evolution des effectifs d'étudiants maghrébins dans les universités françaises



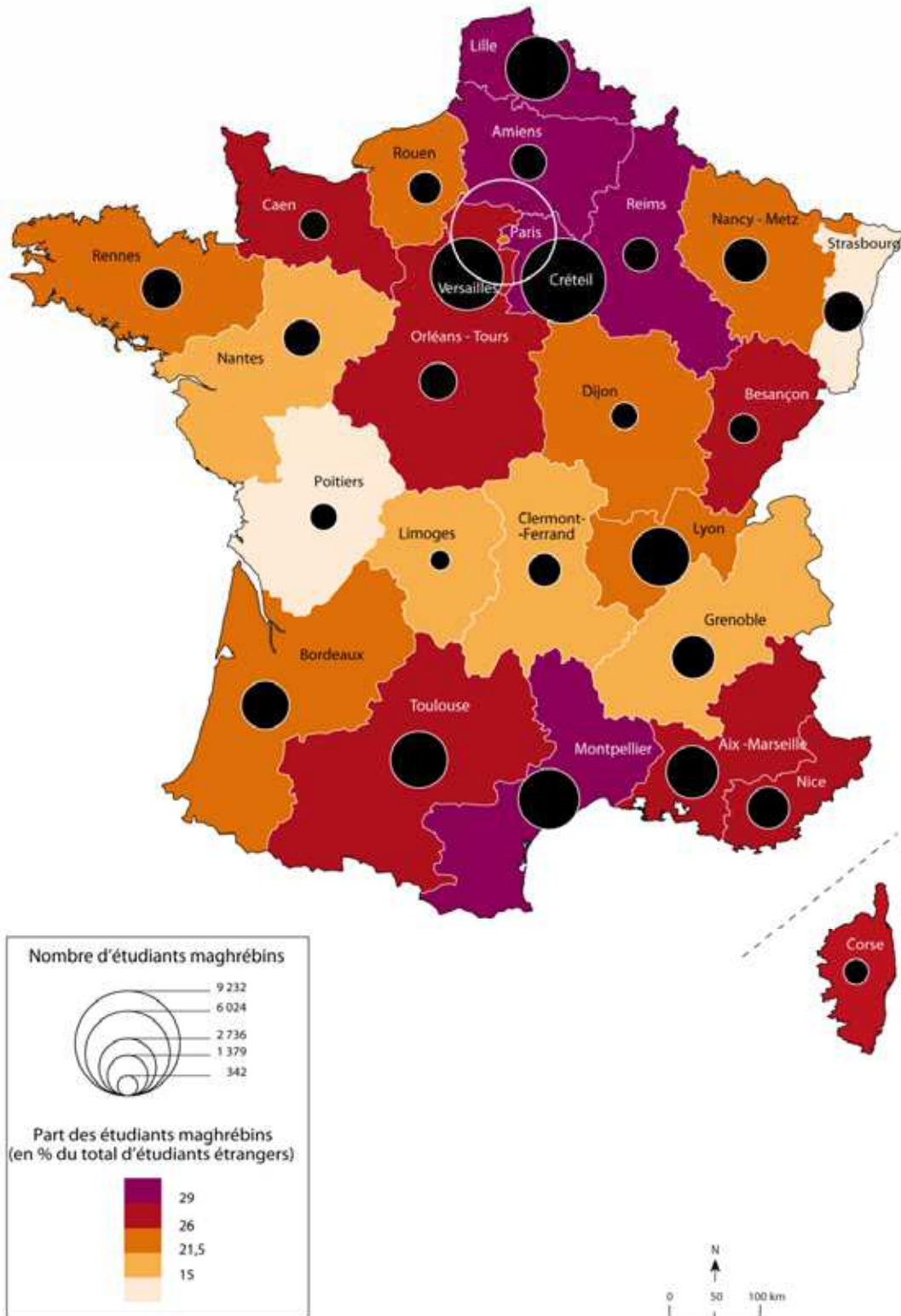
	1996-1997	2003-2004	2007-2008	2012-2013
Algérie	17 380	21 662	19 135	20 412
Maroc	16 064	29 028	23 749	21 222
Tunisie	4 911	9 127	10 330	9 282
Total	38 355	59 817	53 214	50 916

Source : Ministère de l'Education nationale, DEP, 2008 ; Ministère de l'Enseignement supérieur et de la recherche, 2013

**4.2.3. Localisation des étudiants maghrébins par académie**

La répartition et les mouvements migratoires à l'intérieur d'un même pays sont révélateurs d'une dynamique particulière de la population d'étude. La carte suivante rend compte des effectifs et de la part des étudiants maghrébins dans les académies françaises.

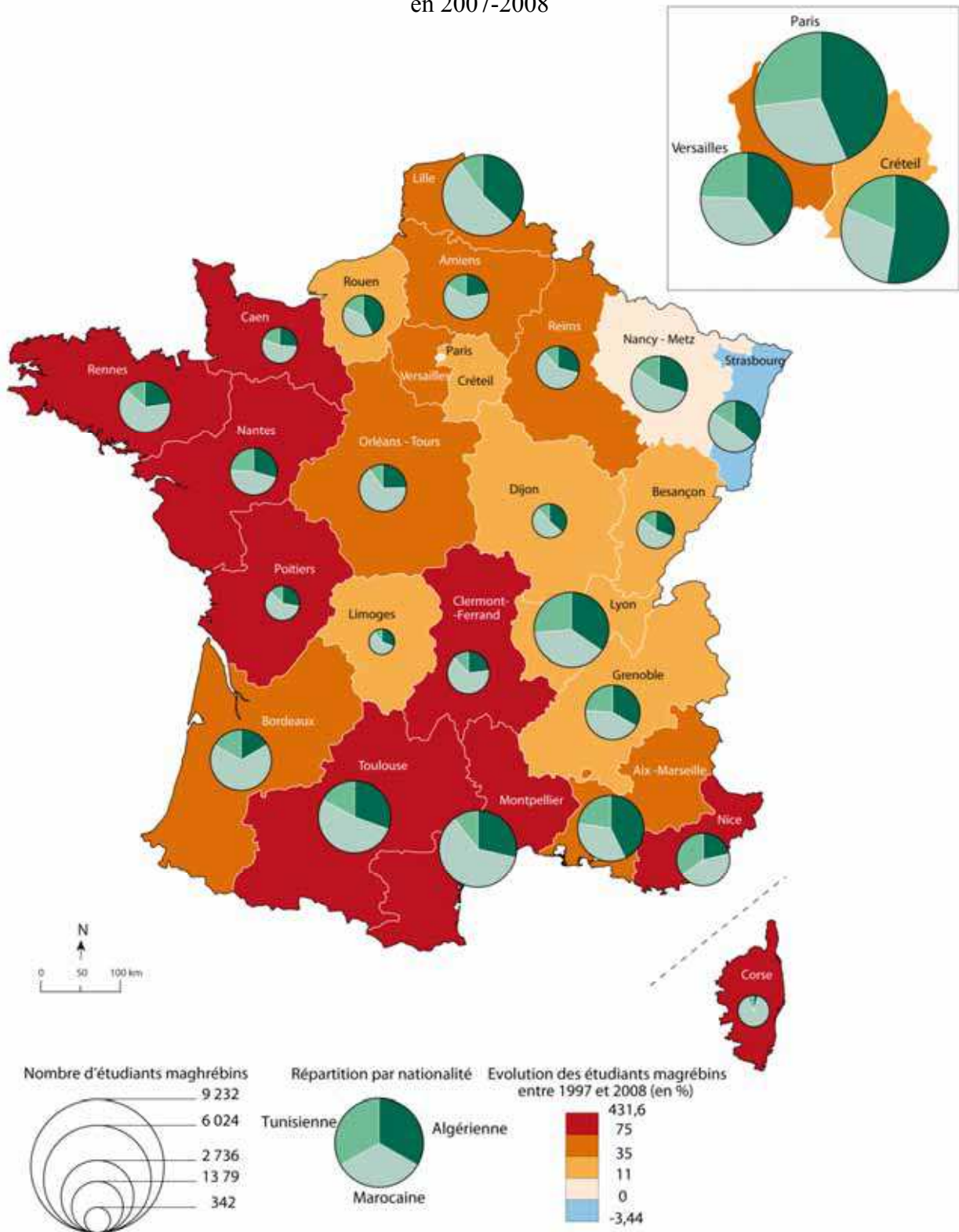
Carte 4 – Les étudiants maghrébins dans les académies françaises en 2007-2008



Tout d'abord, en dix ans, il y a eu un accroissement des étudiants maghrébins dans les académies de l'Ouest, même si les effectifs restent modérés, et du Sud de la France. En parallèle, les académies de l'Est connaissent une certaine désaffection. Les étudiants maghrébins représentent environ un tiers des étudiants étrangers dans les académies de Lille et de Montpellier. Ensuite, la répartition par nationalité (carte suivante) montre certaines cohérences, puisque les étudiants marocains sont souvent majoritaires, et les académies qui accueillent le plus grand nombre d'étudiants sont également celles avec le plus d'étudiants maghrébins. Enfin, nous pouvons identifier les différences par nationalité dans la localisation géographique. Les étudiants algériens se situent à 47 % en région parisienne (académies de Paris, Créteil et Versailles). Un quart des Algériens se répartissent entre Lille, Lyon, Aix-Marseille, Montpellier et Toulouse. Le dernier quart est réparti entre les dix-huit autres académies. De la même manière, les étudiants tunisiens sont à 45 % en région parisienne, ensuite dans les académies de Lyon, Aix-Marseille, Nice et Toulouse. Le reste des effectifs est réparti entre les autres académies. La localisation des étudiants marocains est quelque peu différente. Par ordre décroissant, les marocains se situent dans les académies de Paris (11,4 % des effectifs), Montpellier (8 %), Lille (7,6 %), Créteil (7,4 %), Versailles (6,6 %) et Toulouse (6 %). Leur distribution est plus hétérogène avec une présence sur tout le territoire.

Cette spécificité marocaine enrichit notre problématique par la compréhension de la population étudiante marocaine en France au regard des autres étudiants maghrébins. La localisation des étudiants marocains en France questionne la dynamique de mobilité en fonction des filières de la migration traditionnelle et interroge le lien entre mobilité et ressource.

Carte 5 – Répartition par nationalité des étudiants maghrébins dans les académies françaises en 2007-2008



Source : Ministère de l'Éducation Nationale - DEP 2008  
 Conception : Sabrina Marchandise  
 Réalisation : Stéphane Coursière - ART-Dev UMR 5281 - 2009



#### 4.2.4. Approche disciplinaire des étudiants maghrébins en France

Il semble pertinent de mettre en avant les évolutions disciplinaires marquantes pour chaque nationalité entre 1996 et 2012. Nous avons procédé à une catégorisation en cinq grandes disciplines (tableau et graphique suivants).

Tableau 14 - Répartition par discipline des étudiants maghrébins dans les universités françaises 1996-2012

	Algériens				Marocains				Tunisiens			
	1996-1997	2007-2008	2012-2013	% total en 2012	1996-1997	2007-2008	2012-2013	% total en 2012	1996-1997	2007-2008	2012-2013	% total en 2012
Droit	1 574	1 495	1 491	7,3	1 140	1 660	1 348	6,4	514	570	476	5,1
Sciences économiques, gestion, AES	1 935	2 953	3 320	16,3	2 744	7 529	5 966	28,1	809	2 042	1 212	13,1
Lettres, Sciences humaines	4 470	4 837	5 273	25,8	4 433	3 373	2 608	12,3	1 372	1 836	1 889	20,4
Sciences et Staps	3 931	5 869	6 987	34,2	4 708	8 961	7 820	36,8	1 395	4 068	4 549	49,0
Médecine	5 470	3 981	3 089	15,1	3 039	2 226	1 914	9,0	821	1 814	1 022	11,0
IUT			252	1,2			1 566	7,4			134	1,4
Total	17 380	19 135	20 412	100	16 064	23 749	21 222	100	4 911	10 330	9 282	100

Source : Ministère de l'Éducation nationale, DEP, 2008 ; Ministère de l'Enseignement supérieur et de la recherche, 2013

Le fait marquant pour les trois nationalités est l'arrivée en tête des orientations des sciences dures et de l'ingénieur (près 35 % des étudiants), suivies des sciences économiques et gestion. Ainsi, les lettres et sciences humaines, même si les effectifs restent stables, ont vu leur proportion passée de 27 à 19 % ; la médecine ne représente plus que 15 % des étudiants (contre 24 % en 1996).

L'orientation historique des étudiants algériens en médecine tend à décliner (de 31 à 15 % des effectifs), elle est aujourd'hui devancée par les sciences (34 %) et par les lettres et sciences humaines qui restent l'orientation de plus du quart des étudiants algériens.

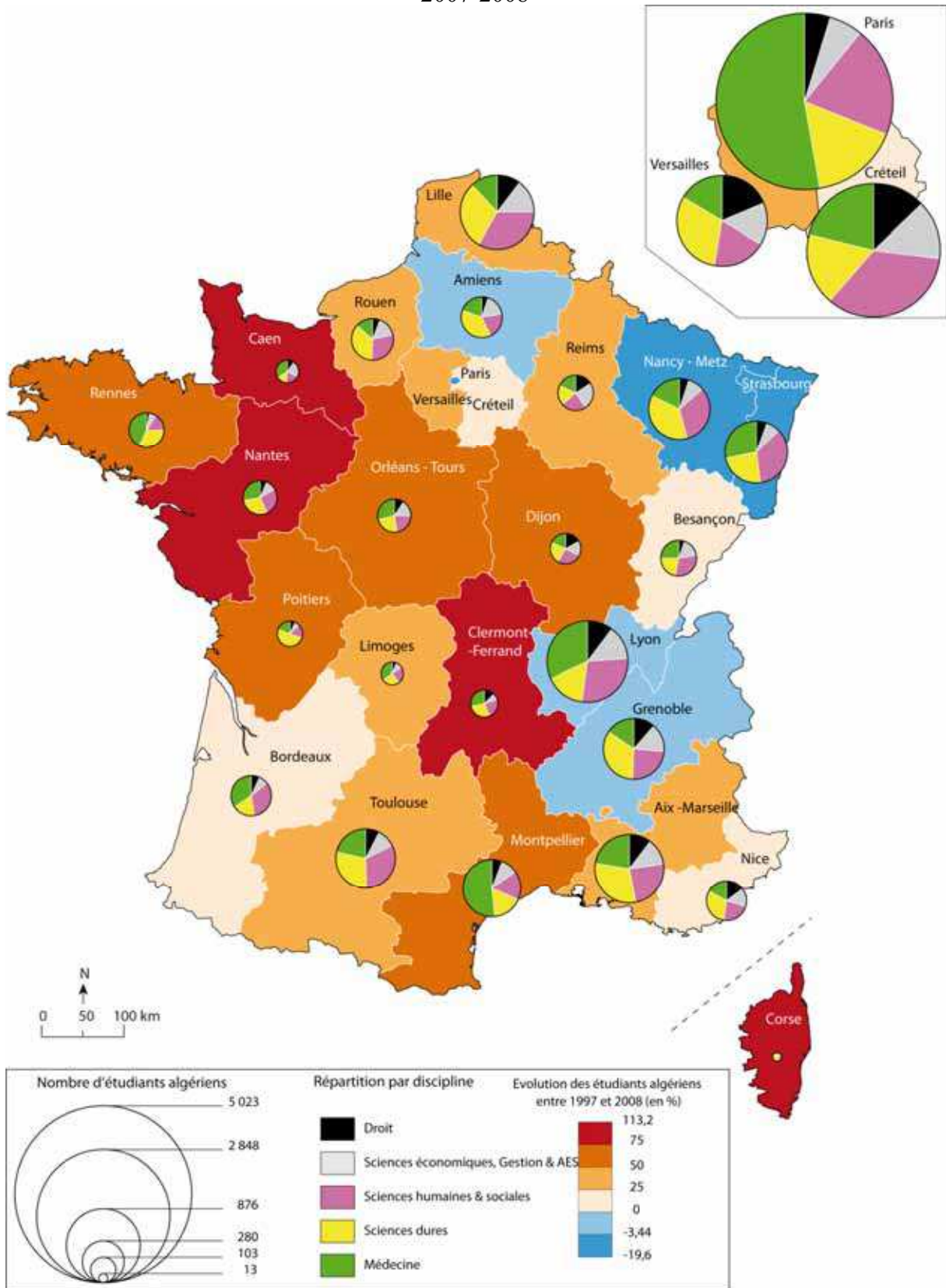
En ce qui concerne les étudiants marocains, nous observons une quasi spécialisation dans deux disciplines majeures : les sciences et les sciences économiques et de gestion. En 2012, 65 % des étudiants marocains ont opté pour l'une de ces disciplines (contre 46 % en 1996). Par conséquent, les lettres et sciences humaines ainsi que la médecine observent un net recul, passant de 46,5 % des effectifs en 1996 à 21,3 % en 2012.

Les étudiants tunisiens en France en 2012 se dirigent à 49 % vers les sciences dures et de l'ingénieur. Viennent ensuite les lettres et sciences humaines (20,4 %), les sciences économiques et gestion (13 %) et la médecine (11 %).

Les éléments d'orientation disciplinaire questionnent le lien entre formation et adaptation au marché du travail. En effet, nous supposons que les étudiants marocains se sont adaptés au marché du travail marocain et international en favorisant la rentabilité économique des études et des diplômes. Les données statistiques sur le choix des disciplines amorcent les résultats qualitatifs sur les stratégies d'employabilité (chapitre 4) et sur la question du retour, décisive dès l'élaboration du projet de mobilité (chapitre 8).

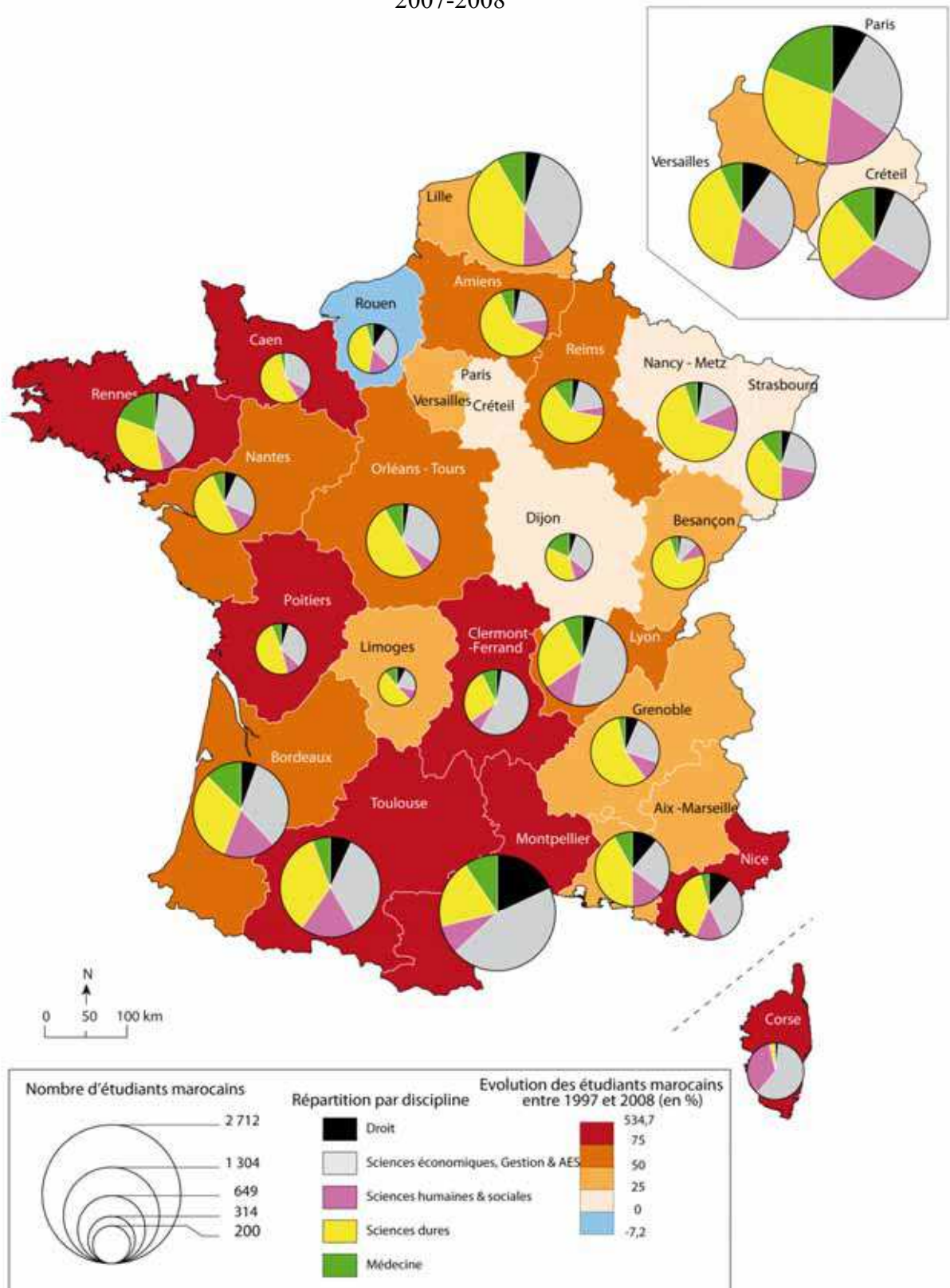
L'analyse de la distribution des étudiants maghrébins par discipline pose également la question de l'évolution des orientations selon les académies françaises. Peut-on évoquer une certaine spécialisation des universités en ce qui concerne le public maghrébin ? Certains éléments de réponse sont apportés par les cartographies (cartes suivantes).

Carte 6 – Répartition par discipline des étudiants algériens dans les académies françaises en 2007-2008



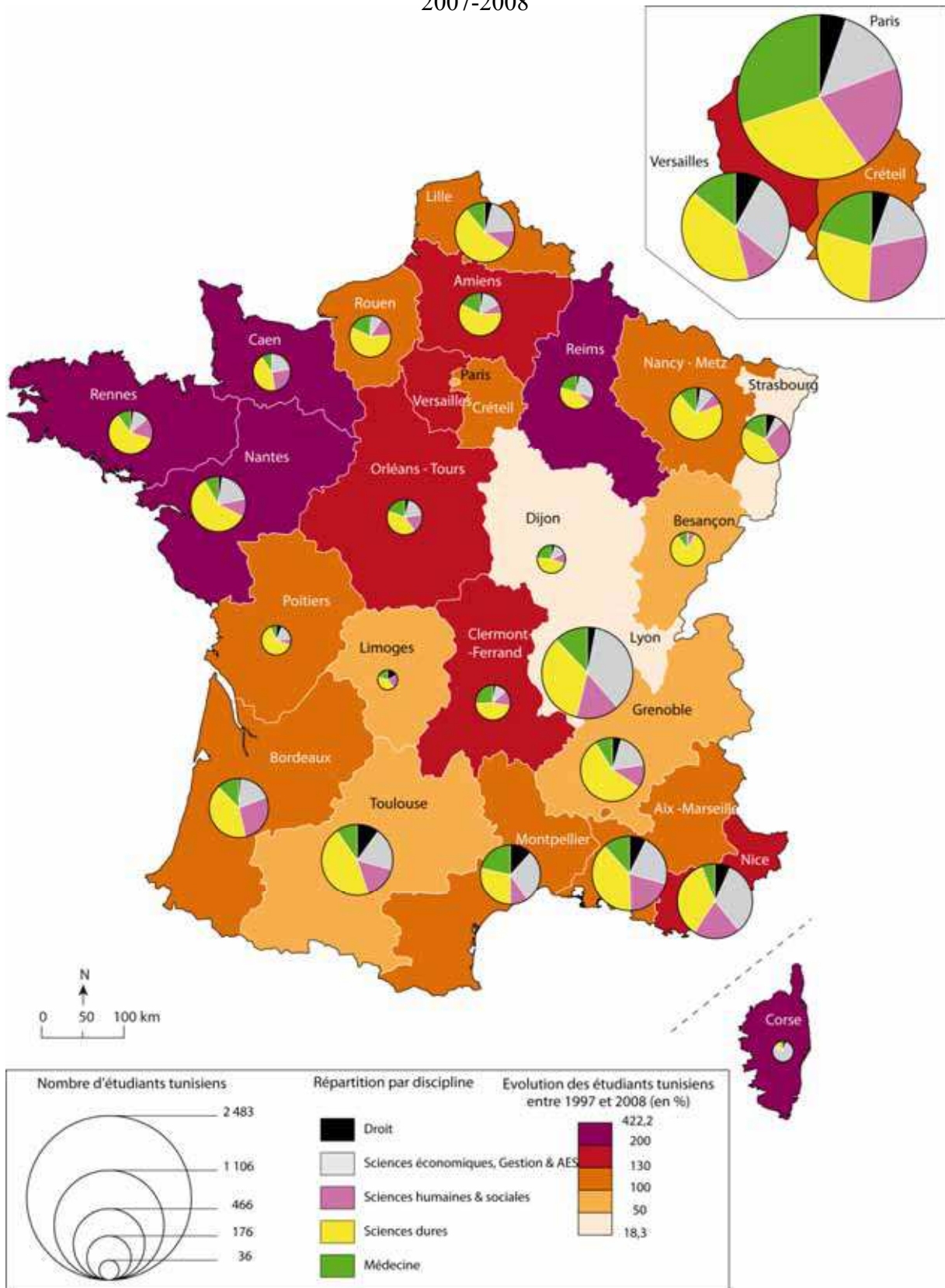
© S.C. - ART Dev - UMR 5281 / 2009  
 Source : Ministère de l'éducation nationale - DEP - 2008

Carte 7 – Répartition par discipline des étudiants marocains dans les académies françaises en 2007-2008



Source : Ministère de l'Education Nationale - DEP 2008  
 Conception : Sabrina Marchandise  
 Réalisation : Stéphane Coursière - ART-Dev UMR 5281 - 2009

Carte 8 – Répartition par discipline des étudiants tunisiens dans les académies françaises en 2007-2008



© S.C. - ART Dev - UMR 5281 - 2009  
 Source : Ministère de l'éducation nationale - DEP - 2008

Quelles disciplines dominant selon les académies, et selon les nationalités ? Autrement dit, voit-on une spécialisation des académies pour les étudiants maghrébins ?

Nous observons des différences de localisation selon les nationalités, avec toutefois quelques points communs. Le fait marquant pour les étudiants algériens est l'orientation en médecine qui se fait principalement en Ile-de-France, ensuite dans les académies de Lyon, Aix-Marseille et de Montpellier. Les autres disciplines sont réparties de manière assez proportionnelle entre les universités. La localisation des étudiants marocains par académie et selon les disciplines révèle quelques spécialités. Les universités de Lyon, de Clermont-Ferrand, de Corse et de Montpellier rendent compte d'une proportion majeure d'étudiants marocains en sciences économiques. L'université de Montpellier est également celle qui présente la plus grande proportion d'étudiants marocains inscrits en droit (18,13 %). Ensuite, les sciences humaines sont les plus présentes proportionnellement dans les académies de Corse et de Créteil, tandis que près du quart des étudiants marocains en médecine sont à Paris. Enfin, les sciences dures et de l'ingénieur sont étudiées dans toutes les académies mais dans une proportion plus importante dans les académies du nord et de l'est (Amiens, Reims, Nancy, Besançon, Grenoble) puis du centre et de l'ouest (Orléans, Nantes, Caen, Poitiers, Limoges). Les Tunisiens étudiant la médecine se dirigent en majorité en Ile-de-France et, dans une moindre mesure, vers Montpellier et Lyon, ceux en sciences humaines s'orientent principalement vers Paris et Créteil. Hors Ile-de-France, les universités de Lyon, Nice, Aix-Marseille et Montpellier sont les destinations privilégiées pour étudier les sciences économiques. Enfin, en proportion, les étudiants tunisiens en sciences dures ou de l'ingénieur sont majoritaires dans les académies de la moitié nord de la France mais les effectifs sont plus importants dans les académies du sud de la France.

Les données nous permettent de cibler certaines spécialités relatives à quelques universités. L'université de Corse, même si les effectifs d'étudiants maghrébins sont mineurs, relève surtout des sciences économiques et des sciences humaines. L'université de Montpellier, par son histoire, reste prisée pour les études de médecine et de droit, disciplines auxquelles s'ajoutent les sciences économiques et, dans une moindre mesure, les sciences dures et de l'ingénieur. Enfin, quelques plus petites universités en termes d'effectifs d'étudiants, attirent surtout les étudiants marocains et tunisiens en sciences dures et de l'ingénieur : Nancy, Besançon, Amiens, Rouen, Rennes, Caen, Nantes, Poitiers, auxquelles nous ajoutons Grenoble, plus imposante en termes d'effectifs.

Ainsi, la dynamique de mobilité étudiante marocaine rend compte de certaines particularités au sein de la population étudiante maghrébine. Le lien entre disciplines et universités permet d'interroger la complexité de la relation entre l'adaptation au marché du travail et les ressources mobilisables pour concrétiser le projet de mobilité, notamment la famille. La carte précédente relative aux étudiants marocains préfigure à la fois une spécialisation d'ordre général de certaines universités et la complexité des facteurs à la base de l'élaboration du projet de mobilité.

## 5. Les étudiants marocains dans les académies de Lille et de Montpellier

### 5.1. Des statistiques justifiant le choix des terrains

A partir des cartes, trois critères de sélection font émerger les terrains de Montpellier et de Lille :

- La proportion d'étudiants maghrébins parmi les étudiants étrangers,
- La proportion d'étudiants marocains parmi les étudiants maghrébins,
- Les effectifs substantiels d'étudiants marocains : en 2008, 1808 à Lille et 1908 à Montpellier soit respectivement 7,61 et 8,03 % de l'ensemble des étudiants marocains.

Les stratégies d'attractivité de ces deux villes universitaires sont pourtant bien distinctes, s'en ressentent les proportions d'étudiants étrangers (tableau suivant).

Tableau 15 – Les étudiants étrangers dans les universités de Lille et de Montpellier en 2008

	Lille	Montpellier
Nombre d'étudiants toutes nationalités	92460	61183
% de l'ensemble des étudiants inscrits dans les universités françaises	6,68	4,42
Nombre d'étudiants étrangers	10727	10761
% de l'ensemble des étudiants étrangers inscrits dans les universités françaises	5,06	5,08
% étudiants étrangers de l'université	11,6	17,58

Source : Ministère de l'Education Nationale – DEP – 2010

Montpellier représente un pôle universitaire attractif au niveau international. L'université de Montpellier est héritière des universités médiévales parmi les plus anciennes d'Europe. Cette vocation d'accueil s'est maintenue au fil du temps, et l'héritage est parfaitement assumé. En 2007-2008, 5 % des étudiants étrangers sont inscrits dans les universités de l'académie de Montpellier, contre 4,4 % de l'ensemble des étudiants, soit un écart de 0,6 point (Chiffres du Ministère de l'Education Nationale). Hormis les universités, Montpellier bénéficie de l'implantation locale de la plupart des organismes de recherche (CNRS, Inserm, Inra, IRD, Cirad, Ifremer, Cemagref...) et de grandes écoles supérieures. Le taux d'étudiants étrangers à Montpellier est plus important que la moyenne nationale (même si celui-ci a augmenté considérablement en cinq ans, passant de 11 à 14,9 %). Aujourd'hui, le taux d'étudiants étrangers à Montpellier III est supérieur à 19 %, et supérieur à 16 % pour Montpellier I. L'université de Montpellier II a connu une augmentation des effectifs étrangers de 41,6 % sur cinq ans. La composition des étudiants par nationalité est révélatrice des évolutions à l'échelle nationale. Elle souligne l'importance des pays du Sud, de l'Afrique en particulier et surtout du Maghreb. La situation de Montpellier confirme l'ouverture

européenne dans l'accueil d'étudiants étrangers, mais également l'accroissement significatif de la présence d'étudiants asiatiques, notamment en provenance de Chine.

Les universités de l'académie de Lille accueillent un même nombre d'étudiants étrangers (5 % du total des étudiants étrangers en France en 2007-2008) mais dans un effectif total plus important (6,7 % de l'ensemble des étudiants en France). Ainsi, les étudiants étrangers représentent 11,6 % du total des effectifs de l'académie. Toutefois, l'académie compte 21 grandes écoles (contre 6 à Montpellier) parmi lesquelles 20 % d'étrangers, soit environ 3000 étudiants étrangers. Parmi les étudiants étrangers des universités, plus du tiers sont maghrébins.

## 5.2. Caractéristiques des étudiants marocains

Les orientations des étudiants marocains dans les académies de Lille et de Montpellier sont différentes, ce qui constitue un autre critère intéressant dans le choix des terrains. A Lille, les étudiants marocains s'orientent surtout vers les sciences dures et de l'ingénieur ainsi que vers les sciences économiques (donc principalement à l'université de Lille I). A Montpellier, ce sont surtout les sciences économiques puis les sciences dures et le droit qui attirent les étudiants marocains (donc les universités de Montpellier I et Montpellier II).

Tableau 16 – Distribution des étudiants marocains par discipline à Lille et Montpellier (2008)

	DROIT	SCIENCES ECONOMIQUES, GESTION, AES	SCIENCES HUMAINES ET SOCIALES	SCIENCES DURES	MEDECINE	Total
LILLE	4,82	36,83	9,08	41,20	8,07	100,00
MONTPELLIER	18,13	45,08	8,02	19,55	9,22	100,00

Source : Ministère de l'Education nationale, DEP, 2008.

Jusqu'ici nous avons procédé au traitement des données du Ministère de l'Education Nationale afin, notamment, de déterminer la pertinence des terrains. Nous nous attachons maintenant à explorer les données recueillies auprès des universités de Lille et de Montpellier. Ces données amènent à faire deux remarques majeures : tout d'abord elles sont incomplètes<sup>51</sup> et ensuite les chiffres présentent une grande différence avec ceux du Ministère. Nous traitons ici les données en pointant les incompréhensions à la fois sur les effectifs et les orientations des étudiants marocains.

<sup>51</sup> Voir chapitre méthodologique



Tableau 17 – Effectifs des étudiants marocains des universités de Lille et de Montpellier

	<b>2005</b>	<b>2010</b>
Lille I	794	924
Lille II	423	247
Lille III	/	118
<b>Total Lille</b>		<b>1289</b>
Montpellier I	390	345
Montpellier II	352	359
Montpellier III	/	284
<b>Total Montpellier</b>		<b>988</b>

Source : Données des universités

Les données du Ministère de l'Education Nationale sur les effectifs d'étudiants marocains dans les universités sont nettement supérieures :

En 2005-2006, 2070 étudiants marocains à Lille et 2340 à Montpellier.

En 2007-2008, 1808 étudiants marocains à Lille et 1908 à Montpellier.

Un tel décalage entre les données est surprenant. En effet, pour l'année 2005-2006, sans avoir les données de Lille III, la différence entre les chiffres du Ministère et ceux des universités de Lille est de 853 étudiants, et il semble peu probable qu'ils aient tous été inscrits à Lille III. Pour Montpellier, la différence est encore plus frappante. Le différentiel est de 1598 étudiants, et tous ne peuvent être inscrits à Montpellier III. Le point commun est bien la prédominance de l'université de Lille I pour l'accueil des étudiants marocains et le relatif équilibre entre les universités de Montpellier I et II. Tandis que les universités de Lille III et de Montpellier III, lettres et sciences humaines, attirent moins de marocains.

Pour une analyse cohérente des cycles d'études selon les données des universités (tableaux suivants), nous avons fait le choix de juxtaposer les données relatives aux universités de Lille I et de Montpellier II qui présentent une offre de formation comparable (sciences et technologies), ainsi que les universités de Lille II et de Montpellier I (droit, santé, économie). Les universités de Lille III et de Montpellier III sont elles aussi comparables mais les données sont plus que lacunaires, surtout pour Lille III<sup>52</sup>.

---

<sup>52</sup> Voir chapitre méthodologique

Tableau 18 – Cycle d'étude des étudiants marocains de Lille II et de Montpellier I (en %)

	Lille II		Montpellier I	
	2005	2010	2005	2010
<b>Spécialisation médicale</b>	10,2	17,4	14,4	9,0
<b>Certificat d'études pénales / DE capacité en droit</b>	0,9	1,2		
<b>Deust</b>	0,9	0,4		
<b>Premier cycle des études médicales</b>	7,1	22,3	5,7	3,8
<b>Deuxième cycle des études médicales</b>	0,0	3,6	0,5	1,4
<b>Diplôme de Sage-femme</b>	0,0	0,4	0,5	0,0
<b>Etudes de pharmacie</b>	5,2	8,5	7,2	3,8
<b>Etudes de chirurgie dentaire</b>	0,8	1,7		
<b>Doctorat</b>	6,2	4,4	1,8	4,3
<b>Prépa</b>			3,3	2,0
<b>DU Europe économie et social</b>			1,0	1,2
<b>DU Management, traitement des données</b>			1,5	2,6
<b>Diplôme d'études comptables financières</b>	21,3	0,0		
<b>DU Droit</b>	0,2	1,7		
<b>DUT Paramédical : commercialisation, traitement des données</b>	4,5	3,6		
<b>DUT Carrières juridiques</b>	0,2	1,2		
<b>Examen d'entrée au centre de formation prof. d'avocats</b>	0,9	1,2		
<b>licence</b>	15,6	16,6	44,1	43,5
droit	4,3	6,9	4,4	5,8
sciences de gestion	2,6	0,8	5,4	6,7
sciences économiques			17,4	19,1
AES	1,7	2,4	16,2	7,5
santé	3,5	5,7	0,5	0,0
licence professionnelle			0,3	4,3
distribution	1,4	0,0		
Staps	2,1	0,8		
<b>Master</b>	26,0	15,8	20,0	28,4
santé	4,7	6,5	0,0	1,5
droit	3,5	3,6	1,3	1,5
gestion - comptabilité - finance	17,7	4,0		
action publique européenne et internationale	0,0	0,8		
économie			2,8	3,5
Audit contrôle Finance, management			5,9	4,6
finance de marché			0,0	2,3
marketing vente commerce			1,5	7,5
AES			2,1	2,9
choix publics, politiques			0,5	1,5
stratégies rurales			0,5	1,5
gestion patrimoniale			5,4	
systèmes d'information, technologies de l'info			0,0	1,8
<b>Total</b>	100,0	100,0	100,0	100,0

Source : données des universités, extraction du logiciel Apogée

Tableau 19 – Cycle d'étude des étudiants marocains de Lille I et de Montpellier II (en %)

	Lille I		Montpellier II	
	2005	2010	2005	2010
<b>Licence</b>	37,2	38,6	51,1	39,3
<b>Master</b>	38,1	36,3	21,3	29,5
<b>Doctorat</b>	4,5	2,6	3,7	4,2
<b>H.D.R.*</b>	1,5	0,1		
<b>Agrégation</b>	0	0,1		
<b>DUT**</b>	3,8	4,5	16,5	15,3
<b>Ingénieur</b>	13,5	16,8	6,3	10,3
<b>Diplôme supérieur de recherche</b>	0,4	0		
<b>Deust***</b>	0,5	0,5		
<b>Daeu****</b>	0,6	0,5	1,1	1,4
<b>Total</b>	100	100	100	100

Source : données des universités, extraction du logiciel Apogée

\*HDR : Habilitation à Diriger des Recherches

\*\*DUT : Diplôme Universitaire de Technologie

\*\*\*Deust : Diplôme d'Etudes Universitaires Scientifiques et Technologiques

\*\*\*\*Daeu : Diplôme d'Accès aux Etudes Universitaires

Tableau 20 – Cycle d'étude des étudiants marocains de Montpellier III (en %)

<b>Montpellier III - 2010</b>	
Licence	61,6
Master	25,7
Doctorat	7,7
autres	4,9
<b>Total</b>	100

Source : données des universités

Concernant les universités de Lille I et de Montpellier II, quelques remarques peuvent être formulées :

- Les étudiants marocains sont majoritairement en licence (autour de 39 % des effectifs), même si leur proportion a diminué à Montpellier II ;
- Les étudiants en master représentent autour du tiers des effectifs ;
- La formation en IUT à Montpellier est substantielle (environ 15 % des effectifs), les diplômes préparés sont par exemple DUT Gestion des entreprises et administrations, DUT Génie électrique et informatique industrielle, DUT Génie civil, DUT informatique ou DUT Réseaux télécommunication.
- Les effectifs en cycle ingénieur sont en augmentation régulière et représentent 16,8 % des étudiants marocains de Lille I et 10,3 % à Montpellier II.
- La part des étudiants marocains en doctorat est faible (2,6 % à Lille I et 4,2 % à Montpellier II).

Ces données traduisent une réorientation des étudiants marocains. Le doctorat dans les matières scientifiques n'est plus une finalité, les étudiants lui préfèrent des cycles ingénieurs, des masters ou des DUT. Cette forte présence en master ou en cycle ingénieur traduit alors les carences des pays d'origine dans ces cycles d'études ou alors des facilités d'accès aux cycles d'ingénieur de l'université par rapport aux écoles d'ingénieur marocaines souvent très sélectives socialement et exigeantes sur les résultats.

Les cycles d'études et les orientations sont très différents entre les universités de Lille II et de Montpellier I et les chiffres ne rendent pas compte des données du Ministère précédemment détaillées.

- A Montpellier I, 22,3 % des effectifs des étudiants marocains sont en médecine, pharmacie, sage-femme, chirurgie dentaire ou doctorat alors qu'ils sont 55,3 % des effectifs à Lille II. Ces données sont surprenantes et contradictoires avec celles du Ministère.
- 43,5 % des étudiants marocains de Montpellier I sont en licence contre 16,6 % à Lille II. A Montpellier, il s'agit surtout des sciences économiques, AES et gestion (33,3 %) puis du droit (5,8 %) tandis qu'à Lille, les étudiants en licence sont surtout en droit (6,9 %) et en santé (5,7 %).
- Les étudiants marocains sont également plus nombreux en proportion en master à Montpellier (28,4 %, proportion à la hausse) qu'à Lille (15,8 %, proportion à la baisse). Ainsi 18,8 % des étudiants marocains de Montpellier sont en master en économie alors qu'à Lille ils sont plutôt en santé, gestion et droit.

Les données confirment la place de l'économie à Montpellier mais relativisent largement la place des études de médecine et de droit puisque l'université de Lille II accueille un plus grand nombre d'étudiants marocains et dans des proportions plus importantes.

Enfin, n'ayant pas de données pour l'université de Lille III, il n'est pas possible de comparer avec Montpellier III. Nous pouvons simplement signaler que 61,6 % des étudiants marocains de l'université de lettres et sciences humaines de Montpellier sont en licence, 25,7 % en master et 7,7 % en doctorat. La répartition est surprenante d'autant que le doctorat a longtemps été privilégié<sup>53</sup>.

---

<sup>53</sup> D'après notre recueil de données dans les universités de Montpellier, nous pouvons introduire une différenciation selon les nationalités. Les chiffres présentés sont valables pour l'année universitaire 2007-2008. En ce qui concerne les étudiants algériens, la répartition est différente des étudiants marocains. Ils sont 38 % à suivre un cursus en niveau master et 34 % en doctorat, seuls 24 % sont en licence. Toutefois, la proportion d'étudiants doctorants ou en troisième cycle est en partie attribuée au nombre important d'algériens dans la filière de la santé, ils poursuivent pour beaucoup des cycles de spécialisation. Ainsi, à Montpellier II et III, les taux d'étudiants algériens en doctorat sont respectivement de 13 et 11,8 %, ils sont 57,6 % et 51 % en master. A Montpellier, le cycle de prédilection des étudiants tunisiens est vraiment le troisième cycle. Ils sont en moyenne 59 % à suivre un cursus de troisième cycle. Encore une fois, les nombreuses spécialisations médicales participent de l'augmentation du taux. Néanmoins, les Tunisiens sont à 36,8 % en doctorat à Montpellier II et à 47 % à Montpellier III. Dans l'ensemble, ils sont ensuite 24 % en master et 17 % en licence.

D'une manière générale, le taux de féminisation des étudiants marocains a augmenté entre 2005 et 2010, passant de 38,9 % à 42,2 %. En 2010, seule l'université Montpellier I observe une parité, pour le reste, et selon les données disponibles, les étudiantes marocaines sont minoritaires.

Tableau 21 – Répartition des effectifs selon le genre (en %)

	2005		2010	
	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes
Lille I	67,9	32,1	62	38
Lille II	/	/	/	/
Lille III	/	/	/	/
Montpellier I	48,7	51,3	49,9	50,1
Montpellier II	66,5	33,5	60,2	39,8
Montpellier III	/	/	59,2	40,8

Source : données des universités

La répartition des effectifs selon le genre est intéressante. Nous pouvons la faire pour les universités de Montpellier. Les femmes représentent en moyenne 43,71 % des étudiants maghrébins, soit une augmentation de 16,43 % en quatre ans. En 2007, quasiment la moitié des étudiants tunisiens sont des femmes. Elles sont majoritaires à Montpellier I et III, et légèrement sous-représentées à Montpellier II. Leur part parmi les tunisiens est en constante augmentation les cinq dernières années et tend vers le taux de féminisation de l'enseignement supérieur en Tunisie : 55 % (Chiffres Unesco). Parmi les étudiants marocains, en 2007, 46,74 % sont des femmes. Ce taux correspond au taux du Maroc (46 %). Chez les étudiants étrangers algériens, les femmes sont largement sous-représentées, elles ne représentent que 35,26 % des effectifs, alors même que le taux de femmes dans l'enseignement supérieur algérien est de 51 %. D'une manière générale, les taux sont stables sur les cinq dernières années. Elles sont le moins représentées à Montpellier II (32,37 %) et le mieux représentées à Montpellier III (40,81 %). L'université Montpellier III obtient ainsi les meilleurs taux de féminisation chez les étudiants maghrébins, il faut donc y associer l'influence du choix des filières et spécialités, comme pour l'ensemble des étudiants.

## **Conclusion – La France au cœur du système de mobilité étudiante marocaine internationale**

La mobilité étudiante marocaine internationale a connu de fortes évolutions. En premier lieu, l'héritage colonial a favorisé historiquement une circulation des élites entre la France et le Maroc. Ensuite, la massification des effectifs universitaires, la saturation des filières et le chômage des diplômés ont également incité certains étudiants à partir à l'étranger. Toutefois, le développement de l'enseignement supérieur marocain public et privé a eu pour conséquences paradoxales de favoriser le désir d'expatriation pour études, tout en limitant les mobilités internationales des étudiants marocains (stabilité en données absolues mais baisse en pourcentage, même si le taux de mobilité internationale reste important comparativement à d'autres pays).

Ce contexte rend compte de la spécificité marocaine au sein de l'ensemble plus large des pays du Maghreb. En outre, le Maroc se positionne aujourd'hui comme un pays d'émigration (comprenant les étudiants) mais aussi comme un pays d'immigration et de transit, notamment pour les migrants d'Afrique subsaharienne y compris les étudiants.

Le système de mobilité internationale des étudiants est mis en valeur par de nouveaux pôles d'attraction (notamment Canada, Etats-Unis, Espagne et Italie), par le renforcement de la place de la France et, enfin, par une distinction des filières de migrations économiques et pour études. Ces éléments perçus à l'échelle macro nous renvoient à de possibles changements de perception des étudiants dans leurs rapports à l'espace.

Les statistiques relatives aux étudiants marocains dans les académies françaises justifient le choix des terrains de Montpellier et de Lille. Ce sont, après Paris, les deux principales villes d'accueil des étudiants marocains en France.

Enfin, ce chapitre anticipe certaines hypothèses développées dans le chapitre suivant relatives à la mobilisation des ressources dans l'élaboration du projet de mobilité, lesquelles incluent notamment les questions relatives à la dynamique familiale, à l'adaptation des études au marché de l'emploi, à l'accès et au choix des diplômés.



## CHAPITRE 4

---

*Construction des ressources  
de mobilité  
et projet d'étudier*

---



Attachons-nous maintenant à saisir les logiques mises en œuvre dans l'élaboration du projet d'étude à l'étranger à partir des ressources mobilisées par les étudiants.

L'objectif est de comprendre ce qui met en mouvement les étudiants en interrogeant les ressources qu'ils mobilisent et en identifiant les logiques de mobilité. C'est donc l'évaluation des possibilités et des contraintes dans l'élaboration du projet de mobilité au sein de la complexité des situations. Nous nous intéressons ici à la ressource qui permet ou entraîne la mobilité en défendant l'idée d'une construction des ressources par les acteurs. En effet, il existe un champ de ressources possibles mais pas nécessairement mobilisées par les étudiants, les ressources sont donc construites par les individus (Gumuchian, Pecqueur, 2007).

Ce chapitre est fondé sur l'hypothèse de l'existence de logiques de mobilité différenciées selon l'agencement des ressources de mobilité par les étudiants : quelles ressources sont mobilisées et comment ? Avec quelles conséquences sur le projet de mobilité à l'étranger ? Nous différencions la ressource de mobilité et la ressource circulatoire : la première permet la mise en mobilité, initie le projet de mobilité à l'étranger, la seconde est générée en mobilité et entraîne une possibilité de mise en circulation pendant la mobilité internationale<sup>54</sup>. La ressource mobilisable, et que l'on construit, s'appuie sur un ensemble de moyens permettant la mise en mobilité et la circulation, notamment le capital social et les réseaux sociaux (Potot, 2003).

Le premier point du chapitre est consacré aux méthodes d'identification des ressources de mobilité et des logiques des étudiants. Un modèle opératoire de la ressource est proposé. D'une part, nous faisons appel à des données quantitatives, notamment à partir des données statistiques des universités de Lille et de Montpellier. D'autre part, l'approche du projet de mobilité se fait principalement à partir de l'expérience des acteurs et de leur récit de vie retraçant ainsi leur intentionnalité et les fondements de leur parcours.

Le deuxième point du chapitre vise à identifier les différentes catégories d'analyse des ressources soutenant le projet de mobilité à l'étranger. Les ressources de mobilité sont ainsi opérationnalisées selon six dimensions permettant une approche approfondie de chacune, avant de les mettre en relation.

Enfin, le dernier point revient sur l'agencement des ressources pour l'élaboration du projet de mobilité et les profils d'étudiants identifiés. Nous revenons sur la distinction des logiques en fonction de la combinaison des ressources et les profils d'étudiants qui se dégagent de l'analyse.

---

<sup>54</sup> Ce point sera approfondie dans la partie 3

## **1. Identifier les ressources de mobilité au départ et les logiques des étudiants**

Nous présentons un point méthodologique pour expliciter les données recueillies et leurs analyses afin de mettre à jour les logiques de mobilité internationale des étudiants marocains et la combinaison des ressources mobilisées. Comment s’y prendre pour rendre compte de la diversité des situations au départ ? Comment construire un modèle opératoire permettant de faire le lien entre la décision de partir étudier à l’étranger et le contexte de l’étudiant ?

### **1.1. Un modèle opératoire de la ressource de mobilité**

Dans un premier temps, la ressource peut se décliner en six dimensions pour l’analyse de l’élaboration du projet de mobilité :

- La dimension familiale
- La dimension sociale
- La dimension d’accès et de valeur du diplôme
- La dimension économique
- La dimension culturelle
- La dimension institutionnelle

Une fois établie la liste des dimensions, il s’agit de rechercher les corrélations entre elles, qui aboutissent aux modalités de décisions de mobilité d’étude à l’étranger. L’inventaire des ressources représente une phase indispensable, préliminaire à l’interprétation générale dans une démarche qui devient alors plus holiste pour saisir la mise en relation des ressources de mobilité. L’écueil de l’inventaire des dimensions des ressources est de réduire l’individu à un ensemble de propriétés, obtenues par segmentation analytique.

Répondre à l’hypothèse de ce chapitre demande dans un second temps de se repositionner à la place de l’acteur : que faire d’un ensemble de ressources ? Comment les intégrer dans un projet de mobilité ?

Cette étape requiert une analyse plus synthétique dépassant la réalité segmentaire et permettant de comprendre le sens du choix de mobilité dans la combinaison et l’agencement des ressources. Les anthropologues et sociologues mobilisent le concept d’*ethos*, dans la tradition webérienne, comme « l’ensemble des croyances, valeurs, normes et modèles qui orientent le comportement » (C. Lalive d’Epinay in J. Rémy et D. Ruquoy, 1990, p.40). Ce concept fait alors référence au processus de régulation et de sélection des ressources en fonction des valeurs et habitudes de l’individu. Nous verrons donc comment la combinaison et l’agencement des ressources, en fonction des contextes individuels, permettent l’élaboration de profils d’étudiants au départ.

Le tableau suivant présente les dimensions des ressources ainsi que leurs composantes et les liens avec les données du corpus qui seront traitées.

Tableau 22 – Les catégories d’analyse des ressources de mobilité

<b>Dimensions</b>	<b>Composantes</b>	<b>Données</b>
<b>Familiale</b>	-Mobilisation familiale -Culture de la mobilité « héritée »  -Influence des champs migratoires Lien avec les ressources familiales	Entretiens : genre, professions parents, expérience parents étranger, localisation frères et sœurs, famille à l’étranger, situation financière, préparation, visites en France, soutiens  Villes de naissances : statistiques universités et échantillon entretien. Raison choix de la ville d’étude
<b>Position sociale</b>	-Influence du parcours scolaire au Maroc	Entretiens : cursus scolaire au Maroc Entretiens professeurs marocains en France
<b>Formation et qualification</b>	-Valeur et concurrence des diplômes -La voie d’excellence de la formation d’ingénieur -Les frais de séjour comme critère de sélection à la mobilité	Entretiens : construction du projet, filière, spécialité Articles de presse Statistiques OCDE
<b>Economique (adaptation au marché)</b>	-Expérience d’internationalisation -Logique de marché, critère d’employabilité	Entretiens : justification du projet Statistiques universités : orientations disciplinaires
<b>Culturelle</b>	-Culture française comme ressource symbolique -Une ouverture culturelle appréciée dans le cheminement personnel -La fuite du Maroc	Entretiens : langue parlée à la maison, influence culturelle des parents, famille à l’étranger, justification du départ
<b>Institutionnelle</b>	-Rôle des institutions et liens historiques -Programmes de bourses de mobilité	Entretiens : programmes d’échange, de coopération

## 1.2. Les données du corpus

### 1.2.1. Les données statistiques

Dans ce chapitre, nous mobilisons différentes données statistiques pour appuyer ou nuancer les données qualitatives. Les données quantitatives sont principalement issues des fichiers des universités de Lille et de Montpellier.

□ Statistiques des universités de Lille et de Montpellier

Les statistiques des disciplines étudiées, déjà évoquées dans le chapitre précédent, seront remises en écho avec les discours des étudiants à propos du critère d'employabilité. Les données sur le type de baccalauréat sont intéressantes pour distinguer la part des baccalauréats français dans la mobilité et l'influence du baccalauréat dans la mobilité vers la France, les discours des étudiants renforçant l'analyse. Enfin, les données sur les villes de naissance des étudiants des universités de Lille et de Montpellier alimenteront les réponses à l'hypothèse de filière migratoire.

□ Concernant les coûts de séjour à l'étranger

Pour répondre à la question du coût des études à l'étranger comme critère de sélection, les données statistiques de l'OCDE sont mobilisées.

### **1.2.2. L'analyse des récits centrée sur la situation familiale, le cursus scolaire au Maroc et l'élaboration du projet de mobilité**

L'analyse des entretiens permet d'appréhender les logiques de mobilité des étudiants, de comprendre les motivations : le pourquoi et le pourquoi de cette manière ? Quels sont les facteurs qui favorisent ou qui contraignent les choix de mobilité ?

En fonction des types de ressources, nous pouvons présenter les détails sur la diversité des étudiants de l'échantillon. L'analyse des entretiens se déroule en plusieurs phases. Tout d'abord, il a fallu, à partir du texte de transcription de l'entretien, redéployer les éléments de chaque entretien relatifs aux catégories de la matrice d'analyse. Nous obtenons ainsi un tableau à 72 colonnes renseigné totalement pour les 77 étudiants marocains de Lille et Montpellier. Ensuite, nous avons codé toutes les variables pour lesquelles un code était possible, par exemple reprise des activités professionnelles des parents selon le code INSEE, ou codage de l'expérience des parents à l'étranger (père et mère oui, père et mère non, père oui et mère non, père non et mère oui ; études, formation professionnelle, travail, tourisme, suivi conjoint ; pays, ville). Enfin, le discours reste la matière première pour ce qui n'est pas codifiable (représentations) et il est sollicité pour rendre compte de la diversité des étudiants. Le discours et son interprétation sont l'essence même de l'élaboration de profils.

Pour chaque type de ressources, les données sont explicitées et les résultats sont présentés pour l'ensemble de l'échantillon des entretiens<sup>55</sup>.

---

<sup>55</sup> Des données complémentaires ont été mobilisées pour l'analyse sans forcément figurer dans le texte : les entretiens de 5 étudiants marocains au Maroc et de 4 professeurs marocains exerçant en France, venus étudier en France dans les années 1980, ainsi qu'un ensemble d'articles de presse relatifs aux étudiants marocains de l'étranger et au système d'enseignement supérieur au Maroc. La plupart de ces articles sont collectés grâce à la revue de presse quotidienne du CCME (Conseil de la Communauté Marocaine à l'Étranger).

## **2. Pluralité des ressources soutenant le projet de mobilité à l'étranger**

La difficulté de cette première approche segmentée des types de ressources mobilisées par les étudiants se situe dans le fait qu'ils se recoupent à plusieurs niveaux. En effet, les logiques individuelles, familiales et collectives sont forcément connectées entre elles. Il s'agit donc ici de mettre à plat un ensemble de données pouvant alimenter le contenu des types de ressources, tout en ayant conscience de la limite d'un tel travail, mais que nous jugeons nécessaire pour la suite du cheminement de recherche.

### **2.1. La famille, sans qui rien n'est possible**

Le jeu des champs migratoires entre le Maroc et l'Europe est un élément important de la dynamique des mouvements de population. L'étude des champs migratoires<sup>56</sup> permet de mettre en lumière un certain nombre de logiques structurantes des dynamiques de mobilité. La dimension familiale des ressources permet notamment d'interroger l'existence de filières géographiques au sein du champ migratoire marocain. Il s'agit donc de la mise en relation des différents points du système migratoire par la mise en place d'axes préférentiels. Différentes raisons expliquent la persistance d'une filière migratoire. En premier lieu, « les contacts maintenus avec les personnes originaires du même lieu incitent à se rendre là où se trouvent ces personnes » (Faret, 2003, p. 138), la simple diffusion d'informations contribue à orienter les nouveaux départs. Les futurs émigrés se dirigeront de préférence vers un endroit où certains membres originaires de la même localité se situent déjà, et où il sera plus facile de trouver du travail par leur intermédiaire. En second lieu, l'importance du groupe de même origine favorise les échanges entre lieu de départ et lieu d'arrivée, et intensifie ainsi les flux de communication mais également de biens et de personnes (Faret, 2003). Enfin, il ne faut pas négliger la fonction sociale du groupe qui permet de recréer des liens dans la ville d'accueil.

Interroger les filières migratoires permet de savoir si celles-ci influencent les étudiants dans le choix de leur destination d'études, de leur trajectoire de mobilité et donc de comprendre les liens entre lieux de départ et d'arrivée. Nous faisons l'hypothèse d'une influence des filières migratoires avec, toutefois, une différenciation selon les villes et les structures d'enseignement supérieur. Certains éléments tendent à relativiser notre hypothèse. En effet, le prestige de certaines villes et leur attractivité, telle Paris, et de certaines écoles ou universités, favorisent l'orientation des étudiants. De plus, les étudiants sont soumis à une sélection et à un facteur administratif puissant, qui peuvent les priver de la décision finale du lieu d'étude. Les entretiens ont toutefois démontré l'importance du facteur familial (la

---

<sup>56</sup> Développement de la notion de filière migratoire par Roger Bêteille, puis de la notion de champ migratoire à travers le cas d'étude des Aveyronnais. Gildas Simon applique la notion aux migrations internationales, particulièrement à la migration tunisienne. Nous n'aborderons pas ici la construction des champs migratoires marocains dans un cadre historique. Pour plus de détails, se référer à la thèse de F. Schaeffer pour le Maroc.

présence de famille dans la ville ou région d'accueil) et communautaire (présence d'amis ou de connaissances) dans le choix des demandes d'admission. C'est en partie pour ces raisons que la mobilisation familiale est primordiale dans le projet d'études. Cette mobilisation joue un rôle, non seulement dans la formulation du projet mais également dans la réalisation de celui-ci, par l'espace relationnel et l'utilisation des réseaux. La mobilité étudiante marocaine à destination de la France est basée, assez largement, sur l'activation des réseaux reliant les migrants et non-migrants de part et d'autre de la Méditerranée<sup>57</sup>.

Les étudiants ne font pas figures d'exception dans la gestion collective du projet migratoire, au contraire. Dans la majorité des cas, la mobilité pour études fait l'objet d'un investissement familial et ce, quelle que soit l'origine sociale des étudiants. Les jeunes Marocains sont, jusqu'à des âges avancés, dans une totale dépendance par rapport au milieu familial (Latrèche, 2000). Cette dépendance se poursuit en général dans le cadre des mobilités étudiantes internationales. L'importance des liens familiaux ici et là-bas « fournissent l'assise nécessaire à l'affirmation d'un projet professionnel » (Santelli, 1999, p. 152). La famille a recours à différentes formes d'implication, qui peuvent varier selon les individus. Les attentes familiales vis-à-vis de la mobilité étudiante peuvent, elles aussi, faire l'objet d'interprétations variables. La dimension familiale est ici décomposée en interrogeant la mobilisation familiale, la mobilité « héritée », et le jeu des filières migratoires.

### **2.1.1. La mobilisation familiale**

#### □ Soutien et financement du projet

Contrairement à d'autres nationalités, du continent africain notamment, où la mobilité étudiante peut être un projet familial pour faire vivre la famille, la dimension économique et collective est différente pour les Marocains (Godin, Réa, 2011). Le soutien familial se concentre essentiellement sur la réussite individuelle des jeunes étudiants. Ainsi, le soutien est plutôt financier, social et/ou psychologique. En premier lieu, le soutien psychologique de la famille s'avère primordial pour la grande majorité des étudiants. Ensuite, la mobilisation familiale se concrétise par un appui financier pour l'organisation du départ mais également tout au long du séjour. Sans une réelle mobilisation familiale, les étudiants renonceraient à leur départ. En effet, les étudiants doivent justifier de ressources financières suffisantes ou d'une prise en charge d'un répondant en France pour l'obtention du visa. La mobilisation familiale joue alors le rôle de « garantie ». Dans l'enquête, seuls deux étudiants nous ont confié avoir eu des difficultés à obtenir le visa d'étudiant. Ils ont d'abord essuyé un refus et le visa leur a été accordé soit la deuxième année, soit la troisième année sans avoir connaissance des raisons du refus. Ces deux étudiants sont issus de classe sociale moyenne.

« Je n'ai pas eu le visa et je n'ai jamais su les raisons du refus. Le consulat c'est très obscur, on ne peut pas savoir la cause du refus. J'ai dû me résoudre à commencer une prépa au Maroc en attendant. » Y. étudiant à Lille (25)

---

<sup>57</sup> Les différents types de réseaux mobilisés sont abordés dans le chapitre 5.

Le fait que l'essentiel des étudiants n'aient pas connu de difficultés à l'obtention du visa constitue un premier élément relatif à l'origine sociale des familles, le biais étant que les étudiants dont le visa a été refusé sont restés au Maroc.

Le coût de la mobilité internationale pour études est de moins en moins supporté par les Etats et institutions diverses (par le biais des bourses), d'où le rôle crucial de la mobilisation familiale qui agit comme levier de la mobilité. La solidarité familiale est très active dans le but de concrétiser le projet de l'étudiant. Au sein de l'échantillon (tableau suivant), près de 55 % des étudiants sont totalement pris en charge par les parents pour le financement des études, et pour 26 % d'entre eux, la famille participe au financement soit avec d'autres membres que les parents (oncle, frères, sœurs, grand-mère), soit en complément d'une bourse, d'un prêt ou d'une rémunération de travail. 13 % d'entre eux bénéficient d'une bourse ou d'un financement. Nous reviendrons sur les types de bourses dans la dimension institutionnelle. Enfin, un peu plus de 6 % sont totalement indépendants et financent leurs études soit par des économies personnelles, soit par des revenus du travail en France.

Tableau 23 – Prise en charge du financement des études

Moyens de financement des études	Nombre d'étudiants concernés dans l'échantillon
Parents	42
Famille + complément	20
Parents + oncle	1
Parents + bourse / financement	1
Parents + frère ou sœur + travail	3
Parents + prêt étudiant	1
Parents + travail	10
Parents + prêt parents + bourse	1
Grand-mère	1
Frère ou sœur + travail	2
Bourse / financement	10
Economies personnelles	1
Travail	4
<b>Total</b>	<b>77</b>

Source : enquête personnelle

L'arrivée en France et le premier logement révèlent en partie les soutiens familiaux pour la réalisation du projet d'études. Le premier logement est d'une importance cruciale et permet la mise en valeur de la mobilisation collective. 39 étudiants sur 77 sont arrivés avec un des parents ou les deux, soit un peu plus de la moitié d'entre eux. Pour la plupart, les parents sont restés quelques jours avec l'étudiant à l'hôtel le temps de trouver un logement et de prendre des repères dans la ville et pour les études. Parmi les 38 étudiants arrivés seuls, 20 d'entre eux ont été hébergés par un membre de la famille ou une connaissance les premiers temps avant de trouver un logement, et certains ont bénéficié d'un accueil plus long, comme A. qui a été hébergé pendant un an chez son oncle ou H., accueilli par son cousin.

« Tu sais nous, les Marocains, on a une vraie particularité, on est trop attachés à la famille. Ici ça fait un peu bizarre d'accueillir un cousin lointain pendant tout un semestre, ici 3 jours c'est déjà beaucoup. Et encore c'est moi qui ai décidé de partir, je commençais un peu à comprendre le système en France et à un moment, après un semestre, je me sentais un peu lourd pour lui. (Il vivait seul?) A cette époque oui, maintenant il est marié et il vit en Belgique. » H. étudiant à Lille (14)

Parmi les 18 étudiants restants, 9 avaient déjà une chambre universitaire réservée par l'école, c'est le cas de Polytech à Lille ou de l'IAMM à Montpellier. 4 ont trouvé rapidement une location d'appartement en passant par une agence et 5 étudiants (tous masculins) ont connu des mésaventures de logement mais ont trouvé du soutien pour débloquer la situation soit auprès de la communauté marocaine de la ville d'études pour 4 d'entre eux, comme pour M., soit auprès d'une personne sensible à la situation.

« La question du logement est une véritable galère pour un étranger. Je n'ai pas eu de logement en cité universitaire à cause de la bourse Averroès. Donc j'ai du chercher un logement chez un particulier mais il y a toujours le problème du garant. Comment tu peux trouver un garant quand tu débarques en France ? En plus un garant qui touche bien. (Comment tu as fait ?) J'ai logé pendant un mois chez un ami marocain, après j'ai trouvé l'ami d'un ami qui s'est porté garant, c'était un inconnu parce que à Montpellier il y a une grande communauté de marocains. » M. étudiant à Montpellier (60)

#### □ Influence de la famille sur l'orientation géographique

Ce critère est directement mentionné par les étudiants et, parfois de façon indirecte, influence par la présence de la famille à l'étranger et par l'expérience d'études à l'étranger des parents et des frères et sœurs.

##### - *Influence des parents ou de la famille dans le choix du pays et de la ville d'études*

46 étudiants disent que les parents ou la famille ont influencé leur orientation géographique soit par leur histoire ou la présence de famille sur place, soit par leurs conseils. Il s'agit plus ici de l'orientation vers la France. Pour ce qui est des raisons du choix de la ville, 25 étudiants mentionnent la présence d'un proche ou de la famille pour le choix de la ville, en raison principale ou secondaire. Le biais de cet indicateur est que nous nous sommes aperçus que certains étudiants intègrent les amis dans la catégorie « proches » et il est difficile d'estimer la part exacte de la famille.

##### - *La famille à l'étranger*

46 étudiants de l'enquête ont déclaré avoir de la famille à l'étranger en dehors des frères et sœurs contre 31 qui n'ont pas de famille à l'étranger (voir tableau annexe 6).

Distinguons parmi les membres de la famille, les oncles et tantes qui sont souvent installés dans les pays cités, et les cousins et cousines qui sont soit encore en études soit travaillent depuis peu après avoir fait des études. Pour ceux qui n'ont pas de famille à l'étranger, certains ont des membres de la famille qui ont fait leurs études à l'étranger mais sont rentrés au Maroc. C'est le cas de la famille de A. étudiant à Lille (37) : sa tante a étudié la médecine en Tunisie, deux cousins ont fait leurs études aux Etats-Unis (neurologie, ingénieur



informaticien), un cousin a étudié la pharmacie en Espagne, deux cousines ont fait une école de commerce à Paris et un cousin une école de commerce à Montréal. Tous sont maintenant rentrés au Maroc.

Concernant la famille à l'étranger, sur les 46 étudiants concernés, 38 ont de la famille en France. Ensuite, 6 en ont au Canada, 5 en Italie, 4 en Allemagne et Belgique, 2 en Espagne, aux Pays-Bas et en Suisse.

6 des 18 étudiants de Lille ont de la famille à Lille et 7 des 28 étudiants de Montpellier ont de la famille à Montpellier et dans la région. Ceci nous donne une première piste de réflexion sur les filières migratoires qui seront développées un peu plus en avant. C'est à Paris que les membres des familles sont le plus présents (22 citations pour Paris).

Nous faisons ici la corrélation avec un autre indicateur tiré des entretiens, celui de la présence de connaissance dans la ville d'étude et du type de connaissance (qui intervient plus loin dans la réalisation des entretiens et qui permet de recouper les différentes informations). 60 des 77 étudiants ont des connaissances en France à leur arrivée et pour 40 d'entre eux, ces connaissances se situent dans la ville d'étude : 16 sont uniquement des amis, 4 des amis des parents, 18 uniquement la famille et 2 famille et amis. Nous pouvons donc dire que 20 étudiants de notre enquête ont connaissance de famille dans la ville de leurs études. Ce chiffre est supérieur à celui cité plus haut car il intègre les frères et sœurs des étudiants et concerne 12 étudiants de Lille et 8 de Montpellier.

- *Les frères et sœurs à l'étranger*

En moyenne, les étudiants sont issus de familles de trois enfants (voir tableau annexe 7), l'indice de fécondité au Maroc en 2011 étant de 2,19 naissances par femme (2,57 en 2008 et de 7,2 en 1960)<sup>58</sup>. Près de 80 % des frères et sœurs des étudiants enquêtés sont au Maroc et environ 20 % à l'étranger et parmi eux, 64 % en France, principalement à Lille et Montpellier (tableau suivant).

---

<sup>58</sup> Source : PopulationData.net

Tableau 24 – Localisation des frères et sœurs des enquêtés

Pays	Villes	Effectifs
Maroc	Casablanca	33
Maroc	Rabat	19
Maroc	Kénitra	3
Maroc	Marrakech	17
Maroc	Fès	15
Maroc	Agadir	12
Maroc	Oujda	9
Maroc	Meknès	5
Maroc	Ksar el Kébir	3
Maroc	Essaouira	2
Maroc	Nador	2
Maroc	Tétouan	2
Maroc	Khouribga	1
Maroc	Mohammedia	1
Maroc	El Jadida	1
Maroc	Tanger	1
Sous-total Maroc		126
Allemagne	Frankfort	2
Angleterre	Londres	2
Arabie Saoudite		1
Belgique	Bruxelles	1
Espagne	Mellila	1
Espagne	Malaga	1
Espagne	Bilbao	1
Etats-Unis	Little Rock	1
Etats-Unis	Los Angelès	1
Norvège	Oslo	1
France	Lille	8
France	Montpellier	5
France	Paris	3
France	Lyon	1
France	Béthune	1
France	Marseille	1
France	Poitiers	1
France	Aix-en-Provence	1
Sous-total France		21
Sous-total hors Maroc		33
<b>Total</b>		159

Source : enquête personnelle

\*dont 7 frères et sœurs d'une fratrie de 8

Le nombre important de frères et sœurs au Maroc est à relier avec le niveau de qualification actuel : encore beaucoup d'entre eux sont au collège ou au lycée donc situés au Maroc (tableau suivant). En outre, 10 d'entre eux sont diplômés de l'étranger ou ont travaillé à l'étranger et sont rentrés au Maroc.

Tableau 25 – Niveau d'études atteint ou en cours des frères et sœurs des enquêtés

Niveau d'études	Effectifs
primaire au Maroc	2
collège au Maroc	15
lycée au Maroc	30
pas d'études	17*
baccalauréat	8
BTS	5
DUT	1
prépa	4
licence	9
master	14
doctorat	4
médecine	8
diplôme école marocaine (tourisme, informatique, hôtesse de l'air, infirmière, audiovisuel, etc.)	16
école d'ingénieur	11
école de commerce	11
autre (musicien, moniteur surf, etc.)	4
<b>Total</b>	<b>159</b>

Source : enquête personnelle

\*Dans les 3 familles nombreuses, beaucoup d'enfants de la fratrie n'ont pas fait d'études

30 % des frères et sœurs des étudiants enquêtés n'ont pas encore passé le baccalauréat. Un peu plus de 15 % soit n'ont pas fait d'études, soit ont juste le niveau baccalauréat et travaillent ; 40 % sont diplômés d'une école marocaine, d'une école de commerce ou d'ingénieur, en master, doctorat ou en médecine.

Revenons sur les frères et sœurs qui ont un parcours d'études ou de travail à l'étranger. Cela concerne 43 personnes dont 10 sont déjà rentrées. 30 des 77 étudiants enquêtés ont au moins un frère ou une sœur avec une expérience à l'étranger (voir tableau annexe 8).

Parmi les 43 personnes concernées, 30 ont étudié et/ou travaillé en France dont 8 à Lille et 5 à Montpellier. Ensuite, les autres destinations d'études ou de travail concernent moins de personnes : 4 aux Etats-Unis, 4 en Espagne, 4 en Allemagne, 2 en Angleterre, 1 en Belgique, 1 en Arabie saoudite, 1 en Norvège, 1 en Tunisie.

Parmi les projets des frères et sœurs, 16 ont l'intention de faire des études à l'étranger directement après le baccalauréat, principalement en France, l'un d'eux envisage d'étudier en Espagne et un autre au Canada. 8 ont un projet d'études à l'étranger après quelques années d'études au Maroc, soit pour un master ou un doctorat, soit pour une spécialisation en médecine. 21 ne savent pas encore alors que pour 25 personnes, la décision est clairement d'étudier au Maroc (non à la question des études à l'étranger). Enfin, 6 personnes déjà à l'étranger construisent le projet à court terme de rentrer au Maroc.

Ces éléments vont clairement dans le sens d'un « effet fratrie » pour l'orientation des études à l'étranger, principalement dans le choix de la France mais également de la ville. Il s'agit de cumuler des expériences pour optimiser la mobilité. Nous établissons ici un premier lien entre famille au sens large et filière. La filière se construit sur la base d'un effet de regroupement assez classique dans les migrations.

### **2.1.2. Une culture de la mobilité « héritée » ?**

L'influence de la famille sur l'orientation géographique des étudiants à l'étranger se confirme avec les expériences des parents à l'étranger. Le tableau en annexe 9 précise les professions et qualifications des parents des étudiants enquêtés en fonction de leur expérience à l'étranger.

Pour 30 étudiants de l'enquête, les deux parents ont eu une expérience à l'étranger. Pour 12 étudiants, seulement le père a eu une expérience à l'étranger, aucun cas avec seulement la mère. Et pour 35 étudiants, aucun des parents n'a eu d'expérience à l'étranger. Ainsi, pour 42 étudiants, au moins un des parents a eu une expérience à l'étranger. Ce critère a donc une influence pour l'élaboration du projet de mobilité.

L'expérience à l'étranger des parents est motivée par les études, le travail, la formation professionnelle, le tourisme ou le suivi du conjoint. Quand les deux parents sont allés à l'étranger, la raison d'au moins un des voyages était le tourisme (24 des 30 couples). Dix des trente pères de famille concernés et sept mères de famille ont fait leurs études à l'étranger. Ensuite six pères et une mère sont venus pour le travail et une mère pour une formation professionnelle. Enfin deux mères de famille ont suivi leur conjoint. Quand seul le père est allé à l'étranger, cinq sont venus pour les études, deux sont venus pour le travail et quatre pour une formation professionnelle. Un seul est venu juste pour le tourisme.

Un autre critère à prendre en compte est celui de la première expérience des étudiants en France. C'est le cas pour 54 d'entre eux tandis que 23 sont déjà venus en France, soit en vacances avec les parents, soit pour visiter de la famille, soit en stage.

Nous pouvons également faire le lien entre le niveau de qualification des parents et leur expérience à l'étranger.

Tableau 26 – Niveau de qualification des parents en fonction de leur expérience à l'étranger

	P-M:O*		P:O-M:N		P-M:N	
	Père	Mère	Père	Mère	Père	Mère
Doctorat	3	1	6	4	4	1
Ingénieur	5	1	2	–	2	–
Architecte	2	1	–	–	–	–
Master	11	4	1	1	2	–
Licence	8	12	1	2	9	5
BTS	–	1	–	2	1	2
Baccalauréat	–	4	1	1	8	3
Spécialisation ouvrier	1	–	–	–	1	–
Pas de qualification	–	6	1	2	8	24
<b>Total</b>	<b>30</b>	<b>30</b>	<b>12</b>	<b>12</b>	<b>35</b>	<b>35</b>

Source : enquête personnelle

\*P-M:O signifie que le père et la mère ont eu une expérience à l'étranger ; P:O-M:N signifie que le père a eu une expérience à l'étranger mais pas la mère ; P-M:N signifie que ni le père ni la mère n'ont eu d'expérience à l'étranger.

La première remarque est celle d'un niveau de qualification moindre pour les mères de famille que pour leur conjoint, à deux exceptions près. En proportion, ceux ayant le plus haut niveau de formation sont les couples dont le père a eu une expérience à l'étranger mais pas la mère (proportion de doctorat plus élevée). Parmi ceux qui ne sont pas partis à l'étranger, même si le niveau de qualification semble moindre, les professions des parents (surtout des pères de familles) font surtout référence à la classe moyenne, voire moyenne supérieure (médecin, avocat, commerçants, enseignants, ingénieur, agent immobilier, etc.), et plus rarement à la classe plus modeste (pêcheur, artisan). Le niveau de formation des parents exerce donc une influence sur la formation des étudiants à l'étranger mais il n'est pas le seul critère puisque certains étudiants, dont les parents n'ont pas fait d'études, accèdent à des études supérieures de haut niveau.

Nous observons ainsi divers profils d'étudiants selon leur origine sociale : des jeunes favorisés mais aussi des jeunes étudiants issus des classes moyennes ou modestes. Toutefois, le groupe des étudiants enquêtés n'est pas considéré comme hétérogène, tant la proximité sociale concerne la majorité des étudiants<sup>59</sup>. En effet, à la proposition de quatre catégories décrivant la situation financière familiale, 38 étudiants se considèrent comme faisant partie de la classe sociale aisée, 18 de la classe moyenne supérieure, 17 de la classe moyenne et 4 de la classe modeste. Ainsi, près de 73 % des étudiants enquêtés sont de la classe moyenne supérieure ou aisée, et c'est parmi eux que nous retrouvons les parents qui ont eu une expérience à l'étranger (40 sur 42 familles concernées), même si un peu moins de 30 % des

<sup>59</sup> Le rappel de l'étude de 1998 de Borgogno et Vollenweider-Andresen confirme l'évolution des contextes et des situations. A l'époque les auteurs relevaient davantage d'étudiants maghrébins issus des classes moyennes, ceci allant dans le sens de la constatation d'une évolution des origines sociales suite aux critères consulaires notamment.

parents de cette catégorie ne sont pas allés à l'étranger. Pour le reste des étudiants, les parents sont toujours restés au Maroc à l'exception de deux familles.

La classe moyenne se définit-elle en partie par une « non mobilité internationale » des parents ? L'exigence des critères consulaires va dans ce sens, en opérant une sélection sociale drastique, même si le lien entre situation financière et mobilité internationale n'est pas exclusif. Aujourd'hui, les critères consulaires exigent des ressources minimales de l'ordre de 620 euros par mois, soit plus de 6000 euros pour une année scolaire. Ces sommes sont importantes par rapport au salaire moyen au Maroc<sup>60</sup>. Les étudiants nous éclairent :

Situation modeste

« On ne manque jamais de nourriture mais c'est une vie simple. » S. étudiant à Lille (30)

Situation moyenne

« Mes parents font partie de la classe moyenne on va dire, mais on vit plutôt confortable, on n'a pas de problème d'argent. » N. étudiante à Lille (26)

« Un enseignant au Maroc gagne l'équivalent de 300 ou 350 euros par mois, ça c'est la classe moyenne, ça ne veut pas dire qu'on vit vraiment confortablement, il faut compter et faire attention. » Y. étudiant à Montpellier (67)

Situation moyenne supérieure

« Certains disent que c'est la classe moyenne, d'autres que c'est supérieur. Parce que des gens définissent la classe moyenne par la médiane des salaires et le salaire médian au Maroc doit être environ 500 euros par mois, mais à Casablanca c'est très bas. Donc disons que je suis plutôt dans la classe moyenne supérieure. » S. étudiant à Lyon (76)

« Mon père gagne très bien sa vie, on n'a pas de problème d'argent et j'ai conscience que c'est un luxe au Maroc. » A. étudiant à Lille (29)

Situation aisée

« J'habite dans un quartier privilégié de Casa, dans une villa, tous mes amis ont des villas, on était tous dans des écoles privées privilégiées. » H. étudiant à Lille (10)

La prise en compte de ces critères pose la question de la mobilité comme facteur de reproduction des élites ou facteur de promotion. Différents auteurs ont abordé cette question de la reproduction des élites marocaines, en particulier P. Vermeren. Il ne s'agit pas ici de développer une analyse sociologique complète sur la reproduction des élites, celle-ci nécessiterait de prendre en considération un nombre de critères plus variés et de les repositionner dans le contexte historique national. Toutefois, des éléments sont distillés dans l'approche des dimensions de la ressource.

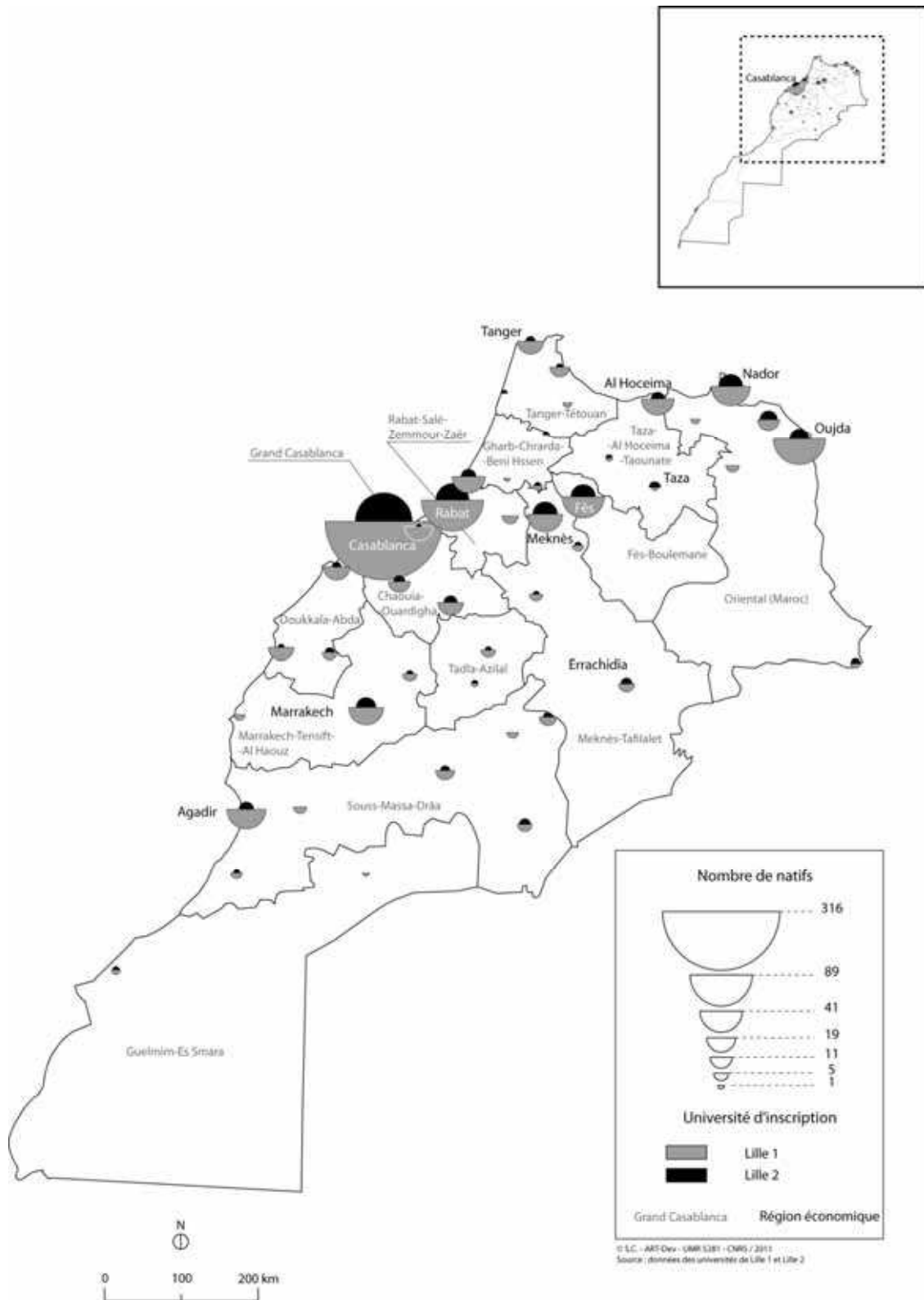
### **2.1.3. Interroger les filières migratoires**

Nous nous basons ici sur les données des universités de Lille I, Lille II, Montpellier I et Montpellier II relatives aux villes de naissance des étudiants marocains (cartes suivantes)<sup>61</sup>.

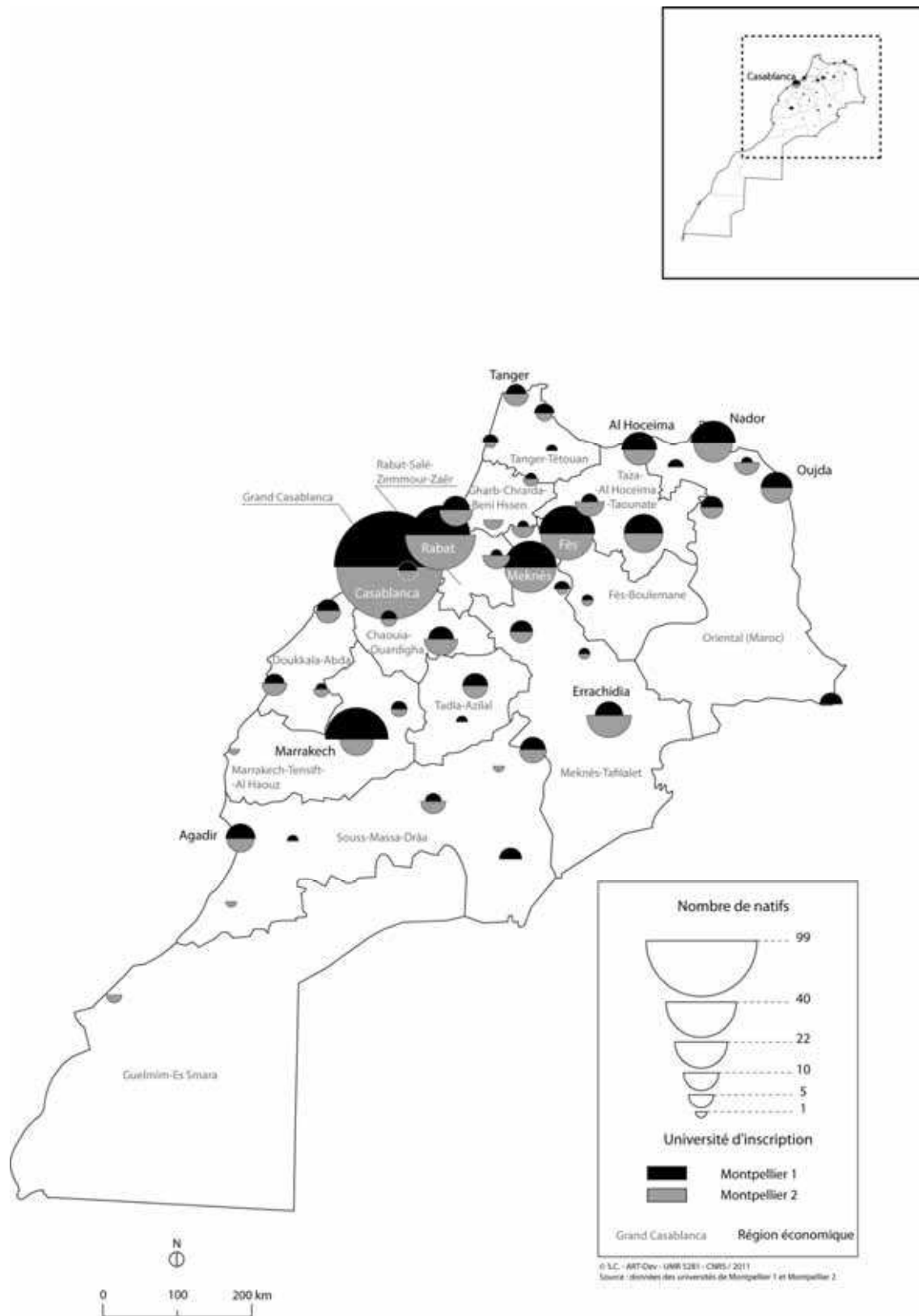
<sup>60</sup> Au 1<sup>er</sup> juillet 2012, le SMIG marocain est de 2333 DH par mois, soit environ 210 euros (source : lavieeco.com)

<sup>61</sup> Un des biais de cette représentation cartographique est d'avoir dû regrouper les lieux de naissances des étudiants en fonction des villes et non pas des villages plus petits pour faciliter la lecture de la carte.

Carte 9 – Villes de naissance des étudiants des universités de Lille I et II



Carte 10 – Villes de naissance des étudiants des universités de Montpellier I et II





Dans les deux villes étudiées, Casablanca surtout, et Rabat ensuite, sont les deux villes de naissance principales des étudiants.

Pour Lille, la région de l'Oriental représente la deuxième région d'origine des étudiants avec les villes de Nador et Oujda, Al Hoceima également dans la région voisine. Cette provenance reflète les filières migratoires connues entre le nord-est du Maroc et le nord de la France relatives aux migrations traditionnelles depuis les années 1960 (Schaeffer, 2004). Les autres villes de naissance des étudiants de Lille sont ensuite Fès et Meknès, puis Agadir, Marrakech et Tanger.

Pour Montpellier, les villes de naissance varient quelque peu. Après les capitales économiques et politiques, nous retrouvons Marrakech, Fès et Meknès, puis l'Oriental. La particularité est de constater une présence remarquable d'étudiants originaires du sud marocain, de la région d'Errachidia et du Souss-Massa-Drâa. L'existence d'une filière migratoire entre ces régions et Montpellier transparait alors. En effet, dans cette ville, la proportion de Marocains originaires de ces régions est forte<sup>62</sup>, suivie des régions du centre et de l'est.

Ces données reflètent l'influence des filières migratoires sur la localisation géographique des étudiants et font écho à la mobilisation familiale à la fois au Maroc et en France. La variable de la ville de naissance est donc à relier au projet de mobilité, au choix de la destination et également à celle du parcours scolaire au Maroc.

## **2.2. Position sociale et parcours scolaire au Maroc**

La dimension sociale de la ressource de mobilité dans notre recherche est approchée par le parcours scolaire au Maroc et, par conséquent, par la possibilité ou non d'envisager une mobilité internationale.

Le cursus scolaire au Maroc est considéré comme une variable dans la construction du projet et dans les ressources acquises. Les informations relatives au parcours scolaire permettent de comprendre en quoi il a influencé la mobilité. Différents cas peuvent être envisagés : de la difficulté à envisager la mobilité internationale en fonction du parcours jusqu'à la mobilité évidente voire vécue comme une injonction.

Les auteurs M. Godin et A. Réa (2011) parlent de « structures d'opportunités » dans les pays d'accueil en définissant ainsi leur rôle crucial dans la formation des carrières étudiantes à partir des pays d'origine. Les auteurs font référence à la langue d'enseignement comme facteur influençant le choix du pays de destination ainsi qu'aux accords bilatéraux :

« Les facteurs participant à l'orientation des carrières ne s'inscrivent d'ailleurs pas toujours dans un espace national unique et les structures d'opportunités peuvent participer à la formation d'un « champ social transnational » (Levitt, Glick Schiller, 2007) au sein duquel les carrières étudiantes prennent forme. La question de la langue d'enseignement est un facteur structurel influençant le choix du pays de destination. De même, l'existence d'accords bilatéraux entre pays et entre universités en matière de mobilité étudiante contribue à la construction d'un espace social migratoire au sein duquel se meuvent les étudiants étrangers. » M. Godin, A. Réa, 2011, p.53

---

<sup>62</sup> L'expérience personnelle d'un voyage dans ces régions durant l'été a révélé la prédominance de voitures immatriculées 34 (Hérault). Les rencontres tant au Maroc qu'à Montpellier ont permis de constater l'existence de ce champ migratoire sans pour autant pouvoir le quantifier précisément.

Ces structures d'opportunités peuvent également être approchées en creux, c'est-à-dire en étayant les failles de ces structures qui poussent à partir. Tous les étudiants en mobilité internationale n'entrent pas dans un cadre de structures facilitant la mobilité, et certains, au contraire, bâtissent leur projet dans une fuite du système éducatif marocain. Comment alors déterminer l'influence du parcours sur la mobilité ? Les critères retenus ici sont le type de baccalauréat obtenu, les études post-bac avant le départ, les types d'établissements fréquentés et le projet d'études à l'étranger comme premier vœu. Les extraits d'entretiens éclairent également les logiques et mécanismes du cursus scolaire au Maroc.

Dans notre enquête, parmi les types de baccalauréat des étudiants enquêtés, nous relevons 57 baccalauréats marocains et 20 baccalauréats français (dont un DAE). Les étudiants ayant un bac marocain sont 50 en filière scientifique, 5 en économie ou gestion et comptabilité et 2 en littéraire. Nous observons également une grande majorité de filière scientifique pour ceux ayant un bac français, 15 d'entre eux, et 4 sont issus d'une filière économique.

Le critère du type de lycée fréquenté est en relation avec le critère du niveau social et également de la projection à l'étranger (facilité d'obtention du visa et orientation vers l'étranger). Les établissements fréquentés au lycée par les étudiants reflètent les composantes du baccalauréat : 19 sont allés au lycée français ou dans un lycée privé homologué français, 20 dans un lycée privé et 38 dans un lycée public. Il est intéressant de constater que sur l'ensemble des enquêtés, 44 ont fait leurs études primaires à la mission française ou en privé, 38 étaient au collège à la mission française ou en privé et 39 au collège public. Les justifications et discours des étudiants varient en fonction de leur niveau social et de leur perception du système éducatif marocain. Plusieurs idées en ressortent, notamment que l'orientation dans un lycée public ne signifie pas forcément être de niveau modeste mais peut correspondre à une idéologie des parents (comme pour H., étudiant à Lille, 14). Les discours sur le niveau des lycées publics sont parfois contradictoires, entre une constatation d'une baisse de niveau avec l'arabisation, la difficile maîtrise du français empêchant ainsi l'accès aux études en France et la compétition plus rude entre très bons élèves :

« En fait, il y a des éléments qui sont vraiment bons mais qui n'ont pas forcément les moyens d'aller faire leurs études en France. Par contre, dans un lycée privé, tu as toutes tes chances parce que tu te démarques, alors qu'en lycée public, tu te fais bouffer par tous les supers bons et qui vont limiter tes chances d'aller en France, parce que tu seras moins bien classé, tu auras de moins bonnes notes. » A., étudiant à Montpellier (36), a fait le collège et le lycée public puis terminale en privé.

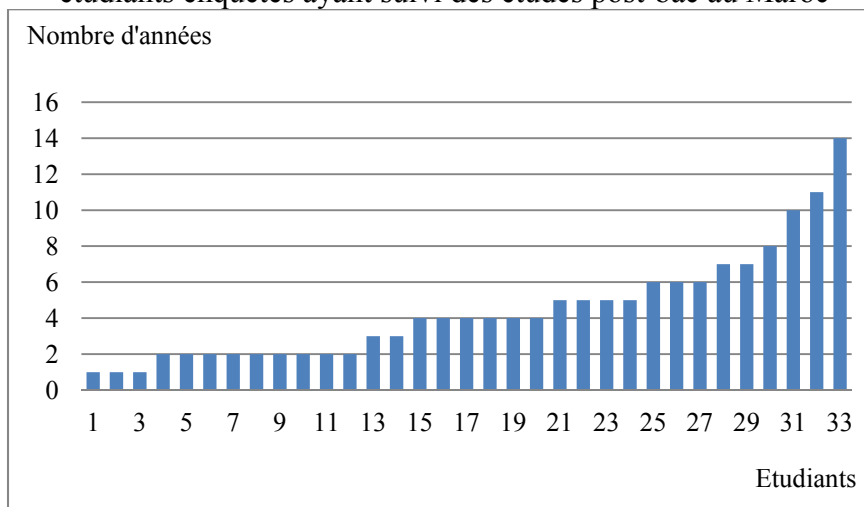
D'une manière générale, le niveau et le suivi dans les lycées privés sont avancés comme des arguments à la qualité des dossiers présentés pour une mobilité en France. Enfin, les diplômés du lycée français ont des discours de valorisation de ce cursus, valorisation à la fois sociale et facilitant le projet de mobilité, même si certains étudiants rendent compte de la difficulté d'intégrer l'école française ou de la sélection sociale qui s'y opère.

« C'est mieux de faire l'école française quand tu viens d'un certain milieu, et normalement, en faisant ce parcours, tu as toutes les chances de réussir. » M. étudiante à Montpellier (46)

Tous les étudiants enquêtés ne sont pas venus directement après l’obtention du baccalauréat. 33 des 77 étudiants enquêtés ont fait des études post-bac au Maroc avant le départ à l’étranger : 6 en prépa scientifique, 3 en prépa commerce, 2 ont un BTS, 4 ont un diplôme d’ingénieur, 2 ont fait une année d’université sans diplôme, 6 ont une licence, 4 ont un master, 2 ont un doctorat en cours et 4 ont un autre type de diplôme (ex. : école d’informatique).

En fonction de ces éléments, 44 étudiants sont venus en France la même année que celle d’obtention du baccalauréat, pour les 33 autres, le décalage entre l’année du bac et l’arrivée en France varie entre un an et 14 ans (graphe suivant).

Figure 9 – Nombre d’années entre l’obtention du baccalauréat et l’arrivée en France pour les étudiants enquêtés ayant suivi des études post-bac au Maroc



Source : enquête personnelle

Pour l’ensemble des étudiants, la moyenne est de 2,08 années entre l’obtention du baccalauréat et l’arrivée en France.

Le lien peut être fait avec un autre critère, celui d’étudier à l’étranger comme premier vœu. Pour 51 étudiants de l’enquête, partir étudier à l’étranger était le premier vœu, ainsi, pour 26 étudiants ce n’était pas le cas.

Les raisons évoquées pour ceux dont la mobilité internationale est un second choix sont :

- Un échec ou des choix d’écoles inaccessibles (pour 10 étudiants),
- Un complément de formation après un diplôme marocain,
- Une opportunité de bourse ou de thèse en co-tutelle,
- La pression familiale ou des amis pour partir,
- Une formation inexistante au Maroc,
- La peur de partir,
- Un travail au Maroc.

Les raisons évoquées pour ceux qui ont décidé de partir à l’étranger sont variées. Elles seront abordées en partie dans la dimension d’accès et de valeur du diplôme, dans la dimension économique et dans la dimension culturelle (relative à la fois à la proximité de la culture française mais également à la fuite du système marocain).

Enfin, sur la totalité des enquêtés, seuls 9 d'entre eux n'avaient pas souhaité la France comme premier choix de destination (dont 5 issus du lycée public, 2 du lycée privé et 2 du lycée français). Pour eux, les pays envisagés étaient le Canada (Montréal cité 5 fois), les Etats-Unis (cités 4 fois), l'Espagne (citée 3 fois), la Belgique, l'Italie, la Grèce et le Japon (chacun cité une fois).

Les parcours scolaires au Maroc des étudiants entraînent soit une difficulté pour envisager la mobilité soit, au contraire, une évidence à la formulation du projet de mobilité internationale.

Un professeur marocain exerçant dans une université française, et arrivé comme étudiant dans les années 1980, nous fait part de ses constatations sur l'évolution de la composante du groupe des étudiants marocains en France. Selon lui, l'identification des étudiants ne se fait plus à partir d'une appartenance de type politique, il y a eu un basculement vers une appartenance corporatiste.

« L'appartenance c'est l'école. L'élite politique n'est pas renvoyée à son origine doctrinale mais bien aux écoles comme Ponts et Chaussées, Centrale ou d'autres. Avant la mobilité internationale pour études était une mobilité sociale. Des étudiants de toutes les origines sociales se retrouvaient dans des groupes politiques, tous ensemble. Aujourd'hui il n'y a plus d'étudiants de petit rang social, seulement des classes moyennes ou supérieures viennent en France. » R. professeur marocain en France

Ainsi, la mobilité géographique internationale n'est pas forcément une mobilité sociale. Des éléments seront apportés dans le chapitre suivant relatifs aux réseaux sociaux pendant la mobilité. Pour l'élaboration du projet de partir étudier en France, il est vrai que la présence d'amis à l'étranger renforce l'orientation des étudiants : 59 étudiants parmi nos enquêtés mentionnent cet argument. La plupart des amis sont en France, et nous verrons que le réseau social Facebook permet l'obtention d'informations utiles à l'élaboration du projet, notamment dans le choix des destinations et dans la préparation logistique<sup>63</sup>.

### **2.3. Formation et qualification : l'accès et la valeur du diplôme**

Cette dimension de la ressource de mobilité fait référence à la valeur et à la concurrence des diplômes par l'accès notamment aux écoles et universités au Maroc et en France. Une autre composante de la dimension porte sur la voie d'excellence des études d'ingénieur et de médecine. Enfin, des données relatives aux frais de séjour dans différents pays de l'OCDE permettent une mise en perspective du critère de l'accès financier dans le choix de la destination des études.

---

<sup>63</sup> Voir chapitre 6

### **2.3.1. Valeur et concurrence des diplômés**

Les données des entretiens vont dans le sens des analyses précédentes. En effet, nous revenons ici sur les discours qui éclairent le choix de localisation des études supérieures, notamment sur les études à l'étranger comme premier choix ou non, sur le rapport des étudiants aux diplômés et systèmes d'enseignement supérieur du Maroc et de France.

#### □ L'accès aux écoles et formations au Maroc

Le Maroc connaît un développement du nombre d'écoles et de formations d'enseignement supérieur<sup>64</sup> ainsi qu'une amélioration de leur qualité. En parallèle, l'accès à certaines formations et écoles marocaines peut s'avérer difficile pour plusieurs raisons : le nombre de places limitées, la côte de certains diplômés (par exemple l'ENCG<sup>65</sup>) ou l'absence de transparence et d'égalité dans les systèmes de sélection. Ainsi les études à l'étranger peuvent être une réponse face à un échec ou face à l'impossibilité de réaliser son projet au Maroc.

Le discours des 26 étudiants enquêtés, pour qui la France n'est pas le premier choix, rend compte de certaines difficultés à intégrer de bonnes écoles au Maroc. C'est le cas de D. étudiant à Lille : après un BTS obtenu au Maroc, les écoles marocaines en informatique étaient bien trop chères. Sa deuxième option était de partir au Canada (Montréal) où une tante pouvait l'accueillir mais il ne voulait pas partir si loin. Finalement, un ami de son père lui a parlé de l'université de Saint-Quentin à la pointe dans son domaine et il s'est décidé à partir. H. étudiant à Lille n'a pas été reçu à l'école de pilote qu'il visait, il s'est résigné à partir, suivant ainsi la majorité de sa classe. D'autres expériences parlent d'elles-mêmes.

« Je voulais préparer un diplôme d'ingénieur informatique au Maroc comme mon père. Mais je n'ai pas bien préparé les concours donc dès que j'ai eu mon bac, j'étais content, j'ai fait la fête... j'avais postulé pour plusieurs écoles d'ingénieurs, l'ENSA école nationale des sciences appliquées, même l'école de commerce et gestion, je voulais juste tester. J'ai passé le concours de médecine et je l'ai eu et, par contre, les autres que je voulais, je ne les ai pas eus. J'étais en liste d'attente pour quelques unes, et les autres, je ne les ai pas réussies. Pour la médecine, j'ai vraiment passé le concours pour faire plaisir à ma mère, elle me disait que si je l'avais, je pourrai faire ce que je veux. Bon, je l'ai eu mais ça ne m'intéresse pas. Donc j'ai vraiment laissé la France en dernier choix. » A. étudiant à Lille (2)

« Pour moi, c'était impossible que je rate le concours de médecine au Maroc et donc je n'avais pas l'idée de venir en France. Je ne voulais pas, moi j'étais bien à Casa avec ma famille et mes amis. Mais ma priorité était mes études, donc finalement je me suis dit que c'est la seule possibilité pour moi de faire ce que je voulais. J'aime bien la France mais je n'avais pas du tout cette idée de venir étudier ici. » K. étudiante à Montpellier (44)

Quelques étudiants, comme F. étudiante à Montpellier, dénoncent timidement le manque de transparence de la sélection dans certaines écoles de l'enseignement supérieur marocain :

---

<sup>64</sup> Voir chapitre 3

<sup>65</sup> École Nationale de Commerce et Gestion

« Ce sont surtout mes parents qui ont voulu que je fasse mes études en France, vue la qualité de l'enseignement ici et puisque je veux faire architecture depuis que je suis petite, et aussi parce que je n'ai pas été prise à l'école d'archi publique de Rabat. Mais comme il n'y a qu'une seule école publique au Maroc à Rabat et une école privée, donc les choix sont très limités. Je n'ai pas été acceptée à l'école publique pour 0,05 point parce qu'il y a trop de piston, des gens ont eu seulement 10 au bac et ont été pris. » F. étudiante à Montpellier (39)

A., étudiant à Montpellier, est celui qui est allé le plus loin dans le discours de dénonciation du changement de sélection pour l'accès à certaines écoles et de dénonciation de corruption pour l'accès à la faculté de médecine :

« Mon projet a commencé 2 ans avant le bac parce que chez nous, la moyenne du bac se fait en première et terminale. En première, on fait un examen qui va compter pour 25% du bac et en terminale on a le contrôle continu qui compte pour 25% et l'examen final pour 50%. En première j'ai eu 14, j'étais vraiment quelqu'un qui travaillait dur, j'avais même 16 ou 17 avant. Mais à partir de 2001 à peu près, ils ont changé le système au Maroc pour les grandes écoles. Tu peux accéder au concours de toutes les grandes écoles à partir de 13 alors qu'avant si tu avais 16 ou 17 au bac, tu entrais directement à l'école. Ils ont mis le concours parce que, après, ils vont jouer avec les dossiers. Même si vous avez 17 au bac et que vous n'avez pas le concours, ou non, plutôt qu'ils ne veulent pas vous donner le concours, ils peuvent dire qu'on n'a pas réussi et on n'a pas le droit de voir la copie. Donc pour résumer, ils ont baissé la note pour avoir plus de clientèle et jouer avec les dossiers. Par exemple, et c'était connu, tous les gens qui appartenaient à des familles aisées n'étaient pas brillants à l'école, donc avoir 12 ou 13 pour eux, c'est déjà un sacrifice, il faut qu'ils passent le concours juste pour être sélectionnés par leur nom. Et quelqu'un qui travaille très bien, avec 17 de moyenne mais pas avec le bon nom, il peut être refusé. Moi j'ai aussi passé le concours de médecine, j'ai bien travaillé et je n'ai pas réussi. Je ne voulais pas vraiment faire médecine mais c'était juste un travail qui assurait après. (Tu voulais faire médecine au Maroc?) Oui mais j'avais déjà ma candidature en France et j'étais déjà accepté. Finalement je ne voulais pas trop faire médecine parce que j'ai vu l'exemple de ma sœur qui fait une spécialité qu'elle n'aime pas et en plus c'est un parcours trop long. L'exemple de ma sœur m'a aidé à réfléchir autrement, c'est pour ça que j'ai préféré venir en France. J'avais préparé ma candidature pendant la terminale. (C'était soit médecine, soit ingénieur pour toi?) Oui, et j'ai aussi passé un concours d'ingénieur ici au Maroc et je ne l'ai pas eu, alors que j'ai vu certains exemples de gens moins bons mais qui l'ont eu. Ma sœur a rencontré quelqu'un de haut placé à la fac de médecine et il lui a dit, soit il faut être vraiment très très brillant pour être pris, ils réservent quelques places pour les très bons étudiants, soit on fait partie des grandes familles, soit il faut payer pour avoir une place. Elle m'a dit que je peux payer 7000 euros pour être pris, et ça c'était un prix parce qu'il connaissait ma sœur et elle est médecin. (Tout le monde peut faire le choix de payer?) Non, pour quelqu'un de normal, c'est pas toujours évident, il faut avoir le contact avec ces gens là, donc ma sœur était un intermédiaire entre moi et la personne qui reçoit l'argent. Mais imagine que tu paies, après il y a encore toutes les années d'études à financer, par exemple chaque mois mon père donnait 200 euros à ma sœur et encore c'était très juste pour elle parce que Casa est une ville très chère, juste le loyer de sa chambre est à 140 euros, alors que le smic est à 150 euros. (C'est toutes ces raisons qui t'ont décidé à faire un autre choix?) Oui, j'étais déçu de la réalité au Maroc, donc j'étais obligé de quitter mon pays et ma famille. » A. étudiant à Montpellier (34)

Par rapport à l'université marocaine, les critiques sont formulées par ceux qui n'y sont pas allés (« usine à chômeurs »). Dans l'enquête, 12 étudiants ont déjà un diplôme universitaire avant de venir en France, donc leur discours sur l'université marocaine est moins virulent. D'une manière générale, les sciences humaines à l'université sont déconsidérées contrairement aux autres sciences. Les discours des étudiants, dont la France était le premier choix, rendent également compte des perceptions du système d'enseignement supérieur au

Maroc. Partir étudier à l'étranger ne correspond alors pas à une fuite du système d'enseignement supérieur ou à un échec mais le départ est repositionné dans l'intérêt de l'étudiant : valeur du diplôme étranger et de l'expérience, accès simplifié à des formations valorisantes.

□ La France sur le marché mondial de l'éducation

L'orientation vers la France se justifie par plusieurs arguments : la valorisation des diplômes et la qualité des formations ; le paradoxe d'un accès plus facile à de meilleures formations ; une orientation logique après certains baccalauréats (français ou même marocains du privé) et finalement, la France peut également représenter une solution de rechange pour une impossibilité à se rendre ailleurs.

Quelques citations d'entretiens illustrent le choix d'une orientation vers la France pour la qualité des formations et des diplômes.

« En général, au Maroc le diplôme français est très bien reconnu, la formation est meilleure, de très bonne qualité. Et pour avoir un bon poste et se faire embaucher au Maroc, il faut avoir un très bon diplôme. C'est pour ça que beaucoup de Marocains vont en France faire leurs études. » Y. étudiant à Lille (24)

« Je ne voulais pas partir pour faire une école de commerce sinon je serais restée au Maroc parce que les écoles de commerce sont aussi reconnues. Il y a surtout deux grandes écoles au niveau national et j'étais acceptée dans l'une des deux. Je ne voulais pas non plus faire une licence à l'université parce que c'est trop banal. Mon choix s'est porté sur un DUT parce que la formation est vraiment spécifique et elle m'a permise d'intégrer un excellent master d'économie. » K. étudiante à Montpellier (45)

« Il faut dire que parmi les écoles marocaines, certaines sont très bien mais en qualité, on peut facilement mettre... par exemple en France il y a 90 écoles d'ingénieur et on peut considérer que les 20 premières se situent quand même au dessus des meilleures écoles marocaines. On peut passer les concours des écoles françaises depuis le Maroc, mais ça demande beaucoup de travail en dehors de la classe. Il n'y a pas de quota, c'est le même concours qu'on passe. Sauf que je préférerais être préparé pour ces concours-là seulement depuis la France et je pensais que je pouvais avoir une des écoles qui était meilleure que les écoles marocaines. » S. étudiant à Lyon (76)

Quelques étudiants amorcent l'idée que la qualité des diplômes français est ancrée dans l'imaginaire marocain et ne correspond pas toujours à la réalité.

« La France a la réputation d'offrir un enseignement de qualité, de plus que chez nous au Maroc, on a toujours des préjugés, que je qualifierai de complexes, comme quoi une personne qui a fait ses études en France est plus qualifiée, meilleure qu'une autre personne ayant suivi ses études au Maroc. Une idée qui est évidemment archi-fausse, et qui reste difficile à changer puisqu'il s'agit de changer la mentalité de tout un peuple. » A. étudiant à Montpellier (53)

« Les profs et mes parents me disaient que les diplômes en France étaient mieux reconnus qu'au Maroc. Les profs au lycée préféraient qu'on continue nos études à l'étranger plutôt qu'au Maroc. Ils disent qu'on aura une meilleure expérience. Mais parfois je regrette. J'avais de meilleurs

choix pour continuer mes études au Maroc plutôt qu'ici. J'avais une bourse, j'avais une école d'ingénieur, j'avais un travail d'office derrière mais moi j'ai opté pour ce choix. Parfois je me dis que je n'aurais pas du. » Z. étudiant à Montpellier (69)

Le paradoxe de la France, souvent mentionné, est la facilité d'accès aux écoles et formations au regard d'une meilleure qualité d'enseignement (sous couvert d'être en mesure d'obtenir un visa). Les étudiants ont souvent plus de difficultés à intégrer de bonnes classes préparatoires au Maroc qu'en France à cause du nombre moindre de classes et de la concurrence des autres étudiants marocains.

« C'est plus facile de rentrer dans une école française, en plus je pense que la formation est plus poussée ici. » B. étudiante à Montpellier (38)

« A mon époque, il y a 5 ans, il y avait 4 ou 5 classes préparatoires dans tout le pays. Je pense qu'il y avait 3 classes privées et une seule publique. Donc c'est un peu compliqué d'intégrer ces classes prépa alors qu'en France, il y en a tellement. C'est donc plus facile d'intégrer une classe prépa en France en termes de scolarité, je ne parle pas du visa. Au Maroc c'est trop difficile, ils ne prennent que les meilleurs. » M. étudiant à Lille (9)

« Parce que je me disais qu'en France j'ai plus de choix d'écoles. Au Maroc, il y a peut-être deux ou trois écoles qui sont bonnes et surtout il y a la concurrence marocaine, il y a de supers bons éléments et pour être bien classé, c'est infaisable pour moi. (C'est plus difficile d'avoir les prépas au Maroc que d'en décrocher une en France?) Oui, c'est sur, c'est aussi dur que d'avoir l'école centrale en France ou les écoles des mines en France. Je me suis dit que j'avais plus de chance de décrocher une école en France, peut-être pas super prestigieuse comme Polytechnique mais qui permettent d'avoir un bel avenir. » A. étudiant à Montpellier (36)

Le baccalauréat français permet non seulement de s'orienter prioritairement vers la France grâce à un accès simplifié et à une connaissance du système d'enseignement, mais il permet également un accès facilité à quelques écoles prestigieuses marocaines.

« C'était un objectif presque obligatoire. Et avec un bac français, rester au Maroc ça n'a pas trop de sens même si les bacs français sont plus avantageés pour entrer dans des écoles ici au Maroc, par exemple pour une grande école de commerce, ils mettent la barre pour un bac scientifique marocain à 14 et pour le bac français il faut juste l'avoir, ils ne mettent pas de barre. Au cas où je n'avais pas l'université en France, j'allais faire une école de management au Maroc, l'école HEM, c'est une école privée à Rabat, quand je suis venu présenter mon dossier, ils m'ont dit que je n'avais pas de concours, il fallait juste avoir le bac. Donc on peut dire que le bac français ouvre aussi beaucoup de portes au Maroc. » M. étudiant à Montpellier (61)

L'orientation vers la France a parfois été justifiée comme une solution de rechange après l'impossibilité de partir ailleurs. Toutefois, les étudiants concernés y trouvent une grande satisfaction. Pour H., l'idée de venir étudier en France est une alternative à un premier choix qui était d'aller aux Etats-Unis.

« Ce qui a un peu bloqué ce sont les frais d'inscription, c'était plus cher, entre 40000 et 50000 dollars par an pour faire le même parcours *undergraduate studies* en économie et business administration, je voulais New York ou Miami, j'avais la tête un peu dans les nuages. Et mon père m'a dit clairement que ça faisait un peu trop. Ils ont les moyens, peut-être que si j'avais insisté mais bon ils m'ont fait réfléchir, et c'est vrai que c'est un peu exagéré de payer autant pour des études, je pourrai avoir une entreprise avec autant d'argent. Donc, après le premier vœu que j'ai laissé tomber, je me suis dit soit la France, soit l'université américaine au Maroc à



Ifrane. J'ai passé le concours, j'ai été accepté. En parallèle j'ai fait les démarches à Campus France, mais l'idée qui prévaut au Consulat de France, c'est de ne pas donner le visa à tout le monde et leur but c'est de donner le visa le plus tard possible. (C'est-à-dire?) En fait tu fais la procédure à Campus France et le visa ils te le donnent en septembre ou en octobre carrément alors que les cours sont déjà commencés, tout le monde s'est intégré. Je connais beaucoup de monde qui part en septembre et qui rate la première année parce que tu rates le plus important au début. Donc dans mon inconscient, je me disais que j'allais rester au Maroc. Par contre moi, j'ai eu beaucoup de chance parce que j'avais déposé mon dossier super tôt et j'ai eu mon visa étudiant début juillet. J'ai eu beaucoup d'amis qui ont eu leur visa seulement en octobre et qui sont finalement restés au Maroc. » H. étudiant à Lille (10)

« Comme la plupart des Marocains, tout le monde rêvait de partir de l'autre côté de la Méditerranée. Mon projet initial était de partir en Espagne mais j'ai échoué à l'examen pour l'accès aux universités espagnoles après la préparation de la *selectividad* espagnole (équivalent Toefl) à Melilla. Après un diplôme d'une école privée à Casablanca, j'aurais pu travailler au Maroc mais cette idée de venir en Europe me démangeait encore. Je voyais ça plus comme une chance. Quand on a la chance d'avoir un diplôme d'une école privée marocaine et non pas étatique, et qu'on a la chance de continuer dans une école d'ingénieur en France, c'est vraiment une grande chance. Je me suis battu pour être bien placé parmi les étudiants de l'école et en dernière année, j'ai eu la quatrième place de l'école. Les dix premiers avaient accès à des tests pour aller en France. Des profs français se sont déplacés spécialement pour passer les entretiens. Et j'ai été accepté. Grâce à l'école on a fait une demande de visa groupé, et ça facilite beaucoup la tâche pour avoir le visa. » A. étudiant à Lille (11)

#### □ Les compléments de formation

La mobilité pour études de certains étudiants se justifie par l'acquisition d'un complément de formation (par exemple une spécialisation en médecine ou en agronomie) ou par l'inexistence de certaines formations au Maroc. La mobilité est parfois conçue à plus court terme, le calendrier du séjour étant en partie fixé, mais ce n'est pas forcément le cas pour tous.

Voici les exemples d'une diplômée d'agronomie dont l'objectif est de compléter son profil par une formation impossible à faire au Maroc et d'une diplômée d'une école de commerce marocaine cherchant une spécialité innovante :

« Durant les 5 années en agronomie, j'ai fait plusieurs stages à Rabat surtout dans un bureau d'études qui faisait du développement rural et j'ai beaucoup aimé. Mais mon profil était plus dans la production végétale, plus technique, donc j'ai voulu compléter mon profil pour pouvoir accéder à ce genre d'institution dans mon parcours professionnel. J'ai cherché des masters mais au Maroc il n'y en a pas, soit tu fais tout à l'université soit tu n'y a pas accès, tu ne peux pas accéder directement au master après l'école d'ingénieur. Donc j'ai cherché et les destinations principales étaient soit la Belgique, soit la France à cause de la langue parce que j'ai quelques lacunes en anglais donc j'ai préféré faire cette spécialisation dans un pays francophone et le Canada aurait été trop cher, donc c'était soit la Belgique soit la France » I. étudiante à Montpellier (32)

« Après le diplôme de l'ISCAE, je voulais me spécialiser dans un secteur nouveau et porteur, le e-commerce. Malheureusement il n'existait aucune formation de ce type au Maroc alors j'ai cherché et j'ai trouvé une formation en France. C'est ce qui m'a décidé à vivre l'expérience française. En plus je savais que ce serait très bénéfique à mon retour au Maroc. » K. étudiante à Montpellier (59)

Dans le cas de N., étudiante à Montpellier, la venue en France était motivée par le diplôme de master en génétique, domaine de pointe inexistant au Maroc, et lui permettant ensuite de faire un doctorat : « Au Maroc, il n'y a presque rien dans ce domaine, il y a vraiment tout à faire. »

□ L'influence de la famille et des amis

L'influence des proches peut être déterminante dans la décision de partir et dans le choix de la destination. Plusieurs étudiants illustrent cette situation.

« L'idée de partir en France pour continuer mes études venait de mon père, j'étais réticent face à cette idée pour plusieurs raisons : peur de l'inconnu, éloignement, solitude, peur de ne pas pouvoir réussir que ce soit sur le plan professionnel ou social, la responsabilité, etc. Au final, mon père a réussi à me convaincre. Pour info, aujourd'hui je ne regrette pas ce choix. » A. étudiant à Montpellier (53)

« Au début, je voulais faire un master au Maroc, mais après j'ai voulu faire comme la plupart de mes amis partis à l'étranger. Tous mes amis sont partis en Belgique, en France, au Canada. Environ 90 % de mes amis sont partis. Alors j'ai postulé à Campus France, et également pour le Japon, pour le Canada et la Belgique. (Le Japon ?) Oui, j'avais envie de changer carrément d'environnement, et aussi parce qu'un ami est parti en Chine, ça m'a donné envie. (Et le Canada ?) Parce que c'est un pays francophone comme la Belgique. Après j'ai obtenu la réponse pour la France et la Belgique. J'ai aussi été accepté pour le Japon mais il fallait déjà avoir validé la licence et j'étais en train de terminer. » A. étudiant à Montpellier (52)

« Je voulais attendre un peu avant de venir en France mais mes parents m'ont dit de partir. Ils m'ont presque forcé à partir. Ils m'ont dit tu pars, où tu veux mais tu pars. Parce que pour eux c'est important de découvrir autre chose, toujours cette culture du voyage. » O. étudiant à Montpellier (43)

Y., en tant qu'instituteur au Maroc, a bénéficié de l'opportunité de passer un concours pour être professeur de langue arabe en France. L'information de l'existence de ce concours lui a été permise par son beau-frère. L'obtention du concours lui a ensuite permis de reprendre des études à l'université de Montpellier.

« Mon beau-frère m'a informé d'un concours pour des enseignants de langue arabe pour travailler en France. Il fallait une licence et 10 ans d'ancienneté. Je les avais tout juste. Le concours était organisé à l'échelle nationale par l'éducation nationale au Maroc et par la fondation Hassan II pour les Marocains Résidant à l'Etranger. Parce qu'après nous sommes détachés auprès de la fondation Hassan II. Mais le concours n'est pas chaque année, ça dépend, c'est environ tous les 5 ans en fonction de la demande et des politiques. Donc j'ai passé le concours à Kénitra. D'habitude le concours porte sur l'arabe, le français, la grammaire, etc. Et cette année-là, ils ont changé, il n'y avait qu'une seule question, c'était une dissertation qui portait sur la culture. Et c'était exactement ce que j'avais étudié pendant ma licence de sociologie. C'est comme si j'avais fait ma licence juste pour avoir cet examen. Les autres étaient déconcertés, et j'étais le seul parmi ceux qui étaient avec moi à avoir eu le concours. A l'échelle nationale, il y avait 10.000 candidats, et après l'écrit et l'oral, on est restés 177. » Y. étudiant à Montpellier (67)

Certains étudiants ont de larges possibilités pour le choix de la destination. Dans le cas d'A., ce sont ses amis et sa famille qui l'ont incité à venir étudier en France.

« J'ai passé les concours marocains mais les concours français aussi. C'était au mois de mai l'année dernière. Je les ai passés à Saint-Etienne parce qu'il y avait un ami là-bas qui faisait Telecom Saint-Etienne donc je suis allé chez lui et j'ai passé les concours là-bas. J'ai eu une école au Maroc qui n'est pas mal (l'INSIA), c'est la première école pour la formation informatique au Maroc. Donc j'ai eu son concours et j'ai eu le concours ici pour les écoles françaises et c'est mon père qui m'a encouragé à venir ici, il disait aussi bien pour les études que pour la vie. Même avant d'avoir passé les concours, j'avais déjà postulé à l'Ecole polytechnique de Montréal au cas où je n'avais pas les concours ici en France, j'avais même fait une demande de visa, j'avais obtenu le visa, j'ai tout passé, j'avais payé les frais d'inscription, payé les frais de visa, les frais de la visite médicale. J'ai eu mon visa et je pense qu'un mois après j'ai eu les résultats pour la France. Du coup j'hésitais encore entre le Canada et ici. (Qu'est-ce qui t'a décidé ?) Je me suis dit que j'allais demander le visa étudiant pour venir en France et d'ici le mois d'août je vais faire mon choix. J'ai postulé pour le visa en France, un jour le consulat de France du Maroc m'a appelé et m'a dit que c'était pas possible de délivrer deux visas étudiants. Donc fallait choisir, soit aller récupérer le passeport comme ça, soit aller le récupérer et aller au Consulat du Canada pour annuler le visa. Je me suis dit que c'est mieux d'aller en France, il y a beaucoup plus d'amis là-bas, en plus t'es pas loin, si tu veux venir c'est pas loin, juste pour 4 ou 5 jours tu peux aller au Maroc, c'est pas comme au Canada où les billets sont chers. En plus il y a beaucoup plus d'amis en France qu'au Canada, donc je me suis dit ok je vais en France. » A. étudiant à Lille (1)

A l'inverse, l'influence de la famille peut parfois jouer le rôle de frein à la mobilité. S. ne voulait pas partir étudier en France mais son équivalence du bac français l'y a obligé. L'influence de la famille, et surtout de son père, était plutôt inverse puisqu'il a essayé de la dissuader de partir en France pour la convaincre de rejoindre ses sœurs en Allemagne.

« A cause du DAE non reconnu au Maroc, j'ai du venir en France mais ce n'était pas mon projet, c'est comme si j'ai un bac français mais le titre dérange, le DAE ce n'est pas le bac français. A cause de ça, j'ai du aller en France mais sinon je ne voulais pas quitter le Maroc. Mon père ne voulait pas que je parte. Il m'a interdit de voyager seule en Europe, même s'il y a la famille, il m'a plutôt incitée à partir en Allemagne, pour lui la seule destination possible c'était Frankfort. Donc j'ai étudié l'allemand pendant 2 ans. Mais finalement je n'ai pas voulu, je lui ai dit que je voulais rester indépendante. Quand il m'a vu au bord de la dépression, il m'a dit de partir où je voulais. Finalement il m'a demandé où je voulais partir. J'ai dit au Canada, il m'a dit non parce que c'est au dessus de ses moyens, c'est vrai que tout est plus cher. Alors j'ai dit la France. Il a dit oui. J'avais déjà contacté les universités de Montpellier III, Metz et Marseille. Et il a choisi Montpellier parce que c'est une ville ensoleillée, plus proche du Maroc. Et avec mes soucis de santé, c'est mieux de rester au soleil. » S. étudiante à Montpellier (66)

### **2.3.2. La voie d'excellence : formation d'ingénieur, de commerce et médecine**

Dans notre enquête, pour 32 étudiants sur 77 (41,5 %), le motif d'arrivée en France est soit intégrer une prépa (scientifique ou commerce) pour 7 d'entre eux, soit intégrer une école d'ingénieur<sup>66</sup> ou de commerce pour 22 d'entre eux, soit étudier la médecine pour 3 d'entre

---

<sup>66</sup> A l'université ou en écoles privées

eux<sup>67</sup>. Ces études comptent toujours parmi les plus prestigieuses, avec un prestige qui s'affirme de plus en plus pour les écoles de commerce et qui ne décroît pas pour les écoles d'ingénieur et la médecine.

« L'usage socioprofessionnel de la formation d'ingénieur semble inchangé depuis la période de la post-indépendance : cette formation est perçue comme une voie d'excellence qui garantit des carrières professionnelles stables et prestigieuses, aussi bien pour les premières générations et pour les diplômés des années 1990 que pour les ingénieurs plus jeunes qui intègrent aujourd'hui un marché de l'emploi en crise. » G. Scarfo Ghellab, 2011, p.84

Ce prestige est lié à l'histoire et la culture de la réussite des élites marocaines. Certains auteurs, comme P. Vermeren (2011) ou G. Scarfo Ghellab (2011), se sont intéressés à la connaissance de ces diplômés au Maroc, à la compréhension des faits historiques et des logiques des acteurs dans la mobilité étudiante d'excellence. G. Scarfo Ghellab met notamment en avant le facteur de l'origine sociale comme variable essentielle pour comprendre les parcours scolaires. L'auteur distingue alors les plus favorisés socialement, ceux pour qui « la voie à suivre est tracée dès l'enfance » (p.82) et qui bénéficient d'un capital social élevé et d'une très bonne information des cursus, des plus modestes qui subissent le manque de moyens et de connaissance sur les écoles et les filières. Dans notre enquête, sur les 32 étudiants concernés, 18 déclarent être issus d'une famille aisée, 6 d'une famille moyenne supérieure, 7 d'une famille moyenne et 1 d'une famille modeste, soit les trois quarts d'un milieu aisé ou moyen supérieur. Ainsi, le choix de faire une école d'ingénieur peut être vécu comme un héritage ou comme une promotion sociale.

« Comme mes deux parents étaient ingénieurs donc je ne me suis pas trop posé de question. Je ne savais pas trop à quoi ça ressemblait donc je me suis mis dans l'ingénierie. Comme je n'avais pas trop le niveau pour une prépa, j'ai passé des concours pour intégrer des écoles d'ingénieur post-bac et j'ai décroché Telecom Lille. J'ai quand même décroché la meilleure école d'un regroupement d'école, à l'époque c'était la meilleure, je crois que ça a chuté depuis. » I. étudiant à Lille (7)

Les obstacles pour les plus modestes, majeurs, étaient surmontables en partie par l'existence d'un système de bourses qui s'est considérablement réduit aujourd'hui. S., étudiant à Centrale Lyon, a pu bénéficier d'une de ces bourses du mérite de l'Etat marocain<sup>68</sup>.

« Je crois que les 15 premières écoles d'ingénieur en France permettent d'être éligible à la bourse du mérite de l'Etat marocain. C'est ce que je visais, pas seulement pour la bourse, j'avoue que je voulais décrocher une bonne école. Certains viennent en France juste pour venir en France même s'ils décrochent une excellente école au Maroc, ils ont juste envie de venir en France. Moi c'était pas le cas, je voulais une bonne école en France. J'ai obtenu Centrale Lyon et donc j'ai eu une bourse. J'étais même prêt à rentrer au Maroc si je n'avais pas de bourse. Je pense que mon père aurait pu me financer mais je préférais obtenir la bourse, en plus c'est plus valorisant. Et mon petit frère est venu en France sans bourse aussi donc ça faisait beaucoup. C'est sûr qu'il y avait un critère financier. Mon père aurait pu nous financer tous les deux mais ça ne me dérangeait pas du tout de rentrer si je n'avais pas de bourse. Je pense que l'Etat

---

<sup>67</sup> Nous considérons qu'il peut y avoir un biais de l'échantillon même si celui-ci reprend les grandes orientations des étudiants marocains dans les universités de Lille et de Montpellier (voir chapitre 2).

<sup>68</sup> La liste des écoles éligibles à l'obtention d'une bourse du mérite de l'Etat marocain se trouve notamment sur le site de l'ambassade du Maroc en France : [http://www.amb-maroc.fr/France/France\\_etudier-en-france.htm](http://www.amb-maroc.fr/France/France_etudier-en-france.htm)  
Les chiffres précis sur le montant sont difficiles à trouver, a priori ce sont des mensualités de 421 euros pendant 10 mois plus 458 euros pour les frais de scolarité (pour l'année 2008)

marocain donne presque 200 bourses par an, entre 150 et 200. Et c'est 4500 euros par an. » S. étudiant à Lyon, a fait sa prépa à Lille (76)<sup>69</sup>

Le parallèle peut être fait avec les études de médecine qui restent prestigieuses au Maroc. Certains étudiants subissent une pression familiale pour faire médecine, parce qu'il est recherché et valorisant d'avoir un médecin dans la famille, c'est un critère permettant la promotion sociale de toute une famille. Pour d'autres, les études de médecine sont un héritage familial vécu avec beaucoup d'enthousiasme.

« Avec des amis de la promo du bac on s'était dit qu'on allait ensemble changer de culture, changer de pays. Mais mes parents tenaient beaucoup à ce que je reste au Maroc pour faire la médecine, au-delà du prestige social des médecins, c'était pour avoir un médecin dans la famille, ça donne un petit poids, c'est un métier noble. Donc pour eux d'avoir un médecin c'était beaucoup plus un honneur, alors ils voulaient que je reste. Surtout que j'ai eu la convocation pour la médecine et le visa dans la même semaine. J'ai eu mon visa le jeudi et le mercredi d'après c'était la rentrée pour la médecine. Mon père m'a même dit que le vrai regret de sa vie, c'est de m'avoir accordé le visa pour venir ici. » N. étudiant à Lille (15)

« Ça vient de ma famille, mes deux parents ont été médecins donc je pense que j'ai été en partie influencé. Moi, ça m'a toujours trotté dans la tête, je ne m'étais jamais posé de question sur est-ce que je pouvais faire autre chose. Quand on me posait la question sur qu'est-ce que tu veux faire après le bac, c'était clair. Mais pour le lieu c'était différent. J'avais fait ma demande pour la France l'année du bac et j'attendais la réponse pour le mois de mars. Pendant ce temps, je faisais d'autres recherches notamment en Tunisie et au Sénégal. » A. étudiant à Lille (3)

Il existe une grande différence entre les écoles d'ingénieur pour lesquelles il faut réussir le concours d'entrée et la faculté de médecine pour laquelle la réussite dépend de l'obtention du concours en fin de première année. Ainsi, le choix stratégique de la localisation des études peut se faire par rapport au taux de réussite en P1 (première année) et au *numerus clausus* qui détermine chaque année le nombre d'étudiants pouvant accéder en deuxième année au niveau national et au niveau des universités. A., étudiant à Lille, nous livre ici les éléments qui ont participé au choix de la destination des études de médecine.

« En fait il y avait deux choix plus un troisième facultatif. J'avais mis Lille et Amiens. Amiens c'était juste parce que je voulais quand même rester proche de ma famille mais sans être vraiment dans la même ville. C'est vrai que ça aurait été plus simple si j'étais resté sur Paris près de ma tante mais la famille au bout d'un moment ça devient invivable. C'est pour ça que j'ai préféré être pas trop loin mais pas à Paris non plus. Et j'ai choisi Lille parce que je m'étais basé sur le quota de réussite en P1, mais je me suis rendu compte que c'était un peu foireux parce que leur quota c'était surtout en fonction du nombre d'inscrits à Lille et du *numerus clausus* de Lille, parce que c'est plus grand donc au final c'est clair qu'ils en prennent un peu plus qu'ailleurs. C'est sûr que j'aurais pu faire des choix un peu meilleurs mais voilà... (Tu as quand même choisi en fonction d'un critère de réussite scolaire.) Oui, au début quand je cherchais c'était par rapport aux critères de réussite. (Si tu avais pris d'autres critères, tu aurais peut-être fait tes demandes ailleurs ?) En fait le problème c'est qu'il y avait aussi le critère du quota d'étudiants étrangers en P1. Dans les filières médicales, surtout en médecine, le quota d'étudiants qui sont là à titre étranger est de 8 %. Entre la P1 et la P2, ces étudiants ne sont pas

---

<sup>69</sup> Etudiant rencontré à Lille, référencé dans l'échantillon comme résident à Lille, cycle ingénieur. Il a fait sa prépa à Lille et a obtenu le concours de Centrale Lyon.

inclus dans le numerus clausus de base, c'est-à-dire que quand ils disent que par exemple pour telle année le numerus clausus est de 7000 étudiants en France, et bien il y a les 7000 plus 8 % d'étudiants étrangers qui sont là pour leurs études. Dans pas mal de villes du sud, enfin à Paris, Montpellier et tout, j'avais des amis qui sont obligés de jouer sur un double classement, c'est-à-dire il faut être classé dans le numerus clausus mais aussi dans le quota des étudiants étrangers, c'est-à-dire être aussi dans les 8 %. Par exemple si l'étudiant a 14 sur 20, que le dernier pris en général français et étrangers en deuxième année a obtenu 11, mais que entre ces deux limites il y a eu les 8 % d'étudiants étrangers, il risque de se faire éjecter. Alors qu'il a le niveau, on se retrouve à redoubler alors qu'on est déjà dedans. C'est un peu frustrant, j'ai un pote à qui c'est arrivé, mais voilà c'est le risque de prendre des villes où il y a plus d'étrangers. (Parce que ce n'est pas partout pareil?) A l'étranger quand on dit études en France, les grands noms qui sortent c'est Paris, Bordeaux, Lyon, Toulouse. Et encore Toulouse c'est à cause des grandes écoles et généralement c'est par rapport à ça. Donc moi j'ai choisi Lille surtout par rapport à ça, parce que leur quota n'a jamais été atteint. Lille n'a jamais eu autant d'inscrits pour atteindre leur quota d'étudiants étrangers. Par exemple dans mon année à moi, il y avait 35 places disponibles, ce qui fait 8% par rapport au total mais c'est seulement 13 qui ont réussi à être classés. » A. étudiant à Lille (3)

Les écoles de commerce sont aujourd'hui très valorisées et valorisantes du fait du contexte économique et des possibilités d'accès au marché de l'emploi privé.

### **2.3.3. Les frais de séjour comme critère de localisation**

Ce critère est à mettre en lien avec la dimension sociale et économique de la famille puisque, comme nous l'avons mentionné, ce sont majoritairement les familles des étudiants qui prennent en charge leurs études. Les frais de séjour représentent une contrainte dans un système plus complexe de logiques. Par frais de séjour, nous entendons les frais de scolarité, de logement et du coût de la vie.

Les frais de séjour dans les différents pays de l'OCDE sont un élément permettant une indication sur la population étudiante marocaine de l'étranger. En effet, à ce niveau de développement de la recherche, nous pouvons émettre l'hypothèse d'une prise en compte des frais de séjour dans le choix de la localisation des études. Par rapport à l'écho des entretiens, ce critère semble surdéterminant dans l'élaboration du projet. Certains pays sont plus accessibles financièrement que les établissements privés marocains mais, dans tous les cas, partir étudier à l'étranger représente une somme non négligeable, même en France, c'est sans parler des études aux Etats-Unis ou au Canada (voir tableau annexe 11 des frais de scolarité dans différents pays de l'OCDE en fonction des établissements publics ou privés). Même incomplètes, ces données nous renseignent sur les possibilités et les limites d'accès aux différents systèmes d'enseignement supérieur.

Le coût des universités par an en France est réparti comme suit : 174 euros pour les étudiants en licence, 237 euros pour les étudiants en master et 359 euros pour les étudiants en doctorat. En 2011, les écoles privées proposent des frais d'inscription compris entre 8000 et 15000 euros l'année. Le site web [www.etudionsaletranger.fr](http://www.etudionsaletranger.fr) propose une évaluation des coûts par année dans différents pays. Il prend en compte différents critères comme le voyage, le logement, les frais de scolarité, l'assurance, la nourriture et une rubrique divers. Parmi les

destinations les plus coûteuses, nous trouvons l’Australie (21600 euros dont 12500 euros de frais de scolarité), les Etats-Unis (17834 euros), l’Angleterre (16000 euros) ou la Suisse (14500 euros). Ensuite pour les pays européens comme la France, l’Espagne<sup>70</sup>, l’Allemagne, l’Italie, la Suède, le Danemark ou la Finlande, il faut compter en moyenne 9000 euros par an. Nous précisons que les frais de scolarité en Belgique augmentent en 2012. Les frais d’inscription aux universités belges seront compris entre 1923 et 3845 euros. D’autres pays se positionnent sur la scène de la concurrence universitaire, c’est le cas de la Chine dont le budget prévisionnel annuel est de 7490 euros (dont 2500 euros de frais de scolarité).

Rappelons ici comme élément comparatif les frais d’inscription dans l’enseignement supérieur marocain. Les 14 universités publiques offrent une quasi-gratuité de l’enseignement. Les frais de scolarité des écoles privées oscillent entre 30000 et 80000 dirhams par an (entre 2700 et 7200 euros). Les universités privées ont un coût similaire : 68000 dirhams pour l’année universitaire 2011-2012 à l’Université Internationale de Rabat (soit 6000 euros (<http://portail.uir.ma/node/49>), 11000 dirhams par an, logement compris (l’équivalent de 10000 euros) à l’Université Al Akhawayn d’Ifrane. Rappelons que l’Université privée de Rabat, l’Université Chaabi de Casablanca et Mundiapolis de Casablanca accueillent environ 11000 étudiants à la rentrée de septembre 2011.

## 2.4. S’adapter au marché du travail

Nous traitons ici du motif de la rentabilité économique des études et non pas du coût des études ou de la dimension sociale. En effet, le projet d’études à l’étranger est souvent bâti dans le but d’obtenir un diplôme plus valorisé au Maroc et ainsi d’augmenter les chances d’accéder à de meilleurs postes. Les étudiants considèrent que l’expérience d’internationalisation, ajoutée à la valorisation du diplôme étranger dans des disciplines spécifiques, améliore leur employabilité sur le marché du travail international et marocain particulièrement. 27 étudiants enquêtés (35 % du total) mentionnent l’argument de la valorisation du diplôme français pour l’embauche au Maroc comme motivation principale au projet de mobilité. Pour le reste des étudiants, cet argument revient souvent de manière secondaire ou au fil des discours comme une évidence. L’argument de l’expérience d’internationalisation qu’offrent les études à l’étranger est appuyé par une mise en valeur des qualités et compétences acquises représentant ainsi des critères valorisant à l’embauche. S. a décidé de faire ses études en France pour apporter une expérience internationale et un diplôme étranger au Maroc.

« Selon moi c’est un plus d’avoir un diplôme étranger, surtout le diplôme français est très valorisé. En plus ça me donne une expérience internationale et la possibilité de travailler au Maroc dans un domaine qui me plaît. » S. étudiante à Montpellier (50)

---

<sup>70</sup> Le gouvernement espagnol de Rajoy a décidé en mai 2012 d’augmenter les frais d’inscription dans les universités pour les étudiants étrangers issus des pays hors Union européenne. Ainsi les frais passeront de 1000 euros par an à 6000 euros afin de faire face à la crise que connaît le pays. Les étudiants étrangers se sont mobilisés dans tout le pays afin d’obtenir l’annulation de cette mesure. Cette augmentation semble détourner les étudiants étrangers (dont les marocains) mais aussi les espagnols à étudier en Espagne.

Selon Y., en économie, les diplômes universitaires sont plus valorisés s'ils sont délivrés par une université française ou étrangère. Mais au-delà du diplôme, le plus important reste l'expérience.

« Ce n'est pas forcément un avantage, un diplôme ça reste un diplôme. De toute façon le plus important ça reste l'expérience, faire des stages. Le système des écoles est différent, c'est un système d'investissement pour avoir un diplôme et accès à un réseau mais je pense que tout le monde peut avoir sa chance, c'est la pratique qui valorise l'homme. (Tu n'as pas voulu faire une grande école ?) A mon avis, le système universitaire est plus intéressant. Mais quand on fait une école, c'est un investissement pour avoir une étiquette, mais en termes de technique, l'université est meilleure, on a tous nos chances. Personnellement, ce parcours me convient, l'autre aussi aurait pu me tenter mais je n'ai pas voulu. Je n'ai pas eu envie d'être sur des rails dans une école. L'école n'est pas forcément un gage de qualité. Dans mon entourage, les deux tiers ont choisi de faire une école. Mais pour moi, l'université nous tire aussi vers le haut. Et à l'ISEM, il y a une sélection, c'est pas forcément très reconnu ailleurs mais je compte sur mon expérience professionnelle pour faire valoir mes compétences. » Y. étudiant à Montpellier (51)

L'expérience internationale peut aussi être entendue comme élargie à d'autres pays que la France. Dans ce cas, la France est considérée comme une étape avant de rejoindre un autre pays, soit pour y poursuivre des études, soit pour avoir une première expérience de travail<sup>71</sup>. Onze étudiants enquêtés ont déjà réalisé une expérience internationale en dehors de la France pendant leurs études. Pour cinq d'entre eux, il s'agit de stages, pendant les études, faits au Maroc (d'une durée de deux à quatre mois). Ce type de mobilité pendant les études concerne les étudiants d'écoles d'ingénieur, d'agronomie ou des doctorants de l'université. Pour les six autres, il s'agit de mobilité d'au moins six mois et jusqu'à un an dans le cadre d'échange entre écoles de commerce. Les destinations sont New York, Miami, Hong Kong, Shanghai, Londres et Barcelone.

Le lien entre la formation et l'employabilité sera approfondi dans le chapitre 8 relatif au retour ou non des étudiants au Maroc. Nous pouvons tout de même introduire l'idée que l'élaboration du projet d'études à l'étranger se construit sur un projet de retour (choix d'orientation, d'université ou d'école), même si celui-ci n'aura pas forcément lieu. Les étudiants font alors preuve d'une logique d'adaptation au marché du travail marocain selon des critères d'employabilité. Le marché de l'emploi est maintenant à dominante privée et non plus publique comme c'était le cas pour les ingénieurs jusque dans les années 1990 (G. Scarfo Ghellab, 2011). Les statistiques des universités mobilisées dans le chapitre précédent nous éclairent sur l'évolution des orientations des étudiants marocains en France et vont dans le sens des critères pour être employable et coller au marché du travail privé marocain d'abord et international ensuite. En effet, rappelons que 70 % des étudiants marocains en France sont soit en sciences dures et de l'ingénieur soit en sciences économiques et de gestion (Ministère de l'Education nationale, 2007).

« Le niveau n'est pas comparable entre les grandes écoles françaises et les écoles privées ou publiques au Maroc. C'est pour ça que les personnes qui ont les moyens viennent poursuivre leurs études ici parce qu'au Maroc, ça reste très restreint dans tous les domaines. C'est pour ça qu'on peut facilement trouver du travail parce que tous les Marocains n'ont pas fait leurs études en France. Donc les employeurs le savent, elles savent que les boulots qu'elles proposent sont surtout destinés aux diplômés des grandes écoles. » S. étudiante à Lille (23)

---

<sup>71</sup> Voir la question des projets d'avenir (poursuite des études, travail, retour) dans le chapitre 8



« En ayant fait des études en France, tu as plus de chance de décrocher un job quand tu rentres au Maroc et surtout tu auras un meilleur salaire que si tu fais tes études au Maroc. C'est même le premier point. Déjà ce ne sont pas les mêmes formations en plus au niveau de l'expérience professionnelle, si tu travailles dans une entreprise française, tu seras mieux formé que dans une entreprise marocaine. Par exemple si tu veux créer une PME au Maroc, c'est mieux d'avoir déjà travaillé en France, ça te donne un modèle. Si tu as travaillé dans une grande entreprise en France et que tu veux rentrer au Maroc, on va très bien te payer, non seulement tu viens travailler ici et en plus tu apportes une autre vision, une expertise qui n'est pas encore développée au Maroc. » M. étudiant à Lille (9)

## **2.5. Proximité et ouverture culturelle**

### **2.5.1. La culture française, un facteur de mobilité**

L'imprégnation de la culture française peut être considérée comme une ressource et comme un élément moteur au projet de mobilité pour études. La ressource est symbolique, souvent dans le cadre d'une transmission familiale, mais se concrétise par des pratiques scolaires et culturelles. Elle se manifeste par la langue parlée à la maison, par une attirance pour la culture ou les voyages ou par la présence de famille en France. La fréquentation d'une école française ne se fait pas que dans le cadre d'une familiarisation avec la culture française, elle est aussi justifiée par la volonté d'accéder aux meilleures écoles au Maroc ou à l'étranger.

Nous avons déjà évoqué l'influence de la famille en France dans le projet de mobilité. Le rapport à la langue française en dit long sur la capacité des étudiants à mobiliser deux langues. A la question de la langue parlée à la maison, 65 % répondent l'arabe, 10 % le berbère, 17 % l'arabe et le français et 8 % uniquement le français (parmi eux la moitié ont un bac français et l'autre moitié un bac marocain). Les étudiants qui ne parlent que français à la maison ont une vision quelque peu tronquée des langues parlées au Maroc.

« Le Maroc c'est presque un pays francophone, tout le monde parle français. C'est normal que je parle français avec mes parents. » S. étudiante à Montpellier (35)

« Il faut savoir que le Maroc est bilingue, c'est-à-dire que presque tout le monde parle français. Depuis toute petite, j'entends mon père et ma mère parler français, tout mon entourage parle français. A la maison, bien sur on parle français, je ne dirais pas que c'est le cas dans tout le pays, mais au moins 20% des familles parlent français. Avec mes amis on passe du français à l'arabe, en fait c'est tout aussi naturel de parler l'un ou l'autre. » Y. étudiante à Montpellier (48)

Ceux qui parlent à la fois arabe et français à la maison ont une conscience de l'influence historique de la France et intègrent les deux langues dans leurs pratiques.

« C'est la spécialité des Marocains, on mélange toujours les deux langues, surtout que moi je parle français toute la journée au lycée. » T. étudiant à Montpellier (63)

« Je parle arabe surtout mais le français est quasiment mon autre langue maternelle, je le parle depuis la maternelle et surtout avec les dessins animés en français. » A. étudiant à Montpellier (36)

« On garde des séquelles de la colonisation, principalement deux choses : la langue et les missions françaises au Maroc. » S. étudiante à Lille (23)

Pour les autres, le fait de ne parler qu'arabe ou berbère à la maison ne signifie pas que ces étudiants ne parlaient pas du tout le français.

« On ne parlait jamais français à la maison mais mon père a eu des petites techniques pour m'encourager à apprendre le français. Surtout qu'on a fait toutes nos études en arabe. Il m'encourageait toujours à aller chercher de moi-même. A chaque fois qu'on me demandait en première année, ça fait combien de temps que t'es en France, et quand je disais deux mois, personne ne me croyait. Mon père m'a aussi encouragé à voir beaucoup de films français et aussi il savait que j'aimais bien l'informatique alors il me disait il y a un nouveau système qui est sorti, ça s'appelle comme ça. Je lui posais des questions mais il me répondait que je devais chercher par moi-même donc sur google. Et le fait de tomber sur des mots que je ne comprenais pas, à 14 ans c'est normal, je notais tous les mots que je ne comprenais pas. Après je demandais à mon père et il m'envoyait regarder dans le dictionnaire en me disant si tu ne comprends pas le sens, je pourrai t'expliquer. » A. étudiant à Lille (2)

Toutefois certains ont insisté sur la difficulté de passer du système scolaire arabe au système des études supérieures en français.

« Il faut signaler une difficulté au Maroc, c'est que jusqu'au lycée on a l'enseignement en arabe et à l'université, d'un seul coup, tout change, tout est en français, c'est déjà très sélectif. J'avais un niveau moyen en français mais ça va, je me suis accroché. » H. étudiant à Montpellier (58)

Au-delà de la langue, pour certains étudiants il existe un sentiment de proximité entre le Maroc et la France considérant ainsi la France comme destination logique pour les études par rapport à d'autres pays de langue et de culture différentes. Par exemple, les parents de Y. étudiant à Lille, l'ont élevé avec la France comme modèle, il a toujours entendu qu'en France c'était mieux qu'au Maroc, qu'il avait des chances de réussir là-bas. D'autres étudiants expliquent la logique de leur destination d'études.

« La première raison avancée est que les études en France sont une tradition, une suite logique. Je dis souvent à mes amis que le Maroc est une sorte de province détachée de la France. Si tu as un bon niveau, après le bac, tu viens en France. C'est tellement facile. Et pour certains c'est même la suite logique de leur cursus scolaire. La deuxième raison est qu'au Maroc il y a déjà la culture française. Avant de venir, j'étais déjà tellement habitué à la culture française que ça ne me faisait pas peur, j'ai même déjà des amis qui étaient en France et même des proches de ma famille qui ont été en France. Par exemple, les Etats-Unis ou l'Angleterre, ça fait peur, on ignore tout sur ces pays. » M. étudiant à Lille (9)

« Déjà j'ai fait tout mon cursus en français, je ne suis pas si mauvais que ça en anglais mais j'avais pas envie de changer de langue, de recommencer avec une autre langue. » T. étudiant à Montpellier (63)

L'orientation vers la France rend compte de la concrétisation d'un rêve pour quelques étudiants, et le rêve d'étudier en France est bien exprimé comme tel.

« Rien que le nom me faisait déjà frissonner. En plus j'avais déjà mon grand frère en France, à Dijon. Donc je me suis dit il faut que j'aille en France. » H. étudiant à Lille (14)

« Quand j'étais petit, je voulais vraiment faire ma vie en France, c'était comme partir en voyage. » A. étudiant à Montpellier (37)

Ce choix relève aussi d'une volonté personnelle de s'ouvrir à la culture française, au mode de vie (et à une liberté d'action notamment dans l'aspect festif des études), de découvrir un autre fonctionnement de société et de bénéficier des retombées positives de cette

expérience dont celle d'avoir plus de recul sur le Maroc et une meilleure compréhension de son propre pays.

« Je connaissais déjà la France pour y être venu en vacances, en plus je suis un grand fêtard, ça m'arrangeait d'être en France pour vraiment profiter de ma jeunesse et être autonome. Mon père n'est pas dupe mais il me laisse vivre tranquillement en sachant que c'est ma jeunesse. Et c'est vrai qu'ici j'en profite bien, je sors beaucoup. C'est ce que je voulais. » Y. étudiant à Lille (20)

« Grâce à ma mère j'ai eu cette influence européenne, elle a côtoyé un autre environnement et nous a toujours dit que c'était un plus qu'il faut avoir, elle en parle de manière très positive. D'ailleurs au Maroc, les employeurs donnent la priorité à ceux qui ont un diplôme étranger. La différence c'est pas tellement pour le diplôme mais ça veut dire que le diplômé peut se détacher donc on peut l'envoyer un peu partout et ça veut aussi dire qu'il peut s'intégrer, soit socialement soit techniquement. Ça donne l'idée des qualités de la personne, ce sont les qualités humaines qui comptent. » Y. étudiante à Montpellier (48)

« En fait, c'est quelque chose que je voulais faire depuis le lycée, ça me tentait de venir en France pour faire une partie des études, j'avais envie de découvrir autre chose peut-être aussi pour mieux comprendre mon propre pays. Je sentais qu'une expérience à l'étranger m'apprendrait beaucoup. Et j'ai été encouragé par mon oncle qui vit à Lille, il a réussi à convaincre mon père en lui proposant de m'héberger la première année. De toute façon mon père ne craignait pas que je dérive comme beaucoup d'étudiants marocains, je suis très pieux donc ça l'a rassuré et il a fini par accepter. » A. étudiant à Lille (29)

« La vie à l'étranger ça fait partie de l'imaginaire de tous les jeunes Marocains et de tous les pays en voie de développement. Mais peut-être que mon cas est un peu particulier, disons que j'étais déjà très proche culturellement de la France, j'étais beaucoup plus proche de la culture française que de celle des autres pays arabes, surtout quand j'étais plus jeune. Maintenant ça commence à s'équilibrer. Je ne dénigre rien mais maintenant je cherche à valoriser cet aspect de ma culture, le côté arabe en moi. Parfois il faut s'éloigner un peu pour mieux se rapprocher. Ma proximité culturelle avec la France s'est faite avec les lectures et depuis le primaire parce que j'étais dans une école de bonnes sœurs à Casablanca, donc j'ai suivi le programme français en primaire. C'est une période où toute la personnalité se cristallise et c'est à ce moment que j'étais proche de la culture française. » S. étudiant à Lyon (76)

M. étudiante à Montpellier, fait le lien entre le critère scolaire de sa mobilité et l'expérience de vie. Elle dresse le portrait de deux types d'étudiants marocains en France issus du lycée français.

« Au Maroc on ne pouvait pas faire directement pharmacie, il fallait d'abord faire un Deug biologie puis passer un concours, c'était trop compliqué. Et la prépa bio n'existait pas encore au Maroc. Et dans l'idée, je voulais quand même changer de pays, ça m'arrangeait pour les études mais aussi pour vivre une expérience et être indépendante. Donc au-delà des études, il y a aussi l'expérience de vie. En plus on était déjà un peu conditionnés au lycée parce que la conseillère d'orientation nous parlait surtout des études en France. Après le lycée français, c'est quasiment automatique. Je pense que c'est 80% des lycéens qui partent à l'étranger, surtout en France, et aussi au Canada, en Belgique, en Suisse. Après il y en a beaucoup qui ne restent pas longtemps parce qu'ils sont habitués au confort de vie et en plus ils n'arrivent pas à se gérer financièrement, c'est souvent la première des choses. Malgré qu'ils reçoivent beaucoup d'argent des parents, ils n'arrivent pas à gérer. Et après il y a l'autre catégorie de personnes qui n'arrivent pas à faire d'études parce qu'ils ne font que la fête. Et ils sont nombreux. Donc beaucoup d'entre eux rentrent assez vite au Maroc. » M. étudiante à Montpellier (47)

### **2.5.2. Partir pour fuir le Maroc**

Un autre critère de la dimension culturelle de la mobilité est relatif à une fuite du Maroc. Elle peut être simplement dans l'idée de vivre d'autres expériences mais elle peut aussi être exprimée de façon plus virulente par rapport à l'absence d'égalité et de transparence dans la sélection des étudiants au Maroc<sup>72</sup>. La fuite peut également correspondre à des convictions politiques ou religieuses.

« Ça va paraître choquant mais je voulais partir, quitter le Maroc, je voulais mon indépendance. Rester cloîtré à Casablanca, ça ne m'intéressait pas, je suis quelqu'un qui adore découvrir les choses, qui adore voyager, c'était impensable pour moi de ne pas aller à l'étranger. J'avais trop cette envie d'ailleurs. Aujourd'hui encore, je suis resté deux ans ici et j'ai envie de partir maintenant. » H. étudiant à Montpellier (42)

« Après le bac j'ai décidé de ne plus passer une seule minute au Maroc. Le système était insupportable mais pas que pour moi. La plupart des amis de l'époque sont partis, certains au Canada, d'autres en Belgique, en Hollande, en Espagne. Parce que au maximum tu peux trouver un boulot à 200 euros par mois, qu'est-ce qu'on peut faire avec ça ? (Et tu ne voulais pas faire des études au Maroc ?) Non, la fac au Maroc c'est trop nul. A l'époque le système était encore pire qu'aujourd'hui, question islamiste c'était pire. Je ne me retrouvais pas dans ce Maroc là, c'est pas ce que je voulais. » A. étudiant à Montpellier (68)

« Je ne pouvais pas rester à Beni Mellal. Je t'explique, au Maroc tu peux vivre la vie que tu veux mais après tes études, quand tu travailles. A partir de là, on ne te juge pas, tu fais ce que tu veux. Alors que moi non, moi à 19 ans je voulais faire beaucoup de choses que tu ne peux pas faire à cet âge là, par exemple tu ne peux pas travailler, tu ne peux pas t'habiller comme tu veux. Par contre on m'a proposé d'aller à Casa, mon père voulait mais ça m'a fait peur. Moi j'ai dit à mes parents que si je sors de la famille c'est pour aller à l'étranger pas pour aller dans une autre ville. C'est trop la galère, il n'y a pas de transport, pas de train. C'est plutôt pour la qualité de vie que j'ai préféré venir en France. » S. étudiante à Montpellier (71)

## **2.6. Le poids des institutions**

Treize étudiants enquêtés (soit 16,8 % du total) ont basé leur projet d'études en France sur l'existence d'une coopération entre écoles ou sur l'obtention d'un financement ou d'une bourse de mobilité.

### **2.6.1. Importance des liens institutionnels**

Les institutions peuvent opérer le rôle de médiateur dans la mobilité notamment par les programmes d'échanges et de coopération entre établissements dont les liens sont souvent historiques. Les universités marocaines sont restées attachées à leurs homologues français (Latrèche, 2000). Des liens historiques se sont tissés permettant l'institution d'échanges académiques permanents adoptant des formes variées comme le jumelage d'instituts, l'envoi

---

<sup>72</sup> Voir formation et qualification : l'accès et la valeur du diplôme

d'enseignants marocains en France pour des stages ou des spécialisations, l'envoi d'enseignants français au Maroc, la codirection de thèses et la mise en place de programmes de recherche communs. Ainsi les liens et réseaux universitaires servent de « support » à la mobilité étudiante marocaine (Latrèche, 2000).

Dans l'enquête, les disciplines et niveaux d'études des étudiants concernés sont relativement ciblés. Il s'agit peut-être d'un biais dans la méthode d'enquête. Sept d'entre eux sont en agronomie, trois en biologie, deux en informatique et un en économie. De même, huit sont en doctorat, quatre en formation d'ingénieur et un en licence. Nous pouvons penser que les liens institutionnels sont plutôt développés dans certaines disciplines et à un certain niveau d'études. En effet, des critères de sélection sont définis pour l'accès à ce type de mobilité, il s'agit donc d'une mobilité sous condition d'accès puisque ce sont souvent les premiers classés des écoles partenaires qui peuvent être retenus répondant ainsi à des exigences de qualification et permettant l'accès à des formations ou des spécialisations dans des domaines de pointe.

Les conventions entre établissements observées dans l'enquête se trouvent majoritairement à Montpellier et surtout en agronomie (cela concerne sept étudiants sur treize). Il existe ainsi des liens entre l'IAV et l'IAMM, un programme de coopération entre l'université de Tétouan et l'INRA, une convention entre une école de Casablanca et Supagro ainsi que des conventions de co-tutelle de thèse. A Lille, un étudiant enquêté nous a renseignés sur une convention entre une école de Casablanca et des écoles d'ingénieurs en France.

« Au sein de l'école de Casablanca, il y avait un test pour les dix premiers de l'école et j'ai été accepté. L'école a des conventions avec des écoles d'ingénieurs en France comme l'ITC de Compiègne, Telecom Brest, Telecom Lille et quelques autres. L'ENIC (Telecom Lille) était très bien placée donc je suis venu à Lille. » A. étudiant à Lille (11)

Pour S., l'opportunité d'une convention entre établissements a été l'occasion de concrétiser un projet de mobilité internationale avec le soutien inconditionnel de ses parents.

« Il y avait un programme de recherche et une convention entre Meknès et l'INRA. Mon encadrant était celui qui gérait ce projet. Dans le cadre de ce projet, il y a des échanges entre les chercheurs et les étudiants. Donc je suis venue faire un stage de 6 mois. Il m'a demandé si ça me posait un problème d'être 6 mois loin de mes parents. Mais pour moi ce n'était pas un problème. Déjà ma mère voulait que je vienne en France pour faire les études de médecine. C'est toujours l'idée d'avoir un médecin dans la famille, c'est la réussite de toute la famille. Et c'est pareil pour ingénieur. Ma mère m'a dit que comme je n'ai pas pu le faire au Maroc, elle voulait que je vienne en France mais ça me semblait trop compliqué. Donc pour le mémoire, c'est sur qu'ils étaient d'accord pour que je vienne en France. Pour mon père, je peux partir n'importe où, en Chine, en Amérique, du moment que c'est pour enrichir mes connaissances. Il m'a toujours encouragée. C'est bien mais j'ai senti la pression à ce moment-là. » S. étudiante à Montpellier (56)

Pour S., le projet de mobilité a été stimulé par une convention existante entre l'école de Casablanca et Supagro à Montpellier.

« Chaque année, les deux ou trois premiers peuvent continuer leurs études ici (en France). Il y avait d'autres écoles intéressantes mais il fallait se déplacer juste pour le concours et c'est compliqué d'obtenir un visa d'une semaine alors avec Supagro c'était plus simple, on a fait un entretien en visioconférence. Il y avait aussi la question des frais pour l'accès à d'autres écoles. » S. étudiant à Montpellier (72)

### **2.6.2. Les bourses de mobilité et les financements : une mobilité à court terme**

Douze étudiants enquêtés bénéficient d'une bourse ou d'un financement pour leurs études en France. Parmi eux, deux ont une bourse de l'IAMM (l'un de 680 euros par mois et l'autre de 300 euros par mois) ; cinq ont une bourse Averroès (une en licence et quatre en doctorat d'un montant de 1500 euros par mois, en général pour 18 mois correspondant ainsi à la moitié du temps de la thèse) ; quatre ont un financement de thèse autre (AUF, Egide ou allocation de recherche), et un étudiant a une bourse du mérite de l'Etat marocain (obtenue suite à l'intégration d'une prestigieuse école d'ingénieur faisant partie d'une liste d'écoles sélectionnées).

Prenons l'exemple de S., la volonté de partir à l'étranger était basée sur les aspects techniques et les connaissances, le séjour a pu se réaliser grâce à l'obtention d'une bourse.

« Si je suis venu en France, c'est d'abord grâce à Dieu, ensuite grâce à mes efforts et aussi parce que j'ai fait des contacts avec mon directeur ici en France et mon encadrant au Maroc qui ont appuyé mon dossier pour obtenir une bourse. J'ai une bourse dans le cadre du programme Averroès. Ce n'est pas évident d'être accepté pour ce type de bourse. » S. étudiant à Montpellier (70)

La mère de F. n'a pas voulu qu'elle vienne en France après le bac « parce que je n'avais que 16 ans, elle disait que c'était trop jeune. » Après un cursus d'ingénieur agronome au Maroc, elle a saisi l'opportunité d'une bourse pour terminer un cycle de master et a maintenant une thèse en perspective.

« Je ne serai pas venue en France si je n'avais pas eu de bourse, c'était trop demander aux parents. » F. étudiante à Montpellier (57)

De même, quelques étudiants ont concrétisé un projet de thèse grâce à l'obtention d'une bourse ou d'un financement.

« L'équivalent du CNRS au Maroc et le ministère marocain de l'enseignement supérieur ont sorti pour la première fois des bourses d'excellence pour ceux qui voulaient faire un doctorat au Maroc, alors j'ai postulé la deuxième année. Il y avait 200 bourses pour les étudiants pour tout le Maroc toutes disciplines confondues. Il y a des disciplines avec plus de doctorants que d'autres, par exemple il y en a moins en lettres ou économie mais plus en sciences dures parce que pour eux ils ont plus de chance d'avoir du travail au Maroc. La bourse était l'équivalent de 230 euros par mois, c'est comme un Smic. En dehors de ces bourses, il existe très peu de financement possible, il y a en général 2 bourses par département, c'est très peu. Mais au Maroc, le financement des thèses n'est pas obligatoire comme en France ou dans d'autres pays. J'ai postulé et j'ai obtenu une bourse. Et en même temps ça coïncidait avec un projet de coopération, c'était un programme entre notre université et l'INRA en France. Donc mon directeur de thèse m'a proposé de venir en France faire des analyses moléculaires. Donc j'étais inscrit à l'université de Tétouan et j'étais sur un projet avec l'INRA Montpellier pendant 3 ans. C'est des missions de 6 mois par an mais ce n'était pas défini comme une co-tutelle. » H. étudiant à Montpellier (55)

« J'avais mon master, c'est-à-dire niveau ingénieur, j'étais sûr de trouver un travail. Et avec la thèse, en fait tu as le même statut donc je pensais sérieusement à travailler. Après on m'a proposé de postuler sur un sujet de thèse en co-tutelle. J'ai longtemps hésité, je n'étais pas vraiment convaincu. J'ai envoyé mon dossier la veille à minuit. S'il n'y avait pas eu de financement, je n'aurais pas pu le faire. Le financement permet d'avoir les bonnes conditions, d'être bien encadré. Au Maroc ceux qui font des thèses sans financement c'est en général 7 ans, ça c'est la thèse à la marocaine. Alors un ami m'a convaincu d'envoyer le dossier, juste pour

essayer parce que ce sont des bonnes conditions pour la recherche et c'était dans le prolongement de mon master, sur l'olivier en méditerranée. » H. étudiant à Montpellier (58)

Ce type de mobilité implique une temporalité précise du projet d'études. Pour l'ensemble des étudiants concernés à l'exception d'une, l'opportunité de mobilité sert à renforcer la formation initiale du Maroc et, ainsi, à construire un projet de retour dans l'optique d'être qualifié dans un domaine pointu.

### **3. L'agencement des ressources de mobilité pour l'élaboration du projet. Profils d'étudiants au départ**

Différents profils d'étudiants émergent en fonction de l'agencement des ressources de mobilité dans l'élaboration du projet.

Revenons tout d'abord sur la complexité méthodologique pour établir les profils d'étudiants au départ en fonction de la combinaison des différentes ressources de mobilité selon des logiques et des contextes différents. La méthode pour établir les profils est basée sur les types de ressource de mobilité décrits plus haut ainsi que sur l'interprétation nécessaire des discours. Il s'agit donc à la fois de critères objectifs et subjectifs d'interprétation. Nous avons ici recours à une nécessaire interprétation des discours malgré l'analyse en catégorie pour décrypter comment s'opère la sélection des ressources et leur agencement. Les discours des étudiants sont ainsi repositionnés dans les dimensions temporelle, sociale et spatiale de la mobilité. La connexion de toutes ces informations permet de saisir les logiques de mobilité des étudiants et de l'élaboration du projet (à l'échelle individuelle, familiale et collective). Il existe au moins une limite à la méthode : les marges perméables des profils. En effet, certains étudiants sont à la rencontre de deux profils. Dans ce cas, nous avons privilégié le profil jugé dominant.

Dans l'ouvrage dirigé par E. Gérard (2008), trois catégories d'étudiants ont été définies en fonction de l'histoire socio-scolaire des étudiants et de leurs capitaux de départ : les « héritiers », les « pionniers » et les « jeunes d'avant-garde ». Nous avons voulu enrichir cette catégorisation et prendre ici en considération l'ensemble des types de ressource de mobilité pour dégager des profils d'étudiants au départ.

Quatre profils d'étudiants au départ émergent ainsi selon le type de mobilité lors de l'élaboration du projet : une mobilité élitiste, une mobilité opportuniste, une mobilité de valorisation et une mobilité de fuite. Chaque profil mobilise certaines ressources de mobilité dans des proportions variées selon l'accès et la nécessité de la ressource concernée. Le tableau suivant synthétise les résultats.



Tableau 27 – Profils d'étudiants en fonction des ressources mobilisées au départ

<b>Profils</b> <b>Ressources</b>	<b>Mobilité élitiste</b>	<b>Mobilité opportuniste</b>	<b>Mobilité de valorisation</b>	<b>Mobilité de fuite</b>
<b>Ressource Familiale</b> Mobilisation familiale	+++	-	- ++	++ : soutien parental pour l'obtention d'un diplôme
Mobilité héritée	+++	-	++	+
Champs migratoires	+	-	++	+
<b>Position sociale et parcours scolaire</b>	+++ : lycée français ou privé (facilité visa)	++ : parcours déjà avancé au Maroc avec de bons résultats	+ ou ++	+ ou ++
<b>Formation et qualification</b>	+++ : voie d'excellence	++ : complément de formation	++ : facilité d'accès aux écoles et qualité enseignement ; frais de scolarité	- : dénonciation du système d'enseignement supérieur marocain
<b>Ressource économique</b>	+++ : adaptation au marché du travail marocain, formation des élites	++ : meilleure formation donc meilleur travail au Maroc	+++ : expérience internationale, employabilité marché marocain	++ : expérience internationale, adaptation au marché international
<b>Ressource culturelle</b>	+++ : culture française, langue	++ : expérience de vie	++ : ouverture culturelle	+++ : fuite du Maroc, ouverture culturelle
<b>Ressource institutionnelle</b>	-	+++ : conventions, liens institutionnels, bourses	-	-
	⇓ combinaison de toutes les ressources (sauf institutionnelle)	Un ou deux types de ressource dominants sur lesquels est basé le projet de mobilité		
<b>Logiques de mobilité</b>	Autonomisation Employabilité	Employabilité Promotion Mobilité sociale	Employabilité Ouverture internationale Promotion	Fuite Ouverture internationale

- : ressource non mobilisée

+ : mobilisation mineure de la ressource

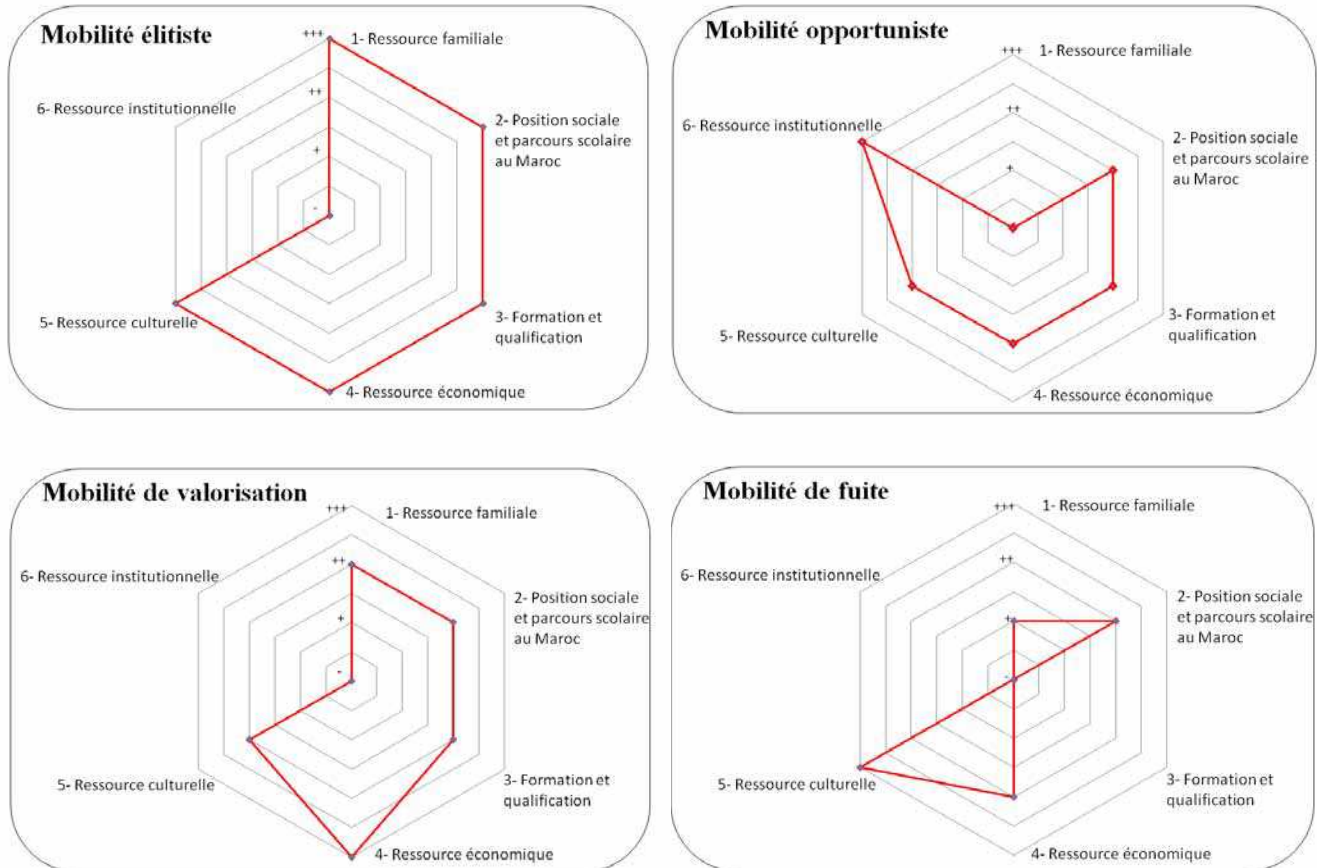
++ : mobilisation de la ressource

+++ : mobilisation importante de la ressource

Source : enquête personnelle

A partir du tableau, nous avons réalisé des représentations en radar des quatre profils de mobilité au départ en reprenant les indices des ressources mobilisées.

Figure 10 – Profils des étudiants au départ selon les ressources de mobilité mobilisées



Source : enquête personnelle

Au sein de l'échantillon d'enquête, tous les profils ne sont pas représentés de manière équivalente. En voici la répartition :

Tableau 28 – Répartition des profils d'étudiants au sein de l'échantillon d'enquête

Profils	Nombre d'étudiants	%
Mobilité élitiste	27	35
Mobilité opportuniste	14	18
Mobilité de valorisation	29	38
Mobilité de fuite	7	9
<b>Total</b>	<b>77</b>	<b>100</b>

Source : enquête personnelle

Nous reprenons ici les différents éléments constitutifs des profils de mobilité en incluant les ressources mobilisées et la mise en œuvre des logiques.

- **Mobilité élitiste**

L'élaboration du projet dans le cadre d'une mobilité élitiste bénéficie de l'ensemble des ressources de mobilité, excepté celle institutionnelle. Les étudiants de cette catégorie sortent en général directement du baccalauréat ou d'une prépa au Maroc. Ils sont issus du lycée français ou d'un lycée privé et leur projet d'études vise l'obtention d'un diplôme d'une grande école d'ingénieur ou de commerce ou d'un diplôme universitaire valorisant. Les logiques de mobilité sont surtout l'autonomisation vis-à-vis de la famille, la logique corporatiste à travers les réseaux fréquentés (voir chapitre 5) et l'employabilité dans la perspective d'un retour. Les traductions spatiales des mobilités sont surtout dépendantes de l'obtention des concours des grandes écoles.

- **Mobilité opportuniste**

Le projet de mobilité opportuniste est le fait d'étudiant bénéficiant principalement de la dimension institutionnelle de la ressource de mobilité à travers la possibilité d'accéder à un cadre de convention entre établissements, ou d'obtenir une bourse de mobilité ou de financement d'études. Les logiques de mobilité sont principalement l'employabilité, la promotion (par l'obtention d'un diplôme plus valorisant qu'un diplôme marocain) et la mobilité sociale (par la possibilité d'accéder à des études de haut niveau comme ingénieur ou le doctorat sans avoir à faire de sacrifice familial, d'ailleurs la ressource familiale n'est pas sollicitée). Ces étudiants construisent souvent leur projet de mobilité après un diplôme marocain et grâce à leur excellent niveau leur permettant d'obtenir un financement. Les traductions spatiales dépendent ainsi des conventions entre institutions.

- **Mobilité de valorisation**

Le projet de mobilité de valorisation se construit principalement dans la dimension économique de rentabilité des études donc dans une logique d'employabilité et d'ouverture internationale valorisante. Les étudiants sont originaires de lycées différents mais sont tous dans la même optique d'obtenir un diplôme valorisant dans des disciplines porteuses sur le marché du travail marocain ou international. Les traductions spatiales dépendent en partie de la localisation des amis et de la famille ainsi que de la localisation des écoles ou universités. En général, les étudiants partent après le baccalauréat, cependant la position sociale et le parcours scolaire au Maroc changent selon les étudiants.

- **Mobilité de fuite**

Cette catégorie regroupe des étudiants dont le projet de mobilité est motivé par une fuite ou une impossibilité de rester au Maroc. La fuite peut se faire sur des critères d'accès aux écoles (impossibilité de réaliser les études souhaitées) ou sur des critères politiques ou

idéologiques (désaccord profond avec le fonctionnement de la société marocaine). C'est donc en général la ressource culturelle qui prime ainsi que la formation et la ressource économique d'expérience internationale. Le départ des étudiants se fait juste après le baccalauréat ou peu de temps après. L'orientation géographique dépend alors principalement des écoles et universités.

En dehors des citations déjà présentes, nous reprenons ici quelques extraits d'entretiens illustrant les profils de mobilité des étudiants lors de l'élaboration du projet.

#### **Mobilité élitiste**

« Au Maroc, surtout à Fès, quand j'étais petit, il n'y avait pas beaucoup d'écoles privées, c'est quelque chose qui s'est développé récemment. Et les écoles publiques marocaines, disons que ce n'était pas du tout ce que voulaient mes parents pour moi. Mes parents ont préféré me mettre à l'école française et aussi pour que ce soit plus facile pour venir faire les études supérieures en France. » O. étudiant à Montpellier (43)

« J'ai fait un test entre la grande section de maternelle et le CP pour être acceptée (à l'école française). Après je suis rentrée dans ce qu'on appelle le parcours d'excellence, et sur deux aspects, d'abord le côté intellectuel parce que le niveau est réputé plus élevé et ensuite le côté financier qui fait office de sélection, même si maintenant il y a des écoles privées qui coûtent plus cher. Donc l'école française c'est un peu l'élite. Mon père a toujours refusé ce système alors que ma mère avait fait elle-même l'école française. Il avait l'impression qu'à l'école française on n'apprendrait pas correctement l'arabe, qu'on ne serait pas un citoyen marocain comme les autres. L'école française c'est quand même un système beaucoup plus ouvert à tous les niveaux, déjà ouvert d'esprit parce qu'on est plusieurs nationalités donc forcément il y a une ouverture d'esprit, par exemple on étudie la géographie de plusieurs pays et pas seulement du Maroc, après la religion et l'école sont séparés, dans notre école tout le monde n'est pas musulman. » M. étudiante à Montpellier (47)

« J'ai eu un parcours normal, à l'école française. J'ai eu mon brevet, mon baccalauréat il y a 2 ans au lycée Descartes de Rabat. (C'est un parcours normal ?) Oui mais c'est vrai que c'est quand même pas tout le monde qui fait le lycée français. On n'était pas seulement des Français et des Marocains, il y avait aussi des espagnols, des italiens, des suédois. Faut savoir qu'à Descartes, il y a vraiment un melting pot d'élèves, de fils d'hommes d'affaires étrangers, c'est quand même les fils de l'élite internationale, que ce soit marocains ou étrangers. Faut dire que les ministres marocains sont tous issus de ce lycée là. En plus Rabat c'est la capitale politique, donc j'étais en contact avec tous, c'était une belle année. » M. étudiant à Montpellier (74)

#### **Mobilité opportuniste**

« En cinquième année, j'ai fait un stage en Algérie, à Blida, dans le cadre d'un projet financé par le ministère des affaires étrangères français et dirigé par des chercheurs du Cirad de Montpellier. Ils finançaient des thèses et des masters. En Algérie, c'est là-bas que j'ai connu les chercheurs surtout un qui est hollandais et qui travaille au Cirad de Montpellier et à l'IAV de Rabat. Après de retour d'Algérie, j'ai eu un cours par un chercheur de l'IAM de Montpellier. Il nous a dit qu'on pouvait faire la dernière année de l'école en France à l'IAM comme ça on pouvait avoir le master. Donc en fait la proposition était j'arrête les cours en cinquième année à Meknès et je fais le master à l'IAM. Ça permet ensuite de faire l'inscription en doctorat en France. » F. étudiante à Montpellier (57)

« J'avais mon master, c'est-à-dire niveau ingénieur, j'étais sûr de trouver un travail. Et avec la thèse, en fait tu as le même statut donc je pensais sérieusement à travailler. Après on m'a proposé de postuler sur un sujet de thèse en cotutelle. J'ai longtemps hésité, je n'étais pas vraiment convaincu. J'ai envoyé mon dossier la veille à minuit. S'il n'y avait pas eu de financement, je n'aurais pas pu le faire. Le financement permet d'avoir les bonnes conditions,

d'être bien encadré. Au Maroc ceux qui font des thèses sans financement c'est en général 7 ans, ça c'est la thèse à la marocaine. Alors un ami m'a convaincu d'envoyer le dossier, juste pour essayer parce que ce sont des bonnes conditions pour la recherche et c'était dans le prolongement de mon master, sur l'olivier en méditerranée. » H. étudiant à Montpellier (58)

#### **Mobilité de valorisation**

« J'étais encore jeune, je pensais qu'avec le BTS informatique je trouverai du travail. On m'a proposé un travail à MarocTelecom avec un salaire de 400 euros, ce qui est pas mal au Maroc mais moi et mon père on a dit que c'est mieux de continuer les études pour accéder à des emplois bien vus. Après il m'a dit tu as le choix entre la France, le Canada ou le Maroc. Le problème du Maroc c'est que les écoles privées coûtent très cher. Au Canada, j'avais ma tante qui pouvait m'aider mais je ne voulais pas être si loin et ne rentrer qu'une fois par an donc finalement j'ai opté pour la France. » D. étudiant à Lille (8)

« parce que en général au Maroc le diplôme français est très bien reconnu, la formation est meilleure, de très bonne qualité. Et pour avoir un bon poste et se faire embaucher au Maroc, il faut avoir un très bon diplôme. C'est pour ça que beaucoup de Marocains vont en France faire leurs études. » Y. étudiant à Lille (24)

#### **Mobilité de fuite**

« La fac au Maroc c'est trop nul. A l'époque le système était encore pire qu'aujourd'hui, question islamiste c'était pire. Je ne me retrouvais pas dans ce Maroc là, c'est pas ce que je voulais. [...] A part construire des autoroutes ou des bâtiments, ça ne change pas. Et ça ce n'est pas du changement, c'est juste du profit pour certains. Pour une bonne économie, il faut penser d'une manière très égoïste. La globalisation au Maroc profite à certaines personnes seulement. On ne rentre pas dans une compétition sans être bien préparé, et le Maroc est entré en compétition sans être préparé. Donc des personnes en profitent, ils font de l'import au Maroc, d'ailleurs le dirham est trop cher, mais ça sert ceux qui font le commerce. Maintenant la spéculation fait que les prix ont augmenté de manière insoutenable. Gagner 3000 ou même 4000 dirhams, tu ne peux pas vivre si tu veux être propriétaire. Il faut faire des sacrifices pour le changement. Au Maroc on nous fait croire au changement mais c'est de façade, c'est du maquillage. S'ils veulent démontrer qu'ils veulent construire un pays fort, il faut commencer par le système éducatif. Faire un système éducatif pour des générations qui pourront aller vers l'avant, pour l'instant il sert surtout à saper la jeunesse. C'est à tous les niveaux, depuis le primaire jusqu'au supérieur. Mais un changement ne se fait pas dans un an ou deux, il faut sacrifier des générations. Le Maroc a voulu trop vite passer à une économie de services, mais ça demande des consommateurs, c'est en contradiction avec les salaires du Maroc. Il faut avoir un pouvoir d'achat, pour l'instant il est au minimum. L'alternative c'est d'importer des consommateurs, c'est-à-dire des touristes. Il n'y a pas de politique pour améliorer le tourisme marocain. Je me souviens il y a 10 ans ils voulaient arriver à 10 millions de touristes d'ici 2010, ils sont toujours à 3 ou 4 millions, et même en les invitant ils n'atteindront pas ces chiffres. Mais le vrai problème est que ceux qui gouvernent préfèrent rester comme ça parce qu'il s'agit du peuple et pas d'eux. Ils ont des salaires très conséquents. Et la monarchie... il faut se poser la question si ça sert à quelque chose ou pas. Si elle a le droit d'exister ou pas. Si on a la possibilité de changer ou pas. Moi je n'ai rien contre la monarchie mais je me demande comment interroger le système. Pour l'instant il n'y a pas d'alternative. Et la corruption est toujours présente, il faut commencer maintenant à lutter pour une démocratie, il faut éduquer la jeunesse. On pourrait arriver à un système à l'espagnole, ce serait déjà bien. Pour l'instant au Maroc, c'est diviser pour mieux régner. » A. Etudiant à Montpellier (68)

## **Conclusion – L’élaboration du projet de mobilité fonction de l’agencement des ressources**

La construction des ressources de mobilité permet la mise en œuvre du projet de mobilité internationale selon différents types de ressources disponibles et/ou mobilisées. Décliner les ressources de mobilité permet d’identifier les logiques de mobilité selon un agencement distinct de celles-ci.

Nous obtenons quatre profils de mobilité en fonction des étudiants, de leurs possibilités et contraintes : mobilité élitiste, mobilité opportuniste, mobilité de valorisation et mobilité de fuite.

Ces profils présentent des limites relatives, notamment à la difficile catégorisation définitive des étudiants et au chevauchement à la marge des profils. Toutefois, ils laissent apparaître des logiques distinctes de mobilité se superposant parfois : autonomisation, employabilité, promotion, mobilité sociale, ouverture internationale, fuite.

Les logiques de mobilité diffèrent selon les profils des étudiants au départ et la France peut être la destination désirée, une étape dans le parcours ou représenter une deuxième ou troisième option, parfois après un échec au Maroc ou alors par impossibilité d’aller dans un autre pays. Une partie des étudiants s’inscrivent dans une logique de marchandisation de l’enseignement supérieur et de concurrence universitaire<sup>73</sup>. Nous observons toutefois que la logique de domination culturelle française se vérifie pour la majorité des étudiants marocains en mobilité internationale.

A ces logiques correspondent des traductions spatiales de la localisation des étudiants à l’étranger, en France d’abord et dans la ville d’études ensuite. La localisation peut être déterminée selon l’obtention d’un concours, selon des conventions entre institutions, selon la localisation de la famille ou des amis ou la localisation des écoles ou universités.

---

<sup>73</sup> Signalons ici le phénomène d’internationalisation « sur place » observé au Maroc (A. Benchenna) et limitant ainsi la mobilité internationale. Il s’agit de formations délivrées dans des établissements marocains permettant l’obtention de diplômes internationaux. Le contexte de privatisation de l’enseignement supérieur marocain implique ainsi des conséquences sur la mobilité des étudiants notamment avec des hypothèses à vérifier de limitation des départs, principalement des classes moyennes, ainsi qu’une intensification des flux sud-sud. Les répercussions sur les mobilités internationales pourraient s’accroître dans les années à venir.



## *Conclusion Partie 2*

### *Un déploiement de stratégies étudiantes concurrentielles*

.....

Cette partie permet de mettre en évidence l'importance de la construction et de la mobilisation de ressources plurielles dans un système de circulation des élites. Ainsi, l'hypothèse de ressources de mobilité différenciées en fonction des contextes et des logiques individuelles et/ou collectives se confirme.

Dans un premier temps, l'approche statistique a permis la compréhension globale des mobilités étudiantes marocaines, rappelant les facteurs de changement récents les plus prégnants et les logiques de continuité. Le contexte étudiant marocain rend compte de particularités inscrivant la mobilité internationale au cœur des traditions de formation : héritage colonial favorisant historiquement la circulation des élites entre la France et le Maroc, massification des effectifs universitaires, développement de l'enseignement supérieur privé et public. Ainsi, la mobilité internationale des étudiants marocains est intégrée dans le système de formation. Même si cette mobilité connaît de nouvelles réalités, notamment l'existence de nouveaux pôles d'attraction (Canada, Etats-Unis, Espagne, Italie), la France voit sa place se renforcer ces dernières années.

Dans un second temps, l'enquête de terrain a permis d'approfondir le lien entre ressources et logiques de mobilité.

Nous avons identifié les différentes ressources de mobilité au départ ainsi que les logiques des étudiants dans l'élaboration du projet de mobilité vers la France. Le modèle opératoire établi a permis de distinguer six catégories d'analyse des ressources (la famille, la position sociale, la formation, l'adaptation au marché, la culture, les institutions). Les ressources les plus déterminantes pour le départ restent la famille, aussi importante que pour n'importe quelle migration, et l'adaptation au marché du travail par l'obtention d'un diplôme performant. A partir de l'agencement des ressources, quatre profils d'étudiants au départ émergent : mobilité élitiste, mobilité opportuniste, mobilité de valorisation et mobilité de fuite. Ces profils traduisent les logiques individuelles et collectives motivant le départ vers la France.

Nous verrons comment ces profils, et donc les ressources mobilisées pour le projet de partir étudier en France, ont également des conséquences sur les réseaux sociaux en mobilité (partie 3).





## TROISIEME PARTIE

---

*Des réseaux élargis et connectés  
dans des mobilités provisoires*

---



Après avoir saisi les différentes logiques de construction du projet de mobilité, cette partie s'attache à identifier les réseaux sociaux en mobilité. Les chapitres suivants sont fondés sur l'hypothèse de réseaux élargis et connectés dans le cadre de mobilités provisoires selon différentes temporalités et différents profils.

Le chapitre 5 développe une approche par le lien réciproque entre trajectoires, circulations et réseaux sociaux et permet de tester l'hypothèse de la complémentarité des réseaux dans la mobilité. D'abord, les trajectoires et les circulations alimentent l'intérêt d'une approche par les réseaux puisque ceux-ci interviennent dans les étapes de mobilité résidentielle (trajectoires) et dans les motivations à circuler. Ensuite, à partir des sociabilités, nous procédons à l'identification des liens et des relations sociales des étudiants afin de dessiner les contours des réseaux sociaux. Il s'agit de prendre en compte l'ensemble des réseaux sociaux étudiants pour interroger leur diversité, et notamment remettre en question les réseaux sociaux traditionnels dans la circulation des qualifiés. Ces réseaux traditionnels, à défaut d'être remis en cause, changent d'intensité et de fonctions. Dans le cadre des mobilités particulières (provisoires, passagères, éphémères) qui caractérisent les étudiants, nous n'excluons pas une solidité des réseaux inscrits dans la durée et le rapport à l'origine. L'enjeu est de resituer les implications spatiales des réseaux sociaux pour les étudiants.

Les réseaux sociaux étudiants sont ensuite abordés par le web à la fois par les réseaux personnels des étudiants (chapitre 6) et par le collectif (chapitre 7). Nous avançons l'hypothèse que les dimensions spatiales du développement des usages des réseaux sociaux du web chez les étudiants marocains participent d'une recomposition de l'espace et influencent les mobilités. L'intérêt est d'interroger la structure des réseaux sociaux du web, leur dynamique et ce qu'ils traduisent des mobilités étudiantes internationales.



## CHAPITRE 5

---

*Trajectoires, circulations  
et réseaux sociaux :  
liens réciproques  
dans la mobilité étudiante*

---

Après l'élaboration du projet et les réseaux qui le soutiennent, l'objectif est ici de saisir la complémentarité des réseaux dans la mobilité. Nous proposons de répondre à la question de la nature des réseaux, de leur configuration et de leur rôle dans la mobilité, puis à la question des modalités de formation des réseaux.

Ce chapitre propose de rendre compte de l'intérêt de cerner l'organisation des réseaux sociaux au regard d'une géographie des réseaux et de la mobilité.

La première hypothèse est celle d'une activation des réseaux de natures différentes qui se font et se défont, se superposent dans des temporalités variées.

La seconde est celle de la remise en question du rôle du réseau social traditionnel dans la circulation des qualifiés. Ces réseaux traditionnels, à défaut d'être remis en cause, changent d'intensité et de fonctions.

Nous analyserons les mobilités des étudiants à partir des trajectoires et des circulations, c'est-à-dire « une fois parti, comment on bouge ? ». Nous abordons ici deux niveaux de mobilité : les mobilités résidentielles (correspondant aux trajectoires) et les circulations. Par circulations, nous entendons les mobilités non résidentielles correspondant aux allers-retours au Maroc et aux séjours dans d'autres villes ou pays. Ensuite, nous verrons la nature des réseaux sociaux dans l'ancrage en mobilité, ou « quand on y est, comment on se fixe (même momentanément) ? ».

A partir de la définition du réseau social de M. Forsé (2008) comme « un ensemble de relations entre un ensemble d'acteurs », nous proposons d'analyser les réseaux sociaux des étudiants en mobilité par l'ensemble de leurs relations entretenues et développées pendant la mobilité, de nature diverses. Les réseaux traduisent les formes de sociabilités. Ainsi, pour la distinction des réseaux, nous passons par une approche des sociabilités et des pratiques.

« Pour le sociologue, la sociabilité ne doit pas s'entendre comme une qualité intrinsèque d'un individu qui permettrait de distinguer ceux qui sont « sociables » de ceux qui le sont moins, mais comme l'ensemble des relations qu'un individu (ou un groupe) entretient avec d'autres, compte tenu de la forme que prennent ces relations. » Degenne, Forsé, 2004, p.35

Afin de distinguer les réseaux sociaux, il importe de se pencher sur les liens qui se créent entre l'ensemble des personnes côtoyées par les étudiants vus en entretien. Nous n'avons pas voulu partir directement de l'idée imposée de groupe social existant, mais plutôt interroger les regroupements, les liens, les interactions pour comprendre s'il existe ou non des types de réseaux sociaux. Cette démarche donne toute son importance au terrain, à l'exploration des liens pour pouvoir ensuite les qualifier ainsi que les différents types de réseaux sociaux identifiés. La question du lien, primordiale dans la recherche, doit être repositionnée par rapport à la spécificité de la population étudiante. Les liens entretenus par les étudiants avec le pays d'origine peuvent être multiples. Les enjeux concernent notamment les questions de l'ancrage dans la mobilité, de trajectoires, de circulations et de sociabilités dans la ville d'accueil et également de projection. Les autres liens développés, en dehors du pays d'origine, sont tout aussi significatifs et participent à l'établissement d'autres réseaux sociaux dans la mobilité.

Comment rendre opératoire les réseaux sociaux à partir des données recueillies ? Un travail de reconstitution des réseaux sociaux des étudiants a été réalisé *a posteriori*, c'est-à-dire à partir des discours sur les sociabilités développées par les étudiants en prenant en compte l'intensité des liens (forts ou faibles) notamment par le critère de la fréquence et la qualification des relations. Ce sont les données empiriques qui permettent de reconstituer et de qualifier les réseaux en évitant ainsi une catégorisation *a priori*. Evidemment la difficulté, et l'un des biais de l'enquête, est de dénombrer précisément le nombre de personnes connues pour chaque étudiant. Nous nous basons ici sur les sociabilités identifiées dans les discours des étudiants. Même si l'objectif des entretiens est de creuser au maximum la question des sociabilités, nous partons du fait que les réseaux sociaux personnels obtenus sont forcément incomplets.

Nous interrogeons d'abord le rôle des réseaux dans les trajectoires et dans les circulations. Les sociabilités sont approchées ici par leurs implications dans les dynamiques socio-spatiales de la mobilité et repositionnées pour la compréhension des trajectoires et des circulations en mobilité. Ensuite, nous distinguons les types de sociabilités et l'approche par les cercles permet l'identification des réseaux sociaux selon différents critères (formel, informel, homophilie, etc.). A partir des entretiens, nous pouvons établir les différents niveaux des réseaux : de l'individuel, au collectif et au groupe. Pour répondre à l'objectif du chapitre, les données qualitatives des entretiens sont mobilisées en fonction des trajectoires, des circulations et des sociabilités, donc des catégories 5, 6 et 7 de la matrice d'analyse des entretiens (voir tableau suivant). Le traitement des données dépend de la nature de celles-ci et varie entre le codage pour certaines données (raison du choix de la ville, cursus, diplôme, événements de mise en circulation, etc.) et l'analyse de discours pour les données liées aux représentations.

Tableau 29 – Données qualitatives mobilisées pour l'analyse des trajectoires, des circulations et des sociabilités

Axes du chapitre	Catégorie de la matrice d'analyse des entretiens	Indicateurs
<b>Trajectoires</b>	Catégorie 5 : Cursus d'études supérieures en France	-Raisons du choix de la ville -Cursus : nombre d'étapes (villes et parcours scolaire) -Diplôme préparé ou obtenu -Objectif fixé
<b>Circulations</b>	Catégorie 6 : Réseaux de sociabilités	-Expériences à l'étranger -Circulations
<b>Sociabilités</b>	Catégorie 6 : Réseaux de sociabilités  Catégorie 7 : Pratiques liées aux TIC	-Liens pays d'origine -Relations et soutiens dans la ville d'accueil -Implication associatives  -Utilisation du téléphone, des réseaux sociaux, des autres outils Internet



## 1. Différents profils de trajectoires étudiantes



Les trajectoires des étudiants sont entendues ici comme les étapes de mobilité dans la dimension diachronique des parcours dans l'enseignement supérieur. Nous ne faisons donc pas référence à des trajectoires de vie plus globale ou à des trajectoires sociales mais plutôt aux mobilités résidentielles puisqu'elles entraînent un changement de résidence. L'approche développée ici est inspirée des trajectoires migratoires adaptées aux mobilités étudiantes. L'intérêt est de considérer la trajectoire scolaire des étudiants depuis l'obtention du baccalauréat selon les critères d'étapes scolaires et d'intensité de la mobilité (les temporalités du parcours d'études associées aux mobilités) afin de saisir les différentes formes concrètes de la mobilité.

« Les trajectoires observées mettent aussi en scène la mobilité, ses ressorts et ses limites, et mettent au jour sa complexité ; elles permettent ainsi de saisir *des*, et non pas *une*, mobilités, et leurs articulations avec le champ des savoirs et celui du travail au Maroc. » E. Gérard, 2008, p.26

A partir des différents profils de trajectoires, nous pouvons ensuite faire le lien avec les différentes expériences spatiales des étudiants et l'influence des réseaux sociaux dans les étapes de mobilité.

L'interprétation des trajectoires étudiantes est permise par l'analyse des entretiens à partir des données relatives au cursus et au parcours scolaire. Afin de définir les trajectoires, nous avons regroupé l'information pour l'ensemble des étudiants enquêtés en prenant en compte l'année de naissance, l'année d'obtention du baccalauréat, le type de baccalauréat, l'année d'arrivée en France et les études poursuivies pour chaque année après le bac en indiquant la ville d'études. Les trajectoires sont alors définies en fonction du moment du départ (arrivée en France juste après le baccalauréat ou après des études au Maroc) et en fonction de l'intensité de mobilité (le nombre d'événements de mobilité, c'est-à-dire le degré de mobilité des individus). Ces deux critères nous permettent de penser à la mobilisation de réseaux différents. Le tableau suivant reprend les quatre profils identifiés selon ces éléments et qui sont développés ensuite.

Tableau 30 – Profils de trajectoires d'étudiants selon le moment du départ et l'intensité de la mobilité

<b>Intensité de la mobilité</b> <b>Moment du départ</b>	<b>Intensité mobilité = 1</b> Etudes à l'étranger dans une seule ville	<b>Intensité mobilité &gt; 1</b> Etudes à l'étranger dans plusieurs villes
<b>Départ post-bac</b>	<u>Profil 1</u> Trajectoire directe et mono-localisée	<u>Profil 3</u> Trajectoire directe et multi-localisée
<b>Départ post-études supérieures au Maroc</b>	<u>Profil 2</u> Trajectoire différée et mono-localisée	<u>Profil 4</u> Trajectoire différée et multi-localisée
	 Trajectoires simples Expériences uni-spatiales	 Trajectoires complexes Expériences multi-spatiales

### 1.1. Trajectoire directe et mono-localisée

Ce profil concerne les étudiants partis du Maroc directement après le baccalauréat et qui sont dans la même ville d'études depuis leur arrivée.


Des variations de situations s'observent en fonction du moment où l'on se trouve dans la trajectoire (et donc en fonction du temps de migration). La durée passée dans la ville d'études varie entre une et sept années, ce qui permet de distinguer les primo-arrivants de ceux ayant vécu un projet d'études à plus long terme dans la même ville.

Le tableau suivant présente les étudiants ayant ce type de trajectoire.



51	1989	2007	bac français économie	2007	IUT Montpellier	IUT Montpellier	IUT Montpellier	licence économie Montpellier	master contrôle de gestion Montpellier		
63	1987	2006	bac français scientifique	2006	1ère année de pharmacie Montpellier	1ère année de pharmacie Montpellier	licence biologie Montpellier	licence sciences de l'environnement Montpellier	licence sciences de l'environnement Montpellier		
3	1987	2005	bac marocain scientifique	2005	1ère année médecine Lille	2ème année médecine	3ème année médecine	4ème année médecine	5ème année médecine	redoublement 5ème année médecine	
12	1988	2005	bac français scientifique	2005	1ère année médecine Lille	1ère année médecine Lille	2ème année médecine Lille	3ème année médecine Lille	4ème année médecine Lille	5ème année médecine Lille	
23	1988	2005	bac français scientifique	2005	prépa Lille	prépa Lille	Ecole d'ingénieur de la santé Lille	Ecole d'ingénieur de la santé Lille	Ecole d'ingénieur de la santé Lille	Ecole d'ingénieur de la santé Lille	
47	1987	2005	bac français scientifique	2005	1ère année pharmacie Montpellier	1ère année pharmacie Montpellier	2ème année pharmacie Montpellier	3ème année pharmacie Montpellier	4ème année pharmacie Montpellier	5ème année pharmacie Montpellier	
18	1983	2003	bac marocain scientifique	2003	licence sciences de la matière Lille	licence sciences de la matière Lille	licence sciences de la matière Lille	licence sciences de la matière Lille	master sciences de la matière Lille	master sciences de la matière Lille	master sciences de la matière Lille
44	1984	2003	bac français scientifique	2003	1ère année médecine Montpellier pendant 2 ans	1ère année pharmacie Montpellier	1ère année pharmacie Montpellier	2ème année pharmacie Montpellier	3ème année pharmacie Montpellier	4ème année pharmacie Montpellier	5ème année pharmacie Montpellier
53	1985	2003	bac marocain scientifique	2003	licence informatique Montpellier	licence informatique Montpellier	licence informatique Montpellier	licence informatique Montpellier	master Management des technologies de l'information et de la décision Montpellier	master Management des technologies de l'information et de la décision Montpellier	master informatique Montpellier

Source : enquête personnelle

 Départ en mobilité pour la France

Dans ce profil, nous retrouvons autant d'étudiants de Lille que de Montpellier. La distinction ne se fait pas par la ville mais plutôt par les parcours d'études. En effet, les étudiants concernés suivent principalement des parcours universitaires (y compris ingénieur de la santé puisque se fait à l'université) et sont installés dans un cycle d'études (licence et master, médecine, pharmacie).

Pour les sept étudiants de ce profil suivant un parcours dans une école (architecture, ingénieur ou commerce), ils sont encore dans les premières années de leurs études donc un autre projet de mobilité résidentielle peut être prévu mais pas encore réalisé. Evidemment, le projet de mobilité pendant les études concerne également les autres étudiants de ce profil mais les entretiens révèlent qu'une mobilité est déjà prévue de manière assez définie pour les étudiants des écoles comparativement aux autres.

Près de la moitié des étudiants de ce profil ont un bac français (14 sur 29). Ils représentent la grande majorité des bacs français de l'échantillon d'enquête (au total 20 étudiants rencontrés), ce qui laisse déjà penser que la détention d'un baccalauréat français facilite la mobilité internationale dès la première année d'études supérieures. Ces étudiants font partie de la mobilité élitiste.

Nous retrouvons également dans ce profil des étudiants dans le cadre de la mobilité de valorisation et de fuite vues dans le chapitre précédent. La grande majorité répond au critère d'employabilité par le choix des orientations (médecine, pharmacie, économie, informatique).

## **1.2. Trajectoire différée et mono-localisée**


Ce profil concerne les étudiants qui ont passé au moins une année au Maroc entre l'obtention du baccalauréat et leur arrivée en France et qui sont dans la même ville d'étude depuis leur arrivée. Comme précédemment, les situations présentent des variations en fonction du moment de la trajectoire. Le nombre d'années passées dans la ville d'études varie entre une et neuf années.

Tableau 32 – Profil 2 : Trajectoire différée et mono-localisée

étudiant	Année naissance	Année du bac	Type de bac	Année arrivée en France	Année 1 après le bac	Année 2	Année 3	Année 4	Année 5	Année 6	Année 7
1	1988	2006	bac marocain scientifique	2010	prépa Marine Royale	prépa Marine Royale	prépa Marine Royale	prépa scientifique école privée Maroc	Ecole d'ingénieur Lille		
13	1990	2008	bac marocain scientifique	2010	prépa Maroc	prépa Maroc	Ecole d'ingénieur Lille				
21	1990	2008	bac marocain scientifique	2010	prépa privée Maroc	prépa privée Maroc	Ecole de commerce Lille				
32	1987	2005	bac marocain scientifique	2010	Ecole d'ingénieur au Maroc pendant 5 ans	master agronomie Montpellier					
33	1979	1999	bac marocain scientifique	2010	licence d'économie au Maroc pendant 5 ans	travail au Maroc pendant 6 ans	master agronomie Montpellier				
35	1990	2008	bac marocain scientifique	2010	prépa Maroc	prépa Maroc	Ecole d'ingénieur Montpellier				
37	1990	2009	bac français scientifique	2010	Ecole privée d'architecture Maroc	Ecole architecture Montpellier					
56	1984	2002	bac marocain scientifique	2008	Ecole d'ingénieur Maroc pendant 6 ans	thèse agronomie en cotutelle Montpellier Maroc					
58	1980	2000	bac marocain scientifique	2008	licence biologie Maroc	licence biologie Maroc	licence biologie Maroc	licence biologie Maroc	master biotechnologies appliquées aux plantes Maroc	master biotechnologies appliquées aux plantes Maroc	thèse biologie - arrivé en 3ème année à Montpellier
59	1985	2004	bac marocain scientifique	2008	Ecole de commerce privée Maroc	master nouvelles technologies Montpellier					
60	1984	2002	bac marocain scientifique	2009	licence mathématiques informatique Maroc	licence mathématiques informatique Maroc	licence mathématiques informatique Maroc	licence mathématiques informatique Maroc	master informatique Maroc	master informatique Maroc	thèse informatique - arrivé en 3ème année à Montpellier
70	1982	2002	bac marocain scientifique	2007	licence biologie Maroc	licence biologie Maroc	licence biologie Maroc	master biotechnologies des plantes Maroc	master biotechnologies des plantes Maroc	thèse biologie Montpellier	
72	1984	2003	bac marocain scientifique	2009	licence biologie Maroc pendant 4 ans	Ecole d'ingénieur Maroc	master agronomie Montpellier				
73	1989	2008	bac marocain scientifique	2010	prépa Maroc	prépa Maroc	Ecole de commerce Montpellier				
28	1990	2008	bac marocain scientifique	2009	licence droit Maroc	licence droit Lille	licence droit Lille				
31	1976	1995	bac marocain scientifique	2009	Ecole d'ingénieur Maroc pendant 6 ans	travail au Maroc pendant 8 ans	master agronomie Montpellier	master of science Montpellier			
48	1990	2007	bac marocain économie	2009	licence économie Maroc	licence économie Maroc	licence économie Montpellier	licence économie Montpellier			

52	1987	2005	bac marocain scientifique	2009	licence math-informatique Maroc	licence math-informatique Maroc	licence math-informatique Maroc	licence math-informatique Maroc	master informatique Montpellier	master informatique Montpellier	
54	1983	2003	bac marocain scientifique	2010	licence biologie Maroc	licence biologie Maroc	licence biologie Maroc	licence biologie Maroc	master biologie Maroc	master biologie Maroc + stage 6 mois Montpellier	thèse biologie entre Maroc et Montpellier
55	1979	2000	bac marocain scientifique	2005	Deug biologie géologie Maroc	Deug biologie géologie Maroc	licence biologie végétale Maroc	licence biologie végétale Maroc	master biologie Maroc	master biologie Maroc + stage 6 mois Montpellier	thèse biologie en cotutelle Montpellier Maroc
62	1983	2002	bac marocain scientifique	2006	licence SVT Maroc	licence SVT Maroc	licence SVT Maroc	licence SVT Maroc	master génétique Montpellier	master génétique Montpellier	thèse génétique Montpellier
71	1988	2007	bac marocain gestion, comptabilité	2008	licence économie gestion Maroc	licence sciences économiques Montpellier	licence sciences économiques Montpellier	licence sciences économiques Montpellier			
66	1983	2005	DAE	2007	travail pendant 2 ans au Maroc	licence communication et AES Montpellier	licence communication et AES Montpellier	licence communication et AES Montpellier	licence communication et AES Montpellier		
67	1973	1991 - 1994	bac marocain scientifique - bac marocain littéraire	2004	licence théologie Maroc	licence sociologie Maroc	master théologie Maroc	travail pendant 10 ans au Maroc	enseignant arabe Montpellier et Sète	licence sociologie Montpellier	licence sociologie Montpellier
65	1977	1996	bac marocain littéraire	2000	licence anglais Maroc (pendant 4 ans)	licence anglais Montpellier	licence anglais Montpellier	licence anglais Montpellier	master 1 anglais pendant 3 ans	master 2 anglais pendant 2 ans	CNAM Montpellier

Source : enquête personnelle

 Départ en mobilité pour la France

Faire des études à l'étranger après quelques années au Maroc suscite des questions notamment sur la qualification des étudiants et les modalités de la mobilité.

Les étudiants de ce profil sont-ils plus qualifiés ? Plusieurs éléments permettent d'y répondre : la moyenne du nombre d'années d'études au Maroc avant de venir en France, le niveau de qualification à l'arrivée, l'évènement qui a motivé le départ (financement, concours, diplôme supplémentaire et valorisant) et le diplôme préparé en France.

En moyenne, les étudiants de ce profil sont restés 4,75 années au Maroc avant de venir étudier en France, ce qui suppose que la plupart d'entre eux sont déjà diplômés au Maroc. En effet, excepté cinq étudiants qui ont fait des classes préparatoires au Maroc, quatorze étudiants ont un diplôme (école, licence ou master) et quatre étudiants ont même une expérience professionnelle de 2 à 10 ans. Seuls cinq étudiants de ce profil ont débuté un parcours d'enseignement supérieur au Maroc et ne l'ont pas achevé avant d'arriver en France.

Quel évènement a motivé le départ à l'étranger ? Il s'agit en général soit de l'obtention du concours d'une école (pour les cinq étudiants issus de classes prépas au Maroc), soit de la possibilité de poursuivre des études pour l'obtention d'un diplôme supplémentaire, très qualifiant suite à un premier diplôme au Maroc (école, licence ou master). Quatorze étudiants sont dans ce cas dont dix ont un financement ou une bourse.

Nous considérons les étudiants de ce profil comme très qualifiés par le diplôme qu'ils préparent en France. De plus, ce sont également ceux qui bénéficient dans la plus grande proportion de financements. En effet, nous trouvons la quasi-totalité des étudiants en thèse au sein de notre échantillon et les sept étudiants concernés ici sont tous financés. De même, un grand nombre d'étudiants venus pour un master (surtout en agronomie et biologie) sont financés.

Ces étudiants entrent dans le profil de la mobilité opportuniste et ainsi bénéficient de l'appui des réseaux institutionnels (projet de collaboration, liens entre institutions). Le croisement de ce profil et de la mobilité opportuniste permet d'avancer que les étudiants concernés motivent leur projet de mobilité par l'obtention d'un diplôme universitaire très qualifiant (master ou doctorat). Les étudiants en France depuis plus longtemps sont arrivés pour une licence et correspondent d'avantage à une mobilité de valorisation ou de fuite.

Tous les étudiants de ce profil, sauf un, ont un baccalauréat marocain. Nous pouvons penser à une stratégie de contournement de l'accès direct aux études supérieures en France (par une consolidation du dossier en vue d'optimiser les chances d'être accepté). Certains ont nourri ce projet au cours des études au Maroc et l'obtention d'un diplôme marocain en a permis la réalisation.

Nous retrouvons surtout des étudiants de Montpellier dans ce profil (seulement quatre sont à Lille dont trois dans des écoles). Cette information rend compte de l'importance des études d'agronomie et de biologie à Montpellier ainsi que des nombreuses collaborations internationales existantes dont celles avec le Maroc.

Les deux premiers profils de trajectoires font référence à des expériences uni-spatiales du fait de la localisation de l'ensemble des études à l'étranger dans une seule ville. Pourtant, les ressources mobilisées au départ varient (en référence au chapitre précédent, exemple des lycées fréquentés au Maroc ou des liens institutionnels) ainsi que les diplômes préparés à l'arrivée et les conditions d'études (pour ceux qui ont un financement).

### **1.3. Trajectoire directe et multi-localisée**

Ce profil concerne les étudiants partis du Maroc directement après le baccalauréat et qui ont connu des étapes de mobilité résidentielle pendant les études à l'étranger. Ces trajectoires sont marquées par des degrés et des lieux de mobilité très variables.



Tableau 33 – Profil 3 : Trajectoire directe et multi-localisée

étudiant	Année naissance	Année du bac	Type de bac	Année arrivée en France	Année 1 après le bac	Année 2	Année 3	Année 4	Année 5	Année 6	Année 7
19	1985	2004	bac marocain scientifique	2004	licence sciences de l'ingénieur Paris	licence génie civil Lille	licence génie civil Lille	licence génie civil Lille	master génie civil Lille	master génie civil Lille	
43	1988	2008	bac français économie	2008	DUT informatique Auxerre	Ecole de commerce Montpellier	Ecole de commerce Montpellier				
46	1988	2006	bac français économie	2006	licence économie Montpellier	licence économie Montpellier	licence économie Montpellier	licence économie Montpellier	retour Maroc: école de commerce privée		
69	1986	2005	bac marocain scientifique	2005	DUT informatique Marseille	Ecole d'ingénieur Marseille	Ecole d'ingénieur Marseille	Ecole d'ingénieur Marseille	Ecole d'ingénieur Marseille	Stage et échange Montpellier	
77	1991	2009	bac marocain scientifique	2009	prépa Paris	Prépa Paris	Ecole de commerce Paris	stage Lille			
20	1986	2004	bac marocain économie	2004	licence économie Lille	licence économie Lille	licence économie Lille	retour Maroc	IUT Lille	IUT Lille	
22	1984	2003	bac français scientifique	2003	prépa Caen	prépa Caen	prépa Paris	Ecole d'ingénieur Lille	licence IAE Lille	master IAE Lille	master IAE Lille
24	1984	2005	bac marocain scientifique	2005	IUT Paris	IUT Lille	licence sciences de l'ingénieur Lille	licence sciences de l'ingénieur Lille	retour Maroc: école d'ingénieur privée		
29	1987	2005	bac marocain scientifique	2005	licence informatique Lille	licence informatique Lille	licence informatique Lille	master informatique Montpellier	master informatique Montréal		
45	1986	2004	bac marocain économie	2004	DUT Le Mans	DUT Le Mans	licence ressources humaines Metz	licence AES Metz	licence AES Metz	master administration gestion entreprises Montpellier	master transmission PME Montpellier
9	1987	2005	bac marocain scientifique	2005	prépa Niort	prépa Niort	Ecole de commerce Lille	Ecole de commerce Lille	année de stage à Paris	spécialisation à Nice	recherche travail Paris
68	1977	1997	bac marocain scientifique	1997	Ecole de langue Madrid	Ecole de tourisme Madrid pendant 2 ans (télé-enseignement)	Ecole de gestion commerciale marketing management Madrid pendant 2 ans	licence AES Besançon (télé-enseignement) pendant 3 ans	master commerce international Madrid pendant 2 ans	thèse sciences de gestion Huelva	3ème année thèse à Montpellier
75	1986	2004	bac français scientifique	2004	prépa Paris	prépa Paris	Ecole de commerce Toulouse	Ecole de commerce Toulouse	stage de césure d'un an à Londres	6 mois à Barcelone - 6 mois à Paris	master droit Paris - Lille
4	1987	2004	bac marocain scientifique	2004	Prépa Compiègne	Prépa Paris	Ecole de commerce Lille	Ecole de commerce Lille	année de stage à New York	année de spécialisation à Nice	recherche travail Paris

Source : enquête personnelle



Départ en mobilité pour l'étranger



Etapas de mobilité dans une autre ville

Les évènements-clé motivant une mobilité varient et correspondent soit à un changement de cycle d'études (de la classe prépa à l'école ou de la licence au master), soit à un stage ou du travail, soit à une réorientation ou un retour (parmi eux, deux étudiants sont rentrés au Maroc pour reprendre des études dans une école privée après un échec en France).

A l'évidence, les étudiants présentant le plus d'évènements de mobilité restent moins longtemps dans chaque étape, tandis que ceux qui n'ont connu qu'un évènement de mobilité restent plus longtemps dans au moins une des villes d'études. Nous n'observons pas de différenciation entre les six femmes de ce profil et les huit hommes par rapport au nombre d'évènements de mobilité.

Ces étudiants viennent directement après le baccalauréat, ils sont donc inscrits en licence, classe prépa ou DUT pendant l'année 1. Par contre, à la date des entretiens, six étudiants sont en école (commerce ou ingénieur), quatre sont en master, un en doctorat, un en IUT et deux sont rentrés au Maroc après un échec.

Toutefois, la plupart des étudiants de ce profil sont dans un parcours de réussite (excepté les deux rentrés au Maroc après l'échec des études en France mais pour qui l'expérience en France est « profitable »).

Il est intéressant de constater que la majorité des mobilités pendant les études se font en France. Parmi les évènements de mobilité (donc hors l'arrivée), nous comptons 23 mobilités dans une autre ville française et 9 à l'international dont 3 retours au Maroc. Les mobilités internationales sont orientées vers l'Espagne surtout (Barcelone, Madrid et Huelva) et ensuite une au Canada (Montréal), une aux Etats-Unis (New York) et une en Angleterre (Londres).

D'une manière générale, ce profil correspond à une mobilité élitiste et de valorisation, même si la motivation au départ de deux étudiants est la fuite. Dix étudiants sur les quatorze du profil ont un baccalauréat marocain et la moitié d'entre eux sont issus d'un lycée privé. La majorité des étudiants (huit) ont fait une partie de leurs études à Lille, ceci s'explique par le fait qu'il y a plus d'étudiants dans les grandes écoles à Lille dans l'échantillon, une réalité due à la présence des grandes écoles dans cette ville et pas à Montpellier.



#### **1.4. Trajectoire différée et multi-localisée**

Ce profil fait référence aux étudiants qui ont passé au moins une année au Maroc entre l'obtention du baccalauréat et leur arrivée en France et qui ont connu des étapes de mobilité résidentielle pendant les études à l'étranger. Comme précédemment, ces trajectoires sont marquées par des degrés et des lieux de mobilité très variables.

Tableau 34 – Profil 4 : Trajectoire différée et multi-localisée

étudiant	Année naissance	Année du bac	Type de bac	Année arrivée en France	Année 1 après le bac	Année 2	Année 3	Année 4	Année 5	Année 6	Année 7
8	1984	2002	bac marocain scientifique	2005	licence informatique Rabat	BTS informatique Rabat	BTS informatique Rabat	licence informatique Saint-Quentin	licence informatique Saint-Quentin	master informatique Saint-Quentin (en 2 ans)	master informatique Lille (en 2 ans)
17	1988	2006	bac marocain scientifique	2009	prépa école publique Maroc	prépa école privée Maroc	prépa école privée Maroc	Ecole d'ingénieur Paris	licence génie civil Lille		
27	1983	2002	bac marocain scientifique	2004	BTS informatique Maroc	BTS informatique Maroc	licence informatique Strasbourg	licence informatique Strasbourg	master informatique Strasbourg	master informatique Lille	master informatique Lille
64	1986	2005	bac marocain scientifique	2009	licence mathématiques informatique Maroc	licence mathématiques informatique Maroc	licence mathématiques informatique Maroc	licence mathématiques informatique Maroc	master génie logiciel, informatique Montpellier	master génie logiciel, informatique Montpellier	stage à Toulouse (et recherche travail)
76	1987	2005	bac marocain scientifique	2006	prépa Maroc	prépa Lille	prépa Lille	Ecole d'ingénieur Lyon	Ecole d'ingénieur Lyon	Ecole d'ingénieur Lyon	
25	1984	2003	bac marocain scientifique	2005	prépa Maroc	prépa Maroc	prépa Douai	IUT Lille	IUT Lille	Travail pendant 2 ans à Paris	licence sciences de maîtrise d'énergie et de l'environnement Paris
41	1989	2007	bac marocain scientifique	2009	prépa Maroc	prépa Maroc	école de commerce Montpellier	année d'échange en Chine	école de commerce Montpellier		
57	1985	2002	bac marocain scientifique	2007	Ecole d'ingénieur Maroc pendant 5 ans	master innovation et développement des territoires ruraux Montpellier	master of science Montpellier	retour Maroc	thèse économie du développement Montpellier		
11	1980	1998	bac marocain scientifique	2004	Ecole privée d'informatique à Casablanca pendant 4 ans	Ecole d'ingénieur Lille	Ecole d'ingénieur Lille	Ecole d'ingénieur Lille	retour Maroc	Travail pendant 2 ans à Paris	Travail à Lille

Source : enquête personnelle

	Départ en mobilité pour l'étranger
	Etapas de mobilité dans une autre ville

Ce profil est celui qui rassemble le moins d'étudiants, seulement neuf dont deux filles.

En moyenne, les étudiants sont restés 2,8 années au Maroc avant de venir étudier en France. A l'arrivée, cinq d'entre eux ont déjà un diplôme marocain et quatre ont fait une classe préparatoire au Maroc. Lors de la première année en France, deux étudiants s'inscrivent en classe prépa, trois s'inscrivent dans une école après l'obtention du concours, et quatre étudiants optent pour un parcours universitaire (deux en licence et deux en master, surtout en informatique). Au moment de l'enquête, quatre étudiants sont ou s'apprêtent à être diplômés d'une école d'ingénieur ou de commerce, trois étudiants terminent leur master, une étudiante a entrepris un doctorat et un étudiant recommence un cursus en licence.

Nous pouvons considérer que ce profil regroupe des étudiants en réussite. Précisons que tous ont un baccalauréat marocain obtenu dans un lycée public, leur projet de mobilité s'est construit soit dans une mobilité de valorisation, soit de fuite.

Les événements-clé motivant une mobilité sont les mêmes que dans le précédent profil. Parmi les étudiants présentant le plus d'événements de mobilité, certains ont connu des phases de travail (en France ou au Maroc) avant de reprendre les études, et l'étudiant 11 a terminé ses études à Lille, ses mobilités ont suivi la recherche d'un emploi (Maroc, Paris, Lille), il représente donc un cas particulier.

Les événements de mobilité sont moins nombreux que dans le profil précédent et s'orientent surtout dans une autre ville française, seuls deux étudiants ont fait un retour au Maroc pour travailler avant de revenir en France et une seule étudiante a connu un long séjour dans un autre pays, en Chine, séjour encadré par son école de commerce dans le cadre d'un échange.

Les profils 3 et 4 font référence à des expériences multi-spatiales et rassemblent moins de 30 % de l'ensemble des étudiants enquêtés.

Finalement, les trajectoires des étudiants marocains sont plutôt mono-localisées et démontrent la polarisation par une seule ville de la mobilité à l'étranger.

Profil 1 : 29 étudiants (37,6 % du total)

Profil 2 : 25 étudiants (32,5 % du total)

Profil 3 : 14 étudiants (18,2 % du total)

Profil 4 : 9 étudiants (11,7 % du total)

## **1.5. Qualification et trajectoire**

Peut-on établir un lien entre la qualification et les trajectoires multi-localisées ? Celles-ci correspondent-elles à des profils de personnes plus qualifiées ? D'un côté, nous pouvons penser que certains types d'études incitent à une plus forte mobilité. D'un autre côté, les fortes mobilités peuvent traduire une « instabilité » dans les formes d'insertion ou de réussite des étudiants marocains.

Les étudiants les plus mobiles ne coïncident pas avec les plus hauts titres universitaires (doctorat) mais plutôt avec les étudiants en écoles de commerce. Dans ce type d'études, la mobilité est « obligatoire » et donc non fondée sur des réseaux. Elle entraîne cependant la formation de nouveaux réseaux et élargit ainsi le champ des possibles.

Les cursus dans des écoles de commerce ou d'ingénieur entraînent proportionnellement plus de mobilités pendant les études que dans les cursus universitaires où la mobilité intervient entre la licence et le master, lors du changement de cycle d'études. D'après notre enquête, les étudiants marocains de Lille semblent plus mobiles. Le grand nombre d'expériences multi-spatiales s'explique par la forte représentation d'étudiants dans des grandes écoles à Lille comparativement à Montpellier.

La très grande majorité des étudiants en doctorat entre dans le profil des trajectoires différées et mono-localisées. Le doctorat suppose une stabilité dans un laboratoire et une université. Ainsi, les étudiants des profils 1 et 2 atteignent en grand nombre un niveau de qualification universitaire valorisant (master ou doctorat)<sup>74</sup>.

La qualification n'est donc pas directement corrélée avec les trajectoires multi-localisées. Le type de formation est plus déterminant, les écoles de commerce basant leur formation sur l'expérience internationale.

Peut-on alors faire le lien entre la formation et l'origine sociale ? Et, dans ce cas, les différentes trajectoires rendent-elles compte des différenciations sociales ? Nous pouvons penser que ceux qui bougent le plus sont ceux qui viennent de milieux sociaux plus favorisés, non pas en raison du coût de la mobilité mais plutôt du coût de la formation. En effet, les écoles de commerce représentent un coût substantiel que toutes les familles ne peuvent offrir à leurs enfants. Les entretiens rendent compte de deux situations fréquentes : les étudiants d'origine sociale plus modeste mettent tout leur effort pour pouvoir partir étudier en France, et une fois sur place, ils y restent ; ceux ayant des ressources économiques plus importantes auront la possibilité d'avoir une trajectoire multi-localisée.

Ces éléments annoncent le lien trajectoire / réseaux / sociabilités développé plus en avant. En effet, la fréquente polarisation par une seule ville de la mobilité fait sens puisqu'elle interroge le rôle des réseaux sociaux dans les trajectoires. Deux hypothèses sont envisageables. Nous pouvons penser d'une part que les réseaux sociaux amènent les étudiants à être sélectifs sur les lieux et à y être relativement stables, le capital « réseaux » favorisant l'ancrage. D'autre part, les réseaux sociaux peuvent aussi déterminer la succession d'expériences spatiales.

---

<sup>74</sup> Au sein des profils 1 et 2 (donc mono-localisés), au moins onze étudiants ont connu une mobilité depuis l'enquête, dont cinq en France, cinq dans un autre pays et un retour au Maroc. Les mobilités en France correspondent à des changements de cycle ou à la recherche d'un travail. Les mobilités internationales sont le fait de trois étudiants en école de commerce, un en master et un en thèse. Concernant les étudiants des profils 3 et 4, nous avons connaissance de quatre mobilités en France, une mobilité internationale et deux retours au Maroc. De toute évidence, les profils ne sont donc pas figés. L'identification de profils correspond à un moment précis au cours d'une trajectoire qui, par définition, évolue.

## 2. Des circulations variables pendant les études

« Quand on y est, comment on bouge ? ». Nous faisons référence aux circulations pendant le séjour en mobilité : séjours dans d'autres villes ou pays et allers-retours au Maroc (donc aux mobilités non résidentielles). Même fixé ou ancré, il existe des circulations pour les étudiants se traduisant par un mouvement de va-et-vient et des effets de circularité.

### 2.1. De quelles circulations parlons-nous ?

Les retours au Maroc pendant les études sont traités séparément des séjours dans d'autres villes ou pays puisque ce type particulier de circulations ne se réfère ni aux mêmes réseaux, ni au même calendrier, ni aux mêmes raisons.

Il s'agit ici d'analyser les données sur les expériences à l'étranger et les circulations des étudiants. Le tableau suivant rend compte de l'ensemble des mobilités pendant les études : les circulations (au moins une mobilité pour le tourisme ou une visite), les mobilités résidentielles (études, stage ou travail), et l'absence de mobilité. Précisons que les mobilités résidentielles ne sont pas incluses dans les circulations (puisque'elles se réfèrent aux trajectoires) mais servent de référence dans l'ensemble.

Tableau 35 – Nombre d'étudiants ayant eu des circulations et des mobilités résidentielles selon la ville d'études

	<b>Lille</b>	<b>Montpellier</b>	<b>Total</b>
<b>Circulations :</b> Tourisme – visites	31	25	56
<b>Mobilités résidentielles :</b> Etudes – stages – Travail	15	8	23
<b>Pas de circulations</b>	0	16	16
<b>Nombre d'étudiants enquêtés</b>	33	44	77

Source : enquête personnelle

Le premier élément à considérer est l'absence de circulation qui concerne exclusivement les étudiants marocains à Montpellier (correspond aux 16 du tableau). A partir de ces données, nous pouvons interroger le sens de ces pratiques de circulation en termes de rapport à l'espace. Nous identifions un effet de proximité et de frontière dans les circulations permettant de distinguer les pratiques des étudiants marocains à Lille et à Montpellier, tandis que les motivations des circulations et les allers-retours au Maroc renvoient à des pratiques comparables.

## **2.2. Effet de proximité et de frontière dans les circulations**

De manière générale, les données rendent compte d'une circulation moindre pour les étudiants de Montpellier par rapport à ceux de Lille.

Tous les étudiants de Lille, sans exception, ont en effet connu des circulations pendant leurs études. Les 31 étudiants marocains de Lille citent la Belgique (Bruxelles), l'Allemagne (Cologne et Frankfort) et les Pays-Bas (Amsterdam). Ce sont souvent des visites à la journée dans le cadre de voyages organisés pour les étudiants. D'autres destinations internationales sont citées, dans une proportion moindre, comme le Luxembourg, la Suisse, l'Italie, l'Espagne, la République tchèque. Ces circulations sont plus le fait de voyages personnels, de vacances.

Ensuite, au niveau des circulations en France, Paris est la destination dominante. D'autres villes sont également citées, correspondant à la présence de parents ou d'amis (Lyon, Saint-Etienne, Marseille, Bordeaux, Nantes).

Pour les 25 étudiants de Montpellier ayant circulé, la destination internationale principale est l'Espagne (Barcelone). Ensuite, d'autres pays sont cités comme l'Italie, la Belgique, la Suisse et l'Allemagne. Les circulations en France sont moins nombreuses que pour les étudiants de Lille, la ville principale reste Paris, puis Marseille, Toulouse, Lyon, Grenoble, Strasbourg.

A partir des circulations, nous observons donc deux éléments caractéristiques du rapport à l'espace des étudiants : un effet proximité et frontalier orientant les circulations, ainsi qu'une polarisation sur Paris.

La fréquence des circulations varie également entre les étudiants de Lille et ceux de Montpellier. Les premiers connaissent entre trois et plus de dix circulations par an. Pour les étudiants de Montpellier, excepté sept personnes qui voyagent plus de cinq fois par an, le nombre de déplacements par année est compris entre un et trois. Les voyages étudiants à bas prix organisés par les universités ou écoles sont très fréquents à Lille contrairement à Montpellier.

## **2.3. Motivations des circulations**

Seulement 13 étudiants (sur les 56 ayant circulé) ont motivé un déplacement par le fait de rendre visite à un ou des membres de la famille (en France ou à l'étranger). La famille ici concerne soit des oncles et tantes installés en France ou à l'étranger, soit des frères, sœurs, cousins ou cousines.

De même 13 étudiants (dont 7 sont différents des précédents) ont motivé un déplacement par la visite faite à un ou plusieurs amis (en France ou à l'étranger). La grande majorité est de nationalité marocaine, surtout des amis du lycée venus également en France.

Les proportions sont très comparables pour les étudiants de Lille ou de Montpellier. Ainsi, la grande majorité des étudiants se déplace en dehors d'un but familial ou amical.

Nous pouvons nous interroger sur la part des réseaux dans les circulations étudiantes. A la différence des mobilités résidentielles qui semblent prendre davantage les réseaux

comme facteur de mobilité, les circulations répondent moins à des objectifs de visites familiales ou amicales<sup>75</sup>. Nous remarquons, par contre, un effet groupe dans le déplacement. Ainsi, une grande majorité des circulations étudiantes est réalisée avec un groupe d'amis notamment marocains dans le simple but de découvrir les villes visitées.

## 2.4. Des allers-retours fréquents au Maroc pendant les études

Les retours au Maroc pendant les études, motif de circulations régulières, constituent une dimension importante du rapport à l'espace d'origine. Nous n'observons pas de distinction entre les étudiants de Lille et de Montpellier.

Tableau 36 – Fréquence des retours au Maroc

Nombre de retours au Maroc lors de la dernière année	Nombre d'étudiants enquêtés concernés
0	2
1	7
2	21
3	16
4	9
5	21
6	1

Source : enquête personnelle

La fréquence moyenne des retours est de 3,1 retours par an, chiffre relativement important compte tenu du coût des retours. La majorité des étudiants rentrent deux ou cinq fois par an, c'est-à-dire soit l'été et pendant les vacances scolaires d'hiver, soit pour toutes les vacances scolaires. Ainsi, les circulations liées au retour au Maroc se font selon le rythme du calendrier scolaire.

Seuls cinq étudiants déclarent ne pas être rentrés au Maroc pendant l'été. Les raisons varient : trois d'entre eux décalent leur retour pour pouvoir travailler l'été en France et les deux autres ne rentrent plus du tout au Maroc. Ce sont des exceptions au sein de l'échantillon, l'un pour des raisons familiales et l'autre à cause d'un sentiment d'échec :

« De toute façon je préfère rentrer avec un diplôme, pour l'instant je ne peux pas. Je sens que je dois de l'argent à ma famille alors je veux réussir pour leur rendre et surtout leur dire qu'ils n'ont pas fait ça pour rien. Là ce n'est pas le moment, je ne me sens pas à l'aise avec ça. Alors c'est peut-être lâche mais je prends mes distances, j'espère pour mieux revenir quand j'aurai réussi. »  
S., étudiant à Lille (30)

A part ces deux étudiants, deux autres font figure d'exception, l'un a attendu 3 ans et demi avant de rentrer au Maroc à cause d'un sentiment d'échec, et l'autre a connu une période

<sup>75</sup> Surtout pour les étudiants de Lille. En effet, un des biais des résultats est lié au nombre important de voyages organisés par les universités de Lille pour les étudiants à destination des grandes villes européennes.



de 2 ans sans rentrer plutôt dans l'idée de profiter d'être en France. Parmi ceux qui ne rentrent pas régulièrement, certains ont leurs parents qui leur rendent visite en France.

« J'ai attendu 3 ans et demi avant de rentrer pour la première fois. Ça m'a fait tout bizarre de rentrer. J'ai attendu si longtemps pour retourner au Maroc à cause d'un sentiment d'échec, voir mes amis et dire que je n'ai rien. Il me fallait un statut pour rentrer. » Y., étudiant à Lille (25)

« Une fois je ne suis pas rentré pendant 2 ans. Mais mes parents viennent régulièrement ici, donc on se voit environ tous les 6 mois soit ici soit au Maroc. Je n'ai pas trop la motivation pour rentrer, on peut avoir ça en première année parce que souvent on est dépaycé donc il y a des gens qui profitent de la moindre occasion pour rentrer, même 4 ou 5 jours, mais moi non, je préfère attendre, ne pas rentrer pour 3 jours. Des fois il vaut mieux espacer pour mieux profiter. C'est mieux de rentabiliser le temps ici soit en travaillant soit en faisant des vacances ici. » Y., étudiant à Montpellier (51)

Pour les étudiants qui retournent au Maroc, la durée des séjours varie. Le tableau suivant présente les deux cas plus courants.

Tableau 37 – Durée cumulée des retours des étudiants selon la fréquence

Fréquence des retours / an	Périodes	Durée cumulée des retours
2	Vacances de Noël + été	Entre 6 et 11 semaines
5	Chaque période de vacances scolaires	Entre 7 et 15 semaines

Source : enquête personnelle

Des étudiants qui rentrent cinq fois par an peuvent finalement être moins au Maroc, en journées cumulées, que ceux qui rentrent deux fois. En général, les étudiants qui rentrent deux fois restent deux ou trois semaines pendant les vacances de Noël, puis un ou deux mois pendant l'été donc, en cumulé, cela représente entre six et onze semaines. Pour les étudiants rentrés quatre ou cinq fois pendant l'année, la durée cumulée des séjours varie entre sept et quinze semaines.

Cette intensité des circulations au Maroc soulève un intérêt majeur pour notre recherche en termes d'ancrage territorial. Nous y reviendrons ultérieurement.

Peut-on finalement affirmer que les étudiants marocains représentent une population circulante ? Une distinction intervient selon les situations et l'état d'avancement des études mais d'une manière générale, les étudiants marocains en mobilité internationale saisissent de nombreuses opportunités de voyages auxquelles s'ajoutent les fréquents allers-retours au Maroc. Ainsi, la durée migratoire dans un lieu n'augmente pas la sédentarité dans ce lieu et ne réduit pas la tendance à la circulation. Autrement dit, cela démontre clairement le lien entre l'acquisition d'un capital migratoire et la mise en circulation des étudiants (augmentation des expériences spatiales). Et cela montre plus simplement que le lien au lieu d'origine ne se distend pas avec la durée migratoire. Finalement, nous constatons que les étudiants marocains utilisent un territoire circulatoire au même titre que les migrants économiques (Schaeffer, 2004).

### 3. Les sociabilités et les réseaux des étudiants marocains

L'hypothèse de la remise en question du rôle du réseau social traditionnel (famille élargie, connaissances originaires de la même ville) dans les mobilités internationales des diplômés, de leur changement d'intensité et de fonction est ici mise à l'épreuve. Les réseaux sociaux correspondent aux différents cercles de sociabilités prenant place dans la vie des étudiants. A partir de là, notre analyse se fait en termes de sociabilités et de liens. L'intérêt est d'interroger les différents liens entretenus et recréés en mobilité. L'intérêt est également de savoir de qui les étudiants marocains en mobilité internationale sont le plus proche (lien d'amitié et soutien). Le lien social englobe des réalités multiples (Cusset, 2007) et nous entendons ici l'ensemble des relations concrètes que les étudiants entretiennent avec leurs familles, leurs amis, les autres Marocains, les autres étudiants et leurs fréquentations plus larges.

Nous aborderons plusieurs aspects des sociabilités étudiantes marocaines, tout d'abord le lieu de formation comme lieu de rencontre privilégié pour les étudiants, puis l'homophilie selon plusieurs critères (soutiens, implication associative) et enfin, l'entretien des liens par les technologies de communication. L'objectif est d'identifier la nature et les caractéristiques des réseaux sociaux à partir des sociabilités étudiantes. Nous proposons ici une grille de lecture (tableau suivant) qui organisera l'analyse des différents réseaux.

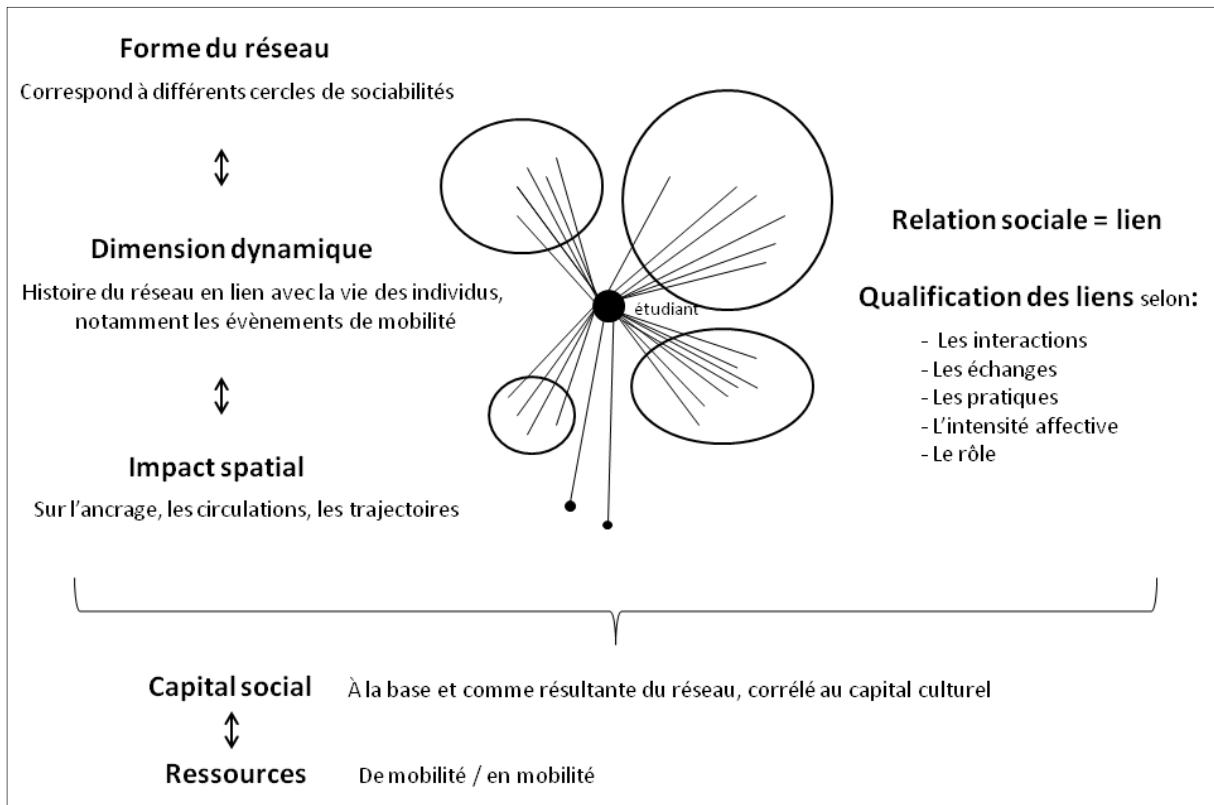
Tableau 38 – Caractéristiques des réseaux sociaux des étudiants marocains en mobilité internationale

Caractéristiques	Composantes	
Nature	<ul style="list-style-type: none"> <li>- <u>Acteurs</u> : Marocains ou non, famille, amis, associations, connaissances, etc.</li> <li>- <u>Taille</u> du réseau : différentes sphères et importance de chacune</li> <li>- <u>Représentation</u> : attachement affectif</li> </ul>	} Forme du réseau
Interaction sociale	<ul style="list-style-type: none"> <li>- <u>Formelle</u> (institutions, associations, écoles) et <u>informelle</u> (amis, familles, connaissances)</li> <li>- <u>Support</u> : direct, téléphone, web, etc.</li> <li>- <u>Mobilisation</u> : soutien, accès à l'information, identitaire, etc.</li> </ul>	} Qualification des liens
Temporalités	<ul style="list-style-type: none"> <li>- <u>Avant ou après l'évènement de mobilité internationale</u></li> <li>- <u>Etapes de mobilité</u> pendant les études</li> </ul>	} Evolution dynamique
Implications spatiales	<ul style="list-style-type: none"> <li>- <u>Trajectoires, circulations</u></li> <li>- <u>Ancrage</u> au Maroc ou local (dans la ville d'études)</li> </ul>	} Evolution spatiale

Tout d'abord, la nature du réseau et donc sa forme rendent compte à la fois des acteurs, de la taille et de la représentation au sein du réseau. Ensuite, la qualification des liens par l'interaction sociale nous renseigne sur le sens de la relation : degré de formalisation, amitié, stratégie de *networking*, support de communication, relation identitaire, etc. Les liens peuvent alors être électifs, anonymes, solides ou fragiles. Puis, l'évolution dynamique, en lien avec la

dimension temporelle, permet de distinguer les réseaux avant la mobilité internationale de ceux après la mobilité ainsi que l'évolution des réseaux selon les étapes de mobilité. Enfin, nous ajoutons les implications spatiales des réseaux sociaux à la fois en termes de trajectoires et de circulations mais également en termes d'ancrage, soit local (relations qui favorisent les liens dans la ville d'études), soit au Maroc (relations qui contribuent à ancrer l'étudiant au Maroc). Le schéma suivant reprend les différents termes mobilisés pour la lecture de la configuration des réseaux sociaux étudiants.

Figure 11 – Lecture de la configuration d'un réseau égo-centré



Conception : S. Marchandise, 2013

La prise en compte de la configuration des réseaux dans l'analyse des trajectoires et des circulations nous éclaire sur les temporalités et les ressources des étudiants en mobilité internationale.

L'analyse de réseau retrace des temporalités distinctes en fonction des événements de mobilité résidentielle et de nouveaux réseaux créés. Les temporalités renseignent sur l'évolution du réseau des étudiants en fonction des événements de mobilité et permettent d'identifier les personnes des différents réseaux qui ont permis la mise en mobilité ou les étapes de mobilité (par exemple des membres de la famille ou des amis du lycée).

La configuration des réseaux fait également le lien avec la ressource en termes d'information, de potentiel de mobilité, etc. Non seulement la configuration des réseaux révèle en partie les ressources disponibles des étudiants mais nous pouvons aussi considérer que la configuration des réseaux représente une ressource en soi du fait que celle-ci rende possible certaines mobilités ou stratégies. Le réseau familial peut être considéré comme une

ressource disponible préexistante à la mobilité et la facilitant (mobilisation, soutien, culture de la mobilité, etc.), les réseaux d'amis non seulement offrent des informations nécessaires à la mobilité mais orientent celle-ci et influencent les étapes des trajectoires.

« Il ne s'agit pas de penser qu'une structure relationnelle pèse sur les individus comme le voudrait un déterminisme fort. En revanche, la forme du réseau a une incidence sur les ressources qu'un individu peut mobiliser et sur les contraintes auxquelles il est soumis. » M. Forsé, 2008, p. 11

Ainsi, la configuration du réseau explique que certains comportements ou stratégies soient possibles ou non. Plusieurs niveaux de relation peuvent être décelés :

- Les réseaux à l'origine des mobilités (chapitre 4),
- Les réseaux entretenus, créés et recréés en mobilité qui influencent les trajectoires,
- Les réseaux élargis par les mobilités.

Le premier niveau, à l'origine des mobilités, fait référence notamment aux connaissances en France et dans la ville d'études avant la mobilité internationale.

Les raisons du choix de la ville d'études rendent compte des différents réseaux : famille ou amis quand la mobilité est motivée par la présence d'un proche, réseaux institutionnels quand la motivation est l'obtention d'un financement ou les liens entre des institutions. Rappelons toutefois que le choix de la ville est souvent motivé par l'obtention d'un concours, le choix d'une formation ou l'acceptation du dossier.

Le deuxième niveau rend compte des réseaux entretenus, créés et recréés en mobilité qui influencent les trajectoires. Les réseaux peuvent en effet influencer les événements de mobilité au cours des études ou de la recherche d'un travail. Au cours des entretiens, les raisons expliquant les événements de mobilité font souvent référence au fait de retrouver ou de suivre des amis, cette raison revient également fréquemment à propos de la question du projet. Ainsi les réseaux sociaux influencent les expériences spatiales, notamment sur la multi-localisation et les étapes de mobilité.

Le troisième niveau suggère l'élargissement des réseaux par les mobilités. Ainsi, les réseaux ne sont plus les moteurs des mobilités mais en deviennent des conséquences. Il s'agit alors de repositionner les réseaux comme résultat de la mobilité. Ces mêmes réseaux peuvent resituer les étudiants au niveau précédent et, par conséquent, engendrer de nouvelles possibilités de mobilité. La mobilité internationale dans le cadre d'un échange au sein des écoles de commerce illustre ce lien réseau et trajectoire : la mobilité n'est pas motivée par la préexistence de réseaux mais permet l'élargissement des réseaux permettant à leur tour d'entrevoir de nouvelles mobilités.

L'aspect concret des relations sociales n'empêche pas de prendre en considération les représentations de celles-ci. Il ne s'agit d'ailleurs ici que de la vision partielle et partielle des étudiants rencontrés : un égo décrit ses relations avec des alters mais ces derniers ne sont pas rencontrés. La nature des relations peut se distinguer selon certaines caractéristiques : caractère formel / informel ; dimension collective / individuelle ; intensité forte / faible ; relation élective ou affinitaire / autres (Degenne, Forsé, 2004). La qualification des liens peut être centrée sur les interactions (personnes que l'on voit le plus souvent, contacts récents), sur

les échanges (personnes qui fournissent des ressources), sur les pratiques (personnes avec qui on fait du sport, à qui on téléphone), sur l'intensité affective ou sur le rôle (famille, collègues, voisins).

### **3.1. Le lieu de formation, un lieu de rencontre privilégié**

Des différences de sociabilités étudiantes sont observées selon les formations. Elles peuvent être synonymes d'ouverture et de rencontres, mais peuvent aussi favoriser un entre soi quand la formation compte de nombreux étudiants marocains ou un entre soi social du fait de l'élitisme de certaines formations.

En fonction du nombre d'étudiants marocains dans la formation, les sociabilités diffèrent. Si la formation présente de nombreux étudiants marocains, la tendance observée est celle du regroupement spontané, souvent abordé dans les entretiens avec regret de la part des étudiants. Les étudiants sont partagés entre la satisfaction d'être avec des « compatriotes » et la contrainte de se refermer sur le monde marocain même en France.

« La première année je n'ai pas connu de français, j'ai l'impression que je suis venu avec des Marocains, on est restés entre nous, et je n'ai vraiment pas connu de français. » I., étudiant à Lille (7) dans une classe où un tiers des étudiants sont marocains

« Déjà en master 2, sur 44 personnes, il y a 15 Marocains, 20 Algériens, 4 Français et le reste sont des Africains. Il n'y a quasiment pas de français, que des étrangers. On était 100 en première année, avec 30 Marocains et 40 Algériens. Les Algériens sont toujours plus nombreux que nous, après des Africains et quelques Français. On parle toujours arabe en classe, c'est pour ça que j'ai toujours des problèmes avec le français. Ce sont mes amis, on est dans la même cité universitaire, on mange tout le temps ensemble, on sort ensemble. On n'a pas beaucoup d'opportunité pour aller vers les autres, et c'est pas très bien, c'est pour ça qu'il faut que je change de ville pour rencontrer d'autres personnes, des Français ou d'autres nationalités. » A., étudiant à Montpellier (52)

Dans les formations où les étudiants marocains sont moins nombreux, la tendance diffère quelque peu. Les étudiants créent des liens étroits avec les autres Marocains tout en intégrant les autres étudiants dans leurs fréquentations. Pour certains, les liens forts sont uniquement concentrés sur le cercle des amis marocains, tandis que d'autres élargissent leur cercle de proches.

« Il y a quelques Marocains dans ma formation, on était 7 sur une classe de 100. Donc on s'est vite rencontrés et on est devenus amis. » Y., étudiant à Montpellier (64)

« J'ai vite rencontré les gens avec moi en cours. On retrouve les communautés ici, il y a les Marocains, les Tunisiens, les Algériens, et tout. (Tu dis communauté parce que chacun reste en groupe?) Oui, presque, on se parle mais chacun préfère rester avec ses compatriotes. Donc j'ai rencontré d'autres marocains, on était à 5 au début, c'était bien. (Et comment étaient tes relations avec les personnes d'autres nationalités?) Ça va mais franchement en fin de compte tu préfères toujours être avec les Marocains, je me sens bien avec eux, on se comprend. » M., étudiant à Montpellier (33)

« Des Marocains, des Français, des Algériens, des Tunisiens, des Egyptiens, des Chinois, des Italiens... de toutes les nationalités. Mais tous surtout de l'école d'archi parce qu'on passe tout notre temps ici, même les nuits. J'ai aussi rencontré des étudiantes marocaines de la fac Paul Valéry, on s'est rencontrées par l'intermédiaire d'autres amies. » F., étudiante à Montpellier (39)

Quelques étudiants sont dans une formation où ils se retrouvent seul(e) Marocain(e). Dans ce cas, l'obligation est ressentie de s'ouvrir aux autres, de créer une dynamique de rencontre et d'échange.

« Pour moi c'est différent, j'ai dû m'ouvrir parce que j'étais la seule Marocaine dans ma classe. »  
F., étudiante à Lille (6)

Le parcours antérieur (lycée fréquenté au Maroc) influence également les sociabilités développées à l'étranger. Plusieurs étudiants issus du lycée français mentionnent la facilité à créer des relations avec les étudiants français, notamment grâce à la maîtrise de la langue et par le choix de cursus regroupant assez peu d'étudiants marocains, comme cette étudiante en médecine.

« C'était facile de m'intégrer parce que c'est la même mentalité que ce que j'ai connu au Maroc au lycée français. Je n'ai quasiment que des amis français. Je connais quelques étudiants marocains quand même, une fille qui fait une école d'ingénieur. Et à la fac de médecine, il y a 2 groupes, le A et le B, c'est par ordre alphabétique, et comme mon nom commence par R, j'étais dans le groupe avec le moins de Marocains. En arrivant ici ma priorité c'était les études et ensuite je ne voulais pas rester dans le clan marocain. Si je suis en France, je dois m'adapter à tout le monde, en plus ils sont sympas. Pour les étrangers qui restent entre eux, c'est une erreur parce qu'ils ne s'ouvrent pas, ils ne maîtrisent pas la langue. C'est la peur d'affronter les personnes qu'on ne connaît pas mais en même temps on reste dans le piège de ne pas découvrir de nouvelles choses. Avec le temps, on s'aperçoit qu'on n'est pas si différent que ça. » K., étudiante à Montpellier (44)

### **3.2. L'homophilie, récurrente dans les discours**

« Une des principales caractéristiques des relations affinitaires est d'être homophile »  
(Degenne, Forsé, 2004, p.40).

Pour rendre compte de l'homophilie qui apparaît dans les entretiens, nous avons cherché à dépasser la simple catégorie du réseau ethnique en abordant toutes les formes homophiles des sociabilités étudiantes. « Qui se ressemble, s'assemble » : les ressemblances s'expriment notamment par l'âge, la nationalité, l'origine sociale, l'université ou l'école fréquentée.

Les liens privilégiés avec les autres étudiants marocains se justifient dans les discours par une affinité culturelle naturelle, facilitant les relations.

« Avec les Marocains, on n'a même pas besoin de se parler pour se comprendre, on sait comment on pense, on rigole bien. Je crois que c'est normal d'être plus avec les Marocains. On se voit chaque week-end. On profite de la ville. » M., étudiant à Montpellier (60)

Certains étudiants recherchent principalement des liens avec d'autres étudiants marocains tandis que d'autres arrivent délibérément dans une démarche d'ouverture et d'échange avec des étudiants d'autres nationalités.

« Il n'y a que des Marocains dans mon entourage, je ne peux même pas dire qu'ils sont plus nombreux parce qu'il n'y a vraiment que des Marocains. J'ai connu beaucoup de monde pendant

mes études mais c'est beaucoup plus le cadre associatif qui m'a permis de faire ces contacts. Sinon dans les études, je connaissais la majorité avant même de les rencontrer pendant les études. (Comment?) Ici, par l'associatif surtout par l'Amel et la maison des étudiants. On s'est rencontré dans l'université. Avant l'Amel faisait beaucoup d'activités, des soirées donc j'ai des amis dans les sciences économiques, en génie civil, dans pas mal de branches. » N., étudiant à Lille (15)

« Je ne m'attendais pas à trouver une aussi grande diaspora marocaine ici. C'est parfois bizarre, c'est comme si je n'avais jamais quitté le Maroc. Il y a deux Marocains avec moi en cours puis ils connaissent d'autres, et de fil en aiguille, on en connaît beaucoup. En dehors de l'école, je vois principalement des Marocains, certains je les connais depuis le Maroc, d'autres que j'ai connus ici, mais ceux que je vois le plus souvent c'est ceux que je connais depuis le Maroc et qui sont ici avec moi. » H., étudiant à Montpellier (42)

« Je ne traîne pas beaucoup avec les amis français, de l'école ou d'ailleurs, parce qu'on n'est pas dans le même délire. Généralement je ne suis qu'avec des Marocains, tout le temps. (Tu les connais comment ?) Certains je les ai connus dans des soirées, des amis d'amis, ce qui fait que quand on sort on est toujours tous ensemble. D'autres, je les ai connus dans mon école. Finalement on se retrouve tous dans les mêmes soirées. Mais on est issu de différentes écoles, par exemple dans mon groupe, on est deux de l'IDRAC, certains font l'ESC, d'autres l'ESMA l'école de pilote, et d'autres sont à la fac. C'est vraiment des milieux très différents. » O., étudiant à Montpellier (43)

Certains étudiants déplorent cet entre soi, ce manque de mixité et regrettent le manque d'échange et d'ouverture.

« Les premières personnes que j'ai rencontrées, c'était à la résidence universitaire, surtout dans les salles de prière. Après c'est l'association et le travail aussi qui m'ont fait rencontrer beaucoup de monde. Je connais beaucoup de Marocains mais aussi beaucoup de Français et d'autres nationalités. C'est l'avantage d'avoir une vie associative. Ce que je regrette ici, c'est que les gens ont tendance à être communautariste, les Marocains restent entre eux, les Algériens aussi, pareil pour les Libanais, etc. Il n'y a pas beaucoup de mixité, la mixité idéale n'existe pas. Même à la maison des étudiants, il y a beaucoup de mixité mais c'est pas comme j'aurais souhaité. Pour moi c'est très regrettable, ce sont des mécanismes de la société qui se font comme ça. Les gens ne le veulent pas mais à force d'être rejeté, on se replie entre nous, avec ceux avec qui il y a plus de facilité. Personne ne va dire qu'il n'aime pas la mixité mais dans les faits on voit que les gens se replient entre eux. C'est logique d'avoir plus d'amis marocains mais on peut aussi avoir d'autres amis, être ouvert. » S., étudiant à Lille (18)

L'homophilie peut être favorisée par des lieux de rencontre spécifiques, facilitant ainsi les liens. C'est le cas de la maison des étudiants de l'université de Lille I (MDE) qui permet la concentration d'un grand nombre d'étudiants marocains notamment par la présence de l'association marocaine des étudiants de Lille (AMEL) ainsi que par l'organisation d'évènements festifs et culturels.

« La MDE c'est le seul endroit pour trouver tous les Marocains, d'ailleurs même si je travaille maintenant, je continue de venir ici le midi pour ma pause et je viens aussi aux soirées organisées les week-ends. » S., étudiant à Lille (27)

L'homophilie s'exprime selon diverses proximités, non seulement par l'origine mais également par les études. Les liens se développent avec les personnes côtoyées au quotidien. Ainsi, les étudiants marocains fréquentent souvent d'autres étudiants marocains mais le cercle intime restreint peut être élargi à des étudiants d'autres nationalités, notamment française,

dans le même cursus d'études supérieures. Nous avons pu observer une homophilie sociale et un certain corporatisme d'école pour les étudiants au sein d'écoles de commerce ou d'ingénieur. L'étudiant suivant, issu de la classe moyenne, a pris ses distances avec les autres étudiants marocains et s'est senti plus proche des étudiants français issus du même milieu que lui.

« En général, les Marocains qui intègrent les grandes écoles sont riches, issus de familles bourgeoises. Donc à l'Edhec aussi. Et je me sentais plus à l'aise avec les français qu'avec les Marocains parce qu'à l'Edhec il y a quand même 50% des français issus de classe normale alors que côté marocain, c'est quand même 95% issus de familles bourgeoises et moi je suis d'une famille normale. Et la différence c'est aussi que beaucoup de Marocains sont issus d'un lycée français au Maroc. Ça crée un problème, il y avait une sorte d'orgueil, ils se la pétaient un peu. Et même certains Français s'en plaignaient. C'est pas une question d'être marocain, c'est une question d'être friqué ou d'être normal. Mais avec le temps, on voit que côté relationnel, il n'y a pas de problème. Moi je fréquente tout le monde, je suis dans une expérience d'ouverture. » M., étudiant à Lille (9)

La proximité développée au sein des grandes écoles n'est toutefois pas toujours désintéressée et marque un temps fort de création et d'entretien de réseau. Ces réseaux étudiants s'associent ensuite aux réseaux professionnels et permettent une intégration des diplômés sur le marché du travail. Les liens ne sont donc pas forcément amicaux mais relèvent d'une identité d'école.

« C'est l'esprit qu'on retrouve dans beaucoup de grandes écoles, ce lien, cet esprit de réseautage. » S., étudiant à Lille (76)

Avoir la même ville d'origine peut faciliter une proximité des rapports entre les étudiants. Pour certains, l'origine est un facteur explicatif de la bonne entente, du lien intime et fort qui se crée dès la rencontre.

« Je pense qu'on se connaît presque tous entre Marocains, au moins par l'intermédiaire d'autres personnes. Déjà les étudiants qui viennent de Fès, de ma ville, je dois en connaître au moins la moitié soit par les soirées, les rencontres, la famille. Donc après tu connais vraiment beaucoup de monde. Parce qu'on a la même culture, la même langue, la même religion, on a tout en commun, on ne peut pas avoir que des amis en France parce qu'on est en France, non, on se retrouve très vite. » A., étudiant à Montpellier (36)

« Ce ne sont que des Marocains, et de Rabat en plus. Ce n'est pas fait exprès mais ça s'est fait comme ça. (Tu les as rencontrés ici?) Oui, et ils sont toujours à Lille, toujours étudiants. Donc on a un petit cercle d'amis marocains de Rabat, on connaît bien aussi deux algériens, ils viennent souvent chez moi, je les vois deux ou trois fois par semaine. Mais ceux que je considère comme intime ce ne sont que les trois de Rabat, dans le sens où si j'ai un secret je peux leur dire. Avec les autres, je leur fais confiance mais c'est pas le même degré d'intimité. » D., étudiant à Lille (8)

Quelques étudiants mentionnent le fait d'être arabe et pas seulement marocain comme facteur rapprochant. Des relations amicales se bâtissent dans la compréhension des cultures. Le fait d'être étranger mais arabe permet d'établir des liens entre personnes expatriées.

« On s'attire, on était un groupe d'environ 20 personnes et que des arabes, Marocains, Algériens, Libyens, Syriens, Libanais, Tunisiens. C'est comme ça que j'ai eu des amis au Mans. On faisait des repas ensemble tous les dimanches, on faisait des fêtes. Il n'y a pas beaucoup d'arabes au



Mans et on s'est tous retrouvés. C'est le Crous qui place les arabes entre eux, les noirs entre eux. Par exemple dans notre résidence, il n'y avait quasiment pas de français, mais que des arabes. En général, on voyait bien les catégories des bâtiments ou des étages. Ça ne me dérange pas surtout quand tu viens d'un autre pays, ça fait du bien de retrouver des gens de ta communauté, quand tu te sens seule tu sais que tu peux parler ta langue, manger les repas de chez toi. » K., étudiante à Montpellier (45)

Au sein de notre échantillon, une seule étudiante a déclaré un refus total de se faire des amies marocaines même si dans les faits, elle côtoie quelques Marocains.

« Je ne traîne pas avec les Marocaines. Les Marocaines ici disent qu'elles ne boivent pas, ne fument pas, alors qu'elles font tout. J'aime pas cette mentalité, elles n'assument pas. Et les Marocaines de France sont un peu différentes, elles sont plus comme les Françaises, donc elles assument un peu plus et elles jugent moins les autres. C'est pour ça que je ne me suis pas entendue avec les Marocaines du Maroc. » S., étudiante à Montpellier (71)

Quelques étudiants ont très peu de relations sociales et sont assez isolés dans leur parcours d'étudiant, c'est le cas de H. (65) qui est arrivé en ne connaissant personne et qui n'a développé aucune relation amicale depuis les dix années à Montpellier. Il exprime une situation pesante, « déprimante ».

Nous faisons ici une simple référence au fait que les étudiants marocains expriment une réelle mise à distance vis-à-vis des jeunes français d'origine marocaine. Ce positionnement identitaire sera développé dans le chapitre 8.

A partir de ces données relatives à l'homophilie, nous avons identifié différents réseaux sociaux étudiants : les amis marocains en France ou à l'étranger, les amis français ou d'autres nationalités, les connaissances et étudiants de la même formation (tableau suivant).

Tableau 39 – Caractéristiques des différents réseaux sociaux identifiés par homophilie

Réseaux sociaux étudiants	Nature	Interactions sociales	Temporalités	Implications spatiales
<b>Amis marocains en France ou à l'étranger</b>	-Marocains -Taille élastique qui tend vers la stabilité -Attachement très fort	-Support : direct et Internet -Amitié, soutien important	-Création en partie avant la mobilité et pendant	Ancrage, Expériences spatiales : circulations, trajectoires
<b>Amis français ou autres nationalités</b>	-Nationalités variées -Taille élastique -Attachement relatif	-Support : direct et Internet -Relations amicales ou festives	-Elargissement en fonction des trajectoires -Approfondissement ou abandon de certaines relations	Ancrage, circulations touristiques
<b>Connaissances, études</b>	-Toutes nationalités -Taille élastique -Attachement relatif	-Support : direct et Internet -Relations distantes, superficielles ou festives. Liens fragiles	-Elargissement en fonction des trajectoires	Ancrage, circulations touristiques

Chaque catégorie regroupe nécessairement les amis d'études mais ils apparaissent au sein des réseaux identifiés selon un gradient de proximité ou selon leur nationalité. Le réseau des amis marocains en France ou à l'étranger rend compte d'un attachement très fort expliquant des interactions nombreuses et intimes. Ce réseau se crée en partie avant la mobilité internationale et s'élargit pendant la mobilité, engendrant un réseau de taille élastique qui tend vers la stabilité. Ce réseau présente des implications spatiales fortes puisqu'il ancre les étudiants dans la ville d'études et leur procure des expériences spatiales fréquentes par les circulations, mais surtout influence leurs trajectoires. En dehors des relations amicales fortes, les relations avec les étudiants français ou d'autres nationalités sont plutôt définies comme temporaires, voire festives (exemple des étudiants Erasmus ou des fêtes de promo). Ce réseau s'élargit en fonction des trajectoires et offre la possibilité d'approfondir certaines relations ou d'en abandonner d'autres. Il rend compte d'un ancrage dans la ville d'études tout en permettant des circulations touristiques. Enfin, le réseau des connaissances et étudiants de la même formation se rapproche du précédent dans la mesure où le réseau s'élargit en fonction des trajectoires selon un attachement relatif.

### **3.3. Des soutiens provenant de réseaux variés**

Parmi les personnes en lien avec les étudiants, certaines apportent un soutien primordial pour la vie dans la ville d'études. Une distinction des formes de soutien peut se faire selon les réseaux familiaux, amicaux et autres (écoles, associations, groupes Facebook, etc.) et selon le fait d'être marocain ou non.

En premier lieu, les soutiens viennent d'autres étudiants marocains. Le mot solidarité revient souvent, ce sont de « véritables soutiens puisqu'ils vivent une expérience semblable ». Les soutiens interviennent à la fois pour l'accueil et l'hébergement à l'arrivée (chapitre 4) mais également pour affronter toutes les situations de la vie étudiante à l'étranger.

« Ce sont surtout les étudiants marocains qui m'ont aidé à surmonter les problèmes que j'avais. Il y a une grande solidarité, ils m'ont montré comment faire. Parce que même tes amis de classe, ce ne sont pas vraiment des amis, c'est des collègues. » Z., étudiant à Montpellier (69)

« On se sent plus solidaires entre nous, on sait qu'on bouge énormément. Il y a des problèmes qui se règlent par le fait qu'on est dans la même situation. » I., étudiant à Lille (7)

« Si on pouvait s'entraider, si on pouvait s'organiser des petites virées par ci par là, on le faisait. Il y avait une solidarité, ça c'est sûr. On est Marocain, on est plus proche de la personne, on a le même esprit qu'eux donc forcément il y a des liens qui se créent plus facilement qu'avec une autre personne non marocaine. » M., étudiante à Lille (4)

Le soutien vient ensuite du réseau familial, soit à distance depuis la famille au Maroc, soit de la famille présente sur place, surtout frère, sœur, cousin, cousine. Par contre, nous observons un peu plus de distance avec les oncles et les tantes en France. Ils ont parfois aidé à

l'accueil les premiers temps, mais les étudiants prennent ensuite de la distance souvent pour favoriser leur indépendance et leur vie étudiante.

Les soutiens associatifs sont également mentionnés. Il s'agit soit d'associations d'étudiants marocains, soit d'associations étudiantes au sein des formations. Nous y reviendrons un peu plus loin. Certains lieux favorisent la rencontre et le partage d'expérience, c'est le cas de la maison des étudiants de l'université de Lille I, où un grand nombre d'associations d'étudiants étrangers y ont leur local, y compris l'association marocaine des étudiants de Lille.

Au niveau collectif, le soutien peut provenir de façon plus indirecte des groupes Facebook d'étudiants marocains. Cette approche des technologies de communication sera également abordée ultérieurement.

Concernant les autres formes de soutien, seuls sept étudiants enquêtés citent une personne non marocaine comme soutien proche. Il s'agit de relations amicales fortes (au sein de la formation ou de la cité universitaire), qui existent souvent en plus des relations avec les amis marocains. Il arrive parfois que l'étudiant développe surtout des relations amicales avec des Français et des étrangers et peu avec les Marocains. C'est le cas de S., étudiante à Montpellier (66) ou de H., étudiant à Montpellier (65). Quelques étudiants ont un petit ami ou une petite amie française (61, 62, 38). La question du choix du partenaire sera abordée dans le chapitre 8.

Parfois le soutien vient de personnes inattendues comme les enseignants. Certaines relations s'avèrent décisives pour les étudiants, surtout quand ils sont seuls.

« Quand un prof voit que tu as envie de travailler, il va t'aider. Il y avait un prof en économie qui m'a beaucoup aidé. Et même il s'est porté garant pour moi, il m'a aidé pour m'orienter, c'était comme un père pour moi. Encore maintenant, je l'appelle de temps en temps pour lui parler. Mais c'est ça, il a vu mon envie et il m'a aidé. » M., étudiant à Lille (9)

Certains étudiants ne trouvent pas vraiment de soutien dans la ville d'études et restent attachés à la famille et aux amis au Maroc, c'est le cas de S., étudiante en médecine à Lille qui n'a pu compter sur personne, ou de S., étudiante à Montpellier (35). Cette situation concerne plutôt des étudiants isolés dans leur formation et dont les études demandent une implication totale.

Comme précédemment, nous avons identifié deux autres réseaux sociaux à partir des soutiens : la famille et les amis marocains au Maroc (tableau suivant), ceux-ci s'additionnent aux précédents (les réseaux homophiles procurant également des soutiens).

Tableau 40 – Caractéristiques des différents réseaux sociaux identifiés à partir des soutiens

Réseaux sociaux étudiants	Nature	Interactions sociales	Temporalités	Implications spatiales
<b>Famille</b>	-Marocains -Taille réduite et stable -Attachement très fort	-Support : téléphone -Mobilisation : soutiens, liens solides	-Fixe dans le temps -Calendrier scolaire des visites	-Ancrage Maroc : circulations (allers-retours) -Trajectoires, circulations
<b>Amis marocains au Maroc</b>	-Marocains -Taille variable, souvent conséquente -Attachement très fort	-Support : téléphone, Internet -Liens d'amitié électifs	-Entretenu en mobilité -Peut rétrécir dans le temps	Ancrage Maroc : circulations (allers-retours)

Les étudiants éprouvent pour ces deux réseaux de taille différente un attachement très fort dont les interactions sont répétées et intenses. Le réseau familial est un groupe stable et fixe dans le temps. Les implications spatiales pour les étudiants sont de trois ordres : d'abord ce réseau favorise l'ancrage au Maroc (par le lien, la projection, les visites), ensuite le soutien du réseau familial est en partie à l'origine du projet de mobilité (possibilité du projet, influence sur les trajectoires), enfin les circulations sont régulières et basées sur le calendrier scolaire. Le réseau des amis marocains au Maroc représente un réseau de taille variable mais souvent conséquente, entretenu en mobilité et pouvant rétrécir avec le temps. Il permet également l'ancrage des étudiants au Maroc (par les liens, les souvenirs, les visites) et favorise les circulations au Maroc (allers-retours).

Il est intéressant de constater la distance vis-à-vis de la famille en France. L'identification des réseaux de soutien rend compte du peu de place accordée à la famille en France (hors frères et sœurs, souvent assimilés aux amis marocains en France ou à l'étranger). Le réseau traditionnel de la migration (famille élargie, connaissances originaires de la même ville, connaissances familiales, etc.) occupe une place souvent marginale dans la vie de l'étudiant en mobilité, excepté à l'arrivée et à de rares occasions de circulations. Ainsi, les réseaux de soutien qui font sens pour les étudiants concernent la famille au Maroc, les amis marocains au Maroc et les amis marocains en France. Le soutien du réseau traditionnel change ainsi d'intensité et de fonction. Quand il est mobilisé, il s'agit d'un soutien à l'arrivée, souvent provisoire (quelques jours) et dont les liens ne sont pas maintenus pendant la mobilité de l'étudiant. Il s'agit là d'une distinction fondamentale entre les étudiants marocains et les migrants travailleurs marocains (Schaeffer, 2004), allant dans le sens d'une particularité de la mobilité étudiante.

### 3.4. Une implication associative modérée

D'autres réseaux pourraient être affiliés aux réseaux sociaux de soutien : associations, institutions, groupes religieux, groupes Facebook ou groupes politiques. Nous les traitons séparément au regard de leur particularité dans la mobilité étudiante marocaine : au-delà des

formes de soutien, ces réseaux s'inscrivent dans des parcours individuels et révèlent la complexité des intérêts des étudiants.

Au sein de notre échantillon, vingt étudiants de Lille font partie de l'Association Marocaine des Etudiants à Lille (AMEL) ou de l'Association des Marocains aux Grandes Ecoles (AMGE). Parmi eux, nous retrouvons des membres actifs, des adhérents ou des sympathisants (qui participent aux événements). Ces deux associations sont à Lille alors qu'aucune association étudiante marocaine n'existe à Montpellier. Dix étudiants ont connaissance de l'existence de ces associations sans en faire partie. Enfin, 47 étudiants font partie d'un groupe Facebook : 27 pour le groupe de l'Amel ou de l'Amge et 20 pour le groupe des étudiants marocains de Montpellier. Les deux associations existantes s'inscrivent dans un historique associatif étudiant lillois et, pour l'Amel, dans un héritage d'associations politiques à l'université de Lille.

### **3.4.1. L'AMEL, une association culturelle favorisant l'ouverture et les rencontres**

L'association, créée en 2006, compte environ 60 adhérents dont une vingtaine de membres actifs. Parmi eux, beaucoup viennent de licence ou de master en génie civil, réseau des amis du président du bureau sortant (2008-2011). L'association se localise au cœur de la Maison des Etudiants (MDE) de l'université de Lille I, ce qui offre un ancrage et une visibilité forte. Dans les statuts, l'association se définit comme apolitique et areligieuse, c'est une association culturelle.

« Ce n'est pas une association culturelle exclusivement pour les Marocains, c'est une association culturelle point. Je pense que c'est très important, bien sur tout en gardant l'identité de chacun, je ne suis pas quelqu'un qui appelle à l'assimilation totale parce que la richesse vient de la diversité. C'est pour ça qu'on dit l'association marocaine des étudiants de Lille et non pas l'association des étudiants marocains. Et donc elle est ouverte à tout le monde même pour accéder au bureau. » S., étudiant à Lille (18)

Les activités diffèrent : voyages organisés dans des villes européennes (Amsterdam, Rotterdam, Cologne, Luxembourg, Paris, Prague) ; organisation de soirées culturelles ; organisation de débats (exemple invitation d'un ex-détenu politique marocain, invitation du prix Goncourt 2009 de la poésie, M. Abdellatif Laabi). Différents pôles ont été créés et l'association affiche la volonté d'être au plus près des problématiques rencontrées par les étudiants.

« On a créé des pôles de travail comme l'évènementiel, la solidarité internationale, l'aide aux étudiants pour leurs papiers. On est capable de se mobiliser pour un étudiant qui est menacé d'expulsion, on peut faire une collecte pour payer l'avocat, on fait des soirées de soutien. Et surtout on veut faire du conseil d'orientation parce qu'il y a un manque d'informations pour les administrations, les étudiants attendent que ça vienne, ils n'ont pas idée des contraintes administratives. Alors nous soit on leur apporte la réponse soit on cherche avec lui la procédure. Ça arrive souvent que les étudiants viennent poser des questions sur les démarches. On veut éviter de faire vivre aux étudiants les galères qu'on a vécues. » W., étudiant à Lille (19)

Les origines des étudiants marocains reflètent celles des Marocains installés dans la région de Lille :

« Tu retrouves des Marocains du Nord, du centre, de l'oriental, du sud. On s'est amusé à représenter la dernière fois les origines au sein de l'Amel, c'est d'abord ceux du Rif de la région du nord, puis des Soussis de la région d'Agadir, des berbères quoi, et il y a des gens du grand Sahara, de Laayoune, et en premier c'est surtout Casablanca, ils sont très nombreux ici sur Lille. » W., étudiant à Lille (19)

Différents cas de figure ont pu être observés parmi les membres du bureau :

- Certains étudiants adhèrent à l'association pour des raisons d'engagement.

Les premiers membres du bureau de l'Amel, à sa création, ont été engagés politiquement dans une critique ouverte de la politique marocaine.

« Au sein de l'Amel, il y a beaucoup de débats politiques parce qu'il y a toutes les tendances, il y a des gauchistes comme nous, il y a des monarchistes, des démocrates. (Tu mets quel sens derrière gauchiste ?) Je veux dire démocrate, c'est-à-dire la démocratie par et pour le peuple. (C'est une critique ouverte vis-à-vis de la politique marocaine?) Oui, bien sur, on est très critique. Ça vient des choses que j'ai vues au Maroc, de ce que je lis... c'est pas possible pour moi de rester impassible devant ces choses, les abus de pouvoir, la corruption, tout ça, quand on est un vrai citoyen, on se sent révolté. La plupart d'entre nous, on est révoltés, on est très critiques face à la situation actuelle. » H., étudiant à Lille (10)

Le président du bureau sortant est issu d'une famille marocaine militante au sein de plusieurs associations au Maroc et du parti politique de gauche. De plus, certains étudiants reconnaissent l'héritage et l'influence des enseignants marocains de l'université même si l'association garde quelques distances et s'affiche comme apolitique. Comme dans toute association étudiante, les bureaux changent et l'organisation de débats politiques s'atténue avec les nouveaux membres.

- D'autres étudiants s'y engagent plutôt pour des raisons personnelles : étendre son réseau ou apporter une expérience supplémentaire au CV.

« Avec l'association, j'ai carrément étendu mon réseau parce que quand on organise des soirées avec l'Amel, des soirées marocaines, il y a des gens qui viennent, qui demandent c'est quoi l'association, surtout les nouveaux, ceux qui viennent d'arriver à Lille. » A., étudiant à Lille (1)

Pour les nouveaux membres du bureau, ce sont surtout les événements festifs qui priment. Ensuite l'accueil des nouveaux étudiants est un moment clé (organisation du pot de l'amitié à la rentrée scolaire) pour socialiser et proposer un soutien selon les situations rencontrées. Pour les adhérents ou sympathisants, nous retrouvons surtout la motivation de rencontrer d'autres étudiants marocains. F., étudiante à Lille (6), a aujourd'hui envie de connaître davantage les étudiants marocains. Elle a connu l'AMEL sur Facebook d'abord puis, plus tard dans l'année, a souhaité les rencontrer pour élargir ses connaissances marocaines. Quelques étudiants s'investissent personnellement pour proposer leur aide, notamment pour des problèmes administratifs ou de logement, et en tirent une grande satisfaction personnelle, comme H. :

« Avec l'association, ça m'aide vraiment pour agir, maintenant j'ai la tête haute, je suis fier ! Et je sens que je fais mon travail en tant que représentant des étudiants marocains. » H., étudiant à Lille (14)

Signalons que l'association est beaucoup plus masculine que féminine, une étudiante s'est vue proposer le poste de secrétaire et de vice-présidente à la culture. La même étudiante

fait partie d'une association de quartier d'aide aux devoirs et organise également des actions de sensibilisation sur des questions de société, elle s'intéresse particulièrement à l'éducation des jeunes filles dans un quartier maghrébin de Lille.

### **3.4.2. L'AMGE, une association basée sur le networking**

L'association est nationale (siège à Paris) avec des antennes dans quelques villes françaises (où se trouvent les grandes écoles) : Lille, Lyon, Toulouse, Rouen. L'antenne lilloise a été créée en 2006. Les objectifs se centrent sur la réussite des étudiants marocains dans les grandes écoles françaises : apporter un soutien aux étudiants marocains avant, pendant et après leur séjour, favoriser l'insertion professionnelle au Maroc et surtout « *networker* » (M., étudiante à Lille-4), c'est-à-dire créer et entretenir les réseaux de la réussite. Les activités vont dans ce sens avec l'organisation de l'évènement phare, la caravane, c'est-à-dire un groupe d'étudiants des grandes écoles en France volontaire pour visiter les prépas prestigieuses du Maroc afin d'apporter leur expérience et un soutien aux futurs collègues d'école. A cette occasion, l'association a le soutien du Ministère des Marocains résidant à l'étranger, des banques marocaines, d'entreprises marocaines et de la compagnie aérienne marocaine. L'association existe notamment grâce aux soutiens institutionnels forts ainsi que grâce à quelques entreprises marocaines.

« Généralement on a le soutien du ministère de l'éducation nationale qui nous aide pour la préparation des oraux des candidats qui viennent du Maroc. On a le soutien des Consuls et de l'Ambassade ici en France. Après on a des sponsors d'entreprises marocaines qui financent quelques unes de nos activités. Et maintenant l'antenne de Paris a aussi le soutien du Ministère des Marocains résidant à l'étranger. » M., étudiante à Lille en école de commerce (4)

Parmi les membres de l'association, deux visions s'opposent. La plus partagée est celle d'une association élitiste (sans forcément la nommer comme telle) qui correspond aux besoins des étudiants marocains des grandes écoles. L'autre vision, plus à la marge, est critique vis-à-vis de la gestion et des représentants de l'association, dénonçant ainsi une reproduction de l'élite dirigeante marocaine, à la fois selon l'école (l'Edhec) et selon la ville d'origine (Fès).

« C'est vrai que c'est une association très élitiste. Je me mets un peu à distance. L'Amge, on va dire que... ils se passent le flambeau entre des personnes originaires de la même région du Maroc, les fassis, et généralement de personnes qui ont étudié à l'Edhec aussi. Il y a eu très peu d'exception. (...) On assiste à l'expatriation de cette élite dirigeante. Je crois que c'est spécifique à Lille. Mais l'Amge de Lille comparée à l'Amge de Paris est très très faible, on n'arrive pas à lever de fonds ici alors qu'il y a énormément de Marocains, mais on peut dire que ce n'est pas une association fédératrice. » I., étudiant à Lille (7)

L'actuel président de l'antenne lilloise, cousin de la fondatrice de l'antenne lilloise de l'Amge, réunit d'ailleurs ces critères. Pour lui, être président de l'association représente une occasion de « construire des réseaux solides et d'avoir une plus grande visibilité ». Il avait par ailleurs connaissance de l'association depuis ses études au Maroc.

« Moi je m'intéressais à l'Amge depuis mon lycée parce qu'ils étaient venus nous voir et j'avais beaucoup apprécié ce qu'ils faisaient pour nous. Donc j'étais hyper motivé pour intégrer l'Amge à mon arrivée en France. C'est l'une des premières choses que j'ai faite en arrivant ici, je suis allé

sur le site, j'ai pris les contacts, je les ai appelés. (...) ma cousine est la fondatrice de l'antenne lilloise d'AMGE. C'est sûr qu'elle m'a influencé dans mes choix d'études et d'engagement. C'est un modèle pour moi. » B., étudiant à Lille (21)

Les membres des deux associations se confrontent à des visions opposées de l'associatif en général et du Maroc en particulier. Les discours critiques sur la différence entre les deux associations lilloises se prononcent sur le fait que l'une est élitiste et l'autre davantage tournée sur le partage de la culture marocaine.

« Je pense que l'association Amel a beaucoup plus de succès que l'Amge parce que l'Amel est à la fac donc il y a des Marocains des classes normales et de toutes les classes alors que l'Amge a un objectif un peu politique. (Dans quel sens?) C'est un peu le berceau des futurs ministres, des futurs grands décideurs du Maroc. (C'est très élitiste, c'est ça?) Exactement et donc ça crée des tensions, déjà pour avoir le poste de président ou vice-président parce que tu sais qu'à ce poste, tu vas être en contact avec des ministres ou des anciens ministres au Maroc, c'est un privilège et ça offre certains avantages futurs, ça remplit aussi le carnet d'adresses, c'est pour ça qu'on sent toutes ces tensions. Alors que l'association Amel, son but est d'organiser des évènements, faire connaître la culture marocaine, réunir pas seulement les Marocains mais aussi les Erasmus, les Français. » M., étudiant à Lille (9)

« Ils sont vraiment dans cette optique de faire perdurer le système. On est dans un système de reproduction des élites, c'est bien pire qu'en France, on peut croire qu'ici c'est assez figé mais par rapport au Maroc, c'est rien. Généralement les élites marocaines sont formées dans les grandes écoles en France et après ils rentrent et ils ont leur place. L'Amge c'est son rôle, c'est l'Etat qui les subventionne, c'est un réseau, c'est pour favoriser le retour des élites. Donc après ils ont leur place dans les entreprises publiques, dans le gouvernement, dans des ministères. Et donc ils font partie du système. On dirait une petite caste qui reproduit le même schéma. » H., étudiants à Lille (10), ancien responsable de l'Amel.

L'association Amge est généralement perçue par les membres de l'Amel comme un réseau de recrutement à la solde du gouvernement marocain.

« Ils sont un réseau de recrutement, leur association a été créée par le gouvernement marocain, la continuité est assurée par l'ambassade. C'est dans ce réseau que le gouvernement recrute, ça se fait dans les couloirs des écoles. Ils organisent des forums de recrutement, c'est vraiment l'ambassade derrière parce que c'est trop énorme pour les étudiants, surtout pour eux qui n'ont pas le temps. Ils sont dans une logique élitiste. Ils ont beaucoup de facilité à être dans un cercle fermé. (Tu penses qu'après les études ils rentrent au Maroc?) La plupart de ces étudiants rentrent au Maroc parce qu'ils sont déjà recrutés, ils ont des postes de direction. C'est toutes les grandes écoles mais surtout Polytech, HEC, Ponts et Chaussées, les Mines et Centrale Paris. D'ailleurs la plupart des ministres au Maroc viennent de ce réseau. » W., étudiant à Lille (19)

Le regard d'une ancienne présidente de l'Amge diffère évidemment. Elle décrit l'Amge comme une véritable association de soutien aux étudiants tandis que l'Amel tendrait simplement à organiser des soirées festives.

« Le but, l'essence même de l'existence de l'AMGE c'est améliorer l'accueil des étudiants marocains en France. AMEL c'est plus le divertissement, divertir les personnes qui sont là. » S., étudiante à Lille (23)

Les discours des étudiants ayant fait partie des bureaux des associations citées relèvent tous le bénéfice de l'expérience sur le plan personnel (organisation, réalisation de projets) et également au niveau de l'étendue du réseau de connaissances.



« J'ai toujours voulu m'investir dans une association et je ne regrette pas parce que ça m'a beaucoup apporté, déjà d'un point de vue humain je me suis fait beaucoup d'amis, après d'un point de vue relationnel à l'université, je connais presque tout le monde : le personnel, les responsables administratifs, le vice-président, et finalement d'un point de vue pratique, maintenant je me sens capable de diriger un projet, de le soutenir devant une commission pour avoir des financements, de le concrétiser. C'est vraiment un savoir-faire qui sera très très utile pour l'avenir, ça permet d'être autonome, de t'impliquer et de vraiment réaliser tes objectifs. » H., étudiant à Lille (10)

Nous retrouvons parfois également l'idée de l'engagement associatif comme un refuge, un réconfort de se retrouver entre-soi à l'étranger.

« Si je me suis réfugié ici dans une association marocaine, c'est parce qu'il n'y avait pas d'autre association qui m'a ouvert la voie. En fait, c'est un refuge. Il faut vivre en étranger pour avoir cette approche, peut-être que les français qui vivent dans un autre pays peuvent comprendre. C'est difficile d'être étranger, de ne pas avoir la même culture. » N., étudiant à Lille (15)

### **3.4.3. D'autres engagements mais plus limités**

Onze étudiants sont engagés autrement que par les associations citées : six à Lille, plutôt dans l'engagement politique (Unef, Sud, mouvement du 20 février, association de quartier d'aide aux devoirs, association Lumières du Maroc, association des étudiants de l'Edhec) ; et cinq à Montpellier, surtout dans des associations sportives (arts martiaux, football avec les étudiants maghrébins), association des étudiants de l'IAMM et association pour les enfants des écoles du quartier (sorties, sport).

A propos des initiatives de créations d'associations, nous pouvons citer deux exemples entrepris par des étudiants rencontrés.

Un étudiant a participé à la création du Centre des ressources critiques à l'université. L'activité consiste en l'attribution de financements pour l'acquisition d'ouvrages et de revues relatifs à différentes thématiques : homophobie, différence hommes/femmes, travail, social, etc. dans le but de développer les connaissances générales des étudiants et leur esprit critique.

Un autre étudiant a créé l'association Lumières du Maroc, association étudiante en lien avec Casablanca, Paris et la Suisse principalement. Plusieurs axes définissent les actions notamment la promotion de la scolarité par l'aide à la scolarisation des plus démunis au Maroc, puis l'accueil des étudiants marocains à l'étranger, et enfin un soutien pour l'emploi par l'aide à la préparation des CV et des entretiens d'embauche pour les entreprises marocaines lors de forums en France ou dans d'autres pays. Ajoutons que l'association a récemment organisé une caravane médicale dans un village reculé du Maroc pour apporter des soins à une population rurale sous-équipée. Ce type d'action s'inscrit dans un ensemble de mobilisations humanitaires de l'association.

A Montpellier, quelques étudiants ont cherché à intégrer une association étudiante, chose infaisable puisqu'il n'en existe pas. De ce fait, à Montpellier, le groupe Facebook adopte parfois les mêmes fonctions qu'une association : connaissances, soutiens, conseils, rencontres, etc.

« C'est mieux qu'une association parce que déjà c'est plus facile à gérer, ça permet d'aider ceux qui rencontrent des problèmes en arrivant. En plus les étudiants qui sont encore au Maroc peuvent déjà s'informer par rapport à la ville d'études. Donc ça a plusieurs vocations, d'abord informer ceux qui veulent venir et ensuite aider ceux qui arrivent. On peut être informé pour les documents administratifs, pour le logement, pour les études. Chacun a eu une expérience qui peut aider les autres. » M.

« Grâce au groupe, j'ai pu rencontrer beaucoup de Marocains, on a fait des sorties et je suis devenue amie avec certains. C'était bien de rencontrer des Marocains qui sont dans d'autres études que moi. » H.

« Dans le groupe, il y avait presque tous ceux que je connaissais à Montpellier. Maintenant on garde tous contact sur Facebook et on se voit au Maroc quand ils rentrent. » M.

Les deux associations lilloises possèdent également un groupe Facebook. En termes d'usages des groupes sur Facebook, pour les deux associations, les échanges portent sur des thématiques proches (aide pour la rentrée, renseignements administratifs, soutien pour le logement ou le travail, rencontre des étudiants dans une même filière...). L'Amel intègre aussi le groupe Facebook comme un outil de communication au service de l'association. Les actions de l'association bénéficient alors d'une large visibilité, les événements comme les journées d'accueil ou les soirées et rencontres touchent un large public. Une approche des groupes Facebook est menée dans le chapitre 7.

Revenons sur le lien à l'engagement politique. Trois étudiants de Lille sont particulièrement engagés et nous ont fait part de leur projet de s'engager en politique ou dans des organismes internationaux par la suite. L'un d'eux, syndicaliste et membre du mouvement du 20 février, est actif également au sein du comité des sans-papiers par l'organisation de comités et de manifestations pour la défense de certains étudiants.

« Ça nous a causé beaucoup de problèmes surtout vis-à-vis de l'administration mais ça veut dire qu'on faisait de l'engagement et pas que du festif. Même si je ne vous cache pas qu'on s'efforce d'être lisse parfois, on se dit qu'il y a des barrières à ne pas franchir. Il y a quand même parfois un peu de politique, là où il y a du syndicalisme, la politique n'est pas loin. » S., étudiant à Lille (18)

En dehors de ces trois étudiants, d'autres expriment une volonté de l'apprentissage du processus démocratique. Un étudiant marocain est représentant des étudiants au conseil d'administration de l'université avec l'Unef et valorise cette expérience.

« (Qu'est-ce qui t'a amené à adhérer à l'Unef?) C'est la curiosité, savoir comment ça marche un processus démocratique. Et on n'a pas tout le temps l'occasion de discuter avec un président d'université et avant chaque projet, il est obligé de le soumettre au CA. Même si je n'ai pas forcément un avis qui est bien fondé, au moins je suis écouté, il y a une discussion. » N., étudiant à Lille (15)

Historiquement, la population des étudiants marocains dans les années 1970-1980 était syndicalisée (Laffort, 2004). Aujourd'hui, nous ne retrouvons pas l'engagement politique dans les entretiens, nous observons plutôt une non-implication politique mais un lien très fort à la religion (entretien avec un professeur marocain de l'université). Cette situation implique l'investissement des étudiants dans des réseaux différents (par exemple les réseaux religieux à Lille) et explique le peu d'investissement au sein du mouvement du 20 février par exemple. T. Lacroix (2010) nuance l'apparent apolitisme à partir de son expérience sur les associations de développement marocaines. En effet, les associations ne se positionnent pas de façon explicite

pour ou contre le régime mais témoignent de représentations pré-politiques. « Le désir de Maroc porté par ces jeunes alimente une dynamique de changement de la société marocaine. Aujourd’hui, il existe de nombreuses organisations qui transforment ce désir de changement en action politique » (T. Lacroix, 2010).

Le tableau suivant reprend les autres réseaux sociaux identifiés.

Tableau 41 – Caractéristiques des autres réseaux sociaux identifiés

Réseaux sociaux étudiants	Nature	Interactions sociales	Temporalités	Implications spatiales
<b>Associations</b>	-surtout Marocains -Taille limitée -Attachement culturel et idéologique	-Support : direct et Internet -Proximité identitaire, <i>networking</i>	-Création et entretien pendant une étape de la mobilité	Ancrage local et Maroc
<b>Amis du lycée français</b>	-Marocains -Taille réduite -Attachement fort	-Support : direct, téléphone et Internet -Relations amicales fortes, liens solides	-Création avant la mobilité et entretien pendant la mobilité	-A l’origine de la mobilité internationale -Impacts sur circulations et trajectoires
<b>Institutions</b>	-Acteurs institutionnels -Taille très limitée -Utilité administrative	-Support : direct, Internet et courrier -Relations formelles	-Création avant la mobilité et entretien pendant la mobilité	A l’origine de la mobilité internationale
<b>Politique</b>	-Marocains -Taille limitée -Attachement idéologique	-Support : direct et Internet -Relations épisodiques	-Création et entretien pendant la mobilité	Ancrage local et Maroc
<b>Religion</b>	-surtout Marocains -Taille réduite -Attachement culturelle	-Support : direct -Relations épisodiques	-Création et entretien pendant la mobilité	Ancrage local et Maroc
<b>Groupes Facebook d’étudiants marocains</b>	-Marocains -Taille élastique -Attachement relatif, modéré	-Support : Internet -Relations anonymes, de groupe	-Création et entretien pendant la mobilité	Ancrage local et Maroc

Au sein de ces réseaux, nous distinguons d’abord ceux créés avant la mobilité et entretenus pendant la mobilité : les amis du lycée français et les institutions. Ces réseaux ont des implications spatiales fortes puisqu’ils influencent les trajectoires étudiantes. Ensuite, d’autres réseaux sont créés et entretenus pendant la mobilité : les groupes liés à l’engagement politique, à la religion et les groupes Facebook d’étudiants marocains. Les associations ont une temporalité de création variable selon les étudiants, soit connaissance avant la mobilité soit pendant. Toutefois, nous pouvons considérer ces quatre réseaux comme favorisant à la fois l’ancrage local dans la ville d’études qui se traduit par des pratiques (par exemple participer aux actions de l’association, se rendre à la mosquée), et l’ancrage au Maroc qui s’exprime par les représentations (par exemple projection de l’engagement politique au Maroc, volonté de pratiquer sa religion au Maroc, implication pour des actions de soutien au développement du Maroc).

### 3.5. L'entretien des liens par les nouvelles technologies

Les nouvelles technologies sont abordées en tant que médiations interpersonnelles à travers lesquelles les échanges sont mis en forme (Licoppe, Smoreda, 2003, p.2). Nous observons souvent une combinatoire des TIC, mais en dehors de l'utilisation classique du téléphone, notre recherche met en avant l'utilisation intense des réseaux sociaux sur le web, notamment du réseau Facebook. A partir de là, quelles formes nouvelles prend le lien, surtout en mobilité internationale ? Quelles sont les possibilités offertes par le web ? Comment s'en saisissent les étudiants marocains ?

La grande majorité se considère comme « la génération des réseaux sociaux ». Les propos d'étudiants rendent compte des usages du réseau et des possibilités offertes aux étudiants en mobilité internationale. Le premier extrait d'entretien présente le réseau social Facebook comme incontournable pour créer et entretenir les liens à distance dans un contexte d'évolution technologique rapide et de révolutions arabes. Les autres extraits vont dans le sens d'une connexion continue au réseau offrant ainsi un soutien et un partage quotidien à distance.

« C'est notre génération, que ce soit les Marocains, les Algériens et les Tunisiens, on doit tous être connectés 24h/24. D'ailleurs les révolutions arabes, c'est grâce à ça. En grande partie, grâce aux internautes sur Facebook notamment. Aujourd'hui c'est Facebook, hier c'était skyblog, avant-hier c'était Msn, demain ce sera autre chose. Msn c'est dépassé, c'est la préhistoire du réseau social. Demain, ce sera autre chose que Facebook. Je suis toujours connecté et joignable 24h/24. Je dois passer environ 4 heures par jour uniquement sur Facebook, je regarde les vidéos, je commente, je commente les commentaires, je chate... La seule chose qui manque, c'est la webcam mais c'est pour bientôt. Je m'en sers pour tout, avec les amis ici et au Maroc, d'ailleurs c'est un avantage parce qu'on n'appelle pas forcément les amis au Maroc, alors Facebook c'est une facilité pour garder le lien, je peux leur parler tous les jours, ce qui aurait été impossible il y a encore quelques années. Ça permet de garder le contact avec ceux à Paris, à Nice, aux Etats-Unis et je sais que je pourrai garder le contact avec ceux que je vais rencontrer dans les futurs voyages. Donc au final, c'est vraiment une toile qui se tisse entre nous tous. Facebook c'est une ouverture vers le monde et, en même temps, ça me rattache au Maroc. Je suis très heureux d'être de cette génération, en même temps pour moi c'est normal parce que je grandis avec ça. C'est impossible de trouver quelqu'un de mon âge qui n'utilise pas internet. Spécialement en tant qu'étudiant marocain qui voyage, c'est un outil incroyable pour garder le contact. C'est vraiment quelque chose qui permet à la communauté de se rapprocher. Surtout que beaucoup d'amis du lycée sont en France. Franchement c'est une invention super. En plus, ça m'a aidé à connaître les Marocains que je rencontre ici. D'abord je commence à voir son mur, ses activités, comment il pense et après on commence à discuter. Au final, grâce à internet, je me fais de nouveaux amis, plus virtuels que réels finalement, mais c'est virtuel et ça devient réel quand on se retrouve en ville, on se connaît un peu, ça crée des liens. » H., étudiant à Montpellier (42)

« Je suis toute la journée sur Facebook pour parler avec mes amis. J'ai mes amis du Maroc mais aussi des connaissances d'ici. Je n'accepte pas n'importe qui mais il y a aussi des connaissances un peu lointaines, disons des gens que je ne vois pas souvent. Mais c'est vrai que la relation est plus intense avec les amis du Maroc. Par exemple, des fois quand je suis triste, je poste un petit message et directement tout le monde me répond, on me dit viens au Maroc, on est avec toi, ce genre de message qui réchauffe le cœur. Je suis trop accro à Facebook, je l'ai sur mon portable, donc je peux dire que j'y suis presque 24h/24. Pour moi Facebook c'est le top, j'ai les nouvelles de mes amis en continu, c'est-à-dire que je peux savoir les différentes humeurs de la journée de mes amis au Maroc, c'est génial ! Par exemple je connais leur emploi du temps, je les encourage

quand ils vont à des cours difficiles et eux aussi. A chaque fois que j'ai cours de stat, j'ai plein de messages pour me motiver parce que je n'aime pas ça. Après Msn c'est plus pour mes parents. » S., étudiante à Montpellier (71)

« En fait je préfère l'avoir toujours sur le téléphone comme ça je passe moins de temps sur l'ordinateur à ne faire que ça. Je suis informée en temps réel des notifications, des messages donc ça me permet de répondre entre deux cours, à la pause ou dans les transports. Comme ça chez moi, je peux profiter pour être au téléphone, sur Skype ou pour travailler. Je préfère sinon ça me prenait trop de temps. Donc finalement je ne sais pas combien de temps je passe vraiment sur Facebook mais je peux dire que ça ne me quitte jamais. J'assume le fait d'être de cette génération. Pour moi c'est génial parce que je sais ce que font mes amis aussi bien en France qu'au Maroc et moi je leur montre les photos de mon école, des cours, des soirées. Bref, on reste tous ensemble. » A., étudiante à Montpellier (73)

Un des avantages du réseau est de ne pas devoir être actif pour prendre des nouvelles. En effet, il est possible de savoir ce que les amis font et comment ils vont sans leur parler directement, sans interaction directe, par simple consultation du réseau social sur le web.

« Quand je n'ai pas le temps de parler mais que j'ai envie de savoir comment va telle ou telle personne, je peux juste consulter son activité. Je ne suis pas obligée d'être active pour prendre des nouvelles et ça c'est précieux. On peut croire que c'est voyeur mais ça fait gagner du temps. Quand tu parles à une personne, tu peux lui poser directement des questions sur son activité. » N., étudiante à Montpellier (62)

L'idée de circulation et de voyage grâce à Facebook est souvent reprise. Le fait d'être en lien quotidiennement avec des amis dans différentes villes du monde, de partager des photos, des commentaires ou des humeurs suscite l'envie de découvrir par soi-même ces villes. La mobilité envisagée peut être le temps d'un voyage ou même à plus long terme, dans l'idée de poursuivre des études ou de travailler.

« Je suis beaucoup sur Facebook, minimum 1 heure par jour mais souvent bien plus, plutôt au moins 3 ou 4 heures, en plus je l'ai sur le portable alors c'est comme si j'y étais tout le temps. Comme ça, je garde le contact parce que mes amis sont un peu partout dans le monde, en France, en Espagne, aux Etats-Unis, en Angleterre, au Canada. Et de leur parler souvent, ça me donne envie de voyager, d'aller les voir et même d'aller vivre dans certains de ces pays parce que mes amis me racontent leur vie là-bas, ils me montrent les photos, c'est pour ça que j'ai envie d'aller au Canada surtout. » M., étudiante à Montpellier (46)

Comme le réseau est assez récent, l'idée de l'utiliser pour retrouver des amis au Maroc a souvent émergé. Facebook connaît un très grand succès au Maroc, il est donc devenu possible de reprendre contact avec les amis de primaire, du collège ou du lycée soit restés au Maroc soit partis à l'étranger.

« J'ai aussi repris contact avec des amis du lycée sur Facebook, d'ailleurs un de mes amis était installé à Montpellier et je ne le savais pas, c'est comme ça qu'on s'est revus. J'ai vu aussi que plusieurs des amis du lycée sont en France, même si on ne se revoit pas, on reste en contact. J'ai l'impression que tout le monde recherche de nouveaux amis, mais moi mon but c'est plutôt de retrouver des gens que j'ai perdu de vue, que je connais depuis longtemps, au primaire, au secondaire. Ce sont surtout les amis du Maroc, il n'y a pas beaucoup d'étrangers, c'est pas parce que je ne veux pas, mais ça vient comme ça. En fait, Facebook c'est le lien quotidien avec le Maroc. En même temps si on dit le lien, c'est comme si j'étais un peu séparé du Maroc, géographiquement oui, mais je ne me sens pas séparé du tout du Maroc. » S., étudiant à Montpellier (70)

« Facebook c'est plus récent que Msn, je vois que petit à petit, tous les amis du Maroc s'ajoutent sur Facebook, on se retrouve aussi comme ça. » S., étudiant à Montpellier (72)

Certains étudiants ont ouvert un compte récemment (moins de deux ans) et en profitent à la fois pour retrouver des amis au Maroc et pour garder le lien avec les amis rencontrés en France.

« Pour garder le lien entre nous ici, on a créé un groupe pour la promo. Le groupe s'appelle IAMM promo 2009-2010. J'espère que ça nous donnera l'occasion de visiter nos pays respectifs. Je trouve que c'est génial comme moyen de garder le lien, sans ça ce serait plus compliqué. En même temps je m'en sers tous les jours avec les amis au Maroc. Grâce à Facebook, j'ai pu retrouver d'autres amis qui sont au Maroc avec qui j'avais perdu contact. Certains des études supérieures et d'autres du lycée. » G., étudiante à Montpellier (31)

Il y a à la fois la volonté de s'impliquer davantage socialement au Maroc et la possibilité d'entretenir des liens qui occasionneront peut-être des voyages.

Le réseau représente également un moyen d'information surtout dans le contexte des révolutions arabes, avec une certaine méfiance des informations *mainstream*. Les informations alternatives délivrées par des amis ou des personnalités sur Facebook sont perçues comme « véritables » parce qu'elles s'éloignent des journaux traditionnels et les critiquent, offrant ainsi d'autres points de vue.

« J'utilise Facebook chaque jour mais par vraiment pour chater, plutôt pour voir les vidéos, partager des informations, voir ce qui se passe au Maroc, surtout ces derniers temps avec ce qui se passe dans le monde arabe parce que les autres sites d'information sont toujours commandés par quelqu'un ou quelque chose alors que sur Facebook ce sont les gens qui produisent l'information, c'est eux-mêmes qui racontent. Donc c'est plus vrai, plus crédible. En plus parfois tu peux entendre des avis totalement contraires et après c'est toi qui fait ton avis. » M., étudiant à Montpellier (60)

Pour certains, l'utilisation du réseau peut être différente entre la France et le Maroc, par exemple pour cet étudiant qui vient d'une petite ville près d'Agadir et qui se sert du réseau quasiment exclusivement pour les amis en France presque par obligation pour maintenir le lien social. Dans ce cas, utiliser Facebook devient un devoir social.

« Parce que les amis au Maroc n'ont pas Facebook. Et même au Maroc ils n'ont pas la même utilisation de Facebook, ici c'est vraiment un réseau de communication au quotidien, là-bas non c'est juste pour voir des films, des vidéos. Ici pour exister socialement il faut poster souvent, là-bas, ils s'en foutent, la vie sociale se trouve ailleurs, se trouve dans la rue, dans les clubs de foot. Ici ta vie sociale est derrière l'écran. » S., étudiant à Lille (18)

Quelques étudiants ont une utilisation très modérée du web social.

« J'ai Facebook seulement depuis que je suis en France et surtout pour les amis d'ici. De toute façon, mes amis du Maroc je les retrouverai quand je vais rentrer. Je pense que ce sera plutôt pour garder contact avec les amis que j'ai fait ici en France. On pourra s'envoyer des photos, des messages mais pas beaucoup plus. » I., étudiante à Montpellier (32)

L'usage du réseau Facebook est souvent couplé avec d'autres outils internet comme Skype qui permet de téléphoner en illimité notamment à l'étranger et d'utiliser la webcam pour se voir.

## Conclusion – Des relations sociales spatialisées

Ce chapitre fait le lien entre les trajectoires, les circulations et l'identification des réseaux sociaux pour rendre compte de leur réciprocity. En effet, les différents réseaux sociaux identifiés ont des implications temporelles (dans les temps de la mobilité) et spatiales (ancrage, circulations, trajectoires).

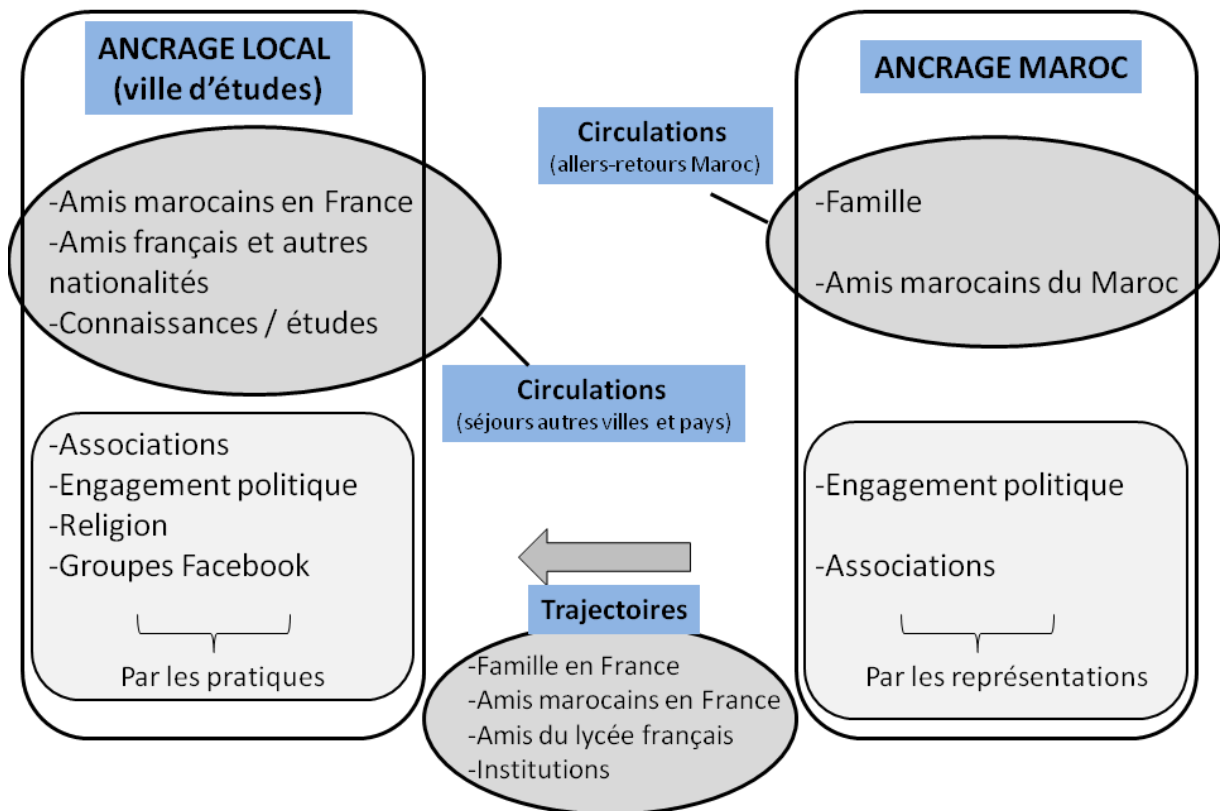
L'identification des réseaux sociaux des étudiants en mobilité internationale montre que les cercles ne sont pas figés, hermétiques ou repliés, mais au contraire ils semblent relativement souples et élastiques. Ce résultat fait donc apparaître une spécificité des étudiants, par définition dans une situation d'apprentissage et de découverte. Les profils d'étudiants varient en fonction des réseaux de chacun et donc de la présence d'un plus ou moins grand nombre de sphères ainsi que de leur mobilisation. Puisque les rencontres se font souvent par le biais des réseaux, nous pouvons considérer que le réseau entraîne le réseau. Ainsi, les cercles sociaux restent ouverts.

Nous pouvons distinguer les acteurs selon leur origine (réseaux originaires du Maroc ou non) et selon leur statut (famille, amis, connaissances, associations). La forme du réseau se définit également en fonction de sa taille et de la représentation des relations par l'attachement. Certains types de réseaux nous apparaissent particuliers selon les étapes de la mobilité. Les réseaux institutionnels représentent ainsi un support privilégié pour la mobilité (réseaux d'écoles, coopérations, etc.). Les réseaux identitaires comme les associations étudiantes marocaines jouent également un rôle non négligeable dans la vie étudiante une fois en mobilité.

Les temporalités révèlent à la fois les processus de mise en réseau et leurs logiques ainsi que les mécanismes d'élargissement et d'approfondissement des réseaux (entraide par la circulation de l'information, services, soutiens, conseils, solidité des liens). L'élargissement des réseaux se définit par l'enrichissement de nouvelles relations venant s'ajouter à celles existantes. Les modes d'élargissement des relations se produisent soit au sein de relations homogènes (*bonding*) renforçant les liens intergroupes, soit au sein de relations hétérogènes (*bridging*) permettant ainsi une diversité et un lien entre différentes sphères. La force des liens faibles peut entraîner une certaine porosité des barrières entre sphères proches et aboutir à un élargissement et à un enrichissement du réseau. Dans le chapitre suivant, les temporalités de réseaux complets alimentent cette composante des réseaux.

Nous ajoutons les implications spatiales des réseaux sociaux à la fois en termes de trajectoires et de circulations mais également d'ancrage, soit local (relations qui favorisent les liens dans la ville d'études), soit au Maroc (relations qui contribuent à maintenir le lien avec le Maroc). Le schéma suivant synthétise les relations sociales spatialisées.

Figure 12 – Implications spatiales des réseaux sociaux étudiants



Conception : S. Marchandise, 2013

Dès à présent, nous pouvons valider l'hypothèse de l'activation des réseaux de natures différentes, qui se font et se défont, se superposent dans des temporalités variées. Quant à l'hypothèse de la remise en question du réseau social traditionnel dans la circulation des qualifiés, nous apportons des éléments dans le sens d'un changement de fonction et d'intensité. En effet, nous observons d'un côté une proportion substantielle des réseaux tournée vers le monde étudiant, et d'un autre côté, une forte présence des autres étudiants marocains dans l'entourage direct des personnes enquêtées.

L'analyse de réseaux complets sur le web, dans le chapitre suivant, apportera d'autres éléments significatifs. Nous passons d'une approche plutôt « traditionnelle » des réseaux de mobilité dans les études migratoires (par entretiens et reconstitution des réseaux, pratiques et trajectoires) à une approche plus novatrice des réseaux du web social. De même, nous opérons un changement d'échelle (du macro au méso) pour interroger les formes structurales des réseaux individuels et de groupes sur le web.





## CHAPITRE 6

---

*Le web social  
des étudiants marocains :  
des réseaux structurés,  
dynamiques  
et inscrits dans l'espace*

---

Les réseaux sociaux sur internet permettent de saisir la reconfiguration des sociabilités par le web. L'objectif est de comprendre quelle réalité représente le web social pour les étudiants en mobilité internationale avec l'hypothèse que l'usage des réseaux sociaux du web induit des pratiques inédites de l'espace et constitue aussi une ressource dans la mobilité.

L'investigation du web social des étudiants marocains fait suite aux entretiens réalisés auprès d'étudiants marocains en France. Elle permet d'avancer que leurs pratiques internet sont principalement orientées vers le web social, notamment les réseaux sociaux comme Facebook. Parallèlement, l'analyse du corpus de sites web des Marocains de l'étranger a révélé une quasi-absence de sites spécifiquement dédiés aux étudiants en mobilité internationale, infirmant ainsi une hypothèse de départ.

La démarche impose des questionnements théoriques autour de la structuration des réseaux, de leur évolution et de leur composition dans le temps (en corrélation avec les temps de mobilité). Pour répondre aux nombreux questionnements que posent les pratiques du web social, nous avons mobilisé différents types de données à plusieurs échelles. Le tableau suivant reprend les objectifs, questionnements, hypothèses et démarches pour trois types d'exploitation des données : les réseaux personnels d'étudiants marocains, l'agrégation des données des réseaux personnels et les groupes d'étudiants marocains<sup>76</sup>.

Nous reviendrons, dans un premier temps, sur les aspects théoriques mobilisés dans la démarche. Puis, nous détaillerons le type de données traitées, le mode de traitement et la méthode d'analyse. Cette présentation rend compte des incessants allers-retours vécus lors de cette recherche entre le terrain, l'exploration méthodologique et théorique. Nous sommes soucieuse de faire le lien entre les entretiens et les données recueillies par traitement informatique.

---

<sup>76</sup> L'existence de ces chapitres doit beaucoup à Mehdi Bourgeois (programme TIC-Migrations) pour l'extraction des données et le suivi, et à Lala Razafimahefa (laboratoire ART-Dev) pour le traitement des données. Je les remercie encore vivement.

Tableau 42 – Les différentes échelles du travail sur les réseaux sociaux Facebook

	<b>Objectifs</b>	<b>Questionnements</b>	<b>Hypothèses</b>	<b>Démarche</b>	<b>chapitre</b>
<b>Réseaux personnels</b>	Catégoriser les amis selon les clusters observés dans les graphes de liens puis spatialiser les liens.	Que représente le réseau Facebook pour un étudiant en mobilité internationale ?	Hypothèse de regroupement des amis selon le parcours de l'étudiant et les temporalités de vie.	Entretien de commentaire de graphe avec 20 étudiants pour l'approche qualitative (entretiens). Sélection de 4 étudiants selon des critères de mobilité, de parcours pour approfondir le qualitatif et pour une approche structurale.	6
<b>Données agrégées des réseaux personnels</b>	Analyser la mobilité des liens directs des étudiants selon certaines caractéristiques.	Relève-t-on des spécificités dans la mobilité des étudiants selon leur ville d'études ou le type de baccalauréat obtenu ?	Hypothèse de filière, de réseaux de mobilité différenciés. Hypothèse d'une hypermobilité des amis ayant obtenus un bac français.	Analyse spatiale des données relationnelles selon deux catégorisations : étudiants de Lille et de Montpellier ; étudiants ayant obtenu un bac français, marocain dans un lycée privé ou marocain dans un lycée public.	7
<b>Groupes</b>	Identifier un ensemble de liens et la place qu'occupent les individus au sein du groupe. Décrire la structure et l'articulation d'un groupe (morphologie d'un système).	Comment sont structurés les groupes d'étudiants marocains sur Facebook ? Y a-t-il des personnes centrales dans le groupe ?	Hypothèse de distinction des structures des groupes selon qu'ils existent ou non dans la réalité comme association.	Analyse structurale des données relationnelles de 3 groupes d'étudiants marocains sur Facebook.	7

## 1. Une nécessaire combinaison des démarches et des niveaux d'analyse

« Ici, ta vie sociale est derrière l'écran. Je me sers de Facebook pour communiquer, pour poster, pour tout. Et surtout ce qui est intéressant, c'est de voir l'image que les gens veulent renvoyer d'eux-mêmes. On apprend beaucoup de choses. On a même envie parfois de rayer certaines connaissances parce qu'on n'est pas d'accord mais on est obligé de les garder pour maintenir le lien social. » S. étudiant à Lille (18)

Pour les étudiants rencontrés, il existe une certaine injonction à communiquer parfois formulée comme telle, parfois exprimée en creux. Ainsi, les pratiques « numériques » (ou « digitales ») sont un prolongement du réel. Facebook est ici considéré comme support de sociabilité, comme « dispositif de médiation » (Bidart, Degenne, Grossetti, 2011, p.8).

Plusieurs questions se posent :

- Quels types de sociabilités y sont développés ? Y retrouve-t-on un prolongement des relations dites « réelles », des réseaux relationnels déjà qualifiés ? Ou, au contraire, les sociabilités sont plutôt inédites ?
- A quels types d'espaces ces pratiques font-elles référence ? Peut-on parler de dimension immatérielle de l'espace ? Dans quelle mesure fait-on référence à l'espace réel, pratiqué et à l'espace imaginaire (dans le sens non-vécu) ?
- Comment s'en saisir scientifiquement et géographiquement ? A partir de quelles données ? Selon quelle méthode ?

Nous nous appuyons sur différentes approches complémentaires : d'abord les approches du web (géographiques et sociologiques), puis le positionnement géographique face à la sociologie des réseaux et à l'approche structurale.

Une nouvelle production géographique sur les réseaux sociaux du web est alors envisageable avec une méthodologie spécifique et selon un traitement enrichi de différents apports. R. Rogers (2009) développe une nouvelle approche pour aborder le web : les « *digital methods* ». L'auteur oppose les méthodes « *natively digital* » (méthodes nées dans le nouveau média) et « *digitized* » (méthodes appliquées au web comme des enquêtes *online* ou des répertoires). Nous nous inspirons de cette démarche pour penser une nouvelle méthodologie des réseaux sociaux du web permettant de répondre à nos questionnements.

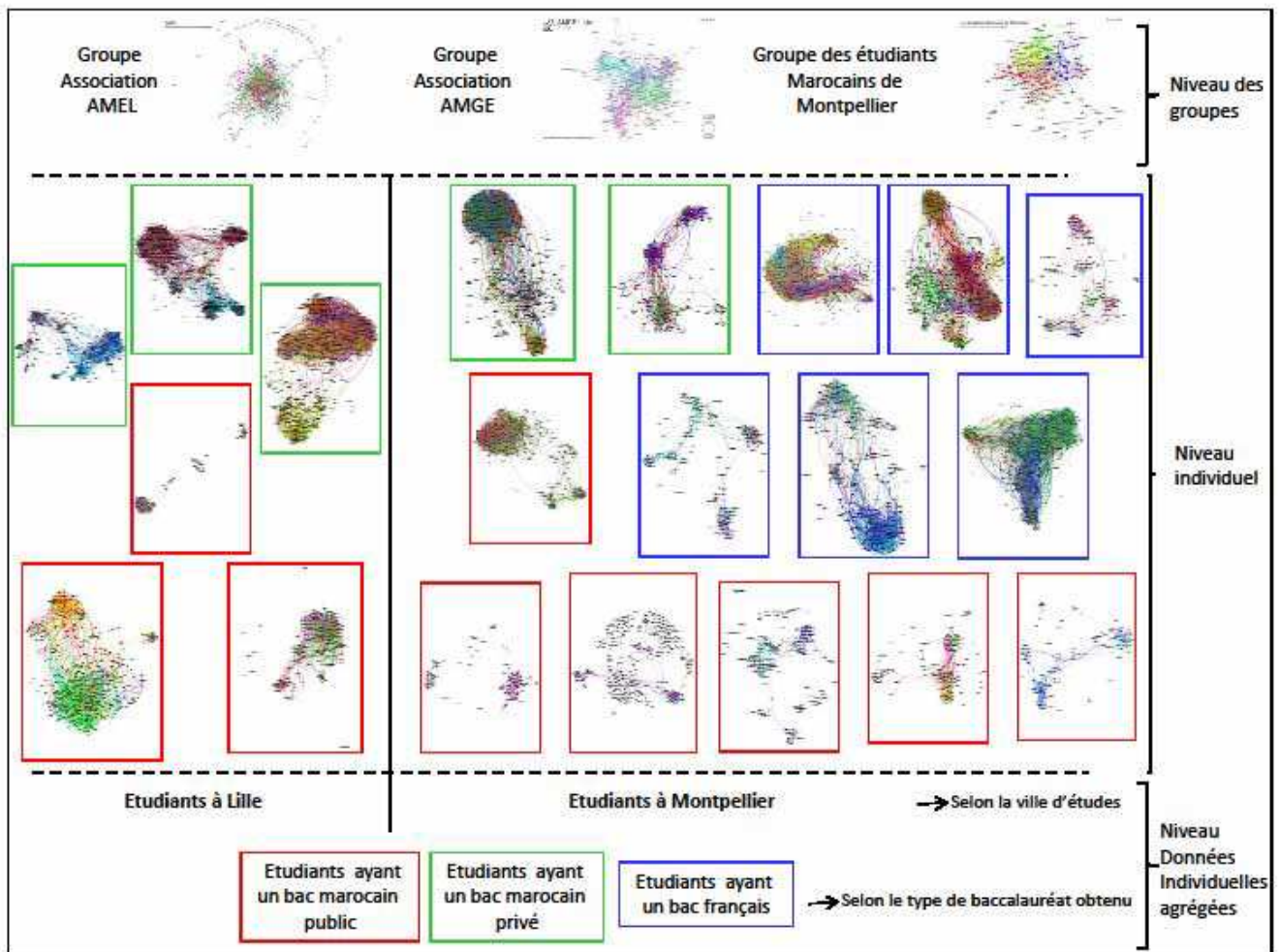
Une démarche multi-niveau permet des réponses théoriques et empiriques en faisant le lien entre les réseaux personnels et ceux des groupes au sein d'un système d'interdépendance. Nous distinguons le niveau individuel (évaluation des relations, de la centralité des acteurs, de la répartition des acteurs au sein du réseau), le niveau global (description de la morphologie d'un ensemble) et le lien entre les deux.

« Si le multi-niveau est intrinsèque à l'analyse des réseaux sociaux, il n'en reste pas moins que l'analyse des relations entre structures de niveaux différents est restée sous-développée en sociologie néo-structurale. Dans la mesure où chaque niveau constitue un système d'échange de ressources différentes qui a sa propre logique, il est important de les examiner séparément

(ce que fait l'essentiel de la littérature), mais aussi conjointement. Etudier conjointement les deux niveaux signifie identifier, notamment, les acteurs qui bénéficient d'un accès plus ou moins aisé à des ressources circulant dans chaque niveau et mesurer leur performance relative. » (Lazega, 2007, p.95).

L'approche multi-niveau est combinée avec un croisement des démarches d'analyse.

Figure 13 – Croisement des niveaux d'analyse des réseaux Facebook



## 1.1. L'identification des liens par les graphes

Dans un premier temps, l'utilisation de graphes de liens<sup>77</sup> non spatialisés permet de représenter les sociabilités des étudiants sur Facebook. Sur les graphes, les « amis » Facebook sont matérialisés par un point (un nœud du réseau) et les liens entre les amis par des traits, ce qui met en évidence qui est ami avec qui dans ce réseau. Chaque relation est donc représentée par un trait mais celui-ci ne rend pas compte de l'épaisseur des relations et de leurs contenus.

- La théorie des graphes

La théorie des graphes permet de révéler certaines propriétés des matrices relationnelles notamment par l'utilisation d'algorithmes mettant en avant des individus plus ou moins proches dans le réseau. Le but n'est pas ici de présenter la théorie mathématique mais de montrer son intérêt pour l'analyse des réseaux sociaux du web.

Différents sociologues ont mobilisé les graphes dans leurs études des réseaux sociaux. Le premier à proposer une exploration empirique des réseaux sociaux est J. L. Moreno (1934, *Fondements de la sociométrie*). Il élabore le sociogramme à la fois comme méthode de présentation des réseaux et d'exploration des faits sociométriques. Pourtant, la sociométrie ne connaît qu'un succès mineur. Il faut attendre que des mathématiciens comme Cartwright, Harary ou Norman s'emparent de la théorie des graphes pour l'analyse des interrelations entre individus (1953). L'apport consiste d'abord dans la visualisation et l'exploration de réseau, mais l'apport est également conceptuel par la systématisation de concepts permettant de qualifier des structures en fonction de leurs propriétés. L'outillage conceptuel pour la description des structures sera repris ci-dessous dans l'analyse structurale. Des travaux récents mobilisent les graphes de manière innovante. C'est le cas du programme « e-Diasporas » dont les graphes permettent la mise en évidence des liens entre les sites web de la diaspora.

- Les logiciels existants et mobilisés

Différents logiciels de représentation des réseaux existent, citons entre autres Ucinet et Netdraw. Dans cette recherche, les graphes de représentation des réseaux Facebook sont réalisés avec le logiciel Gephi, logiciel libre incubé à Webatlas par M. Jacomy pour l'équipe TIC-migrations (et mobilisé dans le programme e-Diasporas). Ensuite les graphes d'analyse structurale sont réalisés à partir du logiciel Nodexl.

- Les entretiens : une méthode d'interprétation

La méthode qualitative d'utilisation du graphe comme outil de confrontation au terrain a déjà été décrite dans le chapitre méthodologique. Les entretiens de compréhension auprès de 20 étudiants en position réflexive donnent du sens au graphe en identifiant les différentes sphères de sociabilités.

---

<sup>77</sup> Les données sont récupérées par l'API Facebook.

## 1.2. L'analyse spatiale des liens et de la mobilité

La représentation par les graphes a été complétée par une représentation cartographique de spatialisation des liens directs des étudiants marocains (par liens directs nous entendons les « amis » Facebook des étudiants)<sup>78</sup>. La construction d'une base de données attributaires de l'ensemble des contacts des 20 étudiants, soit 6257 personnes, a permis de renseigner notamment les villes d'origine, de résidence, le genre et les liens entre eux grâce aux informations des profils Facebook. Nous avons procédé à des spatialisations selon deux catégories distinctes : d'abord selon une différenciation des villes d'études (Lille et Montpellier) et ensuite selon le type de baccalauréat obtenu au Maroc (bac marocain en lycée public, bac marocain en lycée privé, bac français). Ces données spatialisées éclairent la mobilité selon différents critères. De plus, l'élaboration d'indicateurs de mobilité renseigne davantage sur la mobilité nationale et internationale en fonction des villes d'origine et de résidence.

## 1.3. L'analyse structurale

L'analyse structurale des réseaux introduit une nouvelle méthodologie qui ne se base pas sur les catégories et attributs classiques des individus (âge, sexe, profession...) mais se base sur le critère relationnel pour montrer en quoi le réseau résulte des interactions entre individus et également en quoi la forme du réseau a des répercussions sur ces mêmes individus (Degenne, Forsé, 2004).

Nous adoptons le positionnement des sociologues C. Bidart, A. Degenne et M. Grossetti (2011) puisqu'ils considèrent les structures, les normes, les attributs, les contextes et les relations comme des dimensions complémentaires dans l'explication du monde social. Nous parlons donc ici d'une géographie du lien ou relationnelle en parallèle de la sociologie relationnelle de G. Simmel. Ce dernier travaille à un niveau « mésosociologique ». Il analyse les formes sociales qui résultent des interactions entre les individus au-delà du micro (l'individu) et sans être dans le macro (la société). L'objectif est alors d'interroger cette dynamique relationnelle avec le regard du géographe et de la repositionner en termes de mobilités et de circulations.

L'analyse demande en premier lieu l'établissement d'un corpus de données « relationnelles » (héritage de Moreno et de sa sociométrie) dans l'idée de s'approprier des techniques anciennes mais de les mobiliser dans un contexte nouveau lié à l'usage des réseaux web et dans une autre discipline. D'autre part, la théorie des graphes a apporté plus que les sociogrammes moréniens : des concepts, algorithmes, raisonnements « grâce auxquels la figuration graphique dépasse la simple représentation pour autoriser un traitement mathématique générateur de connaissances nouvelles. » (Mercklé, p.24). Les principales définitions des concepts mobilisés en analyse structurale sont précisées au début du point 4.

---

<sup>78</sup> Analyse dans le chapitre 7



## 2. Un traitement qualitatif des réseaux personnels Facebook à plusieurs niveaux

Les données mobilisées à l'échelle des réseaux personnels sont les entretiens de commentaire de graphes de liens et la base de données attributaires construite. Deux niveaux d'analyse qualitative selon deux méthodes distinctes enrichissent la connaissance de ces réseaux.

- Première analyse : la compréhension du graphe à partir des entretiens

Parmi les étudiants du corpus d'entretiens biographiques, vingt d'entre eux se sont portés volontaires pour participer au protocole mis en place pour l'étude des réseaux Facebook dans le cadre du projet e-Diasporas. Afin de respecter le consentement libre et éclairé ainsi que la possibilité de se retirer à tout moment de l'étude, chacun des étudiants s'est rendu sur une page web spécialement créée (<http://fb.tactiques.org/index.php>) et s'est inscrit directement depuis son ordinateur.

Figure 14 – Capture d'écran de la page de présentation du protocole Facebook



Source : <http://fb.tactiques.org/index.php>

A partir des données recueillies, des graphes sont élaborés pour les 20 étudiants. Des entretiens de commentaire de graphe sont réalisés pour chacun d'entre eux. Sur les graphes de réseaux personnels des étudiants, les étudiants dont le réseau est représenté n'apparaissent pas puisqu'ils sont par définition reliés à tous leurs amis. Les traits représentent les relations existantes sur Facebook entre les amis de l'étudiant concerné. Nous avons ensuite sélectionné quatre étudiants aux réseaux distincts pour approfondir les données recueillies.

La connaissance du terrain et des liens entre les individus nous permettent d'éviter un déterminisme de la relation et de l'interaction (Musso, 2003) et d'interroger, et non pas d'affirmer, le réseau « comme clé d'explication du fonctionnement d'un système complexe » (Musso, 2003, p.313).

- Seconde analyse : exploitation de la base de données attributaire

A partir de l'extraction des données API Facebook des comptes des 20 étudiants, nous avons pu créer une base de données relative à l'ensemble des amis des 20 étudiants « source », soit 6257 individus. Un long travail d'homogénéisation des données a été nécessaire pour renseigner les différentes catégories retenues : pays d'origine, ville d'origine, pays de résidence, ville de résidence, genre, école ou université, employeur, liens entre les individus. Ainsi, un travail d'exploitation des données et de représentation a pu être réalisé, soit dans une démarche d'analyse spatiale, soit dans une démarche d'analyse structurale.

### **3. Le retour du terrain et la compréhension du graphe**

#### **3.1. Les 20 entretiens de commentaire de graphes**

L'objectif est de prendre du recul par rapport aux entretiens pour répondre aux questionnements théoriques de densification des réseaux, de structure, de temporalité.

La mise en mots de cette confrontation au graphe permet de resituer l'historique de construction des réseaux et d'en identifier les différentes sphères. A partir du graphe, nous pouvons mettre en avant le parcours de l'étudiant depuis le pays d'origine jusqu'à aujourd'hui et avoir une connaissance des réseaux que l'étudiant entretient, crée ou laisse derrière lui. Les individus combinent de multiples appartenances que l'on retrouve sur la représentation de leur réseau Facebook. L'importance du graphe en volume n'est pas toujours proportionnelle à l'importance affective quotidienne.

Les étudiants ont très vite rendu compte de la séparation des clusters selon l'origine géographique des connaissances et non pas selon leur localisation actuelle. On retrouve en effet toujours un cluster correspondant aux amis du lycée et qui peuvent aujourd'hui être dispersés géographiquement. C'est le cas des amis de M., étudiante à Montpellier (46) : « On voit bien un groupe avec tous les amis du lycée français de Tanger mais aujourd'hui la plupart sont en France, dans des villes différentes, et certains sont dans d'autres pays. »

On retrouve toujours une « frontière » géographique France / Maroc dans le sens où les groupes d'amis rencontrés au Maroc ou en France sont nettement distincts. Cette frontière n'est que virtuelle puisque la position des individus sur le graphe ne correspond pas à leur localisation géographique. Les liens sont plus ou moins développés entre les clusters au Maroc et en France, souvent selon la mobilité internationale des amis du lycée. Dans le cas de M. qui a fait le lycée français de Casablanca, beaucoup de ses amis sont partis en France après le baccalauréat et ont donc fait le lien avec d'autres groupes d'amis rencontrés en France.

Les clusters correspondent ainsi aux temporalités de la vie des étudiants qui apparaissent sur le graphe. Celles-ci sont différentes des temporalités d'ajout des amis sur Facebook puisque la création du compte date soit du lycée, soit des études supérieures. Nous retrouvons ainsi les différentes étapes de la vie des étudiants. Par exemple pour M. : le collège,

le lycée, les différents établissements d'enseignement supérieur (amis de licence à Agadir, amis de master à Rabat, amis de doctorat à Montpellier).

Le cercle de la famille est souvent restreint aux frères et sœurs, cousins et cousines. On ne retrouve les parents que pour un seul étudiant.

« Dans ma famille sur Facebook, je n'ai que mon frère, il est à Rabat et ça nous permet de partager un peu nos vies. Mais avec mes parents, on n'utilise pas Facebook. Ils pourraient, mais on se parle plutôt par téléphone ou par Skype. Je n'ai rien à leur cacher mais c'est ma vie avec mes amis, tu sais, c'est privé. » Y., étudiant à Lille (24)

« Moi je suis ami avec ma mère sur Facebook, d'ailleurs on voit qu'elle est dans le groupe de la famille et qu'elle connaît quelques-uns de mes amis du Maroc. On s'envoie des messages, des photos, c'est le moyen de communication le plus simple qu'on a trouvé, d'ailleurs elle a créé un compte juste pour moi, quand je suis parti. » H., étudiant à Montpellier (42)

Les étudiants ont souvent mis en avant le positionnement des amis les plus proches : position stratégique de passerelle entre des clusters ou alors très connectés dans un cluster. Les liens entre les clusters sont souvent le fait de personnes relais, d'amis qui ont fait la connaissance d'autres amis, soit par le degré d'intimité développé soit lors d'un voyage adoptant ainsi la formule « les amis de tes amis sont mes amis ». Les personnes relais se déplacent alors sur le graphe, elles sortent du groupe d'origine et se dirigent vers le groupe rencontré plus tardivement. Des indices relatifs aux temporalités de construction des sociabilités sont alors perceptibles sur le graphe. Le cercle des amis très proches est souvent très restreint (moins de 7 ou 8) mais sont souvent tous sur Facebook.

« Voilà exactement où se situent mes meilleurs amis, ils sont six et sont tous sur le graphe, à des endroits un peu différents mais tous connectés parce qu'ils se connaissent. La plupart sont des amis du Maroc mais ils sont venus en France soit pour les études soit pour me voir donc ils connaissent forcément les gens d'ici. » K., étudiante à Montpellier (59)

Les clusters communs aux étudiants rencontrés sont finalement assez limités : lycée, école ou université des études supérieures. Les autres clusters sont dépendants du parcours et des activités de chacun. Pour les études supérieures, on voit toujours apparaître un cluster « promo ». Celui-ci peut être imposant sur le graphe mais ne correspond pas aux liens les plus forts développés par les étudiants. C'est le cas de B., étudiante à Montpellier (38), où le groupe des amis de l'école d'architecture est prédominant mais ce ne sont pas ses relations les plus intimes. L'ajout des amis de l'école se fait souvent de façon systématique à la rentrée :

« Le premier mois, on a ajouté tous nos contacts en même temps. Ça fait maintenant 4 ans donc la plupart ne sont plus à Montpellier. On garde quelques contacts sur Facebook, quelques commentaires ou des messages parfois mais on n'a plus de contacts réels. Ce sont plutôt des connaissances d'une certaine époque. La distance avec ce genre de relation rend difficile l'entretien des liens, c'est pas comme mes amis au Maroc. » Y., étudiant à Montpellier (64)

Pour les étudiants engagés, d'autres clusters correspondent à différents groupes associatifs ou militants. Parmi les étudiants les plus engagés, les graphes de W. et S. rendent compte de leur militantisme.

« Avec le graphe, je me rends compte combien le côté militant est important pour moi. On voit bien le groupe du comité de soutien au mouvement du 20 février, le groupe Sud étudiant lié au centre de ressources critiques qu'on a créé à l'université, et l'association marocaine des étudiants de Lille, elle-même en lien avec les autres associations qui ont leur bureau dans le

même bâtiment que nous, comme l'association étudiante sénégalaise ou libanaise. » S., étudiant à Lille (18)

« Pour mon retour au Maroc, c'est peut-être pas bon de montrer mon graphe ! De toute façon je suis un vrai militant et en voici une autre preuve. Tu peux voir tous mes engagements dont je t'ai déjà parlé en entretien. On retrouve l'Amel, les associations de la MDE comme les libanais et les sénégalais, ensuite les membres du syndicat Sud, certains de l'Unef, le réseau Animafac, les membres de la direction de l'université puisque je suis vice-président du conseil étudiant. On retrouve également le créateur du mouvement du 20 février au Maroc ainsi que certains de ses amis au Maroc et les membres du mouvement de Lille. » W., étudiant à Lille (19)

Selon les activités ou passions de chacun, nous retrouvons des clusters particuliers. Par exemple pour M., nous observons un cluster des amis supporters du Wydad de Casablanca. Ce sont des connaissances sur des forums, au stade ou des amis d'enfance. La plupart sont au Maroc et parmi eux il n'a qu'un ou deux véritables amis, ce sont plus des personnes avec qui il partage la même passion. Les contacts se font sur Facebook ou sur des forums communautaires liés au football. Sur le graphe de K., nous retrouvons un groupe des amis de la salle de sport qu'elle fréquente connecté aux amis du cours de salsa.

Pour un grand nombre d'étudiants rencontrés, nous constatons l'existence d'un cluster des amis d'enfance de l'école primaire. Facebook a incité à une reprise de contact avec les amis de l'école primaire : en général d'abord par un premier contact puis petit à petit reconstitution du groupe soit par les amis des amis soit par les suggestions Facebook. Ce groupe de relation n'était pas mentionné lors du premier entretien, il a donc finalement une moindre importance au quotidien.

« J'ai profité de Facebook pour recontacter un ami du primaire. Ça fait pas longtemps, environ un an. Et depuis, petit à petit, j'ai retrouvé d'autres personnes. Sans Facebook, je pense qu'on ne se serait pas revu, mais j'ai aussi ajouté des personnes que je ne reverrai pas, juste pour savoir ce qu'ils font. On a échangé un peu mais ça reste limité. » Y., étudiant à Montpellier (51)

Les enquêtés ont également identifié des personnes qui devraient être connectées à d'autres (puisque se connaissent) et des erreurs sur le graphe (personnes pas à leur place dans un cluster, surtout personnes isolées).

Les contacts sont plus ou moins développés avec les amis Facebook et peuvent prendre différentes formes et différents rythmes : soit en complément d'autres moyens de communication (téléphone, skype), soit uniquement par Facebook, et dans ce cas les échanges peuvent être intenses ou plutôt rares selon le degré d'intimité.

Nous livrons ici quelques remarques générales sur la vision du graphe par les étudiants en fin d'entretien.

On retrouve donc la plupart du temps l'ensemble des réseaux de connaissances (excepté la famille) sauf si les amis au Maroc n'ont pas facilement accès à internet et donc n'ont pas tous un profil Facebook, et sauf si certains amis n'ont pas ou plus Facebook (compte désactivé) :

« La majorité des gens au village n'ont pas internet sauf au cyber, sinon on retrouverait beaucoup plus de personnes, des amis d'enfance surtout que je revois quand je rentre. » A., étudiant à Montpellier (52)

« Parmi mes amis, il manque sur le graphe d'autres vrais amis qui n'ont pas du tout Facebook ou qui l'avaient et qui l'ont désactivé mais que je vois toujours quand je rentre. » Y., étudiant à Montpellier (64)

Nous observons une prédominance des amis marocains, surtout pour les amis les plus proches. Les amis français sont souvent intégrés dans le cluster « promo » d'école ou d'université. La sélectivité des amis est relative selon les étudiants. Certains sont sélectifs pour les ajouts de contacts, d'autres moins.

« Pour arriver à l'étape Facebook, il faut un minimum de contact. Par exemple je n'ajoute pas toutes les connaissances actuelles à la fac. La course aux amis n'a aucun sens. Avoir plus de 300 amis, ça n'a pas de sens. » Y., étudiant à Montpellier (51)

« C'est vrai que ça peut paraître beaucoup d'amis, j'en ai entre 600 et 700. Mais j'ajoute facilement les personnes que je rencontre. J'ai bien conscience que ce ne sont pas de vrais amis, enfin pas tous, mais on se connaît. » H., étudiant à Lille (13)

La suppression des amis est également sélective. Qui reste ami malgré le temps et la distance et avec qui on ne souhaite plus être ami ?

« Souvent sur Facebook, quand tu vois moins les gens, tu supprimes le contact sauf pour ceux avec qui tu as partagé beaucoup de choses. Le fait de se voir moins fait que le contact n'est plus le même, mais même après 4 ou 5 ans, on peut encore être en liaison sur Facebook. » Y., étudiant à Montpellier (67)

Cet étudiant reste ami sur Facebook avec d'anciens amis du lycée qu'il ne voit plus. Cette situation lui permet de suivre leur activité sans entretenir de contact direct.

En général, le graphe « colle à la réalité » (Y.) ; il est « assez représentatif de mes amis » (N.) ; « le graphe est très représentatif du réseau d'ensemble, il n'y a pas de contradiction avec ce que j'ai mis en place dans mon réseau » (K.) ; « Le graphe est tout à fait logique, on voit bien la séparation géographique et temporelle » (M.). La réalité représentée est une réalité en nombre mais pas forcément en importance affective : « C'est toujours plus facile d'ajouter des anciens amis du lycée ou de primaire plutôt que des membres de la famille » M. Donc la proportion des clusters n'est pas forcément liée à l'importance des relations. Souvent le lycée est supérieur au reste. Peut-on penser à un effet de génération ? En partie puisque l'ouverture des comptes Facebook correspond souvent à cette période. Il existe également un effet Facebook : on ajoute un ami parce qu'on a une proposition d'amis en commun ou une suggestion automatique. Ainsi, nous pouvons penser que le réseau entraîne le réseau.

### 3.2. Quatre types de réseaux d'étudiants

La sélection de quatre étudiants aux profils variés permet de présenter plus en détail des résultats d'interprétation suite aux entretiens<sup>79</sup>.

Le premier réseau est celui d'A., étudiant à l'université de Lille (1) et originaire de Casablanca. A. est membre de l'actuel bureau de l'association des étudiants marocains de Lille. Ensuite, S. est également étudiant à l'université de Lille (18) mais originaire d'un village près d'Agadir et d'un milieu social plus modeste. S. est par ailleurs un étudiant très engagé politiquement. B. (38) est une jeune étudiante à l'école d'architecture de Montpellier, originaire de Casablanca et qui a obtenu son baccalauréat au lycée français Lyautey. Enfin, H. est étudiant dans une école privée de commerce à Montpellier (42) et originaire d'un milieu social très favorisé.

□ *Le réseau Facebook d'A. (figures 15-16)*

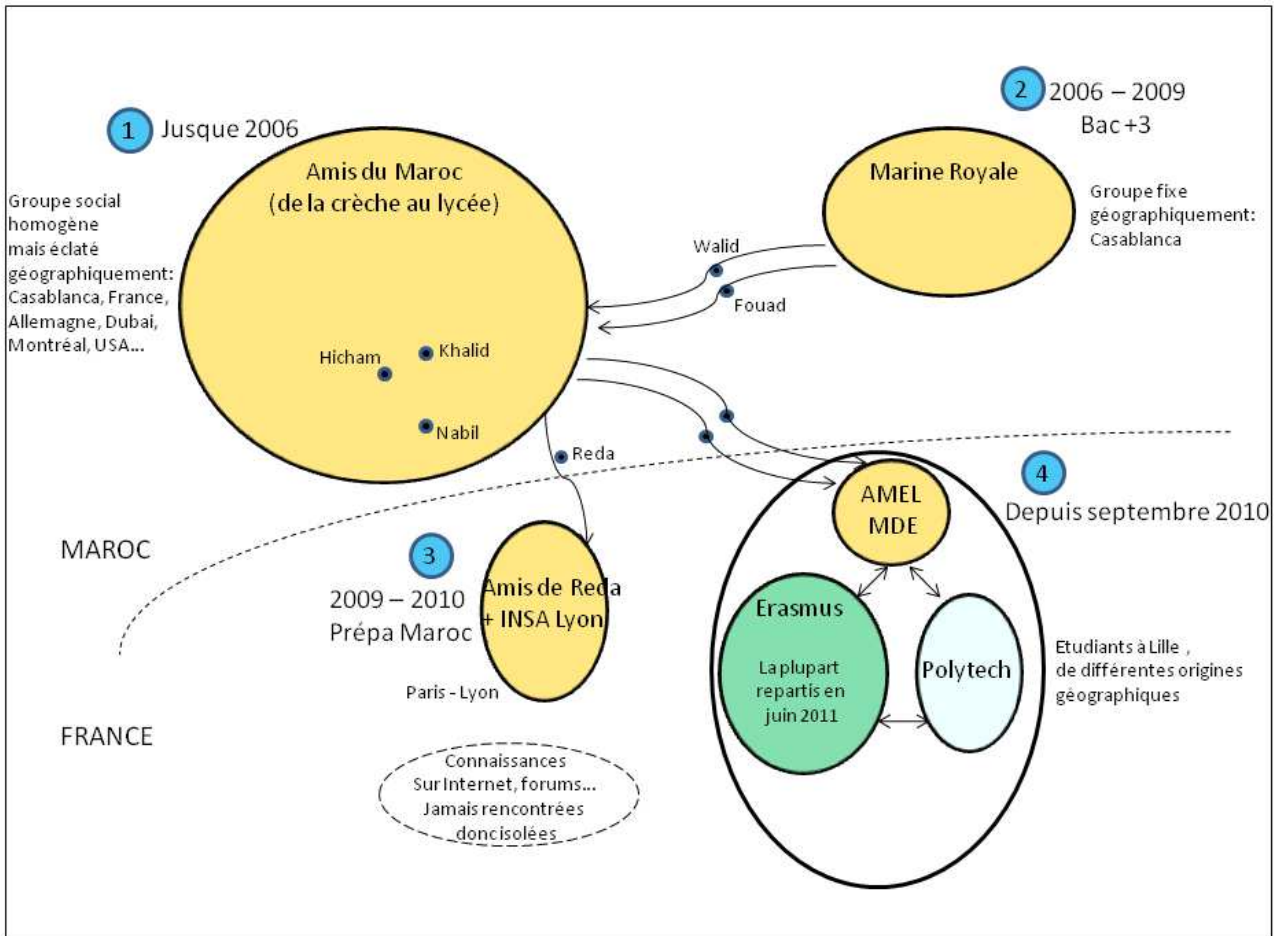
Nous avons représenté ici de façon synthétique le réseau d'A. à partir du graphe commenté.

---

<sup>79</sup> La sélection de ces 4 étudiants se justifie selon des critères de parcours et de mobilité : types de lycée (un issu du public, deux du privé, une du lycée français), origine sociale, formations en France (deux à l'université, une en école d'architecture, un en école de commerce), engagement (nous avons choisi d'intégrer un étudiant très engagé politiquement. Il n'est pas représentatif mais permet d'interroger la pluralité des réseaux sociaux du web).



Figure 16 – Recomposition des différentes sphères du réseau d’A., selon le commentaire du graphe par l’étudiant



**Nationalités d'origine des groupes « amis »**

- Marocains ou majorité de Marocains
- Majorité de Français
- Internationales
- Personnes isolées de différentes nationalités

MAROC    FRANCE    Pays de connaissance des « amis »

Khalid    Amis intimes

   Liens principaux d'un groupe à un autre, personnes relais

1 Jusque 2006    Temporalités des rencontres

   Groupes très connectés

Etudiants à Lille, de différentes origines géographiques    Caractéristique du groupe



G. Simmel est le premier à définir les cercles sociaux en tant qu'associations spatio-temporellement situées auxquelles un individu appartient (1908)<sup>80</sup>. La sociologie s'intéressera ensuite à la notion de cercles sociaux. Nous avons repris cette métaphore géométrique pour la schématisation des groupes de sociabilités même si celle-ci a des limites que nous tenterons de dépasser par les autres méthodes d'analyse, l'une des limites étant de minimiser les relations existantes hors des cercles.

Comme de nombreux étudiants confrontés à leur graphe Facebook, A. y retrouve les grandes étapes de sa vie apparaissant selon les cercles identifiés. Tout d'abord, signalons l'absence de la famille sur ce graphe excepté le frère Nabil au sein de la sphère « amis du Maroc ». Cette situation est représentative des réseaux égocentrés des autres étudiants. En général, la famille apparaît sur le graphe mais sa place est mineure comparée aux amis et surtout par rapport à la place affective qu'elle occupe au quotidien. En effet, la communication se fait plutôt par téléphone ou par skype.

Pour A., la sphère des amis du Maroc est très dense, tous se connaissent puisqu'ils étaient ensemble de la crèche au lycée dans des établissements privés à Casablanca. L'entretien révèle également qu'ils sont presque tous voisins dans une résidence privée qui héberge les cadres de l'OCP (Office Chérifienne de Phosphate), donc les parents se connaissent également. C'est un groupe social homogène mais aujourd'hui éclaté géographiquement (Casablanca, différentes villes de France, d'Allemagne, des Etats-Unis, Dubaï, Montréal...). Au sein de cette sphère, nous retrouvons son frère et deux de ses meilleurs amis. En suivant les temporalités de la vie d'A., la deuxième sphère est celle des premières années d'études supérieures au Maroc à la Marine Royale (pendant trois ans). Ce groupe est aujourd'hui principalement situé à Casablanca. Deux des meilleurs amis d'A. sont issus de ce groupe et se rapprochent donc de la première sphère sur le graphe (ils ont été présentés aux autres amis d'A.). Ensuite, A. était inscrit pendant une année en prépa au Maroc. Le graphe est très intéressant puisqu'il oriente cette étape de sa vie vers la France par l'intermédiaire d'un de ses meilleurs amis, déjà dans une grande école en France. Pendant cette année, A. a développé des contacts en France en devenant ami avec les amis de Reda. La majorité du groupe est constituée d'étudiants marocains en France. Enfin, l'arrivée à Lille pour les études constitue la dernière étape de sa mobilité. Au sein de cette sphère, nous retrouvons plusieurs sous-groupes : celui correspondant aux étudiants de son école (avec une majorité d'étudiants français), celui correspondant aux étudiants Erasmus rencontrés à la maison des étudiants (étudiants de toutes les nationalités), et enfin celui relatif à l'association Amel dont A. est le nouveau vice-président (surtout des étudiants marocains de Lille et également des étudiants d'autres associations hébergées à la maison des étudiants).

Le graphe matérialise des liens existants entre les clusters. Ils sont souvent le fait de personnes relais, d'amis qui ont fait la connaissance d'autres amis, soit par le degré d'intimité développé (Walid, Fouad, Reda sur le schéma), soit lors d'un voyage adoptant ainsi la formule « les amis de tes amis sont mes amis ». Les personnes relais se déplacent alors sur le graphe, elles sortent du groupe d'origine et se dirigent vers le groupe rencontré plus

---

<sup>80</sup> Chapitre : « Le croisement des cercles sociaux », pp.407-452

tardivement. Des indices relatifs aux temporalités de construction des sociabilités sont alors perceptibles sur le graphe.

Le schéma d'interprétation permet donc de saisir le parcours de l'étudiant et notamment l'orientation vers l'étranger, ici la France, alors même qu'il suivait une prépa au Maroc. Ce type d'étude facilite la projection vers un ailleurs possible par l'intermédiaire d'amis d'un ami. Rappelons toutefois que l'objectif de cette schématisation n'est pas de démontrer le lien réel – virtuel des réseaux sociaux sur le web mais bien de s'interroger sur la réalité que nous donne à voir ces réseaux virtuels.

Une démarche identique est présentée pour les réseaux de S., B. et H.

Figure 17 – Graphe vierge et graphe commenté du réseau Facebook de S.

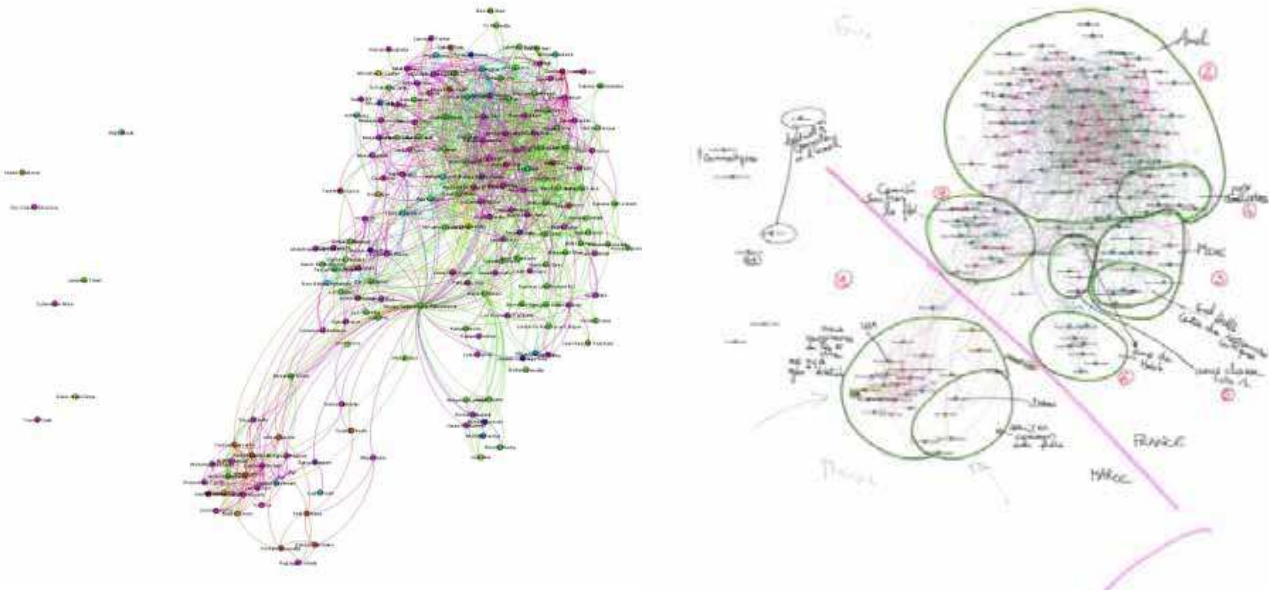
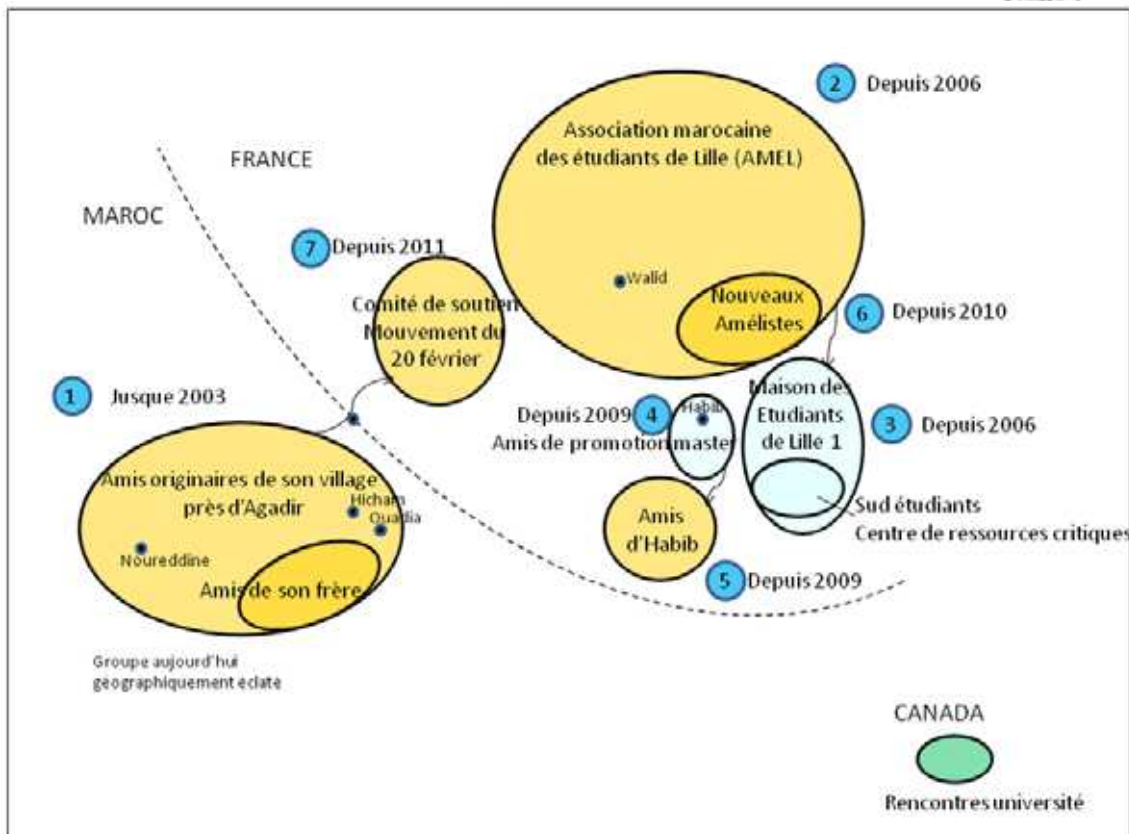


Figure 18 – Recomposition des différentes sphères du réseau de S., selon le commentaire du graphe par l'étudiant



- |  |  |                                       |               |  |
|--|--|---------------------------------------|---------------|--|
| <b>Nationalités d'origine des groupes « amis »</b> |  | <b>MAROC</b>                          | <b>FRANCE</b> | <b>Pays de connaissance des « amis »</b>                         |
| <span style="color: yellow;">●</span>              | Marocains ou majorité de Marocains     |                                       |               |  |
| <span style="color: lightblue;">●</span>           | Majorité de Français                   |                                       |               |  |
| <span style="color: green;">●</span>               | Internationales                        |                                       |               |  |
| <span style="color: yellow;">●</span>              | Maison des Etudiants de Lille 1        |                                       |               |  |
| <span style="color: yellow;">●</span>              | <b>Lieux de rencontre des « amis »</b> |                                       |               |  |
| <span style="color: yellow;">●</span>              | <b>Temporalités des rencontres</b>     |                                       |               |  |
| <span style="color: yellow;">●</span>              |  | <span style="color: yellow;">●</span> | Noureddine    | <b>Amis intimes</b>  |
|  |  | <span style="color: yellow;">→</span> |               | <b>Liens principaux d'un groupe à un autre, personnes relais</b> |
| <span style="color: yellow;">●</span>              |  |                                       |               |  |
| <span style="color: yellow;">●</span>              |  |                                       |               |  |

Figure 19 – Graphe vierge et graphe commenté du réseau Facebook de B.

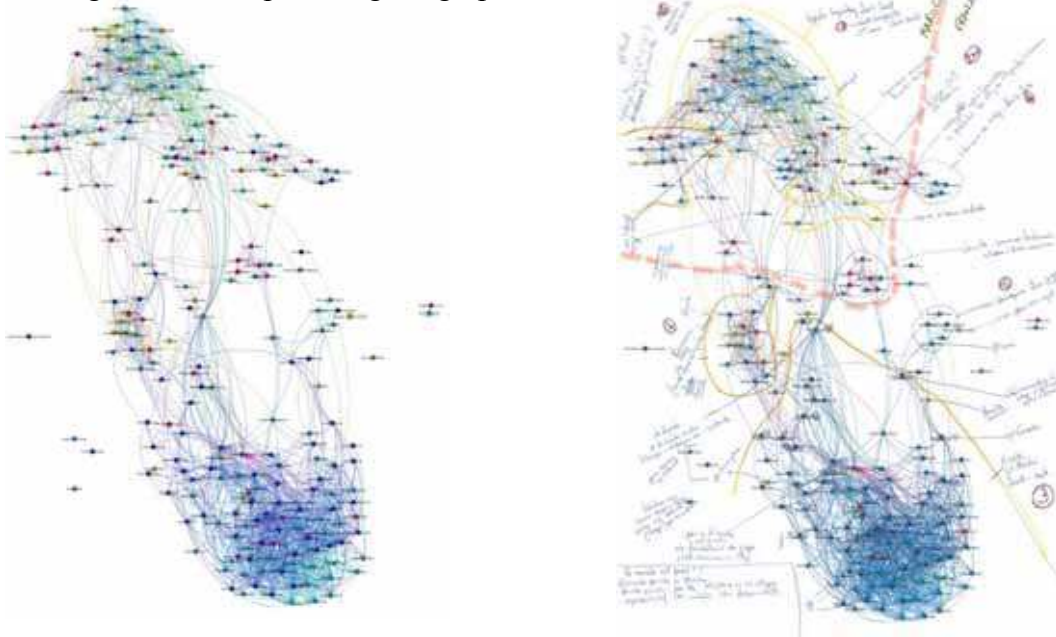


Figure 20 – Recomposition des différentes sphères du réseau de B., selon le commentaire du graphe par l'étudiante

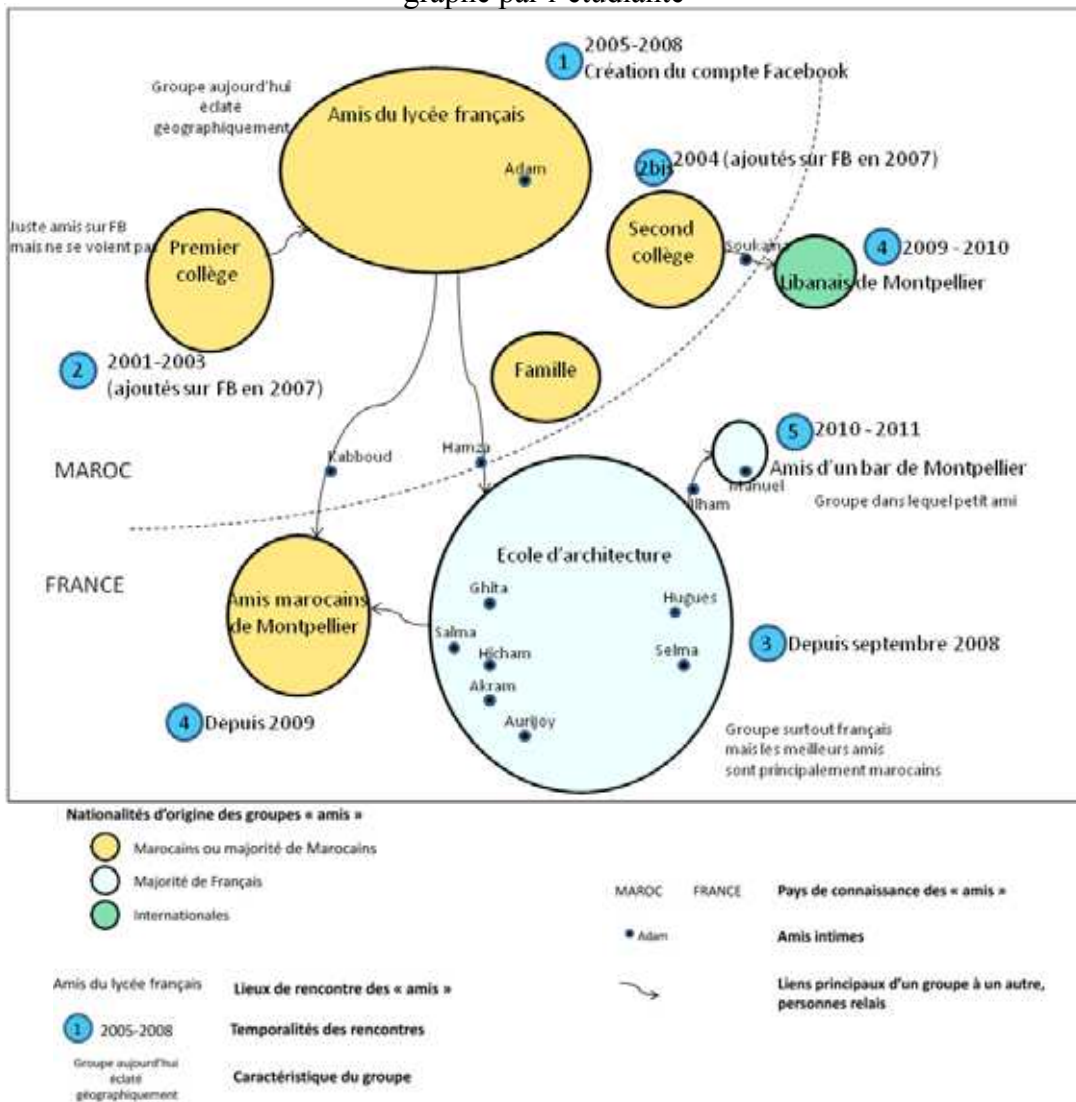


Figure 21 – Graphe vierge et graphe commenté du réseau Facebook de H.

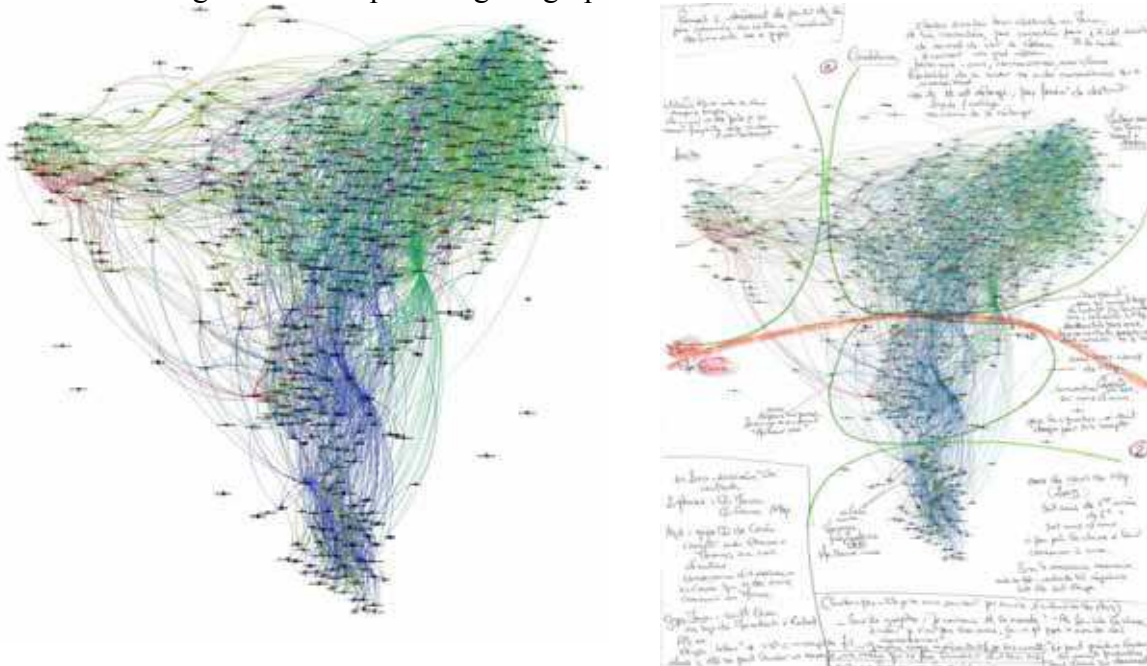
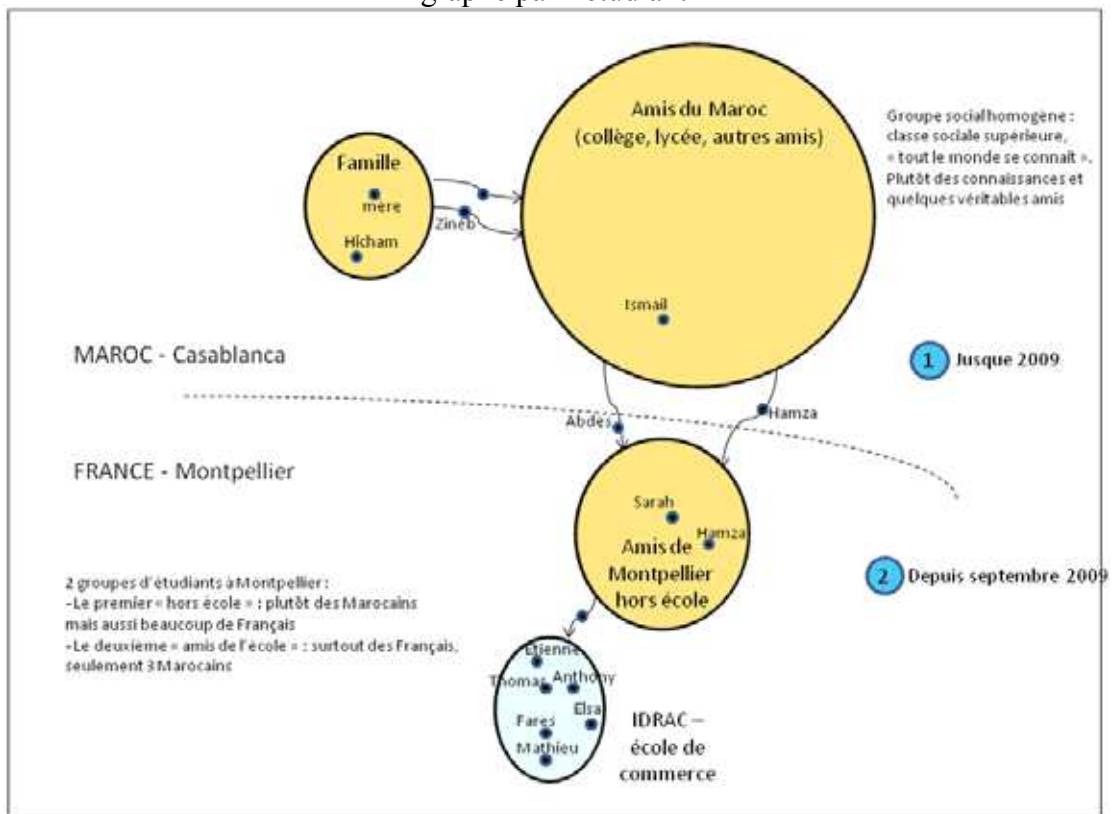


Figure 22 – Reconstitution des différentes sphères du réseau de H., selon le commentaire du graphe par l'étudiant



□ *Le réseau Facebook de S. (figures 17-18)*

La distinction entre les amis rencontrés au Maroc et en France est assez claire. Les premiers sont représentés par le cercle des amis originaires du même village que lui, près d'Agadir ainsi que par les amis de son frère. Ce groupe est géographiquement éclaté mais encore beaucoup d'entre eux sont au Maroc, notamment des membres de sa famille, mais ils n'ont pas tous internet au village « sinon on verrait plus de monde de mon village ».

Les liens entre le cercle représentant les amis rencontrés au Maroc et ceux rencontrés en France sont relativement limités et se font surtout à travers le cercle du comité de soutien au mouvement du 20 février. Cela peut traduire une certaine idée de l'engagement présente depuis le Maroc. A travers les cercles des amis rencontrés en France, on retrouve davantage le côté associatif et l'engagement de S. avec la présence du groupe de l'association marocaine des étudiants de Lille, celui de la maison des étudiants de Lille I (qui inclue le sous-groupe de Sud étudiant) et celui du comité de soutien au mouvement du 20 février.

L'interprétation fait apparaître la position de certains très bons amis, notamment un ami marocain dans la même promotion de master que S. et qui lui a donc présenté ses propres amis, ceci correspond à l'apparition d'un cercle particulier au sein du réseau. Il est intéressant de constater que l'entretien fait apparaître des sous-groupes au sein de clusters révélés par le graphe. Enfin, un cercle de trois personnes au Canada correspond à des amis connus à l'université.

□ *Le réseau Facebook de B. (figures 19-20)*

Deux groupes se distinguent nettement en regroupant la majorité des contacts sur Facebook : d'un côté, les amis du lycée français et, de l'autre, ceux de l'école d'architecture de Montpellier où elle étudie aujourd'hui. Des liens existent entre ces deux groupes par l'intermédiaire d'amis du lycée venus étudier également à Montpellier.

Parmi les cercles construits au Maroc, quelques personnes forment le groupe de la famille, nous retrouvons aussi les groupes du collège. A Montpellier, en dehors de l'école, trois autres groupes plus restreints se distinguent : celui d'amis libanais de Montpellier dont la connaissance a été rendue possible par une amie marocaine du collège, un groupe des amis marocains de Montpellier très connecté au cercle du lycée et de l'école d'architecture, et un groupe des amis d'un bar de Montpellier où elle a fait la connaissance de son petit-ami actuel. La grande majorité des amis les plus proches est de nationalité marocaine.

□ *Le réseau Facebook d'H. (figures 21-22)*

Les cercles du réseau d'H. sont très connectés entre eux. Il est d'ailleurs assez rare de constater autant de liens entre le cercle de la famille et celui des amis. H. est le seul étudiant qui a sa mère comme contact Facebook.

Le groupe des amis du Maroc est très vaste et comprend les amis du collège, du lycée et d'autres amis de manière non différenciée. Pour justifier cette représentation, H. explique que lorsqu'on vient d'un milieu social très favorisé, tout le monde se connaît, « c'est comme le petit monde des bourgeois de Casablanca ». Au sein de ce cercle, ce sont principalement des connaissances et seulement quelques véritables amis.

Etant donnée l'origine sociale des amis d'H., il n'est pas étonnant de constater autant de liens avec les cercles des amis rencontrés en France, celui des amis de Montpellier en dehors de l'école et celui correspondant à l'école de commerce où il étudie. Cela traduit une certaine mobilité internationale des amis de Casablanca et l'existence d'un réseau dense de relation de par les frontières. Le cercle des amis hors école est principalement composé de Marocains alors que celui des amis de l'école est en majorité composé de Français parmi lesquels se trouvent certains des très bons amis d'H.

La méthode proposée ici montre que, selon notre hypothèse, les réseaux sociaux du web des étudiants marocains reposent sur des sociabilités élargies dépassant la simple dichotomie espace physique / espace numérique. Nous pouvons penser que le réseau entraîne le réseau et que le réseau virtuel cherche le réseau existant. En effet, les entretiens rendent compte du sens des clusters. Les regroupements se font par école, par lieux de rencontre, selon l'histoire personnelle des étudiants, selon l'engagement associatif ou militant, etc. Cette analyse doit alors être questionnée au regard des éléments théoriques.

### **3.3. Des liens qui rendent compte de la ressource et des représentations de l'espace**

#### **3.3.1. Qualifier les liens**

Les liens sont produits de façon intentionnelle (en acceptant d'être ami sur Facebook) et trace une frontière en creux (par absence des autres) qui est agglutinante puisqu'elle introduit de nouveaux membres. Un défi méthodologique majeur se pose alors sur la représentation du lien intentionnel. En effet, comment différencier les types de liens ?

Nous pouvons interroger la nature des liens à partir de deux effets distincts : d'un côté le « *friending* » ou « *bridging* » qui correspond à la construction de nouveaux liens non structurants et, de l'autre, le « *bonding* » qui correspond au renforcement des liens existants et à la redondance intra-groupe. Il existe un certain équilibre entre *bonding* (cohésion sociale, liens très soudés) et *bridging* (connectivité sociale, création de passerelles).

Cette distinction amène à celle existante entre liens forts et liens faibles. Les liens qualifiés de forts ont été mis en avant par les étudiants lors des entretiens. Les personnes concernées se révèlent être les plus proches au quotidien, non pas dans le sens géographique de la proximité, mais dans le sens relationnel. La force d'un lien est le résultat « d'une combinaison de quantité de temps passé, d'intensité émotionnelle, d'intimité et de services réciproques rendus » (Cusset, 2007, p.44). Les liens forts peuvent être entretenus à distance et quotidiennement sur Facebook, c'est le cas de S. qui partage son quotidien avec ses meilleurs amis au Maroc :

« J'ai les nouvelles de mes amis en continu, c'est-à-dire que je peux savoir les différentes humeurs de la journée de mes amis au Maroc, c'est génial ! Par exemple je connais leur emploi

du temps, je les encourage quand ils vont à des cours difficiles et eux aussi. A chaque fois que j'ai cours de statistiques, j'ai plein de messages pour me motiver parce que je n'aime pas ça. » S., étudiante à Montpellier (50)

Les réseaux Facebook des étudiants font apparaître une multiplicité relationnelle par la coexistence de liens forts et de liens faibles qui interrogent la notion d'« ami » du réseau social sur le web. A. Casilli (2010) démontre la création de liens de type *bridging* dans ce contexte d'interactions en ligne mais n'excluant pas complètement le *bonding*. Ces éléments ne se vérifient qu'en partie pour les réseaux personnels Facebook des étudiants puisque les personnes faisant le lien entre les différentes sphères sont désignées comme parmi les plus proches des étudiants enquêtés. Nous vérifions pourtant que plus le lien est fort, plus les réseaux de relations se superposent.

Comment qualifier autrement les liens ?

Les auteurs C. Bidart, A. Degenne et M. Grossetti différencient les cercles selon les relations entre les membres (2011, p.38) : cercle « par héritage » (famille, clan, nation, voisinage) ; cercles « utilitaires » (« fondés sur la poursuite d'un objectif externe au cercle lui-même, par exemple les entreprises ou les associations qui ont un but précis ») ; les cercles « d'identification » (« dont l'objectif est d'ordre idéal. On peut y classer les religions, les cercles philosophiques, les groupes de supporters ou de fans ») ; les cercles « d'individus que rien ne prédestinait à priori à se trouver réunis » (« comme les participants d'un voyage organisé, les prisonniers de guerre, les otages, les habitants d'un nouveau lotissement, etc. »). Les liens construits dépendent alors en partie de la nature des cercles dans lesquelles se trouvent les relations. Les liens peuvent être définis en parallèle de la typologie des cercles : liens par héritage, liens utilitaires, liens d'identification, autres liens. Ceux-ci ne se réfèrent pas à la force des liens puisque des liens forts ou faibles existent dans chaque sphère.

Le lien sur Facebook peut également être considéré de manière globale comme un lien social favorisant ainsi le contact et l'entretien des sociabilités. Toutefois, pour éviter tout déterminisme technologique, S. Proulx (2006) développe l'hypothèse que la communication électronique en groupe peut créer autant le lien social que l'exclusion, dans le même mouvement. Cette approche peut en partie être alimentée par le fait que la majorité des amis des étudiants interrogés est de nationalité marocaine. Pour autant, cela signifie-t-il exclusion ?

Les auteurs C. Bidart, A. Degenne et M. Grossetti (2011) qualifient également les relations dans leur dynamique selon plusieurs axes fondamentaux : polyvalence/spécialisation, singularisation/encastrement, connexion/dissociation :

- La polyvalence se retrouve quand des individus partagent des activités à travers divers contextes, souvent liée à la qualité d'une relation et donc favorise la singularisation d'une relation. C'est le cas des personnes citées comme les plus proches par les étudiants et qui font le lien entre différentes sphères.

- La spécialisation consiste au contraire à partager moins d'activités ensemble qu'auparavant. Elle s'accompagne parfois d'un affaiblissement du lien mais peut aussi participer à son renforcement. C'est l'exemple des amis du lycée.

- La singularisation « consiste à détacher une personne d'un cercle, à la « découpler » d'un contexte, d'une activité, pour l'autonomiser et mettre l'accent sur la qualité du lien



interpersonnel. » (p.107). Il s'agit par exemple des personnes ciblées comme amis les plus proches à l'intérieur d'une sphère. La qualité de la relation permet un lien particulier en dehors d'un contexte de rencontre.

· L'encastrement « consiste à insérer une relation dans un cercle social, à l'inscrire dans un groupe, dans des activités collectives, dans des enjeux communs. » (p.109). C'est le cas des amis moins proches faisant partie d'un cercle particulier et que les étudiants ne voient pas en dehors du collectif de ce cercle, par exemple les amis de promo en dehors des plus proches.

« Avec le temps, la singularisation des relations prend donc le pas sur l'encastrement, au fur et à mesure que les jeunes deviennent des adultes. » (p.111)

· Deux autres dynamiques sont abordées par les auteurs : la dissociation des liens (qui consiste à séparer des amis que l'on voyait auparavant ensemble, donc étroitement articulée à la dynamique de singularisation) et la dynamique d'extension et de renforcement du réseau par la connexion, c'est-à-dire par l'intermédiaire d'autres personnes du réseau.

Le réseau social du web des étudiants marocains permet ainsi des sociabilités à plusieurs échelles relevant de liens de natures différentes. Il est alors pertinent de questionner l'activation ou non des liens afin de distinguer le réseau activé du réseau latent. Comment savoir quelles relations sont activées le plus souvent ? Et de quelle manière ? Il est possible dans une certaine mesure de qualifier la relation entre deux amis Facebook selon les différentes interactions publiques en commun (« like », événements partagés, pages en commun). Un outil Facebook permet de voir ses interactions, il s'agit de « see friendship<sup>81</sup> ». Toutefois, il s'avère difficile techniquement de relever les interactions privées (messages, tchat). Nous sommes face ici aux limites de la méthode expérimentale élaborée dans le cadre de cette recherche. Cette composante des réseaux doit être intégrée dès le début du protocole de suivi pour les prochaines recherches afin d'impliquer directement les enquêtés concernés. Les dimensions de l'activation des réseaux ou non et de la qualification des liens deviennent primordiales pour interroger la ressource.

### **3.3.2. Interroger la ressource dans ce type de réseau**

L'intérêt de cette approche réside également dans le lien entre sociabilités à distance et ressources dans et pour la mobilité. Nous avançons ici l'hypothèse que la mobilité est aussi fonction des ressources sociales procurées par des membres des réseaux du web social et qu'elle dépend aussi des liens entretenus entre ces membres. Nous proposons alors d'interroger les réseaux en tant que ressources multiples.

Les relations, figurées par les traits, sortent du cadre des cercles définis dans la mesure où des liens se créent entre les cercles par des interactions entre certains membres.

---

<sup>81</sup> <https://www.facebook.com/help/friendship-pages>. Cet outil a été testé mais n'a pas pu être mobilisé en tant que résultat de la recherche. Il aurait fallu consacrer davantage de temps à cette dimension des réseaux qui est apparue tardivement.

L'existence de différents cercles et de relations entre les cercles impliquent l'existence de ressources. « Les ressources liées aux rôles relationnels peuvent être mobilisées dans différents processus de coordination. Si l'on utilise le terme de « médiation » pour désigner tous les processus au cours desquels les individus « s'ajustent », alors on peut nommer « ressources de médiations » tout ce qui matérialise les cercles dans le quotidien. » (Bidart, Degenne, Grossetti, 2011, p.46).

Comment cibler les ressources au sein des réseaux sociaux du web ?

Les ressources relationnelles ne doivent pas forcément reposer sur une approche utilitariste pour représenter une ressource. G. Simmel rappelle que pour qu'une relation donne accès à une ressource, il faut que la relation existe, qu'Alter dispose de la ressource et qu'Alter soit disposé à la mettre à la disposition d'Ego. Nous distinguons ici deux types de ressources : celle qui donne accès et celle à laquelle on accède.

Les réseaux Facebook des étudiants marocains permettent l'entraide et les échanges à la fois avant et pendant la mobilité par rapport à des informations relatives à certaines écoles, universités, ou villes d'études. Nous insistons sur l'échange d'informations comme forme tangible de la ressource par les réseaux du web. L'accès à l'information varie selon les liens et leur qualification et permet de mettre en place le projet de mobilité à l'étranger ainsi que de mieux vivre la mobilité une fois dans le pays d'accueil. La qualification des liens est donc intrinsèquement liée à la notion de ressource.

« Après avoir démontré que les liens forts ne sont jamais des « ponts », autrement dit qu'ils ne permettent pas de relier entre eux des groupes d'individus autrement disjoints, il [Granovetter] en déduit qu'une information qui ne circulerait que par des liens forts, risquerait fort de rester circonscrite à l'intérieur de « cliques » restreintes, et qu'au contraire ce sont les liens faibles qui lui permettent de circuler dans un réseau plus vaste, de clique en clique. Par conséquent, ce sont les liens faibles qui procurent aux individus des informations qui ne sont pas disponibles dans leur cercle restreint. » (Mercklé, 2011, p.47).

La force des liens faibles a été rendue célèbre par l'article fondateur de Granovetter en 1973 puis reprise par la sociologie des réseaux : « Les individus avec qui on est faiblement lié ont plus de chances d'évoluer dans des cercles différents et ont donc accès à des informations différentes de celles que l'on reçoit. » (Mercklé, 2011, p.47). De même pour les liens faibles, il est plus facile de suivre leur actualité au quotidien grâce au réseau du web, ils sont ainsi certainement plus facilement mobilisable. Cette observation se vérifie surtout pour les groupes Facebook où l'information circule davantage entre les liens faibles réunis. Toutefois, nous observons que les liens forts favorisent les échanges d'informations auxquels les étudiants accordent davantage de crédit par la confiance et l'intimité des rapports.

Nous nous demandons également quelle est l'influence des réseaux Facebook en mobilité. De quelle manière les relations sociales entretenues à distance par un médiateur informatique influencent-elles les mobilités ? Une réponse partielle consiste à signaler l'importance du contenu des échanges, des photos et des messages véhiculés. En effet, ce réseau représente une ressource en termes de mobilité et de circulations par les visites chez les amis en Europe, la projection d'études ou de travail dans des villes où des amis postent

régulièrement des photos, etc. Le réseau permet ainsi une certaine pré-connaissance des lieux par l'intermédiaire d'amis (dont les liens peuvent être déjà forts ou même faibles dans un premier temps et se renforcer par la suite).

Les réseaux sociaux du web représentent une ressource pour la mobilité, c'est donc une dimension essentielle pour la compréhension des systèmes de mobilité des étudiants marocains. Cette ressource est en lien avec la représentation de l'espace des étudiants enquêtés.

### **3.3.3. Les représentations de l'espace**

« Je me sers de Facebook pour tous les amis, avec les amis ici et au Maroc, d'ailleurs c'est un avantage parce qu'on n'appelle pas forcément les amis au Maroc alors Facebook c'est une facilité pour garder le lien, je peux leur parler tous les jours, ce qui aurait été impossible il y a encore quelques années. Ça permet de garder le contact avec ceux à Paris, à Nice, aux Etats-Unis et je sais que je pourrai garder le contact avec ceux que je vais rencontrer dans les futurs voyages. Donc au final, c'est vraiment une toile qui se tisse entre nous tous. Facebook c'est une ouverture vers le monde et en même temps ça me rattache au Maroc. » H., étudiant à Montpellier (42)

Le réseau Facebook des étudiants marocains traduit une vision du monde partagée entre l'ouverture et l'ancrage au Maroc. La première description spatiale du réseau suite aux entretiens fait référence à des réseaux de connaissance très ancrés, à un entretien des liens forts à distance, à un éclatement géographique des liens traduisant les mobilités internationales et à une majorité de Marocains au sein du réseau (mais pas tous localisés au Maroc : homophilie d'éducation, d'origine sociale, d'études, etc.). Le web social suit également les temporalités des mobilités. Il représente une activité socialisante qui suit les rythmes des rencontres en face-à-face mais ne les remplace pas (Casilli, 2010). De plus, il a même des implications dans les mobilités à venir.

« Mes amis sont un peu partout dans le monde, en France, en Espagne, aux Etats-Unis, en Angleterre, au Canada. Et de leur parler souvent, ça me donne envie de voyager, d'aller les voir et même d'aller vivre dans certains de ces pays parce que mes amis me racontent leur vie là-bas, ils me montrent les photos, c'est pour ça que j'ai envie d'aller au Canada surtout. » M., étudiante à Montpellier (46)

Toutefois, le temps n'est pas le même partout dans le réseau : la mutation peut-être rapide ou lente selon les sphères. Par exemple la sphère de la famille reste relativement stable.

Finalement, le web social des étudiants représente :

Un espace social (comme l'espace social réel),

Un espace relais des pratiques quotidiennes,

Un espace qui contracte en un même lieu l'ensemble des liens, des connaissances acquises au cours des mobilités, des temporalités.

Cette interprétation qualitative se complète d'une analyse structurale pour la mise en évidence des cercles, des intermédiaires, des relations et donc des ressources. Ainsi, le réseau est doté d'une structure qui s'adosse plus ou moins aux cercles sociaux mais dont l'analyse structurale nous révèle les précisions.

## 4. Les réseaux personnels au prisme de l'analyse structurale : un complément au qualitatif

L'approche permet de comparer la structure des réseaux aux données recueillies par entretien. Le tableau suivant reprend les principales définitions des concepts mobilisés.

### Principales définitions des concepts utilisés en analyse structurale<sup>82</sup>

**Densité** : nombre de relations directes existantes sur l'ensemble des relations possibles (rapport variant de 0 à 1). Quand la densité est de 1, cela signifie que toutes les relations possibles existent réellement.

**Connexité** : on dira qu'un graphe est connexe si, pour chaque couple de sommets, il existe une chaîne permettant de les relier. Un graphe qui n'est pas connexe peut être extrêmement dense (clique et sommets isolés) et inversement (ligne droite).

**Diamètre** : distance maximale entre deux individus.

**Distance géodésique moyenne** : la distance minimale entre deux individus constituant leur distance géodésique, la distance géodésique moyenne d'un réseau est la moyenne des distances géodésiques de toutes les paires d'individus connectés.

**Cliques ou n-cliques** : une clique est un sous-groupe cohésif dans lequel les membres se choisissent tous directement entre eux. Une n-clique est un sous-groupe cohésif dans lequel il existe un chemin de longueur maximum n entre deux membres quelconques.

#### Variables relatives à la centralité des acteurs :

-le **degré** : l'importance de l'acteur est mesurée par le nombre de connexions directes qu'il possède. Le degré permet d'identifier les acteurs les plus populaires ou les plus prestigieux.

-la **centralité de degré** : le degré est un indicateur de la centralité d'un acteur, ainsi la centralité de degré se mesure par le rapport entre son degré et le nombre de sommets auxquels il pourrait être relié.

-la **proximité** : le nombre minimal de pas que l'acteur doit effectuer pour entrer en contact avec tous les autres acteurs du système. Un acteur proche du réseau est supposé plus efficace dans la transmission des informations.

-l'**intermédiarité** : le nombre de fois que l'acteur se trouve sur les chemins géodésiques de toutes les autres paires d'acteurs, traduisant ainsi le fait qu'il constitue un passage obligé sur des chemins que d'autres doivent emprunter pour se rejoindre. Un acteur intermédiaire est supposé être en position de contrôler la communication entre acteurs.

-le **vecteur propre** : l'importance d'un acteur est mesurée en fonction du degré des acteurs auxquels il est connecté.

-le **coefficient d'agglomération** : densité des connexions directes qui existent entre les voisins d'un acteur, afin de déterminer s'il peut créer avec eux une clique.

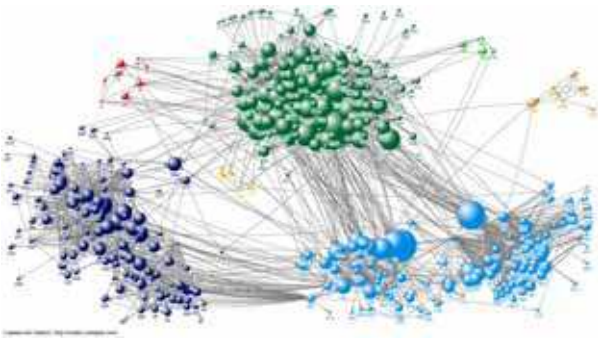
La **centralisation d'un réseau** est un indice variant de 0 à 1 qui permet de déterminer si tous les individus sont égaux en termes de pouvoir relatif à une centralité donnée (centralisation = 0) ou si, au contraire, ce pouvoir est détenu par un seul individu (centralisation = 1), auquel cas le sociogramme aura la forme d'une étoile.

Nous présentons ici une exploration approfondie pour deux étudiants aux profils distincts, nous revenons ensuite sur un croisement des indicateurs pour les quatre étudiants déjà présentés précédemment. Les graphes de la démarche sont présentés page suivante pour A., étudiant à Lille.

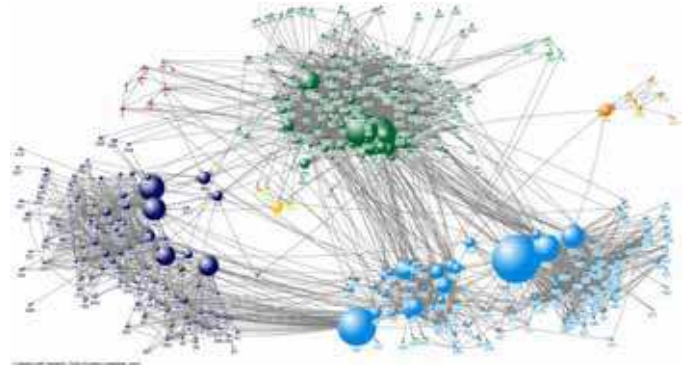
<sup>82</sup> Différents ouvrages détaillent les indicateurs et les méthodes de calcul : A. Degenne, M. Forsé (2004) ; P. Mercklé (2004) ; E. Lazega (1998)

Figure 23 – Exploitation de la base de données du réseau d’A.

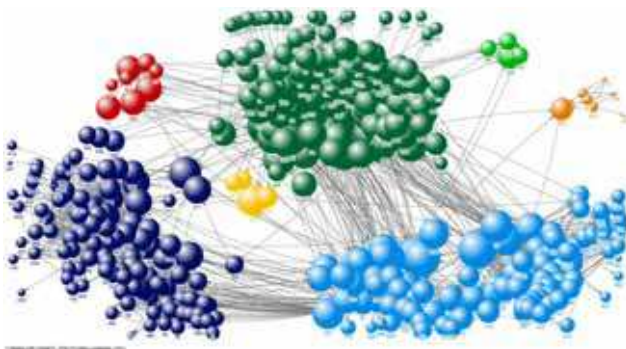
**Sous-groupes du réseau**



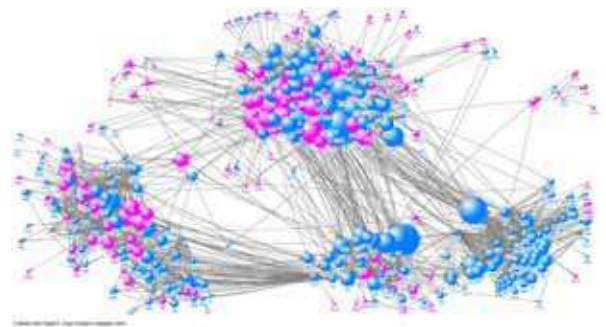
**Intermédierité**



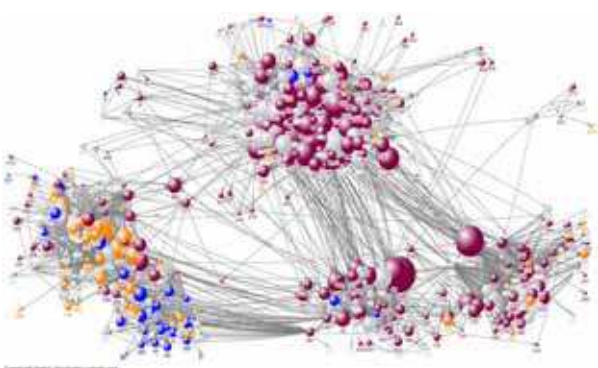
**Proximité**



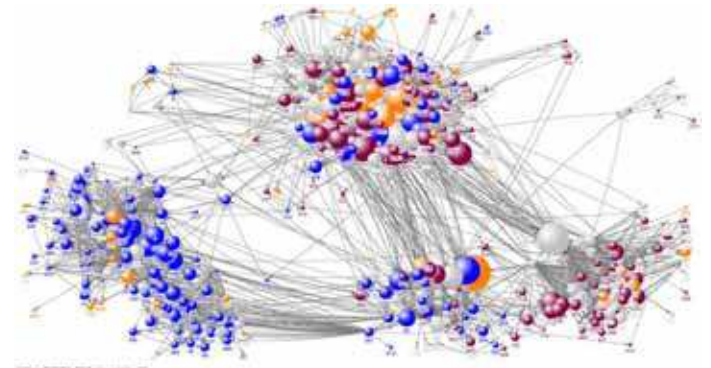
**Genre**



**Pays d’origine**



**Pays de résidence**



L'analyse distingue le réseau et la structure : la méthodologie permet l'identification des réseaux et l'interprétation permet l'identification des structures. Dans l'anthropologie structurale, pour C. Lévi-Strauss, la structure ne correspond pas à l'ensemble des relations sociales existantes, ne se rapporte pas à une réalité empirique, mais aux modèles construits d'après celle-ci (Mercklé, 2004). Nous appliquons cette approche aux réseaux sociaux du web pour l'analyse complète d'un réseau relationnel à un instant donné. En effet, l'intérêt de l'analyse structurale ne vaut que pour des réseaux complets afin d'éviter une détermination subjective et incomplète des limites du réseau par le chercheur.

A. est étudiant à l'université de Lille, en troisième année à Polytech. Né en 1988 et originaire de Casablanca, il est arrivé à Lille en septembre 2010. L'entretien se déroule fin juin 2011. Son réseau Facebook comprend 432 amis (ou nœuds) qui ont entre eux 3328 liens. Son graphe a une densité de 0,178. La notion de densité n'a d'intérêt que « si l'on sait quels liens existent entre les personnes qui le constituent indépendamment de l'enquêté. » (Degenne, Forsé, 2004, p.57), ce qui est le cas avec les réseaux Facebook. Plus la densité est élevée, plus on se trouve dans une situation où tout le monde connaît tout le monde. Au contraire, plus la densité est faible, plus les personnes sont isolées les unes des autres. Ainsi, la densité est un indicateur de la fragmentation des réseaux. Cette valeur est ici relativement faible, signifiant que peu de relations existent sur l'ensemble des possibles. Plus le nombre de nœuds est important, plus il est difficile d'obtenir une densité élevée.

A partir du logiciel Nodexl, des sous-groupes ont été élaborés (image : sous-groupes du réseau). Il est intéressant de confronter les résultats en fonction des logiciels utilisés. Nous avons voulu confronter les représentations obtenues avec Gephi et celles obtenues avec Nodexl.

Tableau 43 – Les valeurs des sous-groupes du réseau d'A.

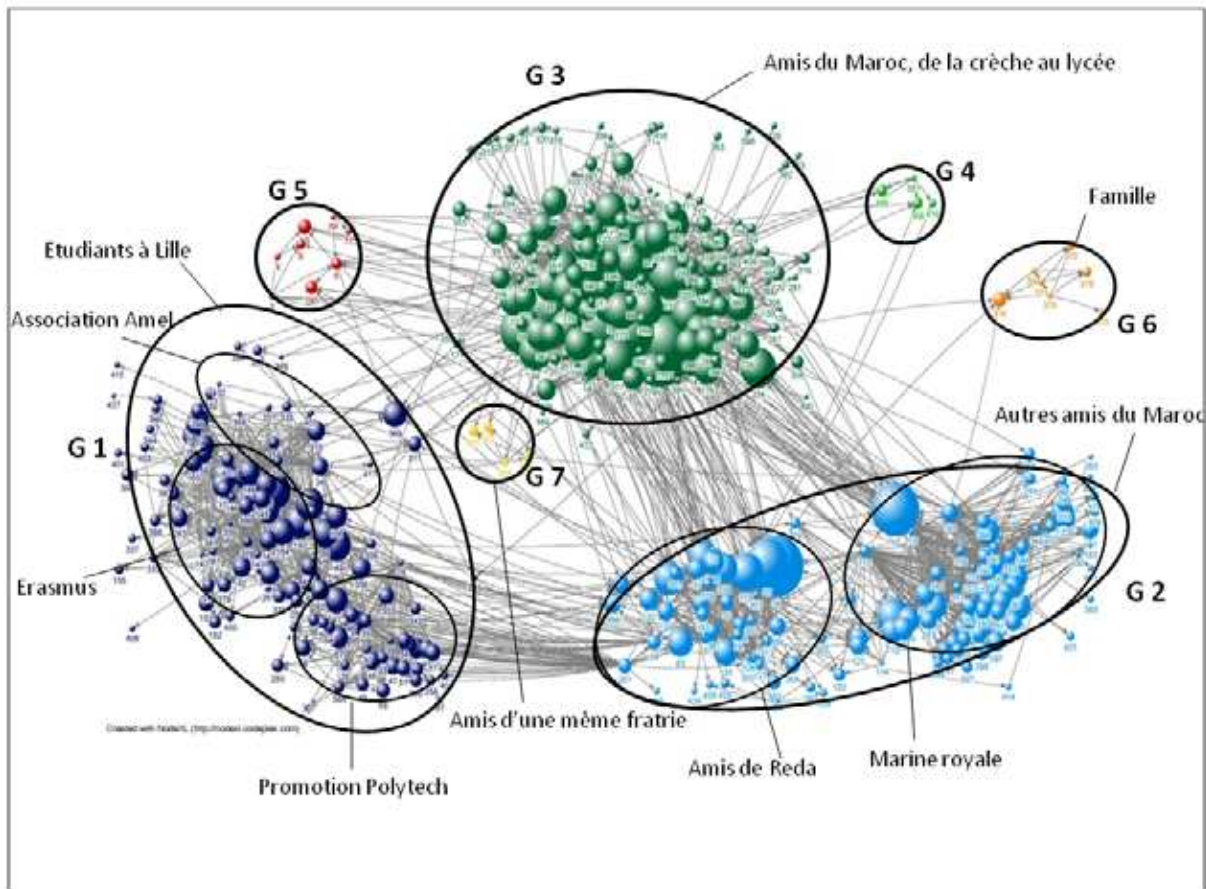
Sous-groupes	Couleur	Nœuds	Liens	Densité
G1	Bleu foncé	120	643	0,09
G2	Bleu	125	784	0,10
G3	Vert foncé	164	1602	0,12
G4	Vert	4	3	0,50
G5	Rouge	8	9	0,32
G6	Orange	7	12	0,57
G7	Jaune	4	5	0,83

Source : Nodexl à partir du réseau de l'étudiant enquêté

La séparation est intéressante puisqu'elle rend compte de 3 sous-groupes principaux au lieu des 6 identifiés dans Gephi et dans le commentaire du graphe. Ainsi le groupe en bleu foncé regroupe les 3 clusters identifiés à Lille, le groupe en bleu clair regroupe les amis de la marine royale et des amis de Reda, seul le groupe en vert correspond à l'ensemble des amis

du Maroc jusqu'au lycée. Nous avons recoupé ces données avec celles recueillies par entretien dans le schéma suivant.

Figure 24 – Recoupement des sous-groupes identifiés par A. en entretien



Source : Nodexl à partir du réseau de l'étudiant enquêté et entretien

Les quatre plus petits groupes (G4, G5, G6 et G7) n'existaient pas comme tel dans le premier graphe et n'ont pas été identifiés par l'étudiant. En recoupant les données, il apparaît que G6 regroupe les membres de la famille et que G7 correspond à une fratrie avec laquelle A. est ami. Nous n'avons pas su expliquer G4 et G5.

L'élaboration des sous-groupes rend compte d'une grande majorité de liens intra-groupe pour les groupes les plus importants en nombre, tandis que l'inverse se pose pour les petits groupes qui développent plus de liens extra-groupe.

Tableau 44 – Nombre de liens internes et externes aux groupes (ordonné selon le nombre total de liens)

Liens	G3	G2	G1	G6	G5	G7	G4	nombre total de liens
G3	1602	130	18	1	19	8	7	1785
G2	130	784	75	2	4	1	2	998
G1	18	75	643	0	1	2	0	739
G6	1	2	0	12	0	0	0	15
G5	19	4	1	0	9	0	0	33
G7	8	1	2	0	0	5	0	16
G4	7	2	0	0	0	0	3	12

Nœuds	164	125	120	7	8	4	4
-------	-----	-----	-----	---	---	---	---

Liens	vert foncé	bleu	bleu foncé	orange	rouge	jaune	vert	Total ligne
G3	89,7%	7,3%	1,0%	0,1%	1,1%	0,4%	0,4%	100,0%
G2	13,0%	78,6%	7,5%	0,2%	0,4%	0,1%	0,2%	100,0%
G1	2,4%	10,1%	87,0%		0,1%	0,3%		100,0%
G6	6,7%	13,3%		80,0%				100,0%
G5	57,6%	12,1%	3,0%		27,3%			100,0%
G7	50,0%	6,3%	12,5%			31,3%		100,0%
G4	58,3%	16,7%					25,0%	100,0%

Source : Nodexl – base de données personnelle à partir de l'étudiant enquêté

La valeur d'intermédiation rend compte du caractère incontournable de certaines personnes. « La centralité d'intermédiation indique la faculté pour un Alter de constituer un intermédiaire pour d'autres Alter, de se trouver sur leur chemin. Ainsi, un individu peut ne pas être très central, mais constituer une sorte de « point de passage obligé » pour que deux Alter communiquent. » (Bidart, Degenne, Grossetti, 2011, p.64). Sur le graphe, nous retrouvons en position d'intermédiaire les amis les plus proches d'A. cités pendant l'entretien de commentaire de graphe.

Les graphes pays d'origine et pays de résidence sont des indicateurs du lieu de constitution des connaissances et de la mobilité des amis. Trois couleurs figurent sur le graphe, qui, rappelons le, n'est pas spatialisé : la couleur bordeaux indique le Maroc, le bleu la France et la couleur orange indique d'autres pays que ceux-là.

Le groupe du haut correspond ainsi aux amis du Maroc jusqu'au lycée, tous originaires du Maroc, ils se situent aujourd'hui dans différents pays (Maroc, France et autres). Le groupe en bas à gauche correspond aux amis rencontrés depuis son arrivée à Lille (la majorité ayant comme pays de résidence la France). Nous retrouvons cependant les différents groupes repérés par l'étudiant : le groupe Erasmus (amis originaires d'autres pays que la France ou le



Maroc), le groupe de l'association marocaine à Lille (amis originaires du Maroc) et le groupe de sa promo (amis surtout originaires de France).

Enfin le groupe en bas à droite est en réalité constitué de deux sous-groupes puisqu'on y retrouve les amis de la marine royale (origine et résidence au Maroc), et celui des amis de Reda, l'un de ses meilleurs amis (tous originaires du Maroc mais aujourd'hui beaucoup sont en France ou dans un autre pays). Ces indicateurs révèlent l'inscription spatiale des amis d'A. et rendent compte de leur mobilité<sup>83</sup>.

La représentation par le genre montre des groupes mixtes pour les amis du Maroc jusqu'au lycée et pour les groupes rencontrés à Lille, tandis que nous observons un groupe à dominante masculine pour les amis de Reda et un groupe quasiment exclusivement masculin pour celui de la marine royale.

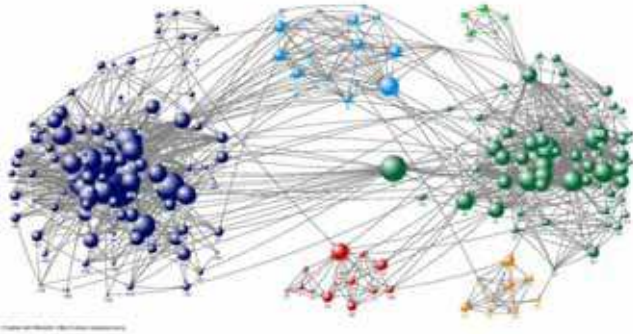
Page suivante, le réseau de B. est exploité de la même manière. B. est étudiante à l'école d'architecture de Montpellier. Née en 1990 et originaire de Casablanca, elle est arrivée à Montpellier en septembre 2009. L'entretien se déroule en juillet 2011.

---

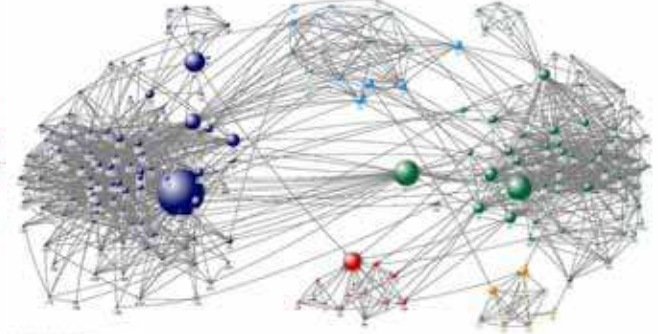
<sup>83</sup> Une application Facebook existe pour localiser ses amis dans le monde : placebook. Quelques étudiants enquêtés l'ont utilisée. Des copies d'écrans sont en annexe 12.

Figure 25 – Exploitation de la base de données du réseau de B.

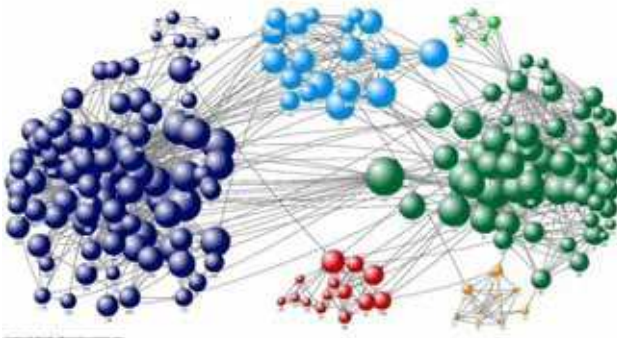
**Sous-groupes du réseau**



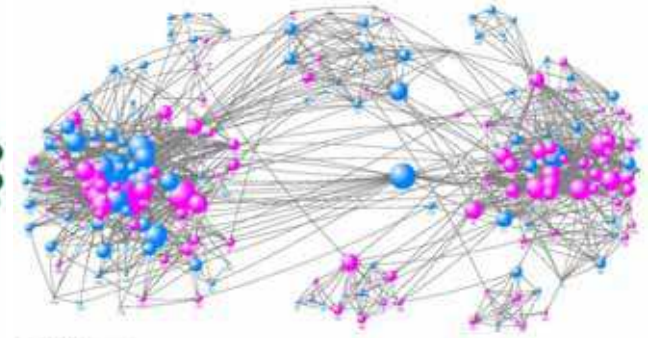
**Intermédierité**



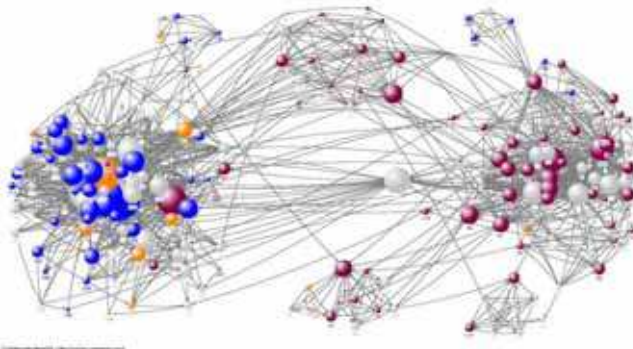
**Proximité**



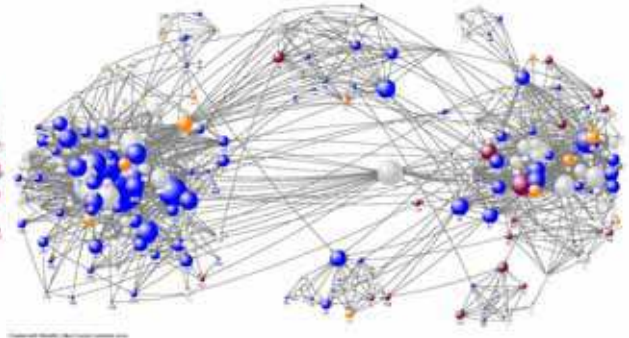
**Genre**



**Pays d'origine**



**Pays de résidence**



Son réseau Facebook comprend 209 amis (ou nœuds) qui ont entre eux 1503 liens. Son graphe a une densité de 0,34 qui s’explique en partie par le nombre restreint d’amis.

A partir du logiciel Nodexl, des sous-groupes ont été élaborés (image : sous-groupes du réseau).

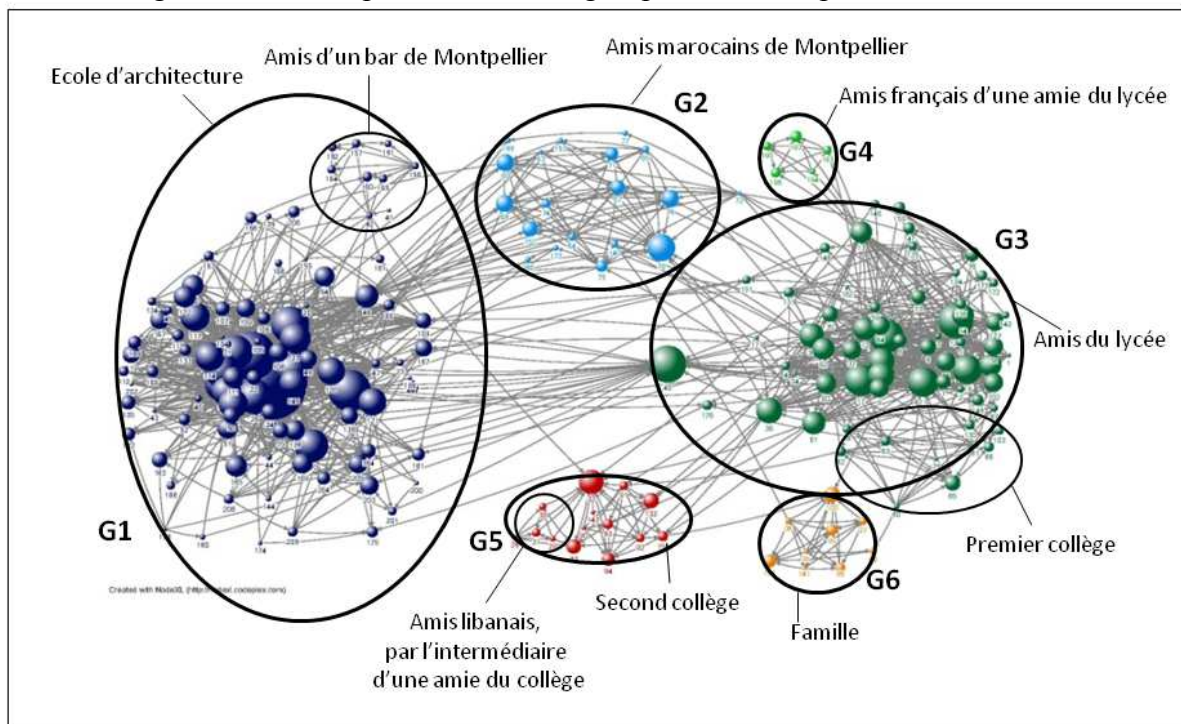
Tableau 45 – Les valeurs des sous-groupes du réseau de B.

Sous-groupes	Couleur	Nœuds	Liens	Densité
G1	Bleu foncé	98	814	0,08
G2	Bleu	19	68	0,19
G3	Vert foncé	64	450	0,11
G4	Vert	5	10	0,50
G5	Rouge	14	44	0,24
G6	Orange	9	27	0,37

Source : Nodexl à partir du réseau de l’étudiant enquêté

Les sous-groupes présentent un découpage légèrement différent de celui du logiciel Gephi, même si on y retrouve les clusters identifiés par l’étudiante lors de l’entretien. Le schéma ci-dessous en reprend les composantes.

Figure 26 – Recoupement des sous-groupes identifiés par B. en entretien



Source : Nodexl à partir du réseau de l’étudiant enquêté et entretien

Nous observons toujours deux groupes principaux : celui des amis du lycée et celui de l’école d’architecture. Toutefois, parmi eux sont fondus deux autres clusters identifiés lors des entretiens et non séparés ici puisque les connexions sont nombreuses et le seuil de séparation

n'a pas été atteint : celui des amis du premier collège au sein des amis du lycée et celui des amis d'un bar de Montpellier au sein de l'école d'architecture. Ensuite, le groupe des amis marocains de Montpellier semble faire le lien entre les deux premiers groupes. Le groupe de la famille est un peu plus isolé ainsi que celui des amis du second collège au sein duquel les amis libanais de Montpellier sont rattachés puisque rencontrés par l'intermédiaire d'une amie du collège. Enfin, signalons un groupe mentionné dans l'entretien mais qui n'apparaissait pas si significatif dans le premier graphe, le groupe d'amis français d'une amie du lycée. Ce sont des connaissances de B. mais lointaines, surtout devenues « amis Facebook » suite à un séjour à Lyon.

Les liens entre les sous-groupes sont majoritairement internes, surtout pour les groupes les plus importants en nombre (G1 et G3).

Tableau 46 – Nombre de liens internes et externes aux groupes (ordonné selon le nombre total de liens)

Liens	G1	G3	G2	G5	G6	G4	nombre total de liens
<b>G1</b>	814	27	27	1	0	0	<b>869</b>
<b>G3</b>	27	450	15	10	2	6	<b>510</b>
<b>G2</b>	27	15	68	0	1	0	<b>111</b>
<b>G5</b>	1	10	0	44	1	0	<b>56</b>
<b>G6</b>	0	2	1	1	27	0	<b>31</b>
<b>G4</b>	0	6	0	0	0	10	<b>16</b>

<b>Nœuds</b>	<b>98</b>	<b>64</b>	<b>19</b>	<b>14</b>	<b>9</b>	<b>5</b>
--------------	-----------	-----------	-----------	-----------	----------	----------

Liens	G1	G3	G2	G5	G6	G4	Total ligne
<b>G1</b>	<b>93,7%</b>	3,1%	3,1%	0,1%			<b>100,0%</b>
<b>G3</b>	5,3%	<b>88,2%</b>	2,9%	2,0%	0,4%	1,2%	<b>100,0%</b>
<b>G2</b>	24,3%	13,5%	<b>61,3%</b>		0,9%		<b>100,0%</b>
<b>G5</b>	1,8%	17,9%		<b>78,6%</b>	1,8%		<b>100,0%</b>
<b>G6</b>		6,5%	3,2%	3,2%	<b>87,1%</b>		<b>100,0%</b>
<b>G4</b>		37,5%				<b>62,5%</b>	<b>100,0%</b>

Source : Nodexl – base de données personnelle à partir de l'étudiant enquêté

Les individus en position d'intermédiation sont parmi ceux cités comme étant les plus proches de l'étudiante. Toutefois, toutes les personnes proches ne sont pas des intermédiaires dans le réseau. Parmi les principaux intermédiaires, dans le G1, nous retrouvons deux étudiantes marocaines rencontrées à Montpellier, l'une est une très bonne amie de l'école d'architecture et l'autre a fait une première année à l'école d'architecture mais étudie aujourd'hui dans une école de commerce privée de Montpellier. Dans le G3, deux personnes se démarquent. La première est une amie qui a fait le même collège puis le même lycée ; la

seconde personne est un étudiant de l'école d'architecture qui a fait le même lycée que B. C'est pourquoi sa position sur le graphe est particulière, faisant le lien entre le G3 et le G1. Au sein du G5, une personne se démarque, il s'agit d'une des meilleures amies de B. qui a fait le même collège qu'elle, puis est venue en France à Grenoble pour ses études mais lui a présenté des amis libanais à Montpellier. Enfin, signalons la présence d'intermédiaires plus petits mais faisant le lien entre deux sous-groupes : un étudiant venant du même lycée et faisant ses études à Montpellier, donc lien entre G2 et G3 ; une étudiante du même lycée venue en France à Lyon pour ses études et qui a présenté à B. le groupe des français de Lyon donc lien entre G3 et G4. Le facteur de proximité rend compte de l'efficacité d'un acteur dans la transmission des informations. Nous pouvons remarquer que la valeur de la proximité est plus forte dans les groupes denses et connectés au reste du réseau alors qu'elle est plus faible dans les petits groupes plus à la marge du réseau.

Les données sur l'origine et la résidence des amis vont dans le sens des données recueillies par entretien. Les amis de l'école d'architecture sont en grande majorité originaires de France sauf les amis marocains les plus proches de l'étudiante et quelques étudiants internationaux. Les amis du lycée et du collège sont logiquement originaires du Maroc mais résident surtout en France, puis au Maroc et dans d'autres pays, ce qui rend compte d'une certaine mobilité internationale des étudiants provenant du lycée français. Le groupe des amis marocains de Montpellier répond à la logique de son appellation : origine Maroc et résidence en France, de même pour les amis libanais de Montpellier dont l'origine est dans la catégorie internationale. Le groupe de la famille est originaire et réside au Maroc.

Enfin, le traitement des données par le genre révèle une dominante féminine chez les amis du lycée, du collège et de la famille, une certaine mixité existe au sein du groupe de l'école d'architecture, et une dominante masculine est observée au sein du groupe des amis marocains de Montpellier.

Afin d'approfondir l'intérêt de l'analyse structurale, nous avons croisé les données relatives aux réseaux des quatre étudiants présentés dans le paragraphe précédent. L'idée est de comparer des réseaux correspondant à des profils variés. Le tableau suivant présente les indicateurs structuraux des quatre réseaux.

Tableau 47 - Croisement des indicateurs structuraux pour les quatre réseaux personnels d'étudiants

étudiant enquêté	Nœuds	Total Liens	Distance Geodésique Maximale (Diamètre)	Distance Geodésique moyenne	Densité du graphe	Centralisation de degré	Centralisation d'intermédiarité	Centralisation de proximité
A.	432	3328	7	3,161	0,18	0,20	0,24	0,30
B.	209	1503	7	2,995	0,35	0,15	0,40	0,28
H.	495	3968	6	2,722	0,16	0,35	0,52	0,40
S.	183	1164	6	2,533	0,35	0,34	0,67	0,39

Source : base de données attributaire à partir des étudiants enquêtés

Nous pouvons reprendre en exemple les quatre types de réseaux définis par C. Bidart, A. Degenne et M. Grossetti (2011, p.66) établis à partir des indicateurs structuraux.

Tableau 48 - Caractéristiques des quatre types de réseaux

Variable	Type dense	Type centré	Type dissocié	Type composite
Taille	23,4 – 27,3	18,9 – 24,8	26,3 – 31,3	16,3 – 19,5
Densité	0,33 – 0,38	0,27 – 0,32	0,14 – 0,19	0,24 – 0,28
Centralité de proximité	0,50 – 0,55	0,52 – 0,55	0,19 – 0,34	0,38 – 0,43
Centralité d'intermédiarité	0,19 – 0,24	0,50 – 0,57	0,08 – 0,14	0,17 – 0,26
Nombre d'isolés	0,06 – 0,1	0,03 – 0,05	0,22 – 0,31	0,10 – 0,16

Lecture : Dans chaque case, les deux chiffres représentent les valeurs des bornes à 95 % de la variable pour le type, c'est-à-dire que 95 % des réseaux de ce type ont une valeur de la variable comprise entre ces bornes.

Source : Bidart, Degenne, Grossetti, 2011, p.66

Cette catégorisation est-elle applicable aux réseaux personnels Facebook des étudiants ? Les réseaux des étudiants se retrouvent souvent à cheval entre deux catégories mais la catégorisation fonctionne assez bien pour trois des réseaux, le dernier est réparti entre plusieurs catégories (H.).

Un réseau de type dense équivaut à une densité élevée répartie sur l'ensemble des Alter. C'est un réseau dans lequel tout le monde connaît tout le monde, ce qui n'est pas le cas des réseaux des étudiants marocains représentés ici. Ce résultat va dans le sens de la confirmation de l'hypothèse du chapitre précédent, à savoir la complémentarité des réseaux de nature variée.

Le type centré correspond à des connexions concentrées autour d'une personne très centrale et surtout à une forte intermédiarité. Le réseau de S. peut se situer dans cette catégorie.

Le type dissocié est un réseau de grande taille avec les valeurs les plus faibles en densité, centralité, intermédiarité et le plus grand nombre d'isolés, un réseau qui comporte des cliques séparées les unes des autres, entourées d'isolés et qui « témoigne d'une plus grande fragmentation entre les contextes de vie » (Bidart, Degenne et Grossetti, 2011, p.70). Le réseau d'A. correspond à ce type.

Le type composite montre une certaine hétérogénéité des structures avec des sous-ensembles variés, mais « rassemble les réseaux ayant la petite taille, le deuxième rang pour la densité, la centralité, l'intermédiarité ». Il comporte aussi beaucoup d'isolés. Le réseau de B. se situe dans cette catégorie.

Pour tous les étudiants, la centralisation d'intermédiarité est souvent plus élevée que les taux des catégories établies. Ceci signifie que les amis proches sont amenés à rencontrer des personnes d'autres groupes d'amis, renforçant ainsi leur position d'intermédiaire au sein du réseau.

Les propriétés structurales des réseaux parviennent-elles à expliquer les comportements en termes de mobilité ? Ce questionnement est dans la lignée de l'école de Manchester avec J. A. Barnes (1954) et E. Bott (1957) qui tentent de comprendre les comportements individuels et les rôles sociaux en fonction de la structure des réseaux. Un premier élément de réponse est apporté par la catégorisation. En effet, elle rend compte des expériences de mobilité des 4 étudiants : celui qui a eu le plus d'expérience de mobilité a un réseau dissocié, tandis que celui qui est le plus stable a un réseau plutôt centré. Nous pouvons dire que les expériences de mobilité tendent à multiplier les sphères de connaissances et, par conséquent, modifient les indicateurs structuraux du réseau (baisse des valeurs).

La structure du réseau complet révèle ainsi la diversité des sous-réseaux et nous éclaire sur le vécu de la mobilité internationale (étapes de mobilité, temporalités des relations établies, liens entre les relations, identité plurielle). En fonction de la taille et de la structure du réseau, les modalités de la socialisation évoluent. Le réseau construit et contribue à la socialisation par divers effets, notamment en construisant des relations, en dessinant une structure et en apportant des ressources.

L'approche géographique nous permet d'éclairer les liens entre réseaux, ressource et mobilité. La ressource relève ici du capital social, des personnes mobilisables et des possibilités envisageables. La ressource peut également être envisagée comme une contrainte dans le sens où les liens peuvent être limitant. Ainsi, le réseau fonctionne comme une ressource, mais favorise également un effet de pression lorsqu'il est massif et homogène. Les trous structuraux et l'efficacité relationnelle (rapport entre le nombre de ses relations non redondantes et le nombre total de ses relations = influence sur le capital social) sont à relier avec la position de centralité, de confiance et de réputation de l'individu (Mercklé, 2011, p.54) puisque ce sont ces caractères qui donnent des éléments sur le capital social.

Réintégrer l'interactionnisme pour l'analyse du graphe implique d'interroger le graphe en tant qu'espace social, comme un espace de sociabilités et de mise en scène qui présente autant d'occasions que d'opportunités de mobilité, mais participe également de l'ancrage à la fois dans le pays d'origine et dans le pays d'accueil.

## **Conclusion – Enjeux sociaux d’une nouvelle production géographique sur les réseaux sociaux du web**

Ce chapitre apporte des réponses aux questions ayant guidé l’exploration du terrain du web. Par la mise en place d’une méthodologie spécifique, nous avons voulu mettre en exergue la géographie « relationnelle » et interroger les sociabilités du web et les espaces auxquels ces pratiques font référence. La particularité de la méthode permet le croisement des données qualitatives et quantitatives. Le traitement et l’interprétation nécessitent cependant toujours d’être remis en contexte par rapport aux données du terrain pour donner du sens aux résultats.

Les sociabilités observées sur les réseaux personnels Facebook des étudiants marocains relaient celles déjà qualifiées dans le chapitre précédent. Autrement dit, le réseau Facebook est un prolongement des relations « réelles » même si certaines n’y apparaissent pas, comme la famille, et d’autres s’ajoutent aux liens forts déjà identifiés. De façon générale, « la constitution de cercles élargis de liens faibles est une propriété structurante des formes relationnelles sur Internet » (Cardon, Prieur, p.19). Ces réseaux sont révélateurs d’identités et représentent une nouvelle source relative aux trajectoires des migrants. Ainsi, les profils Facebook révèlent une articulation complexe entre le pays d’origine, le pays d’accueil, les orientations culturelles et culturelles. Les réseaux du web représentent également une ressource pour la construction du projet de mobilité à l’étranger et pour la vie en mobilité.

La superposition du réel physique et des pratiques médiatisées permet un autre rapport à l’espace, aux lieux et aux liens. Les étudiants, dans une nouvelle relation à la distance, ont le choix des scénarios de déplacements, de rencontres, de projets et d’opportunités de circulations. Les résultats permettent ainsi une description concrète de ces nouvelles expériences de l’espace et des lieux à partir du réseau social Facebook des étudiants marocains.

Les analyses laissent entrevoir les perspectives en termes relationnels et théoriques, mais soulèvent également les problèmes suscités et les limites d’une telle approche. Un des enjeux révélé par cette recherche est de saisir le passage d’un réseau à un autre dans la mobilité. Il s’agit de comprendre quel réseau est gardé, quel réseau est abandonné, quelles amitiés sont entretenues dans les différentes étapes de la mobilité et comment les réseaux sont mobilisés pour la circulation, la mobilité et les choix d’ancrage.





## CHAPITRE 7

---

*La mobilité des étudiants  
marocains  
par l'approche du collectif  
sur le web social*

---

Nous abordons maintenant la question du traitement collectif de la mobilité à partir des réseaux sociaux du web pour répondre à plusieurs hypothèses relatives à la compréhension du système de mobilité des étudiants marocains.

Ici le collectif est abordé de deux manières<sup>84</sup> : d'une part, l'agrégation des données des réseaux personnels des 20 étudiants enquêtés et, d'autre part, l'analyse des groupes Facebook des étudiants marocains.

L'agrégation des données des réseaux personnels permet d'analyser la mobilité de l'ensemble des « amis Facebook » des étudiants enquêtés selon certaines caractéristiques, notamment la ville d'études des étudiants enquêtés et leur type de baccalauréat obtenu. Cette analyse repose sur trois hypothèses. La première concerne des filières ou réseaux de mobilité différenciés selon la ville d'études, la deuxième est celle d'une mobilité plus importante des amis des étudiants ayant obtenus un bac français au Maroc, enfin, la troisième est celle de types de réseaux différenciés selon le baccalauréat avec l'hypothèse de réseau plus fermé pour les étudiants ayant un bac français.

La deuxième partie de ce chapitre est consacrée à l'analyse des groupes d'étudiants marocains sur Facebook selon l'hypothèse de distinction des structures des groupes selon qu'ils existent ou non dans la réalité comme association. A partir de la structure des groupes, il est possible d'en dégager des éléments de compréhension de la mobilité étudiante.

Plusieurs types d'analyse apportent des éléments de réponse : l'analyse spatiale des données agrégées et l'analyse structurale.

---

<sup>84</sup> Voir introduction chapitre 6

## **1. Agrégation des données personnelles et analyse en catégories**

Après l'analyse des réseaux personnels des étudiants, il a semblé pertinent d'agréger les données afin de faire une analyse de la mobilité sur une population plus large constituée de l'ensemble des liens des vingt étudiants qualifiés de « source ».

### **1.1. La base attributaire des données agrégées**

L'objectif est l'analyse de la mobilité de l'ensemble des liens Facebook des étudiants selon certaines caractéristiques et selon les données attributaires des individus. Le choix d'agréger les données se justifie par la possibilité d'approfondir l'approche des mobilités de façon plus quantitative sur une population beaucoup plus large que celle enquêtée. Il a donc fallu construire une base de données dont la particularité est d'informer à la fois sur les attributs des individus (principalement pays d'origine, ville d'origine, pays de résidence, ville de résidence, genre) et sur les liens qui existent entre eux. La base de données compte 6257 individus (même si toutes les données ne sont pas renseignées pour chaque individu, le % exprimé varie selon les renseignements). L'homogénéisation des données est une étape conséquente qui constitue la première phase de ce travail. Ensuite, nous avons procédé à une distinction des catégories selon les hypothèses de recherche. La première catégorisation est celle distinguant les étudiants marocains « source » de Lille et ceux de Montpellier. Nous avons donc regroupé l'ensemble des liens des 6 étudiants de Lille et ceux des 14 étudiants de Montpellier dans deux bases de données différentes. Cette démarche est construite sur l'hypothèse de réseaux de mobilité différenciés, de filières selon la ville d'études. La deuxième catégorisation concerne les types de baccalauréats obtenus par les étudiants sources. Nous distinguons 6 étudiants ayant obtenus un bac français au Maroc, 5 étudiants ayant un bac marocain d'un lycée privé et 9 étudiants ayant un bac marocain d'un lycée public. Cette démarche repose sur l'hypothèse d'une mobilité différenciée selon le type de baccalauréat obtenu avec l'idée d'une mobilité plus importante des amis des étudiants ayant obtenu un bac français.

La démarche comprend plusieurs étapes :

- Le détail des pays et villes d'origine et de résidence de l'ensemble des amis pour les deux catégorisations ;
- Parmi les amis originaires du Maroc (selon le critère ville d'origine située au Maroc) : le détail des villes d'origine au Maroc et des villes de résidence ;
- L'élaboration d'indicateurs de mobilité (et de non-mobilité).

## 1.2. Analyse spatiale selon la ville d'études des étudiants marocains

Les deux tableaux suivants présentent la répartition (en % exprimés) des pays d'origine et de résidence des amis des vingt étudiants source selon leur ville d'études<sup>85</sup>.

Tableau 49 – Pays d'origine des liens directs (en % exprimés)

Pour les 14 étudiants de Montpellier		Pour les 6 étudiants de Lille	
Maroc	68,2%	Maroc	70,3%
France	19,0%	France	15,3%
Algérie	1,4%	Liban	1,5%
Espagne	0,8%	Etats-Unis	1,1%
Turquie	0,7%	Guinée	1,1%
Etats-Unis	0,7%	Sénégal	0,9%
Belgique	0,6%	Espagne	0,8%
Tunisie	0,5%	Gabon	0,8%
Liban	0,5%	Algérie	0,8%
Mexique	0,4%	Tunisie	0,6%

Source : Base de données personnelle à partir des 20 étudiants enquêtés

Le premier chiffre révèle qu'une grande majorité des amis des étudiants sont originaires du Maroc. Ensuite, ce sont les amis originaires de France qui sont les plus représentés. Ces deux premières nationalités représentent à elles-seules plus de 85 % de l'ensemble des amis. Une distinction se fait ensuite selon la ville d'études. Pour les six étudiants de Lille, cinq d'entre eux sont en lien avec l'association marocaine des étudiants de Lille (Amel) et sont donc en contact régulier avec les autres étudiants de la maison des étudiants de l'université de Lille I qui accueille un grand nombre d'associations étudiantes. Parmi elles, nous retrouvons notamment celle des étudiants libanais, guinéens, sénégalais, gabonais et algériens. Les autres origines, Etats-Unis, Espagne et Tunisie, sont plutôt liées aux rencontres d'étudiants internationaux. Les 14 étudiants de Montpellier ne se connaissent que rarement et l'origine de leurs amis reflète la grande diversité des nationalités sans explication provenant du terrain. Nous remarquons la place de l'Algérie, ensuite les autres pays d'origine sont représentés dans des proportions voisines.

<sup>85</sup> Les pays d'origine et de résidence sont établis selon les renseignements des profils Facebook. Le pays d'origine peut donc correspondre au pays de naissance ou à la nationalité.

Tableau 50 – Pays de résidence des liens directs (en % exprimés)

<b>Pour les 14 étudiants de Montpellier</b>		<b>Pour les 6 étudiants de Lille</b>	
France	49,8%	France	55,7%
Maroc	34,8%	Maroc	31,0%
Etats-Unis	2,7%	Etats-Unis	3,2%
Canada	2,6%	Canada	2,7%
Angleterre	1,4%	Belgique	1,2%
Espagne	1,4%	Espagne	0,9%
Belgique	1,3%	Angleterre	0,6%
Italie	0,8%	Emirats arabes unis	0,6%
Suisse	0,7%	Allemagne	0,4%
Pays-Bas	0,4%		

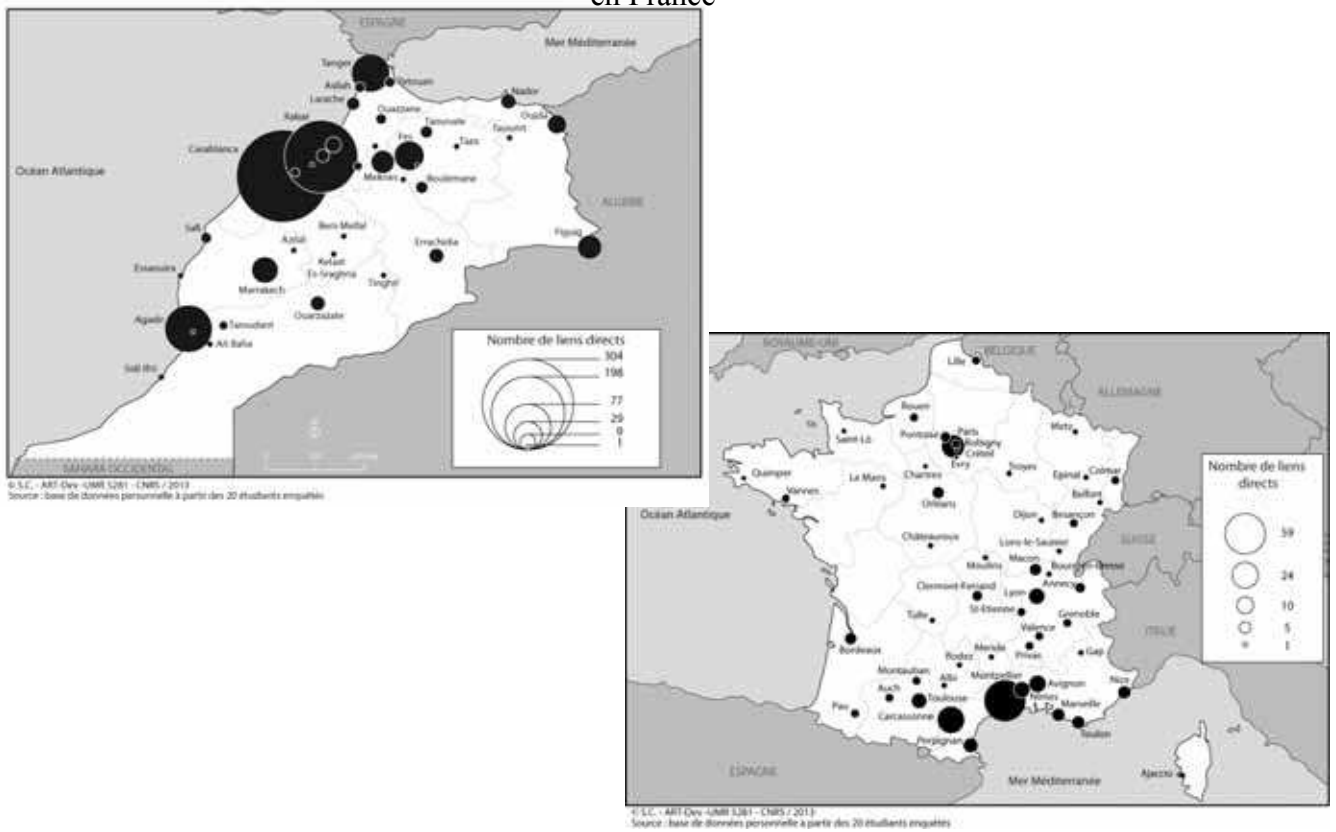
Source : Base de données personnelle à partir des 20 étudiants enquêtés

Ces chiffres sont en partie révélateurs des destinations des étudiants marocains, puisque environ 70 % des amis sont d'origine marocaine, mais en partie seulement puisqu'il inclut l'ensemble des amis.

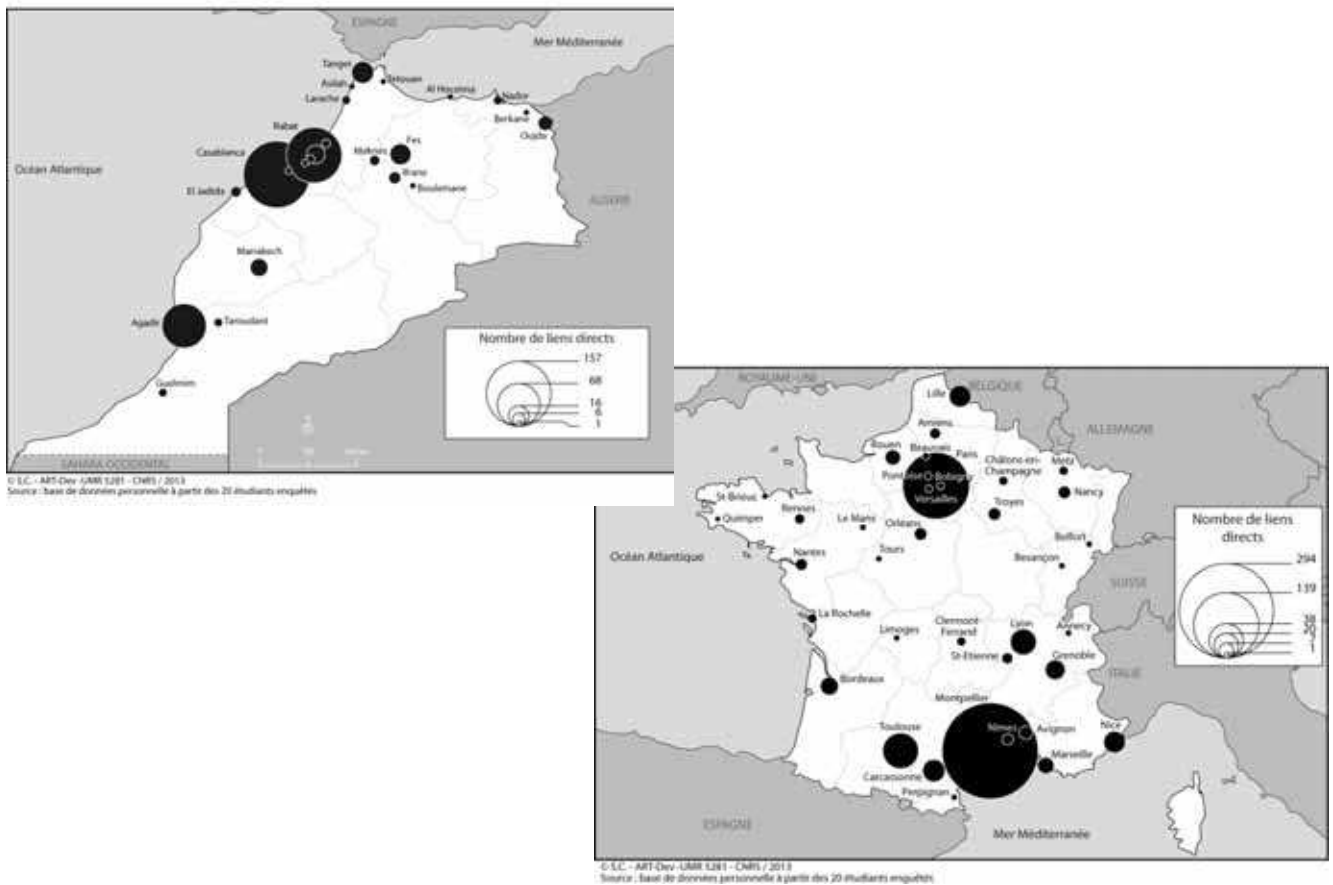
Environ un tiers des amis sont au Maroc, ce qui laisse penser que près de la moitié des amis marocains sont a priori restés au Maroc (pays origine et résidence au Maroc). Ensuite, la place de la France est centrale, ce qui paraît logique puisque c'est le pays d'études des étudiants enquêtés. Le chiffre positionne la France comme première destination des Marocains même si le chiffre ne concerne pas seulement les Marocains, il inclut également les Français (les 15 et 19 % du tableau précédent). Les chiffres sont révélateurs des autres destinations des étudiants marocains en dehors de la France : les Etats-Unis, le Canada, l'Angleterre, l'Espagne, la Belgique et l'Italie. Les Etats-Unis et le Canada, même si leur proportion reste minime (5,4 % et 5,9 % cumulés) arrivent en troisième et quatrième position, ce qui rend compte de l'attraction pour ces pays, soit pour les études, soit pour le travail. Les Emirats arabes unis se placent devant l'Allemagne comme pays de résidence pour les amis des étudiants de Lille. Ce chiffre peut concerner des étudiants en stage ou des Marocains qui ont terminé leurs études et travaillent aujourd'hui aux Emirats. Une proportion minime des amis réside en Allemagne, en Suisse et aux Pays-Bas, ce qui va dans le sens d'une attractivité pour les pays anglophones aux dépens des pays germanophones ou néerlandophones.

Nous détaillons ces données avec des cartes des villes d'origine et de résidence au Maroc et en France.

Cartes 11-12 – Villes d’origine des liens directs des 14 étudiants de Montpellier au Maroc et en France



Cartes 13-14 – Villes de résidence des liens directs des 14 étudiants de Montpellier au Maroc et en France







Les cartes détaillées du Maroc et de la France révèlent une certaine mobilité nationale et des différences selon la ville d'études.

Pour les amis des étudiants de Montpellier, les villes d'origine au Maroc montrent un certain éclatement avec une importance des villes de Casablanca, Rabat, Agadir et Tanger. Ces mêmes villes restent les plus représentées dans les villes de résidence et concentrent la majorité des effectifs, ce qui reflète en partie la mobilité vers les universités et écoles du pays. La carte des villes d'origine en France rend également compte d'un éclatement surtout dans des villes du sud et de l'est du pays. Ensuite, on observe une concentration autour de Montpellier et de Paris pour la résidence et une redistribution dans des villes importantes au sud (comme Toulouse), au centre (Lyon) et dans des villes du tiers nord (comme Lille).

Pour les amis des étudiants de Lille, la carte des villes de résidence au Maroc montre également une concentration surtout à Casablanca, Rabat et Marrakech alors que les villes d'origine sont plus dispersées. Les villes d'origine en France sont surtout Lille et Paris alors que les villes de résidence sont plus nombreuses. On observe donc un renforcement des villes de Lille et Paris pour la résidence mais qui s'accompagne d'une dispersion dans de nombreuses villes du territoire.

Les cartes des villes de résidence mettent en avant la place des villes d'études (Lille ou Montpellier) associées à la ville de Paris.

Ces données vont dans le sens du système de mobilité défini dans le chapitre 3 puisque nous retrouvons les grandes orientations des étudiants marocains (pays de résidence des liens directs) ainsi que leur localisation dans les grandes villes françaises, principalement Paris. Les données vont également dans le sens des résultats du chapitre 5 puisqu'elles rendent compte de la concentration des réseaux dans la ville d'études principalement.

L'importance du nombre d'amis dans les villes d'études en parallèle de l'éclatement des amis dans d'autres villes françaises préfigure les temporalités des réseaux Facebook des étudiants. En effet, suite aux résultats des chapitres 5 et 6, nous pouvons penser que les amis résidant dans la ville d'études correspondent aux réseaux construits pendant la mobilité (marocains et autres nationalités) alors que les amis dans les autres villes de France correspondent en partie aux amis marocains d'avant la mobilité qui ont effectué leur projet de mobilité internationale dans une autre ville que celle de l'étudiant enquêté.

### **1.3. Analyse spatiale selon le type de lycée d'obtention du baccalauréat**

L'hypothèse est que la nature du baccalauréat traduit des effets de catégorisation sociale parmi lesquels les élites issues du baccalauréat français seraient plus mobiles. Evidemment, cela soulève, d'une part, la question de la sélection et de l'accès inégal à la mobilité et, d'autre part, la question de la dispersion des réseaux (avec l'idée que les étudiants ayant un baccalauréat français s'orientent prioritairement vers la France).

Les données traitées ici ne concernent que les amis originaires du Maroc des personnes enquêtées dans le but d'interroger les spécificités de la mobilité selon le type de baccalauréat obtenu. Rappelons, d'une part, que les données concernent les Marocains mais pas forcément avec un statut d'étudiant (les amis peuvent être des travailleurs ou des membres de la famille par exemple) et que, d'autre part, les valeurs n'ont pas à être généralisées puisqu'elles ne sont représentatives que des étudiants enquêtés.

Tableau 51 – Pays de résidence de l'ensemble des liens directs originaires du Maroc selon le baccalauréat obtenu (en % exprimés)

<b>Baccalauréat marocain Lycée public</b>		<b>Baccalauréat marocain Lycée privé</b>		<b>Baccalauréat français</b>	
France	52,8%	France	47,8%	France	59,7%
Maroc	34,1%	Maroc	39,0%	Maroc	23,7%
Etats-Unis	3,0%	Canada	3,6%	Canada	2,9%
Belgique	1,3%	Etats-Unis	2,7%	Etats-Unis	2,8%
Espagne	1,3%	Espagne	0,7%	Angleterre	1,8%
Canada	1,2%	Belgique	0,7%	Espagne	1,6%
Angleterre	0,9%	Italie	0,7%	Belgique	1,6%
Suisse	0,7%	Angleterre	0,6%	Italie	0,7%
Emirats arabes unis	0,6%	Allemagne	0,4%	Suisse	0,6%
		Japon	0,3%	Pays-Bas	0,6%

Source : Base de données personnelle à partir des 20 étudiants enquêtés

Ces données rendent compte de l'éclatement géographique des amis des enquêtés et de différences de localisation selon le type de bac.

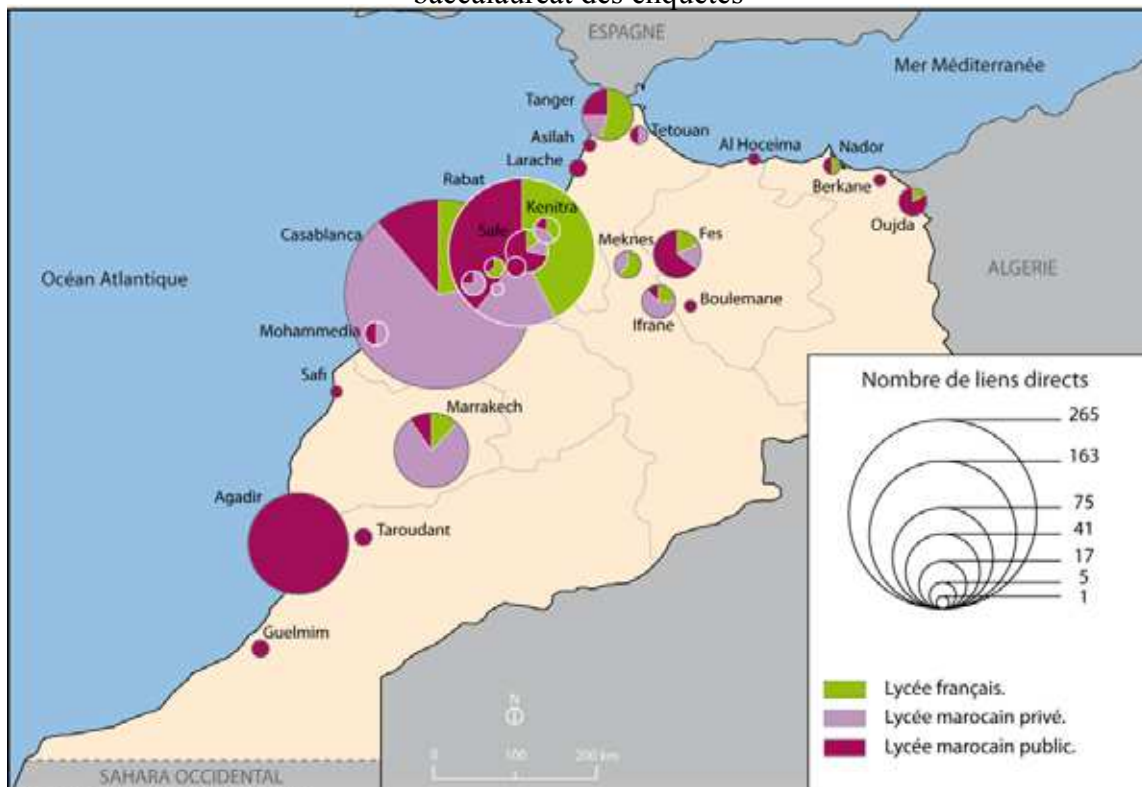
Tout d'abord, les amis des étudiants ayant obtenu un bac marocain dans un lycée privé sont à 39 % au Maroc. Ce sont a priori les moins mobiles surtout comparativement aux amis des enquêtés qui ont un bac français (seulement 23,7 % au Maroc) et qui apparaissent donc comme plus mobiles. Dans cette catégorie, entrent également les membres de la famille localisés au Maroc, et donc, a priori, moins sujets à la mobilité internationale que les amis du lycée. Ensuite, la place de la France varie selon le bac puisque près de 60 % des amis des enquêtés ayant un bac français sont en France, renforçant ainsi l'hypothèse de réseaux privilégiés entre les lycées français et l'enseignement supérieur en France. Pour les amis de ceux ayant un bac dans un lycée privé, moins de la moitié sont en France et un peu plus de la moitié pour ceux du lycée public. Les autres localisations, plus marginales en volume, n'en sont pas moins éclairantes. La position du Canada et des Etats-Unis est particulièrement intéressante puisque ces deux pays regroupent 4,2 % des amis du lycée public, 6,3 % du lycée privé et 5,7 % du lycée français. Le Canada apparaît en effet en troisième position pour la localisation des amis des enquêtés ayant un bac du lycée privé et du lycée français, et ne concerne que 1,2 % des amis du lycée public. Plusieurs explications peuvent être suggérées : facilité par l'usage de la langue française (il s'agit de l'orientation vers le Québec et non pas vers le Canada anglophone), facilité d'accès au marché du travail canadien, sélection sociale pour les frais encourus d'une telle expatriation. La position des Etats-Unis peut s'expliquer

par une direction plus internationale des études (et moins uniquement francophone) ainsi que par une sélection sociale. Cependant, certains étudiants nous ont fait part de la possibilité d'intégrer le marché du travail étasunien plus facilement que celui européen en raison de la chance donnée aux compétences de l'étranger. Viennent ensuite les pays européens et parmi eux on retrouve surtout l'Espagne, la Belgique et le Royaume-Uni. Ces trois pays représentent 3,5 % des amis des enquêtés du public, 2 % des amis du privé et 5 % des amis des baccalauréats français. Les autres pays européens comme l'Italie, la Suisse, l'Allemagne et les Pays-Bas ont des proportions plus faibles surtout pour les amis du privé. Nous remarquons également la présence marginale des Emirats arabes unis et du Japon.

Finalement, nous pouvons parler d'une mobilité différenciée des amis des étudiants selon le type de baccalauréat et renforcer l'hypothèse d'une mobilité plus importante des étudiants ayant un bac français. En effet, les amis de ceux ayant un bac français sont plus mobiles (proportion plus faible au Maroc), se trouvent davantage en France mais montrent une diversification des destinations. Les amis des étudiants ayant un bac marocain du privé sont en France en majorité, puis au Maroc (dans une proportion substantielle), puis se répartissent surtout entre le Canada et les Etats-Unis, les autres localisations étant plus marginales. Enfin, les amis des étudiants ayant un bac marocain du public, en dehors de la France et du Maroc, sont principalement aux Etats-Unis, en Belgique, en Espagne et au Canada.

La carte suivante reprend la localisation des amis des étudiants enquêtés originaires du Maroc selon leur ville de résidence au Maroc et selon le type de baccalauréat des personnes « sources ».

Carte 19 – Résidence des liens directs marocains selon le type de lycée d'obtention du baccalauréat des enquêtés



© S.C. - ART-Dev -UMR 5281 - CNRS / 2013  
 Source : base de données personnelle à partir des 20 étudiants enquêtés

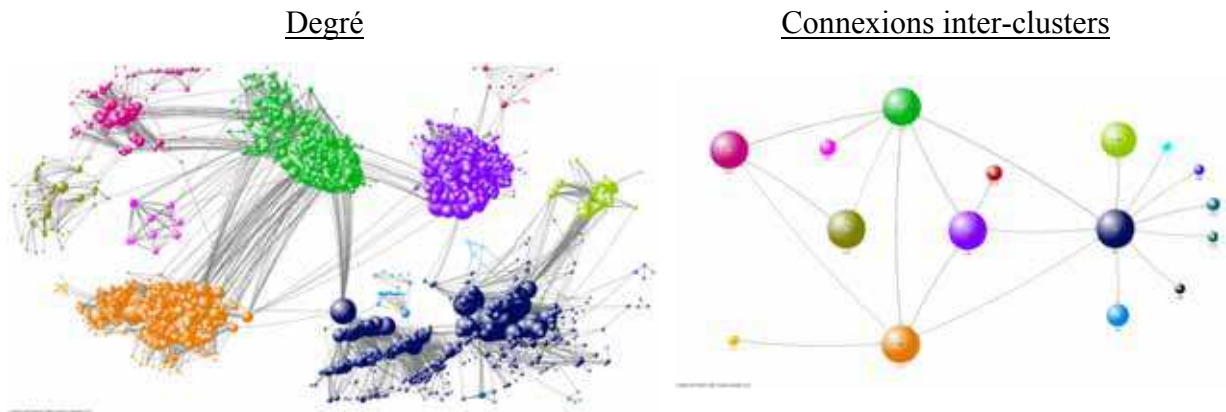
La carte représente le nombre de personnes par ville de résidence ainsi que la part des amis selon le type de baccalauréat des étudiants enquêtés. Par exemple, toutes les personnes résidant à Taroudant sont des amis de personnes enquêtées ayant un bac marocain d'un lycée public. Nous voyons logiquement apparaître les villes où se trouvent les lycées français du Maroc ainsi que les villes ayant une offre de lycées privés importante. Ce sont ici les villes de résidence des amis mais la carte rend également compte de l'origine des étudiants, soit par la non-mobilité des amis, soit par la présence de la famille. Dans le cadre des mobilités nationales, nous retrouvons l'attractivité des grandes villes, surtout Casablanca, Rabat, Marrakech et Agadir.

#### **1.4. Analyse structurale des réseaux selon le type de lycée d'obtention du baccalauréat**

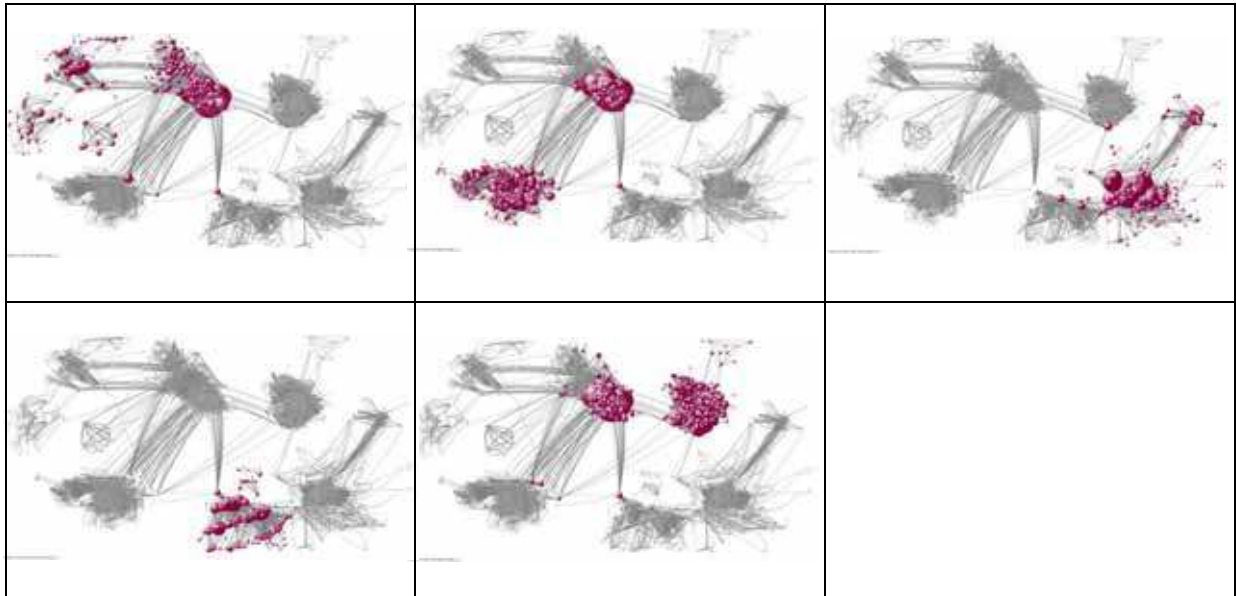
Observe-t-on une différence en termes de structures des réseaux selon le lycée d'origine ? En plus de l'hypothèse d'une mobilité plus importante des étudiants ayant un bac français ou marocain obtenu dans un lycée privé, nous pouvons faire l'hypothèse de réseaux plus fermés pour ces mêmes catégories. Une réponse est apportée par l'analyse structurale ci-dessous.

Les réseaux des étudiants enquêtés ont été regroupés selon le type de baccalauréat, ainsi, les réseaux des cinq étudiants provenant de lycées privés ont été fondus en un seul, de même pour les neuf étudiants provenant de lycées publics et pour les six étudiants provenant de lycées français. Les différents clusters observés correspondent donc à des sous-groupes des réseaux des étudiants. Il est intéressant de voir comment on passe de l'un à l'autre et où se retrouve le réseau de chaque étudiant dans l'ensemble. L'analyse des réseaux implique également d'interroger les conséquences en termes de mobilité, notamment par les pays d'origine et les pays de résidence au sein de chaque réseau.

Figure 27 – Analyse structurale des réseaux des cinq étudiants de lycées privés marocains



Position des réseaux personnels des étudiants enquêtés



Attributs des individus

Pays d'origine

Pays de résidence

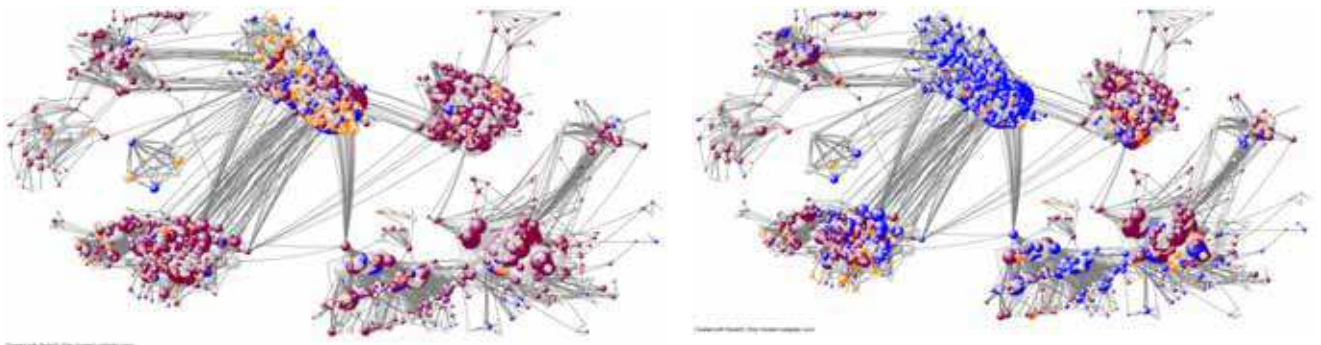
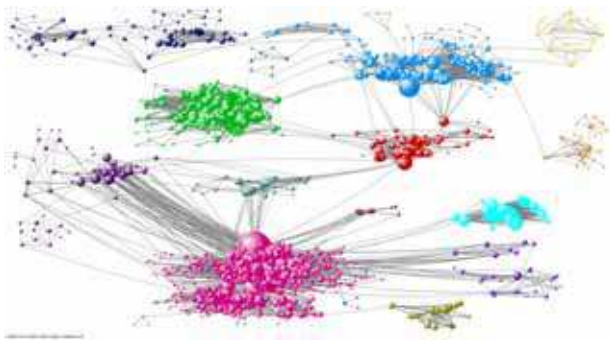
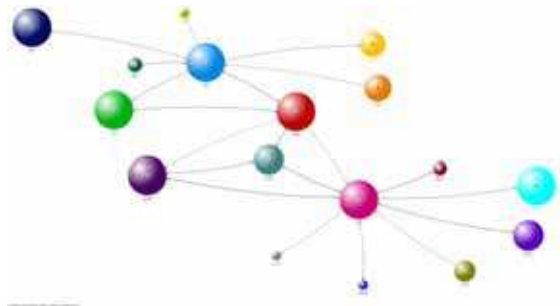


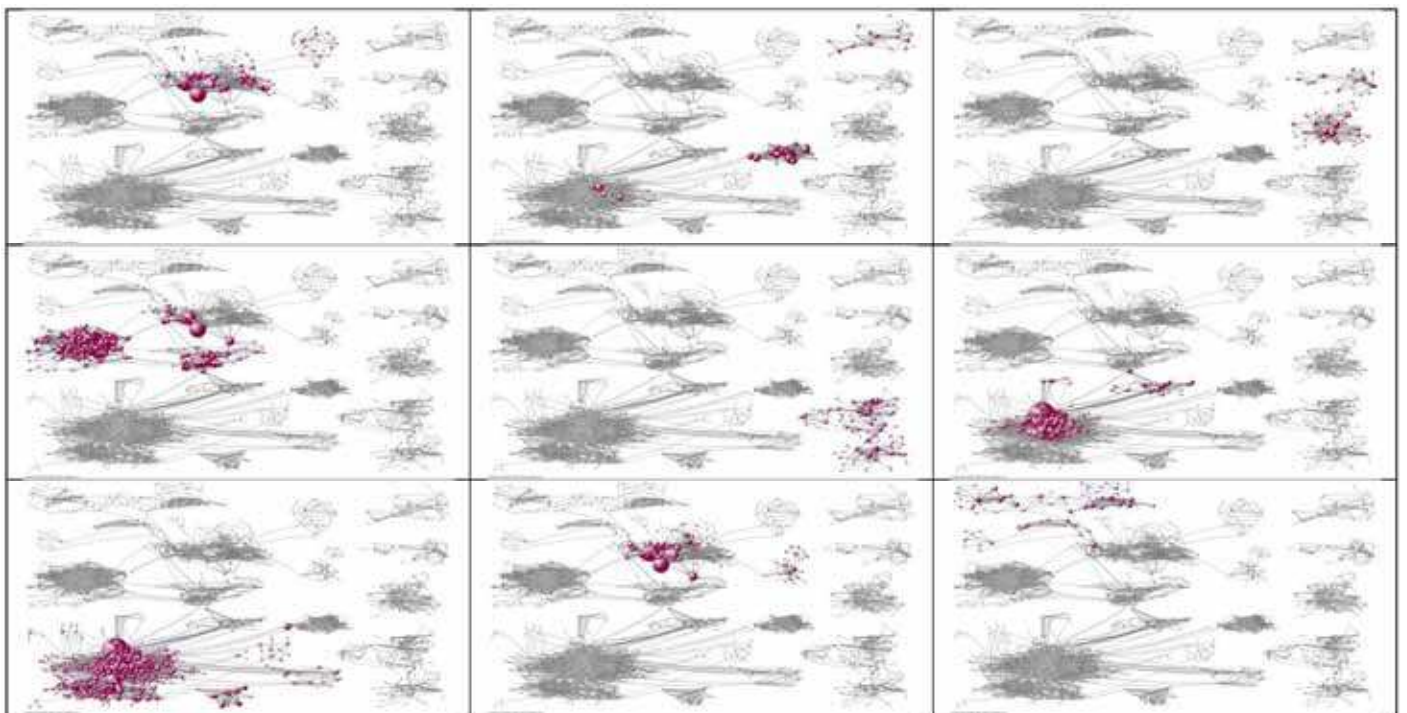
Figure 28 – Analyse structurale des réseaux des neuf étudiants de lycées publics marocains  
Degré



Connexions inter-clusters

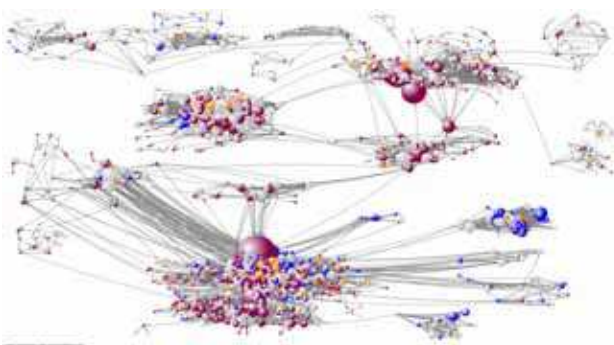


Position des réseaux personnels des étudiants enquêtés



Attributs des individus

Pays d'origine



Pays de résidence

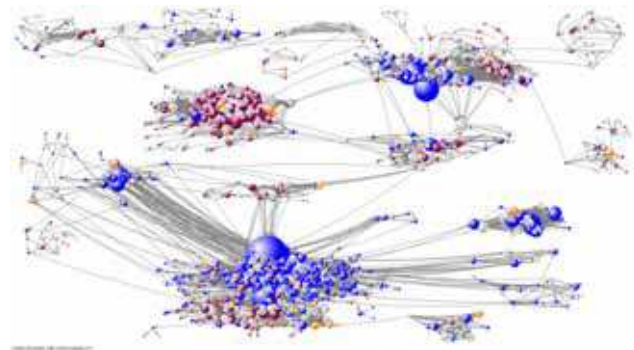
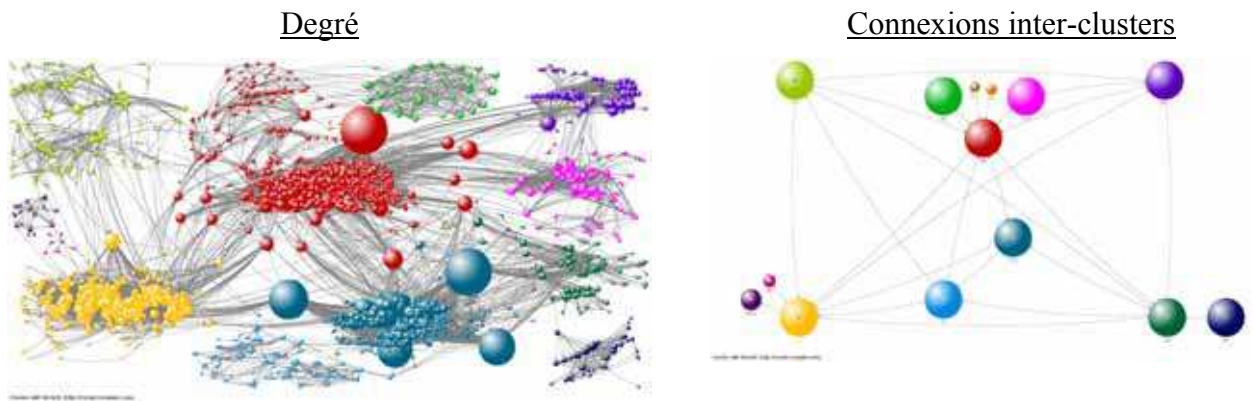
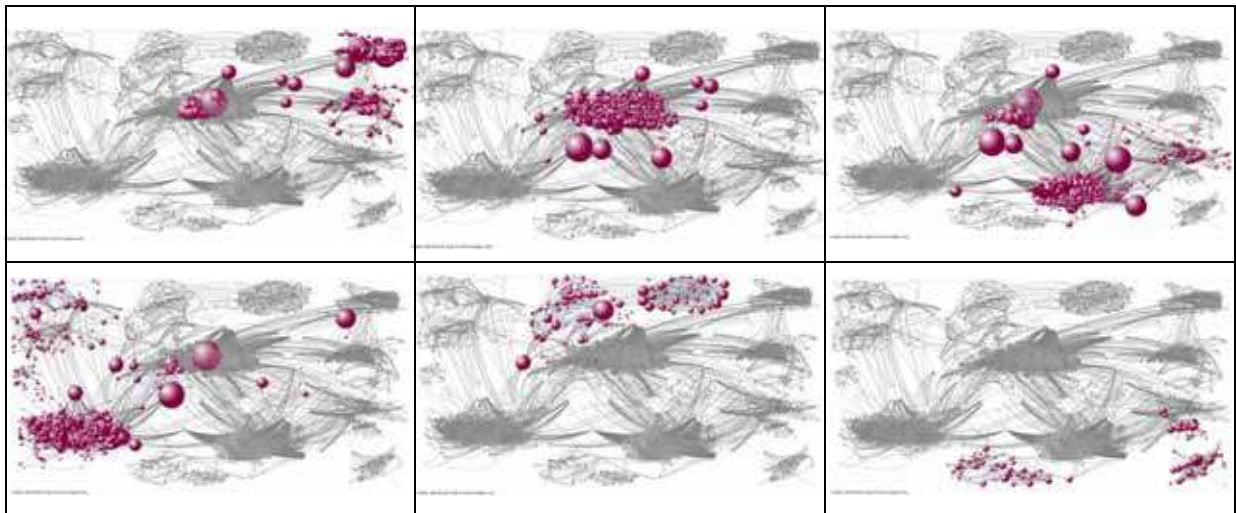


Figure 29 – Analyse structurale des réseaux des six étudiants de lycées français



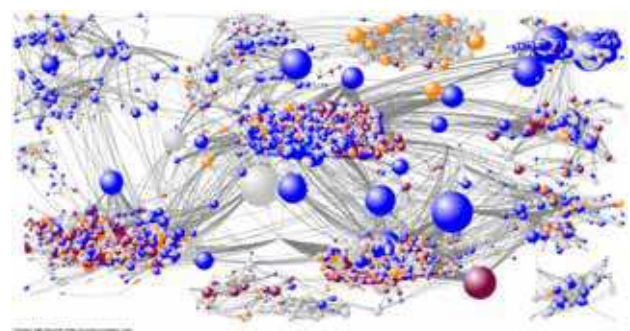
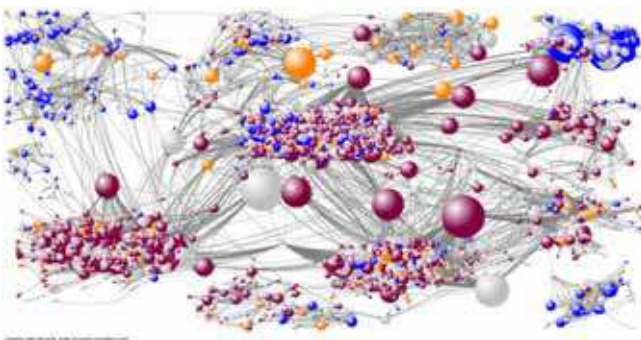
Position des réseaux personnels des étudiants enquêtés



Attributs des individus

Pays d'origine

Pays de résidence



Sur les premiers graphes de chaque planche, il est intéressant de constater la densité des liens entre les clusters. Nous pouvons remarquer que la densité des liens est plus forte pour les réseaux des étudiants provenant d'un lycée français. Plusieurs raisons peuvent être avancées, notamment le fait que les lycées français soient moins nombreux, augmentant ainsi la probabilité de connaître des personnes en commun, et le fait que la sélection sociale de ces lycées favorise la cohésion du groupe et donc la connexion du réseau.

Pour ne pas tirer de conclusions hâtives par rapport à l'hypothèse de réseaux plus fermés, revenons sur la composition des trois réseaux analysés et le lien entre les étudiants « source ». Il s'agit alors de comprendre les biais de ce traitement.

Parmi les cinq étudiants provenant d'un lycée marocain privé, trois d'entre eux font leurs études à Lille et se connaissent, les deux autres font leurs études à Montpellier mais ne se connaissent pas. Au sein du réseau constitué de 1611 nœuds, nous observons des liens entre leurs réseaux, quelques personnes jouant le rôle d'intermédiaire. Parmi les neuf personnes provenant d'un lycée marocain public, trois font leurs études à Lille et deux d'entre eux se connaissent ; six font leurs études à Montpellier mais ne se connaissent pas. Nous observons que deux des réseaux personnels ne sont pas connectés au reste des réseaux, ce sont des composantes connexes. Les autres réseaux des étudiants (formant 1258 nœuds) sont connectés par l'intermédiaire de quelques personnes. Pour ces deux premiers groupes, il existe des liens entre Lille et Montpellier alors que les étudiants sources concernés ne se connaissent pas. Enfin, les six étudiants provenant d'un lycée français font tous leurs études à Montpellier mais aucun d'eux ne se connaît directement. Ils ne sont pas amis dans la vie. Pourtant, l'observation de leur réseau (2059 nœuds) montre des liens forts et donc un grand nombre d'amis en communs.

Dans ce type d'analyse, l'interprétation ne peut être validée que par la connaissance du terrain, de chaque étudiant enquêté et de la remise en contexte des parcours scolaires au Maroc. Le résultat montre ainsi un réseau des lycées français plus fermé et plus connecté qui s'explique en partie par le cadre de formation de ces réseaux (nombre de personnes concernées plus restreint par le niveau social et par le nombre d'inscrits dans ces établissements).

L'interprétation des graphes pays d'origine et pays de résidence rend compte en partie de la mobilité de l'ensemble des amis des réseaux des enquêtés. La couleur bordeaux correspond au Maroc, le bleu à la France, le orange à d'autres pays et le gris est non renseigné. Ces graphes renseignent donc de manière globale sur l'origine et la résidence de l'ensemble des liens (pas seulement ceux d'origine marocaine). Nous observons que le réseau des étudiants provenant du lycée privé est celui avec le plus de personnes originaires et résidentes au Maroc. A l'inverse, le réseau des étudiants du lycée français est celui avec le moins de personnes originaires et résidentes au Maroc. Par extrapolation, ce réseau révèle en partie l'orientation des bacheliers du lycée français vers la France surtout, et va dans le sens d'une mobilité plus importante sélective des étudiants provenant des lycées français.

Pour aller plus loin, des indicateurs de mobilité pour les individus d'origine marocaine sont présentés dans le paragraphe suivant.



## 1.5. Indicateurs de mobilité des individus d'origine marocaine

Des indicateurs de mobilité ont pu être élaborés à partir des données relatives à l'ensemble des individus d'origine marocaine dans la base de données avec comme critère la ville d'origine située au Maroc.

A partir de la base de données, des taux de mobilité ont pu être calculés en faisant le lien entre ville d'origine et ville de résidence. Non-mobilité signifie que ville d'origine et de résidence sont identiques ; mobilité nationale signifie que ville d'origine et de résidence sont différentes mais toutes les deux situées au Maroc ; enfin, mobilité internationale correspond à une ville d'origine au Maroc et une ville de résidence dans un autre pays.

Tableau 52 – Taux de mobilité des amis marocains des étudiants enquêtés

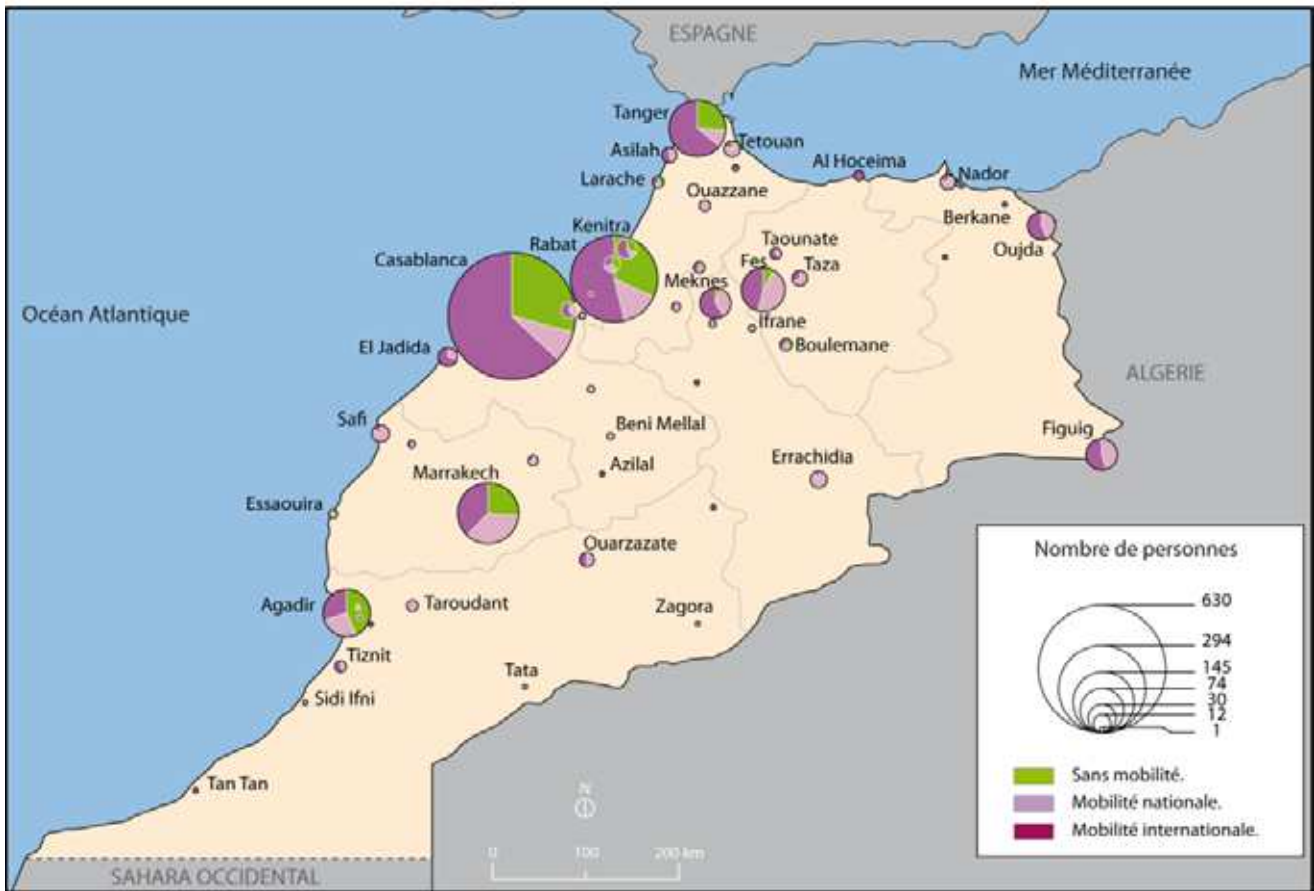
Non mobilité	24,8 %
Mobilité nationale	21,7 %
Mobilité internationale	53,5 %
<b>Total</b>	<b>100 %</b>

Source : Base de données personnelle à partir des 20 étudiants enquêtés

La mobilité internationale concerne une majorité des amis marocains des personnes enquêtées. Nous pouvons avancer que la non-mobilité concerne davantage les grandes villes au Maroc (44,7 % des personnes originaires de Casablanca ne sont pas mobiles, 22,8 % pour Rabat, 9,2 % pour Agadir et Marrakech, 8 % pour Tanger). Les taux de mobilité nationale les plus importants sont surtout observés dans les petites villes (citons par exemple la ville de Zagora où 100 % des personnes sont en mobilité nationale, idem pour Beni Mellal, Ifrane, Taroudant, 91 % à Errachidia, 36 % à Marrakech et 8 % à Casablanca). Quant à la mobilité internationale, elle concerne tous les types de villes (de Casablanca à Figuig).

La carte suivante reprend le détail de la répartition des types de mobilité par ville d'origine.

Carte 20 – Type de mobilité des Marocains selon leur ville (ou province) d’origine



© S.C. - ART-Dev -UMR 5281 - CNRS / 2013  
 Source : base de données personnelle à partir des 20 étudiants enquêtés

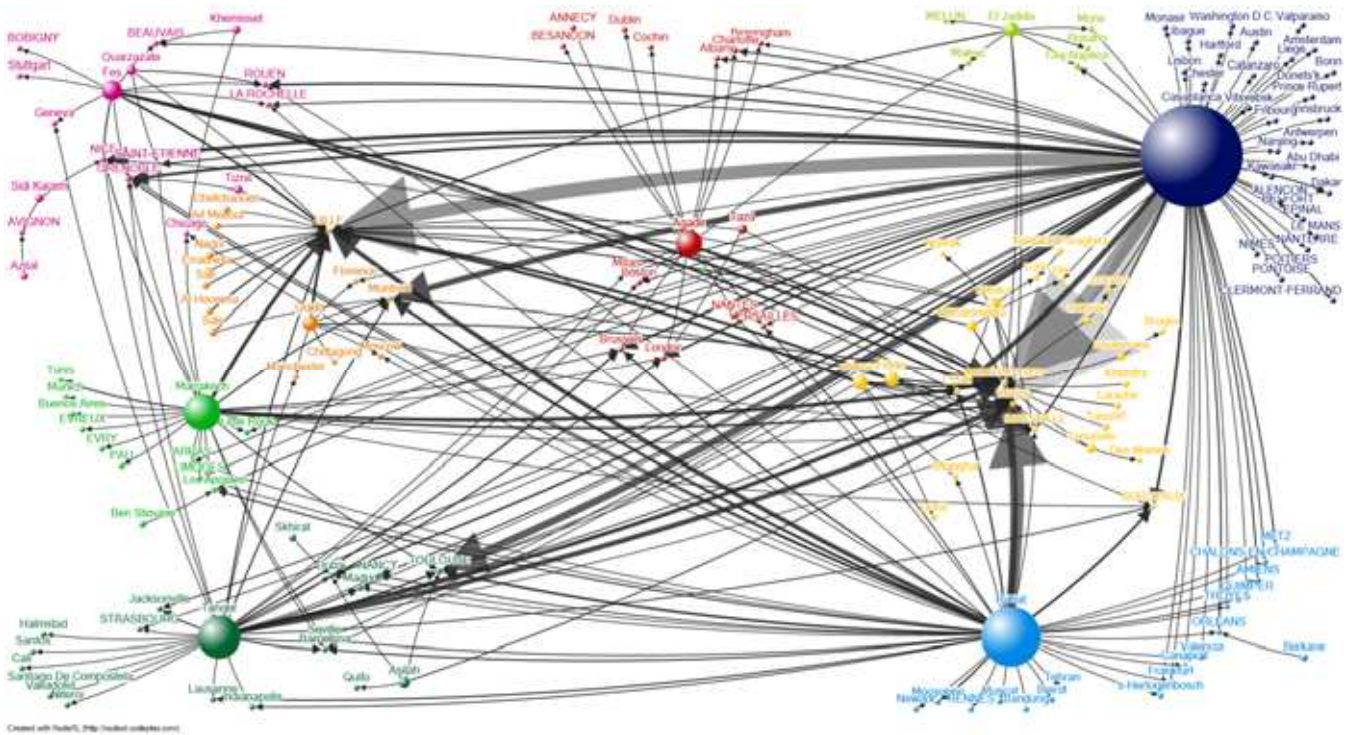
Les liens entre les villes de la mobilité internationale ont fait l’objet de tentatives de représentations en associant ville d’origine au Maroc et ville de résidence à l’étranger des amis des enquêtés. La base de données a permis de faire une analyse par cluster à partir de laquelle nous avons réalisé des graphes<sup>86</sup>.

Malgré la difficulté de lecture des graphes, il est intéressant de constater les liens entre les villes (graphes suivants).

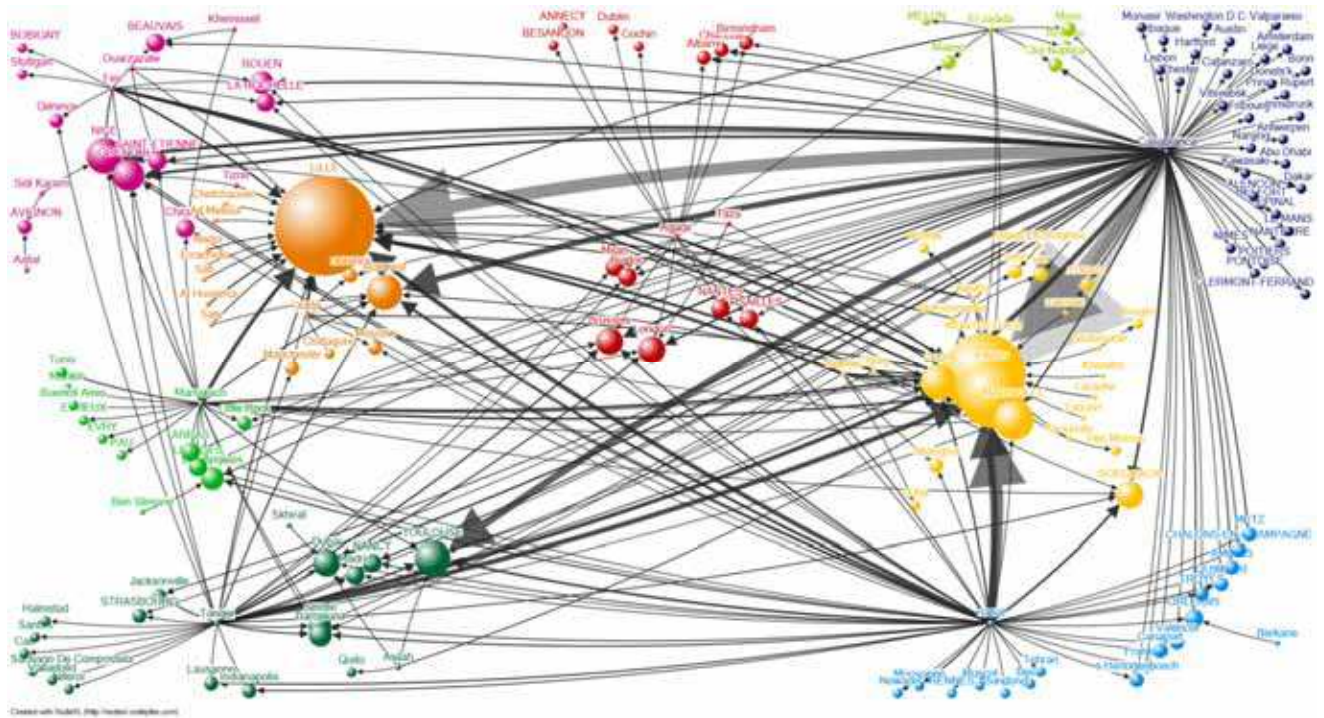
<sup>86</sup> Nous avons fait le choix de ne pas inclure les tentatives de représentations cartographiques des mobilités internationales par soucis de lisibilité.

Figure 30 – Liens entre les villes de la mobilité internationale

De quelles villes...



... vers quelles villes



Le premier intérêt de cette représentation est de constater que les clusters sont organisés en fonction de la ville d'origine des individus. Les villes d'origine principales apparaissent sur le premier graphe (Casablanca, Rabat, Marrakech, Tanger, Fès, Agadir), tandis que le second graphe met en avant la place et les liens des villes de résidence. C'est sur ce graphe que nous voyons apparaître Lille et Montpellier principalement, puis Paris, Marseille, Lyon, Bordeaux, Toulouse et Montréal secondairement. Les liens sont denses mais la représentation reste intéressante pour approcher la complexité de la mobilité internationale. Le premier graphe fait écho aux villes d'origine des étudiants. A priori, il est logique de constater que Casablanca a un rayonnement plus étendu qu'El Jadida. Les liens sont plus nombreux et variés pour les grandes villes, rendant ainsi compte de leur capacité à générer de la mobilité internationale, notamment par leur grand nombre d'habitants.

Le second graphe reprend les principales villes de résidence des amis des étudiants enquêtés (Lille, Montpellier, Paris, Marseille, Toulouse, Nice, etc.). Ainsi, le deuxième intérêt est d'interroger les filières. Comme vu dans le chapitre 4, nous retrouvons les villes de la région de l'Oriental (Nador, Oujda, Al Hoceima) dans le périmètre de Lille comme ville de destination, rappelant ainsi des filières migratoires existantes. Par contre, autour de Montpellier, nous retrouvons plutôt des villes du nord ouest du Maroc ainsi que Meknès. Ces données rendent compte en partie de l'origine des étudiants de Montpellier mais sans rappeler la spécificité des filières du sud marocain. Concernant les filières, le résultat est donc peu probant sur ce graphe. Cet outil de visualisation demande à être amélioré.

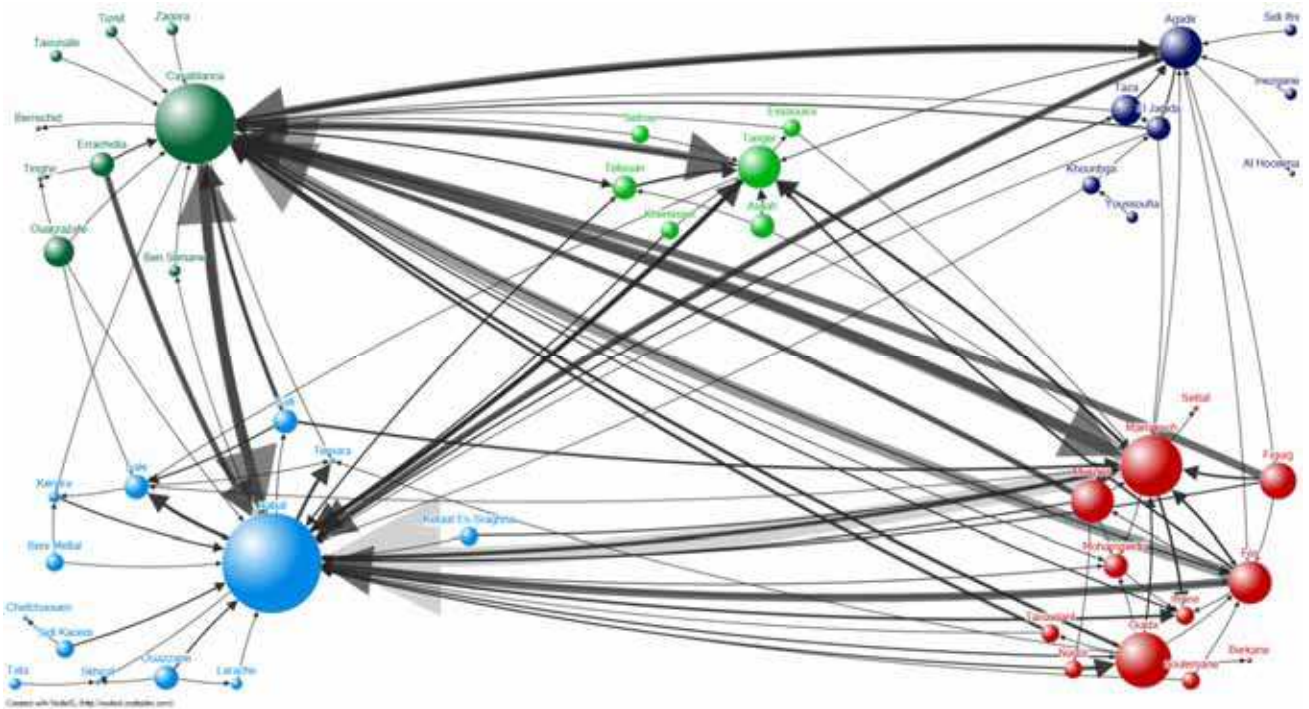
Finalement, ces représentations ont au moins le mérite de rendre compte de l'éclatement géographique des réseaux par la visualisation des liens entre les villes dans la mobilité.

Nous avons procédé de la même manière pour représenter la mobilité nationale.

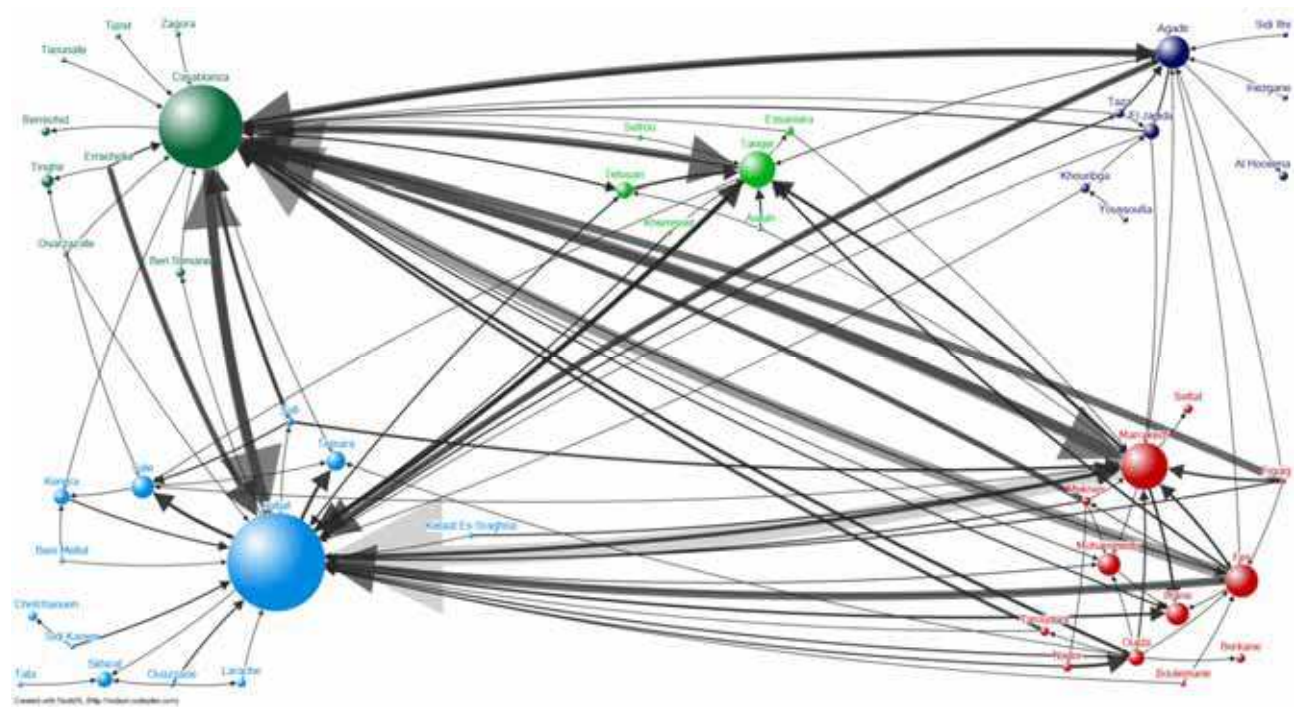
Une tentative de cartographie de la mobilité nationale a été réalisée à partir des villes d'origine et de résidence et des liens qui existent entre elles mais la tentative s'est révélée infructueuse puisque la carte est peu lisible. Nous avons donc réalisé des graphes permettant de voir les liens entre les villes de la mobilité nationale (page suivante). Les clusters semblent ici être organisés en fonction de la ville de résidence : Casablanca, Rabat, Tanger, Agadir et Marrakech. Les graphes rendent compte de la position des villes en tant que villes de départ ou d'accueil à l'échelle nationale marocaine. Le premier graphe met plutôt en avant un ensemble de villes périphériques correspondant aux villes d'origine des étudiants, même si les villes principales sont également des villes de départ. Le second graphe positionne les villes principales comme villes d'accueil de la majorité des liens en mobilité nationale. Nous pouvons citer l'exemple d'Oujda qui apparaît de manière significative en tant que ville de départ, mais qui n'accueille que très peu de personnes en mobilité nationale. Ces données rendent compte de la concentration des effectifs étudiants dans quelques villes (chapitre 3).

Figure 31 – Liens entre les villes de la mobilité nationale

**De quelles villes...**



**... vers quelles villes**



## **2. Les groupes d'étudiants marocains sur Facebook. Du commentaire de graphe à l'analyse structurale**

### **2.1. Trois groupes Facebook d'étudiants marocains connectés au terrain**

Nous avons construit une base de données de 150 groupes Facebook relatifs aux étudiants marocains à partir des requêtes « étudiants marocains », « moroccan students », ainsi que les anciens élèves des lycées français de Rabat et Casablanca, le lycée Descartes et le lycée Lyautey<sup>87</sup>. Notre analyse porte plus précisément sur les groupes des étudiants marocains de Montpellier (179 membres)<sup>88</sup>, de l'association marocaine des étudiants de Lille (556 membres)<sup>89</sup> et de l'association des Marocains des grandes écoles à Lille (401 membres)<sup>90</sup>.

La première utilité méthodologique de la représentation de ces groupes a été de faciliter une certaine pré-reconnaissance virtuelle des liens entre les personnes du groupe et donc de permettre de « cibler » quelques personnes aux profils variés pour la réalisation des entretiens. En effet, l'analyse de ces réseaux met en évidence les liens entre les individus, la connaissance des « centralités » dans le groupe et la visualisation de groupes dans le groupe (clusters). Cet axe de recherche permet de poser quelques questionnements en lien avec la migration : qui connaît qui ? Avec quelles connaissances communes ? Selon quelles temporalités de construction des réseaux ? Quels sont les liens que l'on qualifie de forts ou de faibles ? Et comment se concrétisent ces liens (recherche d'un logement, d'un job, informations lors de l'arrivée, partage de soirées, etc.) ?

L'illustration porte ici sur trois groupes bien différents dans leur structure et leur fonctionnement. Le premier groupe est celui d'une association étudiante marocaine de Lille. Il est très dense et les individus, nombreux, sont très connectés. Le deuxième n'a pas d'existence « réelle » en association, il s'agit d'un groupe d'étudiants marocains de Montpellier. Les individus sont relativement peu nombreux. Et le troisième groupe est celui d'une autre association étudiante marocaine de Lille relative aux étudiants des grandes écoles.

Nous revenons dans un premier temps sur le commentaire des graphes puis, dans un second temps, sur l'analyse structurale des réseaux. Chaque étape s'appuie sur les entretiens qui éclairent les résultats.

---

<sup>87</sup> Cette base de données n'apparaît pas dans la thèse, nous traitons seulement de 3 groupes.

<sup>88</sup> Le 28 mars 2011, 211 membres le 4/09/2011, 245 membres le 15/06/2012, 579 membres le 25/08/2013

<sup>89</sup> Le 28 mars 2011, 710 membres le 4/09/2011, 823 membres le 15/06/2012, 1014 membres le 25/08/2013

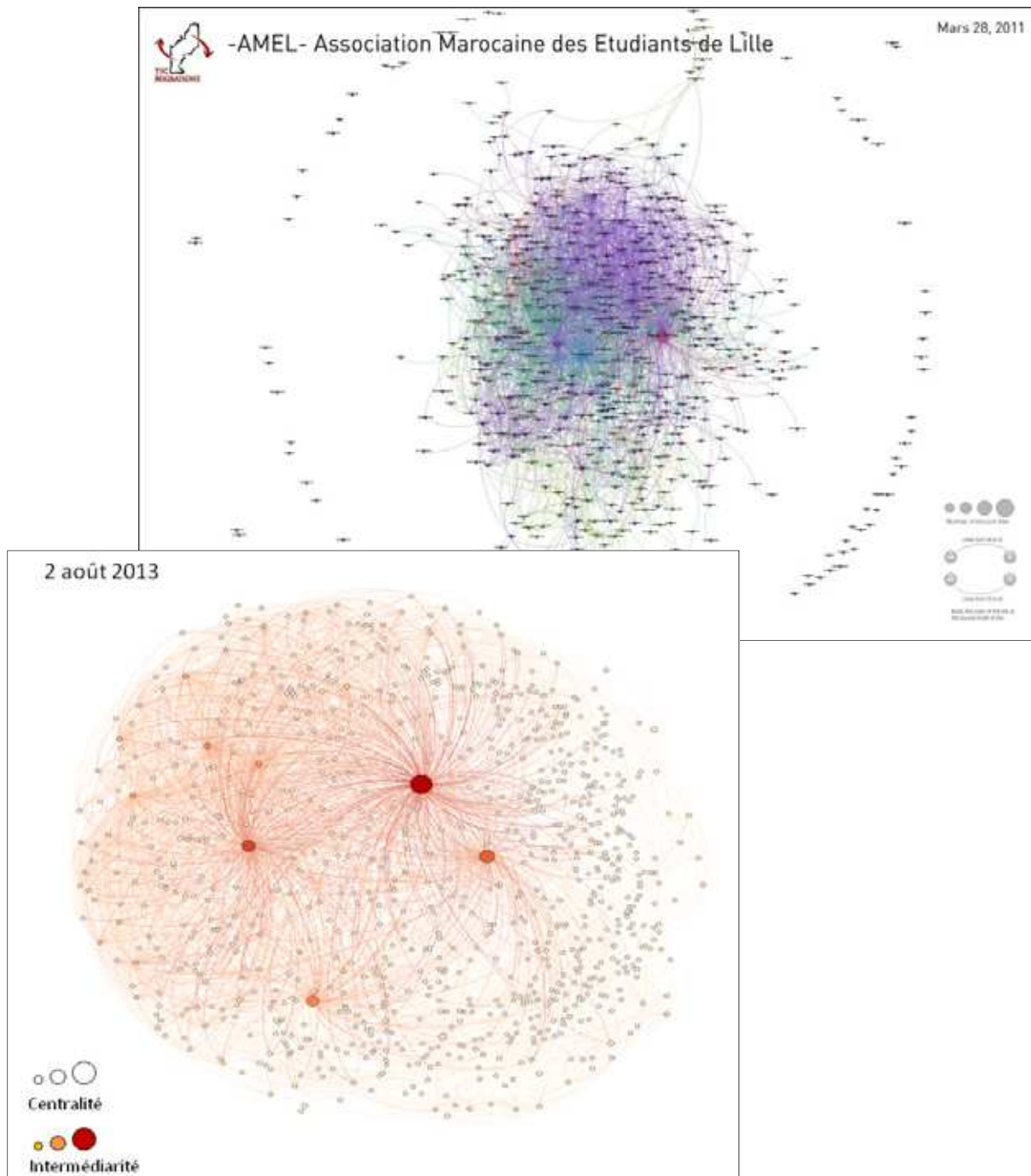
<sup>90</sup> Le 28 mars 2011, l'information n'est plus disponible ensuite.

## 2.2. Les retours de commentaires de graphes des étudiants

Les graphes des groupes se sont avérés plus complexe à commenter que les graphes de réseaux personnels surtout à cause du nombre de personnes sur les graphes et donc de l'impossibilité de tous les connaître, tous étant dans des parcours différents, des temps d'études échelonnés, d'origines diverses, etc.

### 2.2.1. L'Association Marocaine des Etudiants de Lille (AMEL)

Figure 32 – Deux graphes du groupe Facebook de l'AMEL à deux années d'intervalle (2011 – 2013)



Le premier graphe est celui utilisé lors du travail de terrain et date de 2011. Il comprend les noms des membres du groupe, c'est pourquoi il figure ici en assez petit. Le deuxième graphe date du 2 août 2013 et sert davantage à expliciter l'évolution dynamique du groupe.

Démêler les fils de ce groupe dense a finalement été relativement aisé grâce aux allers-retours entre les données du graphe et la rencontre des membres de l'association. Le graphe met en avant des centralités qui se révèlent être des personnes ressources de l'association (les membres créateurs). Les personnes les plus connectées, les plus actives (souvent les administrateurs et membres du bureau de l'association) se trouvent au centre du graphe.

« C'est vrai que nous avons le plus de liens avec l'ensemble des membres de l'association. Mais j'ai rejoint l'association juste naissante en 2007 et je suis devenu président en 2008 jusque 2010. Donc j'ai bien eu le temps de connaître tout le monde ici. » W.

« Il y a environ 60 personnes adhérentes à l'association mais en membres actifs, on est une petite vingtaine et c'est eux qui ressortent le plus sur le graphe. Sur Facebook, le groupe doit avoir entre 700 et 800 membres. » W., étudiant à Lille (19)

L'intérêt d'une analyse dynamique dans le temps réside également dans une meilleure compréhension des enjeux de la passation de pouvoir, visible notamment par le déplacement des personnes sur le graphe. En effet, un nouveau bureau a été élu en octobre 2010. Ces élus étaient de nouveaux arrivants à Lille donc quasiment vierges de tout réseau local. Leur position sur le graphe était alors périphérique (car peu connectés au reste du groupe). Aujourd'hui, ces individus ont migré vers le centre du graphe, ils occupent une place péricentrale et ont développé des liens intenses avec le reste du groupe. Cependant, les personnes qui apparaissent sur le graphe comme centralités majeures restent les créateurs historiques de l'association (toujours très impliqués dans la vie quotidienne des adhérents) auxquelles nous ajoutons l'administrateur actuel du groupe.

« Quand je suis arrivé ici, je ne connaissais personne. Après j'ai rencontré d'autres étudiants marocains à l'université et assez rapidement l'association. Tout s'est passé rapidement entre le temps où je suis arrivé en France et le moment où je suis devenu président de l'association, ça s'est fait en quelques mois. Donc c'est normal de ne pas avoir beaucoup de liens au début. Maintenant, chaque jour j'ajoute des contacts grâce à l'association. Je sens que je me rapproche petit à petit du centre. » A., étudiant à Lille (2)

« Aujourd'hui je passe un peu le relais, les nouveaux membres du bureau sont en demande d'être accompagnés. Mais ils ont déjà une base solide de ce qu'on a fait, il y a aussi la MDE [Maison des étudiants] et la visibilité importante de l'association qu'on a essayé de travailler. On essaie de leur faciliter les choses. » S., étudiant à Lille (18)

« Je ne crois pas que j'aurais réussi sans eux [les membres de l'ancien bureau]. C'est vrai que dans chaque association, quand il y a la transition c'est un peu difficile. Mais par contre nous, on a pris le bureau et je crois que déjà une ou deux semaines après on avait déjà organisé une soirée, deux semaines après, une autre soirée, on avait organisé un voyage pour Cologne le 19 février. Mais il faut dire que l'ancien bureau, ils nous ont beaucoup aidé. C'est aussi passé par la connaissance des membres actifs de l'association et ça peut se voir sur le graphe. » A., étudiant à Lille (1)

Une analyse approfondie du graphe nous permet de saisir l'historique à partir de l'analyse dynamique précédemment évoquée et les temporalités de construction du groupe



ainsi que l'identification de regroupement (le plus souvent par filière ou par année d'étude)<sup>91</sup>. Les liens sur le graphe traduisent donc une réalité.

« Si tu veux, c'est une question de réseau. Une fois qu'une personne l'intègre, il y a ses potes qui prennent connaissance et qui le rejoignent. C'est ce qui s'est passé. Au sein de l'association Amel, je dirais que 50% des membres sont des étudiants en licence ou en master en génie civil, d'où viennent les membres du bureau sortant. C'est donc un travail de réseau. » W., étudiant à Lille (19)

« Des membres de l'Unem apparaissent également sur le graphe parce que nous avons des contacts forts avec certains d'entre eux. L'Amel fait aussi partie de deux réseaux d'associations françaises dont on retrouve aussi des membres : Animafac et Etudiants et développement. Ce sont des réseaux nationaux avec des associations du Maroc, d'Algérie, de partout. Ensuite on retrouve aussi des personnes des syndicats étudiants, surtout Sud et l'Unef, et des membres d'autres associations d'étudiants étrangers dans le cadre de la MDE, surtout les Sénégalais, les Libanais et les Algériens. En fait, on voit des membres de nos réseaux personnels. » S., étudiant à Lille (18)

Par contre, nous ne retrouvons pas de regroupement par ville d'origine.

« C'est la richesse de l'association. Les Marocains viennent des quatre coins du Maroc. Tu retrouves des Marocains du Nord, du centre, de l'oriental, du sud. On s'est amusé à représenter la dernière fois les origines au sein de l'Amel, c'est d'abord ceux du Rif de la région du nord, puis des Soussis de la région d'Agadir, des berbères quoi, et il y a des gens du grand Sahara, de Laayoune, et en premier c'est surtout Casablanca, ils sont très nombreux ici sur Lille. Au sein de l'association, on essaie de représenter tout le Maroc, on ne veut pas rentrer dans une guerre d'identité parce que, même au Maroc, il y a pas mal de courants qui essaient de s'imposer, comme les amazigh, les gens de Fès, la plus vieille ville du Maroc d'où sont issus les élites du pays. Mais nous, on veut représenter tout le monde. » W., étudiant à Lille (19)

Les discussions, l'organisation d'évènements et les contacts réels (invisibles sur le graphe) sous-tendent les liens observés sur le graphe. Nous observons également une fine couronne de personnes sans lien avec le reste du groupe.

« Ça nous a permis de connaître pas mal de monde par l'association. Avec l'association, j'ai carrément étendu mon réseau parce que quand on organise des soirées avec l'Amel, des soirées marocaines, il y a des gens qui viennent, qui demandent ce qu'est l'association, surtout les nouveaux, ceux qui viennent d'arriver à Lille. » A., étudiant à Lille (2)

L'élargissement des réseaux personnels et du groupe sont liés, ils s'enrichissent mutuellement par l'ajout d'amis personnels dans le groupe, et inversement.

En effet, les membres du groupe de l'Amel ont généralement été en contact « physique » avec un membre de l'association avant de rejoindre le groupe, ainsi, la rencontre dans la vie réelle précède souvent les échanges virtuels. Certaines inscriptions au groupe se font pourtant dans un autre cadre, par exemple pour obtenir des renseignements sur la ville, sur les études, soit avant même d'y venir, soit à l'arrivée de l'étudiant.

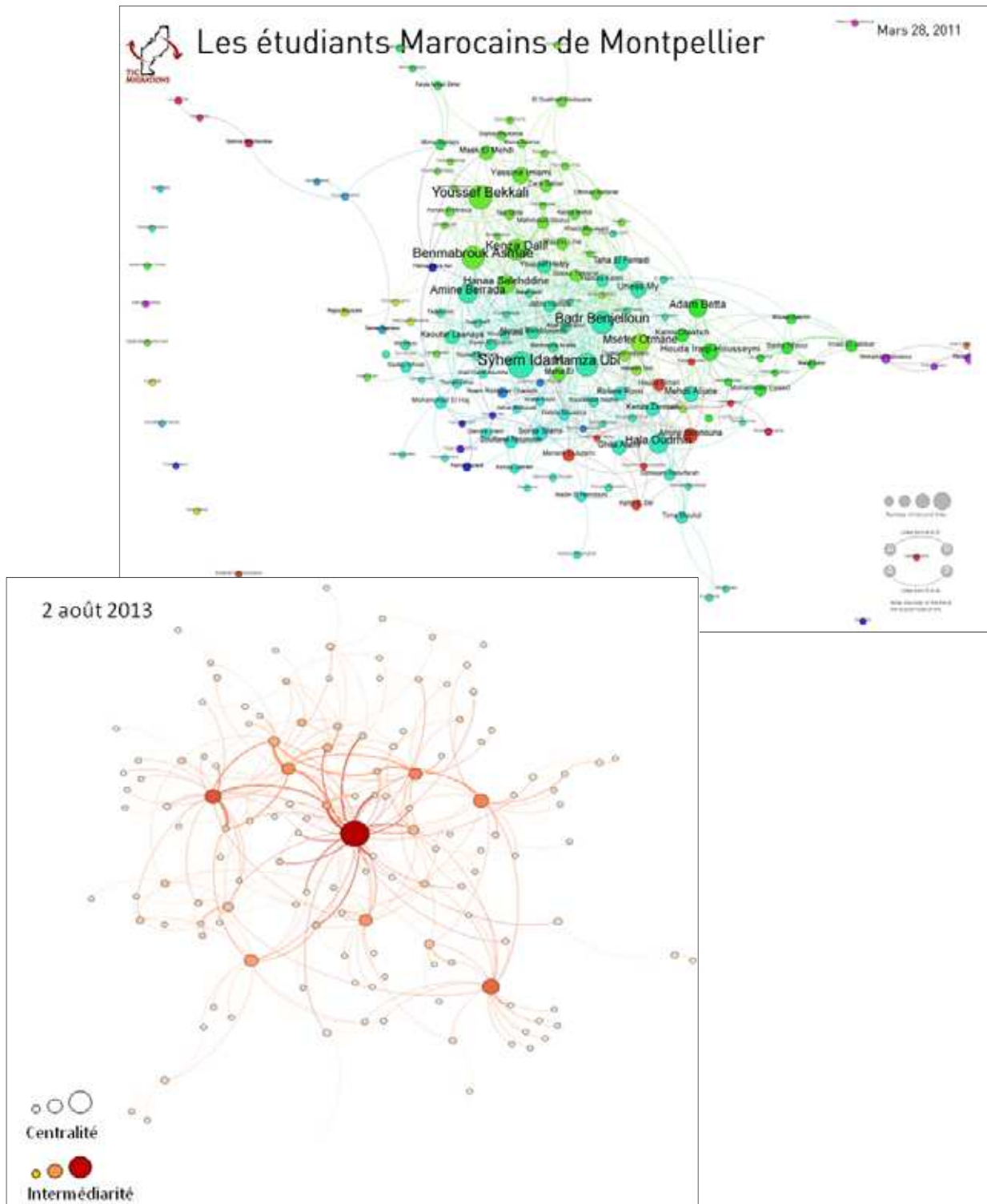
---

<sup>91</sup> Les regroupements ont pu être identifiés à partir des entretiens mais également grâce au logiciel Gephi par le calcul de « community detection ». Un graphe représente le coefficient de clustering dans la section de l'analyse structurale à suivre.

### 2.2.2. Les étudiants marocains de Montpellier

Ce groupe n'ayant pas d'existence associative, le graphe est alors un outil privilégié de connaissance des liens et facilite la prise de contact avec les étudiants.

Figure 33 – Deux graphes du groupe Facebook des étudiants Marocains de Montpellier à deux années d'intervalle (2011 – 2013)



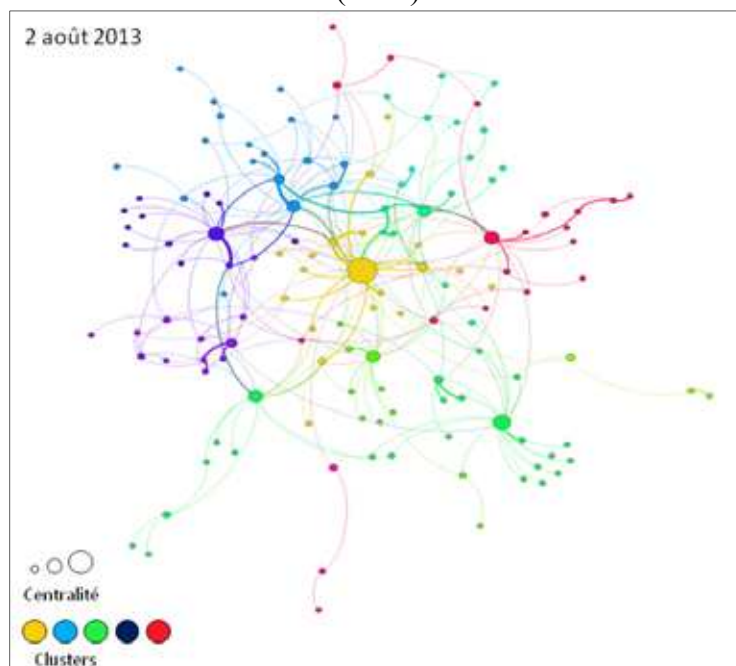
Au cœur du graphe de 2011, nous retrouvons le créateur du groupe et l'ancienne administratrice (jusqu'en octobre 2010) mais l'actuel administrateur se trouve marginalisé. Le groupe fut créé à partir des amis du créateur et de l'ancienne administratrice, puis s'est étendu de proche en proche. L'administrateur actuel a pris le relais par l'intermédiaire d'une amie en commun et assure une fonction de modérateur dans le groupe. Malgré son activité au sein du groupe sur Internet, il n'a apparemment pas développé de liens avec d'autres étudiants marocains du groupe. Le suivi dynamique nous permet de voir l'évolution de son positionnement. D'autres étudiants apparaissent comme centralités sur le graphe, ce sont également les plus actifs sur le groupe Facebook. En 2013, la position la plus centrale est toujours occupée par l'ancienne administratrice du groupe.

« Je ne suis pas le fondateur du groupe, seulement l'administrateur depuis 6 mois, à partir de fin 2010. En fait, je n'ai rien demandé, c'est quelqu'un qui m'a proposé, l'ancien administrateur, Ahmed. Il a vu que j'avais posté quelques messages et m'a demandé si j'étais intéressé parce qu'il quittait Montpellier. Donc je me suis engagé. (*Ça t'a permis de rencontrer d'autres étudiants marocains ?*) Pas beaucoup, c'était en partie des gens que je connaissais mais on va dire que je n'ai pas essayé de me faire de nouvelles connaissances, parce que j'étais pris par autre chose. C'était plus une responsabilité qu'une recherche de nouveaux amis. Ce n'était pas du tout mon objectif. Depuis que je suis modérateur, j'ai du connaître 3 ou 4 personnes. C'est sûr que ce n'est pas le meilleur moyen pour avoir des amis. » Y., étudiant à Montpellier (51)

« Ça me fait plaisir de voir que je suis centrale ! C'est vrai que je connais quasiment tout le monde dans le groupe, mais déjà avant d'être administratrice. On se connaissait par les soirées marocaines à Montpellier et je garde le contact avec beaucoup d'entre eux. » S., étudiante à Montpellier (50)

Les clusters sont assez difficiles à identifier (graphe suivant obtenu dans Gephi par la commande « community detection »). Toutefois, les entretiens permettent de saisir certains regroupements notamment selon les écoles et universités fréquentées. Une étudiante nous renseigne sur un groupe relatif à l'école d'architecture, un autre étudiant cible un groupe de l'école de commerce tandis qu'un enquêté identifie la dispersion des étudiants de l'université des sciences : « Les liens sont très éclatés. » M., étudiant à Montpellier (61)

Figure 34 – Les clusters au sein du groupe Facebook des étudiants marocains de Montpellier (2013)



Le groupe suit davantage les connaissances de chacun puisqu'il n'a pas d'autre visibilité (différent d'une association). Finalement, le nombre d'étudiants dans le groupe est relativement faible comparé aux 1900 étudiants marocains inscrits à Montpellier. Il est à noter la création récente du groupe « association des étudiants marocains de Montpellier » en août 2011 (182 membres sont inscrits au 28 mars 2012 et 198 au 15 juin 2012).

Concernant le groupe de Montpellier, différents cas de figure se présentent. Certains groupes d'étudiants se connaissent dans la vie réelle et se retrouvent sur Facebook tandis que d'autres se rencontrent virtuellement avant une potentielle rencontre réelle (cas de l'administrateur du groupe dont les liens sont développés principalement sur Internet).

« Je vois que je connais beaucoup de monde... J'ai l'impression que c'est un cercle restreint et qu'on se connaît tous. » A., étudiant à Montpellier (52)

La question du comment et pourquoi ils ont rejoint le groupe a été posée. Certains répondent pour revendiquer une identité marocaine, pour aider les nouveaux arrivants, d'autres pour faire des rencontres.

« Si je me suis inscrite au groupe, c'est plutôt le côté fière d'être marocaine. Et aussi, si je peux donner de l'aide à quelqu'un, plusieurs personnes m'ont contactée et je les ai aidées, mais voilà. C'est plus pour apporter mon soutien parce que je ne voudrais pas qu'ils passent par les mêmes choses. » S., étudiante à Montpellier (35)

« Je me suis mise dans le groupe pour connaître les Marocains à Montpellier. J'aime bien être avec des Marocains, c'est avec eux que je me sens mieux, alors c'était l'occasion de faire des rencontres et de proposer mon aide pour des démarches parce que je m'y connais un peu en démarches administratives. » S., étudiante à Montpellier (49)

« Ça m'a permis de faire des connaissances, de se retrouver entre Marocains, c'était vraiment bien de pouvoir se rencontrer et devenir amis. On a organisé quelques sorties et des repas. Après comme je suis devenu ami avec certains d'entre eux, on se voyait sans passer par le groupe FB. Je me suis mis dans le groupe à la fin de mes études quand j'étais en train de chercher un travail, j'avais beaucoup de temps libre. » A., étudiant à Montpellier (53)

« C'est mieux qu'une association parce que déjà c'est plus facile à gérer. Un ami vient d'arriver du Maroc et veut créer un nouveau groupe pour aider ceux qui rencontrent des problèmes en arrivant. En plus, les étudiants qui sont encore au Maroc peuvent déjà s'informer par rapport à la ville d'études. Donc ça a plusieurs vocations, d'abord informer ceux qui veulent venir et ensuite aider ceux qui arrivent. On peut être informé pour les documents administratifs, pour le logement, pour les études. Chacun a eu une expérience qui peut aider les autres. » M., étudiante à Montpellier (46)

« J'avais reçu une invitation et j'avais trouvé l'idée assez sympa donc j'ai accepté. (*Tu attends quoi de ce groupe ?*) Ça peut servir à retrouver quelqu'un qui est à Montpellier et qu'on retrouve sur le groupe, on peut revoir des anciens potes. Mais sinon je ne sais pas trop. De toute façon les sorties nous on les fait entre nous, on est un groupe de 20 ou 30 personnes, on reste déjà entre Marocains. » O., étudiant à Montpellier (43)

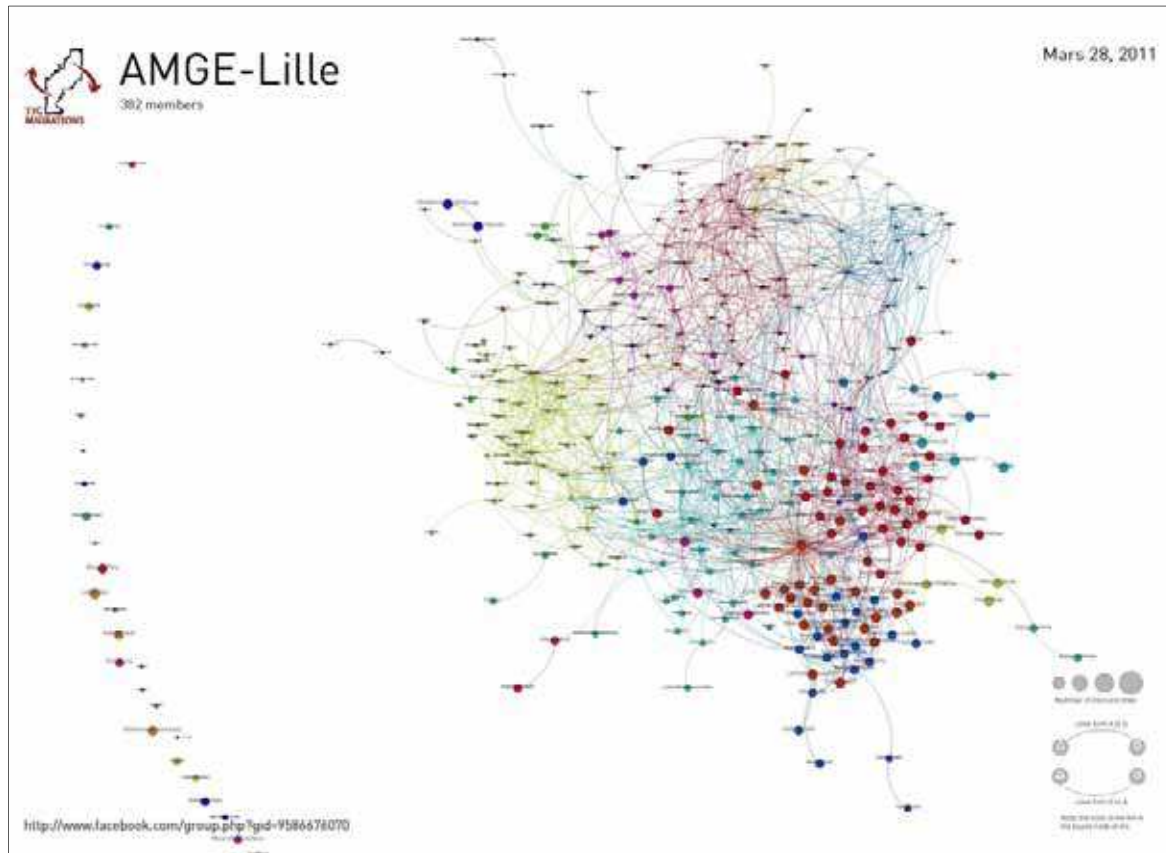
Quand les étudiants regardent le graphe du groupe, beaucoup ont la même réaction : ils sont surpris de reconnaître tant de monde par les noms sur les points du graphe.

Dans le groupe, on ne parle pas de politique. Certains étudiants rencontrés sont membres du groupe mais ne sont pas actifs pour des raisons plutôt idéologiques, comme A. :

« Je ne suis pas un membre actif parce que vraiment on ne partage pas les mêmes idées. Ce sont des gens qui défendent le système marocain et la famille royale. Les autres étudiants sont nés avec leurs idées de leurs situations sociales, ils n'ont jamais discuté le rôle du roi au Maroc. » A., étudiant à Montpellier (34)

### 2.2.3. L'association des Marocains aux Grandes Ecoles (AMGE)

Figure 35 – Groupe Facebook de l'AMGE (2011)



Les deux personnes en position de centralité sont la créatrice de l'antenne de l'association à Lille (en 2006) et la deuxième présidente (2008-2010). L'actuel président (depuis 2010) se trouve en position marginale. Ses commentaires vont dans le sens du graphe : "C'est forcément M. qui a le plus de liens, et S. aussi. Elles sont actives depuis le début de l'antenne de Lille. C'est elles qui ont lancé l'initiative et donc ça a démarré surtout avec leurs amis. Moi j'y suis mais je ne connaissais pas encore beaucoup de monde. Peut-être qu'aujourd'hui ça a changé? Mais on voit les différentes étapes de construction du groupe." B., étudiant à Lille (21)

Les clusters peuvent s'identifier selon les promotions (telle ou telle année) et selon les écoles, certaines sont bien représentées surtout l'Edhec.

" On retrouve beaucoup de membres de l'Edhec mais parce que beaucoup de Marocains y font leurs études, et aussi parce que ce sont souvent des étudiants de l'Edhec qui dirigent l'association, ce sont les membres les plus actifs à Lille, donc c'est logique de les retrouver sur le graphe. C'est sûr que ça a un côté élitiste parce qu'il faut être marocain et être inscrit dans une grande école, mais c'est le but de l'association de regrouper les Marocains des grandes écoles. " B., étudiant à Lille (21)

L'inscription dans le groupe se poursuit au-delà des études. Quitter le groupe ne se fait pas automatiquement après les études, au contraire, beaucoup y trouve un moyen de garder le lien.

" Les gens ne quittent pas le groupe quand leurs études sont terminées, on y reste. C'est aussi un investissement psychologique, de cœur, on y est attaché. C'est pas parce que je vais quitter le bureau en septembre que je vais couper les liens. On a nos amis, les amis d'amis, etc. Avec le groupe, on peut se retrouver de temps en temps sur Facebook. " S., étudiante à Lille (23) deuxième présidente de l'association

C'est le cas de M., première présidente, qui occupe toujours une position centrale puisqu'elle connaît beaucoup d'autres étudiants ou anciens étudiants. Même si aujourd'hui elle travaille à Paris, elle reste très présente pour l'association (surtout que son cousin en est maintenant le président) et garde des liens à travers le groupe.

Beaucoup d'étudiants ont rejoint le groupe sans être de l'association mais simplement pour connaître d'autres étudiants. Comme pour l'Amel, l'Amge compte moins de membres associatifs que de membres du groupe Facebook.

" Je me suis inscrite au groupe Facebook de l'Amge pour être informée des activités, ça fait partie de ma démarche récente de m'ouvrir aux Marocains. Facebook c'est comme une première étape d'approche. " S., étudiante à Lille (12)

A la vue du graphe de l'Amge, elle s'aperçoit qu'elle connaît du monde :

"Ah mais en fait, j'en connais trop. Je les connais mais on ne se voit pas. C'est pas des amis proches mais je les connais de vue. J'en connais finalement une dizaine mais on ne se connaît pas vraiment. C'est le moyen de prendre contact et peut-être de se rencontrer pour une sortie." S.

Certains étudiants rencontrés nous ont dit faire partie du groupe Facebook juste parce que des amis y étaient, mais les autres rencontres ont été limitées.

" Je connais l'Amge mais juste sur Facebook sans vraiment en faire partie. Quelques amis à moi y sont, alors j'ai décidé de jeter un œil, ça coûte rien de se mettre dans le groupe. Finalement j'ai vu que d'autres amis y sont aussi. Mais en fait les gens du groupe que je vois, je les connaissais déjà, je ne me suis pas servi du groupe pour rencontrer des étudiants. " Y., étudiant à Lille (24)

Nous retrouvons certains étudiants marocains dans les deux groupes Facebook de Lille, Amel et Amge. Un grand nombre des membres actifs des deux associations sont dans les deux groupes. Pour d'autres, c'est la suite logique d'une démarche d'ouverture vers les étudiants marocains de leur ville d'études.

Des différences s'observent donc dans la construction des groupes et dans le rapport réel – virtuel relatif au statut associatif ou non. Toutefois, cette relation est complexe et imbrique les deux espaces. En effet, les membres des groupes de l'Amel et de l'Amge ont généralement été en contact « physique » avec un membre de l'association avant de rejoindre le groupe. Ainsi, la rencontre dans la vie réelle précède souvent les échanges virtuels. Certaines inscriptions au groupe se font pourtant dans un autre cadre, par exemple pour obtenir des renseignements sur la ville, sur les études, soit avant même d'y venir, soit à

l'arrivée de l'étudiant. Concernant le groupe de Montpellier, différents cas de figure se présentent également. Certains groupes d'étudiants se connaissent dans la vie réelle et se retrouvent sur Facebook tandis que d'autres se rencontrent virtuellement avant une potentielle rencontre réelle (cas de l'administrateur du groupe dont les liens sont développés principalement sur Internet).

En termes d'usages des groupes sur Facebook, les échanges portent sur des thématiques proches (aide pour la rentrée, renseignements administratifs, soutien pour le logement ou le travail, rencontre des étudiants dans une même filière). L'Amel intègre aussi le groupe Facebook comme un outil de communication au service de l'association. Les actions de l'association bénéficient alors d'une large visibilité : les événements comme les journées d'accueil ou les soirées et rencontres touchent un large public. Le groupe Facebook de l'Amge permet également de rendre compte des actions de l'association, comme la caravane des écoles au Maroc, action phare.

Figure 36 – Captures d'écran d'échanges sur les groupes Facebook des étudiants marocains

### Echanges relatifs aux questions d'hébergement



Echanges relatifs aux questions administratives et d'organisation

salamo3alikom le groupe, j'ai une question pour les étudiants qui s'y connaissent : bientôt je bouge vers Montpellier pour la poursuite des études et donc je devrai renouveler mon titre de séjour. J'ai besoin de savoir s'il y a une pénalité ou une amende à payer pour un retard de renouvellement genre titre de séjour expire le 20/08/2013 et demande de renouvellement après cette date. Merci d'avance pour vos réponses...

il y a environ 2 semaines · Grenoble

J'aime Commenter Partager

Afficher 3 autres commentaires

merci pour vos réponses, tenez moi au courant s'il vous plaît si vous avez une nouvelle info confirmée et merci d'avance

20 août, 10:40 via mobile · J'aime · 2

je confirme la réponse de

20 août, 12:38 via mobile · J'aime · 1

sit, est il possible d ouvrir un compte bancaire dès mon arrivé en france, sans avoir encore une adresse fixe? quelle banque de préférence chez vous et merci .

il y a environ 2 semaines

J'aime Commenter Partager

by,un justificatif de domicile est obligatoire ou attestation d'hébergement sinon toutes les banques sont presque pareilles au niveau des services proposés reste a voir les frais de tenue de compte (CB, virement, prélèvements, etc.)moi je prefere la poste entre 9€ et 15€/trimestre selon la formule choisie et votre age.

22 août, 14:41 via mobile · J'aime

Bonjour, je suis étudiant depuis 3 ans à Lille et j'ai été admis dans une université au royaume-uni dans le cadre du programme Erasmus, sauf que voilà étant marocain il me faut un visa étudiant. Connaissez- vous les modalités d'obtention de ce visa ?

il y a environ 2 semaines

J'aime Commenter Partager

aimé ça

demande à cette personne sur facebook, il a déjà passer un erasmus.

23 août, 18:37 · J'aime

Salut les amis,

Merci pour l'ajout, j'ai eu une pré-inscription de l'université de Montpellier 1 Faculté d'Economie, je suis en cours de préparation des documents nécessaires à la demande de Visa d'étude Justificatif d'hébergement pendant les 3 premiers mois de séjour en France, réservation d'hôtel et allocation de devises correspondante, mais apparemment je peux pas faire une réservations au delà de 30 nuits ..

Je demande votre aide. Merci

il y a environ 2 semaines

J'aime Commenter Partager

aimé ça

Pour l'hôtel une quinzaine de jours suffit, avec la lettre explicative

19 août, 13:09 · J'aime

Quelle lettre explicative, vous avez un modèle SVP ?

19 août, 14:15 · J'aime

Bonjour, j'ai été admis à l'Université Lille 1, Je dois me rendre au service des visas du Consulat Général de France à Marrakech le 26/08/2013. Pour cela j'ai besoin d'une attestation d'accueil ou justificatif d'hébergement pour les trois premiers mois. Est-ce qu'il y a quelqu'un qui peut m'aider?

il y a environ 2 semaines

Bonjour,

svp, concernant, l'attestation d'assurance civile demandée avec les papiers du dossier d'inscription à l'Um1, est-ce qu'il faut la faire chez une assurance ou bien ça passe qd tu paies les frais à la fac ? merci de répondre

vendredi

J'aime Commenter Partager

Quel est le meilleur moyen de transport pr voyager a la fin de ce mois du maroc a lille ? c urgent SLV

il y a environ 2 semaines · Salé, Rabat-Salé, Morocco

Echanges relatifs à la prise de contact et au regroupement

salut tout le monde  
svp je cherche quelqu'un qui suit une formation en alternance et merci 😊

dimanche · Montpellier

Salut les amis.  
Qui est avec moi pour créer une association pour étudiants marocains ?

mercredi dernier

quelqu'un a L'UM2?????????

il y a environ 2 semaines

Source : Groupes Facebook des étudiants marocains (les noms sont masqués)



Ces échanges rendent compte de la circulation des informations au sein des groupes Facebook des étudiants marocains, vérifiant ainsi que les liens faibles sont davantage producteurs de circulation des informations. Nous parlons ici de liens faibles dans la mesure où les interlocuteurs ne sont pas amis et ne se connaissent pas. Le groupe permet donc d'échanger à partir de l'expérience de chacun. Ce vécu procure des connaissances qui, une fois partagées, deviennent une ressource pour les autres.

Enfin, l'éclatement géographique des étudiants au sein des groupes est particulièrement intéressant. En effet, ils sont ou ont été des étudiants à Lille ou Montpellier et, contre toute attente pour un certain nombre, ils ont aujourd'hui quitté cette ville d'études, soit pour travailler (dans une autre ville en France, à l'étranger ou au Maroc), soit pour poursuivre des études ailleurs. Ainsi, les étudiants ont créé des liens qui prennent sens dans leur parcours de formation et de vie, manifestant leur attachement à la ville d'études.

## **2.3. L'analyse structurale**

Nous procédons ici de la même façon que pour les réseaux personnels en présentant les graphes issus de l'analyse structurale, commentés et illustrés à travers d'autres données dans le texte. L'objectif est d'interroger l'influence de la structure du groupe dans la mobilité.

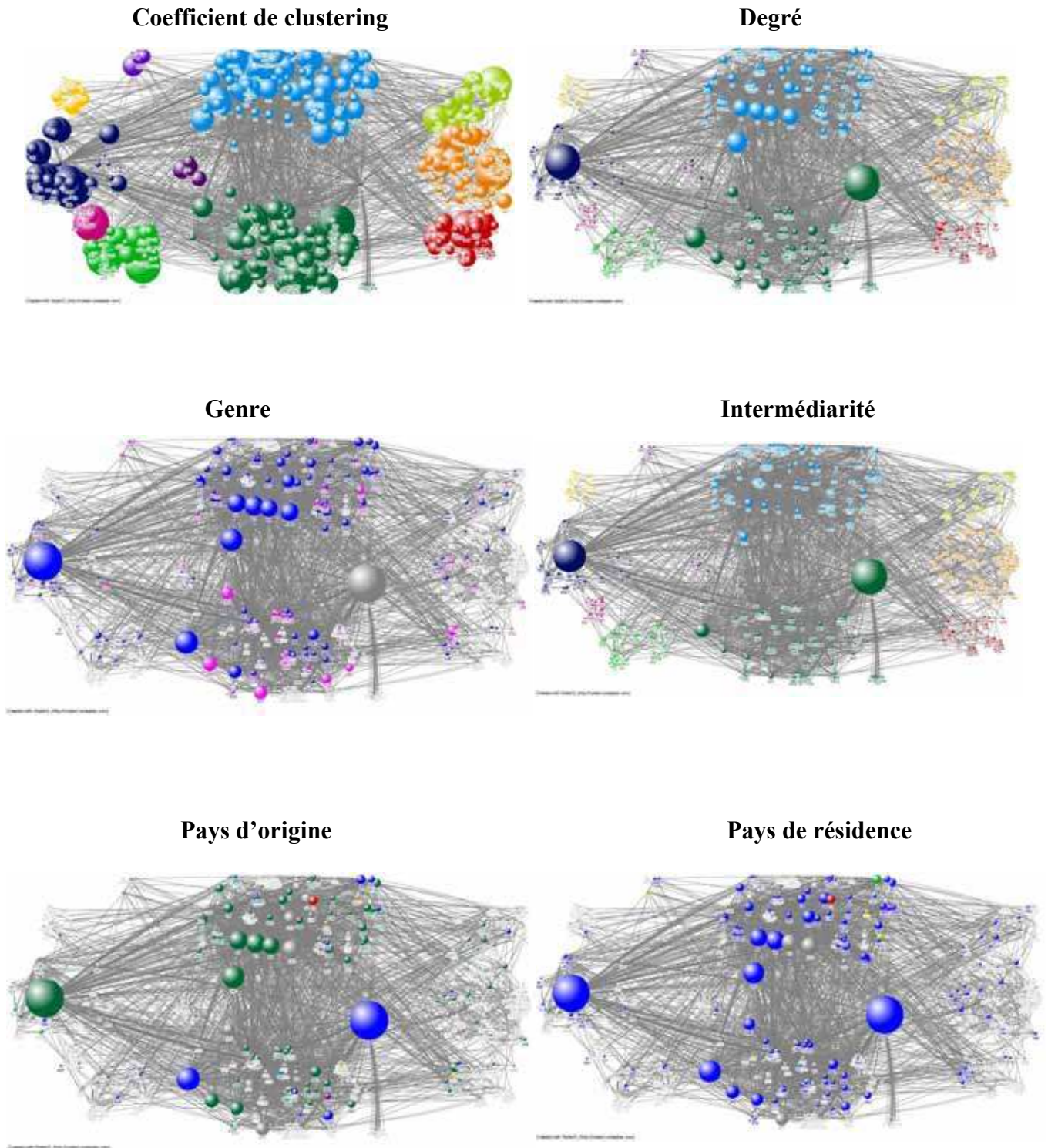
### **2.3.1. L'Association Marocaine des Etudiants de Lille (AMEL)**

Le groupe compte 588 membres à la date de l'extraction des données, en avril 2011, et 2882 liens. Le logiciel a procédé à l'élaboration de douze clusters regroupant entre 155 et 2 nœuds ce qui correspond au coefficient de clustering sur la planche page suivante.

Le degré met en avant la popularité de deux individus qui occupent également les rôles d'intermédiaire. Il s'agit d'abord du président charismatique de l'association de 2008 à 2010. Les commentaires de graphe avaient déjà mesuré son importance. Ensuite, l'autre intermédiaire correspond au profil créé pour l'association (Asso Amel) tenu par la même personne et permettant une plus grande visibilité de l'association sur Facebook. Parmi les autres personnes les plus populaires, nous retrouvons les membres actifs de l'association, principalement du bureau précédent (jusque 2010) mais toujours actifs.

La répartition selon le genre est intéressante. Parmi les personnes qui ont renseigné leur sexe, 70 % sont des hommes et 30 % des femmes. Ceci est dû notamment aux filières d'études suivies par les membres du groupe (principalement génie civil, génie mécanique et autres filières techniques) et au fait que l'université de Lille I compte davantage d'hommes que de femmes.

Figure 37 – Analyse structurale du réseau Facebook du groupe de l'association marocaine des étudiants de Lille (AMEL)



Le graphe relatif au pays d'origine rend compte de l'importance du Maroc (en vert foncé). Le nœud bleu « Asso Amel » cité plus haut attire l'attention puisqu'il est renseigné comme originaire de France mais est trompeur, puisqu'il représente l'association et n'est pas attaché à un profil d'étudiant. En dehors du Maroc, quelques individus sont originaires de France et d'autres, plus rares, viennent d'autres pays comme le Liban ou le Sénégal. L'analyse par les villes d'origine n'est pas concluante et ne nous permet pas d'établir de liens significatifs.

Le graphe relatif au pays de résidence illustre bien l'implantation de l'association en France, et l'indicateur des villes de résidence précise que cette implantation est en majorité lilloise.

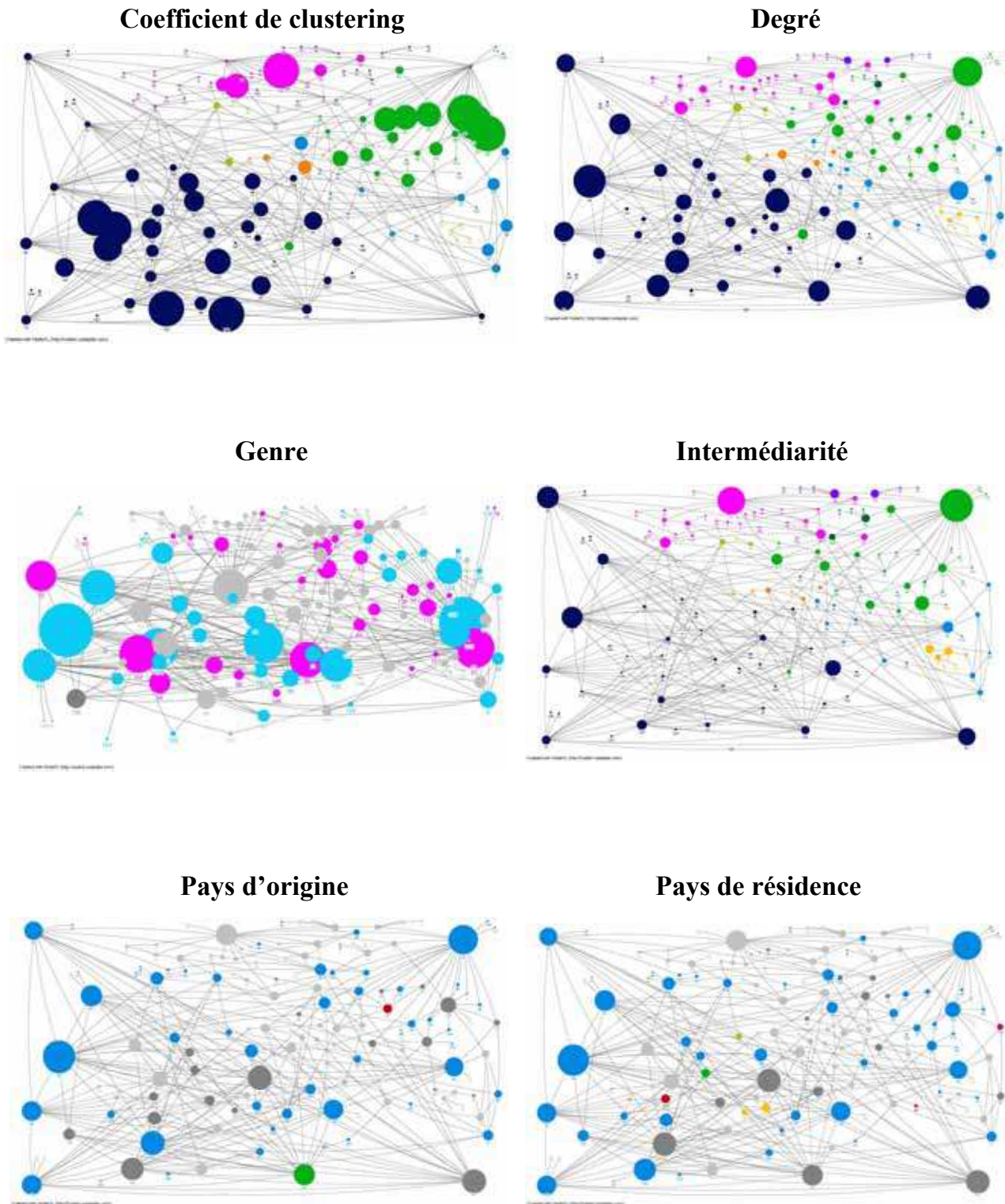
### **2.3.2. Les étudiants marocains de Montpellier**

Le groupe compte 142 membres à la date de l'extraction des données, en avril 2011, et 343 liens. Le logiciel a procédé à l'élaboration de neuf clusters regroupant entre 44 et 4 nœuds ce qui correspond au coefficient de clustering sur la planche page suivante.

Le graphe relatif au degré montre une certaine homogénéité des individus par rapport au nombre de liens qu'ils ont dans le groupe tandis que l'intermédiarité isole quelques individus clé notamment le créateur du groupe et l'ancienne administratrice.

La répartition selon le genre révèle que 57,5 % des membres du groupe sont des hommes et 42,5 % des femmes. La proportion de femmes est donc plus importante que pour le groupe de l'Amel. Ceci s'explique notamment par le fait que les types d'études suivies sont plus variés (incluant plusieurs universités et filières à Montpellier) et par le réseau mixte de l'ancienne administratrice ajouté au groupe.

Figure 38 – Analyse structurale du réseau Facebook du groupe des étudiants marocains de Montpellier



Sur le graphe pays d'origine, le Maroc est présenté en bleu, ainsi la majorité des membres du groupe est originaire du Maroc. Sur le graphe pays de résidence, c'est la France qui est représentée en bleu. Comme pour le groupe précédent, ce groupe est ancré localement, principalement localisé à Montpellier.

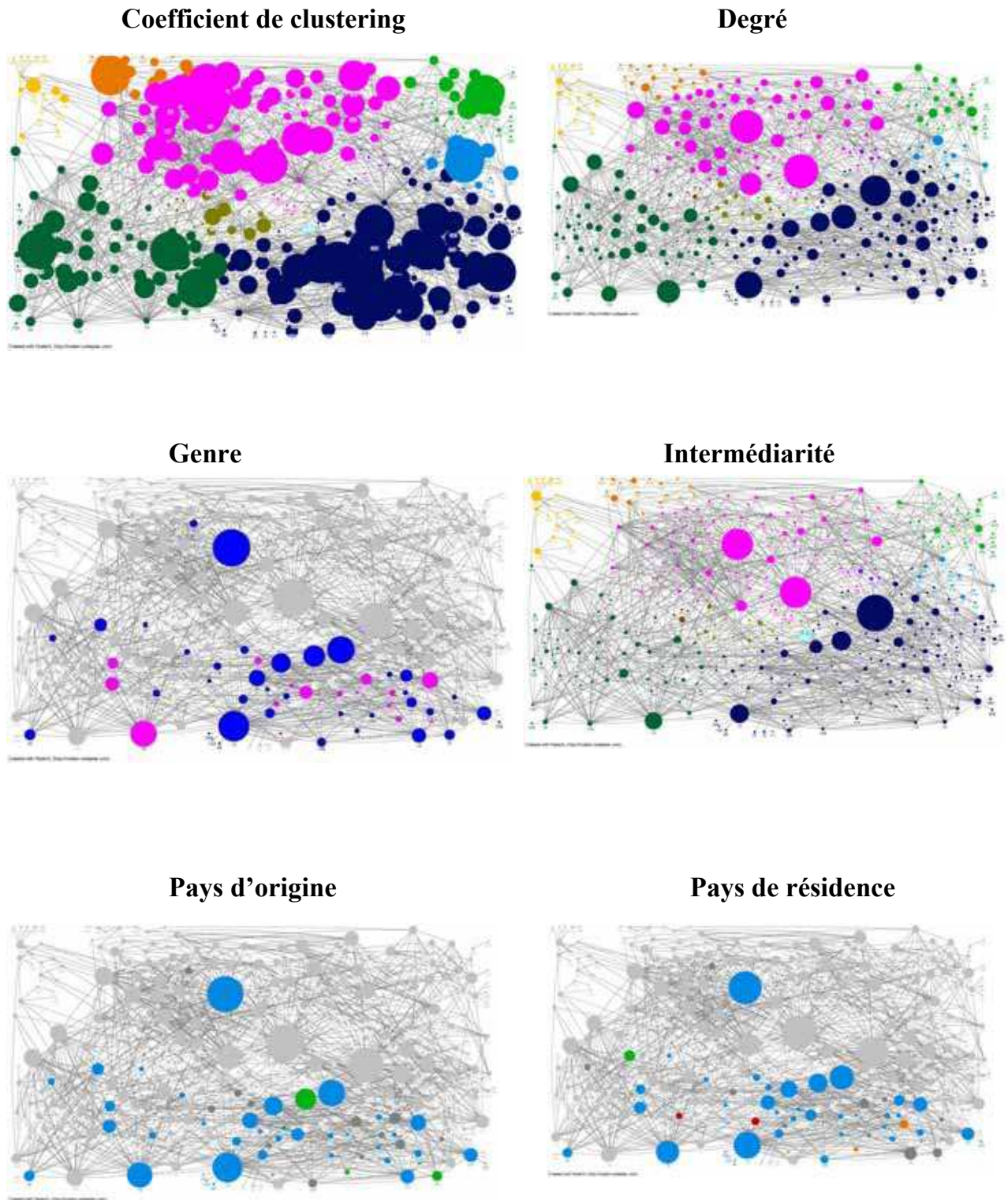
### **2.3.3. L'association des Marocains aux Grandes Ecoles (AMGE)**

Le groupe compte 343 membres à la date de l'extraction des données, en avril 2011, et 1297 liens. Le logiciel a procédé à l'élaboration de douze clusters regroupant entre 109 et 2 nœuds, ce qui correspond au coefficient de clustering sur la planche page suivante.

Le graphe relatif au degré montre l'importance de certaines personnes également en position d'intermédiarité favorable. Nous retrouvons notamment la créatrice de l'association lilloise ainsi que l'ancienne présidente. Le président actuel se démarque également mais de manière plus discrète.

La répartition selon le genre est très peu renseignée dans ce groupe, seuls 15 % des individus ont indiqué leur sexe. Parmi eux, 70 % sont des hommes et 30 % des femmes. Ce sont des proportions équivalentes à l'Amel. Il est difficile d'apporter un éclairage puisque les données sont lacunaires mais nous pouvons penser que les données vont dans le sens d'une proportion d'hommes plus importante dans les grandes écoles.

Figure 39 – Analyse structurale du réseau Facebook du groupe de l'association des Marocains aux grandes écoles (AMGE)



Les données relatives aux pays d'origine et de résidence sont peu renseignées sur les profils des personnes. Sur le graphe du pays d'origine, le Maroc est représenté en bleu et concerne la majorité des individus pour qui nous détenons l'information. De même, sur le graphe du pays de résidence, la France, représentée en bleu, accueille la majorité des membres du groupe. Par contre, dans ce groupe, les villes de résidence ne se limitent pas à Lille mais bien d'autres villes sont mentionnées telles Paris, Nice, Montréal. Ces données vont dans le sens d'une mobilité plus importante des étudiants des grandes écoles par rapport aux étudiants des universités.

### 2.3.4. Des logiques différentes selon les groupes

Tableau 53 – Comparatif des données structurales des groupes

	groupe MTP	groupe Lille AMGE	groupe Lille AMEL
<b>Centralisation de degré</b>	<b>13,1%</b>	<b>14,2%</b>	<b>34,9%</b>
<b>Centralisation d'intermédiarité</b>	<b>19,9%</b>	<b>16,8%</b>	<b>28,0%</b>
<b>Centralisation de proximité</b>	<b>24,4%</b>	<b>28,4%</b>	<b>41,3%</b>
Nœuds	142	343	588
Liens	343	1 297	2 882
Diamètre (Distance géodésique maximale)	10	9	9
Distance géodésique moyenne	3,612	3,404	3,084
Densité du graphe	0,034	0,022	0,017

Source : Base de données personnelle à partir des 20 étudiants enquêtés

Les données comparatives des groupes des étudiants marocains sur Facebook vont dans le sens des analyses précédentes, principalement pour la spécificité du groupe de l'association Amel. En effet, les données montrent bien qu'au sein du groupe, il existe quelques individus incontournables avec qui les liens sont intenses pour l'ensemble du groupe renforçant ainsi la place d'intermédiaire. Les deux autres groupes ont une structure proche sans réel leader apparent, mais plutôt avec quelques personnes qui occupent un rôle important sans être de premier ordre.

Le traitement séparé des groupes de Lille et de Montpellier permet de montrer deux modèles distincts. D'un côté, nous avons deux groupes lillois qui représentent des associations existantes et d'un autre côté, le groupe de Montpellier n'a pas d'existence associative réelle. Ainsi, les données de l'analyse structurale mettent en avant deux logiques : une logique affinitaire et intégratrice dans le cas des associations et un système atomisé dans



le cas du groupe de Montpellier. Les explications relèvent de la structure associative dont les entretiens rendent compte. Pour les groupes des associations étudiantes de Lille (et encore plus pour l'Amel), les données structurales montrent à la fois une proximité géographique et organisationnelle (ou affinitaire par l'association) avec un leadership fort ; tandis que nous observons simplement une proximité géographique pour le groupe de Montpellier.

## **Conclusion – La complexité du système de mobilité étudiante marocaine par le collectif des réseaux du web**

Ce chapitre proposait un croisement des niveaux d'analyse rendant compte de la complexité du système de mobilité des étudiants marocains. Les données de ce chapitre font écho aux résultats des chapitres précédents. En effet, l'approche du collectif sur le web rend compte, dans une certaine mesure, du système de mobilité internationale des étudiants marocains précisé dans le chapitre 3, tout en étayant certaines hypothèses liées à des spécificités au sein du groupe des étudiants.

L'analyse des données agrégées par la création d'une base de données permet d'apporter des éléments de compréhension de la mobilité internationale des étudiants marocains, notamment en fonction de leur ville d'études et du type de lycée d'obtention du baccalauréat. Certains critères répondent ainsi à des facilités de mobilité. Nous retrouvons les grandes orientations des étudiants marocains dans le monde et en France. L'agrégation des données va dans le sens d'une concentration des réseaux des étudiants dans la ville d'études. En parallèle, le reste du réseau se trouve dans d'autres villes en France et dans le monde. Le critère discriminant du type de baccalauréat fait état d'une mobilité différenciée des amis des étudiants, les amis de ceux ayant un bac français sont plus mobiles mais surtout vers la France. De même, l'analyse selon le type de baccalauréat montre des réseaux plus fermés et plus connectés pour les étudiants issus du lycée français.

Enfin, l'approche par les groupes Facebook éclaire le lien entre réseau et mobilité, notamment dans les liens construits avec les compatriotes durant la mobilité. L'analyse structurale des groupes met en avant plusieurs logiques selon les groupes concernés : une logique affinitaire et intégratrice pour les associations de Lille et un système plus atomisé pour le groupe de Montpellier (non associatif).

## *Conclusion Partie 3*

### *Des réseaux étudiants élargis, connectés et dynamiques*

---

Ces chapitres ont permis de valider l'hypothèse principale qui orientait cette partie, en démontrant que les étudiants, dans des temporalités qui leur sont propres, maintiennent et établissent des réseaux élargis, connectés et ayant des répercussions spatiales. Ainsi, en mobilité, les étudiants ont construit des réseaux qui prennent sens et renvoient à des pratiques et des représentations de l'espace.

Le chapitre 5 montre que les différents réseaux sociaux identifiés ont des implications temporelles (dans les temps de la mobilité) et spatiales (ancrage, circulations, trajectoires). D'une part, les réseaux sont complémentaires dans la mobilité et interviennent dans l'orientation des trajectoires et des circulations. D'autre part, les réseaux sont inscrits dans la durée et entretiennent le lien au pays d'origine. Ce chapitre pose deux questions fondamentales : comment se construit le réseau ? Comment naissent et meurent les relations ? Une relation au sein d'un réseau n'est pas autonome, elle représente un élément dépendant d'un ensemble de relations constituant le réseau de l'étudiant. Tout d'abord, le réseau se construit dans des contextes (écoles, loisirs, famille, institutions, etc.) suivant les temporalités de la vie de l'étudiant. Certaines relations naissent par le réseau du réseau, créant ainsi une dynamique d'élargissement. Les relations peuvent être inscrites dans un seul ou plusieurs contextes, définissant dans ce cas des liens multiplexes qui tendent à autonomiser la relation et donc à la faire perdurer (Bidart, 1997). Ensuite, les relations se renouvellent au fil du temps et selon les étapes de mobilité. Nous pouvons nous demander comment vont évoluer les relations créées pendant la vie étudiante, d'autant que, d'après C. Bidart (2008), les amis d'université sont ceux qui disparaissent le plus vite. La taille des villes peut également avoir un impact sur la mobilité et sur le maintien ou la dissolution des liens forts.

Les pratiques des étudiants ont permis de repositionner les réseaux identifiés au sein des réseaux sociaux du web. En effet, les pratiques Internet se révèlent incontournables à la compréhension des réseaux des étudiants marocains en mobilité internationale. Le chapitre 6 montre que le réseau Facebook est un prolongement des relations « réelles » même si certaines n'y apparaissent pas, comme la famille. Ces réseaux sont révélateurs d'identités et représentent une nouvelle source relative aux trajectoires des migrants. Les pratiques des réseaux sociaux du web alimentent l'entretien et le développement de réseaux complémentaires et variés. Les réseaux sur le web rendent compte de la dynamique des mobilités. Le chapitre 7 apporte des éléments de différenciation des étudiants marocains introduisant des critères influençant la mobilité, notamment en fonction de leur ville d'études et du type de lycée d'obtention du baccalauréat. Le web est ici plus qu'un outil ou un média mais bien un producteur de social (Proulx, 2008). Au-delà de l'impact du web sur les formes traditionnelles de sociabilités, les réseaux influencent l'accès aux ressources notamment par

l'échange d'informations de types variés selon les dimensions individuelles, contextuelles et structurelles des réseaux.

Ces résultats éclairent globalement l'accès aux ressources de mobilité à partir des réseaux sociaux. En effet, un réseau dense peut aussi bien être très fermé et offrir des possibilités d'informations intéressantes. La hiérarchie, la densité et l'intermédiation au sein des réseaux donnent des informations sur l'agencement des ressources de mobilité (matérielles et symboliques). La position des membres du réseau est associée aux capacités des individus à utiliser les ressources du réseau (Lin, 1995). L'accès aux ressources de mobilité influence le rapport à l'espace, notamment par les représentations à travers le niveau d'information, et par les pratiques selon les possibilités de circulations et de trajectoires.

## QUATRIEME PARTIE

---

*Réhabiliter la mobilité  
provisoire  
pour penser la territorialisation  
étudiante ?*

---



La mobilité internationale des étudiants marocains apparaît maintenant comme un processus complexe obéissant à des logiques multiples dans le cadre d'une mobilité provisoire dont les réseaux sociaux en représentent les fondements. Les chapitres précédents ont analysé les différents niveaux des réseaux, de l'individuel au collectif et ont permis d'amorcer la discussion de cette dernière partie sur le lien entre réseaux et territoire. Trois éléments sont à inclure dans l'approche des mobilités étudiantes : le caractère provisoire dû à la quête d'un diplôme, l'importance des réseaux sociaux et l'utilisation massive des nouvelles technologies suggérant une nouvelle relation à l'espace. L'objectif de cette dernière partie est de saisir la portée territoriale de ces dynamiques sociales selon l'hypothèse d'une territorialisation des réseaux sociaux.

Le territoire est dynamique, mouvant et se redéfinit continûment par les pratiques des acteurs (Antheaume, Giraut, 2005). Il n'y a pas de territoire sans acteurs<sup>92</sup> (Gumuchian et Al., 2003). C'est par « *la pratique, l'action et la réflexivité* » (Di Méo, Buléon, 2005, p. 83) que les acteurs construisent le territoire. « *En s'appropriant concrètement ou abstraitement un espace, l'acteur territorialise l'espace* » (Raffestin, 1980, p. 149, traduction). Le territoire construit par l'action des acteurs est un champ dynamique social où les acteurs se mettent en relation. Par sa propriété « relationnelle », il est alors multidimensionnel et dynamique, continûment en transformation (Leloup, 2010). Parallèlement au territoire « construit » par les acteurs (à travers la territorialisation), un territoire « vécu » émerge. Le territoire, sa construction (territorialisation) et son « vécu » (la territorialité) sont dynamiques et changeants, car « relationnels ».

Concernant les étudiants marocains en mobilité internationale, il nous semble que nous sommes face à un processus de territorialisation en perpétuelle construction, qui se fait et se défait dans le temps. L'interprétation par la territorialisation permet de rendre compte de la dynamique relationnelle et éphémère. En effet, à partir d'une approche relationnelle de l'espace, nous questionnons les effets des dynamiques de réseaux en termes de configuration territoriale positionnant les réseaux (de natures différentes, qui se font et se défont, se superposent dans des temporalités variées) comme structurant la territorialisation mobilière. Pour l'analyse de la territorialisation étudiante, il n'existe pas de marqueurs physiques de l'espace (marquage des lieux), les indicateurs relèvent du marquage éphémère relatif à l'investissement de l'espace (mentalement, dans les représentations et l'appropriation). Comment le processus de territorialisation se concrétise dans le mouvement ? Ici, il ne s'agit pas d'assigner les étudiants en mobilité à une échelle d'analyse mais bien d'imbriquer les échelles dans une continuité plus proche de leur réalité et des pratiques.

Nous procédons par étapes. Le chapitre 8 revient sur les éléments qui participent au processus de territorialisation à partir de l'articulation et de l'interdépendance des réseaux sociaux. La multiplicité des lieux chargés de sens questionne la présence plurielle des étudiants identifiant les lieux comme plots de la territorialisation. La territorialisation étudiante est alors abordée à partir d'indicateurs relatifs à la représentation des lieux

---

<sup>92</sup> La notion d'acteur marque le retour du Sujet dans les sciences sociales. L'acteur est un « *actant pourvu d'une intériorité subjective, d'une intentionnalité, d'une capacité stratégique autonome et d'une compétence énonciative* » (Lévy et Lussault, 2003, p. 39). Pour un approfondissement sur les théories de l'action et sur le concept d'acteur territorialisé voir Gumuchian et al. (2003), Gumuchian et Pecqueur (2007).

(l'ancrage et l'implication spatiale des pratiques du web social) et à la représentation des liens (les critères d'identification et d'altérité).

Enfin, le chapitre 9 chemine depuis les temporalités d'évolution des réseaux sociaux jusqu'à la définition d'un territoire relationnel et d'un territoire des possibles. Ce chapitre propose donc de discuter les résultats d'une territorialisation étudiante mobile, dynamique et provisoire. Certains auteurs (Di Méo, 1998 ; Marié, 1982 ; Raffestin, 1982) ont établi le fait que le territoire ne pouvait se construire et n'exister qu'avec « l'épaisseur du temps ». Très représentatif de ce point de vue, M. Marié estime que « l'espace a besoin de l'épaisseur du temps, de répétitions silencieuses, de maturations lentes, du travail de l'imaginaire social et de la norme pour exister comme territoire » (Marié, 1982). A l'inverse, nous nous inscrivons ici plutôt dans une approche des territorialités des temps courts, du quotidien et qui ne dure pas.

## CHAPITRE 8

---

*Une territorialisation étudiante  
mobile et réticulaire*

---



Nous entendons la territorialisation comme étant le « processus par lequel les individus et les groupes s'inscrivent dans un espace à partir de différents potentiels, contraintes, demandes et par lequel ils pratiquent cet espace en fonction de leurs stratégies » (Di Méo, 1998). Cette approche est féconde pour une analyse dynamique et relationnelle des mobilités éphémères puisque nous sommes face à un processus spécifique de territorialisation en mobilité à partir des réseaux sociaux.

Premier constat, la territorialisation des étudiants marocains est « mobilitaire », c'est-à-dire construite par et dans la mobilité. La mobilité entraîne une complexification territoriale qui « relève de l'enchevêtrement des échelles de temporalités (saisir les temps de la mobilité) et de l'espace (saisir les lieux des mobilités) que le géographe est amené à comprendre » (Cortes, 2008, p.11). Les étudiants procèdent à une territorialisation dans le mouvement.

Second constat, la territorialisation des étudiants marocains est réticulaire c'est-à-dire construite par et à travers les réseaux sociaux. Les réseaux, à la fois caractéristiques et supports des mobilités étudiantes marocaines, permettent de creuser l'approche d'une territorialisation en mobilité même temporaire, révélatrice de la complexification territoriale.

Cette approche par la territorialisation prend sens pour creuser le lien entre mobilité et réseaux sociaux (par le sens donné à leur spatialisation). Ce positionnement s'insère dans un vaste champ de la littérature de la dernière décennie sur le lien territoire-réseaux relevant le dépassement de la dichotomie entre territoire et réseaux précisément (citons entre autres Bakis, 1990 ; Bakis, Grasland, 1997 ; Cortes, Capron, Guétat-Bernard, 2005 ; Chivallon, 1997 ; Faret, 2003 ; Offner, Pumain, 1996 ; Péraldi, Périn, 1996 ; Tarrius, 2000).

Les marqueurs de cette territorialisation particulière ne sont pas physiques et les indicateurs reposent sur les représentations et les pratiques. L'analyse de la mobilité et des réseaux nous apporte plusieurs entrées permettant de définir le processus de territorialisation : la multiplicité des lieux chargés de sens, le projet de retour, la mise en relation des lieux par les liens du web et les critères d'identification des étudiants en mobilité. Les analyses des marqueurs de la territorialisation se fondent sur les 77 entretiens de l'échantillon.

## 1. Présence plurielle. Multiplicité des lieux chargés de sens

Le mouvement prend sens dans ce qui est fixe : les lieux. Ainsi, la mobilité et l’ancrage ne sont pas incompatibles, au contraire, le mouvement implique un ancrage multiple (les lieux chargés de sens) ainsi qu’un ancrage de référence (l’origine).

Nous reprenons ici l’acception de D. Retailé, selon lui la mobilité comprend « des points d’appui symboliques qui donnent du sens à la circulation en même temps qu’ils l’orientent. (...) La fixation des valeurs anthropologiques fondamentales dans les lieux, fait du mouvement une transformation d’état entre des points fixes qui fournissent les repères. » (Retailé, 2009<sup>93</sup>, p. 102). Dans la mobilité internationale des étudiants marocains, l’ancrage est fort et fondé sur des réseaux qui donnent du sens aux lieux. Toutefois, les lieux se reconfigurent sans cesse dans le temps, dans le sens où la signification des lieux évoluent pour les individus (pratiques éphémères, souvenirs, imaginaire, etc.).

Comment rendre compte dans un contexte de mobilité internationale à la fois des quelques lieux qui prennent sens et de l’ouverture plus large sur le monde ? Pour chaque étudiant enquêté, une géographie personnelle prend sens à partir des lieux significatifs dont leur pratique et leur fréquentation ne sont pas linéaires dans le temps, lesquels lieux sont associés à des rencontres, à des temps de la vie. Cette représentation personnelle de l’espace met en relation les lieux à travers l’importance des liens, ce qui forme un réseau de sens. Ainsi, les représentations et pratiques des étudiants rendent compte d’une multiplicité des lieux chargés de sens en parallèle d’un nombre important de lieux moins signifiants. Les lieux n’ont pas de sens en eux-mêmes, ils font sens pour l’individu. Ce sens est souvent défini *a posteriori*, quand on se raconte à soi-même sa vie, dans un retour réflexif par rapport aux lieux qui comptent.

Au-delà des espaces de vie qui rendent compte d’une expérience concrète et matérielle des lieux (Frémont, 1979)<sup>94</sup>, il s’agit de différencier les lieux chargés de sens (à la fois les lieux les plus fréquentés, les lieux préférés et les lieux symboliques). Leur caractérisation s’effectue par le discours des étudiants et leurs pratiques. Il n’y a pas de hiérarchie des lieux mais des usages, des stratégies, des intentionnalités et des contraintes différenciés (Cortes, 2008).

### 1.1. Identifier et catégoriser les lieux

A partir des entretiens, nous relevons différents lieux qui font sens. Ils peuvent être mis en parallèle avec la typologie établie par M. Georgiou (2010). L’auteure a identifié trois « *main spaces* » :

---

<sup>93</sup> In Vanier et al., 2009, *Territoires, territorialité, territorialisation. Controverses et perspectives*.

<sup>94</sup> « Espace vécu et niveaux sociaux », in *L’espace vécu* sous la direction de Michel-Jean Bertrand, Armand Frémont, Jean Gallais et Alain Metton, Caen, Université de Caen

- « *Home* » : Cette catégorie fait référence aux lieux de résidence, lieux vraiment centrés sur l'espace de vie personnel et intime, le foyer. Pour les étudiants, il s'agit de la chambre en cité universitaire sur le campus ou du studio ou appartement dans un quartier dans la ville (plutôt en centre-ville et rarement dans un quartier maghrébin ou multiculturel). Nous faisons également référence à la résidence au Maroc puisque pour les étudiants, la « maison » est à la fois dans la ville d'études mais correspond aussi au foyer familial. Les étudiants considèrent qu'ils ont deux foyers, au même titre que tout migrant. Ils se retrouvent dans un phénomène de pluri-résidence banalisé. Ces lieux relèvent de l'intimité, du partage avec les amis les plus proches et la famille.
- « *City* » : Cette catégorie concerne la ville d'accueil et inclut donc les lieux pratiqués dans la ville d'études. Certains lieux de sorties ont du sens pour les étudiants en fonction des activités et des personnes qui y sont attachées. Ces lieux varient selon les étudiants. Nous relevons les lieux de loisirs (bibliothèques, cafés, etc.), de pratiques sportives (terrain de foot, club de sport), de sorties nocturnes (bars fréquentés régulièrement), de prière (mosquée) et de shopping (centre-ville piéton). Ces lieux sont le plus souvent dans la ville mais peuvent être également dans les villes alentours. Ils sont souvent fréquentés de façon hebdomadaire et avec des amis ou des personnes partageant les mêmes loisirs. Dans les discours des étudiants, ce sont à la fois les activités qui donnent le sens aux lieux mais également les personnes avec qui ces moments sont partagés.
- « *National and transnational space* » : Cette catégorie permet un croisement des échelles pour les lieux pratiqués, une interconnexion et une coprésence du local, du national et du global. Il s'agit des lieux chargés de sens dans le pays d'origine et également dans d'autres pays visités. Nous relevons les lieux fréquentés dans la ville d'origine (école, quartier, cafés, etc.) ainsi que d'autres lieux dans d'autres villes du pays d'origine (exemple d'une plage où un groupe d'amis passe une partie des vacances ou d'une autre ville appréciée dans laquelle l'étudiant séjourne régulièrement ou du village d'origine de la famille). Nous incluons aussi les lieux à l'étranger ou dans d'autres villes de France (exemple d'un quartier à Paris où vit un membre de la famille). Pour les individus, il existe un emboîtement des échelles mettant en relation directe le local et le monde, la seule échelle valable étant celle de l'individu.

A ces lieux, nous ajoutons des lieux spécifiques aux étudiants rencontrés :

- Le lieu d'études (école ou université) est hautement significatif pour les étudiants par le temps passé quotidiennement et par le sens accordé aux études. Ce lieu devient une centralité dans la vie étudiante et impulse la construction des espaces de vie notamment par les réseaux sociaux et la fréquentation des mêmes lieux que les amis étudiants (exemple de lieux de rencontre comme la maison des étudiants à l'université de Lille ou le bar en face d'une école de commerce). Ainsi, par sa position dans la ville et par les lieux « typiquement » fréquentés, le lieu d'études influence les relations à l'espace. L'étudiant établit une relation affective, symbolique et surtout quotidienne (tout comme le lieu de résidence) à ce lieu, spécialement par les relations qui y sont

développées. Il s'agit donc d'intégrer la subjectivité des étudiants et leurs représentations pour comprendre les relations à l'espace.

- Les lieux non vécus ou vécus par l'intermédiaire de quelqu'un d'autre. Nous faisons ici référence au partage par Internet et les réseaux sociaux du web. En effet, pour les étudiants rencontrés, certains lieux prennent sens sans s'y être rendu. Il s'agit par exemple des villes d'études en France ou à l'étranger des amis du lycée (par les photos et les vidéos), des chambres d'étudiant des amis connues grâce à la webcam, du campus et des salles de cours (par les photos partagées en direct). Le web permet ainsi une identification des lieux non fréquentés directement. Ce sont des lieux réels vécus par le lien virtuel.

## **1.2. Des liens entre les lieux**

Un lieu est rarement évoqué seul, souvent il est mis en relation avec d'autres éléments de la vie des étudiants et donc renvoie à la construction de l'histoire personnelle. Les discours resituent les lieux de sortie comme intégrés à d'autres lieux (ex. d'un bar très fréquenté intégré au centre ville de Lille et comme lieu de rencontre des étudiants de la promo). Les lieux de pratiques sportives sur le campus (ex. du football) sont également intégrés dans un ensemble de lieux de vie (école, résidence, sport).

Au-delà des lieux, la question est de savoir avec qui ils sont pratiqués. L'aspect relationnel donne le sens et la représentation des lieux. N. Cattan (2012, dans la continuité de D. Massey, 1994) propose précisément d'introduire l'éphémère dans les territorialités par « une re-conceptualisation du lieu en termes d'espace-temps basé sur la prise en compte des interrelations sociales à toutes les échelles » (2012, p.68). Cette approche propose de mettre en avant le sens que prennent certains lieux notamment par les relations et le lien avec le lointain. C'est donc la subjectivité du sens qui est privilégiée impliquant une évolution rapide du sens. M. Georgiou (2010) distingue ainsi « *place* » et « *space* » en accordant une définition plus complexe du second terme par la prise en compte des relations sociales, des liens et des continuités entre les lieux créant une dynamique propre aux différents « *spaces* », tant sociale, économique, culturelle ou identitaire.

Les lieux se construisent et se disent dans et par le réseau social, sans possibilité de les isoler socialement pour l'individu. Les réseaux permettent de saisir ce qui fait lien entre les lieux. Tisser des liens entre les lieux (être dans la présence plurielle, entre deux ou plusieurs lieux) relève à la fois des relations sociales et des circulations.

## **1.3. Les lieux, plots de la territorialisation**

Pour la population des étudiants marocains, souvent considérés comme des « migrants privilégiés », la mobilité représente l'expression d'une volonté d'habiter l'espace

contrairement à la majorité des migrants économiques pour lesquels les préoccupations relèvent souvent d'une obligation de subsistance et de résidence.

Les étudiants, tout en intégrant le fait qu'ils sont de passage et en ayant le plus souvent d'autres projets de mobilité pour les études ou le travail, démontrent un attachement aux lieux et aux liens noués en mobilité. Les étudiants montrent une capacité à être ancrés dans la mobilité, même provisoirement. Les lieux faisant sens en mobilité se chargent affectivement et symboliquement du fait aussi des lieux de premières expériences d'émancipation et d'autonomie des étudiants.

L'ancrage ne se définit pas simplement par la proximité spatiale. Les lieux de référence peuvent être lointains et même parfois non pratiqués (par le web social), les lieux proches peuvent n'avoir aucun sens, ne pas être familiers. L'ancrage n'est pas seulement une identification aux lieux, c'est aussi par les relations construites que les lieux prennent sens. Ainsi, l'ensemble des points d'ancrage forme une mosaïque de lieux, de liens et de sens, les lieux formant les plots de la territorialisation et les relations sociales en étant les liens. Les éléments de la territorialisation étudiante dans la mobilité sont identifiables par l'ancrage dans plusieurs lieux, lesquels ont du sens reliés les uns aux autres.

Nous sommes donc face à des individus géographiquement pluriels (Stock, 2006), pouvant être de plusieurs lieux à la fois. Cette présence plurielle est possible par l'histoire de la mobilité des étudiants, par une mobilité quotidienne physique et sur le web et par l'existence d'un certain potentiel de mobilité.

## **2. L'ancrage de référence, de l'origine au projet de retour. « D'où je viens et là où je retournerai »**

« On en parle souvent entre nous. Aussi avec les amis, on se demande souvent si on reste ici ou si on repart. A chaque fois on nous pose la même question. Nous, je parle au nom de mes amis et des Marocains que je connais, on n'a pas vraiment de réponse précise, mais on prévoit des trucs, on envisage, mais on ne sait pas trop. Pour l'instant c'est mon projet de finir le master 2, de travailler quelques années ici et de rentrer ensuite. » H., étudiant à Lille (14)

### **2.1. L'origine, ancrage identitaire de référence en mobilité**

La mobilité renforce paradoxalement la référence au lieu d'origine (Arab, 2009 ; Bruneau, 2004 ; Faret, 2004 ; Ma Mung, 1996). Parmi l'ensemble des lieux qui font sens pour les étudiants en mobilité, l'origine reste la référence et constitue le point d'ancrage identitaire. En effet, dans les discours, l'origine reste le lieu le plus chargé de sens, attaché à la famille et donc souvent à la maison familiale mais l'origine inclut également les amis, le lycée, les lieux dans la ville, le quartier dans la ville d'origine, etc. Pendant les entretiens, les étudiants ont souvent montré des photos sur leur téléphone portable (photos de leur ville, de leur famille, de leur maison, de leur lycée), signes d'une volonté de porter ses origines sur soi, de ne pas les

quitter, d'être accompagné en mobilité. Au-delà des lieux, c'est bien ici leur sens qui compte et les relations sociales qui y sont associées.

Pour les étudiants, l'ancrage de référence se matérialise par les liens maintenus et l'attachement aux origines et également par les formulations de projets de retour. Les liens restent forts pendant la mobilité étudiante, comme montré dans les chapitres précédents. La question de la projection différencie-t-elle les étudiants marocains du reste des migrants ? Les discours des étudiants valorisent une mobilité provisoire (le temps de la formation et pourquoi pas d'une expérience professionnelle) avant un retour au Maroc dans la vie active. Le retour est déjà mis en œuvre dans les circulations (plusieurs allers-retours par an) et la question du retour « définitif » se pose. Nous verrons que ce projet concerne une majorité des étudiants rencontrés et que les arguments varient selon les individus, entre la projection d'une vie de famille (et le choix d'un partenaire), la pratique de la religion, l'opportunité d'une qualité de vie ou la volonté de participer au développement du pays.

## 2.2. Prédominance du retour dans les projets

Le retour représente l'option majeure dans les projets des étudiants rencontrés. Le tableau suivant rend compte de la position des étudiants enquêtés face au retour (évidemment les réponses sont celles d'une perspective, dans des échéances variées selon les parcours des étudiants).

Tableau 54 – Estimation des projets de retour au Maroc

Position face au projet de retour	Nombre d'étudiants	%
Retour direct après le diplôme préparé	28	36,4
Retour après des études dans un autre pays	4	5,2
Retour après une expérience professionnelle	27	35
Ne sait pas	12	15,6
Pas de volonté de retour	6	7,8
Total	77	100

Source : enquête personnelle

Il est intéressant de constater que le plus grand nombre d'étudiants rencontrés déclare vouloir rentrer directement après les études en cours. Nous pouvons ajouter à cette catégorie les étudiants prévoyant de rentrer après un autre diplôme obtenu suite à une autre mobilité internationale. L'idée du retour structure les trajectoires personnelles des jeunes Marocains (Lacroix, 2010).

Le choix d'un retour direct peut également être la conséquence d'un échec en France (comme nous l'explique M. ci-après) ou l'opportunité d'accéder à un emploi par la famille ou l'expression d'une volonté de ne pas perdre de temps, comme L. :

« Je ne veux pas rester plus longtemps à l'étranger. Si je fais une année à Singapour dans le cadre de l'école et que je termine mon cursus à Paris, je pourrai rentrer directement sans avoir besoin d'une expérience professionnelle ailleurs. Mon objectif est de décrocher un bon job au

Maroc et là ça va être possible, donc le pari sera réussi, pas besoin de plus. » L., étudiante à Lille (77)

« Il y en a beaucoup qui ne restent pas longtemps parce qu'ils sont habitués au confort de vie et en plus, ils n'arrivent pas à se gérer financièrement, c'est souvent la première des choses. Malgré qu'ils reçoivent beaucoup d'argent des parents, ils n'arrivent pas à gérer. Et après, il y a l'autre catégorie de personnes qui n'arrivent pas à faire d'études parce qu'ils ne font que la fête. Et ils sont nombreux. Donc beaucoup d'entre eux rentrent assez vite au Maroc. » M., étudiante à Montpellier (47)

La deuxième catégorie est celle des étudiants souhaitant valoriser leurs études par une expérience professionnelle en France ou à l'étranger avant de rentrer au Maroc, souvent dans la justification de l'accès à un meilleur emploi au Maroc. Pour ces étudiants, le temps estimé d'expérience varie fortement (par exemple, entre 4 et 6 mois pour certains et jusqu'à 10 ans pour d'autres).

« Moi j'ai plein d'amis, même toute ma promotion, ils travaillent un an ou deux en France et après ils rentrent. (Ils sont tous rentrés au Maroc ?) Oui, la plupart. Mais en fait il y a deux sortes de Marocains. Il y a les Marocains qui ne viennent que pour les études et l'expérience et qui ont toute leur famille au Maroc, donc eux ils rentrent. Et aussi, il y a ceux qui n'ont pas les moyens au Maroc, ils disent que c'est pauvre, qu'il n'y a rien à faire, alors eux ils vont chercher à rester travailler en France, d'ailleurs ils ne viennent pas en France pour les études, ils viennent juste pour travailler, des petits boulots, donc forcément eux ils viennent pour rester. Le prétexte des études c'est pour avoir le visa, les papiers. (Tu penses que ceux qui vont au bout de leurs études veulent tous rentrer après au Maroc ?) Oui, la grande majorité. Il y en a très peu qui s'installent en France parce qu'ils ont rencontré quelqu'un ici. Enfin, c'est selon mes connaissances. » M., étudiante à Lille (22)

Pour les deux premières catégories, les justifications de la volonté de retour varient. Nous verrons ci-après la position de la famille, le choix du partenaire, la pratique de la religion ou l'influence du contexte national marocain.

Ensuite, plus de 15 % des étudiants ne se positionnent pas encore face au retour, le plus souvent dans l'esprit de saisir toutes les opportunités sans se fixer de limites. Certains d'entre eux ne se fixent aucune contrainte géographique tandis que d'autres voudraient être en circulation, avoir un travail entre le Maroc et la France.

Enfin, six étudiants déclarent ne pas vouloir rentrer au Maroc. Les raisons évoquées font principalement référence au niveau de vie, ils estiment que la qualité de vie et l'argent gagné sont des arguments en faveur d'une vie dans un autre pays que le Maroc. Quelques étudiants relèvent l'influence de l'expérience et du temps passé en France.

« Avant, je disais toujours que dès que je finis mes études, je vais rentrer directement au Maroc, maintenant ça change parce qu'après toutes ces années, la France fait partie de moi maintenant, même si je ne suis pas un citoyen français, j'ai le travail associatif, je suis élu au conseil d'administration de l'université, je défends une certaine idée de la France et certaines valeurs. » S., étudiant à Lille (18)

« En fait, je me construis ici, je suis en train de faire ma vie ici, après c'est pas possible de revenir et refaire cinq autres années au Maroc. (Tu crois qu'après cinq ans passés en France, c'est difficile de rentrer au Maroc ?) Ben je vois déjà ma sœur quand elle rentre au Maroc, elle ne reste qu'avec mes parents. Avec le temps, elle a perdu ses connaissances. (C'est dur parce que tu perds tes relations sociales et amicales ?) C'est sur que tu as besoin de tes amis, je ne vais pas rester avec mes parents tout le temps. J'ai besoin d'avoir un entourage. Je vois ma sœur maintenant elle ramène des copines d'ici donc ça veut dire que là-bas... (Elle ramène des copines françaises au Maroc ?) Oui (rires), ça veut dire que sa vie est déjà faite ici. (Toi tu es

consciente de ça ?) Oui, j'ai déjà commencé mes études ici, encore quatre ans pour arriver au master, ça veut dire qu'une partie de ma vie va être ici. » F., étudiante à Lille (6)

Les projets des étudiants s'orientent donc de différentes manières, même si le retour reste souvent une finalité : projet de travailler directement au Maroc après les études, projet de travailler en France, projet de travailler en France puis retour au Maroc, projet d'une orientation internationale (études et/ou travail) et projet d'une orientation internationale (études et/ou travail) puis retour au Maroc.

Parmi les projets de mobilité internationale, 41 étudiants enquêtés ont une mobilité dans un autre pays que la France déjà réalisée ou assez définie. Onze mobilités internationales en dehors de la France sont déjà réalisées (voir chapitre 4, dimension économique d'adaptation au marché) et 37 projets de mobilité internationale sont en projet :

- 10 étudiants pour un stage ou pour un échange<sup>95</sup> (tous en école d'ingénieur ou de commerce) : Etats-Unis (7), Singapour (2), Chine (2), Canada (1), Japon (1), Inde (1), destination non définie (1) ;
- 9 pour poursuivre des études : Etats-Unis (1 en école de commerce), Canada (2 provenant de licence et 1 de pharma), post-doc : Syrie, Canada, Irlande, Angleterre et Barcelone ;
- 17 pour le travail : Etats-Unis (5), Canada (4), Angleterre (4), Espagne (4), Chine (2), Brésil (2), pays anglophone (1), Emirats (1), pays arabe (1), Moyen-Orient (1) ;
- 1 pour voyager pendant une année aux Etats-Unis et au Canada.

Ces projets de mobilités internationales renforcent souvent les arguments en faveur d'une expérience de travail internationale pour avoir accès à des emplois valorisants au Maroc.

### **2.3. La famille face au retour**

La plupart des étudiants ne ressent pas de pression familiale mais le retour est un sujet qui revient souvent dans les discussions avec les parents. Les parents soutiennent le plus souvent le projet de mobilité et encouragent leur enfant à vivre pleinement cette expérience. Toutefois, à terme, c'est bien souvent le projet de retour qui est valorisé. Dans certains cas, le retour représente l'aboutissement logique de l'investissement familial pour les études. L'influence familiale est d'abord affective : être près de la famille, avoir les meilleures conditions de vie familiale et donc le meilleur environnement personnel. L'influence des parents se ressent ensuite dans les discours liés aux retours de proches, cités en exemple et incitant les étudiants à la réflexion. Les exemples du retour des sœurs et frères, cousines et cousins, tantes et oncles après les études ou après une période de travail sont souvent des sujets de conversation, d'autant qu'ils décrochent souvent des emplois valorisants une fois rentrés au Maroc (surtout pour ceux qui ont fait les grandes écoles).

---

<sup>95</sup> Plusieurs pays cités par étudiant



« Un ami de mon père est parti aux Etats-Unis et après 19 ans il est revenu, il a tout abandonné parce qu'il n'en pouvait plus. Sa femme c'est une américaine et il a une fille de 17 ans. Il leur a demandé de venir au Maroc avec lui, elles ne voulaient pas, en même temps je les comprends un peu, et il a tout laissé et il est revenu. (Et ça te fait peur cette histoire ?) Ça ne me fait pas peur mais ça me fait penser un peu. Du coup, petit à petit, tu changes tes idées, tu dis, je vais y aller, je vais faire mes études et après si je trouve un travail au Maroc, je reviens, sinon je travaille là-bas 2 ou 3 ans le temps de chercher au Maroc. Ça fait penser quand même. » A., étudiant à Lille (1)

Pour quelques étudiants rencontrés, l'influence de la famille est d'autant plus forte qu'un emploi est déjà prévu pour le futur jeune diplômé.

« Mon père m'a dit que quand j'ai fini les études, je dois revenir au Maroc pour l'aider. Mon père a des entreprises dans le bâtiment donc c'est dans mon domaine, en plus nous dans la famille, on a l'habitude de faire des études mais de ne jamais travailler pour d'autres. Par exemple, mon oncle a un doctorat en physique et il a jamais travaillé avec son doctorat, il travaille avec mon père. L'autre est ingénieur en Espagne, après 2 ans de travail là-bas, il a ouvert un commerce au Maroc avec mon père. Donc dans la famille, on n'a pas quelqu'un qui travaille vraiment de ses études, toute la famille c'est le commerce. Et pour moi, ça ira aussi, parce que je pourrai travailler dans les chantiers. Mon père a beaucoup d'entreprises et dans tous les domaines, dans le transport, il a une compagnie de bus qui fait tous les trajets dans le nord du Maroc, après il a des boucheries, des entreprises de textile, on a une société d'échange de devises. Donc c'est sûr que je pourrai trouver ma place. » I., étudiant à Lille (17)

« Pour moi c'est sûr, je rentre. Je sais depuis le début pourquoi je suis là, et je sais que c'est pour 3 ans. Mon expérience professionnelle je la ferai au Maroc auprès de mon père et après ça je serai assez forte pour créer ma propre entreprise. » A., étudiante à Montpellier (73)

L'évocation des villes du retour rend compte à la fois de l'attachement à la ville d'origine et du souhait de rentrer près de la famille. Le plus souvent, les villes projetées du retour correspondent aux villes d'origine des étudiants. Quand ce n'est pas le cas, ce sont alors les grandes villes du Maroc qui sont citées, celles qui concentrent les emplois qualifiés.

Plus rarement, les discours de la famille sont dissuasifs. Les parents d'A. (étudiant à Lille) le mettent en garde contre la possibilité de faire bouger les choses au Maroc.

## **2.4. Vie de famille et religion, deux arguments incitant au retour**

### **2.4.1. Le choix du partenaire : décisif dans la projection du retour**

#### ***- Un partenaire marocain, plusieurs options***

48 étudiants rencontrés (soit 62,3 % de notre échantillon) affirment vouloir un partenaire de nationalité marocaine. Les étudiants sans réponse précise se disent « trop jeune pour y penser » ou ont déjà un partenaire français ou d'autre nationalité.

- Etre avec un(e) Marocain(e) pour mieux rentrer

50 étudiants (65 % de notre échantillon) veulent construire leur vie de famille au Maroc (parmi eux 41 précisent avec un partenaire de nationalité marocaine). Certains étudiants ont fait la rencontre de leur partenaire dans le pays d'études et projettent un retour ensemble.

C'est le cas d'A. qui a rencontré sa compagne au Canada, elle est marocaine et veulent tous les deux rentrer au Maroc pour se marier, travailler et fonder leur famille. Elle est comme lui, musulmane très pratiquante donc il a hâte de se marier pour passer plus de temps avec elle. D'autres étudiants n'ont pas encore rencontré leur partenaire et le retour au Maroc sera l'occasion de se mettre en couple.

« Pour l'instant je m'amuse, j'ai des petites amies marocaines ou françaises ou d'autres même mais ça n'a pas de sens pour moi. La vraie vie familiale commencera au Maroc, c'est là-bas que je pense trouver une femme et fonder ma famille, pour l'instant c'est juste une vie d'étudiant sans attache. » Y., étudiant à Lille (28)

« Ma vie est au Maroc avec une Marocaine. Si tu gagnes correctement ta vie au Maroc, tu es heureux. Pour moi, c'est mieux de me construire près de ma famille. » M., étudiant à Montpellier (33)

« Le plus important c'est d'être avec une Marocaine. Moi une française c'est pas possible. » O., étudiant à Montpellier (43)

« J'évite de rencontrer des français parce que j'ai peur de rester là. Je me mets une barrière toute seule tellement je veux rentrer au Maroc après. Je n'ai pas envie que cet élément vienne m'empêcher de maîtriser mon destin. Je me dis que c'est bientôt fini, je tiens bon. En plus j'ai l'exemple de mon cousin qui s'est marié en France avec une française, et donc il est resté là. Il est heureux mais moi c'est pas ce que je veux. » K., étudiante à Montpellier (44)

« Avant je disais que peu importe, un Marocain, un Français, un Espagnol, ça m'est égal. Mais avec le temps je me dis que l'idéal est d'être avec un Marocain parce qu'on a la même culture, on se comprend mieux. C'est important pour nous d'avoir les mêmes bases culturelles. Donc le mieux c'est d'être avec un Marocain mais peu importe le pays, l'idéal c'est qu'après on rentre ensemble au Maroc. » M., étudiante à Montpellier (46)

Quelques étudiants émettent le souhait de rencontrer un partenaire de même nationalité mais qui aurait fait également ses études en France ou à l'étranger. A., étudiant à Montpellier (53), célibataire, souhaite rencontrer une Marocaine qui a fait également ses études en France et qui voudrait rentrer définitivement au Maroc comme lui. « Ce serait l'idéal, de partager la même expérience, la même culture et le même projet. »

La question de l'intervention de la famille dans le choix du partenaire se pose encore pour quelques étudiants. Les étudiants rencontrés prennent beaucoup de liberté dans les discours face à cette possibilité. Toutefois, l'arrangement familial reste une option en cas de difficulté à trouver un partenaire seul. « Beaucoup de gens que je connais se marient encore selon les connaissances de la famille. Je peux faire ça aussi, je ne sais pas encore, on verra. » S., étudiant à Montpellier (70)

#### ○ Un partenaire marocain pour rester en France

Pour quelques plus rares étudiants rencontrés, le choix d'un partenaire de même nationalité s'accompagne d'une volonté de rester en France. C'est le cas de G., étudiante à Montpellier (31), célibataire mais qui recherche un petit ami marocain pour « la culture commune et la religion » tout en souhaitant partager le même projet de rester en France pour profiter des opportunités de travail et de la qualité de vie.

- *Un partenaire français ? Entre difficulté de projection et volonté d'installation en France*

○ De la difficulté de s'engager avec un français

Les discours reviennent souvent sur la barrière que les étudiants s'imposent pour ne pas s'attacher à quelqu'un en France dans l'idée de ne pas compromettre les projets de retour.

« Pour l'instant je ne veux pas m'attacher, je préfère attendre, je suis encore jeune et loin de chez moi. Le mieux est de rentrer et ensuite de faire des rencontres au Maroc, ce sera plus simple et comme ça je ne remettra pas en question mes projets. » A., étudiante à Montpellier (73)

Quand ils sont attachés en France, ils relèvent les difficultés de la situation et les doutes quant à l'issue de leur histoire. H., étudiant à Montpellier (58) a une petite amie française à Montpellier depuis quelques mois, elle n'est pas musulmane :

« Je ne sais pas encore si elle peut venir vivre au Maroc avec moi, pour l'instant elle dit oui mais on verra si elle peut. Je voudrais qu'elle vienne avec moi si j'ai un poste au Maroc. Je pense qu'elle trouvera facilement un poste au Maroc parce qu'elle est ingénieur en laboratoire. »

« Pour l'instant j'ai un copain ici, français de Montpellier, ça arrive. Mais de toute façon la question ne s'est pas encore posée, mais il sait qu'il devra me suivre quelque part si on veut rester ensemble. (Pleurs) C'est assez difficile de se projeter parce que je ne sais pas s'il pourra me suivre au Maroc. » M., étudiante à Montpellier (47)

○ La projection en France avec un partenaire français

Quelques étudiants nous ont fait part de leur désir d'installation en France avec un partenaire français. C'est le cas de N., étudiante à Montpellier (62), non croyante, en couple avec un français depuis deux ans et dont le projet d'installation se concrétise peu à peu. Deux hommes rencontrés ont confessé avoir recherché une partenaire française dans le but de s'installer en France, mais sans succès, la seule option possible reste alors de trouver une femme au Maroc et donc d'élaborer un projet de retour formulé comme second choix.

○ Envie d'ailleurs...

Enfin, deux étudiants s'imaginent avec quelqu'un d'une autre nationalité et dans un autre pays que le Maroc. C'est le cas de K., étudiante à Montpellier (59), non croyante, qui souhaite vivre « une autre histoire que les histoires classiques entre Marocains ou même avec un Français ». Elle exprime son désir d'expérimenter intimement une autre culture et n'a pas de mal à se projeter dans d'autres pays, même lointains.

Au-delà de chaque cas singulier, l'attache et la projection au lieu d'origine s'expriment fortement dans le registre de la vie privée et familiale c'est-à-dire au-delà du simple registre professionnel pour lequel les étudiants sont censés étudier.

#### **2.4.2. Le retour pour une meilleure pratique de la religion**

Le critère de la religion est important dans le choix du partenaire et du retour. Au sein de notre échantillon, 71 étudiants se disent croyants (soit 92 % de notre échantillon) et 39 pratiquants (soit 50 %), ce qui représente un critère déterminant dans le choix du partenaire et

du lieu de vie. Pour les étudiants, la nationalité et la religion sont souvent un seul et même critère même si, dans la majorité des cas, c'est bien la religion qui prime.

« Je ne peux pas imaginer être avec un français ou une autre nationalité, je me réserve vraiment pour être avec un Marocain. Il sera de la même culture que moi et de la même religion. » H., étudiante à Montpellier (40)

Le retour au Maroc peut être pensé dans l'optique d'une meilleure pratique de la religion. Les discours des hommes concernés portent soit sur un changement radical de vie après des comportements en dehors de la religion en France, soit sur la volonté de renforcer une pratique jugée contrainte en France ou insuffisamment pieuse. Les discours des femmes concernées portent davantage sur une pratique pieuse dans le sens de leur croyance actuelle que la vie en France contraint, notamment pour le port du voile.

« C'est vrai que je n'ai pas une conduite exemplaire en tant que croyant. Je pense que ça ira mieux quand je rentrerai au Maroc. » A., étudiant à Montpellier (53)

« J'attends avec impatience de rentrer au Maroc et de pouvoir pratiquer ma religion comme je le veux, ça va avec mon idéal de vie. Pour l'instant je sais que c'est une situation temporaire donc je reste patiente mais je ne veux pas que ça dure. » A., étudiante à Montpellier (73)

« Pour l'instant je ne porte pas le voile, mais je pense qu'en rentrant au Maroc, ce sera plus simple, je sais que ça me fera du bien. » L., étudiante à Montpellier (77)

« Mais ici c'est difficile, je préfère être au Maroc. Ici, il n'y a pas beaucoup de musulmans et pas beaucoup de mosquées, je suis obligé de faire ma prière dans ma chambre. Ça me manque l'ambiance, et c'est une raison pour laquelle je veux retourner au Maroc après. » A., étudiant à Montpellier (52)

« Je suis pratiquante, pas complètement, sinon je mettrai le voile mais je suis croyante et pratiquante. Quand je suis arrivée, je portais le voile mais on ne m'a pas acceptée à l'IUT donc je l'ai enlevé pour aller en cours, j'ai fait ça pendant 6 mois à le mettre et l'enlever tous les jours pour les cours donc je l'ai enlevé pour l'instant. (C'est un problème pour toi ?) Oui, c'est clair, c'est un gros problème en France, il y a la liberté du culte, je ne vois pas en quoi ça gêne de voir quelqu'un avec le voile, même visuellement, c'est dans sa tête. Moi ça ne me gêne pas qu'une fille soit seins nus ou en mini-jupe, et moi je ne peux pas porter le voile. Et je ne pense pas pouvoir le reporter parce que c'est trop compliqué ici. Par exemple, je fais mon stage dans une association d'économie solidaire et sociale, il y a beaucoup de fonds, c'est une association pour l'état, et bizarrement il y a beaucoup de femmes maghrébines mais aucune n'est voilée. C'est une question qui se pose dans tous les secteurs. Je me vois mal aller postuler avec mon voile, c'est juste impensable. C'est une raison qui me fait préférer le Maroc. » K., étudiante à Montpellier (45)

« Je pense que je porterai le voile quand je rentrerai au Maroc, ce sera l'occasion d'être totalement épanouie dans ma religion. » N., étudiante à Lille (26)

La position des étudiantes rencontrées varie sensiblement, les discours peuvent être contradictoires mais un plus grand nombre d'entre elles valorise le retour pour pouvoir vivre pleinement leur religion (notamment pour porter le voile sans être jugées). Seules quelques étudiantes hésitent ou refusent de rentrer pour garder cette liberté.

## **2.5. Le retour : un positionnement par rapport au contexte national marocain**

### **2.5.1. Volonté de participer au développement du Maroc**

Certains discours font part d'une motivation indéfectible au retour. Plusieurs raisons sont évoquées pour participer au développement du Maroc : aide à la formation (sorte de relai, de devoir de rendre compte de l'expérience de formation à l'étranger) et lutte pour améliorer la démocratie dans le pays. Ces raisons placent les diplômés de l'étranger comme acteur du développement. D'autres sont dans une vision plus économique et se positionnent comme bénéficiaire du développement du Maroc. Ils pensent, de manière plus personnelle, pouvoir offrir leurs compétences dans un pays qui, aujourd'hui, peut les valoriser tout en leur permettant d'être à la maison (rapport au marché et à la qualité de vie). Pour quelques étudiants, en général originaires de milieux modestes, la volonté d'investissement personnel pour le développement du Maroc relève d'un véritable sacrifice volontaire. Les extraits d'entretiens qui suivent en sont l'illustration.

« C'est clair et net que, au Maroc, quand on a un diplôme solide et une formation, ça ne sert à rien du tout de s'exiler. En faisant médecine, je pense que je n'aurais aucun souci à pratiquer au Maroc. (Pour y travailler et avoir la vie que tu souhaites ?) Ouais. Après si tout le monde s'amuse à faire ses études et quitter le pays, ça ne servira pas à grand-chose de gueuler et de dire que c'est pourri, surtout pour les formations, il faut rentrer pour former les autres. C'est con à dire mais je trouve que ceux qui décident de rester à l'étranger juste par choix personnel, c'est en fait égoïste. » A., étudiant à Lille (3)

« Je préfère chez moi, il y a assez d'opportunités, ils ont besoin des cadres, des gens compétents comme nous. L'avantage ici est qu'on apprend la culture, les compétences. C'est un très grand avantage pour rentrer surtout pour travailler dans des grandes entreprises qui s'installent au Maroc. La plupart recherche des jeunes diplômés de France ou d'Europe. Le Maroc est maintenant dans une nouvelle position qui lui permet d'être plus attractif et donc de profiter des compétences des gens qui ont des diplômes à l'étranger. Je pense que c'est un vrai objectif pour le gouvernement, par exemple on a beaucoup parlé des 10 000 ingénieurs à l'horizon 2010. Est-ce qu'il y eu des postes pour ces gens là au Maroc ? A priori oui parce que si on propose 1000 euros au Maroc et 2000 euros ici, moi je préfère les 1000 euros au Maroc, même si c'est pas le cas de tout le monde. Certains préfèrent rester en France pour la question des libertés mais maintenant ça change. Il y a assez de libertés au Maroc, surtout à Marrakech. Je vois des trucs là-bas que je ne trouve même pas ici. Par exemple dans la façon de consommer, de gagner de l'argent, de s'habiller. Le contexte actuel au Maroc est favorable maintenant pour accueillir les compétences des Marocains de l'étranger. L'avantage sera toujours donné à quelqu'un qui a un diplôme à l'étranger et une expérience à l'étranger plutôt qu'à quelqu'un de local, même si tu trouves des formations excellentes au Maroc, soit étatiques, soit privées. Je peux dire que le niveau de ma formation au Maroc était excellent, les profs étaient très bons, et ici je vois que c'est plus facile, le niveau est moins élevé, c'est rare d'atteindre la même qualité. Finalement pour travailler au Maroc, on te demande de valoriser par un diplôme français dont la qualité est moins bonne, on survalorise l'expérience en France. » S., étudiant à Montpellier (72)

« Honnêtement, même si c'était moins bien payé, je suis attaché à un idéal et je me dis qu'il est grand temps que je donne un coup de main au Maroc. (Tu penses pouvoir participer au développement de ton pays ?) Totalement. (C'est important pour toi ?) C'est parmi les premières priorités. C'est quelque chose de très important pour moi. J'ai déjà dit à mes parents que si un jour ils décidaient d'émigrer à l'étranger, je ne les suivrais pas, je m'installerais au Maroc. C'est vrai que le contexte actuel peut aider à revenir au Maroc mais c'est pas nécessairement pour mon confort personnel, je peux t'assurer que je suis prêt à travailler pour une entreprise publique, donc étatique même si le salaire est moins important, c'est parmi mes premières préoccupations, je n'arrive pas à me décider mais c'est tout à fait envisageable que je travaille dans le public et que je gagne moins de la moitié par rapport à une multinationale. (Tu penses qu'en étant dans le public, tu participes davantage encore au développement du Maroc ?) C'est sûr. Avec un minimum de logique, on sait bien qu'une multinationale crée de l'argent qui sort du pays. Moi, je me dis que c'est mieux de travailler dans une entreprise publique, bon même si je travaille dans une multinationale, je sais quand même qu'il y a des impôts qui sont reversés à l'Etat, je ne suis pas totalement négatif. Mais je sais qu'en travaillant dans le public, l'impact sera plus conséquent. » S., étudiant à Lille (76)

L'aide au retour spécifique pour les étudiants des grandes écoles par l'Amge nous éclaire sur le rapport au marché du travail marocain. L'association base ces offres de services sur une mise en réseau élitiste, c'est-à-dire faisant le lien entre les diplômés des grandes écoles françaises et les grandes entreprises marocaines ou les multinationales implantées au Maroc.

« On a mis en place l'AMGE jobs dans lequel il y a les offres d'emploi pour les personnes qui veulent rentrer au Maroc. Parce que la question qui se pose après les études c'est rentrer ou non, pourquoi rentrer ? Pourquoi ne pas rentrer ? Notre initiative consiste donc à faciliter la recherche d'un travail au Maroc tout en étant encore ici. (C'est dans le but d'être bien informé pour améliorer la démarche ?) Mais non, c'est pas être bien informé, c'est les aider à trouver un boulot. L'information on peut la trouver n'importe où, alors que les offres d'emploi ne sont pas forcément divulguées. (Comment vous faites pour avoir cette info ?) On a des partenariats avec des entreprises marocaines, des grandes multinationales implantées au Maroc. Et par le forum Horizon Maroc aussi, le forum c'est une journée pendant laquelle on loue le palais des congrès à Paris, chaque entreprise a son stand et propose des jobs au Maroc, il y a des propositions d'embauche, des dépôts de CV. C'est aussi à cette occasion là que les liens se font avec les entreprises marocaines parce qu'elles sont intéressées par les diplômés marocains des grandes écoles. Et après il y a le fait que comme il y a eu de bons retours, généralement ce sont ces entreprises là qui divulguent leurs offres d'emploi sur l'AMGE Jobs. C'est l'OCP, de grosses multinationales marocaines ou internationales qui ont une activité importante au Maroc. » S., étudiante à Lille (23)

Les réseaux sont diversement mobilisés pour l'incitation au retour, notamment par les groupes Facebook et les sites web. Il existe un groupe Facebook spécifiquement de Marocains intitulé « ça y est... je rentre définitivement au Maroc » qui regroupe principalement des jeunes diplômés rentrés ou s'interrogeant sur la mise en œuvre du retour<sup>96</sup>. Des sites web de recrutement proposent des offres d'emplois (citons par exemple le site de careers in Morocco [www.careersinmorocco.com](http://www.careersinmorocco.com) et le site Rekrute : [www.rekrute.com](http://www.rekrute.com)). Cette dimension nous renvoie à la problématique plus large de la construction de diasporas de qualifiés avec le développement de réseaux transnationaux ou de mise en connexion entre les pays d'origine et les pays de destination (Meyer, 2007). L'approche de l'implication des compétences

---

<sup>96</sup> Le groupe compte 2141 membres au 25 février 2013 et 3016 membres au 28 septembre 2013.

marocaines pour le développement du pays relève aussi de l'option diaspora prise par le gouvernement marocain rappelant les enjeux d'impliquer les compétences des Marocains de l'étranger pour le développement du Maroc. Ce thème est au cœur des politiques marocaines actuelles<sup>97</sup>.

D'une manière générale, les discours justifient le lien entre formation, valorisation du diplôme et retour dans le contexte économique marocain. Nous pouvons ici rappeler l'articulation entre les disciplines étudiées par les étudiants et les logiques du marché économique marocain. Le dynamisme économique est abordé également par les exemples de français qui partent travailler au Maroc pour profiter de la qualité de vie associée à un emploi attractif. Y. (étudiant à Lille, 24) a un ami français qu'il a connu à l'université de Lille I et qui travaille aujourd'hui à Casablanca : « Il a fait ce choix parce qu'il aime le Maroc, il se sent bien à Casa et maintenant il est avec une Marocaine. Il profite bien, il a un bon job, c'est la belle vie pour lui. ».

### **2.5.2. Des obstacles structurels décourageant le retour : corruption et clientélisme**

Une partie des étudiants prennent en compte une succession d'obstacles structurels. Le problème de la corruption reste le plus évoqué. M., étudiant à Montpellier (60) rend compte d'une situation générale. Les Marocains qu'il connaît en France et qui sont nés au Maroc veulent tous rentrer au Maroc, mais le problème de corruption les freine : « Le problème au Maroc, c'est que l'Etat est pourri. On est en situation vraiment difficile, c'est ça qui bloque, si c'était réglé comme problème alors tout le monde rentrerait. »

« Il y a le problème du piston mais aussi de la recommandation. Ils sont compétents, je ne le renie pas, mais peut-être que d'autres aussi. Comme c'est toujours un oncle qui tient les décisions, ils sont toujours favorisés. Vraiment c'est très flagrant au Maroc. Ça explique le clivage entre les Marocains. Eux, c'est sûr, ils vont rentrer au Maroc, ils ont tout au Maroc, ils sont riches, ils ont le travail, pourquoi rester en France ? Ils ont aussi le réseau politique. Donc c'est rare de voir un fassi qui va s'installer définitivement en France, à moins qu'il soit un opposant au pouvoir. Mais ces gens-là ne vont jamais se plaindre du système ou de la corruption parce qu'elle leur bénéficie. Ils disent que le Maroc va bien et pourquoi faire la révolution. Parce que si on fait la révolution, c'est leurs postes qui vont éclater, c'est leurs privilèges. Il faut dire que le phénomène du non-retour est moins grave qu'avant mais il subsiste encore. Mais moi quand je vais rentrer, je n'aurai pas de problème parce que je viens d'une grande école, j'ai les réseaux des diplômés de France et j'ai même des amis de Fès. Je devrais pouvoir avoir une recommandation, ce n'est pas contraire à l'éthique. C'est juste que pour accéder à ce réseau, il faut comprendre que c'est l'histoire qui a fait que les choses sont comme ça. C'est pas toujours un piston, c'est utiliser le réseau pour avoir accès à un entretien. » M., étudiant à Lille (9)

---

<sup>97</sup> Exemple du groupe de travail du Conseil de la Communauté des Marocains de l'Etranger sur les « compétences scientifiques, techniques et économiques pour le développement solidaire », rencontre du 17-18 mars 2012 sur la contribution des compétences marocaines du monde. Un nouveau site web a été lancé le 31 janvier 2013 par le Ministère chargé des MRE pour le recensement des compétences marocaines à l'étranger : [www.maghibcom.gov.ma](http://www.maghibcom.gov.ma) Cette initiative fait suite à l'échec de Fincome et interroge sur sa capacité à mobiliser (des commentaires existent sur le web, voir notamment le site yabiladi : [www.yabiladi.com/articles/details/15276/nouveau-site-maghibcom-attira-t-il-vraiment.html](http://www.yabiladi.com/articles/details/15276/nouveau-site-maghibcom-attira-t-il-vraiment.html))

Les exemples cités par les étudiants et le vécu de leur entourage ne manquent pas. Citons l'exemple de K., étudiante à Montpellier (45) : « Ma mère a été changée de service et rétrogradée pour laisser la place à un fils d'un responsable alors qu'il n'a pas fait d'études et qu'il n'était pas compétent. C'est ça aussi le Maroc même si ça peut arriver ici aussi mais largement moins ». Corruption et clientélisme sont deux des arguments négatifs les plus fréquemment cités, exceptés par les étudiants susceptibles de pouvoir en bénéficier (principalement les étudiants dans les grandes écoles et de famille aisée).

D'autres problèmes sont liés à la société marocaine. Un étudiant a expérimenté le travail au Maroc pendant cinq mois à Casablanca avant de démissionner et de revenir en France. Il dénonce entre autres le rapport au temps dans le monde du travail et le manque de respect dans la société.

« Le problème, c'est le rythme. Au Maroc le rythme est trop mort. On n'a pas cette notion d'importance du temps, le temps n'est pas précieux pour nous. Si tu as rendez-vous avec quelqu'un à 9h, tu peux attendre longtemps, soit il vient à 10h en disant qu'on a tout le temps mais il ne se dit pas qu'on a déjà perdu une heure, soit il ne vient pas du tout. Ce mode de fonctionnement ne m'a pas plu. Et il y a des gens qui s'approprient le boulot des autres, par exemple ton chef vient et marque son nom sur ton travail comme si c'était lui qui l'avait fait mais c'est pas vrai. C'est pas comme en France, en général les gens sont reconnaissants envers ton travail. Au Maroc, en plus il y a la corruption, certaines personnes sont incompetentes et pourtant elles ont des places importantes. Je sentais que j'étais en train de me vider au lieu de me remplir. » A., étudiant à Lille (11)

Les questions relatives à la différence de qualité de vie selon les professions au Maroc et au différentiel de salaires entre la France et le Maroc sont fréquemment soulevées.

« Je veux travailler ici mais délocalisée là-bas. En fait, je veux travailler là-bas mais au compte d'ici parce que je ne peux pas me permettre d'avoir un salaire d'ingénieur marocain qui est largement moins élevé qu'ici. L'idéal c'est d'être rattachée à une boîte française mais de travailler au Maroc. Et si c'est pas possible, je pense travailler ici quelques années pour avoir des économies et un bon niveau financier et après monter ma boîte au Maroc. Mais dans tous les cas je sais que je ferai ma vie au Maroc. Je suis déterminée, je ne me vois que là-bas. » H., étudiante à Lille (16)

Viennent ensuite les critiques vis-à-vis du système politique marocain et de la famille royale, parfois avec des discours très virulents. Nous ne pouvons malheureusement pas insérer l'ensemble des extraits d'entretiens mais ces propos reflètent le positionnement très critique d'une partie de la jeunesse marocaine vis-à-vis du gouvernement et contre une autre partie de la jeunesse marocaine qui profite de ce système.

« A part construire des autoroutes ou des bâtiments, ça ne change pas. Et ça, ce n'est pas du changement, c'est juste du profit pour certains. Pour une bonne économie, il faut penser d'une manière très égoïste. La globalisation au Maroc profite à certaines personnes seulement. On ne rentre pas dans une compétition sans être bien préparé, et le Maroc est entré en compétition sans être préparé. Donc des personnes en profitent, ils font de l'import au Maroc, d'ailleurs le dirham est trop cher, mais ça sert ceux qui font le commerce. Maintenant la spéculation fait que les prix ont augmenté de manière insoutenable. Gagner 3000 ou même 4000 dirhams, tu ne peux pas vivre si tu veux être propriétaire. Il faut faire des sacrifices pour le changement. Au Maroc, on nous fait croire au changement mais c'est de façade, c'est du maquillage. S'ils veulent démontrer qu'ils veulent construire un pays fort, il faut commencer par le système éducatif. Faire un



système éducatif pour des générations qui pourront aller vers l'avant, pour l'instant il sert surtout à saper la jeunesse. » A., étudiant à Montpellier (68)

« (T'es inscrit aussi au groupe des étudiants marocains de Montpellier ?) Oui mais je ne suis pas membre actif parce que vraiment on ne partage pas les mêmes idées. (Comment ?) Ce sont des gens qui défendent le système marocain et la famille royale. Moi je trouve que les gens de la famille royale ne sont pas honnêtes et ils ont toujours profité des ressources du pays. Au Maroc, les seules ressources sont soit le tourisme, soit le transfert d'argent des immigrés qui sont ailleurs, soit les ressources naturelles comme le phosphate ou la pêche. Le gouvernement a fait des conventions avec des espagnols qui ont vraiment tuées les petits pêcheurs, en plus, ils utilisent des moyens qui détruisent l'écosystème. Et ça c'est à cause du Roi. Selon moi pour avoir une démocratie, il ne faut pas avoir une monarchie. (Dans certains pays ça marche, comme l'Angleterre ou l'Espagne.) Mais ils ont une monarchie symbolique, c'est différent. Nous, notre roi est sacré et dans la vie, il ne faut pas avoir quelqu'un de sacré. Pour nous, le seul sacré était notre Prophète et même lui était critiqué. Il n'y a pas quelqu'un de sacré sauf Dieu. Et Dieu est sacré parce qu'on ne le connaît pas. Et au Maroc le roi est sacré, ça veut dire que tu ne peux pas le critiquer, il peut faire ce qu'il veut, dépenser l'argent du pays. Et aussi les médias, ils sont contrôlés par la famille royale. Il faut savoir que la famille royale, ça n'est pas que le roi, ils sont des milliers. (...) Tout ça on ne devrait pas l'accepter, au Maroc il y a tellement de gens qui vivent dans la misère, la plupart des gens travaillent moins que pour le smic, c'est-à-dire moins de 150 euros par mois et il n'y a pas de couverture sociale, c'est encore pire qu'aux Etats-Unis. En sachant qu'au Maroc il y a de la richesse mais elle n'est pas du tout répartie. » A., étudiant à Montpellier (34)

Toujours en faisant le lien entre la corruption et l'accès à l'emploi, un étudiant rend compte de l'expérience de son oncle, diplômé de retour au Maroc, et de son implication au sein du mouvement des diplômés chômeurs. Pour une partie des diplômés, l'accès à l'emploi est contraint par des conditions d'origine familiale.

« Je pense que le pays s'en fout. Tu vois les diplômés devant le parlement à Rabat, c'est délirant, quand tu vois ça tu n'as pas envie de continuer les études. Normalement c'est eux, les diplômés qui doivent nous gouverner et pas les ignorants. Si c'était eux à la tête du pays, on ne serait pas un pays sous-développé. (Tu penses que le Maroc est sous-développé ?) C'est la vérité, en fait il est en cours de développement mais quand tu vois ceux qui gouvernent, tu te demandes c'est quoi ce pays. C'est pas par les compétences qu'on juge les gens, c'est par rapport à ton nom de famille. Quand la corruption gère un pays, on ne peut pas dire qu'il est développé. C'est ce qui est malheureux chez nous. Par exemple mon oncle maternel a fait ses études à Paris, il était chercheur en sciences politiques, il était très reconnu, il avait beaucoup de propositions d'embauche en France et aussi dans d'autres pays. Et il a décidé de rentrer au Maroc, il a voulu participer à l'évolution du nouveau Maroc (rires), je ne sais pas ce qui lui a pris, mais bon, en rentrant il était chômeur, lui aussi il a manifesté devant le parlement et il s'est fait taper par les policiers. Maintenant il a trouvé un bon poste comme professeur à Nador mais il a mis 4 ans avant de trouver un travail. » Z., étudiant à Montpellier (69)

Par rapport aux événements actuels au Maroc, quelques étudiants mettent en lumière les changements nécessaires et en cours. D'un côté, nous observons que la volonté de changement au Maroc ne concerne qu'une minorité d'étudiants rencontrés.

« Il ne faut pas du tout en sortir une tendance, c'est un sujet qui ne fait pas du tout l'unanimité. Malheureusement il y a des gens qui sont pour le mouvement actuel, d'autres contre, d'autres complètement indifférents, j'exècre ce dernier type de personnes. Moi, je suis totalement pour et j'ai l'impression qu'on est quand même minoritaires par rapport aux autres. C'est peut-être un peu trop orienté politiquement mais la politique est quelque chose qui me tient à cœur. » S., étudiant à Lille (76)

D'un autre côté, les évènements dans le monde arabe peuvent être perçus comme positifs pour la démocratie et la justice.

« Les gens demandent qu'on arrête avec la corruption et que la démocratie soit développée. Le grand problème au Maroc, c'est la justice. Les diplômés peuvent rentrer et faire une petite entreprise mais pleins de gens vont te mettre les bâtons dans les roues, des concurrents ou des ennemis. (Tu penses que le mouvement au Maroc est une bonne chose ?) Oui, carrément, c'est pas à 100% positif mais ils font des choses bien. C'est vrai que je ne peux pas être à 100% d'accord mais je soutiens l'idée de la démocratie et surtout de la justice juste pour le peuple parce que c'est trop pénible de voir les gens puissants qui font n'importe quoi, qui exercent leur puissance. Alors la démocratie, c'est la solution. Si ce changement a lieu, les choses vont s'améliorer et la majorité des Marocains vont rentrer. Mais le retour des Marocains diplômés ne va pas forcément aider à changer les choses. Beaucoup se comportent comme ceux qui ont le pouvoir au Maroc, ils disent que la vie est belle au Maroc, ils ne sont pas révolutionnaires parce qu'ils n'ont pas d'intérêt à voir les choses changer.» M., étudiant à Montpellier (60)

Enfin, les étudiants impliqués s'informent, suivent et soutiennent les mouvements à distance dans la conscience d'une nécessaire lenteur du changement.

« C'est bien, les choses bougent. Je pense que ça peut aider le pays, pour l'instant il n'y a rien de concret mais au moins la conscience des gens s'éveille. Les gens commencent à réfléchir un peu sur le régime. A partir de ce moment là, les jeunes surtout mettent en place un changement, ça va être long mais au moins ça se fait. (Tu participes au mouvement toi ?) Non, en fait je n'ai jamais participé, je les soutiens simplement. Mais j'ai des proches qui manifestent régulièrement, ils me racontent, ils postent des infos sur Facebook, je reste bien informé. Je suis pour le changement au Maroc parce que le problème au Maroc, c'est surtout la corruption, la classe dirigeante verrouille le système. Mais chez nous c'est différent des autres pays, il n'y a pas de violence, les choses commencent à bouger. (Tu penses que le fait d'avoir vécu en France ça t'a apporté une autre vision des choses ?) Pas vraiment, j'avais déjà cette ouverture d'esprit mais je pense que les jeunes qui font leurs études à l'étranger peuvent participer au changement, ils apportent des idées, une volonté de participer plus au développement du Maroc. Je pense aussi que Facebook dans ce cas là joue un rôle majeur parce qu'on échange beaucoup, les informations sont échangées et commentées, ça enrichit les débats, chaque jour on voit ce qui se passe. C'est mieux pour s'informer que la télé. » Y., étudiant à Lille (24)

## 2.6. Les sens du retour ?

Plusieurs raisons sont évoquées dans le sens d'un retour :

- Raisons personnelles et familiales : proximité familiale, projection de vie de famille, religion, confort et qualité de vie ;
- Raisons liées à l'envie de contribuer au développement du Maroc : développement économique, social et humain ;
- Raisons professionnelles : réseau de contact, opportunité d'emploi, création d'entreprise ;
- Raisons liées au pays d'accueil : discriminations, racisme.

D'autres raisons sont formulées comme contraignant le retour :

- Contraintes de la vie sociale : manque de liberté, corruption, système politique figé ;
- Contraintes professionnelles et d'accès à l'emploi : corruption, clientélisme, rémunération plus faible, difficulté de progression ;
- Réseau d'amis ou partenaire à l'étranger.

Ce sont donc la famille, l'environnement social et le développement du Maroc qui figurent parmi les raisons de retour, une place de premier ordre est accordée aux conditions de travail et à la reconnaissance du diplôme.

« (Quelles sont les bonnes conditions de retour ?) C'est d'abord une bonne reconnaissance du diplôme, équivalente à celle ici en France en termes de salaire et aussi de démocratie dans le système universitaire. Si tu veux pendant 8 ou 10 ans en France, on acquiert une certaine liberté, on apprend la démocratie, on s'habitue à des valeurs, c'est en partie ça qui peut pousser les étudiants à rester en France. » W., étudiant à Lille (19) maintenant rentré travailler au Maroc

Parmi les raisons qui incitent au retour, le sentiment de racisme en France ou de discrimination représente un argument souvent repris et participant au désir de quitter la France.

« (Si jamais il y a un poste profilé pour toi en France sur lequel tu peux postuler ?) Je ne sais pas, pour le moment je l'ai toujours écarté de mes projets parce que je sais que je veux rentrer au Maroc, ça ne m'intéresse pas d'être dans un autre pays, surtout la France. C'est peut-être dur à dire ou à entendre mais la France n'est plus un pays pour vivre, surtout pour les maghrébins, il y a beaucoup de discriminations, de pressions et au niveau de la recherche, la France va vers la chute. La pression se fait surtout pour les étrangers, et c'est au quotidien alors que je suis en doctorat dans un laboratoire international, je ne suis pas concerné par les questions de papiers alors pour les autres maghrébins c'est encore pire. En fait, ce n'est pas un climat qui me plaît, ni pour la vie professionnelle, ni pour la vie personnelle. » M., étudiant à Montpellier (60)

Ce désir résulte d'une combinaison de facteurs incluant aussi les difficultés de changement de statut, d'étudiant à travailleur. Nous prenons l'exemple de W., étudiant engagé, impliqué dans la vie associative à Lille. Après l'enquête, il a effectué un retour dans un contexte d'application de la circulaire Guéant complexifiant le passage au statut de travailleur alors qu'un emploi à durée déterminée lui était proposé. Du fait de cette situation compliquée pour être embauché en France, il a profité du développement d'un secteur économique au Maroc pour rentrer et travaille maintenant dans une multinationale de BTP comme ingénieur des travaux publics.

Même si le retour ne se concrétise pas, même s'il est à l'état de projet, les discours rendent compte du sens fort donné au lieu de référence. Cet ancrage permet à la fois de concilier la distance, l'éloignement, la séparation mais aussi de gérer le détachement et l'autonomie. L'ancrage de référence empêche la dérive et offre un plot rassurant pour les étudiants dans la formulation de leur projet.

### **3. Le web social : mise en relation des lieux par les liens du web**

Le réseau social Facebook utilisé par les étudiants marocains en mobilité peut être considéré comme le chaînon manquant de la mise en relation instantanée des lieux. Dans les chapitres précédents, nous avons développé l'analyse de ces réseaux et nous interrogeons ici le lien à la territorialisation mobilitaire et réticulaire.

#### **3.1. Conserver tous les liens**

Comme nous l'avons vu, le web social est un espace social comme l'espace social réel, avec la particularité de contracter l'ensemble des liens et des connaissances acquises au cours des mobilités et des temporalités de la vie. Cet espace social permet donc de cumuler des liens qui peuvent être entretenus, maintenus dans le temps au-delà des pratiques de sociabilités de l'instant présent. Les pratiques du web social facilitent donc le lien avec des personnes proches géographiquement ou sentimentalement et avec des personnes éloignées géographiquement ou sentimentalement. Par conséquent, le web social facilite le pluri-ancrage en permettant de conserver les liens construits dans des temporalités distinctes mais dont les pratiques relèvent davantage du temps immédiat.

La présence à distance est plus active et entraîne le maintien et le développement des sociabilités, même si le web ne remplace pas les liens directs en face-à-face (superposition des pratiques abordée dans le chapitre 6). Le web social a opéré un changement radical dans les pratiques des migrants notamment « dans l'activation des réseaux, dans l'organisation et le contrôle des déplacements, sans oublier leur impact sur le vécu de la mobilité. » (Diminescu, 2004, p.129)<sup>98</sup>.

Ainsi, les sociabilités en ligne interrogent sur l'articulation des espaces physiques et du web dans un continuum des relations (Casilli, 2010, p.245). En effet, les interactions médiatisées (sans co-présence physique) impliquent une reformulation des liens dans la distance et de nouvelles représentations de l'espace. Les pratiques du web social annulent ou réduisent les distances de manière éphémère par une mise en relation instantanée des lieux.

#### **3.2. La représentation numérique de soi en mobilité**

Les pratiques du web social rendent compte d'une représentation de soi par la création d'un profil qui représente l'utilisateur. Le profil aide à comprendre les informations relayées sur le compte Facebook : ce qui me représente, ce que je fais, qui je fréquente, ce que je pense.

---

<sup>98</sup> in *Les sens du mouvement*, sous la direction de Sylvain Allemand, François Ascher et Jacques Lévy

### **3.2.1. Une cyber-marocanité ?**

Nous observons un grand nombre d'indices renseignant sur la nationalité marocaine des étudiants : des photos de profils avec le drapeau, avec des lieux marocains reconnaissables, etc., mais également des messages fréquents avec des représentations graphiques, sonores ou textuelles de leur marocanité (chansons, photos, textes religieux, etc.). Des auteurs comme A. Casilli (2010), F. Georges (2009) ou D. Cardon (2008) étudient l'expression des identités numériques à partir des profils d'utilisateurs du web. Notre approche n'est pas de focaliser sur l'identité des utilisateurs du web social mais ces indices prennent sens dans l'analyse générale des réseaux sociaux.

A. Dumont (2007) entend la « marocanité » au sens de nationité marocaine telle que B. Anderson distingue la nationité (*nationness*) de la nationalité documentaire (*nationality*). Ainsi, selon A. Dumont, la marocanité associative se manifeste par des significations collectives étudiées au travers des activités, des discours et des symboles. Pour les étudiants marocains en mobilité internationale, le web social rend compte des éléments significatifs de leur marocanité. La diversité des éléments exprimés sur le web social permet de penser à des formes de marocanité variées se référant selon les intérêts de chacun à l'histoire du Maroc et de ses migrations, à la politique marocaine, à la religion, au sport, à la langue, à la musique ou à la beauté du Maroc.

### **3.2.2. Contexte politique des pays arabes en général, et marocain en particulier**

Les journaux ont souvent associé les révolutions arabes et Facebook, au moins pour le cas tunisien et égyptien. Nous ne sommes pas ici dans une analyse du rôle de Facebook dans les révolutions ni dans une considération déterministe de la technologie mais la question de l'activisme en ligne fait écho à notre recherche. Les nouvelles technologies informent un monde arabe élargi qui ne se réduit pas à ses seules frontières politiques. Les informations circulent. Nous faisons ici le lien avec les étudiants marocains et les informations échangées dans le contexte politique marocain. L'ensemble des étudiants rencontrés ne se sent pas concerné par les changements en cours ou à venir mais les étudiants conscients du contexte mettent en avant le nécessaire investissement des nouvelles technologies pour faire avancer le débat sur la citoyenneté marocaine.

« C'est pas le gouvernement qui va changer les choses, c'est par la société civile que ça va se faire. Ça commence à progresser. Et surtout avec Internet et les blogs, les contestataires ont beaucoup plus de visibilité. C'est vrai que c'est un peu moins risqué qu'avant, la situation s'est beaucoup améliorée, même si ça reste compliqué. » H., étudiant à Lille (10)

Clairement, les enjeux de la représentation des réseaux du web apparaissent essentiels au regard du contexte des pays arabes. L'article de T. Graziano (2012) apparaît comme précurseur dans l'analyse du web-activisme dans le contexte de la révolution de Jasmin de 2011 en Tunisie. L'auteure évalue le rôle des tunisiens de l'étranger dans la diffusion des informations concernant les demandes légitimes de démocratie et de droits humains. L'analyse des réseaux sociaux du web fait alors émerger des questionnements et des réponses hautement significatifs pour la compréhension des sociétés méditerranéennes en mouvement.

## 4. Une identification revendiquée dans la mobilité

Nous traitons ici de la question de l'identification et de l'altérité dans la mobilité. Nous préférons l'utilisation du terme d'identification à celui d'« identité » qui requiert une grande maîtrise et suppose une charge théorique polyvalente (R. Brubaker, 2001). La mobilité met en relation des environnements et des cultures différents dans lesquels les individus naviguent et se construisent. L'identification implique un processus et une activité. Elle renvoie ici à une identification duale (marocains et étudiants en France), voire multiple (rapport avec les autres), et intègre également l'identification sur le web (vue précédemment). L'identification apparaît comme un indicateur fondamental de la territorialisation.

### 4.1. « Nous » : tendance à l'identification au collectif des étudiants marocains en France

Suivant R. Brubaker (2001), l'identification repose à la fois sur un mode relationnel et catégoriel.

« Une distinction fondamentale doit être faite entre les modes d'identification *relationnels* et *catégoriels*. On peut s'identifier (ou identifier une autre personne) en fonction de sa position dans un réseau relationnel (un réseau de parenté, par exemple, ou un réseau d'amitiés, des liens patron-client ou des relations professeur- élève). D'un autre côté, on peut s'identifier (ou identifier une autre personne) en fonction de son appartenance à une classe de personnes partageant un attribut catégoriel (comme la race, l'appartenance ethnique, la langue, la nationalité, la citoyenneté, le sexe, l'orientation sexuelle, etc.). Craig Calhoun a soutenu que, alors que les modes d'identification relationnels demeurent aujourd'hui encore importants dans de nombreux contextes, l'identification catégorielle a acquis une importance encore plus grande dans les configurations modernes. » (Brubaker, 2001, p.75)

A partir de cette distinction, nous considérons l'identification des étudiants marocains en partie reposant sur une dimension relationnelle (les réseaux sociaux et l'attachement au Maroc) et sur des critères catégoriels (être marocain et être étudiant en France). Ces deux volets forment le « nous » des étudiants marocains en mobilité.

#### 4.1.1. La dimension relationnelle de l'identification dans la mobilité

Cette dimension est à mettre en rapport avec les réseaux sociaux de la mobilité et fait référence surtout à l'identification au Maroc et aux étudiants marocains en France.

« On ne se sent jamais autant marocain que lorsqu'on quitte le Maroc » A., étudiant à Montpellier (37)

Cette citation souvent entendue rend compte de l'idée d'une identification revendiquée dans la mobilité. Pour les étudiants en France, le Maroc n'est pas un ailleurs même s'ils en sont loin, il existe par les pensées mais aussi par les lieux et les relations, preuves de son

existence concrète. En mobilité, les arguments au grand nombre de relations avec les autres Marocains reposent sur une facilité de compréhension et de communication ainsi que le partage de la même expérience d'études à l'étranger.

« J'ai recréé une deuxième famille avec les étudiants marocains à Lille. C'est fort ce qu'on vit, on se comprend tellement bien, je pense que ça va durer même après nos études. » A., étudiant à Lille (1)

« Le Maroc c'est pas seulement la famille, c'est plus que ça, c'est le vent sec, le son de la ville, c'est des souvenirs, des amitiés, on programme notre vie en fonction de ces choses là, c'est le ramadan, le bruit du souk, tout le monde qui parle... ça me manque. Ça ne veut pas dire que c'est beau ou pas beau, mais ça me manque, ce n'est pas un jugement de valeurs, ce sont des choses auxquelles je suis sentimentalement attaché. » S., étudiant à Lille (18)

L'implication relationnelle met en avant les différences entre la France et le Maroc sur le côté amical et familial.

« Ici c'est pas la même notion de la famille qu'au bled. Ici on est occupés, on devient plus individualistes qu'au Maroc. D'un côté je comprends. Mais dans les faits, je garde plus de contacts avec mes oncles au Maroc qu'avec ceux en France. Parce que ceux ici, ils ont construit leur vie, ils n'ont pas le temps. Mais maintenant je les comprends parce que je suis aussi dans ce rythme, je peux leur donner raison mais avant je trouvais que c'était un peu dur, surtout pour les premières années en France. Au Maroc, quand ils rentrent, ils sont plus chaleureux et ici ils sont un peu froids, ils se comportent comme des français, c'est ça la différence entre le Maroc et la France, c'est le côté relationnel des gens, c'est ça qui me manque le plus. » Z., étudiant à Montpellier (69)

#### **4.1.2. Marocain et étudiant en France : les attributs catégoriels de l'identification**

La tendance la plus évidente dans les entretiens est celle d'une identification au collectif des étudiants marocains en France. Dans la dispersion et sans tous se connaître, les étudiants évoquent souvent l'impression de faire partie d'un tout. En ce sens, nous pouvons parler de l'existence d'un collectif en dispersion. Ceux qui s'identifient le moins aux autres étudiants marocains sont ceux qui côtoient le moins de Marocains dans leurs études. Ce sont les conséquences des effets du réseau et des relations. Par exemple, M., étudiante en pharmacie à Montpellier (47) côtoie très peu d'autres étudiants marocains du fait de leur absence dans sa filière d'études. Ces relations sont principalement orientées vers les autres étudiants de son cursus. En général, les étudiants développent surtout des relations étudiantes et se mettent à distance des salariés.

« Parfois à la mosquée on rencontre des Marocains d'ici qui vivent aux Cévennes ou au Petit Bard mais ce sont pas des amis, juste des connaissances, chacun ils ont des familles et moi je suis plus avec les étudiants, je vais pas commencer à aller chez eux. Un étudiant c'est pas comme un salarié ici. » S., étudiant à Montpellier (72)

Parfois, se tourner vers des personnes de même origine est dû au fait de ne pas nouer de liens d'amitié avec des français. C'est le cas d'H., étudiant à Montpellier, qui s'est tourné vers des fréquentations marocaines au sein d'un quartier maghrébin de la ville.

« Au début, je venais ici pour boire le thé, j'avais l'impression d'être au Maroc, c'est une petite communauté. En fait, les premiers temps, je ne venais pas ici, mais comme ça ne marchait pas avec les français, je me suis retourné vers ma communauté. » H., étudiant à Montpellier (65)

L'identification aux autres étudiants marocains va dans le sens d'un positionnement vis-à-vis de la religion, du choix du partenaire dans la mobilité et de l'argument du retour.

## **4.2. La variabilité du statut des « autres »**

Qui sont les « autres » que « nous » ? Les premiers et véritables « autres » sont les jeunes français d'origine marocaine envers qui s'établit une virulente mise à distance. Ensuite, nous retrouvons les autres étudiants, français ou de différentes nationalités. Enfin, ce statut d'« autre » renvoie les étudiants à leur propre rapport avec la France et aux discriminations subies.

### **4.2.1. Mise à distance des français d'origine marocaine**

La plupart des étudiants rencontrés disent ne pas côtoyer de français d'origine marocaine parce qu'ils n'en connaissent pas, n'en ont pas envie et se sentent très différents d'eux. Les exemples d'étudiants ayant des relations amicales et respectueuses avec des français d'origine marocaine sont très rares. Nous pouvons donc être exhaustif et reprendre les quatre cas relevés dans l'enquête. Deux étudiants ont développé des relations amicales.

« Ici dans le nord de la France, on retrouve beaucoup de Marocains qui viennent du Rif, de Nador, Al Hoceima et Oujda. Tous les anciens qui sont venus ici pour travailler sont de la région du Rif. C'est pour ça que mon père a beaucoup d'amis ici. En plus, il a ouvert une entreprise ici en 1992 mais après il a arrêté, donc il connaît bien la région. Parfois je rencontre des Marocains ici, on discute, et on s'aperçoit qu'il est un ami de mon père. Deux de mes meilleurs amis ici sont d'origine du Rif mais nés un à Jeumont et un à Bruxelles. Nos rapports étaient simples, on parle la même langue et on a les mêmes idées. La plupart de mes amis de la fac sont marocains d'origine du Rif mais nés en France, c'est à peu près 25 ou 30 personnes. » I., étudiant à Lille (17)

« J'ai bien vu qu'ils veulent travailler, comme moi finalement. Je vois des gens prêt à se lever à 2h ou 3h du matin pour faire les marchés. Et ils m'ont très bien accueilli dans leur monde, j'étais un peu comme à la maison. » S., étudiant à Lille (30)

Deux autres étudiants sont davantage impliqués, l'une en donnant des cours d'arabe à la Paillade (quartier maghrébin de Montpellier) et l'autre en s'impliquant dans la vie de quartier.

« Là-bas, j'ai rencontré beaucoup de femmes marocaines, c'est pour ça que je l'ai fait, j'avais du temps et je voulais parler avec les femmes marocaines qui vivent ici. C'était très bien. Je connais bien le quartier maintenant. Je connais aussi le quartier de Plan Cabanes parce que je fais mes courses au marché pour cuisiner, c'est trop bien, on dirait qu'on est au Maroc. Et au bazar d'Agadir, c'est génial, il y a tout. J'étais vraiment surprise de trouver tout ça ici. A l'IAM je cuisine pour tout le monde, j'appelle les Marocains, et tous les Maghrébins et même quelques Français qui habitent là. » F., étudiante à Montpellier (57)

« Je connais tout le monde. Je me suis très bien intégré sauf qu'une certaine partie de la population a un regard sur moi craintif, ils croient que je suis le mouchard du consulat. C'est



surtout les vieux qui pensent comme ça mais le rapport de la communauté en général se passe très bien, on joue au foot, on fait des sorties, on est allés au ski dernièrement. » Y., étudiant à Montpellier (67)

Excepté ces quatre étudiants, l'ensemble des discours reflète les enjeux de positionnement identitaire « ce sont nous les vrais marocains ». Dans les discours, les étudiants se positionnent « par rapport à », dans une relation en miroir mais qui reflète l'exact opposé (selon eux). La plupart du temps, les français d'origine marocaine sont traités comme une « espèce » peu recommandable, en particulier pour ceux des grandes écoles qui expriment un certain mépris vis-à-vis des jeunes d'origine marocaine, leur reprochant notamment de donner une mauvaise image du Maroc. Les discours peuvent être très virulents et méprisants.

« Je ne veux pas de contact avec ces gens-là, ils donnent une trop mauvaise image du Maroc alors qu'ils ne sont pas marocains, ça m'énerve trop. » A., étudiant à Montpellier (53)

« Ces gens-là ne m'intéressent pas, ils ne sont pas marocains, et ni français d'ailleurs. Ils sont trop différents et je n'ai pas de temps à perdre à essayer de les connaître. Bref, ça ne m'intéresse pas. » Y., étudiant à Lille (28)

« C'est malheureux de les voir, je suis choqué par les jeunes de 2ème ou 3ème génération en France. Ils donnent une image hyper hyper négative des Marocains et des Maghrébins en général. A l'AMGE on veut donner une vitrine plus représentative des Marocains d'aujourd'hui. Je suis tellement déçu de ces jeunes là, de leur langage, de leur posture mais ce n'est qu'une perception de l'image qu'ils reflètent. » B., étudiant à Lille (21)

« Ma plus grosse déception, c'est les jeunes français d'origine marocaine mais nés ici, ils représentent tellement mal les Marocains du Maroc, ça n'a rien à voir. (Tu as eu des contacts avec eux ?) Non, c'est juste l'image d'eux, nous après on subit les images de voleurs, de tout ça... c'est un peu le bas étage de la société les arabes d'ici. Ils ont l'image de gens malsains, de voleurs, mal fringués, de dealers... (...) Mais moi je suis ami soit avec les Marocains du Maroc soit avec les français mais pas avec les Marocains de France, je les appelle juste des ouech, ils ne sont ni marocains ni français. Déjà quand ils rentrent au Maroc, avec leur voiture, ils sont tellement fiers et arrogants... mais ils sont vite calmés par les Marocains. Moi, ces gens je les méprise. C'est pas forcément qu'ils n'ont pas d'argent, c'est aussi une manière de s'habiller, je sais pas pourquoi ils s'habillent comme ça, sauf pour se faire remarquer. » A., étudiant à Montpellier (36)

« En général, ils ne connaissent rien à la culture marocaine, tu leur poses deux trois questions sur le Maroc, et ils ne savent rien. Ils se disent marocains et ils ne parlent même pas le darija, ils font un mélange de langue. On les appelle les ouech-ouech. Ils ont grandi en France, ils se disent marocains et ils ne connaissent rien, ça me met hors de moi. » S., étudiante à Montpellier (49)

« Je ne les aime pas. (Pourquoi ?) Je ne sais pas mais je ne les aime pas. Ils sont un peu bizarres, ils sont un peu un mélange de culture trop flou qui n'apporte rien à la société. Pour moi ils sont infréquentables. (Tu en connais ?) Non, je n'ai même pas cherché à les connaître, je les évite. On voit toujours dans les journaux, les informations... leurs parents ont fuit la misère là-bas pour venir faire l'agriculture ou du bâtiment, donc ils n'ont pas eu le temps d'éduquer leurs enfants, ils vivent dans des cités, ils sont totalement en déroute. On est totalement différents, on n'a pas été éduqués avec les mêmes principes, ils se revendiquent marocains mais c'est pas du tout pareil. » M., étudiant à Montpellier (61)

Ce sont souvent leur comportement qui est reproché, notamment leur position et comportements face à l'islam. En outre, pour les étudiants rencontrés, les jeunes français d'origine marocaine ne sont ni français, ni marocains, mais bien perdus dans un entre-deux identitaire.

« Ce ne sont pas des Marocains. En plus, ils bafouent l'islam. La plupart ne sont pratiquants que pour le Ramadan et faire comme si ils étaient marocains. La réalité c'est qu'ils boivent, fument et ne respectent personne, pas même leur famille. Je ne veux pas avoir de contact avec eux, ils sont comme dans un monde parallèle entre la France et une image fantasmée du Maroc. Je les plains. Mais il ne tient qu'à eux de retrouver des repères. Je ne veux pas mettre tout le monde dans le même panier mais quand même, les exemples flatteurs sont peu nombreux. » A., étudiant à Lille (29)

« Il y a souvent des jeunes qui ont des mauvais comportements, c'est eux qui donnent la mauvaise image sur les étrangers. Mais la France a sa responsabilité quand elle les marginalise, quand elle les met dans des ghettos, ça crée forcément des mauvaises conditions. Et moi, je ne suis pas d'accord avec les jeunes des quartiers parce que ce sont des gens qui ont accepté de vivre comme il était prévu. On les a mis dans une cité et après en prison. Tu sais que si tu grandis à la cité c'est pour évoluer comme ça, ils acceptent ça. » A., étudiant à Montpellier (34)  
« C'est pas la même chose que nous, on n'a pas la même culture, on est vraiment différents. La plupart sont trop bruyants. Je ne veux pas être méchante mais ils croient que nous les Marocains on est destructeurs, on démolit tout. Déjà leur langage est très vulgaire, ils croient que nous on est comme ça, et ils veulent nous ressembler mais en fait on n'est pas du tout comme ça. Eux ils sont vulgaires, ils cherchent toujours les bagarres. Je préfère ne pas les fréquenter. On reste entre Marocains du Maroc. » H., étudiante à Montpellier (40)

Par rapport à la pratique de la religion des français d'origine marocaine, quelques étudiantes marocaines rencontrées nous ont fait part de leur conception des filles « halal ».

« Ils sont vraiment particuliers, je ne sais pas comment dire, mais je pense qu'ils sont intégristes. C'est pas le bon mot. Je les vois à la fac, et je n'aime pas leur mentalité, ils ne sont pas du tout ouverts, ils sont racistes envers les français alors qu'ils sont eux-mêmes français. Disons qu'ils se considèrent comme arabes mais en fait, ils sont paumés. Ils sont français musulmans, en plus ils sont musulmans quand ils veulent. Par exemple le truc qui m'a choqué, c'est que déjà ils ne sortent pas avec des françaises, et en plus ils qualifient les filles. Eux-mêmes se qualifient entre eux d'arabes et quand ils parlent des "blancs" ils disent les français. Ils veulent sortir seulement avec des Marocaines ou des Algériennes, c'est eux qui me l'ont dit. Et donc ils qualifient les filles halal ou pas halal. Ça je n'ai jamais entendu, ça ne se dit pas même dans tous les pays arabes. Une bonne musulmane, donc halal, c'est celle qui n'a jamais eu de petit copain, qui est pieuse. Donc la logique des mecs c'est de s'amuser avec les filles pas halal et quand ils vont se marier, ils vont prendre une fille halal. Je n'ai jamais compris ce truc. Ils acceptent de s'amuser et ne veulent pas que les filles fassent pareil. (...) En plus, ils font la fête et ils boivent. Je ne les comprends pas. Ce qu'ils ont reçu de leurs parents, c'est plus la culture que la religion. Ils n'ont rien compris à la religion, ça me désespère. » K., étudiante à Montpellier (45)

Le discours d'A. reflète non seulement la mise à l'écart des français d'origine marocaine mais, en plus, cette position l'a privé de vivre pleinement le statut d'étudiant étranger. Etre assimilé par les autres à ces jeunes français l'a profondément dérangé.

« A mon arrivée en première année, je ne connaissais personne donc j'étais à la bibliothèque en train de travailler tout seul et il y avait surtout des français d'origine marocaine qui venaient me voir mais voilà culturellement ça ne collait pas du tout. (Tu ne t'entendais pas avec eux ?) Je me suis plus senti à l'aise avec les autres étudiants qu'avec eux. Comment dire, ce n'est pas une

généralisation mais... Je ne sais pas, la façon de penser, la façon d'agir, nos points de vue sur la vie, le genre de questions un peu subsidiaires pour moi. C'était par exemple des questions de société et de religion, là ça ne collait pas du tout parce que leur vision des choses était trop renfermée alors qu'ils n'avaient aucun argument à me donner, donc c'est plutôt dramatique. Au final j'ai été déçu à mon arrivée parce que je me suis rendu compte qu'en arrivant en France, la société avait déjà une idée sur ma personne sans me connaître. (Tu t'es senti assimilé à ce groupe là des français d'origine marocaine ?) Ce que je leur ai dit c'est que je ne me suis jamais senti étudiant étranger en France, ce qui était un peu énervant. Parce que en arrivant j'avais ni accent ni rien alors je me suis dit à un moment peut-être que j'aurais du faire mes études en Norvège, ça aurait été plus intéressant. (Ton étiquette a empêché de vivre pleinement une expérience d'étudiant étranger ?) Il n'y avait pas ce côté vraiment truc entre étudiants étrangers, comme ce que par exemple un étudiant chinois aurait pu ressentir. Je veux dire qu'un étudiant chinois on lui pose tout de suite la question c'est sûr que tu n'es pas d'ici, tu vois ce que je veux dire ? C'est-à-dire que par rapport à moi, si je n'abordais pas le fait que ça fait maintenant six ans que je suis en France et que c'est juste pour les études, alors on ne s'en doute pas. » A., étudiant à Lille (3)

Certains discours reviennent sur le fait que les jeunes français d'origine marocaine, issus d'une migration familiale rurale, sont restés dans une ancienne mentalité, aujourd'hui dépassée au Maroc.

« J'ai l'impression que les jeunes Marocains qui sont nés ici gardent toujours l'ancienne mentalité du Maroc. (Tu veux dire qu'au Maroc ça a changé ?) Oui, le Maroc s'est développé en fait par contre eux ce qui sont venus en France, ils sont venus dans un temps où... je sais pas... où le Maroc n'était pas développé. Les gens qui vivent ici sont vautrés dans leur coin, trop stricts, ils ne sont pas aussi ouverts que les Marocains qui vivent au Maroc, parce que le Maroc, entre temps, il s'est vraiment développé. Avant, je sais pas, c'est ma mère qui me raconte ça, il y avait pas les mecs et les filles qui étaient ensemble. Que maintenant les filles marocaines qui sont nées ici sont restées comme ça en fait, dans l'ancienne mentalité. » F., étudiante à Lille (6)

« Je les évite. On n'a pas la même mentalité, on ne voit pas les choses de la même façon. Et pour les français d'origine marocaine, lorsqu'ils parlent de quelqu'un qui vient directement du Maroc, pour eux c'est un blédard. Et blédard chez nous, c'est un campagnard, dans le dialecte le bled c'est la campagne. Et même entre eux, ils font des blagues sur la façon de s'habiller. Alors que je peux dire que je préfère la situation des Marocains au Maroc, ils sont plus aisés, bien dans leur peau, ils vivent bien et c'est plus accueillant. Ici je n'ai pas retrouvé ça. (...) En fait j'essaie d'éviter les musulmans, surtout ceux qui sont nés ici. Ils cherchent des femmes pour s'amuser et après, pour ce qui est du mariage, ils veulent des femmes qui ressemblent à leur grand-mère. Au Maroc, on ne pense plus de cette façon. Le rapport hommes-femmes est différent au Maroc, moins arriéré que pour les français d'origine marocaine. (...) Je m'attendais à des gens plus ouverts d'esprit, je pensais qu'ils seraient un intermédiaire entre moi et la culture française mais finalement c'est plutôt moi qui joue ce rôle là. J'ai discuté avec des personnes qui sont très compliquées et agressives sur les questions d'identité, parfois ils sont agressifs pour revendiquer leur côté marocain et parfois ils disent que moi je suis français. C'est très difficile de les comprendre. » S., étudiante à Montpellier (66)

Quelques rares étudiants font preuve d'empathie et de compréhension dans leur discours tout en maintenant les distances.

« J'ai vu des Marocains qui sont arrivés ici il y a longtemps, ils ont passé presque toute leur vie ici mais ils ne sont pas bien. (Tu les as rencontré comment?) Quand je vais à la Mosquée, je discute avec les gens. Je vois que leurs appartements sont comme des boîtes, leurs enfants n'arrivent pas à s'intégrer à la société française. C'est vraiment triste et moi je ne veux pas ça. Si on sort maintenant à Comédie ou à la Paillade, tu trouves des descendants des Marocains, ça se voit qu'ils n'arrivent pas à faire l'insertion ici. Ils sont souvent au chômage ou alors avec un petit boulot de misère. (...) De voir dans quelles conditions ils vivent, ça me donne juste envie de

rentrer au Maroc. Ils sont rares ceux qui ont réussi à avoir une belle vie. » M., étudiant à Montpellier (33)

« Il y a des jeunes qui sont bien, qui tiennent la route et d'autres moins bien, ils donnent une mauvaise image du Maroc, une mauvaise image de la religion. Je n'ai pas trop de contact avec eux mais je connais aussi des Marocains français qui sont bien. Je les ai rencontrés à la mosquée ou par d'autres amis. Par exemple une française marocaine qui a une famille ici est très bien. Ici à Montpellier on ne trouve pas beaucoup de Marocains originaires du nord du Maroc ou même du centre, la plupart sont du sud. On peut voir ça au niveau du dialecte, au niveau de la teinte de la peau. Peut-être qu'ils sont plus encore de la campagne, originaires d'un milieu pauvre donc les enfants nés ici sont encore plus perdus. » S., étudiant à Montpellier (72)

Enfin, nous sommes souvent confrontés à des discours qui renforcent les clichés et l'incompréhension.

« Je suis proche à l'école d'un fils d'immigré mais il n'est pas comme les autres. Parce que les autres sont très provocateurs, ils mettent la musique très fort dans le tram, ils s'affirment, ils s'affichent alors que mon ami est modeste. Il sort des clichés. » A., étudiant à Montpellier (37)

« A la fac il n'y en a pas du tout, c'est quand même révélateur de leur niveau d'instruction. Je ne pense pas que ce soit la faute de la France parce que si on est ici, on a le droit d'étudier, déjà l'école est obligatoire jusque 16 ans. Et si on a vraiment la volonté d'étudier dans ce pays, on peut le faire. Ici les étudiants ont quand même des bourses, vraiment tout est mis en œuvre pour les aider, donc qu'on arrête de dire que c'est la faute de la France, c'est d'abord leur propre faute, ils ne veulent pas travailler. C'est peut-être à cause du milieu familial ou culturel mais ça n'explique pas tout. (...) Je pense que c'est une population qui n'est ni marocaine, parce qu'on ne se reconnaît pas en eux, et ni française parce qu'ils n'adoptent pas le mode de vie français, quand ils sont là, ils doivent être assimilés et ils ne sont pas du tout assimilés. C'est vraiment dommage. Par exemple dans la ville, je ne vais jamais dans les quartiers maghrébins, ça ne m'intéresse pas. » M., étudiant à Montpellier (74)

#### **4.2.2. Une identification relative aux autres étudiants**

D'une manière générale, les étudiants marocains se sentent assez proches des étudiants français et d'autres nationalités, en particulier ceux suivant les mêmes formations qu'eux. Le critère de la formation ou de l'école est à mettre en rapport avec les critères de l'identification catégorielle. Toutefois, le positionnement des étudiants se fait toujours au regard des autres. Tout d'abord, la plupart des étudiants insistent sur une nécessaire ouverture d'esprit dans la mobilité internationale même si elle n'apparaît pas toujours dans les relations développées. Quelques étudiants considèrent que les étudiants marocains sont trop fermés sur eux-mêmes et voient dans l'ouverture aux autres cultures un intérêt personnel de développement.

« Beaucoup d'étudiants marocains restent tout le temps chez eux mais il faut sortir, rencontrer les autres, faire du sport, il faut vivre mais pas vivre en communauté maghrébine, il faut vivre avec les français, avec les chinois... juste pour apprendre pleins de choses. » A., étudiant à Lille (11)

« En arrivant ici ma priorité c'était les études et ensuite je ne voulais pas rester dans le clan marocain. Si je suis en France, je dois m'adapter à tout le monde, en plus ils sont sympas. Pour les étrangers qui restent entre eux, c'est une erreur parce qu'ils ne s'ouvrent pas, ils ne maîtrisent pas la langue. C'est la peur d'affronter les personnes qu'on ne connaît pas mais en même temps on reste dans le piège de ne pas découvrir de nouvelles choses. Avec le temps, on s'aperçoit qu'on n'est pas si différent que ça. » K., étudiante à Montpellier (44)

Au-delà d'être marocains, les étudiants se sentent aussi étrangers et le fait de se retrouver entre étrangers rapproche. Quelques étudiants déclarent s'entendre davantage avec les étudiants étrangers qu'avec les étudiants français, l'expérience en tant qu'étudiant étranger étant la raison d'un rapprochement.

« Je ne sais pas pourquoi, ici j'ai des amis ivoiriens, maghrébins, plus que des français. Peut-être le fait d'être étrangers dans le même pays, ça nous rapproche. » B., étudiante à Montpellier (38)

Ensuite, la mobilité permet un recul sur le Maroc et une remise en question (même minime) des stéréotypes (la réputation du sens de l'accueil des Marocains) et des façons de procéder dans le travail au Maroc. Avec une expérience en Chine, une étudiante a découvert une population chaleureuse qui lui fait relativiser la réputation des Marocains.

« Il faut arrêter de dire que les Marocains sont les plus chaleureux au monde, les chinois sont beaucoup plus chaleureux, accueillants et modestes. » H., étudiante à Montpellier (41)

D'autres relèvent la proximité avec la mentalité de travail en France en comparaison avec celle du Maroc (rapport avec le fonctionnement et les défauts structurels cités plus haut).

« Je me suis sentie tellement à l'aise en France, disons que je me suis retrouvée. Le côté marocain parfois me met hors de moi, c'est vrai que je m'adapte à toutes les situations mais disons que le côté occidental de vivre et de travailler me convient plus. Au niveau du travail, c'est plus carré, on a des objectifs, on les respecte alors qu'au Maroc il y a toujours un retard énorme sur le travail et mon travail dépend des autres personnes mais il faudrait que je lui coure après pour qu'elle fasse son travail. Et côté humain, les gens n'ont pas encore cette ouverture d'esprit. » K., étudiante à Montpellier (59)

Enfin, des décalages et des déceptions apparaissent. Certains ont une position très distante par rapport aux français.

« On n'est pas du tout dans le même délire, c'est pour ça que je ne suis qu'avec des Marocains. Moi, je suis marocain c'est tout, même si je passe des années ici, et même si j'ai fait l'école française, je ne serai jamais français. » O., étudiant à Montpellier (43)

D'autres expriment leurs déceptions sur le décalage entre les perceptions des français depuis le Maroc et la réalité.

« Je peux dire que l'image qu'on a de la France au Maroc, c'est pas ça. On nous dit que les gens sont sympas, chaleureux, pas coincés. (Qui dit ça ?) Ce sont les médias, surtout à la télé, ils nous donnent toujours cette image. (Et c'est loin de la réalité ?) En fait, les gens sont distants, trop méfiants. Ils ne le font pas vraiment exprès mais c'est surtout qu'on n'a pas les mêmes centres d'intérêt. Je vois les conversations que j'avais avec les gens à la fac, ils parlent des chanteurs, de la télé, de la Coupe du monde, moi tout ça je m'en fous complètement, je préfère parler des choses qui sortent de l'ordinaire, des histoires des gens, des choses un peu plus profondes. (Alors tu as été surpris en négatif par les français ?) En fait, ma tante m'avait prévenu, elle m'avait déjà dit avant que j'arrive que ce n'était pas l'image de la télé mais quand même c'était dur. Elle m'avait dit que les Marocains de France qui reviennent l'été au Maroc font semblant que tout va bien, ils économisent pendant 11 mois pour vivre comme des rois pendant 1 mois d'été au bled, ils louent des voitures pour rentrer et faire croire que ce sont des rois. Mais elle sait bien la galère que c'est, elle ne m'a pas caché ses propres difficultés. J'étais un peu préparé mais le choc a été là quand même. » H., étudiant à Montpellier (65)

Et un étudiant ayant vécu en Espagne rend compte des difficultés d'intégration en France plus importantes par rapport à l'Espagne.

« En Espagne, ils sont très bien intégrés. Je vois par exemple les filles de ma cousine, elles sont bien en Espagne. D'abord là-bas, il n'y a pas de banlieue, donc tout le monde est mélangé, les espagnols avec les immigrés. Et au collège et lycée, ça se voit, ils sont tous mélangés. Après la différence elle se fait plus avec les sud-américains mais ce ne sont pas ceux qui sont nés en Espagne, c'est ceux venus en étant immigrés alors ils apportent des choses de chez eux et c'est parfois mal accepté. Mais on peut dire en Espagne que c'est possible de trouver sa place. Chacun a sa place. » A., étudiant à Montpellier (68)

#### **4.2.3. Des discriminations incitant à la prise de distance**

Les discours des étudiants soulèvent régulièrement le problème des discriminations ressenties en France. Ces discriminations placent les étudiants dans la peau de l'étranger. Les étudiants expérimentent alors un statut qui renvoie souvent à des préjugés et des stéréotypes, lesquels influencent l'identification et la projection. L'image que les autres perçoivent est primordiale.

« Se sentir de » *versus* « ne pas se sentir de » est un critère déterminant de l'identification.

« Je ne sais pas si c'est dans mon milieu, c'est peut-être inconscient, mais avec les amis français, je ressens toujours des préjugés, du racisme. Je le ressens très très souvent. C'est inconscient de la part de mes copines mais c'est quand même souvent des coups qui font mal. C'est peut-être un manque de connaissances, des préjugés. » S., étudiante à Lille (12)

« Déjà c'est sûr qu'on ressent tous un peu de racisme, mais ça c'est normal. On doit faire face, c'est obligé. Même au sein de l'école, par exemple le délégué de classe a dit clairement qu'il ne veut pas d'arabe avec lui dans son groupe. Donc nous, on est obligé de faire avec. De toute façon on a pris l'habitude, on l'a toujours subi. C'est une réalité en France, avec les étudiants mais en général aussi. En fait, on doit prouver plus que les autres pour avoir sa place. » M., étudiante à Lille (22)

« Ici on te demande toujours tes origines. (C'est un poids ?) Oui, c'est sûr, on ressent toujours la discrimination. Des fois, c'est vraiment pesant. A l'école, moi non, mais des collègues à moi oui. J'avais deux collègues algériens et un d'Afrique, ils n'ont pas trouvé leur stage, le mec de la formation leur a répondu de se démerder, vous n'êtes pas français, on ne peut rien faire pour vous. (...) Après par rapport au travail ou au stage, je ne suis pas jugé sur mes compétences mais déjà sur mon prénom et ma nationalité, c'est grave. Sauf que maintenant la langue arabe est recherchée, donc pour certains c'est valorisant, mais la plupart du temps, tu es traité comme un arabe et pas comme une personne normale. Il faut juste voir le climat politique en France, ça fait peur. » Z., étudiant à Montpellier (69)

« Je pense que les gens ne s'en rendent même pas compte, c'est quelque chose de présent en continu. Je le ressens par exemple quand on rigole de mon accent, on me demande d'où je viens et on me regarde d'un air compatissant en disant que j'ai de la chance de faire mes études en France parce qu'au Maroc c'est la misère. En fait les gens ne se rendent pas compte que je vis nettement mieux qu'eux au Maroc. Ou alors, quand je sors, on me dit qu'une fille arabe ne boit pas d'alcool, je ne comprends pas, moi je ne leur demande rien sur leur religion. En fait les français ont un vrai problème avec la religion des autres. » S., étudiante à Montpellier (50)

« Plus on est jeune, plus on le ressent, je l'ai plutôt senti en première année de prépa. Je me souviens une fois, on était en cours d'informatique et un gars m'a fait une remarque comme si j'étais un terroriste. Et il y avait un groupe qui n'aimait pas les Marocains, ils ne nous adressaient pas la parole... moi je le ressentais comme ça, du coup je ne les aimais pas non plus.

(Tu l'as ressenti aussi en dehors de la prépa?) Oui, c'est toutes les blagues sur les arabes. » A., étudiant à Montpellier (36)

## **Conclusion – Une territorialisation étudiante par les liens et la représentation des lieux**

La territorialisation étudiante est analysée en fonction des éléments des entretiens dans l'idée de présenter la mosaïque de lieux et surtout les liens qui participent à la territorialisation. Finalement, ce sont bien les relations sociales qui font le lien entre les lieux. A partir des réseaux sociaux, les étudiants marocains établissent les plots de leur territorialisation dans la mobilité. Par les pratiques et les représentations des étudiants, nous faisons référence à la présence plurielle et à l'identification en mobilité (notamment par le retour et la question de l'altérité).

L'identification dépend de l'histoire de chacun, du rapport à la France, à la culture française, à la famille, aux circulations précédentes, aux études au Maroc, etc.

« Déjà dans mon lycée, il y avait pas mal de français avec nous et en plus avant de venir faire mes études en France, j'ai ma tante qui vit en France et que je voyais très souvent, et quand je venais c'était avec ma cousine et ses copains français donc je suis habituée, j'ai toujours été habituée à les fréquenter. » S., étudiante à Lille (5)

Un changement profond de l'identification s'opère dans la mobilité. Les modes d'identifications individuelles et collectives prennent sens dans les formes d'ancrages territoriaux et font donc le lien entre l'ancrage de référence (l'origine) et les ancrages dans le pays des études (notamment par les lieux quotidiens de résidence et d'études). La mobilité et la présence plurielle accompagnent les étudiants dans leur construction personnelle et engendrent la multiplication et l'imbrication des références identitaires, même si nous percevons la prédominance d'une référence identitaire centrée sur l'origine (surtout par la projection du retour). Toutefois, les relations développées dans la ville d'études permettent aux étudiants de se sentir en partie « chez soi » le temps des études. Les résultats de ce chapitre font écho à l'analyse du web social des chapitres précédents dans le sens d'une mise en lien des lieux. Le web social est intégré comme un élément fondamental de cette territorialisation mobilitaire et réticulaire par la mise en relation des lieux et l'opérationnalité de la présence plurielle. L'identification correspond également à un critère de la territorialisation. Les discours rendent compte de l'influence de la mobilité sur l'identification. Les étudiants rencontrés se sentent souvent davantage marocains dans la mobilité tout en intégrant des éléments de la culture d'accueil.

« Je mélange les deux cultures pour ma construction personnelle. Je me sens quand même plus marocain que français, mais je prends le meilleur de la culture française tout en ayant les fondamentaux marocains. » D., étudiant à Lille (8)

## CHAPITRE 9

---

*Du territoire relationnel  
au territoire des possibles*

---



Les étudiants marocains présentent une territorialisation particulière marquée par la mobilité provisoire et la présence plurielle. La prégnance de la logique réticulaire est au cœur du processus de territorialisation étudiante. Ce chapitre propose une discussion autour de la problématique initiale en prenant du recul sur les dynamiques de réseaux étudiants et sur leur rôle dans la complexification ou la redéfinition des territoires. Nous cheminons depuis le processus de territorialisation, mobile, dynamique et éphémère, jusqu'aux nouvelles formes de territoires. La territorialisation mobile et réticulaire modifie ce rapport à soi et aux autres, du fait des changements d'espaces et des relations sociales limitées dans le temps, voire éphémères. En outre, à l'heure de la mondialisation et de la mobilité généralisée, nous observons la réémergence du territoire construit sur « les usages et les marquages des lieux, les multiples formes de l'investissement matériel, affectif et identitaire de l'espace » (Cortes, 2008, p.11).

Il convient dans un premier temps de revenir sur les temporalités de la mobilité étudiante, du temps quotidien, aux étapes de la mobilité jusqu'à l'évolution des réseaux. En effet, l'approche par les temporalités des réseaux sociaux questionne le rapport à l'espace et, par conséquent, la définition des territoires.

Ainsi, nous interrogeons ensuite le territoire dans une acception relationnelle, c'est-à-dire dont les fondements seraient les relations sociales construites et entretenues dans le mouvement. C'est alors la question de la « ressource circulatoire » qui émerge par le lien réciproque ressources – mobilité – réseaux et circulations. La ressource circulatoire fait référence à la fois aux ressources de mise en mobilité et aux différentes composantes d'ordre matériel ou symbolique mobilisées individuellement ou collectivement par les acteurs migrants (Cortes, 2008).

Enfin, les résultats permettent de discuter le concept de territoire des possibles pour les étudiants en mobilité internationale. Il se définit à partir des relations établies et/ou entretenues à distance et prend sens par une idée de projection envisageable. Il nous amène notamment à revisiter l'imaginaire migratoire (Simon, 2008).

## **1. Les temporalités de la mobilité étudiante : temps quotidien, étapes de mobilité et évolution des réseaux**

A partir des réseaux identifiés de la mobilité étudiante, plusieurs niveaux de temporalités sont identifiables. La question des temporalités des mobilités étudiantes est abordée à la fois par les trajectoires et par les liens entretenus et (re)créés en mobilité, notamment par le web social. Tout d'abord comment penser le temps quotidien qui rythme la mise en lien ? Nous abordons ce premier aspect des temporalités à partir des rythmes de l'échange et de la dynamique des relations sociales. Ensuite, ce sont les temporalités au regard du parcours de mobilité internationale, dans un temps plus long, celui des étapes de mobilité. Enfin, les temporalités se révèlent être indispensables pour questionner l'enjeu de l'évolution des réseaux.

### **1.1. Les rythmes de l'échange et la dynamique des relations sociales**

Le premier niveau de temporalité s'attarde sur les rythmes de l'échange et la dynamique des relations sociales. Au cours d'une période de vie en mobilité internationale, il est intéressant de saisir le rythme de la mise en relation : temps de l'absence, temps de la co-présence, temps de la rencontre et des interactions médiatisées à distance. Les étudiants ont souvent la particularité d'avoir un grand nombre de connaissances et un emploi du temps chargé (cours, travail personnel, sorties, sport, etc.). Leur temps quotidien est parcouru d'interactions variées. Nous observons une différenciation des rythmes de l'échange à la fois selon les étudiants et selon les destinataires.

Le rythme des échanges dépend en premier lieu des cercles concernés et du temps consacré mais pas forcément du sentiment de proximité ou de l'intimité. La communication avec la famille peut être espacée, épisodique pendant l'année scolaire alors que les interactions sont quotidiennes et intenses (sur plusieurs supports) avec des connaissances de la même promotion d'études. Les étudiants profitent de leurs années d'études également pour s'investir socialement et consacrent du temps quotidien à des relations sociales qui peuvent être conçues comme éphémères.

Le rythme dépend ensuite de la nature et de l'objectif des interactions. Certaines relations se conçoivent sur le court terme mais sont intenses (connaissances de promo), d'autres relations s'établissent sur le long terme avec des interactions plus ou moins espacées (amis). Toutefois, les interactions peuvent être multi-quotidiennes avec les amis, notamment ceux au Maroc. L'objectif des échanges varie et peut correspondre à des échanges superficiels et de la vie quotidienne (lieu de rendez-vous, informations sur les cours ou les sorties, etc.) ou à des échanges plus intimes et personnels (sentiments, projets, partages, etc.).

La temporalité du rythme des échanges peut également être qualifiée selon l'usage « relationnel » des outils de communication.

« Dans la téléphonie entre proches, l'usage « relationnel » et les longues conversations qui le caractérisent délimitent un espace interactionnel conquis sur les figures du manque et de l'absence. Il s'agit de donner et prendre des nouvelles, de reconstruire un monde partagé parce qu'on ne s'est pas vu ou pas parlé pendant quelque temps. L'appel correspondant marque une intention et vient témoigner de la manière insistante dont malgré l'absence, l'appelé est resté présent à l'attention de l'appelant. » (Licoppe, Smoreda, 2003, p.14)

Les auteurs démontrent que l'éloignement engendre souvent une diminution de la fréquence des appels de la famille et des amis proches mais, par contre, il entraîne une augmentation de la durée des appels. Cet usage relationnel se vérifie avec la famille ou les amis proches des étudiants. Les rythmes quotidiens de l'échange s'adaptent aux différents réseaux des étudiants. La fréquence ne rend pas forcément compte du degré d'intimité, et parfois le manque peut également représenter une forme de lien, c'est souvent l'exemple de la relation ou des contacts avec les grands-parents.

La présence connectée représente une nouvelle modalité de la sociabilité médiatisée. Maintenir et entretenir l'intimité à distance représentent une épreuve du quotidien. Pour les étudiants, Facebook facilite le lien fréquent par la possibilité de communiquer de façon plus large (statut quotidien personnel ou des « amis », messages, tchat, commentaires, etc.). Du point de vue du rythme de l'échange, le web social apporte des changements majeurs. Tout d'abord, le contenu discursif compte moins que l'acte lui-même, c'est-à-dire que l'échange repose sur une attention ou une réaction plus que sur le contenu même, par exemple poster un commentaire sur le statut d'un ami ou « liker » un post. Ensuite, ce moyen de communication n'exige pas de réponse immédiate (excepté pour le « tchat »), le plus significatif étant l'intention personnelle, ce qui rend l'échange particulier. Ainsi, la temporalité des interactions est plus longue que pour les face-à-face ou le téléphone. Enfin, il est parfois difficile de faire la distinction entre les « amis » Facebook et les véritables amis. Les étudiants sont capables d'interagir chaque jour avec un grand nombre d'« amis », toutefois, les amis les plus proches restent dans le temps et sont la cible d'attentions particulières, plus démonstratives de l'intimité. Les échanges quotidiens par les pratiques de l'immédiat *via* le réseau social Facebook ont des répercussions sur les temporalités à plus long terme. D'abord, Facebook ajoute de la mémoire, du présentiel ce qui joue dans l'entretien des réseaux. Ensuite, les pratiques de l'immédiat participent de la dynamique sociale au regard du parallèle du temps des pratiques et du temps des réseaux dans la mobilité.

## **1.2. Le parcours de mobilité internationale**

Le deuxième niveau de temporalité est celui qui resitue le parcours de mobilité internationale d'une manière plus large, en intégrant les étapes de mobilité comme modifiant la représentation du temps et de la projection.

## **La représentation du temps**

« Aujourd'hui » est composé à la fois des étapes d'hier et des projets de demain. Les étudiants se construisent dans ce rapport au temps, intégrant leur passé au Maroc, leur présent à l'étranger et leurs projets. Ils ont en général conscience des étapes de leur mobilité.

La représentation du temps passe également par les lieux. Le temps passé dans certaines villes, dans certains lieux contribue à donner du sens aux lieux. Toutefois, la relation temps / représentation n'est pas toujours proportionnelle. Certains lieux, vécus dans une période plus courte, font davantage sens que d'autres lieux longuement expérimentés. C'est alors le rapport aux relations sociales qui prédomine et complète la représentation du temps passé.

L'investissement personnel et social peut dépendre d'une perception du temps cadrée par des échéances connues en avance, c'est le cas des étudiants venus en France dans le cadre d'une mobilité pour une durée précise. La représentation du temps et le rapport lieux / relations sociales opère de manière différente, comme pour le rendre plus efficace sans pour autant oublier l'investissement social au Maroc, au contraire.

« En fait, Facebook c'est le lien quotidien avec le Maroc. En même temps si on dit le lien, c'est comme si j'étais un peu séparé du Maroc, géographiquement oui, mais je ne me sens pas séparé du Maroc. Il me semble ici que je suis à Marrakech, les gens, le climat. Franchement, il n'y a pas de grande différence entre ici et le Maroc. C'est possible aussi que je me sente un peu chez moi ici, je ne me sens pas étranger. Surtout que je suis venu pour une mission et je connais mes dates. » S., étudiant à Montpellier (70)

## **Perception des temporalités et lien à la projection**

La mobilité peut être vécue comme provisoire et renforcer la volonté de s'installer dans le pays d'origine ou, au contraire, avec le temps, le lieu d'origine peut ne plus être reconnu comme avant le départ, la projection peut donc s'en trouver modifiée. D'une part, les études en mobilité internationale peuvent être vécues comme un chemin initiatique permettant une ouverture d'esprit et une connaissance du monde (tant personnelle que professionnelle) avant de rentrer au Maroc avec ces qualités considérées comme déterminantes pour certains emplois. D'autre part, la mobilité multiplie aussi les choix de vie et joue donc sur les temporalités de l'existence. La prise de conscience des temporalités de la mobilité incite à questionner le projet notamment sur la place de la France comme étape ou sur les autres mobilités envisagées. La mobilité offre la promesse de la découverte d'un nouveau monde, qui reste toujours possible d'élargir. Une première mobilité permet d'en entrevoir d'autres, d'accéder à un autre monde encore inconnu et de s'ouvrir sur un monde plus grand.

Interroger la projection des étudiants révèle la complémentarité entre deux logiques de temporalités à court et à moyen terme :

- la logique de réseau : elle fait écho à une logique d'opportunité où le réseau fait ressource,
- la logique d'appartenance : l'ensemble des représentations des groupes sociaux relatifs à l'identification participe à l'élaboration du projet des étudiants.

Ces deux logiques apparaissent fondamentales dans la relation espace – temps.

### 1.3. Enjeu des temporalités sur l'évolution des réseaux

Les cercles évoluent selon les temporalités de la mobilité. Les liens de nature différente s'activent, se font et se défont dans le temps. Ici les liens sociaux sont identifiés pour une population particulière (les étudiants) et à un moment précis (les études). Même sur cette population jeune, nous voyons apparaître des temporalités de construction des cercles sociaux selon l'évolution des relations.

L'approche par les temporalités commence par l'évènement qui rattache quelqu'un à un cercle : soit l'individu est membre d'un cercle ou a un statut le lui permettant (par exemple l'étudiant marocain pour l'association Amel, et membre des grandes écoles pour l'Amge), soit son individualité au-delà de son statut lui permet d'intégrer un cercle (cercle d'amis, autres associations, sport, intérêts personnels, etc.). Le fait d'être étudiant et marocain confère un statut double permettant l'accès à des cercles à la fois précis et élargis. La combinaison des cercles pour chaque individu rend compte à la fois de ses origines, de sa culture et de son individualité. Les individus appartiennent à des cercles différents, rendant ainsi compte de la complexité et de la richesse de leur identité. C'est pourquoi chaque étudiant rencontré présente un réseau personnel qui lui est propre et représentant les temporalités de son existence.

Les temporalités permettent également de mettre en avant l'évolution des cercles selon le type de relation. En effet, avec le temps, les cercles se forment de manière plus élective, de la famille aux amis les plus proches au sein de cercle « relativement plus naturels, davantage constitués autour de relations plus sensorielles » (Simmel, 1999, p.408). Les temporalités soulignent aussi la stabilité de certains cercles comme la famille, tandis que d'autres, au contraire, ont des formes plus souples, plus élastiques (connaissances de promo, amis de fac ou Erasmus, etc.). La stabilité ou l'élasticité des cercles influent sur la structure du réseau dans le temps et son élargissement notamment par le maintien, l'intégration ou l'abandon de certains liens.

Sur ce point, nous pouvons particulièrement interroger ce que traduisent les réseaux Facebook des temps de la mobilité. La narration du réseau rend compte des temporalités de la mobilité. Ainsi, ces réseaux permettent la mise en évidence des logiques de continuités (quels réseaux présents et comment ils sont entretenus) et des logiques d'élargissement des réseaux au fur et à mesure des étapes de mobilité. Ils sont la représentation de la contraction de l'espace-temps (Harvey, 1989<sup>99</sup>) favorisant ainsi l'illusion de synchronie et d'ubiquité.

Un des enjeux révélés par cette recherche est de saisir le passage d'un réseau à un autre dans la mobilité. Il s'agit de comprendre quel réseau est gardé, quel réseau est abandonné, quelles amitiés sont entretenues dans les différentes étapes de la mobilité et comment les réseaux sont mobilisés pour la circulation et la projection. Ces questions s'insèrent dans une problématique plus large de périodisation et de continuités liées aux réseaux sociaux. Il s'agit notamment d'identifier des frontières et des passerelles entre passé, présent et futur.

---

<sup>99</sup> D. Harvey (1989) : chapitre consacré à la « compression de l'espace-temps », p.241

L'approche par les temporalités des cercles sociaux questionne finalement le rapport à l'espace en termes d'ancrage, de mobilité et de circulations. Il est indispensable de prendre en compte les temporalités dans les processus de territorialisation, dans l'établissement d'une présence plurielle. L'insertion des étudiants dans différents cercles rend compte à la fois d'un ancrage dans la ville d'études et d'un élargissement des liens. L'ancrage se réfère aux cercles développés localement, inscrivant ainsi l'étudiant dans des relations locales selon la nature des liens. De même, l'éclatement ou, au contraire, la concentration du réseau des étudiants laisse entrevoir ou non la possibilité de nouvelles mobilités.

## **2. Un territoire relationnel**

Les temporalités de la mobilité étudiante mettent en exergue la périodisation selon la construction des réseaux sociaux et renforcent la pertinence d'une approche par la territorialisation mobile et provisoire basée sur les réseaux sociaux. A partir de ce mode de territorialisation étudiante, nous pouvons définir un territoire relationnel.

### **2.1. Territorialisation mobile et provisoire**

La territorialisation des étudiants se révèle dynamique puisqu'elle suit les étapes de mobilité et les ancrages qui lui sont associés. Elle met aussi en lien les lieux de la présence plurielle. La territorialisation indique bien un processus en perpétuelle construction qui se fait et se défait dans le temps. La territorialisation permet en outre de prendre en considération le critère du temps éphémère.

La mobilité est un élément qui engendre de nouvelles formes de territorialisation, lesquelles reposent sur un ensemble de ressources de mobilité, dont les ressources sociales (Lin, 1995). La territorialisation se développe alors à partir des réseaux au sein d'espaces discontinus et pourtant connectés dans la mobilité. La référence à l'espace mobile n'est pas nouvelle (Retailé, 1998) et semble rester pertinente pour l'approche des dynamiques territoriales étudiantes puisque l'auteur définit cet espace comme une organisation réticulaire. La mobilité est constitutive des dynamiques territoriales étudiantes à laquelle nous ajoutons le caractère provisoire de la mobilité. La territorialisation étudiante nous permet en effet de réhabiliter le provisoire, voire l'éphémère comme constitutif de ces dynamiques territoriales avec des indicateurs éphémères de l'identification aux lieux.

L'analyse en termes de territorialisation mobile et provisoire rend compte d'un ancrage multiple établi selon les relations sociales, donc toujours dans le sens d'une territorialisation réticulaire. Malgré les mobilités, l'ancrage reste fort et fondé sur des réseaux. Les critères de circulations et d'ancrage des individus se définissent par le projet de vie et les représentations qui sous-tendent l'usage des lieux, et non pas sur des critères objectifs de mobilité spatiale. L'ancrage au Maroc reste intact même en mobilité. D'autres ancrages prennent sens dans la mobilité, notamment certains lieux dans la ville d'études (lieu de

formation, résidence) mais également d'autres lieux expérimentés en circulation. La connexion des lieux par les relations sociales laisse percevoir le lien entre ancrage et circulations. Les circulations sont souvent liées au réseau : soit les étudiants circulent pour rendre visite à des connaissances, soit ils circulent avec des amis.

L'ancrage multiple est lié aux étapes de mobilité et prend en considération l'ancrage de référence du pays d'origine (avant les études à l'étranger), l'ancrage multi-localisé de la vie étudiante à l'étranger et l'ancrage projeté (correspondant ou non à l'ancrage de référence ou à l'ancrage de la vie étudiante).

Un système de mobilité étudiant se construit entre mobilité, migration et circulation en prenant en compte les plots de l'ancrage et le temps des étapes. Le système de mobilité est défini par « l'identification des liens ou relations qu'établissent les acteurs-migrants entre les différents espaces qu'ils fréquentent » (Cortes, 1998, p. 267). Il permet donc de faire référence aux réseaux de la mobilité, aux circulations et aux projets des étudiants en intégrant l'ensemble des plots de l'ancrage. Evidemment, le contexte contemporain de l'état constant de connexion influe sur cette présence plurielle. La pratique continue du web social par les étudiants participe de la dynamique territoriale. La territorialisation développée par les étudiants marocains en mobilité internationale leur permet une circulation entre les espaces physiques et virtuels en leur offrant la possibilité de construire leur sociabilité selon des réseaux variés et complémentaires. Ainsi, la connexion des étudiants entre plusieurs lieux leur permet d'intégrer cette présence plurielle comme constitutive d'une territorialisation complexe et flexible. Notre recherche rend compte de la revendication de la part de nombreux étudiants enquêtés de cette appartenance multiple, de cette capacité à connecter des espaces discontinus.

La vision de l'espace est alors très fragmentée, fluide et s'apparente à un véritable territoire-réseau puisque celui-ci prend en compte les points de connexion et les flux (ceux produits par les réseaux sociaux) qui les unissent. Cet espace peut s'étirer ou au contraire se rétracter.

## **2.2. Du réseau au territoire : un territoire relationnel**

Les dynamiques de recompositions territoriales étudiantes se jouent aux niveaux individuels et collectifs dans des logiques en perpétuel renouvellement, logiques fondées sur les réseaux sociaux et mettant ainsi en avant la dynamique relationnelle du territoire. Ainsi, le territoire-réseau décrit précédemment repose sur l'existence d'un territoire relationnel.

### **De l'espace relationnel au territoire relationnel**

Des étapes théoriques ont permis le passage de l'espace relationnel de R. Béteille (1981) au territoire relationnel de notre recherche.

Le concept d'*espace relationnel* de la migration (Béteille, 1981, p.188) fédère l'ensemble des liens intra-communautaires de nature socio-culturelle et socio-économique concernant les groupes migrants, mais aussi l'espace géographique dans lequel se développe

les mobilités. L'auteur affirme alors que la dispersion n'est pas synonyme de disparition de l'identité. Il prend en considération les liens multiples établis entre le pays d'origine et le pays d'accueil. L'auteur montre que l'existence d'un tel espace relationnel est liée à certains comportements des migrants comme l'attachement au pays d'origine, une pratique de la solidarité, la conservation de certaines valeurs (morales ou religieuses), et la fidélité à des filières migratoires établies.

Ensuite, un point primordial de l'évolution de l'approche des migrations semble être le passage de l'espace relationnel de R. Bêteille au champ migratoire de G. Simon. En effet, G. Simon a continué dans cette voie de l'espace relationnel. Les champs migratoires sont perçus comme des espaces transnationaux sous tension, structurés par des réseaux sociaux. L'auteur définit le champ migratoire comme « l'ensemble de l'espace transnational unissant, quelle que soit la distance, lieux d'origine, de transit et d'installation, c'est-à-dire l'espace parcouru et structuré par des flux stables et réguliers de migrations et par l'ensemble des flux (matériels, idéels) induits par la circulation des hommes » (2008, p.15). L'approche par le champ migratoire se révèle féconde notamment dans la prise en compte de l'emboîtement des échelles, et de la dynamique globale du champ migratoire et des acteurs structurant l'identité territoriale (famille, réseaux sociaux, va-et-vient identitaire).

Les résultats de notre recherche nous amènent à penser le passage au territoire relationnel, en référence également à la sociologie relationnelle de G. Simmel. Ainsi, le territoire relationnel permet d'appréhender spatialement les relations sociales, de les repositionner au regard du processus de territorialisation c'est-à-dire selon les pratiques et les représentations. Le territoire relationnel s'avère pertinent dans le cadre de mobilités provisoires, éphémères dont la construction territoriale se base sur les réseaux sociaux. En effet, nous lui associons la question des temporalités, primordiale pour les mobilités étudiantes.

### **Le mouvement et les sociabilités nous permettent de réinterroger le territoire**

Le territoire connaît en géographie sociale un virage anthropologique et notre recherche va dans ce sens en repositionnant le social et les sociabilités comme critères fondamentaux de la construction territoriale. Nous assistons et participons au renouveau de la prise en compte du social par l'espace. A ce titre, l'objectif est bien de connaître et de comprendre les processus sociaux à l'œuvre qui instituent de nouvelles formes de territorialisation définissant en conséquence un territoire relationnel.

Un autre concept du territoire se rapproche de l'analyse relationnelle. A partir de l'exemple des femmes sri-lankaises à Beyrouth, N. Cattan (2012) propose le concept de « trans-territoire ». Celui-ci nous paraît être le plus proche de notre territoire relationnel puisque l'auteure le définit comme un « espace qui associe aux caractéristiques propres du lieu lui-même les spécificités des liens qui le relie avec l'extérieur et cela décliné à toutes les échelles. Un trans-territoire peut s'appréhender dans tous les espaces-temps, celui du domicile, de la rue, du quartier, de la ville dans son ensemble, voire du pays. Un trans-territoire n'est pas nécessairement durable, inscrit dans un espace-temps matérialisé, il peut être éphémère, recréé continuellement par les potentialités de rencontres. Un trans-territoire



souligne la nécessité de prendre en compte la non-fixité des lieux et leur dilution ou fluidification. Il permet de donner une acception plus large du lieu qui réhabilite notamment l'éphémère dans les savoir-penser les territoires et les territorialités. » (2012, p.69).

Ce concept fait écho au territoire relationnel par le critère des temporalités et par l'approche des relations sociales puisque le territoire relationnel de notre recherche se fonde sur une territorialisation éphémère par les pratiques et les représentations des relations sociales. Toutefois, le trans-territoire, par l'utilisation du préfixe « trans », fait référence notamment au transmigrant et au transnationalisme. Au-delà du symbole de la traversée, cette approche donne toute son importance à la dimension politique (Waldinger, Fitzgerald, 2004) à laquelle sont ajoutées les dimensions sociale et de la connexion.

Du point de vue de la connexion, de nouvelles approches ont permis l'élaboration de notre territoire relationnel. D. Diminescu situe la variable communicationnelle comme « un critère explicatif déterminant de l'évolution des pratiques d'installation relationnelle du migrant » (2005). L'auteure entreprend alors l'exploration du web et l'analyse des « territoires numériques » par la visualisation de corpus de sites web à l'aide de graphes. Le passage au territoire relationnel intègre la composante des réseaux sociaux du web tout en interrogeant leurs implications spatiales ou plutôt territoriales. En effet, la connexion des étudiants marocains au sein des réseaux sociaux du web a mis en exergue la dynamique de territorialisation réticulaire dans la mobilité. Ainsi, les territoires construits par les étudiants s'appuient sur des relations sociales élargies dont l'entretien des liens passe en partie par le web. « Le migrant connecté » (Diminescu, 2005) participe de l'entretien et de la construction des territoires relationnels des étudiants marocains.

## **Réseaux et ressource circulaire**

Dans la migration, la dispersion est aujourd'hui considérée comme une ressource (Ma Mung, 1999). Les réseaux ne sont pas envisagés exclusivement sous l'angle des ressources qu'ils fournissent mais nous questionnons ici ces ressources au regard de leur dynamique territoriale.

Ainsi, la notion de « ressource circulaire » peut être entendue comme « une opportunité et une stratégie d'actions permettant de circuler ou faire circuler, et par là-même une mise en liens des lieux et des hommes » (site du laboratoire Art-Dev<sup>100</sup>). La ressource circulaire permet à la fois la mise en mobilité et permet la circulation une fois en mobilité. Toutefois, l'accès à cette ressource dépend des réseaux des étudiants. La question d'un accès inégal se pose selon les logiques et les stratégies des acteurs en mobilité. Les caractéristiques des types de relations et de réseaux influencent l'accès aux ressources (Bidart, Degenne, Grossetti, 2011). D'un côté, nous retrouvons l'idée développée par P. Bourdieu (1964) que les individus qui réussissent le mieux le doivent à de meilleures connexions sociales (par exemple les étudiants des grandes écoles connectés aux réseaux élitistes). D'un autre côté, en dehors d'un déterminisme social critiquable, nous pouvons distinguer les compétences à construire

---

<sup>100</sup> <http://recherche.univ-montp3.fr/artdev/>

des réseaux en vue de la mobilité (pour l'élaboration du projet), et les compétences à mobiliser des ressources et des réseaux pendant la mobilité (pour faciliter la vie en mobilité).

La ressource circulaire apparaît alors fondamentale dans la construction d'un territoire relationnel. La logique voudrait que le territoire relationnel soit un territoire à géométrie variable selon les individus (dimensions des ressources variées selon chaque étudiant). Cette variabilité n'est pas anodine puisqu'elle révèle une inégalité d'accès à la double ressource réseau et circulation, d'où le lien réciproque ressources circulatoires – mobilité – réseau et circulation. La ressource circulaire pose, en outre, la question du rôle des réseaux sociaux dans la réussite de la mobilité. Nous pouvons difficilement corrélérer le territoire relationnel propre à chaque étudiant avec la réussite du projet de mobilité, même si, de toute évidence, la qualité des relations sociales favorise le bon déroulement de la mobilité pour études. Dans notre recherche, il nous importe davantage de saisir les enjeux du territoire relationnel en termes de mobilité et de circulations. Un élément majeur de réponse repose alors sur la ressource circulaire et la mise en lien des lieux par les relations sociales créées et entretenues en mobilité.

### **3. Un territoire des possibles par les pratiques du web social**

#### **3.1. Internet et territoire : regards croisés**

Les technologies de l'information et de la communication sont une évolution majeure dans la discipline de la géographie, tout d'abord en tant qu'outil de travail (SIG) mais également dans la manière de se saisir des enjeux sociétaux (Eveno, 2004 ; Musso, 2008 ; Lassere, 2000 ; Dupuy, 2002 ; Bakis, 1993 ; Valentin, 2010). La question de F. Lassere (2000) de la fin de la géographie avec Internet trouve réponse dans un nouveau souffle stimulant les recherches internationales en géographie (Brunn, Cutter, Harrington, 2004).

Les TIC interrogent notamment les géographes sur la relativité de la distance et de la proximité et réactualisent l'espace géographique. Le cyberspace intègre les évolutions technologiques et leurs implications dans les pratiques de l'espace. « Le cyberspace n'est qu'une strate spatiale complétant le toujours plus complexe espace géographique » (Valentin, 2010, p.79). Il représente donc une partie d'un ensemble complexe des pratiques de l'espace. Le cyberspace est d'abord approché dans sa réalité physique de réseau technique (dorsales et serveurs) comme un terrain géographique classique (Dupuy, 2002 ; Castells, 2002 ; Puel, Ullmann, 2006). Cet aspect alimente des recherches sur les inégalités et disparités d'accès à Internet. Comment ensuite dépasser la représentation technique ? Certains chercheurs font le lien entre le cyberspace et l'espace réel en représentant l'origine géographique des données ou des adresses IP. D'autres chercheurs conçoivent des productions originales comme M. Dodge et B. Kitchin (2001). Leur atlas du cyberspace offre des représentations atypiques selon diverses catégories. Les auteurs mobilisent notamment les graphes, les cartes ou les schémas pour éclairer des visions novatrices du cyberspace. A. Kellerman (2002) s'intéresse, quant à lui, à la géographie de l'information et ouvre la voie à une analyse de contenu produisant de la connaissance au cœur de la société de l'information.

Au-delà des données extraites du web, il s'avère nécessaire de penser l'interaction entre les pratiques du web et les implications concrètes. En cela, le géocyberespace défini par H. Bakis (2007) entreprend cette conception. « L'espace de la communication électronique ne vient ni se substituer, ni se superposer passivement au géo-espace : il vient s'y mêler étroitement et ce, à toutes les diverses échelles ». Le géocyberespace représente alors une strate spatiale des pratiques. P. Musso (2008) conceptualise les spatialités émergentes et fait le lien au territoire qualifié « d'augmenté » ou d'hyperterritoire. Dans cette veine, la thèse de J. Valentin (2010) interroge les nouvelles appropriations de l'espace par l'usage des outils et services du web (comme les globes virtuels, les solutions GPS).

Au sein du courant de géographie des migrations, des chercheurs positionnent aujourd'hui Internet comme élément intégré au dispositif complexe des mobilités (Hassane, Berthomière, 2009 ; Leclerc, 2011). Dans le cadre de notre recherche, nous nous intéressons aux implications socio-spatiales des pratiques du web social des étudiants marocains en mobilité internationale. En cela, le web social peut être abordé en tant que territoire des possibles (au-delà de la mise en réseau et de la présence plurielle développées dans les chapitres précédents).

### **3.2. Un territoire des possibles, des mobilités potentielles au sein du réseau**

Peut-on parler d'une dimension non physique du territoire en considérant les pratiques du web social ? Les pratiques rendent compte de l'immatérialité du territoire mais celui-ci est bien réel puisque les relations sociales et les communications sont médiatisées par l'opérateur ordinateur et par Internet. L'analyse des réseaux sociaux sur le web rend compte d'une nouvelle perception de l'espace par les usages et les pratiques du web social. Le web social offre ainsi un renouvellement de la réflexion sur l'absence/présence et la distance/proximité. Ainsi, l'espace se révèle à travers sa dimension sociale mais aussi mentale.

Un territoire des possibles se dessine pour les étudiants en mobilité internationale. Il se définit à partir des relations établies et/ou entretenues à distance et prend sens par une idée de projection envisageable. Il est basé à la fois sur une pré-connaissance des lieux permise par l'expérience des « amis » du réseau et sur une mobilité potentielle, c'est-à-dire non encore réalisée mais latente et envisageable. Le territoire des possibles résonne comme une liberté de mouvement mais qui prend sens. Les mobilités ne se déploient pas n'importe où, les mobilités ont lieu au sein du territoire-réseau. Le territoire des possibles permet de souligner la réversibilité des choix des acteurs et leurs implications spatiales. Ainsi, la mobilité reste dynamique, toujours ouverte vers d'autres possibles, prête à englober de nouveaux lieux. Les étudiants ont conscience du caractère provisoire de la mobilité, « ici » n'est pas une notion exclusive et définitive mais une option parmi d'autres possibles.

Le territoire des possibles rend compte d'expériences projetées, du présent qui se projette vers le futur. Il existe pour n'importe quel individu, mais l'usage du web chez les

étudiants, et les jeunes en général, augmente le champ des possibles. Les expériences passées et présentes influencent, réorientent voire contraignent le futur, et le web social, en tant qu'espace social contracté, permet cette projection.

### **3.3. Capital social et territoire des possibles**

Le territoire des possibles place les réseaux sociaux au cœur de l'approche des mobilités potentielles. Nous pouvons alors interroger le sens « géographique » du capital social. D'après nos résultats, deux distinctions du capital social sont possibles au sein des réseaux sociaux du web : le capital social de maintien et le capital social comme ressource.

#### **- Capital social de maintien**

D'une part, sur les réseaux sociaux du web, il existe une certaine « obligation » à être « ami » (Comment dire non à son frère ? Aux amis du lycée ? Etc.). D'autre part, la relation « ami » Facebook peut être vécue sans aucune réalité du lien (exemple des amis de l'école primaire, maintien des relations de promo, etc.). Le web social permet donc de maintenir l'ensemble des relations sociales existantes sans nécessairement activer ces relations ou sans savoir quand et comment elles pourront être activées. En effet, un grand nombre de relations Facebook ne sont plus effectives dans le sens physiquement vécues (même si la relation est née d'une rencontre, le lien n'existe plus), ce qui crée une relation purement communicationnelle. Ce genre de relation non activée peut éventuellement se transformer en ressource mobilisée dans les stratégies des individus si l'occasion se présente, par exemple, dans la réactivation d'un lien faible lors d'un séjour à l'étranger.

#### **- Capital social comme ressource**

Selon R. Putnam, le capital social est l'ensemble des réseaux, normes et valeurs qui permettent l'intégration dans une forme collective. Ces travaux ont eu un double effet : ils ont suscité de nombreux travaux, et donc aussi de nombreuses critiques (notamment par rapport à la dimension moraliste). Le capital social tel qu'on l'utilise ici est plus proche de la notion développée par J. Coleman pour qui le capital social est un bien public qui sert à accroître ses ressources. Ainsi, l'insertion dans des réseaux permet de maximiser les ressources dont un individu est porteur. De plus, le capital social n'est jamais indépendant des autres formes de capitaux. Il a un effet multiplicateur par rapport aux autres formes de capitaux (Bourdieu).

Le réseau social sur le web peut être considéré comme une ressource en termes d'informations, de communication, d'amitié, de mobilité, etc. La ressource fait également référence à la projection et au territoire des possibles puisqu'un grand nombre d'amis des étudiants sont eux-mêmes en mobilité internationale (chapitre 7). Beaucoup sont dans des villes différentes et partagent des photos, des vidéos, etc. Ce principe d'échange favorise la pré-connaissance des lieux par l'intermédiaire des amis et participe de la construction du territoire des possibles en termes de projections envisageables. C'est l'exemple d'un échange de photos ou de vidéos pendant un cours de mathématiques dans une université aux Etats-Unis : photos de la classe, du professeur, du campus... Ces échanges donnent envie à

l'étudiant d'y aller. Il lui semble qu'il s'adaptera rapidement puisqu'il connaît déjà les lieux et le fonctionnement, se sent déjà familier de l'université.

### **3.4. Revisiter l'imaginaire migratoire**

L'approche des projections de mobilité des étudiants par le territoire des possibles interroge l'imaginaire migratoire. Nous proposons ainsi de le revisiter en élaborant une nouvelle définition de l'ici et de l'ailleurs tenant compte à la fois de l'imaginaire développé par B. Anderson (2006) et A. Appadurai (1996), et du rôle des nouvelles technologies notamment du web social.

L'imaginaire migratoire fait appel au double registre de la dimension individuelle et collective, et à la compétence des migrants à se projeter. Il peut ainsi répondre à plusieurs définitions.

L'une porte sur la construction du projet de départ par rapport aux conditions de vie des pays d'origine (G. Simon, 2008 ; C. Wihtol de Wenden<sup>101</sup>, 2004). G. Simon positionne l'acte migratoire entre la puissance de l'imaginaire et la demande de réalisation personnelle. L'auteur accorde une importance fondamentale à l'imaginaire migratoire, celui-ci est notamment porté par les nouvelles technologies dont la télévision reste un symbole fort alimentant « le rêve du monde ». Dans cette conception, l'imaginaire migratoire figure comme un moteur de la mobilité, entretenant le rêve d'un ailleurs meilleur et incitant au départ. Les désirs d'ailleurs du migrant avant son départ participent à la construction du projet migratoire.

L'autre définition est apportée par T. Lacroix (2010) et évoque la question du retour et du positionnement vis-à-vis du pays d'origine. L'auteur traite des structures de l'imaginaire migratoire et de la différence entre les nouveaux arrivants et les jeunes nés en France. Il définit l'imaginaire migratoire comme « l'ensemble des représentations qui donnent sens à l'acte migratoire et permettent aux acteurs de se positionner dans leurs relations avec les sociétés d'accueil et d'origine » (p.121). L'auteur questionne l'imaginaire migratoire dans une relation au pays d'origine depuis le pays d'accueil, les migrants nourrissent leur imaginaire migratoire par leur propre réflexivité sur leur parcours.

Ces deux approches sont plutôt dans un rapport pays d'origine – pays d'accueil, soit dans l'idée du départ, soit dans une projection du retour. C. De Gourcy (2005) ajoute une dimension de l'imaginaire migratoire par les lieux d'origine vécus notamment à travers l'histoire familiale, sur plusieurs générations.

Nous apportons une autre définition de cet imaginaire migratoire reposant sur le lien entre imaginaire, mobilité et technologie. Nous plaçons l'imaginaire migratoire en dehors du simple lien avec le pays d'origine et donc de la seule projection du retour. Notre approche de l'imaginaire migratoire prend en considération les liens entretenus par le web social et les conséquences en termes de mobilité (réellement effectuées ou potentielles) dans d'autres villes et d'autres pays. La pré-connaissance des lieux par l'intermédiaire d'amis favorise l'imaginaire migratoire (partage de photos, de vidéos, etc.). La définition de l'ici et de

---

<sup>101</sup> In *Les sens du mouvement*, sous la direction de Sylvain Allemand, François Ascher et Jacques Lévy

l'ailleurs évolue dans le sens d'un élargissement de l'accès aux informations relatives à d'autres lieux que ceux connus ou fréquentés et offre donc un élargissement des possibilités de mobilité.

Nous sommes face à une population étudiante, qualifiée et intégrée au sein de réseaux sociaux dispersés dans le monde entier. L'imaginaire migratoire se nourrit du partage des expériences des amis. Les représentations sont d'autant plus efficaces avec les échanges instantanés par les réseaux sociaux du web.

Revisiter l'imaginaire migratoire exige à la fois de dépasser la vision binaire imaginaire *versus* réel pour prendre en considération l'imaginaire social (Castoriadis, 2008 ; Chivallon, 2008), et de penser l'articulation entre imaginaire individuel et collectif.

L'imaginaire migratoire se révèle fécond pour penser la dimension affective des significations sociales (Simon, 2008) des relations entretenues sur le web mais également comme instance d'intensification du vécu social à partir des réseaux du web.

## **Conclusion – Le territoire des étudiants : articulation et interdépendance des réseaux sociaux**

Ce chapitre de discussion permet de repositionner l'interprétation territoriale des pratiques par une approche relationnelle de l'espace. Il s'agit donc de dépasser l'approche classique réseaux – territoires afin d'intégrer les dynamiques territoriales des configurations sociales des étudiants marocains.

La territorialisation mobile et éphémère dans le cadre de mobilités qualifiantes repose sur les réseaux sociaux et permet de définir un territoire relationnel. Au sein de ce territoire, les temporalités révèlent la dynamique et l'évolution des réseaux sociaux. Ainsi, les mobilités étudiantes présentent la particularité de l'instabilité d'une partie des réseaux sociaux. Les cercles d'amis évoluent au fil du temps et l'entretien, le renouvellement et la rupture des relations s'avèrent primordiales pour la compréhension de l'évolution des territoires relationnels. Ce sont les particularités de chacun qui forment un territoire relationnel unique susceptible de favoriser ou, au contraire, de freiner, les ressources circulatoires initiales. Les ressources s'exprimeront alors de différentes manières en termes de mobilité et de circulations.

Le web social, comme un outil relationnel inédit pour structurer et élargir des réseaux sociaux, contribue lui aussi à la redéfinition des territoires. La territorialisation mobilitaire et réticulaire prend forme notamment à partir des réseaux du web social. Ces derniers sont l'expression la plus aboutie et efficace de la mise en relation des lieux de la mobilité et participent à l'élaboration d'un territoire des possibles.

Finalement, le territoire relationnel et le territoire des possibles font apparaître une certaine « e-topie »<sup>102</sup>. En effet, les pratiques des migrants par le web social ont montré l'existence d'une présence plurielle (entretiens des réseaux à distance) et le renforcement des réseaux locaux, questionnant en conséquence la notion d'ubiquité. Comment s'actualisent les pratiques virtuelles en lien avec un quotidien ancré géographiquement et socialement ? La notion d'« e-topie » permet d'interroger les lieux au regard de la mise en réseau par les liens du web. A travers la notion d'« e-topie » nous retrouvons l'idée de promesse, d'illusion, d'ubiquité, de superposition d'espaces. L'« e-topie » rend compte à la fois du mouvement et des points d'ancrage. L'approche interactionniste développée dans les chapitres précédents va dans ce sens puisque nous partons des interactions entre les individus pour repositionner l'acteur au sein d'un système où les relations sociales sont spatialisées. Le web social fait figure d'une utopie relationnelle enthousiasmante qui demande une exigence d'interprétation et un recul pour éviter tout déterminisme technologique.

---

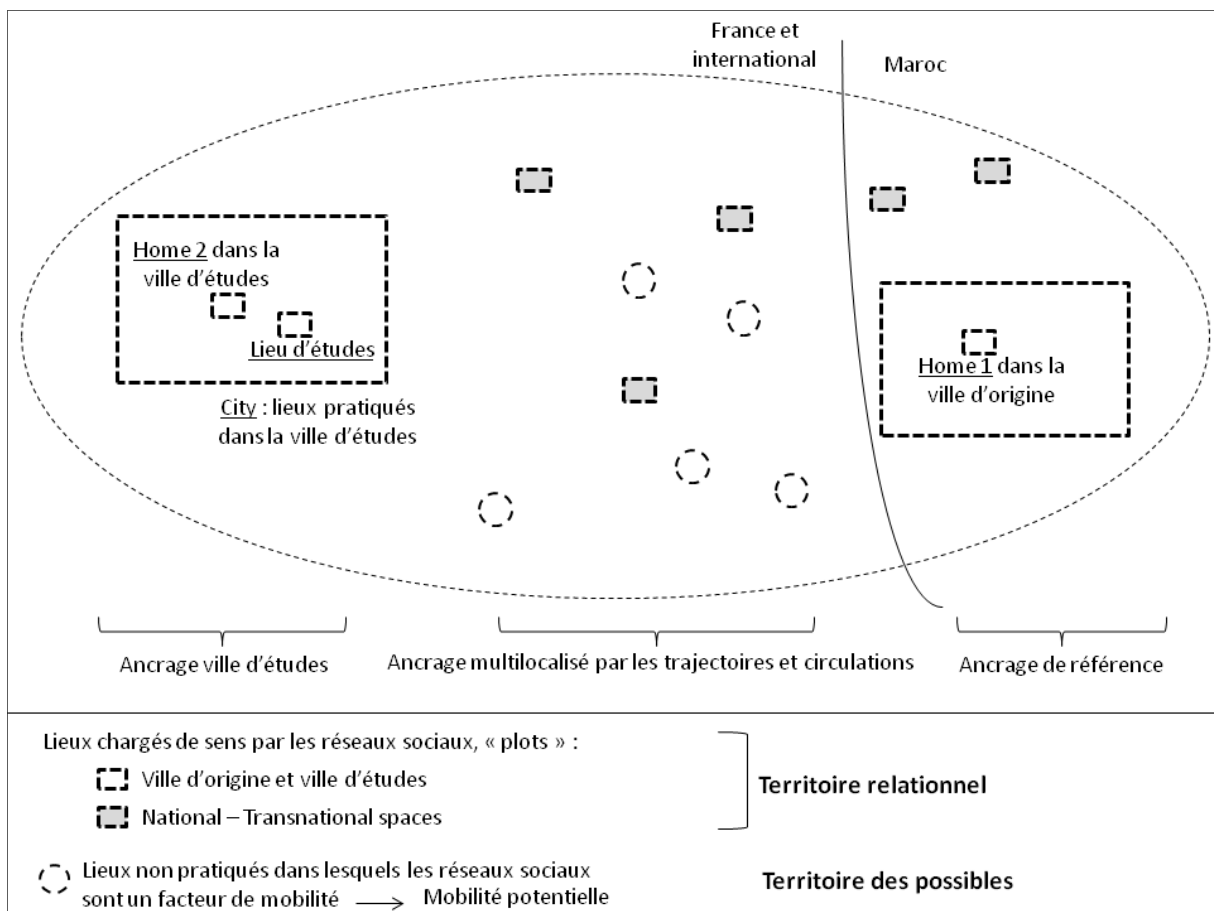
<sup>102</sup> En référence à l'hétérotopie de M. Foucault (1966)

## Conclusion Partie 4

### *Les étudiants marocains internationaux, figure emblématique d'une territorialisation éphémère*

Cette partie visait à répondre à l'hypothèse d'une territorialisation des réseaux sociaux dépassant la dichotomie du lien réseaux – territoires (déjà longuement étudiée par les géographes) dans le cadre de mobilités provisoires. Nous déplaçons le regard pour interroger le lien entre le social et le spatial. Les étudiants font preuve d'une territorialisation provisoire basée à la fois sur une solidité et une fragilité des réseaux sociaux élargis et dynamiques. Le schéma suivant repositionne les éléments constitutifs de cette territorialisation mobile et réticulaire.

Figure 40 – La territorialisation éphémère, mobile et réticulaire des étudiants marocains en mobilité internationale



Conception : S. Marchandise, 2013



La territorialisation est d'abord mobilière et réticulaire. Ce sont les réseaux qui structurent la territorialisation mobilière selon des indicateurs du marquage éphémère relatif aux pratiques et aux représentations de l'espace (marqueurs non physiques par les lieux chargés de sens représentant les plots de la territorialisation dans le cadre d'une présence plurielle). Ce sont les réseaux qui donnent du sens aux lieux parcourus en mobilité.

A partir de ces éléments, nous avons défini un territoire relationnel dont les fondements reposent sur les réseaux sociaux construits et entretenus dans le mouvement. Le territoire révèle ces propriétés relationnelles, éphémères et dynamiques. Il se construit par les relations à partir des réseaux. La complexité territoriale est révélatrice de la complexité des dynamiques sociales. En outre, la construction dynamique rend compte des étapes de mobilité. En effet, le lien réciproque réseaux – temporalités est essentiel pour la compréhension du rôle des réseaux dans la mobilité. Les réseaux sont à la fois constitutifs et résultants des temporalités. Finalement, le territoire relationnel figure un ensemble de représentations et de pratiques très personnelles de l'espace et se réfère à l'aspect relationnel de la pratique des lieux.

En parallèle, les pratiques du web social nous ont amené à définir un territoire des possibles permettant de réinterroger l'imaginaire migratoire. Pour les étudiants en mobilité, le territoire des possibles se réfère aux projections envisageables et aux mobilités potentielles permises par l'entretien du réseau à distance. Grâce aux nouvelles technologies, les étudiants développent une pré-connaissance des lieux à partir de l'expérience des « amis » du réseau Facebook. Dans les discours, les mobilités projetées des étudiants se font au sein du territoire-réseau. Ainsi, les pratiques du web social orientent en partie les mobilités dans le cadre d'un territoire des possibles. Toutefois, nous pouvons nous demander si celui-ci n'est pas le fait, plus largement, des sociétés contemporaines. En effet, les pratiques du web démultiplient les possibles en termes de mobilité et renvoient à des questionnements dépassant le cas des étudiants marocains.

# **CONCLUSION GENERALE**

---



L'étude des mobilités étudiantes marocaines internationales a permis de mettre en évidence le rôle des réseaux sociaux dans la dynamique de mobilité et l'efficience d'un territoire relationnel basé sur une territorialisation réticulaire et mobilitaire. Cette recherche se proposait de croiser géographie des migrations, géographie de l'information du web et sociologie des réseaux sociaux pour étudier les rapports à l'espace d'une population en mobilité provisoire et qualifiante en fonction de l'organisation des réseaux. Nous avons voulu saisir le rôle structurant des réseaux sociaux sur la mobilité. Cette entrée a permis d'introduire de la complexité dans l'analyse des dynamiques migratoires et de dépasser, en particulier, l'opposition entre fixation et mobilité. Trois lignes d'interprétation ont guidé l'ensemble de notre réflexion : la mise en évidence de logiques spécifiques lors de l'élaboration du projet de mobilité, le déploiement de réseaux élargis et complémentaires comme supports de la mobilité, l'émergence de formes originales de territorialisation des réseaux sociaux étudiants. Au-delà, les résultats de cette thèse contribuent, nous semble-t-il, à l'enrichissement des débats autour de différents enjeux scientifiques et sociétaux.

- **Apports de la géographie à une analyse des réseaux sociaux**

Dans la continuité des travaux participant au renouvellement de l'approche des migrations en géographie (Berthomière, Hily, 2006 ; Cortes, 2008 ; Faret, 2003 ; Lacroix, 2005 ; Leclerc, 2011 ; Ma Mung, 2000 ; Simon, 2008), notre démarche interdisciplinaire s'est avérée féconde pour se saisir des réseaux sociaux en tant qu'objet de recherche pour la géographie sociale. Sur le plan méthodologique, ce travail a combiné des méthodes et des outils classiques de production de données en géographie sociale avec des méthodes « empruntées » à d'autres disciplines qui s'intègrent parfaitement aux enjeux de la géographie actuelle. Ce dispositif a permis de transcender le dualisme quantitatif / qualitatif, en introduisant notamment une innovation par les graphes de réseaux et les entretiens de commentaires de ces graphes. En cherchant à spatialiser le réseau, en tant que géographe et ce, à partir du travail de terrain, nous apportons à l'analyse des réseaux de la chair interprétative du point de vue des relations à l'espace. Le réseau n'est plus désincarné. Au-delà des analyses structurales des réseaux en sociologie ou des analyses pointues des réseaux web qui donnent l'impression d'une supra-réalité sociale virtuelle, nous replaçons l'être spatialisé, territorialisé au cœur de la démarche.

Les formes de mise en réseaux des individus, notamment par le web, construisent des territorialités éphémères, mais qui ne sont pas complètement nouvelles. Elles s'articulent à des configurations déjà existantes (ici les filières migratoires) et à des réseaux classiques (familiaux, communautaires). Une nouvelle dynamique se greffe ainsi à de l'ancien, à de l'existant ; qui relativise, en partie, l'idée d'une « révolution » par les réseaux du web.

Les résultats ont fait émerger la question de la ressource à chaque étape de l'analyse. La jonction disciplinaire, posant les jalons du lien réseaux-mobilité, a fait apparaître un certain nombre de ressources de mise en mobilité (ressources mobilisées pour l'élaboration du projet de mobilité), ainsi que des ressources en mobilité (mobilisées par l'étudiant pendant la réalisation des études à l'étranger). Le recours au concept de ressource circulatoire, renvoyant à la fois aux capacités d'échanges de l'information, aux déplacements successifs qui orientent les trajectoires migratoires, aux retours au pays d'origine, a permis d'éclairer la question de l'accès (inégal) à la mobilité, et donc ici à la connaissance, comme enjeu majeur de la compréhension des circulations étudiantes internationales. L'origine sociale des étudiants et leur parcours d'études au Maroc ont en effet des répercussions sur les types de réseaux mobilisés, et donc sur le processus même de la migration. Cela vient confirmer le fait que les liens sociaux au sein des réseaux pré-migratoires affectent le processus migratoire en tant que tel (Meyer, 2001 ; Vertovec, 2002), à la fois du point de vue de l'élaboration du projet, des lieux de destination et des objectifs différenciés des individus. Les profils d'étudiants avant la mise en mobilité, selon l'agencement des ressources, montrent le poids des structures sociales auxquelles la mobilité étudiante, au-delà d'un champ large des possibles, n'échappe pas.

Une approche par la ressource prend ainsi toute son importance au sein d'une géographie relationnelle. Car finalement, le réseau fonctionne comme une ressource mais peut également engendrer un effet de pression lorsqu'il est massif et homogène. La qualification des liens s'est alors avérée essentielle, ayant mis à jour les réseaux activés et les réseaux latents. C'est toute la question de la force des liens faibles qui a été ainsi débattue. Ce type de liens procure notamment des informations essentielles pour la mobilité. Toutefois, dans le cas des étudiants marocains, c'est surtout la force des liens forts, intervenant dans les différentes formes de soutien, qui est apparue comme déterminante.

- **Des réseaux étudiants aux réseaux de qualifiés. Enjeu du développement**

En quoi l'analyse spatialisée des réseaux étudiants nous renvoie-t-elle plus largement à la question des migrations de qualifiés dans ses liens au développement ? En quoi la mise en réseau constitue-t-elle (ou non) une « ressource » pour le développement des pays d'origine ?

Revenons sur un point essentiel : le jeu des temporalités. Le suivi dynamique des réseaux révèle la difficulté d'appréhender et d'articuler la diversité des niveaux socio-spatio-temporels de la migration. Saisir cette dynamique a été rendu possible par les biographies et les récits de vie, restituant les trajectoires des migrants et la succession des événements de mobilité en lien avec les étapes de la construction des réseaux sociaux du web. La difficulté tient cependant à la nécessité de tenir compte à la fois des temporalités courtes (cycle de vie) et des temporalités à plus long terme (niveau intergénérationnel). Saisir les temporalités de construction et de déconstruction des réseaux sociaux (naissance, évolution et mort des réseaux) supposait d'appréhender les logiques d'activation ou de latence des réseaux. Ont été ainsi mis en évidence la complexité des processus et leur non-linéarité, mais également les formes d'ancrage des étudiants marocains, l'orientation de leurs trajectoires, l'importance du lien maintenu et des retours au pays d'origine. Il serait donc pertinent de creuser plus encore l'analyse des effets de maintien, de rupture ou encore de transition dans les processus de

construction des réseaux, selon les événements de mobilité et de vie, sachant aussi que les temporalités sont révélatrices de l'évolution et de la pluralité des identités.

De cette dynamique des réseaux sociaux et de l'efficacité de ces organisations réticulaires dépend la réussite des étudiants dans leur projet d'étude à l'étranger. Mais, au delà du seul temps des études, nous pouvons penser que les réseaux des étudiants diplômés permettront aussi une meilleure entrée sur le marché du travail international et marocain (effet tunnel des réseaux selon Findlay, 1990). Les réseaux construits et entretenus pendant les années d'études peuvent être en effet à la base de circulations futures, permettant aux étudiants d'être intégrés au sein des travailleurs qualifiés (« highly skilled workers ») dont les capacités de circulations reposent principalement sur des logiques de mise en réseau (Vertovec, 2002 ; Meyer, 2001). Ainsi, la construction des réseaux pendant les années d'études constitue potentiellement le terreau, ou les premières pierres, d'un système de circulations et de réseaux de liens futurs. La période d'études peut être en cela une étape « fondatrice » de constructions diasporiques des qualifiés en situation de travail. En d'autres termes, la question se pose de savoir si les réseaux sociaux des étudiants sont aussi éphémères que le sont les territoires construits en mobilité. Ou peut-on imaginer une certaine ténacité ou « durabilité » des réseaux, dans le sens où ils sont susceptibles de se perpétuer, même de façon silencieuse et latente, pour être ré-activables à plus ou moins long terme ?

La question est d'autant plus cruciale que les diplômés, à travers la perpétuation ou remobilisation de leurs réseaux, peuvent opter pour le retour au Maroc afin de bénéficier du développement en cours et ainsi entrer dans une boucle vertueuse en générant à leur tour du développement. Ils peuvent également adopter une démarche personnelle de transmission de compétences participant au développement de certains secteurs d'activité. Cette option se concrétise soit à distance (il existe déjà un grand nombre de réseaux de qualifiés marocains dans le monde), soit par le retour effectif au Maroc. Notre analyse a montré, sur ce point, que les étudiants justifient leur projet de retour par une volonté de participer à une dynamique de développement du Maroc, ce qui les conduit à articuler leur projet avec celui de la société marocaine (Lacroix, 2010). Leur idée du développement peut reposer, cependant, sur un modèle occidental loin de faire l'unanimité au Maroc (*op.cit.*). L'expérience de mobilité internationale et leur ancrage dans la société d'accueil ont pour effet d'imbriquer des systèmes de valeurs (en partie déjà présents depuis le Maroc) qui font écho à des discours occidentaux de développement et de croissance.

Comprendre les processus de territorialisation des réseaux étudiants, en situation de mobilité, constitue donc un enjeu majeur pour le Maroc, mais également pour un ensemble plus vaste de pays, dont les compétences à l'étranger sont susceptibles de représenter une ressource pour le développement. Cela nous renvoie plus largement aux politiques migratoires et à la relation Nord-Sud en Méditerranée qui se repositionnent au sein d'une économie des connaissances, laquelle signifie un recours croissant aux travailleurs qualifiés et hautement qualifiés. Depuis une dizaine d'années, les politiques migratoires concernant les qualifiés sont au cœur des préoccupations relatives aux circulations des travailleurs et à l'attractivité des pays. En France, nous pouvons mentionner les débats récents sur les politiques d'attraction des étudiants étrangers, mais également sur la transition du statut d'étudiant à celui de travailleur. Le 25 avril 2013, une discussion sur les qualifiés et les étudiants étrangers a commencé au sénat, discussion qui devrait aboutir prochainement à un texte modifiant la

législation en cours. Dans le même temps, les politiques sélectives des migrants sont mises en place au Canada, aux Etats-Unis ou en Australie mettant ainsi à jour les logiques de concurrence dans le recrutement des diplômés étrangers, après une formation plus accessible en France ou en Europe. Notons enfin que la complexification du système migratoire en Méditerranée, avec notamment l'intensification des circulations de main-d'œuvre qualifiée entre les pays du Maghreb et des pays arabes plus riches comme le Qatar, est susceptible de reformuler les modalités de construction des réseaux et le rapport formation-recrutement, et d'avoir des répercussions également en termes d'influence culturelle.

- **Les sciences sociales et l'analyse des réseaux sociaux du web**

Au regard des thèmes actuels de recherche et des publications scientifiques, nous assistons à l'émergence d'une discipline : les *Digital Humanities* ou humanités numériques. M. Dacos et J.-P. Caverni (2009) défendent ainsi l'idée d'un nouveau paradigme numérique auquel la recherche doit s'adapter. Des ouvrages majeurs sont consacrés à l'appréhension global du numérique par les sciences sociales (Berry, 2012 ; Dacos, 2011 ; Mounier, 2012). Dans ce champ, l'analyse des réseaux occupe une place de premier ordre. F. Ghittala (2003) voit dans les méthodes de la science des réseaux (la *Network science*) un changement de paradigme scientifique de première importance. Au Etats-Unis, cette discipline est d'ailleurs aujourd'hui plus financée que la recherche sur le cancer ; elle y est considérée comme la science du XXI<sup>ème</sup> siècle. L'enjeu porte notamment sur les méthodologies d'extraction de données, le suivi d'échantillons représentatifs et la représentation des réseaux du web. Les travaux comme ceux de F. Ghittala ou de D. Cardon explorent les possibilités et les limites de la visualisation des données du web, notamment du point de vue de la cartographie du web et du pouvoir de mise en scène des données.

Le potentiel de compréhension du fonctionnement social des migrants sur le web est vaste. Et il nous semble que la géographie se doit d'y participer, en ce qu'elle éclaire en particulier le rapport entre le social et le spatial. Les travaux au sein du programme « e-Diasporas »<sup>103</sup> sont, à ce titre, fondateurs. Il semble en effet qu'un champ ait été ouvert, exigeant un croisement des disciplines. Par les graphes et les algorithmes associés, les propriétés relationnelles et organisationnelles ouvrent des pistes prometteuses d'analyse des réseaux sociaux. Cela est d'autant plus vrai dans le contexte contemporain des pays arabes où la circulation des qualifiés (et des informations et idées) adopte un visage nouveau au regard des usages du web.

Inclure les nouvelles formes de réseaux sociaux, notamment ici Facebook, permet de renforcer la compréhension globale des mobilités étudiantes internationales à travers le monde mais également de s'intéresser à d'autres catégories de migrants « connectés ». Par l'élaboration d'une méthodologie exploratoire d'analyse du web social, notre recherche a fait le lien entre l'ensemble des cercles de sociabilités composant les réseaux sociaux des étudiants et la structure des réseaux sur le web. Les réseaux égocentrés et le repositionnement

---

<sup>103</sup> Projet ANR e-Diasporas Atlas coordonné par la FMSH – programme TIC-migrations et sous la responsabilité de Dana Diminescu. L'objet de ce projet est d'analyser et de visualiser la dynamique des systèmes migratoires et ses évolutions sur le web. Pour en savoir plus : [www.e-diasporas.fr/](http://www.e-diasporas.fr/)

dans des réseaux plus larges (type groupes Facebook) ont mis en évidence les processus de construction et d'entretien des réseaux. Au-delà de l'incomplétude de nos travaux, il nous semble que l'approche géographique des réseaux sociaux du web, dans leurs liens aux mobilités, a un bel avenir devant elle. Elle peut largement contribuer à éclairer ce qui se construit aujourd'hui avec cette « révolution » du web, particulièrement dans le champ des migrations internationales.





## **BIBLIOGRAPHIE**

---



## BIBLIOGRAPHIE

AIDELF (Association internationale des démographes de langue française), 2007, *Les migrations internationales. Observation, analyse et perspectives*, Colloque international de Budapest (Hongrie, 20-24 septembre 2004), Presses Universitaires de France, Paris, 670 p.

ALAMI Sophie, DESJEUX Dominique, GARABUAU-MOUSSAOUI Isabelle, 2009, *Les méthodes qualitatives*, Presses Universitaires de France, Collection « Que sais-je ? », Paris, 127 p.

AMERM (Association Marocaine d'Etudes et de Recherches sur les Migrations), 2002, *La migration Sud – Nord : la problématique de l'exode des compétences*, actes du colloque organisé à la faculté de Droit-Agdal, Rabat, les 27 – 28 avril 2001, publié avec le concours de la Fondation Hassan II pour les Marocains résidant à l'étranger, ImprimElite, Salé, 231 p.

ANDERSON Benedict, 2006 (édition révisée et augmentée), *Imagined communities – Reflections on the origin and pread of Nationalism*, Verso, Londres, 256 p.

ANGHEL REMUS Gabriel, GERHARZ Eva, RESCHER Gilberto et SALZBRUNN Monika (sous la direction de), 2008, *The making of world society. Perspectives from transnational research*, Transcript/transaction publishers, Bielefeld, 332 p.

ANTEBY-YEMINI Lisa, BERTHOMIERE William et SHEFFER Gabriel (sous la direction de), 2005, *Les diasporas. 2000 ans d'histoire*, Presses Universitaires de Rennes, Rennes, 498 p.

ANTHEAUME Benoît et GIRAUT Frédéric (Editeurs scientifiques), 2005, *Le territoire est mort. Vive les territoires !* IRD Editions, Paris, 384 p.

APPADURAI Arjun, 1996, *Modernity at Large : Cultural Dimensions of Globalization*, University of Minnesota Press, 224 p.

APPLEYARD Reginald T., 1992, "Migration and Development: A Critical Relationship". In: *Asian and Pacific Migration Journal* 1 (1), 1-18

ARAB Chadia, 2009, *Les Aït Ayad. La circulation migratoire des Marocains entre la France, l'Espagne et l'Italie*, Presses Universitaires de Rennes, Rennes, 358 p.

ARAB Chadia, 2005, *Circulants marocains en réseau. La diversité des itinéraires et des routes migratoires*, Colloque international, Circulations et territoires dans la migration internationale, Université de Toulouse le Mirail, 16-18 mars 2005

ARCAND Sébastien, LENOIR-ACHDJIAN Annick, HELLY Denise, 2009, « Insertion professionnelle d'immigrants récents et réseaux sociaux : le cas de Maghrébins à Montréal et Sherbrooke », *Cahiers canadiens de sociologie*, n°34(2), pp. 373-402

Association Maroc Entrepreneurs, 2006, *Grande enquête Maroc Entrepreneurs sur le thème du « Retour au Maroc »*, rapport rédigé par BENSOUA Laila, BOUZOUBAA Mahdi, KADIRI Hind, KHALIL Amine, [enquete@marocentrepreneurs.com](mailto:enquete@marocentrepreneurs.com)

ATTALI Jacques, 2003, *L'homme nomade*, Editions Fayard, Paris, 482 p.

AUDEBERT Cédric et MA MUNG Emmanuel (sous la direction de), 2007, *Les nouveaux territoires migratoires : entre logiques globales et dynamiques locales*, Editions HumanitarianNet, Université de Deusto, Bilbao, 308 p.

- AUDEBERT Cédric et MA MUNG Emmanuel (sous la direction de), 2007, *Les migrations internationales : enjeux contemporains et questions nouvelles*, Editions HumanitarianNet, Université de Deusto, Bilbao, 295 p.
- BABY-COLLIN Virginie, CORTES Geneviève, FARET Laurent, GUETAT-BERNARD Hélène (sous la direction de), 2009, *Migrants des Suds*, Collection « Objectifs Suds », coédition IRD, PULM, 503 p.
- BADIE Bertrand, 1995, *La fin des territoires, Essai sur le désordre international et sur l'utilité sociale du respect*, Fayard, Paris, 276 p.
- BADIE Bertrand, BRAUMAN Rony, DECAUX Emmanuel, DEVIN Guillaume et WITHOL DE WENDEN Catherine, 2008, *Pour un nouveau regard sur les migrations. Construire une gouvernance mondiale*, Ed. La Découverte, Paris, 126 p.
- BAILLY Antoine (sous la direction de), 2004, *Les concepts de la géographie humaine*, Paris, Masson, 333 p. (5<sup>ème</sup> ed.)
- BAKIS Henry, 2007, « Les nouveaux territoires de l'identité. Minorités et Internet », *Netcom*, vol. 21, n° 3-4, pp. 381-384
- BAKIS Henry, 2004, « La géographie des Technologies de l'Information et de la Communication : perspectives », *NETCOM*, vol. 18, n° 1-2, pp. 3 – 9
- BAKIS Henry, 2001, “Understanding the geocyberspace : a major task for geographers and planners in the next decade”, *NETCOM*, vol. 15, n° 1-2, pp. 9 – 16
- BAKIS Henry, 1993, *Les réseaux et leurs enjeux sociaux*, Presses Universitaires de France, collection « Que sais-je? », Paris, 127 p.
- BAKIS Henry, 1990, « La banalisation des territoires en réseaux », chapitre introductif dans Bakis H. (ed), *Communications et territoires*, Paris, La Documentation française, 404 p.
- BAKIS Henry et GRASLAND Loïc, 1997, « Les réseaux et l'intégration des territoires », *Netcom*, pp. 421-430
- BAKIS Henry, MARCHANDISE Sabrina, RAYNAUD Joy, VALENTIN Jérémie, 2009, « Pour une grille de lecture scientifique des sites web par les géographes. Position de recherche », *Netcom*, vol.23 (2009), n°1-2, pp. 165-170
- BAKIS Henry et VIDAL Philippe, 2007, « De la négation du territoire au géocyberespace : vers une approche intégrée de la relation entre Espace et TIC », in Claire Brossaud & Bernard Reber (sous la direction de), *Humanités numériques Vol. 1. Nouvelles technologies cognitives et concepts des sciences humaines et sociales*, Editions Hermès, pp. 101-117
- BARBARY Olivier (coord.), DUREAU Françoise, HOFFMAN Odile, 2004, « Mobilités et systèmes de lieux », In DUREAU Françoise, BARBARY Olivier, GOUSET Vincent, PISSOAT Olivier (coordination), *Villes et sociétés en mutation. Lectures croisées sur la Colombie*. Editions Economica, Anthropos, Paris, 370 p.
- BALAC Ronan, 2010, « Les mobilités internationales des étudiants marocains », *Espace, Populations, Sociétés*, n° 2010.2-3, pp. 395-411

- BALAC Ronan, 2008, « Les étudiants marocains expatriés en France, 1970-2005 : une migration en mutation rapide », in E. Gérard, *Mobilités étudiantes Sud – Nord. Trajectoires scolaires de Marocains en France et insertion professionnelle au Maroc*, Editions Publisud, Paris, pp.29-59
- BAREA Eva Maria Gonzales, 2004, « Los/as estudiantes maroquies en España : migracion, retorno y género », *Revue Européenne des Migrations Internationales*, vol. 20, n°3, 2004  
<http://remi.revues.org/2030>
- BARRE Rémi, HERNANDEZ Valéria, MEYER Jean-Baptiste, VINCK Dominique (coordination scientifique), 2003, *Diasporas scientifiques*, IRD Editions, 197 p.
- BATTEGAY Alain, 1996, « Le migrant acteur, la migration comme activité », In Péraldi Michel et Perrin Évelyne : *Réseaux productifs et territoires urbains*, Presses Universitaires du Mirail, Toulouse, pp. 55-70
- BATTY M., 1997, “Virtual Geography”, *Futures*, Vol. 29, No. 4/5, pages 337-352
- BEAUGUITTE Laurent, 2009, *Ucinet et Netdraw. Logiciels pour l'analyse des réseaux sociaux. Petit mode d'emploi*, [http://thema.univ-fcomte.fr/IMG/pdf/\\_EMPLOI\\_v1.01.pdf](http://thema.univ-fcomte.fr/IMG/pdf/_EMPLOI_v1.01.pdf)
- BECK Ulrich, 2004, *Qu'est-ce que le cosmopolitisme ?*, Editions Flammarion, département Aubier, Paris, 378 p.
- BEHAR David, 2006, « Les voies internationales de la reproduction sociale. Trajectoires migratoires en grande bourgeoisie turque », *Revue Européenne des Migrations Internationales*, n°22-3, pp. 39-78
- BELL David, 2006, *Cyberculture Theorists: Manuel Castells and Donna Haraway*. London, Routledge, 200 p.
- BENCHENNA Abdel, 2008, « Universités à l'ère numérique. Vers de nouveaux rapports entre pays du nord et pays du sud ? », *Distances et savoirs*, 2008/1, volume 61, pp.99-116
- BENCHENNA Abdel et SIDIR Mohammed, 2008, « Du recours aux TICE en temps de crise ? Le cas des universités marocaines », *Distances et savoirs*, 2008/2, volume 6, pp.211-236
- BEN DAVID Anat, 2012, “The Palestinian diaspora on the Web: between de-territorialization and re-territorialization”, *Social Science Information*, volume 51, n°4 december 2012, pp.459-474
- BENKLER Yochai, 2006, *The wealth of networks: How social production transforms markets and freedom*, Yale University Press, Pour la traduction française, 2009, *La richesse des réseaux. Marchés et libertés à l'heure du partage social*, Presses Universitaires de Lyon, 603 p.
- BEN NEFISSA Sarah et DESTREMAU Blandine (sous la dir.), 2011, *Protestations sociales, révolutions civiles. Transformations du politique dans la Méditerranée arabe*, Paris, Armand Colin, Hors série revue Tiers Monde, 240 p.
- BEN SEDRINE Saïd et GEISSER Vincent, 1997, « Les diplômés à la sortie de l'université. Devenir social et stratégies d'insertion professionnelle », *Monde arabe-Maghreb-Machrek*, n°157, juillet-septembre, pp 17-28
- BERNARDY Michel de, et DEBARBIEUX Bernard (sous la dir.), 2003, *Le territoire en sciences sociales. Approches disciplinaires et pratiques de laboratoires*, Publications de la MSH-Alpes, Grenoble, 245 p.

- BERRADA Abdallah, 1994, *Migration, Structural Change and Economic Development in Morocco*. In: OECD (Ed.): *Migration and Development - New Partnerships for Cooperation*. Paris: OECD, 267-274
- BERRIANE M., 1993, *Les retombées de l'émigration internationale sur les régions d'origine de départ*, Association Nationale des Géographes Marocains, Rabat-Maroc, 245 p.
- BERRY David M. (sous la direction de), 2012, *Understanding Digital Humanities*, Palgrave Macmillan, New York, 318 p.
- BERRY-CHIKHAOUI Isabelle, 2005, « Sociabilités et territorialités féminines dans la ville au Maghreb : tentative d'approche », In CORTES Geneviève, CAPRON Guénola et GUETAT-BERNARD Hélène, *Liens et lieux de la mobilité, ces autres territoires*, Mappemonde Editions Belin, Paris, pp 81-94
- BERRY-CHIKHAOUI Isabelle et DEBOULET Agnès, 2000, *Les compétences des citoyens dans le monde arabe, penser, faire et transformer la ville*, IRMC-Karthala-Urbama, Paris, 406 p.
- BERRY-CHIKHAOUI Isabelle, DEBOULET Agnès et ROULLEAU-BERGER Laurence (sous la direction de), 2007, *Villes internationales. Entre tensions et réactions des habitants*, La Découverte, Paris, 325 p.
- BERTACCHINI Yann et le groupe GOING (groupe d'observation et d'investigation des nouvelles gouvernances), 2003, « Territoire physique / territoire virtuel : quelle cohabitation ? », *Information Sciences for Decision Making*, n°9, juillet 2003, article n°77  
[http://isd.m.univ-tln.fr/PDF/isd9/isd9a77\\_bertacchini.pdf](http://isd.m.univ-tln.fr/PDF/isd9/isd9a77_bertacchini.pdf)
- BERTHELOT Jean-Michel et HIRSCHHORN Monique (sous la direction de), 1996, *Mobilités et ancrages : vers un nouveau mode de spatialisation ?* L'Harmattan, Paris, Montréal, 157 p.
- BERTHOMIERE William et HILY Marie-Antoinette, 2006, « Décrire les migrations internationales. Les expériences de la co-présence », *Revue Européenne des Migrations Internationales*, (22) 2, pp.67-82
- BERTHOMIERE William, CHIVALLON Christine (sous la direction de), 2006, *Les diasporas dans le monde contemporain : un état des lieux*, Ed. Karthala, Paris, 419 p.
- BETEILLE Roger, 1981, « Une nouvelle approche géographique des faits migratoires : champs, relations, espaces relationnels », *L'espace géographique*, n°3, pp 187-197
- BETTAHAR Yamina, 1999, « Les migrations scientifiques algériennes vers la France », *Hommes et Migrations*, n°1221, septembre-octobre
- BHAGWATI Jagdish, 1976, "The Brain Drain". In: *International Social Science Journal* 28 (4), 691-729
- BIDART Claire, 2012, « Réseaux personnels et processus de socialisation », *Idées économiques et sociales*, n°169, pp.8-15
- BIDART Claire, 2008, « Dynamiques des réseaux personnels et processus de socialisation : évolutions et influences des entourages lors des transitions vers la vie adulte », *Revue française de sociologie*, 2008/3, vol.49, pp. 559-583
- BIDART Claire, 1997, *L'amitié. Un lien social*, Editions La Découverte, Paris, 404 p.

- BIDART Claire, DEGENNE Alain, GROSSETTI Michel, 2011, *La vie en réseau. Dynamique des relations sociales*, Presses Universitaires de France, coll. « Le lien social », Paris, 356 p.
- BIDART Claire, LAVENU Daniel, 2005, « Evolution of personal networks and life events », *Social Networks*, 27, pp.359-376
- BLANCHET Alain, GHIGLIONE Rodolphe, MASSONNAT Jean et TROGNON Alain, 2005, *Les techniques d'enquête en sciences sociales*, DUNOD, Paris, 197 p.
- BLANCHET Alain et GOTMAN Anne, 2006, *L'enquête et ses méthodes, L'entretien*, A. Colin, collection 128, Paris, 128 p.
- BLAUD Célestin, 2001, *La migration pour études : la question de retour et de non-retour des étudiants africains dans le pays d'origine après la formation*, L'Harmattan, Paris, 255 p.
- BLION Reynald et GRESSET Karine (sous la direction de), 2004, *Histoires de savoir : migrations, mobilités des compétences et développement*, Khartala : Institut Panos, Paris, 278 p.
- BLION Reynald et MEKNACHE BOUMAZA Nedjima (sous la direction de), 2005, *Europe des migrations, Europe de développement*, Khartala : Institut Panos, Paris, 259 p.
- BLOCH Marc, 1930, « Comparaison », *Revue de synthèse*, tome XLIX, juin 1930, pp 31-39
- BONNET Michel et DESJEUX Dominique (sous la direction de), 2000, *Les territoires de la mobilité*, Presses Universitaires de France, Paris, 224 p.
- BORGOGNO Victor et ANDRESEN-VOLLENWEIDER Lise, 2000, « Etudiants du Maghreb en France, spécificités du « rameau féminin » de la migration ? », in V. Geisser, *Diplômés maghrébins d'ici et d'ailleurs*, CNRS Editions, pp 285-306
- BORGOGNO Victor et ANDRESEN-VOLLENWEIDER Lise, 1998, *Les étudiants étrangers en France : trajectoires et devenir*, Tome II, Rapport de recherche pour la Direction de la Population et des Migrations (Ministère de l'Emploi et de la Solidarité), SOLIIS-URMIS, Université de Nice-Sophia Antipolis, 211 p.
- BORGOGNO Victor et STREIFF-FENART Jocelyne, 1999, « L'accueil des étudiants étrangers en France : politiques et enjeux actuels », *Cahiers de l'URMIS*, mai 1999, pp 77-86
- BORGOGNO Victor et STREIFF-FENART Jocelyne (coordination), 1995, *Les étudiants étrangers en France : trajectoires et devenir*, Tome I, Rapport de recherche pour la Direction de la Population et des Migrations (Ministère de l'Emploi et de la Solidarité), SOLIIS-URMIS, Université de Nice-Sophia Antipolis, 100 p.
- BOULY DE LESDAIN Sophie, 1999, « Projet migratoire des étudiantes camerounaises et attitudes face à l'emploi », *Revue Européenne des Migrations Internationales*, vol. 15, n°2, 1999
- BOURDIEU Pierre, 1980, « Le capital social », *Actes de la recherche en sciences sociales*, n°30/1980
- BOURDIEU Pierre et PASSERON Jean-Claude, 1964 (Edition de 1985), *Les héritiers. Les étudiants et la culture*, les Editions de Minuit, Paris, collection « Le sens commun », 189 p.
- BRETON Gilles et LAMBERT Michel (sous la direction de), 2003, *Globalisation et universités. Nouvel espace, nouveaux acteurs*, Editions UNESCO, Les Presses de l'Université Laval, Economica, Université Laval, 264 p.



- BRETON Philippe, 2000, *Le culte de l'Internet, une menace pour le lien social*, La Découverte, Paris, 124 p.
- BRIBOSIA Emmanuelle, REA Andrea (sous la direction de), 2002, *Les nouvelles migrations. Un enjeu européen*, Editions Complexe, Bruxelles, 285 p.
- BROWN Mercy et MEYER Jean-Baptiste, 1999, *Scientific diasporas : a new approach to the Brain drain*, World conference on Science, UNESCO – ICSU, Budapest, Hungary, 26 June-1 July 1999, 20 p.
- BRUBAKER Rogers, 2001, « Au-delà de l'« identité » », *Actes de la recherche en sciences sociales*, 2001/3, 139, pp. 66-85
- BRUNEAU Michel, 2005, *Pertinence de la notion de diaspora pour une approche de la territorialité dans la migration internationale ?* Colloque international, Circulations et territoires dans la migration internationale, Université de Toulouse le Mirail, 16-18 mars 2005
- BRUNEAU Michel, 2004, *Diasporas et espaces transnationaux*, Anthropos, Paris, 249 p.
- BRUNET Roger, 2000, « Géographie des migrations, ou l'antimonde en crue ». In : Barret-Ducrocq F., *Migrations et errances*, Paris, Grasset, p. 100-116.
- BRUNET Roger, 1981, « Géographie du goulag. L'espace aliéné », *L'Espace géographique*, t. 10, n°3, p. 215-232
- BRUNN Stanley, CUTTER Susan, HARRINGTON Jr J.W. (dir.), 2004, *Geography and Technology*, Kluwer Academic Publishers, Dordrecht, Boston, London, 649 p.
- BURT Ronald S., 1995, "Social capital, Structural holes and the entrepreneur", *Revue française de sociologie*, 36(4), pp.599-628
- Cahier du CEDREF, coordonné par Madeleine Hersent et Claude Zaidman, 2004, *Genre, travail et migrations en Europe*, Publications Paris 7, 271 p.  
<http://www.cedref.univ-paris7.fr/pages/sommairespublications/genretravail.htm>
- CAHOUR Béatrice et LICOPPE Christian, 2010, « Confrontations aux traces de son activité. Compréhension, développement et régulation de l'agir dans un monde de plus en plus réflexif », *Revue d'anthropologie des connaissances*, 2010/2 – vol.4, n°2, pp.243-253
- CALBERAC Yann, 2011, *Terrains de géographes, géographes de terrain. Communauté et imaginaire disciplinaires au miroir des pratiques de terrain des géographes français du XXème siècle*, thèse de géographie, Université Lyon 2, 396 p.
- CARDON Dominique, 2008, « Le design de la visibilité. Un essai de cartographie du web 2.0 », *Réseaux*, n°152, pp. 93-137
- CARDON Dominique, PRIEUR Christophe, « Les réseaux de relations sur Internet : un objet de recherche pour l'informatique et les sciences sociales », in Claire Brossaud & Bernard Reber (sous la direction de), *Humanités numériques* Vol. 1. *Nouvelles technologies cognitives et concepts des sciences humaines et sociales*, Editions Hermès, pp.15-32
- CARRINGTON William J. et DETRAGIACHE Enrica, 1999, « Quelle est l'ampleur de l'exode des cerveaux ? », *Finances et développement*, FMI, vol. 36, n°2, juin 1999, pp 46-49  
<http://www.imf.org/external/pubs/ft/fandd/fre/1999/06/pdf/carringt.pdf>

- CARROUE Laurent, 2002, *Géographie de la mondialisation*, Armand Colin, Paris, 254 p.
- CASILLI Antonio, 2010, *Les liaisons numériques : vers une nouvelle sociabilité ?* Ed. du Seuil, Paris, 331 p.
- CASILLI Antonio, 2010, « « Petites boîtes » et individualisme en réseau. Les usages socialisants du Web en débat », *Réalités industrielles*, novembre, pp. 54-59
- CASSARINO Jean-Pierre, 2004, “Theorising return migration: the conceptual approach to return migrants revisited”, *International Journal on Multicultural Societies* 6 (2), 2004, pp. 253-279
- CASTELLS Manuel, 2002, *La Galaxie Internet*. Fayard, Paris, 368 p.
- CASTELLS Manuel, 1998, *La société en réseaux. L'ère de l'information*. Fayard, Paris, 671 p.
- CASTORIADIS Cornelius, 2008, *L'imaginaire comme tel*, Editions Hermann, 160 p.
- CATARINO Christine et MOROKVASIC Mirjana, 2005, « Femmes, genre, migration et mobilités », *Revue Européenne des Migrations Internationales*, vol. 21, n°1, 2005, pp 7-27
- CATTAN Nadine, 2012, « Trans-territoire », *L'information géographique*, 2/2012 (vol. 76), p.57-71
- CERVANTES Mario et GUELLEC Dominique, 2002, « The Brain Drain : Old myths, new realities », *OECD Observer*, Paris, may 2002  
[http://www.oecdobserver.org/news/archivestory.php/aid/673/The\\_brain\\_drain:\\_Old\\_myths,\\_new\\_realities.html](http://www.oecdobserver.org/news/archivestory.php/aid/673/The_brain_drain:_Old_myths,_new_realities.html)
- CHAPPAZ Séverine, 2002, *Les migrations internationales*, La documentation Française, Paris, 95 p.
- CHARBIT Yves, HILY Marie-Antoinette et POINARD Michel, 1997, *Le va-et-vient identitaire. Migrants portugais et villages d'origine*, INED, PUF diffusion, Paris, 144 p.
- CHAREF Mohammed, 2007, *Les migrations qualifiantes au Maghreb : entre « fuite de compétence » ou « mobilité de compétence »*, déc. 2007, Conférence de l'Union pour l'Etude de la Population Africaine (UEPA), 5<sup>ème</sup> conférence sur la population africaine, Arusha, Tanzanie  
<http://uaps2007.princeton.edu/download.aspx?submissionId=70042>
- CHAREF Mohamed, 2003, « Des hommes passerelles entre l'Europe et le Maghreb », *Hommes et migrations*, mars-avril 2003, n°1242, pp. 6-17
- CHAREF Mohamed, *Etat de l'émigration-immigration marocaine et de ses relations avec le Maroc*, Communication colloque Entre protection des droits et mondialisation, dynamiques migratoires marocaine : histoire, économie, politique et culture  
[http://www.generiques.org/migrations\\_marocaines/interventions/abstract\\_charef.html](http://www.generiques.org/migrations_marocaines/interventions/abstract_charef.html)
- CHATTOU Zoubir, 1998, *Migrations marocaines en Europe : le paradoxe des itinéraires*, L'Harmattan, Paris, Montréal, 254 p.
- CHEDEMAIL Sylvie, 1998, *Migrants internationaux et diasporas*, Armand Colin, Paris, 188 p.
- CHEMIN Alain, GELARD Jean-Pierre (sous la direction de), 2009, *Migrants, craintes et espoirs*, Presses Universitaires de Rennes, Rennes, 306 p.

- CHENEAU-LOQUAY Annie (sous la direction de), 2000, *Enjeux des technologies de la communication en Afrique, du téléphone à Internet*, Editions Karthala, collection Hommes et sociétés, Paris, 405 p.
- CHIVALLON Christine, 2008, « l'espace, le réel et l'imaginaire : a-t-on encore besoin de la géographie culturelle ? », *Annales de géographie*, 2/2008, n°660-661, pp. 67-89
- CHIVALLON Christine, 1999, « Fin des territoires ou nécessité d'une conceptualisation autre ? », *Géographie et cultures*, n°31 « La postmodernité. Visions anglophone et francophone », L'Harmattan, Paris, pp 127-138
- CHIVALLON Christine, 1997, « Du territoire au réseau : comment penser l'identité antillaise ? », *Cahiers d'Etude Africaine*, 37 (4), pp 767-794
- COLONOMOS Ariel (sous la direction de), 1995, *Sociologie des réseaux transnationaux – communautés, entreprises et individus : lien social et système international*, L'Harmattan, Paris, 300 p.
- CORTES Geneviève, 2008, *Migrations, espaces, développement. Une lecture des systèmes de mobilité et des constructions territoriales en Amérique latine*. Habilitation à diriger des recherches, Université de Poitiers, 268 p.
- CORTES Geneviève, 2003, *Parcours de mobilité et territorialisation des migrants boliviens. Le « retour », lieu et moment d'une spatialité dispersée*, Communication au Colloque « Historical Dimensions of the Relationship between space and culture », Rio de Janeiro, 10-12 juin 2003, International Geographical Union. Commission on the Cultural Approach in Geography (publication Cdrom)
- CORTES Geneviève, 1998, « Migrations, systèmes de mobilité, espaces de vie : à la recherche de modèles », *L'espace géographique*, tome 27, n°3, pp 265-275
- CORTES Geneviève, CAPRON Guénola et GUETAT-BERNARD Hélène, 2005, *Liens et lieux de la mobilité, ces autres territoires*, Mappemonde Editions Belin, Paris, 343 p.
- CORTES Geneviève, FARET Laurent (sous la direction de), 2009, *Les circulations transnationales. Lire les turbulences migratoires contemporaines*, Armand Colin, Collection U, Paris, 244 p.
- COULON Alain, PAIVANDI Saeed, mars 2003, *Les étudiants étrangers en France : l'état des savoirs*, Rapport pour l'Observatoire de la Vie étudiante, Saint-Denis, Université de Paris 8, Centre de Recherches sur l'Enseignement Supérieur, 53 p.
- COURGEAU Daniel, 1988, *Méthodes de mesure de la mobilité spatiale. Migrations internes, mobilité temporaire, navettes*. Editions de l'Institut National d'Etudes Démographiques, Paris, 301 p.
- CRANG Mike, 1999, *Virtual Geographies: Bodies, Space and Relations*. Routledge, London, 322 p.
- CRISTOFOLI Pascal, 2008, « Aux sources des grands réseaux d'interactions. Retour sur quelques propriétés déterminantes des réseaux sociaux issus de corpus documentaires », *Réseaux*, 2008/6 n°152, pp.21-58
- CROZIER Michel, FRIEDBERG Erhard, 1977, *L'acteur et le système*, Editions du Seuil, Paris, 500 p.
- CUNHA Antonio, 1988, « Systèmes et territoires : valeurs, concepts et indicateurs pour un autre développement », *L'espace géographique*, n°3, pp. 181-198
- CUSSET Pierre-Yves, 2007, *Le lien social*, Armand Colin, Paris, 126 p.

DACOS Marin, 2011, « Manifeste des Digital humanities », THATCamp Paris, 2010, 26 mars 2011  
<http://tcp.hypotheses.org/318>

DACOS Marin, CAVERNI Jean-paul, 2009, « Construire les Digital humanities en France : des cyber-  
infrastructures pour les sciences humaines et sociales », rapport en ligne :  
[archivesic.ccsd.cnrs.fr/docs/00/48/54/77/PDF/Caverni-Dacos-  
Construire\\_les\\_Digital\\_humanities\\_en\\_France.pdf](http://archivesic.ccsd.cnrs.fr/docs/00/48/54/77/PDF/Caverni-Dacos-Construire_les_Digital_humanities_en_France.pdf)

DAOUD Zakya, 2004, *Marocains de l'autre rive, les immigrés marocains acteurs du développement durable*, Tarik Editions Paris Méditerranée, Paris, 248 p.

DEBARBIEUX Bertrand et VANIER Martin (sous la direction de), 2002, *Ces territorialités qui se dessinent*, Ed. de l'Aube, DATAR, La Tour d'Aigues, 270 p.

DEFOORT Cécily, 2007, *Migrations qualifiées et capital humain : nouveaux enseignements tirés d'une base de données en panel*, thèse de Doctorat en Economie, Université Lille 2, 257 p.

DEGENNE Alain et FORSE Michel, 2004, *Les réseaux sociaux*, A. Colin, Paris, 294 p.

DE GOURCY Constance, 2005, « Autonomie dans la migration et dimension mémorielle des lieux », *Espaces et sociétés*, 4/2005, n°122, pp.187-204

DE HAAS Hein, 2007, *North African Migration Systems: Evolution, Transformations and Development Linkages*, Oxford: International Migration Institute, Working Paper 6, 31 p.  
[http://www.imi.ox.ac.uk/about-us/pdfs/north-african-migration-systems-evolution-transformations-  
and-development-linkages-english](http://www.imi.ox.ac.uk/about-us/pdfs/north-african-migration-systems-evolution-transformations-and-development-linkages-english)

DE HAAS Hein, 2005, *Morocco's Migration Transition: Trends, Determinants and Future Scenarios*, Geneva: Global Commission on International Migration, Global Migration Perspectives 28, 46 p.  
<http://www.heindehaas.com/Publications/De%20Haas%202005%20%28MDR%203%20-%20No%2009%29%20Morocco%27s%20Migration%20Transition%20-%20Trends,%20Determinants%20and%20Future%20Scenarios.pdf>

DEMAZIERE Didier, DUBAR Claude, 2004, *Analyser les entretiens biographiques. L'exemple de récits d'insertion*, Les Presses Universitaires de Laval, Laval, 350 p.

DIA Ibrahima Amadou, 2005 (1), « Déterminants, enjeux et perceptions des migrations scientifiques internationales africaines : le Sénégal », *Global migration perspectives*, N° 32, avril 2005, Global Commission on International Migration (GCIM), 28 p.

DIA Ibrahima Amadou, 2005 (2), « Migrations internationales estudiantines, internationalisation de l'enseignement supérieur et fuite des cerveaux », *Global migration perspectives*, N° 54, novembre 2005, Global Commission on International Migration (GCIM), 33 p.

DI MEO Guy, 2004, « Composantes spatiales, formes et processus géographiques des identités », *Annales de Géographie*, n°638-639, Armand Colin, pp 339-362

DI MEO Guy, 1998, *Géographie sociale et territoires*, Editions Nathan, Paris, 320 p.

DI MEO Guy et BULEON Pascal, 2005, *L'espace social, lecture géographique des sociétés*, Armand Colin, Paris, 304 p.

DIMINESCU Dana (Guest Editor), 2012, "Diasporas on the Web", *Social Science Information*, December 2012, 51 (4), pp.451-695

- DIMINESCU Dana, 2005, « Le migrant connecté. Pour un manifeste épistémologique », *Migrations/Société*, vol. 17, n°102, pp. 275-292
- DIMINESCU Dana, 2002, « Les migrations à l'âge des nouvelles technologies », *Hommes et migrations*, n°1240, p 6-9
- DODGE Martin, KITCHIN Rob, 2001, *Mapping cyberspace*, Routledge, London, 208 p.
- DODGE Martin, KITCHIN Rob, 2001, *Atlas of cyberspace*, Addison-Wesley, London, 288 p.
- DOMENACH Hervé et PICOUET Michel, 1995, *Les Migrations*, PUF, coll. « Que sais-je ? », Paris, 127 p.
- DOUIEB EL ATTAFI Abdellatif, 1989, *Etude de la perspective de retour, non-retour chez les étudiants maghrébins. Retours, non-retours des étudiants marocains : le cas de Lille*. Thèse de doctorat en sciences de l'éducation, sous la direction de Paul Demunter, Université des Sciences et Technologies de Lille Flandres Artois, Lille, 180 p. + annexes
- DUBOIS Thomas, 2011, *La mobilité internationale des étudiants dans le contexte de transition au Maroc*, thèse de démographie, INED
- DUFOIX Stéphane, 2011, *La dispersion*, Editions Amsterdam, Paris, 574 p.
- DUFOIX Stéphane, 2003, *Les diasporas*, Presses Universitaires de France, collection « Que sais-je ? », Paris, 127 p.
- DUFOIX Stéphane, 1999, « Chronique bibliographique : l'objet diaspora en questions », *Cultures & Conflits*, n°33-34, pp 147-163
- DUMONT Gérard-François, 1995, *Les migrations internationales. Les nouvelles logiques migratoires*, SEDES, Paris, 223 p.
- DUMONT Antoine, 2007, *La marocanité associative en France. Militantisme et territorialité d'une appartenance exprimée à distance*, thèse de géographie, Université de Poitiers, 625 p.
- DUPUY Gabriel, 2004, « Internet : une approche géographique à l'échelle mondiale », *Flux*, n°58, octobre-décembre 2004, pp.5-19
- DUPUY Gabriel, 2002, *Internet, géographie d'un réseau*, Ellipses Editions, Paris, 160 p.
- DUPUY Gabriel (sous la direction de), 1988, *Réseaux territoriaux*, Caen, Paradigmes, 286 p.
- DUREAU Françoise et HILY Marie-Antoinette (sous la direction de), 2009, *Les mondes de la mobilité*, Presses Universitaires de Rennes, 189 p.
- EL-FAHAM Mohamed M. and KANDEIL Marwa A., 2004, "Networks of international collaboration: keys to research advancement", First regional research seminar for the Arab States, *Unesco Forum occasional paper*, series paper n°14, Paris, pp 55-67
- ELISSALDE Bernard, 2002, "Une géographie des territoires", *L'information géographique*, n°3, 2002, pp 193-205
- EVE Michael, 2002, « Deux traditions d'analyse des réseaux sociaux », *Réseaux*, n°115, pp. 183-212

- EVENO Emmanuel, 2004, « Le paradigme territorial de la société de l'information », *NETCOM*, vol. 18, n° 1-2, pp. 89 – 134
- FAIST Thomas, 1997, *The Crucial Meso-Level*. In: Hammar, Thomas/ Brochmann, Grete/ Tomas, Kristof/ Faist, Thomas (Eds.): *International Migration, Immobility and Development*. Oxford, New York: Berg, 187-217.
- FAIST Thomas, 1995, *A Preliminary Analysis of Political-Institutional Aspects of International Migration: Internationalization, Transnationalization, and International Globalization*. Bremen: Universität Bremen, Zentrum für Sozialpolitik ZeSArbeitspapier Nr. 10/95, 31 p.
- FARET Laurent, 2004, « Les impacts socioculturels de la circulation migratoire dans les environnements d'origine : le cas du Mexique », in GUERASSIMOFF, *Migrations internationales, mobilités et développement*, L'Harmattan, Paris, pp 273-311
- FARET Laurent, 2003, *Les territoires de la mobilité : migrations et communautés transnationales entre le Mexique et les Etats-Unis*, CNRS Editions, Paris, 351 p.
- FIBBI Rosita et MEYER Jean-Baptiste, 2002, *Diasporas, développements et mondialisations*, Editions de l'Aube, IRD, La Tour d'Aigues, 193 p.
- FINDLAY Allan, 1990, "A Migration Channels Approach to the Study of High Level Manpower Movements: A Theoretical Perspective". In: *International Migration* 28 (1), 15-22.
- FLICHY Patrice, 2001, *L'imaginaire d'Internet*, La Découverte, Paris, 272 p.
- Fondation Hassan II pour les Marocains Résidant à l'Etranger, coordination HAMDOUCH Bachir, 2007, *Marocains de l'extérieur 2007*, Fondation Hassan II, Rabat-Maroc, 474 p.
- FORSE Michel, 2008, « Définir et analyser les réseaux sociaux », *Informations sociales* 3/2008 (n° 147), pp. 10-19  
<http://www.cairn.info/revue-informations-sociales-2008-3-page-10.htm>
- FREMONT Armand, CHEVALIER Jacques, HERIN Robert, RENARD Jean, 1984, *Géographie sociale*, Masson, Paris, 387 p.
- FROMENT Baptiste et BAKIS Henry, 2005, « Migrations, télécommunications et lien social: de nouveaux rapports aux territoires ? L'exemple de la communauté réunionnaise », *Annales de Géographie*, n° 645, pp. 564-574
- GAILLARD Anne-Marie et GAILLARD Jacques, 1999, *Les enjeux des migrations scientifiques internationales : de la quête du savoir à la circulation des compétences*, L'Harmattan, Paris, 233 p.
- GARNEAU Stéphanie, 2007, « Les expériences migratoires différenciées d'étudiants français. Des mobilités étudiantes à la circulation des élites professionnelles ? », *Revue Européenne des Migrations Internationales*, vol. 23, n°1, 2007, pp 139-161
- GARNIER Edwige, 2005, *Territoire et migration : le rôle de la territorialisation dans la construction identitaire et culturelle d'un groupe social se vivant en exil. Les Pieds-Noirs aujourd'hui*. Thèse de doctorat de géographie, sous la direction de Hervé Gumuchian, Université Joseph Fourier, Grenoble I, 427 p.
- GEISSER Vincent (sous la direction de), 2000, *Diplômés maghrébins d'ici et d'ailleurs, trajectoires sociales et itinéraires migratoires*, CNRS Editions, Paris, 332 p.

- GEISSER Vincent, 1997, *Ethnicité républicaine : les élites d'origine maghrébine dans le système politique français*, Presses de Sciences Po., Paris, 261 p.
- GEORGES Fanny, 2009, « Représentation de soi et identité numérique. Une approche sémiotique et quantitative de l'emprise culturelle du web 2.0 », *Réseaux*, 2009/2, n°154, pp. 165-193
- GEORGIOU Myria, 2010, "Identity, space and the media: thinking through diaspora", *Revue Européenne des Migrations Internationales*, n°26, pp. 17-35
- GERARD Etienne (sous la direction de), 2008, *Mobilités étudiantes Sud – Nord. Trajectoires scolaires de Marocains en France et insertion professionnelle au Maroc*, Editions Publisud, Paris, 379 p.
- GHITALLA Franck, BOULLIER Dominique, GKOUSKOU-GIANNAKOU Pergia, LE DOUARIN Laurence, NEAU Aurélie, 2003, *L'outre-lecture. Manipuler, (s')appropriier, interpréter le Web*, Bibliothèque publique d'information, Centre Pompidou, coll. Etudes et recherche, Paris, 267 p.
- GIBSON William, 1984, *Neuromancer*, Aces book, New-york, 319 p.
- GIDDENS A., 1987, *La constitution de la société*, Presses Universitaires de France, Paris, 474 p.
- GLASER Barney, STRAUSS Anselm, 1967, *The discovery of Grounded Theory: strategies for qualitative research*, Chicago, Aldine Publishing Company, 271 p.
- GLASER William. A & G Christopher Habers, 1974, "The migration and return of professionals", *International Migration Review* 8 (2), 1974, pp. 227-244
- GLICK SCHILLER Nina, BASCH Linda, SZANTON BLANC Cristina, 1995, "From immigrant to transmigrant: theorizing transnational migration", *Anthropological Quarterly*, Vol. 68, n°1, pp. 48-63
- GRANOVETTER Mark, 2000, *Le marché autrement*, Paris, Desclée de Brouwer, 238 p.
- GRANOVETTER Mark, 1973, "The strenght of weak ties", *The American journal of sociology*, 78, pp.1360-1380
- GRAZIANO Teresa, 2012, *The Tunisian diaspora : between "digital riots" and Web activism*, article sur le site du programme "E-Diasporas"  
<http://www.e-diasporas.fr/working-papers/Graziano-Tunisians-EN.pdf>
- GREEN Nancy L., 2002, *Repenser les migrations*, Presses Universitaires de France, Paris, 138 p.
- GRIBAUDI Maurizio (sous la direction de), 1998, *Espaces, temporalités, stratifications. Exercices sur les réseaux sociaux*. Editions de l'Ecole des Hautes Etudes en Sciences Sociales, Paris, 346 p.
- GROSSETTI Michel, 2010, « Réseaux sociaux et ressources de médiation », in LIQUETTE Vincent (coord.), *Médiations*, Les essentiels d'Hermès, CNRS Editions, Paris, pp.103-120
- GROSSETTI Michel, 2005, "Where do social relations come from ? A study of personal networks in the Toulouse area of France", *Social Networks*, 27, pp.289-300
- Groupe de Travail sur l'Enseignement Supérieur (GTES), Céreq, janvier 2009, « Approches de la mobilité étudiante », *Net.Doc* n°48, Marseille, 125 p.  
<http://www.cereq.fr/cereq/Net-Doc-48.pdf>

- GRUEL Louis, GALLAND Olivier et HOUZEL Guillaume (sous la direction de), 2009, *Les étudiants en France. Histoire et sociologie d'une nouvelle jeunesse*, Presses Universitaires de Rennes, Rennes, 427 p.
- GUERASSIMOFF Eric (sous la direction de), 2004, *Migrations internationales, mobilités et développement*, L'Harmattan, Paris, 318 p.
- GUERIN-PACE F., GUERMOND Y., 2006, « Identité et rapport au territoire ». *L'Espace géographique*, n° 4, p. 289-290.
- GUERMOND Yves, 2006, « L'identité territoriale : l'ambiguïté d'un concept géographique », *L'espace géographique*, n°2006-4, pp 291 - 297
- GUICHARD Eric, 2010, *L'internet et l'écriture : du terrain à l'épistémologie*, Habilitation à diriger des recherches, Université Lyon I, 176 p.
- GUILMOTO Christophe Z. et SANDRON Frédéric, 2003, *Migration et développement*, La documentation française, Paris, 142 p.
- GUITTET André, 2008 (7<sup>ème</sup> édition), *L'entretien. Techniques et pratiques*, Armand Colin, Paris, 219 p.
- GUMUCHIAN Hervé, GRASSET Eric, LAJARGE Romain, ROUX Emmanuel, 2003, *Les acteurs, ces oubliés du territoire*, Anthropos, Paris, 186 p.
- GUMUCHIAN Hervé, PECQUEUR Bernard, 2007, *La ressource territoriale*, Ed. Anthropos, 254 p.
- HAESBAERT Rogério, 2001, « Le mythe de la déterritorialisation », *Revue Géographie et cultures*, n° 40, pp. 53-75
- HALARY Charles, 1994, *Les exilés du savoir. Les migrations scientifiques internationales et leurs mobiles*, L'Harmattan, Paris, 301 p.
- HARFI Mohamed, MATHIEU Claude, 2006, « Mobilité internationale et attractivité des étudiants et des chercheurs », *Horizons stratégiques*, revue trimestrielle du Centre d'analyse stratégique, numéro 1 – juillet 2006, 17 p.  
[http://www.strategie.gouv.fr/revue/IMG/pdf/article\\_HarfiMathieu2.pdf](http://www.strategie.gouv.fr/revue/IMG/pdf/article_HarfiMathieu2.pdf)
- HARVEY David, 1989, *The condition of postmodernity*, Wiley-Blackwell, Oxford, 392 p.
- HARVEY Pierre Léonard, 2002, *Cyberespace et communautaire*, Laval Presse Univers, Laval, 239 p.
- HASSANE Souley et BERTHOMIERE William, 2009, « Les cyber-diasporas à l'heure de la mondialisation », in Christophe Jaffrelot et Christian Lequesne, *L'enjeu mondial*, Presses de Sciences Po « Annuels », Paris, pp.225-234
- HERAN François, 1988, « La sociabilité, une pratique culturelle », *Economie et statistiques*, 216, pp.3-21
- HEUSER Sabine, 2003, *Virtual Geographies*, Rodopi, New-york, 322 p.
- HILY Marie-Antoinette, BERTHOMIERE William, MIHAYLOVA Dimitrina, 2004, « La notion de "réseaux sociaux" en migration », *Hommes et migrations*, n°1250, juillet-août 2004, pp.6-12



*Hommes et Migrations*, 2007, « Nouvelles figures de l'immigration en France et en Méditerranée », n°1266, mars-avril 2007

*Hommes et migrations*, 2003, « Marocains de France et d'Europe », n°1242, mars-avril 2003, 157 p.

*Hommes et migrations*, 2002, « Migrants.com », n°1240, novembre-décembre 2002, 149 p.

*Hommes et migrations*, 1987, « Les étudiants étrangers », n°1108, novembre-décembre 1987, 88 p.

*International Journal on Multicultural Sciences (IJMS)*, 2008, « The conditions of modern return migrants », vol.10, n°2, 188p.

JAUREGUIBERRY Francis, 2005, « L'immédiateté télécommunicationnelle », in *Nouvelles technologies et modes de vie : aliénation ou hypermodernité ?*, MOATI P. (dir.), La Tour d'Aigues, l'Aube, pp.85-98

JAUREGUIBERRY Francis, 2003, *Les branchés du portable. Sociologie des usages*, Presses universitaires de France, collection Sociologie d'aujourd'hui, Paris, 196 p.

JAUREGUIBERRY Francis, PROULX Serge, 2011, *Les technologies de communication. Usages et enjeux*, Editions Erès, collection poche, Toulouse, 143 p.

*Jeune Afrique*, 2008, « Maroc - Le retour des cerveaux », 20.-26.04.2008, pp. 40-44

JOLIVET Violaine, 2007, « La notion de trajectoire en géographie, une clé pour analyser les mobilités ? », *EchoGéo*, n°2, mis en ligne le 22 février 2008  
<http://echogeo.revues.org/index1704.html>

JONAS Olivier, 2001, *Territoires numériques. Interrelations entre les technologies de l'information et de communication et l'espace, les territoires, les temporalités*. Editeurs DGUHC, Paris, 141 p.

JOUBE Bernard et ROCHE Yann (sous la direction de), 2006, *Des flux et des territoires. Vers un monde sans Etats ?*, Presses de l'Université du Québec, Québec, 377 p.

KADRI Aïssa (sous la direction de), 1999, *Parcours d'intellectuels maghrébins. Scolarité, formation, socialisation et positionnements*. Karthala/Institut Maghreb-Europe, Paris, 432 p.

KATZ James, CASTELLS Manuel (sous la direction de), 2008, *Handbook of Mobile Communication Studies*, The MIT Press, New-york, 486 p.

KATZ James, RICE Ronald, 2002, *Social consequences of Internet use: access, involvement, interaction*, Cambridge (MA), MIT Press, 463 p.

KELLERMAN Aharon, 2002, *The Internet on earth: a geography of information*, John Wiley, London, 282 p.

KERCKHOVE (de) Derrick, 1997, *L'intelligence des réseaux*, Odile Jacob, Paris, 306 p.

KHELFAOUI Houcine, 1997, « Emigration : Effets sur la structuration du champ scientifique algérien », in Colloque international *Migration internationale et changements sociaux dans le Maghreb*, Université de Tunis I, pp 291-305

KNAFOU Rémy, 1998, *La planète « nomade » : les mobilités géographiques d'aujourd'hui*, Editions Belin, Paris, 247 p.

- KOFMAN Eleonore, 1999, « Birds of passage a decade later : gender and immigration in the European Union », *International Migration Review*, 33 (3), pp 269-299
- KOULIBALY Oumoul, 2008, *Socio-anthropologie des mobilités sénégalaises à Toulouse et à Barcelone et leurs influences au Sénégal. Diversité des pratiques, organisation en réseau, place des NTIC et analyse de genre*, thèse de socio-anthropologie, Université de Toulouse le Mirail
- KLINTHALL Martin, 2006, « Immigration, integration and return migration », International Symposium on International Migration and Development, Department of Economic and Social Affairs, United Nations Secretariat, Turin, Italy, 28-30 June 2006, 22 p.
- KRITZ Mary M., 2006, *Globalisation and internationalisation of tertiary education. Final report submitted to the United Nations Population Division*, Cornell University Ithaca, New York, 53 p.
- KUBAT Daniel (ss la dir.), 1984, *The politics of return. International return migration in Europe*, Centro Studi Emigrazione, Roma, Center for Migration Studies, New York, 369 p.
- LABDELAOUI Hocine, 1996-97, « La migration des étudiants algériens vers l'étranger : les effets pervers d'une gestion étatique », *Cahiers de l'Urmis*, n°2-3, pp 107-124
- LACROIX Thomas, 2010, « L'imaginaire migratoire chez les jeunes marocains de France », in Lorcerie F. (Ed.), *Pratiquer les frontières. Jeunes migrants et descendants de migrants dans l'espace franco-maghrébin*, Editions du CNRS, Paris, pp.121-138
- LACROIX Thomas, 2005, *Les réseaux marocains du développement. Géographie du transnational et politiques du territorial*, Presses de Sciences Po, Paris, 257 p.
- LAFFORT Bruno, 2009, *L'immigration des intellectuels marocains en France : regards sur une génération d'étudiants étrangers*, Saint-Denis : Institut Maghreb-Europe, Paris : Karthala, 439 p.
- LAFFORT Bruno, 2004, *Parcours d'étudiants marocains en France. Pour une nouvelle approche de l'immigration*, Thèse pour le Doctorat de sociologie, sous la direction de Gabriel Gosselin, Université des Sciences et Technologies de Lille, 865 p.
- LAHLOU Mehdi, 2006, « Migration de retour au Maroc : une approche socio-économique et institutionnelle », Institut Universitaire Européen, RCSAS, MIREM project, 16 p.  
<http://www.mirem.eu/research/reports/analytical-reports>
- LALLEMENT Michel, SPURK Jan (sous la direction de), 2003, *Stratégies de la comparaison internationale*, CNRS Editions, Paris, 378 p.
- LASSERRE Frédéric, 2000, « Internet : la fin de la géographie ? », *Cybergeog : European Journal of Geography*  
<http://cybergeog.revues.org/4467>
- LASSERRE Frédéric, LECHAUME Aline (sous la direction de), 2003, *Le territoire pensé. Géographie des représentations territoriales*, Presses de l'Université du Québec, Québec, 328 p.
- LATOUR Bruno, 2005, *Re-assembling the Social. An introduction to Actor-Network Theory*, Oxford University Press, Oxford, Editions La Découverte, Paris, 2006, 2007 pour la traduction française, *Changer de société, refaire de la sociologie*, 401 p.
- LATRECHE Abdelkader, octobre 2004, « Les études à l'étranger et l'exode des diplômés : le cas des diplômés maghrébins en France », First regional research seminar for the Arab States, Paris  
<http://unesdoc.unesco.org/images/0014/001487/148797m.pdf>

LATRECHE Abdelkader, 2003, « Les étudiants de nationalités étrangères en France. Le cas des étudiants maghrébins au XXème siècle », in PETER Hartmut Rüdiger et TIKHONOV Natalia (ss la dir.), 2003, *Universitäten als Brücken in Europa : Studien zur Geschichte der studentischen Migration : Les universités, des ponts à travers l'Europe : études sur l'histoire des migrations étudiantes*, Frankfurt am Main : New York : P. Lang

LATRECHE Abdelkader, 2001, « Faire ses études en France et après ? Le devenir des étudiants maghrébins formés dans l'hexagone », en collaboration avec Vincent Geisser, in *Migration Société*, vol. 13, n°74, mars-avril 2001, pp 87-97

LATRECHE Abdelkader, 2001, « Les migrations étudiantes de par le monde », *Hommes et Migrations*, n°1233, sept-oct. 2001, pp 13-27

LATRECHE Abdelkader, 1999, « L'enseignement supérieur au Maghreb. Eléments de diversification », in *Les femmes et l'université en Méditerranée*, Presses Universitaires du Mirail, Toulouse, pp 59-70

LAUFER Jacqueline, MARRY Catherine, MARUANI Margaret (sous la direction de), 2003, *Le travail du genre. Les sciences sociales du travail à l'épreuve des différences de sexe*, Paris, La Découverte/MAGE, 362 p.

LAZEGA Emmanuel, 2007, *Réseaux sociaux et structures relationnelles*, Presses Universitaires de France, collection « Que sais-je ? », Paris, 128 p.

LAZEGA Emmanuel, 1994, « Analyse de réseaux et sociologie des organisations », *Revue française de sociologie*, XXXV, pp. 293-320

LE BOSSE Mathias, 1999, « Les questions d'identité en géographie culturelle. Quelques aperçus contemporains », *Géographie et Cultures*, n°31 « La postmodernité. Visions anglophone et francophone », L'Harmattan, Paris, pp 115-126

LEBOUTTE René, 2000, *Migrations et migrants dans une perspective historique : permanences et innovations*, Presses Universitaires Européennes, New-York, Bruxelles, Berlin, 346 p.

LECLERC Eric, 2011, *Mobilité, spatialité et mondialité. Les informaticiens indiens dans la ville globale*, Habilitation à Diriger des Recherches, volume 4, Université Michel de Montaigne, Bordeaux III, 320 p.

LECLERC-OLIVE Michèle, SCARFO GHELLAB Grazia et WAGNER Anne-Catherine (sous la direction de), 2011, *Les mondes universitaires face au marché. Circulation des savoirs et pratiques des acteurs*, Editions Karthala, Paris, 394 p.

LEICHTMAN Mara A., 2002, "Transforming Brain Drain into Capital Gain: Morocco's Changing Relationship with Migration and Remittances". In: *The Journal of North African Studies* 7 (1), 109-137

Les documents de la Maison de la recherche en sciences humaines de Caen, 2001, *Faire la géographie sociale aujourd'hui*, Presses Universitaires de Caen, 255 p.

LEVY Jacques, 2000, « Les nouveaux espaces de la mobilité », in BONNET Michel et DESJEUX Dominique (sous la direction de), *Les territoires de la mobilité*, Presses Universitaires de France, Paris, 224 p., pp 155 – 170

- LEVY Jacques, 1999, *Le Tournant géographique. Penser l'espace pour lire le monde*, Belin, coll. « Mappemonde », Paris, 400 p.
- LEVY Jacques et LUSSAULT Michel (sous la direction de), 2003, *Dictionnaire de la géographie et de l'espace des sociétés*, Belin, Paris, 1033 p.
- LIAGRE Romain, 2010, « L'attractivité de la région Nord-Pas-de-Calais envers les étrangers hautement qualifiés », *Annales de Géographie*, n°674, pp.405-418
- LICOPPE Christian, 2002, « Sociabilité et technologies de communication. Deux modalités d'entretien des liens interpersonnels dans le contexte du déploiement des dispositifs de communication mobiles », *Réseaux*, 2002/2, n°112-113, pp. 172-210
- LICOPPE Christian, ZBIGNIEW Smoreda, 2003, « La petite musique du lien : Vers une pragmatique de la sociabilité médiatisée », Conférence publique présentée à l'Université du Québec à Montréal suite à une invitation du doctorat conjoint et de la Chaire UNESCO-Bell de l'UQAM  
[http://unesco.bell.uqam.ca/article.php?id\\_article=121](http://unesco.bell.uqam.ca/article.php?id_article=121)
- LIN Nan, 1995, « Les ressources sociales : une théorie du capital social », *Revue française de sociologie*, n°36-4, pp. 685-704
- LONG Lynellyn D., 2003, *Coming home? : refugees, migrants and those who stayed*, Philadelphia : University of Pennsylvania Press, Bristol : University Presses Marketing, 336 p.
- LUSSAULT Michel, 2007, *L'Homme spatial. La construction sociale de l'espace humain*. Editions du Seuil, Paris, 350 p.
- MA MUNG Emmanuel, 2000, *La diaspora chinoise, géographie d'une migration*, Editions Ophrys, Paris, 176 p.
- MA MUNG Emmanuel, 1999, « La dispersion comme ressource », *Cultures & Conflits*, n°33-34, pp 89-103
- MA MUNG Emmanuel, 1996, *Mobilités et investissements des émigrés Maroc, Tunisie, Turquie, Sénégal*, L'Harmattan, Paris, 273 p.
- MA MUNG Emmanuel, DORAI Mohamed Kamel, HILY Marie-Antoinette, LOYER Franz (dir.), 1998, *La circulation migratoire. Bilan des travaux*. Migrations Etudes, synthèse des travaux sur l'immigration et la présence étrangère en France, n°84, 147 p.
- MA MUNG Emmanuel et SIMON Gildas, 1990, *Commerçants maghrébins et asiatiques en France*, Masson, Paris, 137 p.
- MANIFET Christelle, DOMERGUE Jean-Paul, RIO François, 2007, *Vie étudiante et territoires. Etat des savoirs*, Rapport final Observatoire de la vie étudiante, CNOUS, 12 juillet 2007, Latitude Etudiante Conseil, 87p.  
[http://www.ove-national.education.fr/medias/files/publications/vie\\_etudiante\\_et\\_territoires.pdf](http://www.ove-national.education.fr/medias/files/publications/vie_etudiante_et_territoires.pdf)
- MARCHANDISE Sabrina, 2012, « Investir le web social des étudiants marocains en mobilité internationale. Une méthode imposée par le terrain », article sur le site du programme de recherche « e-Diasporas »  
<http://www.e-diasporas.fr/wp/marchandise.html>

- MARCHANDISE Sabrina, 2011, « Vers une adaptation des pratiques de mobilité étudiante aux logiques du marché ? Les étudiants maghrébins en France », in *Les mondes universitaires face aux logiques du marché : circulation des savoirs et pratiques des acteurs*, sous la direction de Michèle Olive Leclerc, Grazia Scarfo Ghellab et Anne-Catherine Wagner, Editions Karthala, Paris, pp. 63-75
- MARCHANDISE Sabrina, 2011, « Les territorialités émergentes des migrants marocains. Interrelations entre pratiques de l'Internet, réseaux et dimension spatiale », *Netcom*, vol.25 (2011), n°1-2, pp. 33-46
- MARCHANDISE Sabrina, 2010, « La construction diasporique marocaine sur le web : enjeux méthodologiques d'une nouvelle approche des migrations », *Migrations Société*, novembre-décembre, pp. 125-138
- MARCHANDISE Sabrina, 2009, « L'espace social des étudiants marocains dans la mobilité internationale. Spatialisations des réseaux et recomposition territoriale », *Netcom*, vol.23 (2009), n°1-2, pp. 155-164
- MARCHANDISE Sabrina, 2008, *La migration étudiante maghrébine de Montpellier face aux enjeux du retour : trajectoires, ancrages et circulations*, mémoire de master 2 recherche, sous la direction d'Isabelle Berry-Chikhaoui et de Geneviève Cortes, Université Paul Valéry – Montpellier III, 197 p.
- MARIE Michel, 1982, *Un territoire sans nom, pour une approche des sociétés locales*, Librairie des Méridiens, coll. « Sociologie au quotidien », Paris, 176 p.
- MARTIN Olivier, 2005, *L'enquête et ses méthodes. L'analyse de données quantitatives*. Armand Colin, Paris, 128 p.
- MATTELART Tristan, 2009, « Les diasporas à l'heure des technologies de l'information et de la communication : petit état des savoirs », *Tic&société*, vol. 3, n°1-2  
<http://ticetsociete.revues.org/600>
- MAZZELLA Sylvie (sous la direction de), 2009, *La mondialisation étudiante. Le Maghreb entre Nord et Sud*, Editions Karthala – IRMC, Paris, Tunis, 404 p.
- MAZZELLA Sylvie (sous la direction de), 2008, *L'enseignement supérieur dans la mondialisation libérale. Une comparaison internationale (Maghreb, Afrique, Canada et France)*, *Revue Alpha Maghreb et sciences sociales*, 356 p.
- MEDAM Alain, *Diaspora / Diasporas, Archétype et typologie*, *Revue Européenne des Migrations Internationales*, vol. 9 n°1, 1993, pp 59-66
- Méditerranée*, 2009, n°113, « Migrations et territoires de la mobilité en Méditerranée », 157 p.
- MERCKLE Pierre, 2004, *Sociologie des réseaux sociaux*, Editions La Découverte & Syros, Paris, 121 p.
- MEYER Jean-Baptiste, 2007, "Building sustainability : the new frontier of diaspora knowledge networks", *COMCAD Working papers*, n°35, 27 p.
- MEYER Jean-Baptiste, 2002, "Migration of skilled and highly skilled workers. South Africa : a case study", *International Mobility of the Highly Skilled – OECD 2002* pp213-221
- MEYER Jean-Baptiste, 2001, "Network approach versus Brain Drain : lessons from the diaspora", *International Migration Quarterly Issue*, December 2001, vol. 39, n°5, pp 91-110

- MEYER Jean-Baptiste et CHARUM Jorge, 1995, « La « fuite des cerveaux » est-elle épuisée ? Paradigme perdu et nouvelles perspectives », *Cahiers des sciences humaines*, vol. 31, n°4 : 1003-19, 1995
- MGHARI Mohamed, 2008, *La migration circulaire : quelques éléments d'approche au Maroc*, CARIM, note d'analyse et de synthèse, 2008/38, 20 p.
- MISSAOUI Lamia, 1996, « Transferts technologiques en milieu rural tunisien à l'initiative de migrants : trajectoires exemplaires et tendances générales », *Espace et Société*, n°87, 1996, p. 39
- MOATTI Michel, 2002, *La Vie cachée d'Internet : Réseaux, tribus, accros*, Imago, Paris, 193 p.
- MOINE Alexandre, 2007, *Le territoire : comment observer un système complexe*, L'Harmattan, Paris, 176 p.
- MONTULET Bertrand, 1998, *Les enjeux spatio-temporel du social : mobilités*, L'Harmattan, Paris, 220 p.
- MOROKVASIC Mirjana et RUDOLPH Hedwig (ss la dir.), 1996, *Migrants : les nouvelles mobilités en Europe*, L'Harmattan, Paris, 288 p.
- MOUA Mayhoua, 2009, « La dimension symbolique des TIC et l'auto-réalisation collective. Le cas de la diaspora hmong à travers internet », *Tic&société*, vol. 3, n° 1-2  
<http://ticetsociete.revues.org/666>
- MOUNIER Pierre (sous la direction de), 2012, *Read/Write Book 2. Une introduction aux humanités numériques*, OpenEdition Press, Marseille, 264 p. <http://books.openedition.org/oepr/226>
- MUSSO Pierre (sous la direction de), 2008, *Territoires et cyberspace en 2030*, La documentation française, DIAC, Collection Travaux n°7, Paris, 148 p.
- MUSSO Pierre, 2003, *Critique des réseaux*, PUF, Paris, 374 p.
- Nations Unies, Commission économique pour l'Afrique, Bureau pour l'Afrique du Nord, 2008, *Comment stimuler les capacités productives par la Recherche & Développement*, Rabat, Maroc, 15 – 17 juillet 2008, 40 p.  
<http://www.uneca-an.org/rd/document%20de%20base/RDFR.pdf>
- NEDELUCU Mihaela, 2009, *Le migrant online. Nouveaux modèles migratoires à l'ère du numérique*, Editions L'Harmattan, Paris, 323 p.
- NEDELUCU Mihaela, 2004, *La mobilité internationale des compétences. Situations récentes, approches nouvelles*. Actes du colloque « La mobilité internationale des compétences. Fuite ou circulation ? » Neufchâtel, Editions L'Harmattan, Paris, 271 p.
- NEDELUCU Mihaela, 2002 (1), « L'utilisation d'un espace virtuel par une communauté de professionnels immigrés : vers une nouvelle forme d'organisation diasporique ? », *Autrepart*, n°22, pp 147-165
- NEDELUCU Mihaela, 2002 (2), « E-stratégies migratoires et communautaires : le cas des Roumains à Toronto », *Hommes et migrations*, « Migrants.com », n°1240, novembre-décembre 2002, pp.42-52
- NOIRIEL Gérard, 1992, *Le creuset français. Histoire de l'immigration au XIXème – XXème siècle*, Le seuil, Paris, 403 p.

OCDE, 2008, *Rapport SOPEMI Perspectives des migrations internationales*, Publications OCDE, Paris, 422 p.

OFFNER Jean-Marc et PUMAIN Denise, 1996, *Réseaux et territoires, significations croisées*, Ed. de l'Aube, La Tour d'Aigues, 286 p.

OLIVIER DE SARDAN Jean-Pierre, 1995, *Anthropologie et développement. Essai en socio-anthropologie du changement social*, Editions Karthala, Paris, 221 p.

OLIVIER DE SARDAN Jean-Pierre, 1995, « La politique du terrain. Sur la production des données en anthropologie », *Enquête*, numéro un, Editions Parenthèses, Marseille, pp.71-109

PARROCHIA Daniel (sous la direction de), 2001, *Penser les réseaux*, Editions Champ Vallon, Seyssel, 267 p.

PASSERON Jean-Claude, 1995, « L'espace mental de l'enquête. La transformation de l'information sur le monde dans les sciences sociales », *Enquête*, numéro un, Editions Parenthèses, Marseille, pp.13-42

PECOUD Antoine, DE GUCHTENEIRE Paul (sous la direction de), 2009, *Migrations sans frontières. Essai sur la libre circulation des personnes*, Editions UNESCO, Collection études en sciences sociales, Paris, 383 p.

PELLERIN Hélène, 2011, « De la migration à la mobilité : changement de paradigme dans la gestion migratoire. Le cas du Canada », *Revue Européenne des Migrations Internationales*, vol. 27, n°2, pp.57-75

PERALDI Michel (sous la direction de), 2001, *Cabas et containers : activités marchandes informelles et réseaux migrants transfrontaliers*, Maisonneuve et Larose, Paris, 361 p.

PETER Hartmut Rüdiger et TIKHONOV Natalia (sous la direction de), 2003, *Universitäten als Brücken in Europa : Studien zur Geschichte der studentischen Migration : Les universités, des ponts à travers l'Europe : études sur l'histoire des migrations étudiantes*, Frankfurt am Main : New York : P. Lang, 339 p.

PETIT Véronique (sous la direction de), 2008, *Migrations internationales de retour et pays d'origine*, CEPED, collection rencontres, Paris

PIOLLE Xavier, 1991, "Proximité géographique et lien social, de nouvelles formes de territorialité ?", *L'Espace géographique*, Vol. 1990-1991, n° 4, pp. 349-358

PONTHIEUX Sophie, 2006, *Le capital social*, Editions La Découverte, Paris, 121 p.

PORTES Alejandro, 1999, «La mondialisation par le bas. L'émergence des communautés transnationales », *Actes de la recherche en sciences sociales*, n°129, pp 15-25

PORTES Alejandro (Ed.), 1998, *The Economic Sociology of Immigration - Essays on Networks, Ethnicity, and Entrepreneurship*, New York: Russell Sage Foundation, 328 p.

PORTES Alejandro, 1997, "Immigration theory for a new century: Some problems and opportunities", *International Migration Review*, n°31, pp.799-825

PORTES Alejandro, ESCOBAR Christina, WALTON RADFORD Alexandria, 2005, *Immigrant Transnational Organizations and Development: A Comparative Study*. Princeton: Princeton University, CMD Working Paper #05-07.

POTOT Swanie, 2003, *Circulation et réseaux de migrants roumains : une contribution à l'étude des nouvelles mobilités en Europe*, thèse de sociologie, Université de Nice-Sophia Antipolis, 386 p.

PROULX Serge, 2008, « Des nomades connectés : vivre ensemble à distance », *Hermès*, n°51, pp.155-160.

PROULX Serge et LATZKO-TOTH Guillaume, 2000, « La virtualité comme catégorie pour penser le social : l'usage de la notion de communauté virtuelle », *Sociologie et sociétés*, 32 (2), pp.99-122

PROULX Serge, POISSANT Louise, SENEAL Michel (sous la direction de), 2006, *Communautés virtuelles : penser et agir en réseau*, Les Presses de l'université Laval, 378 p.

PUTNAM Robert, 2000, *Bowling Alone : The collapse and revival of American community*, Touchstone books by Simon & Schuster, 544 p.

PUTNAM Robert, 1976, *The comparative study of political elites*, Englewood Cliffs, Prentice Hall

RAFFESTIN Claude, 1982, « Remarques sur les notions d'espace, de territoire et de territorialité », *Espaces et sociétés*, n°41, pp. 167-171

RAYNAUD Joy, 2009, *De nouvelles interactions entre acteurs, territoires et réseaux. Le cas de la communauté étudiante chinoise à Montpellier à l'ère des Technologies de l'Information et des Communications (TIC)*, mémoire de master 1 ADNT Recherche sous la direction de Henry Bakis, Université Paul Valéry, Montpellier, 223 p.

Rapport général projet MIREM, sous la direction de CASSARINO Jean-Pierre, 2007, *Migrants de retour au Maghreb, réintégration et enjeux de développement*, European University Institute, Robert Schuman Centre for Advanced Studies, Florence, 184 p.  
[http://www.eui.eu/RSCAS/e-texts/MIREM\\_RAPPORT\\_GENERAL\\_2007\\_10.pdf](http://www.eui.eu/RSCAS/e-texts/MIREM_RAPPORT_GENERAL_2007_10.pdf)

REA Andrea et TRIPIER Maryse, 2003, *Sociologie de l'immigration*, Editions La Découverte, Paris, 123 p.

REMY Jean, 2004, « Culture de la mobilité et nouvelles formes de territorialité ». In : Vodoz L., Pfister Giaque B., Jemelin C., *Les Territoires de la mobilité : l'aire du temps*, Lausanne, Presses polytechniques et universitaires romandes, p. 13-42.

REMY Jean, RUQUOY Danielle (sous la direction de), 1990, *Méthodes d'analyse de contenu et sociologie*, Publications des facultés universitaires Saint-Louis, Bruxelles, 241 p.

RETAILLE Denis, 2005. « L'espace mobile », in Antheaume B, Giraut F (eds) *Le territoire est mort. Vive les territoires! Une (re)fabrication au nom du développement*. Paris: IRD : 175-202

RETAILLE Denis, 1997, *Le monde du géographe*, Presses de Sciences Po, Paris, 284 p.

*Revue Formation Emploi, Revue française de Sciences Sociales*, juillet-septembre 2008, « Fuite ou mobilité des cerveaux ? », n°103, Céreq, La Documentation française, Paris, 143 p.

RHEINGOLD Howard, 1995, *Les communautés virtuelles*, Addison Wesley, London, 105 p.

RICHARD Jean-Luc, 2004, *Partir ou rester ? Destinées de jeunes issus de l'immigration*, Presses Universitaires de France, Paris, 258 p.



- RIEDER Bernhard, 2010, « De la communauté à l'écume : quels concepts de sociabilité pour le « web social » ? », *Tic&société*, n°4 (1), pp. 34-53
- ROGERS Richard, 2009, *The End of the Virtual: Digital Methods*, Amsterdam: Amsterdam University Press, 37 p.
- ROGERS Richard, 2008, « The politics of web space », en ligne sur <http://www.govcom.org/>
- SALA Raymond et TARRIUS Alain, 2000, *Occitans, Espagnols, Marocains : migrations d'hier et d'aujourd'hui en Roussillon*, Trabucaire, Canet, 155 p.
- SANJUAN Thierry (sous la direction de), 2008, *Carnets de terrain. Pratique géographique et aires culturelles*. L'Harmattan, Paris, 244 p.
- SANTELLI Emmanuelle, 2001, *La mobilité sociale dans l'intégration. Itinéraires de réussite des enfants d'origine algérienne*, Presses Universitaires du Mirail, Toulouse, 308 p.
- SASSEN Saskia, 2009, *La globalisation. Une sociologie*, Editions Gallimard, Paris, 341 p.
- SAYAD Abdelmalek, 2006, *L'immigration ou les paradoxes de l'altérité. 1- L'illusion du provisoire*, Editions Raisons d'Agir, Paris, 217 p.
- SAYAD Abdelmalek, 1999, *La double absence. Des illusions de l'émigré aux souffrances de l'immigré*, Paris, Le Seuil, coll. "Liber", 437 p.
- SCHAEFFER Fanny, 2004, *Le territoire des passe-frontières : dynamiques sociales, identitaires et spatiales de la structuration du champ migratoire marocain*, thèse de doctorat, Université de Poitiers, 478 p.
- SCHNAPPER Dominique, « De l'Etat-nation au monde transnational », *Revue Européenne des Migrations Internationales*, vol.17 n°2, 2001, pp 9-36
- SCOPI Claire, 2009, « Les sites web diasporiques : un nouveau genre médiatique ? », *Tic&société*, vol. 3, n° 1-2 <http://ticetsociete.revues.org/640>
- SECHET Raymonde et VESCHAMBRE Vincent (sous la direction de), 2006, *Penser et faire la géographie sociale. Contributions à une épistémologie de la géographie sociale*. Presses Universitaires de Rennes, Rennes, 397 p.
- SIGNOLES Pierre, 1995, *Les nouvelles formes de la mobilité spatiale dans le monde arabe*, tome 2, Urbama, Tours, 475 p.
- SIINO François, 2004, *Science et pouvoir dans la Tunisie contemporaine*, Editions Karthala et IREMAM, Paris, Aix-en-Provence, 405 p.
- SIINO François, 2000, « La construction du système universitaire tunisien : flux croisés et importation des pratiques scientifiques », in V. GEISSER, *Diplômés maghrébins d'ici et d'ailleurs, trajectoires sociales et itinéraires migratoires*, CNRS Editions, Paris, pp.76-91
- SIMMEL Georg, 1999 (traduction française, première édition allemande 1908), « Le croisement des cercles sociaux », *Sociologie. Etude sur les formes de la socialisation*, Paris, PUF, pp.407-452
- SIMON Gildas, 2008, *Migrants et migrations du monde*, Documentation photographique, La documentation française, mai-juin 2008, dossier n°8063, 64 p.

- SIMON Gildas, 2008, *La planète migratoire dans la mondialisation*, Armand Colin, Paris, 255 p.
- SIMON Gildas, 1995, *Géodynamique des migrations internationales dans le monde*, Presses Universitaires de France, Paris, 429 p.
- SIMON Gildas, 1990, *Les effets des migrations internationales sur les pays d'origine : le cas du Maghreb*, Sedes, Paris, 222 p.
- SIMONIN Jacky, WATIN Michel, WOLFF Eliane, 2009, « Comment devient-on Réunionnais du monde ? Une diaspora performée par internet », *Tic&société*, vol. 3, n°1-2  
<http://ticetsociete.revues.org/653>
- SINGLY François de, 2005, *L'enquête et ses méthodes. Le questionnaire*, A. Colin, Paris, 127 p.
- SLAMA Serge, 1999, *La fin de l'étudiant étranger*, L'Harmattan, Paris, 312 p.
- STARK Oded, 2003, "Rethinking the Brain Drain". In: *World Development* 32 (1), 15-22
- STARK Oded, FAN Simon C., 2007, *Losses and Gains to Developing Countries from the Migration of Educated Workers: An Overview of Recent Research, and New Reflections*. Florenz: European University Institute, Analytical Report MIREM-AR 2007/02
- STARK Oded, HELMENSTEIN Christian, PRSKAWETZ Alexia, 1998, "Human Capital Depletion, Human Capital Formation, and Migration: A Blessing or a Curse?" In: *Economics Letters* 60, 363-367
- STASZAK Jean-François, COLLIGNON Béatrice, CHIVALLON Christine, DEBARBIEUX Bernard, GENEAU De LAMARLIÈRE Isabelle et HANCOCK Claire (Textes rassemblés et présentés par), 2001, *Géographies anglo-saxonnes. Tendances contemporaines*, Editions Belin, Paris, 314 p.
- SZYMANKIEWICZ Christine, 2005, *Les conditions d'inscription et d'accueil des étudiants étrangers dans les universités*, Rapport du Ministère de l'Éducation, Paris, 105 p.
- TARRIUS Alain, 2007, *La remontée des Sud. Afghans et Marocains en Europe méridionale*. Editions de l'aube, La Tour d'Aigues, 202 p.
- TARRIUS Alain, 2001, « Au-delà des États-nations : des sociétés de migrants », *Revue Européenne des Migrations Internationales*, vol.17, n°2, pp. 37-61
- TARRIUS Alain, 2000, *Les nouveaux cosmopolitismes : mobilités, identités, territoires*, Editions de l'Aube, Paris, 266 p.
- TARRIUS Alain, 1992, « Circulation des élites professionnelles et intégration européenne », *Revue Européenne des Migrations Internationales*, vol. 8, n°2, pp. 27-56
- TARRIUS Alain, 1989, *Anthropologie du mouvement*, Paradigme, Paris, 192 p.
- TERRIER Eugénie et SECHET Raymonde, 2007, « Les étudiants étrangers : entre difficulté de la mesure et mesures restrictives. Une application à la Bretagne. » *Norôis* (en ligne), numéro 203, (2007/2)  
<http://norois.revues.org/index1556.html>
- THEYS Jacques, 2002, « L'approche territoriale du "développement durable", condition d'une prise en compte de sa dimension sociale », *Développement durable et territoires* (en ligne), Dossier 1 : Approches territoriales du développement durable, mis en ligne le 23 septembre 2002  
<http://developpementdurable.revues.org/index1475.html>

THUMERELLE Pierre-Jean, 1986, *Peuples en mouvement. La mobilité spatiale des populations*, Société d'Édition d'Enseignement Supérieur, Paris, 324 p.

TOMASINI Magda, TEISSIER Claire et THEULIERE Maël, 2005, « Les étudiants étrangers en France », Communication présentée lors des Rencontres Jeunes et Sociétés en Europe et autour de la Méditerranée 24-25-26 octobre 2005 à l'IUFM, 63 La Canebière, Marseille  
<http://jeunes-et-societes.cereq.fr/PDF-RJS2/TOMASINI.pdf>

TOUALI Merouane, 2004, « Etudiants marocains en Belgique : futurs citoyens européens ? », dans *Migration et citoyenneté*, AMERM, Rabat, Publié avec le concours de la Fondation Hassan II pour les Marocains Résidant à l'Étranger, pp. 102-111

TREMBLAY Karine, 2004, « Links between academic mobility and immigration », *Symposium on international labour and academic mobility: Emerging trends and implications for public policy*, Toronto, October 22, 25 p.  
<http://www.wes.org/ewent/symp/KarineTremblayPaper.pdf>

UNESCO, 2006, *Recueil de données mondiales sur l'éducation 2006. Statistiques comparées sur l'éducation dans le monde*, Institut de statistiques UNESCO, Montréal  
[http://www.uis.unesco.org/TEMPLATE/pdf/ged/2006/GED2006\\_FR.pdf](http://www.uis.unesco.org/TEMPLATE/pdf/ged/2006/GED2006_FR.pdf)

URRY John, 2005, *Sociologie des mobilités. Une nouvelle frontière pour la sociologie ?* Editions Armand Colin, Paris, 253 p.

VALENTIN Jérémie, 2010, *Usages géographiques du cyberspace : nouvelle appropriation de l'espace et l'essor d'une « néogéographie »*, Thèse de géographie, Université Montpellier III, 429 p.

VALENTIN Jérémie, 2007, « TICs et la géographie, vers 'une géographie 2.0' ? », in *Netcom*, vol. 21, n° 3-4, pp. 385-394.

VAN AELST Peter, WALGRAVE Stefaan, 2002, « New media, new movements? The role of the Internet in shaping the "anti-globalization" movement », *Information, Communication & Society*, n°5:4, pp. 465-493

VANIER Martin, 2008, *Le pouvoir des territoires*, Anthropos, Paris, 162 p.

VANIER Martin (sous la direction de), 2009, *Territoires, territorialité, territorialisation. Controverses et perspectives*. Presses Universitaires de Rennes, 232 p.

VARREL Aurélie, 2008, « *Back to Bangalore* » - *Etude géographique de la migration de retour des Indiens très qualifiés à Bangalore (Inde)*, thèse de géographie, Université de Poitiers, 501 p.

VELTZ Pierre, 2005, *Mondialisation, villes et territoires*, Presses Universitaires de France, Paris, 288 p.

VERMEREN Pierre, 2011, « La formation des élites marocaines, miroir de la mondialisation ? », *Le Télémaque*, 2011/1 n°39, pp. 53-66

VERMEREN Pierre, 2002, *La formation des élites marocaines et tunisiennes : des nationalistes aux islamistes, 1920-2000*, La Découverte, Paris, 512 p.

VERMEREN Pierre, 2002, *Le Maroc en transition*, La Découverte, Paris, 261 p.

VERTOVEC Steven, 2002, “Transnational networks and skilled labour migration”, ESRC University of Oxford, Oxford, 15 p.

<http://www.transcomm.ox.ac.uk/working%20papers/WPTC-02-02%20Vertovec.pdf>

VIALA Laurent et VILLEPONTOUX Stéphane (sous la direction de), 2007, *Imaginaire, territoire, sociétés*, CNRS, Paris, 499 p.

VIARD Jean, 1994, *La société d’archipel ou les territoires du village global*, Editions de l’Aube, La Tour d’Aigues, 127 p.

VIGOUR Cécile, 2005, *La comparaison dans les sciences sociales. Pratiques et méthodes*. Editions La Découverte, Paris, 336 p.

VOLVEY Anne (sous la direction de), 2005, *Echelles et temporalités*, Editions Atlande, Neuilly, 239 p.

VOLLENWEIDER-ANDRESEN Lise, 1999, « Les étudiants étrangers dans l’enseignement supérieur français, mise à jour des contours statistiques du groupe de 1993-94 à 1998-99 », Rapport final, Convention d’étude Direction de la Population et des Migrations, Ministère de l’Emploi et de la Solidarité du 10 juin 1999, 33 p.

VOLLENWEIDER-ANDRESEN Lise, 1996/1997, « Les étudiants étrangers dans l’enseignement supérieur français : données statistiques », *Cahiers de l’Urmis*, n°2-3, pp 61-72

WACKERMANN Gabriel, 2005, *Géographie du développement*, Ellipses Editions, Paris, collection Universités-Géographie, 357 p.

WAGNER Anne-Catherine, 1998, *Les nouvelles élites de la mondialisation : une immigration dorée en France*, PUF, Paris, 236 p.

WALDINGER Roger and FITZGERALD David, 2004, “Transnationalism in Question”, *American Journal of Sociology*, vol.109, number 5, pp.1177-1195

WASSERMAN Stanley, FAUST Katherine, 1994, *Social networks analysis : methods and applications*, Cambridge Press University, Cambridge, 825 p.

WIHTOL DE WENDEN Catherine, 2009, *La globalisation humaine*, Presses Universitaires de France, Paris, 262 p.

WILSON Mark I., 2003, “Real places and virtual spaces”, *Netcom*, vol. 17, n°3-4, pp. 139-148

## **Sites web**

<http://www.an-atlas.com/> : An Atlas of Radical Cartography

<http://www.bladi.net/>

<http://www.ccme.org.ma/> Site du conseil de la communauté marocaine à l’étranger

[http://circa.europa.eu/Public/irc/dsis/edtc/library?l=/public/unesco\\_collection&vm=detailed&sb=Title](http://circa.europa.eu/Public/irc/dsis/edtc/library?l=/public/unesco_collection&vm=detailed&sb=Title)  
Enquête Unesco-OCDE-Eurostat (UOE) :

<http://www.cybergeography-fr.org/atlas/atlas.html>

<http://www.e-diasporas.fr/>

<http://epp.eurostat.ec.europa.eu/portal/page/portal/education/data/database> : EUROSTAT – base de données éducation

<http://www.iom.int/cms/fr/sites/iom/home.html>

<http://kartoweb.itc.nl/webcartography/webbook/> : Web Cartography. Developments and Aspects

<http://www.mappingcyberspace.com/contents.html>

<http://stats.uis.unesco.org/unesco/ReportFolders/ReportFolders.aspx> Base de données sur l'éducation de l'Institut de Statistique de l'Unesco (ISU)

<http://www.yabiladi.com/>

# **ANNEXES**

---



Annexe 1 – Guide d’entretien

**GUIDE D’ENTRETIEN AUPRES DES ETUDIANTS MAROCAINS EN FRANCE**

**1. Situation familiale**

- Sexe, date de naissance, ville ou village de naissance
- Lieu de résidence des parents
- Situation professionnelle des parents
- L’un des parents a-t-il déjà vécu à l’étranger ?
- Situations des frères et sœurs, oncles et tantes (réseau familial élargi) : permet de localiser toute la famille.

**2. Cursus scolaire au Maroc**

- Niveau d’instruction
- Diplômes obtenus et universités ou écoles fréquentées (également lycée), spécialité
- Expérience professionnelle
- Situation financière
- Logiques, raisons et mécanismes du cursus scolaire au Maroc.

**3. Construction et mise en œuvre du projet d’études en France**

- Construction du projet. Choix de la filière et de la spécialité (lien de la mobilité avec les spécialités).
- Choix de l’orientation lié à la famille / à l’école / contrainte des critères consulaires : creuser les raisons du choix.
- Préparation, pourquoi ?
- Réseaux, ressources mobilisées (partout : Maroc, France, etc.)

**4. L’arrivée en France**

- Date d’arrivée
- Les différentes formes de soutien : connaissances avant l’arrivée, rencontres, institutions... expressions de ces soutiens.
- Soutiens de l’entourage pour l’arrivée
- Connaissances en France et plus précisément dans la ville d’études
- Soutien de ces connaissances à l’arrivée
- Premier logement
- Difficultés rencontrées

**5. Cursus universitaire en France**

- Raisons pour la réalisation des études en France et dans la ville d’études. Cursus à creuser.
- Niveau de diplôme à l’arrivée en France
- Objectif fixé
- Financement des études, travail pendant les études



## **6. Réseaux de sociabilité**

- Liens entretenus avec le pays d'origine (fréquence des retours, envoi de biens ou d'argent, communication) + toujours mettre en rapport avec les lieux.
- Relations sociales dans la ville d'accueil et le pays d'accueil (avec des Marocains, des Maghrébins et d'autres nationalités ; relations étudiantes, professionnelles...), loisirs + les lieux.
- Formes d'implication dans des réseaux sociaux amicaux ou organisés, pratiques associatives
- Expériences à l'étranger
- Circulations (population circulante ou pas ?) (: creuser toutes les formes de circulations, sur une compétence à être mobile, parallèle et connexion avec le monde des travailleurs marocains).

## **7. Pratiques liées aux technologies de l'information et de communication**

- Utilisation d'internet : qu'est-ce qu'on utilise et selon quoi ? Avec qui ? Types de relations ? Fréquences ? Lieux des pratiques ?  
Famille / amis ; Maroc / France ; blogs, forums, msn, facebook, webcam...
- Sites les plus fréquentés : sites communautaires, sites liés aux études, au travail... Positionnement de l'étudiant vis-à-vis de ces sites (surtout communautaires).
- Possibilité de schématiser le réseau Facebook ?

## **8. Attentes / déceptions**

Décalage entre ce que l'on pensait et ce que l'on a vécu, mais également les nouvelles perspectives et l'ouverture du champ des possibles.

## **9. Représentations**

Intégrer la question de « comment l'étudiant voit le monde ? ». Selon le type d'étudiant, qu'est-ce qui lui paraît proche géographiquement ? Rôle de la francophonie ? Qu'est-ce qui est proche / qu'est-ce qui ne l'est pas ? Lectures du monde différentes (selon un socle de valeurs, la religion, la famille, le qu'en dira-t-on, la langue...).

## **10. Les projets**

+ Questions projectives (vous avez une opportunité de travail au Maroc, que faites-vous ? / Vous avez une opportunité de travail en France, que faites-vous ? ...)

Retour envisagé ou non / départ pour une autre ville en France ou à l'étranger

Dans quelle ville, selon quelles conditions

Projets d'investissement

Connaissance d'étudiants marocains rentrés

Position de la famille et des amis vis-à-vis du retour

Ce que signifie avoir une résidence au Maroc

Comprendre le champ des possibles du « retour », de l'installation, de la circulation...

## Annexe 2 - Répartition des étudiants marocains par Université en 2007-2008

<b>Universités marocaines</b>	<b>Etudiants 1er et 2ème cycle</b>	<b>Etudiants 3ème cycle</b>	<b>Total</b>
Université Mohammed V Souissi-Rabat	15 765	2 210	17 975
Université Mohammed V Agdal-Rabat	15 517	5 861	21 378
Université Mohammed Ben Abdellah-Fès	40 395	4 589	44 984
Université Quaraouiyine-Fès	4 392	231	4 623
Université Mohammed 1er-Oujda	19 652	1 766	21 418
Université Cadi Ayad-Marrakech	29 167	2 210	31 377
Université Moulay Slimane - Beni Mellal	4 581	...	4581
Université Hassan II Aïn Chock-Casablanca	19 821	2 269	22 090
Université Hassan II Mohammedia	19 301	1 616	20 917
Université Ibn Tofaïl-Kénitra	9 964	1 694	11 658
Université Abdelmalek Essaâdi-Tétouan	16 447	2 326	18 773
Université Moulay Ismail-Meknès	23 976	920	24 896
Université Ibn Zohr-Agadir	32 088	828	32 916
Université Chouaïb Eddoukali-El Jadida	5 587	708	6 295
Université Hassan I Settat	5 652	721	6 373
	262 305	27 949	290 254

Source : Ministère de l'Education Nationale, de l'Enseignement Supérieur, de la Formation des Cadres et de la Recherche Scientifique

## Annexe 3 - Etudiants dans les instituts et les écoles supérieures en 2007-2008

	Effectif total	Femmes	% femmes
Ecole Hassania des Travaux Publics (Casa)	464	128	27,6
Ecole Nationale d'Agriculture (Meknès)	439	194	44,2
Ecole Nationale Forestière d'Ingénieurs (Salé)	90	18	20,0
Ecole Nationale de l'Industrie Minérale (Rabat)	588	186	31,6
Institut National des Postes et Télécommunications (Rabat)	498	121	24,3
Institut National de Statistique et d'Economie Appliquée (Rabat)	501	229	45,7
Institut Agronomique et Vétérinaire Hassan II (Rabat)	1674	837	50,0
Ecole Nationale d'Architecture (Rabat)	487	331	68,0
Institut Supérieur des Etudes Maritimes (Casa)	191	5	2,6
Ecole Nationale des Pilotes de ligne (Casa)	133	13	9,8
Institut de Formation aux Carrières de Santé : Agadir	410	203	49,5
Institut de Formation aux Carrières de Santé : Casablanca	795	457	57,5
Institut de Formation aux Car. de Santé : Fès	414	323	78,0
Institut de Formation aux Car. de Santé : Marrakech	589	331	56,2
Institut de Formation aux Car. de Santé : Meknès	343	221	64,4
Institut de Formation aux Car. de Santé : Oujda	305	227	74,4
Institut de Formation aux Car. de Santé : Rabat	1573	1034	65,7
Institut de Formation aux Car. de Santé : Tétouan	185	131	70,8
Ecole Supérieure des Industries du Textile et de l'Habillement (Casa)	529	278	52,6
Ecole des Sciences de l'Information (Rabat)	329	234	71,1
Institut Supérieur de l'Information et de la Communication (Rabat)	188	104	55,3
Ecole Nationale d'Administration (Rabat)	400	85	21,3
Institut Supérieur de la Magistrature (Rabat)	149	45	30,2
Institut Supérieur de Commerce et d'Administration des Entreprises (Casa)	1245	685	55,0
Institut Supérieur International de Tourisme (Tanger)	633	380	60,0
Institut Royal de Formation des Cadres de la Jeunesse et des Sports (Rabat)	100	41	41,0
Institut National d'Aménagement et d'Urbanisme (Rabat)	67	11	16,4
Dar Al Hadith El-Hassania (Rabat)	153	39	25,5
Institut National de l'Action Sociale (Tanger)	142	121	85,2
Institut National Supérieur d'Archéologie et du Patrimoine (Rabat)	27	19	70,4
Institut Supérieur d'Art Dramatique et d'Animation Culturelle (Rabat)	67	34	50,7
Institut National d'Administration Sanitaire (Rabat)	52	17	32,7
Institut National des Beaux Arts (Tétouan)	96	36	37,5
Ecole Royale de l'Air (Marrakech)	65	7	10,8
Ecole Royale Navale (Casa)	133	-	0,0
Académie Internationale de L'aviation civile (Casa)	313	94	30,0
Institut Supérieur des pêches Maritimes (Agadir)	151	13	8,6
Institut Supérieur de l'Administration (Rabat)	53	18	34,0
<b>Total</b>	<b>14 571</b>	<b>7 250</b>	<b>49,8</b>

Source : Ministère de l'Education Nationale, de l'Enseignement Supérieur, de la Formation des Cadres et de la Recherche Scientifique

## Annexe 4 - Les étudiants étrangers dans les universités marocaines par origine en 2007-2008

<b>Pays</b>	<b>Nombre d'étudiants</b>	<b>% du total</b>
ALGERIE	71	1,3
ANGOLA	17	0,3
BENIN	130	2,5
BURKINA-FASO	180	3,4
BURUNDI	22	0,4
CAMEROUN	131	2,5
CAP-VERT	4	0,1
COMORES	206	3,9
CONGO	198	3,8
COTE D'IVOIRE	242	4,6
DJIBOUTI	87	1,6
EGYPTE	26	0,5
Ethiopie	3	0,1
GABON	120	2,3
GAMBIE	3	0,1
GHANA	39	0,7
GUINEE	308	5,8
GUINEE EQUATORIALE	20	0,4
GUINEE-BISSAU	7	0,1
ILE MAURICE	4	0,1
KENYA	8	0,2
LIBERIA	5	0,1
LIBYE	40	0,8
MADAGASCAR	5	0,1
MALI	295	5,6
MAURITANIE	642	12,2
MOZAMBIQUE	13	0,2
NIGER	217	4,1
NIGERIA	39	0,7
REPUB CENTRAFRICAINE	39	0,7
RWANDA	10	0,2
SAO TOME & PRINCIPE	8	0,2
SENEGAL	489	9,3
SIERRA LEONE	6	0,1
SOMALIE	7	0,1
SOUDAN	30	0,6
TCHAD	118	2,2
TOGO	108	2,0
TUNISIE	178	3,4
ZAIRE	7	0,1

<i>Afrique</i>	<b>4082</b>	<b>77,4</b>
<i>% femmes</i>	<b>24,4</b>	
<i>Asie</i>	<b>718</b>	<b>13,6</b>
<i>% femmes</i>	<b>16</b>	
<i>Europe</i>	<b>27</b>	<b>0,5</b>
<i>% femmes</i>	<b>40,7</b>	
<i>Amérique</i>	<b>3</b>	<b>0,1</b>
<i>% femmes</i>	<b>33,3</b>	
<i>Pays non spécifié</i>	<b>445</b>	<b>8,4</b>
<i>% femmes</i>	<b>33</b>	
<b>Total</b>	<b>5275</b>	<b>100,0</b>

Source : Ministère de l'Education Nationale, de l'Enseignement Supérieur, de la Formation des Cadres et de la Recherche Scientifique

#### Annexe 5 - Domaines d'études des étudiants étrangers au Maroc

<b>Domaines d'études</b>	<b>Nombre d'étudiants</b>	<b>% du total</b>
<b>Traduction</b>	1	0,0
<b>Sciences de l'éducation</b>	56	1,1
<b>Technologie</b>	91	1,7
<b>Commerce et gestion</b>	162	3,1
<b>Sciences de l'ingénieur</b>	155	2,9
<b>Médecine dentaire</b>	87	1,6
<b>Médecine et pharmacie</b>	558	10,6
<b>Sciences et technologies</b>	493	9,3
<b>Sciences</b>	964	18,3
<b>Lettres et sciences humaines</b>	712	13,5
<b>Sciences juridiques, économiques et sociales</b>	1874	35,5
<b>Enseignement originel</b>	122	2,3
<b>Total</b>	<b>5275</b>	<b>100,0</b>

Source : Ministère de l'Education Nationale, de l'Enseignement Supérieur, de la Formation des Cadres et de la Recherche Scientifique

## Annexe 6 – Les membres de la famille à l'étranger (hors frères et sœurs)

	membres de la famille	Pays 1	ville	ville	autres villes	membres de la famille	Pays 2	ville	membres de la famille	Autres pays
étudiants à Lille	tantes	France	région parisienne	Clermont-Ferrand						
	oncle	France								
	tante	France	Marseille							
	cousines	France	Paris			cousins	Allemagne			
	tante	Canada	Montréal							
	cousin	France	Lille							
	famille maternelle	Canada	Montréal							
	oncle	France	Paris							
	tante	France	Lille							
	grand-mère et tante	France	région parisienne							
	cousin et tante	Belgique	Bruxelles			tante	Allemagne	Frankfort		
	famille maternelle	France	Lille							
	oncle	France	Paris							
	oncle	France	Paris							
	tante	France	Lille							
	tantes	France	Lille							
oncle	France	Lille								
oncle	France	région parisienne								
étudiants à Montpellier	cousine	France	Lunel			tante	Italie	Milan		
	cousin	France								
	famille maternelle et paternelle	France	Avignon	Nîmes	Marseille					
	cousin	Canada	Montréal							
	oncle et tante	France	Paris	Grenoble	Marseille					
	cousin	France	Paris							
	famille maternelle	France	Lyon			cousin	Canada	Montréal		
	cousin	France	Paris							
	oncle	France	Metz							
	famille paternelle	France	Bordeaux	Paris						
	cousins	France	Paris							
	oncle maternel, cousins et cousines	France	Strasbourg	Mulhouse	Paris, Montpellier, Reims					
	famille maternelle	France	Narbonne							
	oncle	Belgique	Bruxelles							
	tante	France	région parisienne							
	famille maternelle	France	Bordeaux	Paris						
oncle et cousin	France	Strasbourg	Paris		tante	Canada	Montréal			

tante	France	Paris			oncle	Espagne		oncle	Allemagne
tante	France	Paris							
cousins	France	Montpellier							
tantes, cousins, oncle	France	Corbeil-Essonne	Béziers	Perpignan, Marseille					
cousins	France	Montpellier	Paris	Pau	tante et cousine	Allemagne	Frankfort	cousins	Belgique, Pays-Bas, Suisse, Italie
cousine	Espagne	Madrid			tantes	France	Corse	cousin	Italie
oncles	France	Paris			oncle et tante	Belgique	Bruxelles		
tante	France	Paris							
famille paternelle et oncle maternel	Italie	Milan	Padoue	Venise	tante	Suisse		oncle	Pays-Bas
cousines	France	Paris			oncle	Italie	Milan		
oncles	Canada	Montréal							

Source : enquête personnelle

#### Annexe 7 – Les fratries des étudiants enquêtés

<b>Fratrie</b>	<b>nombre d'étudiants concernés</b>	<b>%</b>
1	2	2,6
2	25	32,5
3	31	40,3
4	11	14,3
5	5	6,5
6	1	1,3
8	1	1,3
9	1	1,3
<b>Total</b>	<b>77</b>	<b>100</b>

Source : enquête personnelle

## Annexe 8 – Etudes et travail à l'étranger des frères et sœurs des enquêtés

Numéro étudiant enquêté	études à l'étranger	travail à l'étranger	retour au Maroc
1	Etats-Unis : Little Rock	Etats-Unis : Little Rock	
5	France : Paris	Angleterre : Londres	
6	France : Lille	France : Lille	
6	France : Lille	France : Lille	
9	France : Béthune		
10	France : Paris		
11	France : Lyon	France : Lyon	
11	France : Lyon	Belgique : Bruxelles	
11		Allemagne : Frankfort	×
14	France - Norvège	Norvège : Oslo	
14	France : Lille		
18	France : Lille	France : Lille	
18	France : Lille	France : Lille	
22	France : Lille		
24	France : Paris	Maroc : Casablanca	×
24	France : Bordeaux - Paris	Maroc : Casablanca	×
25		France : Lille	
25		France : Lille	
34	Etats-Unis : Los Angeles	Etats-Unis : Los Angeles	
34	France : Montpellier		
37	France	Etats-Unis	×
38		France : Paris	×
43	France : Marseille		
44		Espagne : Barcelone Maroc : Casablanca	×
45	France : Le Mans	France : Montpellier	
46	France : Montpellier		
47	Tunisie : Tunis		
48	France : Paris		×
51	France : Paris	France : Montpellier	
51	France : Paris	France : Montpellier	
57	France : Paris	Maroc : Casablanca	×
60	France : Poitiers		
61	Espagne : Malaga		
63	Etats-Unis	Arabie Saoudite	
63	Espagne	Casablanca	×
66	Allemagne : Frankfort	Allemagne : Frankfort	prévu
66	Allemagne : Frankfort		
68	Allemagne	Allemagne	×
68		Angleterre : Londres	
69	Espagne : Bilbao		
69	France : Paris	France : Paris	
76	France : Aix-en-Provence		
77	France : Paris		

Source : enquête personnelle



## Annexe 9 – Professions et qualification des parents en fonction de leur expérience à l'étranger

numéro enquêté	Diplôme préparé ou obtenu	situation professionnelle du père	Niveau de qualification et professions et catégories socio-professionnelles (selon Insee)	situation professionnelle de la mère	Niveau de qualification et professions et catégories socio-professionnelles (selon Insee)	Expérience à l'étranger P-M:O ; P-M:N ; P:O-M:N ; P:N-M:O	études ; formation professionnelle ; travail ; tourisme ; suivi conjoint	pays - ville
4	diplômée EDHEC	ingénieur	ingénieur - 32	enseignante	licence - 41	P-M:O	P-M:tourisme	P-M:Europe
7	ESPEME (école de commerce)	Membre du directoire d'une grande banque	ingénieur - 36	Ingénieur	ingénieur - 36	P-M:O	P-M:tourisme	P-M:Europe
10	master économie internationale	Courtier en assurance	doctorat - 31	ne travaille plus (avant chargée de clientèle dans une banque)	licence - 82	P-M:O	P:études ; M:tourisme	P:France - Toulouse, Dijon, Paris ; M:France
12	médecine	joailler	master - 22	ne travaille pas	master - 41	P-M:O	P-M:études	P-M:Canada - Montréal
16	licence Sciences de l'ingénieur	mécanicien - garagiste puis chef de chantier	ouvrier spécialisé - 48	femme au foyer	pas de qualification - 82	P-M:O	P-M:tourisme	P-M:France - Lille
17	licence Génie civil	Commerçant	master - 22	femme au foyer (avocate)	master - 31	P-M:O	P:travail ; M:études ; P-M:tourisme	P-M: Espagne, France
20	IUT Gestion des entreprises et administration	chef d'une entreprise de textile et député	master - 23	ne travaille plus (ancienne institutrice)	licence - 41	P-M:O	P-M:tourisme	P-M:France
21	EDHEC	ingénieur à l'ONA	ingénieur - 32	enseignante biologie	licence - 41	P-M:O	P-M:tourisme	P-M:France
22	IAE	directeur d'une société de bureautique	master - 23	banquière	licence - 36	P-M:O	P-M:tourisme	P-M:France
23	Ecole d'ingénierie de la santé	avocat	master - 31	professeur français de	licence - 41	P-M:O	P-M:études	P-M:France - Lille
28	licence droit	agent immobilier	licence - 36	secrétaire médical	Bac - 54	P-M:O	P-M:tourisme	P-M:Espagne, France
34	Polytech	enseignant français et travaille pour le bureau marocain d'import-export	master - 41	femme au foyer	pas de qualification - 82	P-M:O	P:études, travail, tourisme ; M:tourisme	P:France - Metz, Belgique - Bruxelles, Europe ; M:France, Europe
35	Polytech	inspecteur d'académie	master - 41	professeur d'arabe	licence - 41	P-M:O	P-M:tourisme	P-M:Espagne, France
37	école d'architecture	diplomate	master - 32	femme au foyer	pas de qualification - 82	P-M:O	P:Travail ; M:suivi conjoint	P-M:France - Bordeaux, Paris, Belgique - Bruxelles

39	école d'architecture	Chef d'entreprise	licence - 23	enseignante langue arabe	licence - 41	P-M:O	P:études, tourisme ; M:tourisme	P:France - Lyon, Paris, Grenoble ; M:France - Paris, Grenoble
40	école d'architecture	architecte	architecte - 32	architecte	architecte - 32	P-M:O	P-M:études	P-M:France - Montpellier
42	IDRAC	architecte	architecte - 32	décoratrice	master - 32	P-M:O	P-M:études, tourisme	P-M:France - Paris, Belgique - Bruxelles ; monde entier
43	IDRAC	Gérant de société	licence - 23	Secrétaire de direction dans un collège français	BTS - 54	P-M:O	P-M:études, tourisme	P-M:France - Saint-Etienne ; monde entier
44	pharmacie	directeur adjoint d'une grande assurance au Maroc	ingénieur - 36	femme au foyer	pas de qualification - 82	P-M:O	P:études, tourisme ; M:tourisme	P:Suisse, Europe surtout Espagne ; M:Europe surtout Espagne
46	licence économie	homme d'affaires	master - 31	avocate	master - 31	P-M:O	P:travail, tourisme ; M:tourisme	P-M:Europe - France
47	pharmacie	retraité - directeur de société	licence - 72	directrice d'une école de coiffure et d'esthétique	licence - 31	P-M:O	P-M:études	P-M:France - Paris
48	licence économie	retraité, banquier	licence - 73	retraité du rectorat dans la coopération internationale	licence - 73	P-M:O	P:tourisme ; M:travail, tourisme	P-M:Espagne, France, Etats-Unis
50	licence économie	avocat	master - 31	enseignante mathématiques	licence - 41	P-M:O	P-M:tourisme	P-M:Europe
51	master contrôle de gestion	travail au Ministère de la fonction publique	ingénieur - 32	travail au Ministère de la fonction publique	licence - 51	P-M:O	P-M:tourisme	P-M:Europe
61	licence informatique	retraité directeur ressources humaines à l'université	doctorat - 73	professeur de chimie à l'université	doctorat - 32	P-M:O	P:travail, tourisme ; M:formation professionnelle, tourisme	P:France - Toulouse ; M:France - Toulouse, Lille, Montpellier
68	doctorat sciences de gestion	photographe	master - 32	femme au foyer	pas de qualification - 82	P-M:O	P-M:tourisme	P-M:Espagne surtout France
69	Polytech	retraité inspecteur régional de l'académie	licence - 73	secrétaire dans une grande entreprise	Bac - 54	P-M:O	P-M:tourisme	P-M:France
71	licence sciences économiques	instituteur	licence - 41	institutrice	Bac - 41	P-M:O	P-M:tourisme	P-M:Europe
73	ESC	chef d'entreprise	licence - 23	secrétaire dans l'entreprise de son mari	Bac - 54	P-M:O	P-M:tourisme	P-M:Espagne

Sabrina Marchandise – Thèse de doctorat

74	licence sciences économiques	diplomate	doctorat - 32	femme au foyer	pas de qualification - 82	P-M:O	P:Travail ; M:suivi conjoint	P-M:Grèce - Athènes, France - Paris, Bastia
1	Polytech	directeur du laboratoire de chimie	doctorat - 32	femme au foyer	pas de qualification - 82	P:O-M:N	P:études	P:France - Nancy
2	Licence Sciences de l'ingénieur	ingénieur en informatique	ingénieur - 36	enseignante	licence - 41	P:O-M:N	P:formation professionnelle (+ voyages affaires)	P:Etats-Unis (+ Europe, Afrique du Sud)
5	Licence école d'ingénierie de la santé	professeur universitaire de finances	doctorat - 32	médecin	doctorat - 31	P:O-M:N	P:études	P:France - Toulouse
36	Polytech	Médecin spécialiste	doctorat - 31	Ne travaille pas (médecin)	doctorat - 31	P:O-M:N	P:formation professionnelle	P:France - Paris
38	école d'architecture	médecin	doctorat - 31	enseignante mathématiques	licence - 41	P:O-M:N	P:formation professionnelle	P:France - Paris
41	ESC	professeur d'anglais	master - 41	enseignante français	master - 41	P:O-M:N	P:tourisme	P:Europe
45	master administration gestion des entreprises	responsable de chantier	Bac - 48	responsable logistique dans une grande entreprise agro-alimentaire	BTS - 54	P:O-M:N	P:travail	P:France - Paris, Italie, Espagne
55	doctorat biologie	militaire	pas de qualification - 51	femme au foyer	pas de qualification - 82	P:O-M:N	P:travail	P:Sénégal, Congo
62	doctorat génétique	professeur de géographie à l'université	doctorat - 32	assistante sociale	BTS - 56	P:O-M:N	P:études	P:Montpellier
66	licence AES	retraité ingénieur en électricité	ingénieur - 73	professeur d'anglais à l'université	à doctorat - 32	P:O-M:N	P:formation professionnelle	P:France - Montpellier, Paris
75	master droit fiscal	Médecin spécialiste	doctorat - 31	Médecin généraliste	doctorat - 31	P:O-M:N	P:études	P:France - Paris, Montpellier
77	ESSEC	chef d'une grande entreprise d'artisanat	licence - 23	secrétaire dans l'entreprise de son mari	Bac - 46	P:O-M:N	P:études	P:France - Toulouse
3	médecine	médecin	doctorat - 31	médecin	doctorat - 31	P-M:N		
6	IUT Gestion des entreprises et administration	Gérant d'entreprise	licence - 23	employée à MarocTelecom	Bac - 54	P-M:N		
8	master Informatique	Biologiste	doctorat - 36	enseignante	licence - 41	P-M:N		
9	EDHEC	décédé	Bac - 72 (décédé)	femme au foyer	pas de qualification - 82	P-M:N		
11	Diplômé de Telecom	décédé	pas de qualification - 76 (décédé)	femme au foyer	pas de qualification - 82	P-M:N		
13	Polytech	Cadre dans une usine de traitement des minerais	BTS - 32	fonctionnaire dans le même domaine	BTS - 51	P-M:N		

14	licence génie civil	marin-pêcheur	pas de qualification - 61	ne travaille pas (ancienne couturière)	pas de qualification - 82	P-M:N
15	master génie civil	technicien dans une grande entreprise d'agriculture	pas de qualification - 76	femme au foyer	pas de qualification - 82	P-M:N
18	master sciences de la matière	décédé	pas de qualification - 66 (décédé)	femme au foyer	pas de qualification - 82	P-M:N
19	master Génie civil	commerçant	licence - 22	femme au foyer	pas de qualification - 82	P-M:N
24	Echec licence Sciences de l'ingénieur	retraité cadre juridique	doctorat - 32	retraîtée professeur de français	licence - 41	P-M:N
25	licence informatique	commerçant	pas de qualification - 22	femme au foyer	pas de qualification - 82	P-M:N
26	licence droit	commerçant	pas de qualification - 22	femme au foyer	pas de qualification - 82	P-M:N
27	master informatique	artisan	formation spécialisée - 21	femme au foyer	pas de qualification - 82	P-M:N
29	master informatique	informaticien	licence - 46	femme au foyer	pas de qualification - 82	P-M:N
30	licence anglais	pêcheur	pas de qualification - 61	femme au foyer	pas de qualification - 82	P-M:N
31	master agronomie	commerçant	Bac - 22	femme au foyer	pas de qualification - 82	P-M:N
32	master agronomie	Retraité ingénieur en électricité	ingénieur - 73	Retraîtée technicienne en paramédical	BTS - 76	P-M:N
33	master agronomie	artisan	Bac - 21	femme au foyer	pas de qualification - 82	P-M:N
49	ISEM	commerçant	Bac - 22	femme au foyer	pas de qualification - 82	P-M:N
52	master informatique	retraité militaire	pas de qualification - 76	femme au foyer	pas de qualification - 82	P-M:N
53	IAE	Promoteur immobilier	licence - 36	femme au foyer	pas de qualification - 82	P-M:N
54	doctorat biologie	commerçant	Bac - 22	femme au foyer	pas de qualification - 82	P-M:N
56	doctorat agronomie	fonctionnaire au ministère de l'intérieur	Bac - 51	femme au foyer	pas de qualification - 82	P-M:N
57	doctorat agronomie	enseignant	licence - 41	enseignante	licence - 41	P-M:N
58	doctorat biotechnologies	artisan	bac - 21	artisan dans le tissage	pas de qualification - 21	P-M:N
59	master IAE	avocat	master - 31	institutrice	licence - 41	P-M:N
60	doctorat sciences mathématiques	agent immobilier	licence - 36	femme au foyer	pas de qualification - 82	P-M:N

	s informatique					
63	licence sciences de l'environnement	chef comptable	master - 36	secrétaire direction	de licence - 36	P-M:N
64	master informatique	commerçant	Bac - 22	femme au foyer	pas de qualification - 82	P-M:N
65	CNAM (Conservatoire national des Arts et Métiers)	retraité responsable des ressources humaines à l'ONE (Office National de l'Electricité)	doctorat - 73	femme au foyer	pas de qualification - 82	P-M:N
67	licence sociologie	inspecteur d'académie	licence - 41	femme au foyer	pas de qualification - 82	P-M:N
70	doctorat biotechnologies	inspecteur d'académie	licence - 51	femme au foyer	pas de qualification - 82	P-M:N
72	master agronomie	ingénieur agronome	ingénieur - 41	infirmière	Bac - 51	P-M:N
76	Ecole centrale	informaticien	licence - 46	ne travaille plus (avant institutrice)	Bac - 73	P-M:N

Source : enquête personnelle

## Annexe 10 – Villes de naissance des étudiants de l'enquête et villes de résidence des parents

	Lille		Montpellier	
	Villes de naissance des étudiants	Villes de résidence des parents	Villes de naissance des étudiants	Villes de résidence des parents
Agadir	3	4	1	1
Azemmour	1	1	–	–
Azilal	–	–	2	2
Beni Mellal	–	–	1	1
Boulemane	–	–	2	1
Casablanca	9	9	11	10
El Jadida	–	–	1	1
Essaouira	1	1	–	–
Fes	3	3	5	7
Kenitra	–	1	–	–
Khemisset	–	–	1	–
Khouribga	1	1	–	–
Ksar el Kebir	–	–	1	1
Laâyoune	1	–	–	–
Marrakech	3	1	4	4
Meknes	1	1	1	2
Mohammedia	1	1	–	–
Nador	1	2	1	1
Oujda	2	2	5	3
Rabat	6	6	8	8
Tanger	–	–	–	1
Tétouan	–	–	–	1
<b>Total</b>	33	33	44	44

Source : enquête personnelle

## Annexe 11 – Estimation des frais de scolarité annuels moyens demandés par les établissements publics et privés d'enseignement tertiaire de type A

(année scolaire 2003-2004)

	Etablissements publics (% d'étudiants à temps plein)	Etablissements privés (% d'étudiants à temps plein)	frais de scolarité annuels moyens (en USD) demandés par les établissements publics	frais de scolarité annuels moyens (en USD) demandés par les établissements privés	Remarques
Australie	99,9	0,1	5289	13420	Les frais de scolarité sont en réalité de 3781 USD pour les ressortissants nationaux et de 10825 USD pour les ressortissants étrangers
Autriche	90	10	853	800	Les frais de scolarité sont en réalité de 800 USD pour les ressortissants de l'UE et de 1600 USD pour les autres
Belgique (Fl.)	48,8	51,2	540	536	
Belgique (Fr.)	34,2	65,8	658	751	
Canada	n	n	3267	n	Les frais de scolarité sont en réalité de 2967 USD pour les ressortissants nationaux et de 7931 USD pour les ressortissants étrangers
Rép. tchèque	95	5	Pas de frais	3449	
Danemark	99,7	0,3	Pas de frais	n	
Finlande	87	13	Pas de frais	Pas de frais	
France	90	10	De 156 à 462	De 500 à 8000	Les chiffres ne concernent que les universités
Allemagne	n	n	n	n	
Grèce	n	n	n	n	
Hongrie	88,3	11,7	351	991	
Islande	87	13	Pas de frais	De 2100 à 4400	
Irlande	n	n	n	n	
Italie	93,7	6,3	983	3992	
Japon	24,9	75,1	3747	De 4769 à 25486	La moyenne annuelle exclut les droits d'inscription de la première année (2171 USD en moyenne)
Corée	22,3	77,7	3623	De 2143 à 9771	
Luxembourg	a	a	a	a	
Mexique	66,1	33,9	n	n	
Pays-Bas	0	100	a	1565	
Nouv.-Zélande	98,1	1,9	2538	3075	
Norvège	88	12	Pas de frais	De 4000 à 6500	
Pologne	n	n	n	n	
Portugal	72,1	27,9	868	3803	

Slovaquie	99,3	0,7	Pas de frais	n	Les frais de scolarité sont nuls pour les nationaux et de 182 USD pour les ressortissants étrangers
Espagne	87,4	12,6	De 688 à 935	n	
Suède	93,3	6,7	Pas de frais	Pas de frais	
Suisse	95	5	De 566 à 1132	n	
Turquie	100	0	274	De 9303 à 11961	Les frais de scolarité sont en réalité de 274 USD pour les ressortissants nationaux et de 864 USD pour les ressortissants étrangers
Royaume-Uni	0	100	a	1794	Pour les étudiants non-ressortissants de l'UE : en moyenne entre 10348 et 17874 USD
Etats-Unis	69,2	30,8	4587	17777	4587 inclut uniquement les frais de scolarité des étudiants nationaux résidant dans le pays, les nationaux résidant hors du pays paient en moyenne 12320 USD
Chili	30,1	69,9	3845	3822	Pour les établissements privés indépendants (16% du privé) : entre 5432 et 7023 USD
Israël	11,1	88,9	2300	2442	Pour les établissements privés indépendants (16% du privé) : entre 5432 et 7023 USD

n = données non disponibles

a = données sans objet

Source : *Regards sur l'éducation. Les indicateurs de l'OCDE 2006*



Annexe 12 – Copies d'écran de l'application FB de localisation des amis : le Placebook des étudiants

**Placebook de S.**



**Placebook de W.**





## *TABLE DES ILLUSTRATIONS*

### **Table des tableaux**

Tableau 1 – La géographie des migrations, une évolution des approches.....	57
Tableau 2 – Synthèse des données statistiques.....	63
Tableau 3 – L'échantillon d'enquête par rapport aux statistiques des universités.....	73
Tableau 4 – Présentation générale des étudiants marocains vus en entretiens.....	75
Tableau 5 – Les méthodes de la recherche.....	93
Tableau 6 - L'enseignement supérieur public marocain.....	111
Tableau 7 - Répartition des étudiants marocains par université et par domaine d'étude – 2007-2008 .....	113
Tableau 8 - Etudiants et diplômés de l'enseignement supérieur privé marocain par ville d'implantation en 2007-2008.....	115
Tableau 9 - Les 10 pays accueillant le plus d'étudiants marocains.....	118
Tableau 10 - Répartition des Marocains résidant à l'étranger en 2007.....	120
Tableau 11 - Evolution des effectifs et représentation des étudiants étrangers dans l'enseignement supérieur en France, 1971-2012.....	123
Tableau 12 – Répartition des étudiants étrangers par origine géographique.....	127
Tableau 13 – Répartition des étudiants étrangers par nationalité et formations (hors formations paramédicales et sociales et STS-CPGE du ministère chargé de l'agriculture) en 2008 (en %) France métropolitaine + DOM.....	130
Tableau 14 - Répartition par discipline des étudiants maghrébins dans les universités françaises 1996- 2012.....	136
Tableau 15 – Les étudiants étrangers dans les universités de Lille et de Montpellier en 2008.....	142
Tableau 16 – Distribution des étudiants marocains par discipline à Lille et Montpellier (2008).....	143
Tableau 17 – Effectifs des étudiants marocains des universités de Lille et de Montpellier.....	144
Tableau 18 – Cycle d'étude des étudiants marocains de Lille II et de Montpellier I (en %).....	145
Tableau 19 – Cycle d'étude des étudiants marocains de Lille I et de Montpellier II (en %).....	146
Tableau 20 – Cycle d'étude des étudiants marocains de Montpellier III (en %).....	146
Tableau 21 – Répartition des effectifs selon le genre (en %).....	148
Tableau 22 – Les catégories d'analyse des ressources de mobilité.....	154
Tableau 23 – Prise en charge du financement des études.....	158
Tableau 24 – Localisation des frères et sœurs des enquêtés.....	161
Tableau 25 – Niveau d'études atteint ou en cours des frères et sœurs des enquêtés.....	162
Tableau 26 – Niveau de qualification des parents en fonction de leur expérience à l'étranger.....	164
Tableau 27 – Profils d'étudiants en fonction des ressources mobilisées au départ.....	192
Tableau 28 – Répartition des profils d'étudiants au sein de l'échantillon d'enquête.....	193
Tableau 29 – Données qualitatives mobilisées pour l'analyse des trajectoires, des circulations et des sociabilités.....	207
Tableau 30 – Profils de trajectoires d'étudiants selon le moment du départ et l'intensité de la mobilité .....	209
Tableau 31 – Profil 1 : Trajectoire directe et mono-localisée.....	210
Tableau 32 – Profil 2 : Trajectoire différée et mono-localisée.....	213
Tableau 33 – Profil 3 : Trajectoire directe et multi-localisée.....	216
Tableau 34 – Profil 4 : Trajectoire différée et multi-localisée.....	218

Tableau 35 – Nombre d'étudiants ayant eu des circulations et des mobilités résidentielles selon la ville d'études .....	221
Tableau 36 – Fréquence des retours au Maroc .....	223
Tableau 37 – Durée cumulée des retours des étudiants selon la fréquence.....	224
Tableau 38 – Caractéristiques des réseaux sociaux des étudiants marocains en mobilité internationale .....	225
Tableau 39 – Caractéristiques des différents réseaux sociaux identifiés par homophilie .....	232
Tableau 40 – Caractéristiques des différents réseaux sociaux identifiés à partir des soutiens .....	235
Tableau 41 – Caractéristiques des autres réseaux sociaux identifiés .....	242
Tableau 42 – Les différentes échelles du travail sur les réseaux sociaux Facebook .....	251
Tableau 43 – Les valeurs des sous-groupes du réseau d'A. ....	277_Toc367872971
Tableau 44 – Nombre de liens internes et externes aux groupes (ordonné selon le nombre total de liens) .....	279
Tableau 45 – Les valeurs des sous-groupes du réseau de B. ....	282_Toc367872975
Tableau 46 – Nombre de liens internes et externes aux groupes (ordonné selon le nombre total de liens) .....	283
Tableau 47 - Croisement des indicateurs structuraux pour les quatre réseaux personnels d'étudiants	284
Tableau 48 - Caractéristiques des quatre types de réseaux .....	285
Tableau 49 – Pays d'origine des liens directs (en % exprimés) .....	292
Tableau 50 – Pays de résidence des liens directs (en % exprimés) .....	293
Tableau 51 – Pays de résidence de l'ensemble des liens directs originaires du Maroc selon le baccalauréat obtenu (en % exprimés).....	297
Tableau 52 – Taux de mobilité des amis marocains des étudiants enquêtés .....	304
Tableau 53 – Comparatif des données structurales des groupes .....	327
Tableau 54 – Estimation des projets de retour au Maroc .....	341

### **Table des figures**

Figure 1 – Les dimensions de la mobilité.....	72
Figure 2 – La diaspora marocaine sur le web.....	83
Figure 3 – Etapes de la méthode développée pour l'analyse des réseaux du web social .....	85
Figure 4 - Graphe vierge et graphe commenté du réseau Facebook d'A., étudiant à Lille, juin 2011 ..	88
Figure 5 – Evolution des effectifs étudiants au Maroc, 1970-2008.....	110
Figure 6 – Evolution des effectifs des étudiants étrangers dans les universités françaises par origine géographique .....	126
Figure 7 – Répartition par discipline pour chaque origine géographique en 2007-2008 .....	129
Figure 8 – Evolution des effectifs d'étudiants maghrébins dans les universités françaises .....	132
Figure 9 – Nombre d'années entre l'obtention du baccalauréat et l'arrivée en France pour les étudiants enquêtés ayant suivi des études post-bac au Maroc .....	170
Figure 10 – Profils des étudiants au départ selon les ressources de mobilité mobilisées .....	193
Figure 11 – Lecture de la configuration d'un réseau égo-centré .....	226
Figure 12 – Implications spatiales des réseaux sociaux étudiants.....	247
Figure 13 – Croisement des niveaux d'analyse des réseaux Facebook.....	253
Figure 14 – Capture d'écran de la page de présentation du protocole Facebook.....	256
Figure 15 – Graphe vierge et graphe commenté du réseau Facebook d'A., étudiant à Lille, juin 2011 .....	262

Figure 16 – Recomposition des différentes sphères du réseau d’A., selon le commentaire du graphe par l’étudiant.....	263
Figure 17 – Graphe vierge et graphe commenté du réseau Facebook de S.....	266
Figure 18 – Recomposition des différentes sphères du réseau de S., selon le commentaire du graphe par l’étudiant .....	266
Figure 19 – Graphe vierge et graphe commenté du réseau Facebook de B. ....	267
Figure 20 – Recomposition des différentes sphères du réseau de B., selon le commentaire du graphe par l’étudiante.....	267
Figure 21 – Graphe vierge et graphe commenté du réseau Facebook de H. ....	268
Figure 22 – Recomposition des différentes sphères du réseau de H., selon le commentaire du graphe par l’étudiant .....	268
Figure 23 – Exploitation de la base de données du réseau d’A.....	276
Figure 24 – Recoupement des sous-groupes identifiés par A. en entretien.....	278
Figure 25 – Exploitation de la base de données du réseau de B.....	281
Figure 26 – Recoupement des sous-groupes identifiés par B. en entretien .....	282
Figure 27 – Analyse structurale des réseaux des cinq étudiants de lycées privés marocains.....	300
Figure 28 – Analyse structurale des réseaux des neuf étudiants de lycées publics marocains.....	301
Figure 29 – Analyse structurale des réseaux des six étudiants de lycées français .....	302
Figure 30 – Liens entre les villes de la mobilité internationale.....	306
Figure 31 – Liens entre les villes de la mobilité nationale .....	308
Figure 32 – Deux graphes du groupe Facebook de l’AMEL à deux années d’intervalle (2011 – 2013) .....	310
Figure 33 – Deux graphes du groupe Facebook des étudiants Marocains de Montpellier à deux années d’intervalle (2011 – 2013).....	313
Figure 34 – Les clusters au sein du groupe Facebook des étudiants marocains de Montpellier (2013) .....	314
Figure 35 – Groupe Facebook de l’AMGE (2011) .....	316
Figure 36 – Captures d’écran d’échanges sur les groupes Facebook des étudiants marocains.....	318
Figure 37 – Analyse structurale du réseau Facebook du groupe de l’association marocaine des étudiants de Lille (AMEL) .....	322
Figure 38 – Analyse structurale du réseau Facebook du groupe des étudiants marocains de Montpellier .....	324
Figure 39 – Analyse structurale du réseau Facebook du groupe de l’association des Marocains aux grandes écoles (AMGE).....	326
Figure 40 – La territorialisation éphémère, mobile et réticulaire des étudiants marocains en mobilité internationale.....	383

### **Table des cartes**

Carte 1 - Les étudiants dans les universités marocaines en 2008.....	112
Carte 2 – Les étudiants marocains dans le monde en 2010.....	118
Carte 3 – Les étudiants étrangers dans les académies françaises en 2007-2008 .....	128
Carte 4 – Les étudiants maghrébins dans les académies françaises en 2007-2008 .....	133
Carte 5 – Répartition par nationalité des étudiants maghrébins dans les académies françaises en 2007-2008.....	135

Carte 6 – Répartition par discipline des étudiants algériens dans les académies françaises en 2007-2008.....	138
Carte 7 – Répartition par discipline des étudiants marocains dans les académies françaises en 2007-2008.....	139
Carte 8 – Répartition par discipline des étudiants tunisiens dans les académies françaises en 2007-2008.....	140
Carte 9 – Villes de naissance des étudiants des universités de Lille I et II.....	166
Carte 10 – Villes de naissance des étudiants des universités de Montpellier I et II.....	167
Cartes 11-12 – Villes d’origine des liens directs des 14 étudiants de Montpellier au Maroc et en France.....	294
Cartes 13-14 – Villes de résidence des liens directs des 14 étudiants de Montpellier au Maroc et en France.....	294
Cartes 15-16 – Villes d’origine des liens directs des 6 étudiants de Lille au Maroc et en France.....	295
Cartes 17-18 – Villes de résidence des liens directs des 6 étudiants de Lille au Maroc et en France.....	295
Carte 19 – Résidence des liens directs marocains selon le type de lycée d’obtention du baccalauréat des enquêtés.....	298
Carte 20 – Type de mobilité des Marocains selon leur ville (ou province) d’origine.....	305

## **Table des annexes**

Annexe 1 – Guide d’entretien.....	423
Annexe 2 - Répartition des étudiants marocains par Université en 2007-2008.....	425
Annexe 3 - Etudiants dans les instituts et les écoles supérieures en 2007-2008.....	426
Annexe 4 - Les étudiants étrangers dans les universités marocaines par origine en 2007-2008.....	427
Annexe 5 - Domaines d’études des étudiants étrangers au Maroc.....	428
Annexe 6 – Les membres de la famille à l’étranger (hors frères et sœurs).....	429
Annexe 7 – Les fratries des étudiants enquêtés.....	430
Annexe 8 – Etudes et travail à l’étranger des frères et sœurs des enquêtés.....	431
Annexe 9 – Professions et qualification des parents en fonction de leur expérience à l’étranger.....	432
Annexe 10 – Villes de naissance des étudiants de l’enquête et villes de résidence des parents.....	437
Annexe 11 – Estimation des frais de scolarité annuels moyens demandés par les établissements publics et privés d’enseignement tertiaire de type A.....	438
(année scolaire 2003-2004).....	438
Annexe 12 – Copies d’écran de l’application FB de localisation des amis : le Placebook des étudiants.....	440

# TABLE DES MATIERES

<b>REMERCIEMENTS</b> .....	<b>13</b>
<b>SOMMAIRE</b> .....	<b>15</b>
<b>INTRODUCTION GENERALE</b> .....	<b>17</b>

## PREMIERE PARTIE

<b>Intégrer la complexité des mobilités étudiantes internationales</b> .....	<b>27</b>
--	-----------

### **CHAPITRE 1 - Le renouvellement de l’approche des mobilités en géographie. Réseaux sociaux et nouvelles technologies** .....

<b>1. Une mobilité généralisée incitant à renouveler nos questionnements</b> .....	<b>33</b>
1.1. Le paradigme de la mobilité : discours, contexte et dimension migratoire .....	33
1.2. Les étudiants dans un système global de mobilités .....	34
1.2.1. Pays d’accueil : entre rayonnement, attractivité et maîtrise des flux .....	35
1.2.2. La mobilité étudiante au regard des pays en développement .....	37
<b>2. Les réseaux sociaux, socle des mobilités</b> .....	<b>38</b>
2.1. Une lecture dynamique et spatiale des réseaux sociaux dans la mobilité.....	39
2.1.1. S’emparer des relations sociales en géographie .....	39
2.1.2. Une approche par les trajectoires, les pratiques et les sociabilités .....	40
2.2. Une approche spatiale de l’analyse structurale et de l’interactionnisme .....	42
<b>3. Une mobilité fondée sur une ressource circulatoire</b> .....	<b>43</b>
3.1. Les dimensions circulatoire et migratoire : les pratiques de circulations induites par la mobilité.....	44
3.2. La ressource circulatoire à partir du capital social et des réseaux sociaux.....	45
<b>4. Mobilité et nouvelles technologies</b> .....	<b>47</b>
4.1. Le web : un élément d’un dispositif relationnel complexe dans la mobilité .....	47
4.2. Les TIC génératrices de proximité en relativisant la distance et la séparation.....	49
4.3. Ubiquité <i>versus</i> mobilité. Le réel intègre le virtuel .....	50
<b>5. De nouvelles formes de territorialisation ?</b> .....	<b>51</b>
5.1. Une lecture spatiale des relations et des liens, une « géographie du lien » .....	51
5.2. Interroger la territorialisation étudiante.....	52
5.2.1. Un territoire réseau pour le collectif en mouvement .....	53
5.2.2. Définir la territorialisation des acteurs comme construction dynamique .....	54
<b>Conclusion – De l’intérêt d’explorer les mobilités en géographie à partir des réseaux sociaux</b> .....	<b>56</b>

<b>CHAPITRE 2 - Une méthode composite pour saisir la géographie de la mobilité étudiante marocaine</b> .....	<b>59</b>
--	-----------

<b>1. Localisations spatiales des mobilités étudiantes marocaines .....</b>	<b>62</b>
1.1. Une approche de la mobilité par les statistiques.....	62
1.2. Une démarche à partir de l'espace d'accueil : Montpellier et Lille en France .....	68
<b>2. Des méthodes classiques de production de données .....</b>	<b>70</b>
2.1. L'observation participante.....	70
2.2. Les entretiens.....	71
2.2.1. Préparation et conception de l'enquête.....	72
2.2.2. Population enquêtée.....	73
2.2.3. Réalisation des entretiens .....	76
2.2.4. Les étapes de l'élaboration d'un cadre d'analyse : du discours aux types de réseaux 77	
<b>3. Un autre terrain : le web social .....</b>	<b>80</b>
3.1. L'approche par les sites web des Marocains de l'étranger .....	81
3.2. La méthode développée pour les réseaux du web social .....	84
3.2.1. Du terrain au graphe, l'imposition par le terrain de l'exploration du web social .....	85
3.2.2. Le graphe comme outil de confrontation au terrain .....	88
3.2.3. Du terrain à l'analyse.....	90
<b>Conclusion – L'épreuve de la méthode.....</b>	<b>92</b>
<b>Conclusion Partie 1 - La construction de l'objet géographique « réseaux sociaux » .....</b>	<b>95</b>

<b>DEUXIEME PARTIE</b>
------------------------

<b>Les logiques de mise en œuvre du projet de mobilité internationale.....</b>	<b>97</b>
--	-----------

<b>CHAPITRE 3 - Les étudiants marocains au sein d'un système de mobilité internationale .....</b>	<b>101</b>
<b>1. Approche socio-historique des mobilités étudiantes maghrébines.....</b>	<b>103</b>
<b>2. Le développement de l'enseignement supérieur au Maroc influence la mobilité internationale.....</b>	<b>110</b>
2.1. La population étudiante dans l'enseignement supérieur public marocain.....	111
2.2. L'émergence du marché privé de l'enseignement supérieur marocain .....	114
2.3. L'attractivité internationale des étudiants de l'enseignement supérieur au Maroc .....	116
<b>3. La mobilité internationale marocaine : émergence de nouveaux pôles d'attraction et renforcement de la place de la France.....</b>	<b>117</b>
3.1. Les étudiants marocains dans le monde .....	117
3.2. Des filières migratoires différenciées entre les marocains du monde et les étudiants.....	119
<b>4. Les étudiants marocains en France : la première population estudiantine étrangère ....</b>	<b>122</b>
4.1. La France et les étudiants étrangers : les maghrébins comme composante principale....	122
4.1.1. Les transformations historiques de la présence des étudiants étrangers selon les nationalités.....	122
4.1.2. Le public universitaire étranger en France : situation actuelle et importance de la composante maghrébine.....	126
4.2. Des maghrébins en général et des marocains en particulier .....	131
4.2.1. La France parmi les destinations des étudiants maghrébins.....	131
4.2.2. Effectifs des étudiants maghrébins .....	132



4.2.3.	Localisation des étudiants maghrébins par académie.....	132
4.2.4.	Approche disciplinaire des étudiants maghrébins en France.....	136
<b>5.</b>	<b>Les étudiants marocains dans les académies de Lille et de Montpellier.....</b>	<b>142</b>
5.1.	Des statistiques justifiant le choix des terrains.....	142
5.2.	Caractéristiques des étudiants marocains.....	143
<b>Conclusion – La France au cœur du système de mobilité étudiante marocaine internationale</b>		
.....		<b>149</b>
<b>CHAPITRE 4 - Construction des ressources de mobilité et projet d'étudier.....</b>		<b>151</b>
<b>1.</b>	<b>Identifier les ressources de mobilité au départ et les logiques des étudiants.....</b>	<b>153</b>
1.1.	Un modèle opératoire de la ressource de mobilité.....	153
1.2.	Les données du corpus.....	154
1.2.1.	Les données statistiques.....	154
1.2.2.	L'analyse des récits centrée sur la situation familiale, le cursus scolaire au Maroc et l'élaboration du projet de mobilité.....	155
<b>2.</b>	<b>Pluralité des ressources soutenant le projet de mobilité à l'étranger.....</b>	<b>156</b>
2.1.	La famille, sans qui rien n'est possible.....	156
2.1.1.	La mobilisation familiale.....	157
2.1.2.	Une culture de la mobilité « héritée » ?.....	163
2.1.3.	Interroger les filières migratoires.....	165
2.2.	Position sociale et parcours scolaire au Maroc.....	168
2.3.	Formation et qualification : l'accès et la valeur du diplôme.....	171
2.3.1.	Valeur et concurrence des diplômes.....	172
2.3.2.	La voie d'excellence : formation d'ingénieur, de commerce et médecine.....	178
2.3.3.	Les frais de séjour comme critère de localisation.....	181
2.4.	S'adapter au marché du travail.....	182
2.5.	Proximité et ouverture culturelle.....	184
2.5.1.	La culture française, un facteur de mobilité.....	184
2.5.2.	Partir pour fuir le Maroc.....	187
2.6.	Le poids des institutions.....	187
2.6.1.	Importance des liens institutionnels.....	187
2.6.2.	Les bourses de mobilité et les financements : une mobilité à court terme.....	189
<b>3.</b>	<b>L'agencement des ressources de mobilité pour l'élaboration du projet. Profils d'étudiants au départ.....</b>	<b>191</b>
<b>Conclusion – L'élaboration du projet de mobilité fonction de l'agencement des ressources.</b>		<b>197</b>
<b>Conclusion Partie 2 - Un déploiement de stratégies étudiantes concurrentielles.....</b>		<b>199</b>

<b>TROISIEME PARTIE</b>
-------------------------

<b>Des réseaux élargis et connectés dans des mobilités provisoires.....</b>	<b>201</b>
---	------------

<b>CHAPITRE 5 - Trajectoires, circulations et réseaux sociaux : liens réciproques dans la mobilité étudiante.....</b>		<b>205</b>
<b>1.</b>	<b>Différents profils de trajectoires étudiantes.....</b>	<b>208</b>

1.1.	Trajectoire directe et mono-localisée .....	209
1.2.	Trajectoire différée et mono-localisée.....	212
1.3.	Trajectoire directe et multi-localisée .....	215
1.4.	Trajectoire différée et multi-localisée.....	217
1.5.	Qualification et trajectoire.....	219
<b>2.</b>	<b>Des circulations variables pendant les études .....</b>	<b>221</b>
2.1.	De quelles circulations parlons-nous ?.....	221
2.2.	Effet de proximité et de frontière dans les circulations .....	222
2.3.	Motivations des circulations.....	222
2.4.	Des allers-retours fréquents au Maroc pendant les études.....	223
<b>3.</b>	<b>Les sociabilités et les réseaux des étudiants marocains.....</b>	<b>225</b>
3.1.	Le lieu de formation, un lieu de rencontre privilégié .....	228
3.2.	L’homophilie, récurrente dans les discours .....	229
3.3.	Des soutiens provenant de réseaux variés .....	233
3.4.	Une implication associative modérée.....	235
3.4.1.	L’AMEL, une association culturelle favorisant l’ouverture et les rencontres.....	236
3.4.2.	L’AMGE, une association basée sur le networking .....	238
3.4.3.	D’autres engagements mais plus limités .....	240
3.5.	L’entretien des liens par les nouvelles technologies .....	243
	<b>Conclusion – Des relations sociales spatialisées.....</b>	<b>246</b>
<b>CHAPITRE 6 - Le web social des étudiants marocains : des réseaux structurés, dynamiques et inscrits dans l’espace.....</b>		
<b>249</b>		
<b>1.</b>	<b>Une nécessaire combinaison des démarches et des niveaux d’analyse .....</b>	<b>252</b>
1.1.	L’identification des liens par les graphes .....	254
1.2.	L’analyse spatiale des liens et de la mobilité .....	255
1.3.	L’analyse structurale .....	255
<b>2.</b>	<b>Un traitement qualitatif des réseaux personnels Facebook à plusieurs niveaux .....</b>	<b>256</b>
<b>3.</b>	<b>Le retour du terrain et la compréhension du graphe.....</b>	<b>257</b>
3.1.	Les 20 entretiens de commentaire de graphes .....	257
3.2.	Quatre types de réseaux d’étudiants .....	261
3.3.	Des liens qui rendent compte de la ressource et des représentations de l’espace.....	270
3.3.1.	Qualifier les liens.....	270
3.3.2.	Interroger la ressource dans ce type de réseau .....	272
3.3.3.	Les représentations de l’espace .....	274
<b>4.</b>	<b>Les réseaux personnels au prisme de l’analyse structurale : un complément au qualitatif</b>	<b>275</b>
	<b>Conclusion – Enjeux sociaux d’une nouvelle production géographique sur les réseaux sociaux du web.....</b>	<b>287</b>
<b>CHAPITRE 7 - La mobilité des étudiants marocains par l’approche du collectif sur le web social .....</b>		
<b>289</b>		
<b>1.</b>	<b>Agrégation des données personnelles et analyse en catégories.....</b>	<b>291</b>

1.1.	La base attributive des données agrégées.....	291
1.2.	Analyse spatiale selon la ville d'études des étudiants marocains.....	292
1.3.	Analyse spatiale selon le type de lycée d'obtention du baccalauréat.....	296
1.4.	Analyse structurale des réseaux selon le type de lycée d'obtention du baccalauréat.....	299
1.5.	Indicateurs de mobilité des individus d'origine marocaine.....	304
<b>2.</b>	<b>Les groupes d'étudiants marocains sur Facebook. Du commentaire de graphe à l'analyse structurale.....</b>	<b>309</b>
2.1.	Trois groupes Facebook d'étudiants marocains connectés au terrain.....	309
2.2.	Les retours de commentaires de graphes des étudiants.....	310
2.2.1.	L'Association Marocaine des Etudiants de Lille (AMEL).....	310
2.2.2.	Les étudiants marocains de Montpellier.....	313
2.2.3.	L'association des Marocains aux Grandes Ecoles (AMGE).....	316
2.3.	L'analyse structurale.....	321
2.3.1.	L'Association Marocaine des Etudiants de Lille (AMEL).....	321
2.3.2.	Les étudiants marocains de Montpellier.....	323
2.3.3.	L'association des Marocains aux Grandes Ecoles (AMGE).....	325
2.3.4.	Des logiques différentes selon les groupes.....	327
	<b>Conclusion – La complexité du système de mobilité étudiante marocaine par le collectif des réseaux du web.....</b>	<b>328</b>
	<b>Conclusion Partie 3 - Des réseaux étudiants élargis, connectés et dynamiques.....</b>	<b>329</b>

## QUATRIEME PARTIE

<b>Réhabiliter la mobilité provisoire pour penser la territorialisation étudiante ? .....</b>	<b>331</b>
---	------------

<b>CHAPITRE 8 - Une territorialisation étudiante mobilitaire et réticulaire.....</b>	<b>335</b>
<b>1. Présence plurielle. Multiplicité des lieux chargés de sens.....</b>	<b>337</b>
1.1. Identifier et catégoriser les lieux.....	337
1.2. Des liens entre les lieux.....	339
1.3. Les lieux, plots de la territorialisation.....	339
<b>2. L'ancrage de référence, de l'origine au projet de retour. « D'où je viens et là où je retournerai ».....</b>	<b>340</b>
2.1. L'origine, ancrage identitaire de référence.....	340
2.2. Prédominance du retour dans les projets.....	341
2.3. La famille face au retour.....	343
2.4. Vie de famille et religion, deux arguments incitant au retour.....	344
2.4.1. Le choix du partenaire : décisif dans la projection du retour.....	344
2.4.2. Le retour pour une meilleure pratique de la religion.....	346
2.5. Le retour : un positionnement par rapport au contexte national marocain.....	348
2.5.1. Volonté de participer au développement du Maroc.....	348
2.5.2. Des obstacles structurels décourageant le retour : corruption et clientélisme.....	350
2.6. Les sens du retour ?.....	353
<b>3. Le web social : mise en relation des lieux par les liens du web.....</b>	<b>355</b>
3.1. Conserver tous les liens.....	355
3.2. La représentation numérique de soi en mobilité.....	355

3.2.1.	Une cyber-marocanité ?.....	356
3.2.2.	Contexte politique des pays arabes en général, et marocain en particulier .....	356
<b>4.</b>	<b>Une identification revendiquée dans la mobilité.....</b>	<b>357</b>
4.1.	« Nous » : tendance à l’identification au collectif des étudiants marocains en France ...	357
4.1.1.	La dimension relationnelle de l’identification dans la mobilité .....	357
4.1.2.	Marocain et étudiant en France : les attributs catégoriels de l’identification .....	358
4.2.	La variabilité du statut des « autres » .....	359
4.2.1.	Mise à distance des français d’origine marocaine .....	359
4.2.2.	Une identification relative aux autres étudiants .....	363
4.2.3.	Des discriminations incitant à la prise de distance .....	365
	<b>Conclusion – Une territorialisation étudiante par les liens et la représentation des lieux.....</b>	<b>366</b>
	<b>CHAPITRE 9 - Du territoire relationnel au territoire des possibles.....</b>	<b>367</b>
<b>1.</b>	<b>Les temporalités de la mobilité étudiante : temps quotidien, étapes de mobilité et évolution des réseaux.....</b>	<b>369</b>
1.1.	Les rythmes de l’échange et la dynamique des relations sociales .....	369
1.2.	Le parcours de mobilité internationale .....	370
1.3.	Enjeu des temporalités sur l’évolution des réseaux .....	372
<b>2.</b>	<b>Un territoire relationnel.....</b>	<b>373</b>
2.1.	Territorialisation mobile et provisoire .....	373
2.2.	Du réseau au territoire : un territoire relationnel .....	374
<b>3.</b>	<b>Un territoire des possibles par les pratiques du web social .....</b>	<b>377</b>
3.1.	Internet et territoire : regards croisés .....	377
3.2.	Un territoire des possibles, des mobilités potentielles au sein du réseau .....	378
3.3.	Capital social et territoire des possibles .....	379
3.4.	Revisiter l’imaginaire migratoire .....	380
	<b>Conclusion – Le territoire des étudiants : articulation et interdépendance des réseaux sociaux .....</b>	<b>382</b>
	<b>Conclusion Partie 4 - Les étudiants marocains internationaux, figure emblématique d’une territorialisation éphémère.....</b>	<b>383</b>
	<b>CONCLUSION GENERALE .....</b>	<b>385</b>
	<b>BIBLIOGRAPHIE .....</b>	<b>393</b>
	<b>ANNEXES.....</b>	<b>421</b>
	<b>TABLE DES ILLUSTRATIONS.....</b>	<b>442</b>
	<b>TABLE DES MATIERES .....</b>	<b>446</b>



## **Résumé**

La thèse analyse les mobilités internationales étudiantes marocaines en France au regard de la configuration de leurs réseaux sociaux et de leur inscription territoriale. Le questionnement porte sur l'espace en mouvement ou plutôt les formes spatiales engendrées par des réseaux aux formes variées s'appuyant sur des lieux connectés. La thèse apporte un éclairage sur un type particulier de migration qualifiante, parce qu'éphémère, et insiste sur une appropriation des lieux basée sur le relationnel et la présence plurielle entre l'ici et le là-bas. La démarche combine méthodes quantitatives (analyse de données statistiques) et qualitatives (corpus d'entretien, observations) auquel s'ajoutent des techniques innovantes d'analyse des réseaux du web social (notamment par la mobilisation de graphes de réseaux Facebook). L'analyse des trajectoires de mobilité, des réseaux relationnels et des sociabilités, mais aussi des pratiques du quotidien des acteurs migrants, mettent à jour une territorialisation mobile et réticulaire qui permet de définir un territoire relationnel construit par les relations à partir des réseaux. Le territoire révèle ainsi des propriétés relationnelles, éphémères et dynamiques. Le web social est intégré comme un élément fondamental de cette territorialisation mobilière et réticulaire par la mise en relation des lieux et l'opérationnalité de la présence plurielle. En parallèle, les pratiques du web social dessinent un territoire des possibles permettant de réinterroger l'imaginaire migratoire.

## **Mots-clé**

Mobilité étudiante internationale – migration marocaine – réseaux sociaux – territoire relationnel – territoire éphémère – présence plurielle – web social

## **Abstract**

This thesis analyzes the social networks and spatial mobility of Moroccan students in France. The main focus is on the socio-spatial practices and patterns generated by the students' networks, and on the various spatialities and connected places they produce. The thesis provides insights into a particular type of short-term migration, and outlines how this form of migration leads to the appropriation of places and a relational, multi-nodal presence that situates students in a continuum between here (France) and there (Morocco). The research approach combines quantitative methods (statistical analysis) and qualitative methods (interviews, participant-observation) and introduces innovative techniques for analyzing online social networks (including the use of graphs to visualize Facebook networks). Analysis of mobility trajectories, relational networks and sociability, along with the daily practices of migrant actors, reveals a flexible spatial usage which allows for the delineation of relational spaces, and leads to an understanding of the interconnections formed through online social networks. Moroccan students' spatial patterns thus have relational, temporary and dynamic properties. The social web is an integral element of students' mobility and multi-nodal spatial usage, and by linking a diversity of places and practices leads to a form of 'plural presence'. At the same time, the online social networking practices of Moroccan students in France allows for a re-examination of the possible spatial imaginations (or, imaginaries) of migration.

## **Key words**

International student mobility - Moroccan migration - social networks - relational spaces - temporary spaces - plural presence - social web

